SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XVe. — 1895

ORAN

Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE et Cie

Place Kléber et rue Thuillier, 4

1895

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DIX-HUITIÈME ANNÉE. - TOME XIX
FASCICULE LXIV. — JANVIER A MARS 1895

SOMMAIRE

PAGES

Avis au sujet d'un concours ouvert par la Société I
Création à Tunis d'une Délégation de l'*Union Coloniale Française* III
Réponse de M. l'Ambassadeur de Russie au télégramme de condoléance de la Société à l'occasion du décès de l'Empereur Alexandre III V
Liste générale des Membres de la Société VI

A. Mouliéras. — Les Beni-Isguen. Essai sur leur Dialecte et leurs Traditions 1
Péquignot — Etude du terrain pliocène de la baie d'Arzew 45
Peffau. — Voyage de Beira à Macequece (Mozambique) 53
S. Gsell. — Inscriptions latines de Pasteur et d'Aumale 60
L. Demaeght. — Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne .. 63
— . — Voie de Lucu à Caputtasaccora 63
— . — Limite entre le territoire de Regiae (Arbal) et celui du Saltus Cu 67
— . — Six inscriptions d'Altava (Lamoricière) 68
— . — Inscription de Mina (Relizane) 71
— . — Epitaphe de M. Sestius Florus 72
— . — Catalogue raisonné du Musée d'Oran (*suite* et *fin*). 73
— . — Carte de la Maurétanie Césarienne correspondant à la Province d'Oran 107
Ch. Denis. — Note sur des sépultures anciennes du Kef (Tunisie) .. 108
P. R. — Chronique géographique 110

BIBLIOGRAPHIE

A. Mouliéras. — Travaux de M. R. Basset 113
L. Demaeght. — Travaux de M. Stéphane Gsell 115

ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE et Cie
Place Kléber et rue Thuillier, 4
1895

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XVᵉ. — 1895

ORAN

Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE et Cie

Place Kléber et rue Thuillier, 4

—

1895

AVIS

Le Comité administratif de la Société a décidé, dans sa dernière réunion, qu'un concours ayant pour objet la description historique, géographique, agricole ou industrielle intéressant les régions ou les localités du département d'Oran serait ouvert à compter de ce jour. Pourront y prendre part toutes les personnes, membres ou non de la Société.

Des médailles d'or, d'argent ou de vermeil seront accordées aux auteurs des travaux agréés par un comité spécial. En outre, de ces récompenses, les brochures seront insérées dans le *Bulletin*, sur l'avis du Comité ; un certain nombre d'exemplaires seront laissés gratuitement aux auteurs.

Les notices produites auront au moins 30 pages du format du *Bulletin.*

Le Président de la Société de Géographie sera avisé du sujet choisi par les concurrents avant le 31 octobre prochain ; les travaux devront être déposés au secrétariat de la Société avant le 31 décembre suivant. La distribution des récompenses coïncidera avec l'époque de l'Assemblée générale, c'est-à-dire, dans le courant du mois de Mai 1896.

Par cet appel, le Comité espère pouvoir réunir une grande quantité de documents inédits sur les premiers temps de la Conquête ou de la Colonisation, lesquels constitueront une sorte de dossier que les historiens futurs pourront consulter avec profit.

Le Secrétaire général,

BOUTY.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

COMMUNICATION OFFICIELLE

Palais-Royal, le 25 novembre 1894.

MONSIEUR,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer par ma circulaire du 15 juin 1894, un arrêté ministériel fixe au mardi *16 avril 1895* l'ouverture de la 19e session des sociétés des Beaux-Arts des départements.

Les séances auront lieu du mardi 16 au vendredi 19 avril. La séance générale est fixée au 20 avril.

Les manuscrits seront reçus à la Direction des Beaux-Arts, rue de Valois, nº 3, jusqu'au *10 février inclusivement.* Passé ce délai, aucun travail ne pourra être soumis à l'examen du Comité.

Le grand nombre des communications m'oblige à rappeler aux auteurs qu'il leur est accordé vingt minutes au plus pour lire ou résumer leurs travaux. *Les mémoires qui, à l'impression, exigeraient plus de vingt pages du format du compte rendu, devraient être l'objet de suppressions qui seraient demandées aux auteurs avant la mise sous presse.*

Comme je vous l'ai fait savoir, les cartes d'invitation et les lettres de parcours sur les chemins de fer seront envoyées aux seules personnes nominalement désignées par les présidents des sociétés des départements et aux membres non résidants ou correspondants du Comité des sociétés des Beaux-Arts qui auront exprimé l'intention formelle de prendre part à la session.

Les délégués qui auront besoin d'une lettre de parcours indiqueront l'itinéraire qu'ils se proposent de suivre pour se rendre à Paris. Si le voyage doit s'effectuer sur des réseaux différents, ils devront le mentionner dans leurs demandes et signaler les gares où aura lieu le changement de réseau.

Les demandes de cartes et de lettres de parcours devront parvenir à la Direction des Beaux-Arts avant le 25 février au soir, terme de rigueur.

L'envoi de ces imprimés aux ayants droit sera fait du 1er au 15 mars. MM. les Délégués sont invités à prendre bonne note de ces dispositions. Il ne saurait être répondu aux lettres de réclamation tendant à obtenir les pièces mentionnées ci-dessus, antérieurement à la période qui vient d'être indiquée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts.
Pour le Ministre et par autorisation :
Le Directeur des Beaux-Arts,
H. ROUJON.

UNION COLONIALE FRANÇAISE

L'*Union Coloniale de Paris* vient de créer à Tunis une Délégation ayant pour but le peuplement français de la Tunisie. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une œuvre d'un si haut intérêt et si éminemment patriotique.

La Délégation se compose des membres suivants :

MM. Docteur Bertholon, Président de l'Institut de Carthage, propriétaire.

Favrot, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Tunis, propriétaire.

Féret, Président du Comice agricole, membre de la Chambre d'Agriculture de Tunisie, propriétaire.

Martz, Secrétaire de la Chambre de Commerce de Tunis, négociant.

Saurin, professeur au Lycée, propriétaire.

Son règlement se compose des cinq articles suivants :

« 1° La Délégation de Tunisie étudiera plus spécia-

lement les questions se rattachant au peuplement français de la Tunisie

« 2° Elle centralisera toutes les offres de vente, de location ou de métayage faites par les propriétaires pour des lots ne dépassant pas 50 hectares. Elle fera connaître ces offres aux paysans français par la presse, par des affiches, des notices ou des brochures dans toutes les régions de France qui fournissent des émigrants. Elle n'exigera aucune redevance, et son intervention sera absolument gratuite.

« 3° Elle mettra à la disposition des émigrants les renseignements de nature à leur faire connaître les diverses régions de la Tunisie : « Quantité de pluie reçue par chaque région, indication de cartes et ouvrages à consulter, cultures à entreprendre, etc ». Le rôle de la Délégation se bornera à fournir ces renseignements généraux et à indiquer les propriétaires désirant établir des Français sur leurs domaines et les conditions variées qu'ils offriront. Il appartiendra à l'émigrant de visiter les domaines, de s'entendre directement avec le propriétaire et de choisir la combinaison qui lui paraîtra la plus avantageuse. La Délégation s'efforcera de contrôler, dans la mesure du possible, l'exactitude des renseignements qui lui seront transmis par les propriétaires, toutefois elle décline toute responsabilité à ce sujet.

« 4° La Délégation sera représentée par son secrétaire; elle s'adjoindra des membres correspondants dans les divers centres de la Tunisie.

« 5° La Délégation recevra des souscriptions annuelles et des dons volontaires. Tout versement fait au secrétaire sera constaté par un reçu extrait d'un carnet à souches. Les noms des souscripteurs avec l'indication de la somme versée seront publiés chaque année ou à défaut affichés au secrétariat. »

Adresser les communications à M. Saurin, Secrétaire de la Délégation, rue de Carthage, 8, à Tunis.

DEUIL DE LA RUSSIE ET DE LA FRANCE

En réponse au télégramme par lequel notre Président a exprimé toute la part douloureuse que les membres de la Société ont prise au deuil national de la Russie, qui est aussi celui de la France, Monsieur le Comte de Morrenheim a adressé à M. Bédier une lettre ainsi conçue :

AMBASSADE IMPÉRIALE DE RUSSIE

*Sa Majesté l'Empereur mon Auguste Souverain, profondément touché des manifestations unanimes de condoléance et de sympathies émanées de toutes les classes de la société en France à l'occasion du décès de l'*Empereur Alexandre III, *a daigné me charger d'être l'organe de ses sentiments de sincère reconnaissance envers tous ceux qui ont bien voulu exprimer la part qu'ils prenaient à ce deuil national de la Russie.*

Je me fais un devoir empressé de m'acquitter de cette mission et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Russie :

Signé : N. DE MORRENHEIM.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. POMEL, ancien sénateur d'Oran, membre correspondant de l'Institut.

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. DERRIEN, colonel chef d'État-Major de la Division de Constantine.
TROTABAS, lieutenant de vaisseau en retraite.
MONBRUN, avocat à Oran.

COMPOSITION DU BUREAU

MM. BÉDIER, président.
L. DEMAEGHT, 1er vice-président.
COUSIN, 2e vice-président.
BOUTY, secrétaire général.
CLAUSSE, trésorier.

MEMBRES HONORAIRES

MM. BOITARD, général commandant la Division d'Oran.
MALHERBE (DE), préfet d'Oran.
HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut.

MM. Brazza (de), gouverneur du Congo.

Nordenskiold (le Baron de), membre de l'Académie des Sciences de Stockholm.

Caron, lieutenant de vaisseau,
Moustier,
Zweiffel,
Monteil, commandant,
Vermink, armateur à Marseille,
Pelletreau, ingénieur,
Dybowsky,
Binger,
Trivier,
} explorateurs.

La Blanchère (Marie-René du Coudray de), inspecteur général des bibliothèques, musées et archives.

Basset, directeur de l'Ecole supérieure des lettres, à Alger.

Carton, médecin-major au 19e régiment de Chasseurs à Lille.

MEMBRES TITULAIRES

MM. Alès, docteur-médecin à Cassaigne.
Ali-Mustapha, interprète à Oran.
Allard, inspecteur principal de la Cie F.-A. à Arzew.
Alliot, administrateur à Saïda.
Amillac, chirugien-dentiste à Oran.
Ancey, administrateur civil à Aumale.
Arnaud (Aristide), à Oran.
Astier, pasteur de l'Eglise évangélique de Mostaganem.
Banton (abbé) professeur au Séminaire.
Barber, négociant à Oran.
Barthélémy, pharmacien à Oran.
Bartibas, pharmacien à Oran.
Bastide, maire de Bel-Abbès.
Bédier, avocat à Oran.
Ben-Daoud, colonel en retraite à Oran.
Berdou, instituteur à Oran.

MM. Bernauer, médecin à Oran.
Bessière, professeur au séminaire d'Oran.
Beyna, directeur de la Cie Algérienne à Oran.
Bigonnet, inspecteur principal au P.-L.-M. à Alger.
Bister, commis principal des Postes et Télégraphes à Oran.
Bister, interprète judiciaire à Aïn-el-Arba.
Blanchet, entrepreneur de peinture à Oran.
Blanchot, inspecteur de la Voirie départementale à Oran.
Bloch, banquier à Mostaganem.
Blondel, contrôleur des Contributions directes à Oran.
Blondelle (Prosper), négociant à Saint-Denis-du-Sig.
Blum, professeur de philosophie au Lycée d'Oran.
Boissin, directeur de l'Ecole d'Eckmühl.
Bonnafous (Lucien), propriétaire à Aïn-Temouchent.
Bonnin de Sarrauton, vérificateur du service topographique à Oran.
Boozo, consul de Sa Majesté Britannique à Oran.
Borrelly, Conseiller de Préfecture en retraite, Oran.
Bossi, vicaire à Bel-Abbès.
Boué, entrepreneur de peinture à Oran.
Bouillon, ingénieur civil.
Bouty, contrôleur principal des Mines en retraite, Oran.
Boyer, président du Tribunal d'Orléansville.
Brégeat, médecin à Oran.
Breuille (de) Colonel, du 34e de Ligne à Mont de Marsan.
Brouard, Capitaine d'Infanterie à Gap.
Brunache, administrateur à Aïn-Fezza.
Brunel, géomètre principal.
Brunie (Jean), ingénieur civil à Oran.
Burgard, constructeur-mécanicien à Oran.
Cabanel, chef de gare à Perrégaux.
Cabrol, négociant à Oran.
Cachard (de), directeur des Contributions directes en retraite à Oran.
Cairol, photographe à Oran.
Canal, agent-voyer principal à Bel-Abbès.
Cardona, chancelier du consulat d'Espagne à Oran.

MM. CARLI, représentant de commerce à Oran.
CASTANIÉ, ingénieur en chef des Mines de Béni-Saf.
CAYLA (Emile), ingénieur à Oran.
CERCLE DE LA MOSQUÉE, à Oran.
CHABAUD (Camille), propriétaire à Aïn-Temouchent.
CHANCEL, ancien chef de bureau à l'Ouest Algérien à Oran.
CHANCOGNE (Ernest), à Arzew.
CHANDELIER (Marius), propriétaire du Café Riche à Oran.
CHAPPE, artiste-peintre à Oran.
CHEYLARD, chef de bataillon, en retraite à Alger.
CHOLET, directeur de la Cie de chemin de fer Ouest-Algérien, Oran.
CLARO, architecte à Oran.
CLAUSSE, directeur du Crédit Foncier et Agricole à Oran.
CLERC, ingénieur à l'Ouest-Algérien à Oran.
COLONNA, employé à la Direction des Postes à Oran.
CONSEIL MUNICIPAL d'Arzew.
CONSEIL MUNICIPAL de Bel-Abbès.
CONSEIL MUNICIPAL de Perrégaux.
CONSEIL MUNICIPAL de Relizane.
CONSEIL MUNICIPAL de Saint-Denis-du-Sig.
CONSEIL MUNICIPAL de Tlemcen.
COURCERAN, notaire honoraire à Mostaganem.
COURTINAT, avocat-défenseur à Oran.
COUSIN, chef de section du chemin de fer P.-L.-M. en retraite à Oran.
CURERAS, propriétaire à Lamoricière.
DAGNE, architecte à Oran.
DANIEL (Paul), négociant à Oran.
DELINON, directeur du gaz à Barcelone (Espagne).
DELPHIN, professeur à la Chaire Arabe d'Oran.
DELRIEU, pilote à Oran.
DEMAEGHT, conservateur du musée d'Oran.
DEMANGE, conducteur des Ponts et Chaussées à Saint-Denis-du-Sig.
DERRIEN, colonel, chef d'Etat-Major de la Division de Constantine.
DESSIRIER. général commt la Subdivision de Montauban.

MM. Dessoliers, propriétaire à Alger.
Doassans, rentier à Oran.
Douine, propriétaire à Frendah.
Duthier, receveur des Domaines à Mostaganem.
Duzan, maire à Saint-Leu.
Duzea, médecin à Oran.
Eclavy, représentant de commerce à Oran.
Eidenschenk, inspecteur d'Académie, Oran.
Emerat, négociant à Oran.
Etienne, député d'Oran, Paris.
Evjenth, vice-consul de Suède et Norwège à Oran.
Fabriès, médecin à Bel-Abbès.
Fabriès, pharmacien à Oran.
Falk, avocat à Oran.
Fauqueux, notaire à Tlemcen.
Fauran, vérificateur au service Topographique à Oran.
Faure, entrepreneur à Oran.
Faure, commissaire de police à Oran.
Félix, notaire à Saint-Cloud.
Feraud, ingénieur civil à Alger.
Flahaut, ingénieur à Oran.
Flamant, chargé de cours à l'Ecole des Sciences à Alger.
Fleury, maire d'Hennaya.
Forterre, instituteur à Sidi-Chami.
Fouque (Laurent), propriétaire à Oran.
Fourreau, explorateur, Paris.
François, propriétaire à Tlemcen.
Freixe, propriétaire à Oran.
Froget, propriétaire à Oran.
Gabarou, ingénieur civil à Oran.
Gachet (Paul), négociant à Oran.
Garoby, secrétaire général de la Préfecture d'Oran.
Gaucher, médecin de colonisation à Sidi-Chami.
Gauchet, instituteur à Oran.
Gavache (Henri), conducteur des travaux de la ville, Oran.
Gavarry (Xavier), vétérinaire sanitaire à Nemours.

MM. Gillot, professeur au Lycée d'Oran.
Girardot, lieutenant de Gendarmerie à Cannes.
Giraud (Alphonse), négociant à Oran.
Giraud (Edmond), avocat à Bel-Abbès.
Giraud (Hippolyte), avoué à Oran.
Giraud (Jules), négociant à Oran.
Gobert, pharmacien à Oran.
Godillot, notaire à Oran.
Gosselin, officier d'Administration des Subsistances.
Gramont, directeur du *Petit Africain* à Oran.
Grégoire, interprète judiciaire à Tenez.
Grivel, propriétaire à Saint-Denis-du-Sig.
Guérido, conseiller de Préfecture à Oran.
Guérin, propriétaire à Tlemcen.
Guglielmi, médecin à Oran.
Guy, inspecteur à la Cie Franco-Algérienne, à Arzew
Guyonie, inspecteur primaire à Oran.
Hadj-Hassan, conseiller général à Oran.
Hassan (Léon), négociant à Oran.
Hassan (Raphaël), avocat à Oran.
Heintz, imprimeur à Oran.
Henri, conducteur des Ponts et chaussées.
Hentschel, négociant à Oran.
Herson, colonel au 141e Régt d'Infanterie à Marseille
Illouz, interprète à Oran.
Israel, propriétaire à Oran.
Jacques, sénateur d'Oran.
Jacques (fils), avocat-défenseur à Oran.
Jacquot, juge suppléant au Tribunal d'Oran.
Jannet, directeur des Postes et Télégraphes à Oran.
Jarsaillon, propriétaire à Oran.
Jouane, entrepreneur à Oran.
Kermina, entrepreneur du port de Mostaganem.
Krieger, pasteur de l'Eglise évangélique à Oran.
Krumb, commis de préfecture à Oran.
Labadie, rédacteur de *l'Echo d'Oran*.
Lajonkaire, négociant à Salère-sur-Sambre (Belgique).
Lajoue, géomètre à Oran.

MM. LALLEMENT, président du Tribunal de Commerce à Oran.
LAPAINE, secrétaire général de la Préfecture de la Vendée.
LARGUIER, entrepreneur à Oran.
LARIOLLE (DE), propriétaire à Oran.
LEGUAY, chef de bataillon au 131e régiment d'Infanterie à Coulommiers.
LEMOINE, conducteur des travaux au chemin de fer P.-L.-M.
LESCURE (père), inspecteur de l'exploitation des chemins de fer à Oran.
LESCURE, médecin à Oran.
LICHTENSTEIN, propriétaire à Tlemcen.
LISBONNE, avocat-défenseur à Mostaganem.
LOGE MAÇONNIQUE de l'*Union Africaine* à Oran.
LOPÉO, inspecteur du Crédit Foncier à Oran.
LUPY, receveur municipal à Arzew.
MAHÉ, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Mascara.
MAILLOT, administrateur de la commune mixte de la Mékerra.
MANÉGAT, négociant à Oran.
MANTOS, contrôleur des Contributions diverses à Oran.
MARCHAND, chef d'escadrons en retraite à Tunis.
MARCHAND, directeur du Mont-de-Piété d'Oran.
MARQUET, lieutenant au 2e Régiment de Tirailleurs.
MASSA, maire de Mascara.
MASSOT, propriétaire à Oran.
MAYAUDON, notaire à Saint-Denis-du-Sig.
MERIEUL, constructeur-mécanicien à Oran.
MERLE, géomètre principal à Oran.
MERLÉ, consul d'Espagne à Tanger.
MHAMMED-BEN-RAHHAL, propriétaire à Nédromah.
MILSOM, propriétaire à Béni-Saf.
MISSAREL, greffier du Tribunal de Commerce à Oran.
MOISSON, avocat-défenseur à Oran.
MONBRUN, avocat à Oran.
MONBRUN, huissier à Oran.
MONCHATRE, chef du bureau du contrôle F.-A. à Arzew.
MONDOT, médecin à Oran.
MORGERA, propriétaire à Marseille.

MM. Moteley (Albert), propriétaire à El-Ançor.
Moulieras, professeur d'Arabe, Oran.
Moulin (Gustave), représentant de commerce à Oran.
Mugnier, arbitre de commerce à Oran.
Nelson-Chierico, directeur de la Banque de l'Algérie, Alger.
Nessler, marchand de bois de construction à Oran.
Nicolaï, lieutenant de port à Arzew.
Nogaro, entrepreneur à Tlemcen.
Noguier, interprète judicaire à Cassaigne.
Obertreiss, avocat à Oran.
Oliva, propriétaire à Bel-Abbès.
Ollivier, propriétaire à Bou-Tlélis.
Oudri, colonel du 2e Régiment Etranger.
Pallu de Lessert, avocat à Paris.
Paris, propriétaire à Relizane.
Pastorino, notaire à Relizane.
Pastre, agent-voyer principal à Aïn-Temouchent.
Patorni, interprète principal de l'Armée à Oran.
Pemartin, capitaine, chef du bureau Arabe de Tiaret.
Penet, chef d'escadron au 2e Régiment de Spahis.
Pequignot, directeur des Salines d'Arzew.
Perrier, imprimeur à Oran.
Playfair, consul général d'Angleterre à Alger.
Pock, employé des Postes et Télégraphes à Oran.
Poindrelle, capitaine commandant l'annexe de Saïda.
Poinssot, propriétaire à Paris.
Poirier, capitaine à Aïn-el-Hadjar.
Pottier, inspecteur du service financier du Crédit Foncier à Alger.
Pottier, notaire à Oran.
Pousseur, directeur du gaz à Oran.
Pouyer, entrepreneur à Oran.
Preire, receveur des Postes et Télégraphes à Oran.
Prevet, ingénieur à Paris.
Priou, propriétaire à Mostaganem.
Quartier (Jean), entrepreneur à Arzew.
Quiévreux (fils), propriétaire à Saint-Lucien.

MM. RECLUS (Onésime), géographe à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

RENARD, directeur de l'Ecole Karguentah à Oran.

RÉUNION DES OFFICIERS, à Oran.

ROCHEFORT (DE), agent principal de la Compagnie Transatlantique à Oran.

ROQUE, pharmacien à Oran.

ROUBIÈRE, propriétaire à Bel-Abbès.

ROUIRE, avoué à Marseille.

RUFF, professeur au Lycée d'Oran.

SABATIER, avocat-défenseur à Tlemcen.

SAINT-GERMAIN, député d'Oran.

SAJOUS, géomètre à Oran.

SANDRAS, médecin à Oran.

SARTIN, greffier au Tribunal Civil d'Oran.

SCHILD, propriétaire à Sebdou.

SECRÉTARIAT DE L'EVÊCHÉ.

SÉPULCRE (abbé), aumônier de l'hôpital civil à Oran.

SOLARI, maire de Saïda.

SOUIN, capitaine en retraite à Marnia.

SPRÉAFICO, médecin à Oran.

STEPHANOPOLI, conseiller de préfecture à Oran.

SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE d'Oran.

SUZARINI, médecin à Arzew.

TABARY, inspecteur des Douanes.

TANDONNET, avocat à Oran

TARTAVEZ, officier d'Administration principal en retraite à Oran.

THÉUS, négociant à Oran.

TIXADOR, chef de gare à l'Hillil.

TOMMASINI, médecin à Oran.

TOURNOUX, receveur principal des Postes en retraite à Oran.

TOUZET, négociant à Oran.

TRIDON, commandant de gendarmerie à Perpignan.

TROTABAS, lieutenant de vaisseau en retraite à Paris.

TUROT, maire de Saint-Denis-du-Sig.

ULHMANN, médecin à Mascara.

VALLOIS, maire d'Arzew.

MM. VAUVILLIERS, contrôleur principal des Contributions directes à Oran.

VARNIER, sous-préfet à Bel-Abbès.

VIENOT, propriétaire à Oran.

VIVIANI, avocat à Bel-Abbès.

VOGLEY, consul de Belgique à Oran.

WALHEN, employé au chemin de fer ottoman à Beyrouth (Syrie).

WINKLER, capitaine au 9e escadron du Train des équipages militaires.

WOLTERS, chef de dépôt de l'Ouest-Algérien à Bel-Abbès.

Ximenes, administrateur de la commune mixte de Mascara.

ZIMMERMANN, directeur du *Charivari Oranais* à Oran.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

ALGER. — Ecole supérieure des lettres.

ALGER. — Société historique.

AUTUN. — Société éduenne.

BÔNE. — Académie d'Hippone.

BORDEAUX. — Société de Géographie commerciale.

CONSTANTINE. — Société archéologique.

DAX. — Société de Borda.

DOUAI. — Société de géographie.

GAP. — Société d'Études des Hautes-Alpes.

LE HAVRE. — Société de Géographie.

LILLE. — Société de Géographie.

LORIENT. — Société de Géographie.

LYON. — Société de Géographie.

MARSEILLE. — Société de Géographie.

MONTPELLIER. — Société Languedocienne de Géographie.

NANCY. — Société de Géographie de l'Est.

NANTES. — Société commerciale de Géographie.

PARIS. — Société de Géographie.

PARIS. — Société de Géographie commerciale.

PARIS. — Société des Etudes coloniales et maritimes.

PARIS. — Revue Géographique internationale.

PARIS. — Le Tour du monde.

PARIS. — Journal des Colonies et Protectorats.

PARIS. — Revue Coloniale.

PARIS. — Association Philotechnique.

PARIS. — Société Nationale des antiquaires de France.

PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques.

ROCHEFORT. — Société de Géographie.

ROUEN. — Association des anciens Élèves des Ecoles supérieures du commerce et de l'industrie.

SAIGON. — Société des Etudes Indo-Chinoises.

SAINT-DIÉ. — Société philomatique.

TOULOUSE. — Société de Géographie.

TOURS. — Société de Géographie.

TUNIS. — Institut de Carthage.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Manchester Geographical Society.

BELGIQUE. — Société Géographique belge à Bruxelles.

BELGIQUE. — Société de Géographie d'Anvers.

BRÉSIL. — Société de Géographie de Rio-Janeiro.

CANADA. — The Canadian institute, Toronto.

ECOSSE. — The scottish géographical magazine d'Edimbourg.

EGYPTE. — Société Khédiviale de Géographie du Caire.

ESPAGNE. — Société de Géographie de Madrid.

GUATEMALA. — Sociedad guatematoca de Ciencias.

HOLLANDE. — Société de Géographie d'Amsterdam.

HONGRIE. — Société hongroise de Géographie de Budapest.

MEXIQUE. — Société scientifique « Antonio Alzate » de Mexico.

PORTUGAL. — Société de Géographie de Lisbonne.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Académie nationale des sciences de Cordoba.

RUSSIE. — Société impériale de Géographie à Saint-Pétersbourg.

RUSSIE. — Section impériale d'Archéologie à Saint-Pétersbourg.

RUSSIE. — Société de Géographie d'Helsingfors.

SUISSE. — Société de Géographie de Berne.

SUISSE. — Société de Géographie de Saint-Gall.

SUISSE. — Société de Géographie de Neufchâtel.

SUISSE. — *Le Globe,* organe de la Société de Géographie de Genève.

LES BENI-ISGUEN (MZAB)

Essai sur leur Dialecte et leurs Traditions populaires

PAR

AUGUSTE MOULIÉRAS

Professeur à la Chaire de Langue et de Littérature arabes, à Oran

INTRODUCTION

Les *At-Iesdjen*, appelés par les Arabes *Beni-Isguen*, font partie de la petite confédération berbère des Beni-Mzab, qui, en novembre 1882, a été définitivement annexée au département d'Alger. Actuellement, la ville des Beni-Isguen a environ six mille habitants ; elle est située, comme El-Atef, Bou-Noura, Melika et R'ardaya, dans une sorte de cirque de 18 kilomètres de long sur deux de large que coupe l'oued Mzab. Elle formait autrefois, comme ses sœurs les six autres villes du Mzab, une petite république indépendante, ne vivant pas toujours en bonne intelligence avec ses confédérées, notamment avec Melika, dont elle secoua le joug à une époque qu'on ne saurait déterminer avec le seul secours des traditions populaires (1).

Ces discordes de l'époque de l'indépendance entre ces sectaires abadhites qu'une même foi, une même origine et des périls communs auraient dû cependant réunir en une confrérie une et indivisible, font place, depuis l'annexion française, à un commencement d'individualisme fort menaçant pour les intransigeantes doctrines ouhabites. La vieille solidarité mzabite ne résistera pas au contact de la civilisation moderne ; malgré sa prétention à l'immobilité, cette association de puritains musulmans évolue lentement. Elle cherche une direction ; c'est à la France à la lui donner.

A l'époque où parut le remarquable travail de M. René Basset, sur la *Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued Rir'* (2), je venais d'achever un essai de grammaire mzabite basée sur le dialecte des Beni-Isguen. En rapprochant cet essai de l'ouvrage du grand berbérologue, j'ai relevé d'importantes divergences dialec-

(1) Voir plus loin la légende intitulée « Les Beni-Isguen ennemis de Melika ».
(2) Paris. 1893. In-8°. LEROUX, éditeur.

tales entre l'idiome de R'ardaya et de Melika, dont s'est occupé M. R. Basset, et le dialecte des Beni-Isguen. Ces différences méritent d'être signalées et de figurer parmi les matériaux qui s'amassent lentement en vue de la future grammaire comparée des Dialectes berbères.

Dans le chapitre que j'ai consacré aux verbes, j'ai essayé de les diviser en réguliers et irréguliers ; je soumets au jugement des personnes compétentes le procédé très simple dont je me suis servi pour arriver à ce résultat.

La numération mzabite, qui représente l'ancienne numération berbère oubliée par la plupart des groupes qui parlent encore cette langue, a été l'objet d'une longue mention.

On pourrait faire un gros ouvrage sur le seul *argot mzabite*, car les indigènes de cette singulière petite confédération berbère ont un langage conventionnel, uniquement composé de tropes, qu'ils emploient pour ne pas être compris des étrangers. C'est sur l'argot géographique que je me suis appesanti le plus.

Les Traditions populaires qui terminent l'ouvrage ont trait, la plupart, aux Mzabites et à leur pays. La moisson eût été plus abondante si les Mzabites n'étaient pas si rares à Oran. Je n'ai pu trouver ici qu'un seul individu du nom de Mousa, originaire des Beni-Isguen, exerçant au Village-Nègre le métier d'étuviste. Complètement illettré, mais d'une intelligence assez éveillée, cet homme n'a pas tardé à comprendre que mes travaux n'avaient d'autre but que l'intérêt de la Science et il m'a facilité l'étude de sa langue avec une patience et un dévouement remarquables.

Les imprimeries oranaises étant dépourvues des caractères arabes destinés à représenter les consonnes *tch*, *j* et *g*, si fréquentes en mzabite, je ne donne qu'une seule transcription en caractères latins ; c'est celle de MM. Hanoteau et R. Basset que j'ai déjà adoptée du reste dans de précédents travaux sur le dialecte zouaoua.

Oran, le 8 Décembre 1894.

AUGUSTE MOULIÉRAS.

LES BENI-ISGUEN (MZAB)

Leur Dialecte et leurs Traditions populaires

PREMIÈRE PARTIE

DIALECTE DES AT-IESDJEN

CHAPITRE PREMIER

Remarques sur les mots *zenatia*, *touggôubant* et *touggr'arsant*

At-Iesdjen (Beni-Isguen en arabe, parce que le *dj* et le *j* mzabites correspondent au *g* des Zouaouas et des Arabes algériens [1]), signifie les *gens de la moitié* ou *du milieu*.

Les At-Iesdjen appelent leur idiome *touggôubant* et prétendent que le terme de *zenatia* ne lui convient nullement. Ils disent, les ignorants du moins, que les musulmans de langue arabe ont appliqué à leur langue cette dénomination injurieuse (*zenatia*, suivant eux, voulant dire *adultère !*), dans le seul but d'exciter encore davantage contre eux la haine des orthodoxes fanatiques. Eloignés du Mar'rib [2], les Beni Isguen ignorent, sans doute, l'existence des tribus zénatiennes, dont l'idiome, appelé *zenatia*, constitue l'un des principaux dialectes berbères. Il n'y a d'ailleurs aucune analogie entre le radical arabe زنا fut. يزني et le mot berbère زناتة. dont l'étymologie et la signification restent à déterminer.

Le mot de *zenatia*, sonnant fort mal aux oreilles des Mzabites, est remplacé généralement par l'un des termes suivants : *touggôubant* ou *touggr'arsant*, à propos desquels il est nécessaire de donner quelques explications.

---

(1) Cf. R. Basset. Zenatia du Mzab pp. 1 et 2 (le *dj* et le *j*).

(2) Les Arabes du nord-ouest de l'Afrique appelent *toujours* le Maroc *El-R'arb*. De très rares savants et quelques pédants, lui donnent de *temps en temps* le nom de *El-Mar'rib* (avec un *i*). Mais *jamais* on ne prononce *El-Mar'reb* ou *Maghreb* (avec un *e*), mot qui signifie uniquement «*moment du coucher du soleil*». — Je donnerai de plus amples renseignements à ce sujet dans mon prochain ouvrage «*Voyages dans les parties inconnues du Maroc*».

تـو فـعـو بـا نـت *Touggoûbant* correspond à l'arabe بنات العبانة ou موليات العبّانة c'est-à-dire : *filles ou possesseuses du âban*. Aban, qui est évidemment une altération de l'arabe algérien عبّانة (*âbbana*) (1), désigne en mzabite *une pièce d'étoffe de laine de 12 coudées de long et de 4 ou 5 de large.*

Les femmes mzabites excellent à fabriquer ces étoffes que leurs maris vendent aux Arabes pour leurs femmes qui s'en font des espèces de h'aïks.

Tougg ôubant est donc composé de deux mots :

1° *Tougg*, mot berbère signifiant « possesseuses, filles de » féminin pluriel de *at* « enfants, gens de » ;

2° *ôubant* féminin singulier de *âban*, pluriel *iôuban* « longue pièce d'étoffe de laine », mot arabe du dialecte algérien légèrement altéré, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

Une femme mzabite s'appelle aussi *tougg ôubant ;* au pluriel *tougg ôubanin ;* un mzabite *ougg ôuban*, pluriel *at iouban*.

La langue mzabite est désignée également sous le nom de *touggr'arsant*, c'est-à-dire بنت الغيام On appelle en arabe الغيام et en mzabite *ir'ars m*, *les fils de la chaîne entre lesquels le tisserand fait courir sa navette.*

Tougg ir'arsant signifierait donc موليات ou بنات الغيا « possesseuses des fils de la chaîne entre lesquels la navette passe », ou, pour mieux dire « les tisseuses par excellence ».

Il s'agit ici de la fabrication du *âban* que les femmes des Beni-Mzab fabriquent seules à l'exclusion, dit-on, de toutes les autres femmes du monde musulman.

Les Mzabites ont deux noms :

MASCULIN SINGULIER		MASCULIN PLURIEL	
ougg ôubàn	un Mzabite.	*at iôubau*	des Mzabites.
ougg r'arsan	id.	*at ir'arsan*	id.
FÉMININ SINGULIER		**FÉMININ PLURIEL**	
tougg ôubant	une Mzabite.	*tougg ôubanin*	des Mzabites.
tougg r'arsant	id.	*tougg r'arsanin*	id.

(1) Espèce de blouse de laine.

CHAPITRE II

Pronoms isolés (1)

PLURIEL

1re pers. c. *nechnin* nous. Ex. : *nechnin nous ed.* Nous, nous sommes venus

2e pers. m. *chetchouim* vous. Ex. . *tousim chetchouim.* Vous (h), vous êtes venus.

2e pers. f. *chetchouimet* vous. Ex. : *chetchouimet tousimt ed.* Vous (f), vous êtes venues.

3e pers. f. *netninet* elles. Ex. : *netninet ousint ed.* Elles, elles sont venues.

Pronoms affixes complément d'un nom

SINGULIER

2e pers. m. *etch*, de toi (h). Ex. : *taddart etch,* la maison de toi (ta maison).

2e pers. f. *ennem*, de toi (f). Ex. : *taddart ennem*, la maison de toi (ta maison).

PLURIEL

1re pers. c. *enner'* de nous. Ex. : *taddart enner'*, la maison de nous (notre maison).

2e pers. m. *ououm,* de vous (h). Ex. : *taddart ououm,* la maison de vous (votre maison).

Pronoms affixes employés avec une préposition

2e pers. m. s. *iatch,* à toi.

2e pers. m. pl. *iaoum, aoum,* à vous.

2e pers. f. pl. *iatchemt, atchemt, iaoumt, aoumt,* à vous.

Pronoms affixes compléments d'un verbe

3e pers. f. s. *t, tet.* Ex. : *Itchi t* ou *itchi tet,* il l'a mangée.

2e pers. m. pl. *oum.* Ex. : *inr'a oum,* il vous a tués.

2e pers. f. pl. *tchemt, aoumt.* Ex. : *Ir'res tchemt* ou *aoumt,* il vous a égorgées.

(1) Les *lacunes* de ce chapitre indiqueront qu'il n'y a aucune différence entre le dialecte des Beni Isguen et celui de R'ardaya et de Melika, pour lequel il sera nécessaire de consulter la *Zénatia du Mzab* et le *Manuel de langue Kabyle* de M. R. BASSET.

Pronoms et adjectifs démonstratifs (êtres ou objets rapprochés)

Ou et *enni* s'emploient indifféremment pour les êtres et objets rapprochés. Toutefois, après les mots indiquant une époque, *ou* désigne la plus rapprochée et *enni* la plus éloignée.

Ex. : *iis ou, iis enni,* ce cheval-ci.
Tamet't'out ou, tamet't'out enni, cette femme-ci.
irdjazen ou, irdjazen enni, ces hommes-ci.
tisednan ou, tisednan enni, ces femmes-ci.
ass ou, ce jour-ci, aujourd'hui.
ass enni, ce jour-là, l'autre jour.
asouggas ou, cette année-ci.
asouggas enni, cette année là, l'autre année, l'année dernière.

ouenni, ceci, celui-ci.
tenni, ceci, celle-ci.
inennou, inenni, ceux-ci.
tinennou, tinenni, celles-ci.

Pronoms et adjectifs démonstratifs (êtres ou objets éloignés)

innat celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là, cela.

Ex. : *ardjaz innat,* cet homme-là.
irdjazen innat, ces hommes-là.
tamet't'out innat, cette femme-là.
tisednan innat, ces femmes-là.

Pronoms démonstratifs sujets

SINGULIER

masc. *ououni,* celui-ci, ceci. Ex. : *ououni ir'res ouar,* celui-ci a égorgé un lion.

masc. *ouinnat,* celui-là, cela. Ex. : *Ouinnat ir'res oufritch,* celui-là a égorgé un mouton.

fém. *touni, tenni,* celle-ci. Ex. : *Touni* ou *tenni ter'res oufritch,* celle-ci a égorgé un mouton.

fém. *tinnat,* celle-là. Ex. : *Tinnat ter'res oufritch,* celle-là a égorgé un mouton.

PLURIEL

masc. *inennou,* ceux-ci. Ex. : *inennou enr'in ouar,* ceux-ci ont tué un lion.

masc. *ininnat*, ceux-là. Ex. : *ininnat enr'in ouar*, ceux là ont tué un lion.

fém. *tinennou*, celles-ci. Ex. : *tinennou enr'int ouar*, celles-ci ont tué un lion.

fém. *tininnat*, celles-là. Ex. : *tininnat enr'int ouar*, celles-là ont tué un lion.

Pronoms relatifs

i que, qui, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, etc.

Ex. : *Ardjaz i regber'*, l'homme que j'ai vu.

Tamet't'out i regber', la femme que j'ai vue.

Celui qui *ouinni*. Ceux qui *inenni*. Celle qui *tenni*. Celles qui *tinenni*.

Pronoms et adjectifs indifinis

ain enni, quoi que, quelle que soit la chose que.

Ex. : *ain enni r'as tinid oul ittir' aoual etch*, quoi que tu lui dises, il ne te croira pas.

masc. *mennaou*, quelques. Ex. : *mennaou irdjazen ousin d*, quelques hommes vinrent.

fém. *mennaout*, quelques. Ex. : *mennaout tisednan ousint ed*, quelques femmes vinrent.

Bessi, peu, un peu. Ex. : *Aoui d bessi ouaman*, apporte-moi un peu d'eau.

Ainni, ce que *(ain enni)*. Ex. : *our idjdji ainni as ennir'*, il n'a pas fait ce que je lui ai dit.

m. et f. *Ain illan*, quel qu'il soit (m. à m. ce qui étant). Ex. : *Ain illan aoui t id*, quel qu'il soit, apporte-le.

masc. *Koull* (1) *iggen*, chacun. Ex. : *Koull iggen r'ers alom*, chacun a un chameau.

fém. *Koull igget*, chacune. Ex. : *Koull igget r'ers alom*, chacune a un chameau.

masc. *iggen* un, quelqu'un.

fém. *igget* une, quelqu'une.

elbaâdh (2) *en tittchal*, quelquefois.

masc. *oula d iggen*, aucun, personne.

fém. *oula d igget*, aucune, personne.

---

(1) De l'arabe كُلّ

(2) De l'arabe بعض précédé de l'article ال

SINGULIER

1re pers. c. *ennech iman iouk,* moi-même.
2e pers. m. *chetch iman etch,* toi-même.
2e pers. f. *chemmi iman ennem,* toi-même.
3e pers. m. *netta iman es,* lui-même.
3e pers. f. *netteha iman es,* elle même.

PLURIEL

1re pers. c. *nechnin, ennechnin iman enner',* nous-mêmes.
2e pers. m. *chetchouim, iman ououm,* vous-mêmes.
2e pers. f. *chetchmitin, chetchouimet iman entchemt,* vous-mêmes.
3e pers. m. *netni iman ennessen,* eux-mêmes.
3e pers. f. *netnitint iman ennesent,* elles-mêmes.

SINGULIER

masc. *andou ounni,* voici, voilà. Ex. : *andou ounni d iis iouk,* voici mon cheval.
fém. *anet't'ou, antenni, antounni,* voici, voilà. Ex. : *anet't'ou tr'alt iouk,* voici ma jument.

PLURIEL

mas. *andinnou,* voici, voilà. Ex. : *andinnou d ilman iouk,* voici mes chameaux.
fém. *antinnou,* voici, voilà. Ex. : *antinnou tilmin iouk,* voici mes chamelles.

Pronoms interrogatifs

1. *oui, manain,* qui ? Ex. : *oui* ou *manain innan* ? qui a dit ? *oui* ou *manain ir'ersen oufritch*? qui a égorgé le mouton ?
2. *batta,* que ? quoi ? Ex. : *batta inna* ? qu'a-t-il dit ? *batta idjdjou* ? qu'a-t-il fait ?
3. *i oui, i manain,* à qui ? Ex. : *i oui* ou *i manain tzenzed oufritch* ? a qui as-tu vendu le mouton ?
4. *mani, r'el manain,* chez qui ? Ex. : *mani* ou *r'el manain ichchou*? chez qui a-t-il mangé ?
5. *maâ*[1] *manain,* avec qui ? Ex. : *maâ manain id idouel* ? avec qui est-il retourné ?

---

(1) De l'arabe مع

6. *s batta*, avec quoi ? Ex. : *s batta it iouet*? avec quoi l'a-t-il frappé ?
7. *mimi*, pourquoi ? Ex. : *mimi in'rou ouar*? pourquoi a-t-il tué le lion ?

On dit, on raconte, on prétend, se rendent par *ennan* ou *k'aren*.

CHAPITRE III

Verbes réguliers

Tous les verbes, *commençant et finissant par une consonne*, m'ont paru être réguliers, c'est-à-dire qu'ils se conjuguent au *passé* comme au *futur*. Ceux qui commencent par *i*, *a*, *e* *prosthétiques* et se terminent par une consonne me paraissent également réguliers. Ex. : *rar*, jouer ; *zoun*, partager ; *sell*, entendre ; *sekrem*, cacher ; *setchen*, indiquer ; *zenz*, vendre ; *soudjdjem*, espérer ; *touaref*, être grillé ; *snououkheb*, percer ; *segnouni*, rouler ; *serer'*, allumer ; *essouf*, mouiller ; *entef*, plumer ; *ettes*, enlever ; *ergeb*, voir ; *er'res*, égorger ; *idjour*, marcher lentement ; *enkel*, planter ; *iredh*, s'habiller ; *irid*, être propre ; *izzer*, devancer ; *izedh*, mesurer ; *immouejjej*, être sourd, etc. ; tous ces verbes sont réguliers.

Conjugaison du verbe régulier *rar* (jouer)

(Verbe commençant et finissant par une consonne)

IMPÉRATIF

SINGULIER

2e pers. c. *rar* joue (racine du verbe).

PLURIEL

2e pers. m. *raret* jouez.
2e pers. f. *raremt* jouez.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re pers. c. *rarer'* j'ai joué.	*ad rarer'* je jouerai. (1)
2e pers. c. *trared* tu as joué.	*at trared* tu joueras.
3e pers. m. *irar* il a joué.	*ad irar* il jouera.
3e pers. f. *trar*, elle a joué.	*at trar* elle jouera.

(1) La particule *ad* qui, par raison euphonique devient *at* et *an*, indique le futur.

PLURIEL	PLURIEL
1re pers. c. *nrar* nous avons joué.	*an nrar* nous jouerons.
2e pers. m. *trarem* vous avez joué.	*at trarem* vous jouerez
2e pers. f. *traremt* vous avez joué.	*at traremt* id.
3e pers. m. *raren* ils ont joué.	*ad raren* ils joueront.
3e pers. f. *rarent* elles ont joué.	*ad rarent* elles joueront.

Conjugaison du verbe régulier *er'res* (égorger)

(Verbe commençant par un élif prosthétique et finissant par une consonne)

IMPÉRATIF

SINGULIER

2e pers. c. *er'res*, égorge (racine du verbe).

PLURIEL

2e pers. m. *er'reset*, égorgez.

2e pers. f. *er'resemt* id.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re pers. c. *er'reser'* j'ai égorgé.	*ad er'reser'* j'égorgerai.
2e pers. c. *ter'resed* tu as égorgé.	*at ter'resed* tu égorgeras.
3e pers. m. *ir'res* il a égorgé.	*ad ir'res* il égorgera.
3e pers. f. *ter'res* elle a égorgé.	*at ter'res* elle égorgera.
PLURIEL	PLURIEL
1re pers. c. *ner'res* nous avons égorgé.	*an ner'res* nous égorgerons.
2e pers. m. *ter'resem* vous avez égorgé.	*at ter'resem* vous égorgerez.
2e pers. f. *ter'resemt* vous avez égorgé.	*at ter'resemt* id.
3e pers. m. *er'resen* ils ont égorgé.	*ad er'resen* ils égorgeront.
3e pers. f. *er'resent* elles ont égorgé.	*at ter'resent* elles égorgeront

CHAPITRE IV

Verbes irréguliers (modification initiale)

(commençant par *a* non prosthétique)

Me paraissent être irréguliers *presque tous les verbes commençant par un* A *non prosthétique*. Les verbes de cette catégorie changent au passé cet *a* en *ou*. Au futur ils sont toujours réguliers.

Conjugaison du verbe irrégulier *aker* (dérober)

(Verbe commençant par un *a* non prosthétique)

IMPÉRATIF

SINGULIER

2e pers. c. *aker,* dérobe (racine du verbe)

PLURIEL

2e pers. m. *akeret,* dérobez.
2e pers. f. *akeremt,* id.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re p. c. *oukerer',* j'ai dérobé.	*ad akerer',* je déroberai.
2e p. c. *toukered,* tu as dérobé.	*at takered,* tu déroberas.
3e p. m. *iouker,* il a dérobé.	*ad iaker,* il dérobera.
3e p. f. *touker,* elle a dérobé.	*at taker,* elle dérobera.
PLURIEL	PLURIEL
1re p. c. *nouker,* nous avons dérobé	*an naker,* nous déroberons.
2e p. m. *toukerem,* vous avez dérobé.	*at takerem,* vous déroberez.
2e p. f. *toukeremt,* id.	*at takeremt,* id.
3e p. m. *oukeren,* ils ont dérobé.	*ad akeren,* ils déroberont.
3e p. f. *oukerent,* elles ont dérobé.	*ad akerent,* elles déroberont.

Conjuguez de même *ali* monter, *aoui* apporter, *aouodh* arriver, *aref* griller, *atef* entrer, *azen* envoyer, *adjem* puiser, *asem* être envieux, jaloux ; *ari* écrire, *aber* bouillir.

Verbes irréguliers (modification initiale et finale)

(commençant par *e* non prosthétique, *la dernière radicale étant redoublée*)

Les verbes de cette catégorie sont irréguliers. Ils suivent en général l'une des deux conjugaisons suivantes où sont indiquées les variations qu'ils éprouvent au passé seulement, le futur étant toujours régulier.

Conjugaison de Verbes irréguliers

(commençant par *e* non prosthétique, *la dernière radicale étant redoublée*)

1er type (1). **Verbe *edjdj*** (faire).

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re pers. c. *edjdjir'* j'ai fait.	*ad edjdjer'* je ferai.
2e pers. c. *tedjdjid* tu as fait.	*at-djdjed* tu feras.
3e pers. m. *idjdjou* il a fait.	*ad iedjdj* il fera.
3e pers. f. *tedjdjou* elle a fait.	*atedjdj* elle fera.
PLURIEL	PLURIEL
1re pers. c. *nedjdjou* nous avons fait.	*au nedjdj* nous ferons.
2e pers. m. *tedjdjdim* vous avez fait.	*atedjdjem* vous ferez.
2e pers. f. *tedjdjimt* vous avez fait.	*atedjdjemt* vous ferez.
3e pers. m. *edjdjin* ils ont fait.	*ad edjdjen* ils feront.
3e pers. f. *edjdjint* elles ont fait.	*ad edjdjent* elles feront.

IMPÉRATIF

edjdj fais ; *edjdjet* faites (masculin) ; *edjdemt* faites (féminin).

---

(1) Très commun.

2e type (1) **Verbe *ejj*** (abandonner)

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re p. c. *ejjir'* j'ai abandonné.	*ad ejjer'* j'abondonnerai.
2e p. c. *tejjid* tu as abandonné.	*atejjed* tu abandonneras.
3e p. m. *iejj* il a abandonné.	*ad iejj* il abandonnera.
3e p. f. *tejj* elle a abandonné.	*atejj* elle abandonnera.
PLURIEL	PLURIEL
1re p. c. *nejj* nous avons abandonné.	*au nejj* nous abandonnerons.
2e p. m. *tejjim* vous avez abandonné.	*atejjem* vous abandonnerez.
2e p. f. *tejjimt* id.	*atejjemt* id.
3e p. m. *ejjin* ils ont abandonné.	*ad ejjen* ils abandonneront.
3e p. f. *ejjint* elles ont abandonné.	*ad ejjent* elles abandonneront.

IMPÉRATIF *ejj* abandonne ; *ejjet* abandonnez (masc.) *ejjemt* abandonnez (fém.)

Conjuguez sur le 1er type (*edjdj* faire) les verbes *echch* manger ; *err'* (2) être brûlé ; *eçç* rire ; *err* rendre ; *ezdh* (2) moudre ; *enr'* (2) tuer ; *erdh* (2) péter ; *ouch* (2) donner.

Verbes irréguliers (modification interne)

Les verbes qui ont un *a* avant la dernière radicale, cet *a* étant précédé d'une lettre redoublée, changent cet *a* en *ou* au passé. Ex. : *ellaz* avoir faim.

IMPÉRATIF *ellaz, ellazet, ellazemt.*

PASSÉ SING. *ellouzer' tellouzed, illouz, tellouz..*

Id. PLUR. *nellouz, tellouzem, tellouzemt, ellouzen, ellouzent.*

Conjuguez de même *ennam* être habitué ; *effad* avoir soif ; *echchar* remplir ; *ejjall* jurer.

---

(1) Très rare. (2) Exception à noter.

CHAPITRE V

Verbes doublement irréguliers

Je n'en ai remarqué que de deux sortes : 1° ceux terminés par *a*, *tous d'origine arabe* ; 2° ceux commençant par *a* suivi d'une seule consonne et les verbes *ini* et *ili*.

Conjugaison d'un verbe arabe terminé par *a*

Verbe *ehoua* descendre (de l'arabe هوى s'abîmer)

IMPÉRATIF

SINGULIER

2e p. c. *ehoua* descends (racine du verbe.

PLURIEL

2e p. m. *ehouat* descendez.

2e p. f. *ehouatemt* id.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re p. c. *ehouir'* je suis descendu.	*ad ehouir'* je descendrai.
2e p. c. *tehouid* tu es descendu	*at tehouid* tu descendras.
3e p. m. *ihoua* il est descendu.	*ad ihoua* il descendra.
3e p. f. *tehoua* elle est descendue	*at tehoua* elle descendra.
PLURIEL	PLURIEL
1re p. c. *nehoua* nous sommes descendus.	*au nehoua* nous descendrons.
2e p. m. *tehouim* vous êtes descendus.	*at tehouim* vous descendrez.
2e p. f. *tehouimt* vous êtes descendues.	*at tehouimt* vous descendrez.
3e p. m. *ehouan* ils sont descendus	*ad ehouan* ils descendront.
3e p. f. *ehouant* elles sont descendues.	*ad ehouant* elles descendront.

On voit que l'*a* final de l'impératif disparaît *au passé* et, chose extraordinaire, *au futur*, aux 1res et 2es pers. du singulier et aux 2es pers. du pluriel pour ne reparaître qu'aux 3es pers. du singulier et du pluriel et à la 1re pers. du pluriel.

Conjuguez de même *ouat't'a* descendre (synonyme du précédent) ; *oudha* tomber et *erkha* être malade, les deux premiers empruntés à l'arabe وطى et le dernier à رخي

Les autres verbes arabes sont presque toujours réguliers dans le dialecte des Beni-Isguen. Ex. : *eh'ma* être chaud (حمى) ; *egdhâ* marcher (قطع) ; *esrah'* paître (سرح) ; *eçbor'* teindre (صبغ) ; *eslekh* écorcher (سلخ) ; *eçlah'* faire la paix (صلح) ; *edhâf* être faible (ضعف) ; *elha* être occupé (لها) etc., tous réguliers.

Conjuguez également sur *ehoua* descendre *sehoua* faire descendre. Le verbe berbère *ezoua* (partir, aller) est régulier.

Conjugaison d'un verbe commençant par *a* suivi d'une seule consonne

Verbe *af* trouver

IMPÉRATIF, SINGULIER. — 2e p. c. *af* trouve (racine du verbe)
PLURIEL. — 2e p. m. *afet* trouvez.
ID. — 2e p. f. *afemt* id.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re p. c. *oufir'* j'ai trouvé.	*ad afer'* je trouverai.
2e p. c. *toufid* tu as trouvé.	*at tafed* tu trouveras.
3e p. m. *ioufou* il a trouvé.	*ad iaf* il trouvera.
3e p. f. *toufou* elle a trouvé.	*at taf* elle trouvera.
PLURIEL	PLURIEL
1re p. c. *noufou* nous avons trouvé	*au naf* nous trouverons.
2e p. m. *toufim* vous avez trouvé	*at tafem* vous trouverez.
2e p. f. *toufimt* vous avez trouvé	*at tafemt* vous trouverez.
3e p. m. *oufin* ils ont trouvé.	*ad afen* ils trouveront.
3e p. f. *oufint* elles ont trouvé	*ad afent* elles trouveront.

Cet exemple montre que les verbes commençant par *a* suivi d'une seule consonne ont une double irrégularité au passé : 1° l'*a* initial se change en *ou* comme dans les verbes commençant par un *a* non prosthétique (Cf., Chap. IV, verbe *aker*

dérober) ; 2° le son *i* suit le radical aux 1re et 2e pers. du singulier et à toutes celles du pluriel, sauf à la 1re ; le son *ou* suit le radical à la 3e pers. masc. et fém. du singulier et à la 1re du pluriel ; sous ce rapport, le verbe *af* suit également la conjugaison du verbe *edjdj* (faire), ci-dessus indiquée. *ar'* (prendre) se conjuge comme *af* (trouver).

Le verbe *as* (venir) est aussi doublement irrégulier, mais il se conjugue d'une manière particulière. Ex :

IMPÉRATIF. *as*, *aset*, *asemt*.

AORISTE PASSÉ SINGULIER. *ousir'*, *tousid*, *ious*, *tous*.

PLURIEL. *nous*, *tousim*, *tousimt*, *ousin*, *ouisnt*.

Le futur est régulier. Ex. *ad aser'*, *at tasedh*, *ad ias*, *etc.*

Conjugaison des verbes *ili* (être) et *ini* (dire)

Tous deux étant d'un emploi fréquent, j'en donne la conjugaison qui fera suffisamment ressortir leur double irrégularité au passé.

Verbe *ili* (être) et remarque sur ses synonymes *ittour'* et *lakir'*.

IMPÉRATIF SINGULIER. 2e pers. c. *ili* sois.

PLURIEL. 2e pers. m. *ilit* soyez.

2e pers. f. *ilimt* soyez.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re pers. c. *ellir'* j'étais.	*ad ilir'* je serai.
2e pers. c. *tellid* tu étais.	*at tilid* tu seras.
3e pers. m. *illa* il était,	*ad iili* il sera.
3e pers. f. *tella* elle était.	*at tili* elle sera.
PLURIEL	PLURIEL
1re pers. c. *nella* nous étions.	*an nili* nous serons.
2e pers. m. *tellim* vous étiez.	*at tilim* vous serez.
2e pers. f. *tellimt* id.	*at tilimt* id.
3e pers. m. *ellan* ils étaient.	*ad ilin* ils seront.
3e pers. f. *ellant* elles étaient.	*ad ilint* elles seront.

Une remarque curieuse s'impose au sujet du verbe *ili* (être) et son synonyme *ittour'* (il a été, il fut). Ce dernier n'est employé qu'au *prétérit*, et n'a, par conséquent, ni *impératif*, ni *présent*, ni *futur*. *Ili* (être) est employé au contraire à tous les temps.

Exemples sur les verbes *ittour'* (il fut, il était), et *ili* (être).

Ex. :			
Hier j'étais malade.			*as ennat ettour'er' erkhir'.*
id.	(avec *ili*)	id.	*ellir' erkhir'.*
Hier tu étais malade.		id.	*tettour'ed terkhid.*
id.		id.	*tellid terkhid.*
Hier il était malade.		id.	*ittour' irkha.*
id.		id.	*illa irkha.*
Hier elle était malade.		id.	*tettour' terkha.*
id.		id.	*tella terkha*, etc.

Au pluriel *ittour'* fait : *nettour'*, *tettour'em*, *tettour'emt*, *ettour'ent*, *ettour'ent.*

Remarque. — A l'impératif, au présent et au futur *ili* seul s'emploie. Cependant les mots *lakir'* (je suis) et *lakaner'* (nous sommes), s'emploient aussi au présent. Ex. : Sois homme. *ili d ardjaz*. Je suis *ellir'* ou *lakir'*. Nous sommes *lakaner'* ; ce dernier mot c'est peu à peu substitué à *nella* dont on ne se sert plus au présent. Demain je serai malade *achcha ad ilir' erkhir'*, etc.

Conjugaison du verbe *ini* (dire)

IMPÉRATIF	SINGULIER	2e pers. c.	*ini* dis.
	PLURIEL	2e pers. m.	*init* dites.
		2e pers. f.	*inimt* dites.

AORISTE

PASSÉ	FUTUR
SINGULIER	SINGULIER
1re pers. c. *ennir'* j'ai dit.	*ad inir'* je dirai.
2e pers. c. *tennid* tu as dit.	*at tinid* tu diras.
3e pers. m. *inna* il a dit.	*ad iini* il dira.
3e pers. f. *tenna* elle a dit.	*at tini* elle dira.
PLURIEL	PLURIEL
1re pers. c. *nenna* nous avons dit.	*au nini* nous dirons.
2e pers. m. *tennim* vous avez dit.	*at tinim* vous direz.
2e pers. f. *tennimt* vous avez dit.	*at tinimt* vous direz.
3e pers. m. *ennan* ils ont dit.	*ad iinin* ils diront.
3e pers. f. *ennant* elles ont dit.	*ad iinint* elles diront.

CHAPITRE VI

Modificaiions de l'idée verbale

1re FORME

Les particularités euphoniques, relatives à cette forme, sont les mêmes que dans le dialecte de R'ardaya et de Melika (1) Néanmoins il y a lieu de faire les observations suivantes :

1° Les verbes irréguliers, terminés par une consonne à la forme primitive, *deviennent réguliers à la forme factitive,* ce qui corrobore la théorie que j'ai émise ci-dessus (Cf. chap. III. Verbes réguliers commençant et finissant par une consonne). Ex. :

FORME PRIMITIVE		1re FORME	
ellaz avoir faim	(irrégulier)	*sellaz* affamer	(régulier)
echch manger	id.	*chechçh* faire manger	id.
eçç rire	id.	*seçç* faire rire	id.
aouodh arriver	id.	*siouodh* faire arriver	id.
atef entrer	id	*sitef* faire entrer	id.
err' être brûlé	id.	*serr'* incendier	id.

2° Le verbe *effer'* (sortir) fait *soufer'* à la forme factitive, comme en zouaoua ; *et't'edh* (téter) garde sa double articulation, contrairement à ce qui a lieu en zouaoua.

AUTRES FORMES DU VERBE

A la 3e forme, les Beni-Isguen redoublent généralement le *t* du *tou* préfixe, ce qui les oblige à préfixer un *e* sourd. Ex. : *ettouechch* être mangé ; *ettouar'res* être égorgé.

A la 6e forme, les verbes *edouel* (retourner) et *ehoua* (descendre) font *douggel* et *hougga*.

CHAPITRE VII

Adjectifs qualificatifs

Je n'ai relevé aucune différence entre les substantifs du dialecte des Beni-Isguen et ceux du dialecte de R'ardaya et de

(1) 6e f. R. BASSET. *Zenatia du Mzab*, p. 15 et suiv.

Melika que l'on pourra consulter dans la Zénatia de M. R. Basset, page 20 et suivantes.

Je donne plus loin une assez longue liste d'adjectifs, singuliers et pluriels, dont beaucoup ne figurent pas encore dans les documents recueillis jusqu'à présent sur la langue mzabite. En outre, plusieurs diffèrent de ceux de Melika et de R'ardaya.

Adjectifs qualificatifs masculins

SINGULIER	PLURIEL
amok'ran, azaâlouk (*a*) âgé.	*imok'ranen, izaâlak.*
ajedrar, grand, long.	*ijedraren.*
amezzan petit jeune.	*imezzanen.*
ak'ezzoul court.	*ik'ezzal.*
aoussar vieux.	*ioussaren.*
madhoun malade.	*imoudhan.*
ibnin (1) doux.	*ibninen.*
amirzadj amer.	*imirzadjen-*
asemmam aigre.	*isemmamen.*
amellak' (2) salé.	*imellah'en.*
amessas (3) fade.	*imessasen.*
aziouar gros.	*izìouaren.*
aouassaâ (4) large.	*ioussaân.*
ir'zou être profond (verbe).	
içfa (5) être propre (verbe).	
ik'k'our être dur (verbe).	
azdad tendre.	*izdaden.*
achettar gras.	*ichettaren.*
aziouar solide, fort.	*iziouaren.*
asemmadh froid.	*isemmadhen.*
ikhfif (6) être léger (verbe).	
izza être lourd (verbe).	

(*a*) زعلوك (domestique de pélerin) arabe algérien.

(1) بنّ بنين (exquis) arabe algérien.

(2) مالح

(3) مسّ مسّوس arabe algérien.

(4) de l'arabe وسع (5) صفا (6) خف خفيف

SINGULIER	PLURIEL
aâzzab savant.	*iâzzaben.*
imekredh voleur.	*imkerdhen.*
ouartisent flatteur.	*idouartisent.*
amezouar premier.	*imezouar.*
amedjdjarou dernier.	*imedjdjoura.*
illouz être affamé (verbe).	
amellal blanc.	*imellalen.*
abertchan noir.	*ibertchanen.*
azouggar' rouge.	*izouggar'en.*
aourar' jaune.	*iourar'en.*
azemlal gris.	*izemlalen.*
azizaou vert.	*izizaouen.*
adali boud, violet.	*idaliin.*
amejjouj sourd.	*imejjaj.*
abekkouch (1) muet.	*ibekkach.*
aàggoun (2) id.	*iâggan.*
ouardar boiteux.	*idouaridaren.*
sboukrouê id.	*sboukrouên.*
ichchour s ouitli riche (il est rempli de fortune).	
agellil pauvre. (A)	*igellilen.*
douchchen joli.	*douchchanen.*
ouchtim laid, mauvais.	*ouchtimen.*

CHAPITRE VIII

Noms de nombre (numératifs cardinaux)

MASCULIN	FÉMININ
1. *iggen.*	*igget.*
2. *sen.*	*sennet.*
3. *chared.*	*charet.*
4. *okkoz.*	*okkozet.*
5. *semmes.*	*semmeset.*
6. *sezz.*	*sesset.*

(1) بكوش (arabe algérien). (2) عقون (arabe algérien).

(A) De l'arabe algérien قليل

	MASCULIN	FÉMININ
7.	*sa.*	*sat.*
8.	*tam.*	*tamet.*
9.	*tes.*	*tesset.*
10.	*meraou.*	*meraout.*
11.	*meraou d iggen.*	*meraou d igget.*
12.	*id. essen.*	*id. essennet.*
13.	*id. chchared.*	*id. echeharet.*
14.	*id. d okkoz.*	*id. d okkozet.*
15.	*id. essemmes.*	*id. ssemmeset.*
16.	*id. essezz.*	*id. ssesset.*
17.	*id. essa.*	*id. ssat.*
18.	*id. ttam.*	*id. ttamet.*
19.	*id. ttes.*	*id. ttesset.*
20.	*sennet temerouin* (1).	comme le masculin.
21.	*sennet temerouin d iggen.*	*sennet temerouin d igget.*
22.	*id. d sen.*	*id. d sennet.*
23.	*id. d chared.*	*id. d charet.*
24.	*id d okkoz.*	*id. d okkozet.*
25.	*sennet temerouin d semmes.*	*sennet temerouin d ssemmeset.*
26.	*seunet temerouin d sezz.*	*id. d sesset.*
27.	*id. d sa.*	*id. d sat.*
28.	*id. ettam.*	*id. ettamet.*
29.	*id. ettes.*	*id. ettesset.*
30.	*charet temerouin* (2).	comme le masculin.
31.	*id. d iggen.*	*charet temerouin d igget.*
32.	*id. d sen.*	*id. d sennet.*
33.	*id. d chared.*	*id. d charet.*
34.	*id. d okkoz.*	*id. d okkozet.*
35.	*id. d semmes.*	*id. ssemmeset.*

etc. (comme de 20 à 29 pour les unités).

	MASCULIN	FÉMININ
40.	*okkozet temerouin* (3).	comme le masculin.
41.	*id. d iggen.*	*okkozet temeronin d igget.*

etc. (comme de 20 à 29 pour les unités).

(1) Deux dizaines. (2) Trois dizaines. (3) Quatre dizaines.

	MASCULIN	FÉMININ
50.	*semmeset temerouin* (1).	comme le masculin.
51.	*id. d iggen.*	*semmeset temerouin d igget*, etc.
60.	*sesset temerouin* (2).	comme le masculin.
61.	*id. d iggen.*	*sesset temerouin d igget*, etc.
70.	*sat temerouin* (3).	comme le masculin.
71.	*id. d iggen.*	*sat. temerouin d igget*, etc.
80.	*tamet temerauin* (4).	comme le masculin.
81.	*id. d iggen.*	*tamet temerouin d igget*, etc.
90.	*tesset temerouin* (5).	comme le masculin.
91.	*id. d iggen.*	*tesset temerouin d igget*, etc.
100.	*touinest.*	comme le masculin.
101.	*id. d iggen.*	*touinest d igget.*
102.	*id. d sen.*	*id. d sennet.*
103.	*touinest d chared.*	*touinest d charet.*
104.	*id. d okkoz.*	*id. d okkozet*, etc. ;

comme de 1 à 10 avec la particule *d* devant les unités, excepté devant les chiffres 8 et 9 où le *d*, par raison euphanique, se change en *t*. (Cf., 28 et 29.

110.	*touinest d meraou.*	*touinest d meraout.*
111.	*id. d iggen.*	*touinest d meraou d igget.*
112.	*id. essen.*	*id. d essennet.*
113.	*id. echchared.*	*id. d echcharet.*
114.	*id. d okkoz.*	*id. d okkozet*, etc. ;

comme de 11 à 19.

120.	*touinest d sennet temerouin.*	comme le masculin.
121.	*touinest d sennet temerouin d iggen.*	*touinest d sennet temerouin d igget*, etc ;

comme de 20 à 29 pour les unités et les dizaines.

130.	*touinest d charet temerouin.*	comme le masculin.
131.	*touinest d charet temerouin d iggen.*	*touinest d charet temerouin d igget.*, etc. ;

comme de 30 à 39 pour les unités et les dizaines.

(1) Cinq dizaines. (2) Six dizaines. (3) Sept dizaines. (4) Huit dizaines. (5) Neuf dizaines.

	MASCULIN	FÉMININ
140.	*touinest d okkozet temerouin.*	comme le masculin.
141.	*touinest d okkozet temerouin d iggen.*	*touinest d okkozet temerouin d igget*, etc ;

comme de 40 à 49 pour les unités et les dizaines.

150.	*touinest d semmeset temerouin.*	comme le masculin.
151.	*touinest d semmeset temerouin d iggen.*	*touinest d semmeset temerouin d igget*, etc. ;

comme de 50 à 59 pour les unités et les dizaines.

160.	*touinest d sesset temerouin.*	comme le masculin.
161	*touinest d sesset temerouin d iggen.*	*touinest d sesset temerouin d igget*, etc.
170.	*touinest d sat temerouin.*	comme le masculin, etc.
180.	*touinest ettamet temerouin.*	id.
190.	*touinest ettesset temerouin.*	id.
200.	*sennet touinas* (deux centaines)	id.
201.	*id. d iggen.*	*sennet touinas d igget*, etc.
210.	*id. d meraou.*	*id. d meraout*, etc.

220. *sennet touinas d sennet temerouin* (masc. et fem.)
221. *id.* *d iggen* (masc.)
221. *id.* *d igget* fém.) etc.
230. *sennet touinas d charet temerouin* (masc. et fém.)
231. *id.* *d iggen* (masc.)
231. *id.* *d igget* (fém.) etc.
240. *semet touinas d okkazet temerouin*, etc., jusqu,à 299.
300. *charet touinas* (= 3 centaines).
301. *id.* *d iggen*, etc.
400. *okkozet touinas* (= 4 centaines).
401. *id.* *d iggen*, etc.
500. *semmeset touinas*, etc.
600. *sesset touinas*, etc.
700. *sat touinas*, etc.
800. *tamet touinas*, etc.
900. *tesset touinas*. etc.

1,000. *meraout touinas* (= 10 centaines).
1,001. *id.* *d iggen* (masc)
1,001. *id.* *d igget* (fém.)
1,002. *id.* *d sen* (masc).
1,002. *id.* *d sennet* (fém).
1,003. *id.* *d chared* (masc.)
1,010. *id.* *d charet* (fém.)
1,010. *id.* *d meraout* (masc.)
1,020. *id.* *d sennet temerouin* (masc. et fém.)
1,021. *id.* *id.* *d iggen* (masc.)
1,021. *id.* *id.* *d igget* (fém.)
1,030. *id.* *d charet temerouin* (masc. et fém.)
1,031. *id.* *id.* *d iggen* (masc.)
1,031. *id.* *id.* *d igget* (fém.), etc.
(jusqu'à 1,099).

1,100. *meraou d igget touinas* (masc. et fém.) = dix et une centaines.
1,101. *id.* *d iggen*, etc.
1,110. *id.* *d meraou* (masc.)
1,110. *id.* *d meraout* (fém.) etc.
1,111. *meraou d igget touinas d meraou d iggen* (masc).
1,111. *id.* *d igget* (fém.) etc.
1,120. *meraou d igget touinas d sennet temerouin* (masc. et f.)
1,121. *id.* *d iggen* (m.)
1,121. *id.* *d igget* (f.) etc.
1,130. *meraou d igget touinas d charet temerouin* (masc. et f.)
1,131. *id.* *d iggen* (m.)
1,131. *id.* *d igget* (f.) etc.
1,200. *meraou sennet touinas* (masc. et fém.) = dix et deux centaines.
1,201. *id.* *d iggen* (masc.) etc.
1,210. *id.* *d meraou* (masc.)
1,210. *id.* *d meraout* (fém.).
1,211. *id* *d meraou d iggen* (masc.) etc.
1,220. *meraou sennet touinas d sennet temerouin* (masc. et f.)
1,221. *id.* *d iggen* (m.)
1,221. *id.* *d igget* (fém.) etc.
1,300. *meraou echcharet touinas* (m. et f.) = dix et trois centaines.
1,301. *id.* *d iggen* (masc.) etc.
1,310. *id.* *d meraou* (masc.).

1,310. *meraou echcharet touinàs d meraout* (fém.)
1,311. *id.* *d meraou d iggen* (masc.) etc.
1,400. *meraou d okkozet touinas* (m. et f. = dix et quatre centaines.
1,401. *id.* *d iggen* (masc.) etc.
1,410. *id.* *d meraou* (masc.) etc.
1,420. *id.* *d sennet temerouin* (m. et f.) etc.
1,500. *meroou semmeset touinas* (masc. et fém.) = 15 centaines.
1,510. *id.* *d meraou* (masc.) etc.
1,520. *meraou semmeset touinas d sennet temerouin* (m. et f.) etc.
1,521. *id.* *d iggen.* (m.) etc
1,600. *meraou sesset touinas* (masc. et fém.) = 16 centaines.
1,601. *id.* *d iggen* (masc.), etc.
1,700. *meraou essat touinas* (masc. et fém.) = 17 centaines.
1,800. *id.* *ettamet touinas* (masc. et fém.) = 18 centaines.
1,900. *id.* *ettesset* *id.* (masc. et fém.) = 19 centaines.
2,000. *sennet temerouin touinest* = 20 centaines.
2,010. *id.* *d meraou* (masc.)
2,010. *id.* *d meraout* (fém.)
2,011. *id.* *d meraou d iggen* (masc.) etc.
3,000. *charet temerouin touinest* (30 centaines).
4,000. *okkozet* *id.*
5,000. *semmeset* *id.*
6,000. *sesset* *id.*
7,000. *sat* *id.*
8,000. *tamet* *id.*
9,000. *tesset* *id.*
9,999. *tesset temerouin touinest d tesset touinas d tesset temerouin ettes.*

10,000. *meraout temerouin touinest.*
11,000. *meraou d igget temerouin touinest.*
12,000. *id.* *essennet* *id.*
13,000. *id.* *echcharet* *id.*
14,000. *id.* *d okkozet* *id.* etc.
20,000. *sennet temerouin tiouinas.*
20,030. *id.* *d charet temerouin*, etc.
30,000. *charet* *id.*
40,000. *okkozet* *id.*
40,010. *id.* *id.* *d meraou.*

40,020. *okkozet temerouin tiouinas d sennet temerouin.*
40,021. *id. id. id. d iggen* (masc.), etc.
50,000. *semmeset temerouin tiouinas.*
60,000. *sesset id.*
70,000. *sat id.*
80,000. *tamei id.*
90,000. *tesset id.*
100,000. *meraout temerouin tiouinas.*
100,100. *id. d touinest.*
100,110. *id. id. d meraou* (m).
100,125. *id. id. d sennet temerouin d semmes.*
200,000. *sennet temerouin timerouin en touinas.*
200,010. *id. d meraou* (m
200,020. *id. d sennet temerouin.*
200,023. *sennet temerouin timerouin en touinas d sennet temerouin d chared.*
200,100. *sennet temerouin timerouin en touinas touinest.*
200,200. *id. d sennet touinas.*
300,000. *charet temerouin timerouin tiouinas.*
400,000. *okkozet id.*
400,173. *id. id. ettouinest essat temerouin d echchared*
500,000. *semmeset temerouin timerouin tiouinas.*
600,000. *sesset id.*
700,000. *sat id.* , etc.
1,000,000. *meraout temerouin timerouin tiouinas.*
1,100,000. *id. d meraout timerouin tiouinas.*
1,2000,000. *meraout temerouin timerouin tiouinas d sennet temerouin timerouiu en touinas.*
2,000,000. *sennet temerouin timerouin tiouinas.*
3,000,000. *charet id.*
4,000.000. *okkozet temerouin timerouin tiouinas.*
4,444,444. *id. d okkozet temerouin timerouin tiouinas d okkozet temerouin tiouinas d okkozet temerouin touinest d okkozet touinas d okkozet temerouin d okkoz* (masc.)
5,000,000. *semmeset temerouin timerouin tiouinas*, etc.

Il est inutile d'allonger cette série de chiffres, car la numération des Mzabites ne va guère au-delà de *cent mille,* et encore n'arrive-t-elle à ce nombre qu'en soumettant le calculateur à une tension d'esprit très douloureuse. (1)

Passé *dix mille,* les Mzabites se servent toujours de la numération arabe, bien plus simple et plus claire que la leur.

La numération berbère leur sert principalement quand ils parlent entre eux, en présence d'étrangers dont ils ne veulent pas être compris.

CHAPITRE IX

Numération secrète des Beni-Isguen et Noms réels et conventionnels des monnaies

Leur numération réelle, étant par elle-même très difficile, les Beni-Isguen, comme très probablement leurs frères de tout le Mzab, n'ont pas éprouvé le besoin de la modifier beaucoup pour ne pas être compris par les étrangers. Je n'ai observé que les deux nombres de convention suivants :

500. *touinest tamok'rant* (la centaine grande).
1,000. *imeroued* (en rouleau) ; ce nombre est ainsi nommé parce que, quand on a une pareille somme, soit en argent, soit en or, on la met généralement *en rouleau.*

Très-commerçants et très méfiants, les Beni-Mzab, pour ne pas être compris des étrangers, ont imaginé plusieurs

(1) On aura une idée de cette numération compliquée par le nombre suivant qu'un Mzabite ne trouvera qu'après une demi-journée de réflexion : *meraou nidh* (1) *meraout en temerouin tiouinas d tamet temerouin timerouin tiouinas d charet temerouin tiouinas d sennet temerouin timerouin en touinas d okkozet temerouin tiouinas d semmeset temerouin touinest d sesset touinas d sat temerouin ettes* = 183,245,679.

(1) On emploie le mot *nidh* après le mot *meraou* dans les *centaines de millions.*

mots conventionnels pour désigner les monnaies. J'ai observé les suivants :

	Nom réel.	Nom conventionnel.
Centime.	*centim*.	*azdad* plur. *izdaden*.
Sou.	*souldi*.	*azouggar'* plur. *izouggar'en* ou bien *semmes izdaden* (5 centimes). Le sou est appelé *azouggar'* (rouge) à cause de sa couleur (quand il est neuf).
Franc.	*frank*.	*asdjen* plur. *isdjenan* (la moitié), c'est-à-dire la moitié d'un *rial*, qui vaut 2 francs.
Id.	*id*.	Le franc s'appelle aussi *afrad* plur. *ifraden* ainsi que *sennet tiourar'in*. *Afrad* signifie « morceau, parcelle détachée » (sous-entendu d'un *rial*, de 2 francs.
50 centimes.	*erreboû*.	*meraou izouggar'en* (dix sous).
	de l'arabe ربع	*meraou inesmar*.
	quart (s. entendu de 2 fr.)	*meraou iouriren*.
Réal = 2 francs.	*rial*. plur. *rialat*.	*tamellalt* plur. *temellalin* (blanche). Ils disent souvent pour ne pas être compris des étrangers : « *ouch i sennet temellalin d ar'i*, donnez-moi deux blanches de lait » ; c'est-à-dire, deux pièces blanches comme le lait.
5 francs (en argent).	*dourou*.	*taoussaât* pluriel *tioussaîn*. Cette pièce s'appelle ainsi parce qu'elle offre une grande surface ; du verbe arabe وسع (être vaste).
5 francs (en or).		*taourekht ne tououssaât* ; c'est-à-dire, la jaune d'une (pièce) vaste (la pièce de 5 francs).
10 francs (en or).		*taourekht ne sennet tioussaîn* (la jaune de deux (pièces) vastes.
Une pièce de 20 francs (en or)		*taourekht n okkozet tioussaîn* (la jaune de quatre (pièces) vastes), c'est-à-dire, 4 pièces de 5 fr. en argent.
Une pièce de 40 francs (en or)		*taourekht ne tamet tioussân* (la jaune de huit (pièces), vastes).

Nom réel.	Nom conventionnel.
Une pièce de 100 francs (en or)	*taourekht ne sennet temerouin taoussaât* (la jaune de vingt (pièces) vastes = 20 pièces de 5 fr. en argent.
Billet de banque	*tifrit* plur. *tifrai.*
Billet de banque de 1,000 francs	*id. ne meraout touinas d afrad.*
Billet de 500 francs	*id. ne semmeset touinas d afrad.*
Billet de 100 francs	*id. ne touinast d afrad.*
Billet de 50 francs	*id. ne meraout tioussaîn* (c'est-à-dire de 10 douros) ou bien *tifrit semmeset temerouin d afrad.*

Numératifs ordinaux

Premier	*amezouar* plur. *imezouar.*		
Première	*tamezouart* plur. *timezouar.*		
Second	*fait* (1) *sen* sans plur.		
Seconde	*id. sennet* sans pluriel.		
Troisième	*id. chared*	id.	masc.
Troisième	*id. charet*	id.	fém.
Quatrième	*id. okkoz*	id.	masc.
Quatrième	*id. okkozet*	id.	fém.
Cinquième	*id. semmes*	id.	masc.
Cinquième	*id. semmeset*	id.	fém.
Sixième	*fait sezz*	sans pluriel	(masc.).
Sixième	*id. sesset*	id.	(fém.).
Septième	*id. sa*	id.	(masc.).
Septième	*id. sat*	id.	fém.), etc.

On obtiendra un numératif ordinal en plaçant devant le nombre cardinal le mot arabe *fait* فايت . Le singulier servira également de pluriel. On aura soin de marquer le féminin par le nombre cardinal.

Dernier *amedjdjarou* plur. *imedjdjoura.*
Dernière *tamedjdjarout* plur. *timedjdjoura.*

---

(1) de l'arabe فايت (qui passe) c'est-à-dire *qui passe* au second, au troisième, au quatrième rang, etc.

Du nombre fractionnaire

Les Beni-Isguen se servent des nombres fractionnaires arabes. Ex. : Un quart *errebôu* ; un cinquième *khemous* ; un huitième *tmoun,* etc. Ils n'ont conservé de leurs anciens nombres fractionnaires que le mot *asdjen* moitié, plur. *isdjenan.*

Influence des numératifs sur les noms

Le nom de la chose nombrée se met au pluriel de *deux* à *dix-neuf*. Ex. : deux hommes *sen irdjazen* ; trois femmes *charet tesednan.*

A partir de *vingt* on peut, à volonté, mettre le nom de la chose nombrée au pluriel ou au singulier en faisant précéder ce nom de la particule *d.*

Ex. : vingt hommes *sennet temerouin d irdjazen* ou bien *sennet temerouin d ardjaz.*

Vingt et un hommes *sennet temerouin, d iggen d ardjaz* ou bien *d irdjazen.*

Vingt et une femmes *sennet temerouin d igget ttamet't'out* ou bien *ttisednan.* (La particule *d* s'est changée en *t* en vertu des lois de l'euphonie).

Trente brebis *charet temerouin d eunaâdjet* (1) ou bien *d eunaâdj* (1).

CHAPITRE X

ARGOT DES BENI-ISGUEN

Noms communs

M. R. Basset, qu'il faut toujours citer quand il est question des dialectes berbères, s'est occupé de l'argot du Mzab dans un court vocabulaire paru dans sa IVe série de *Notes de lexicographie berbère* (2).

Les Beni-Isguen, et tous les Mzabites en général, font un

(1) De l'arabe نعجة plur. نعاج
(2) Paris 1888, in-8.

grand usage de la *métonymie* et de la *métaphore* dans le seul but de se rendre inintelligibles aux étrangers qui les écoutent.

Au Mzab, tout le monde parle et comprend cette langue conventionnelle à laquelle il ne convient peut-être pas d'appliquer le terme d'*argot* puisqu'elle ne réalise qu'une des deux conditions qui définissent tout *argot* : elle est seulement conventionnelle, mais elle n'est pas à l'usage d'une seule classe d'individus car elle est parlée et comprise par tout le monde.

En l'absence d'un terme plus expressif, et sous le bénéfice des observations qui précèdent, on peut, sans inconvénient, conserver au langage conventionnel des Beni-Mzab la dénomination d'*argot*, dans le sens le plus étendu qu'on puisse donner à ce mot.

Nom réel.	Argot.
Abattoir. *r'ar el medbah* de l'arabe غار المذبح	*taddart mani ir'arsen* ou *taddart n idammen* « maison où l'on égorge » ou « maison du sang. »
Ablution *oudhou* وضو	*enr'el aman imezzanen* (ablution simple) *enr'el aman imok'ranen* (ablution générale).
Ane *ar'ioul.*	*outmezr'in* plur. *attmezr'in* (celui aux oreilles).
Argent *rial.*	*atchmas* plur. *itchmasen* (nœud de mouchoir ou de vêtement où l'on met l'argent).
Aveugle *aderr'al, akfif* de l'arabe algérien كفيف	*ouar tit't'aouin* (celui qui n'a pas d'yeux).
Bain maure *elh'ammam* الحمام *erroua* الروا	*aman ih'man* (eau chaude).
Balance *elmizan* الميزان	*aâiar* plur. *iâiaren* de l'arabe عيّار contrôleur.
Balle de fusil *bouldoun* (plomb)	*azizaou* plur. *izizaoun* « bleu » à cause de la couleur du plomb.
Barbier *h'affaf* حفّاف mot arabe.	*ouounni itetsen ezzaou* pl. *inenni* etc. litt. : « celui qui enlève les cheveux. »

Nom réel.	Argot.
Bâtard *ferkh* plur. *feroukha* de l'arabe algér. فرخ (1)	*atchebboul* pl. *itchebbal*, litt. : « enfants de l'urine. »
Burnous *abernous* plur. *ibernas*.	*ouggafrioun* pl. *atouafrioun*, litt. : « celui qui a des ailes » à cause des deux pans du burnous.
Beurre (fondu) *oudi* plur. *idououdi*.	*ounni itfouh'an* pl. *iinni itfouh'an* « celui qui est odorant » de l'arabe فاح , يفوح
Blé *irden*.	*ounni izouggar'en n ichcha* plur. *inni*, etc. « celui qui est rouge pour la nourriture. »
Bouillon *elmerget* de l'arabe مرقة	*tenni itjouren* « celle qui marche » parce que le bouillon, répandu à terre, coule et semble marcher.
Café *k'ahoua* de l'arabe قهوة	*aman ibertchanen* « eau noire. »
Caid قايد *elk'aid* plur. *elk'ouiad*.	*ter'rit* pl. *atter'rin* « celui au bâton » parce que le caïd, autrefois, infligeait lui-même la bastonnade à ses administrés.
Capitaine *k'abt'an* pl. *k'ebat'en*	*ou tsek'k'est amok'ran* « celui qui a un grand sabre » plur. *atsek'k'sin imek'ranen*.
Chien *aidi* plur. *iidan*	*asemmad n tenzar* plur. *isemmaden n tenzar* « celui qui a le nez froid ; » ou bien *ouounni deffer tekhkhamt* « celui qui est derrière la tente » plur. *inenni*, etc.
Chienne *taidet* plur. *tiidan*	*tassemmat n tenzar* pl. *tisemmadin n tenzar* « celle qui a le nez froid. »
Chrétien *ançari* plur. *inçariin* de l'arabe نصارى	*ougg aman* plur. *at ouaman* « les gens de l'eau » parce que les Chrétiens d'Europe sont obligés de traverser la mer pour venir en Afrique ; ou bien *ou dhallalt* plur. *ad dhallalt* « celui qui a un chapeau » de l'arabe مظلّ

(1) فرخ dans la province d'Oran signifie *bâtard*.

Nom réel	Argot.
Cochon *ah'allouf* plur. *ih'allaf* de l'arabe algér. حلّوف	*akhenfour ajedrar* plur. *ikhenfar ijedraren* « nez long. »
Châtaigne *k'ast'el* de l'arabe قسطل	*elbellout' n at ouaman* « les glands des Chrétiens ». *elbellout'* vient de l'arabe بلّوط.
Colonel *kounounir* masc. et plur. du français *colonel*	*bab ne semmeset tisradh ouourer'* « celui qui a cinq galons d'or. »
Lieutenant-Colonel *ietna kounounir* plur. *ietnaouat kounounir*	*bab ne semmeset tisradh, charet ouourer', sennet n elfadhdhet* (فضة) « celui qui a cinq galons, 3 en or et 2 en argent. »
Commandant *coumandad* plur. *coumandadat*	*bab n okkozet tisradh ouourer'* « celui qui a quatre galons d'or. »
Eau *aman*	*inni itjouren* « ceux qui marchent. » *aman* est pluriel.
Général *djininar* pl. *djininarat*	*ajlim en tefaout* plur. *ijlimen en tefaout* « peau de feu ». C'est la traduction de l'arabe جلد النار. Les Beni-Mzab croient que les Arabes appellent ainsi nos officiers généraux.
Gouverneur *goufernoun* plur. *idgoufernoun*	*ou teboulboult* plur. *at teboulboulin* « celui qui a un plumet ; » allusion au panache qui ornait jadis le chapeau des généraux gouverneurs de l'Algérie.
Imam *imam* plur. *imamat* de l'arabe امام	*ouounni itzallan dessat midden* plur. *inenni-itzallan*, etc. « celui qui fait la prière devant le peuple. »
Interprète *tordjeman* plur. *it tordjeman* de l'arabe ترجمان	*ouounni iterran aoual* plur. *inenni iterran aoual* « celui qui traduit les paroles. »
Ivre *sekran* pl. *soukardjiya* de l'arabe سكران	*ichchour* plur. *echchouren* « plein » sous-entendu d'*alcool*. L'argot mzabite se rencontre ici avec l'argot français.

Nom réel.	Argot.
Juge *k'adhi* pl. *k'oudhdhat*	*temousni* plur. *timousnaouin* ou bien *tamechchit* pl. *timechchin* « parce que, au temps où les bêtes et les végétaux parlaient, le figuier était chargé de rendre la justice. » Cf. ci-après le conte intitulé : *Le Figuier*.
Kilogramme *kilou* plur. *kilaouat*	*adr'ar' amok'ran* plur. *idr'ar'en imek'ranen* « caillou gros. »
Lieutenant *ietna* plur. *ietnaouat*	*ou tsek'k'est amezzan* pl. *atsek'k'sin imezzanen* « celui qui a un petit sabre ». Même nom pour le sous-lieutenant.
Maçon *bennai* plur. *ibennain* de l'arabe algérien بنّاي	*ouounni isetchen* pl. *inenni isetchen* « celui qui construit. »
Marché *essouk* plur. *esouak'* de l'arabe سوق	*asound* « lieu où l'on tourne et retourne. »
Marin *bah'ri* plur. *ibah'riin* de l'arabe بحري	*bab ouaman izizaoun* plur. *idbab ouaman izizaoun* « l'homme de l'eau bleue. »
Mère *iamma* plur. *idmamma*	*tenni ai ierouen* « celle qui m'a enfanté » (ma mère) ou bien *tenni ach ierouen* « celle qui t'a enfanté » (ta mère), etc. plur. *tinenni ar'en ierouen*, etc.
Mufti *mefti* plur. *mefata* de l'arabe مفتي	*izri* plur. *idizri* « armoise blanche » parce que les mots arabes شيخ (docteur, savant) et شيح (armoise blanche) sont presque homophones, *d'après les Mzabites*.
Musulman *imeslem* plur. *imeselmin* de l'arabe مسلم	*ouounni ichemmeren dhad* plur. *inenni ichemmeren dhad* « celui qui lève le doigt » parce que les musulmans lèvent les mains quand ils prient.

Nom réel.	Argot.
Navire *babour* plur. *babourat* corruption de *vapeur*	*asr'ar ouaman izizaoun* pl. *isr'aren ouaman izizaoun* « bois de l'eau bleue ». Les Beni-Mzab s'imaginent que tous les navires sont en bois.
Océan (mer)	*aman izizaoun* « eau bleue » seul terme employé.
Oncle *àmm* plur. *aâmmam* de l'arabe عمّ	*iouas n ouounni ai ierouen* « le frère de celui qui m'a enfanté » plur. *aitma n inenni ar'en ierouen.* Cf. plus haut le mot « mère ».
Orange *tchina* plur. *tchinat* en arabe algérien تشينة	*ellimmet ih'lou* pluriel *ellimmat ih'louut* « citron doux » de l'arabe ليم حلو
Papier *kar'ed* plur. *kouar'ed* de l'arabe كاغد.	*ariradh ne tira* plur. *iriradhen ne tira* « chiffon pour l'écriture. »
Pélerin *h'adjdj* pl. *h'oudjdjadj* de l'arabe حاجّ	*ouounni inzen* plur. *inenni inzen* « celui qui a prié » sous-entendu à La Mecque.
Père *baba* plur. *idbaba*	*ouounni ai ierouen* « (mon père), pl. *inenni ar'en ierouen, ououmi ach ierouen* « celui qui t'a enfanté » (ton père), etc.
Prophète *eunabi* plur. *lenbia* de l'arabe نبي	*baba midden* plur. *idbaba midden* « le père de l'humanité. »
Proxénète *ak'ouad* pl. *ik'ouaoudeu* de l'arabe قوّاد	*ouounni itek'k'en ichcharen* plur. *inenni itek'k'enen ichcharen* « celui qui attache les cordes. »
Quintal *ak'ent'ar* pl. *ik'ent'aren* de l'arabe قنطار	*touinest d idr'ar'en imek'ranen* « cent cailloux gros. » Cf. kilogr.
Raisin (sec) *zebib* de l'arabe زبيب	*adhil ik'k'ouren* « raisin sec. »

Nom réel.	Argot.
Soie *elh'arir* de l'arabe حرير	*tagechcha* plur. *tigechchouin* « ver à soie. »
Soldat *âskri* plur. *âsaker* de l'arabe عسكر	*ouounni ittouabezen* plur. *inenni ittouabezen* « celui qui a été inscrit. »
Spahi *açbaih'i* plur. *içbah'iin* de l'arabe صبايحي	*bab n ouggafriouen azouggar'* plur. *idbab n atouafrioun izouggar'en* « l'homme au burnous rouge. »
Vin *cherab* de l'arabe شراب	*aman izouggar'en* « eau rouge. »
Vinaigre *khall* de l'arabe خلّ	*aman n oudhil* « eau de raisin. »

ARGOT GÉOGRAPHIQUE

ALGÉRIE

Département d'Alger

Nom réel.	Argot.
Alger *edzair* de l'arabe algérien الدزاير altération de الجزاير	*tamourt tamellalt* « ville blanche. »
Aumale *sour el r'ozlan* de l'arabe سور الغزلان	*tamourt ne tr'allet* « pays de la jument. »
Blidah *el-blidet* de l'arabe البليدة	*tamourt ouammas* « ville du milieu » parce que cette ville se trouve entre Alger et Médéah.
Boghar *Lek'cir bou Khari* du nom du K'çar qui se trouve au sud de Boghar.	*ar'rem n Bou Khari* « K'çar de Bou Khari. »

Nom réel.	Argot.
Bou-Sada *bou-saâda* de l'arabe ابو سعدة	*tamourt n tiia* « ville de la négresse » parce que, d'après les légendes mzabites, ce fut une négresse qui bâtit la première maison de cette ville. Voir la légende arabe reproduite dans le guide Piesse, page 413, édition de 1874.
Djelfa *el-Djelfa* de l'arabe الجلفة	*tamourt n at t'lezdiin* « pays de la laine ou des oulad Naïl ». Les Beni-Isguen ont deux mots pour désigner la laine « *eddouft* ou *t'lezdiin* ». Ils appelent les Oulad Naïl « *at t'lezdiin* » parce qu'ils ont beaucoup de moutons. Les gens de Djelfa ayant aussi beaucoup de moutons, leur pays est appelé « *tamourt n at t'lezdiin.* »
Douéra *Eddouira* de l'arabe الدويرة	*tamdint en teddart* « la ville de la petite maison » parce que الدويرة signifie en arabe « petite maison » ; il signifie surtout « rucher, enclos où se trouvent des ruches. »
Kabylie *tamourt u lk'bailiin* pays des Kabyles.	*tamourt n at imechchan u temourt temellalt* « pays des possesseurs de figues de la ville blanche » (Alger) parce qu'il y a beaucoup de figues en Kabylie.
Laghouat *oui lar'ouat* *oui* vient du verbe mzabite يوو *iou* « être cuit à point » ; *lar'ouat* en mzabite signifie « rapidement » ; *oui lar'ouat* signifie donc dans le dialecte des Beni-Isguen « il a été cuit rapidement. »	*tamourt u at imechchan ouour'lan* « pays des possesseurs de figues de Mzab » parce que Laghouat n'est pas très loin du Mzab.
Médéah *Lemdiya* de l'arabe المدية	*tamourt tasemmat* « ville froide. »

Nom réel.	Argot.
Milianah *El-Meliant* altér. de l'arabe مليانة	*tamourt u iouzan* « ville de la semoule » ainsi nommée parce que les musulmans de Milianah aiment beaucoup la semoule et en mangent, paraît-il, tout l'hiver. »

MZAB

Nom réel.	Argot.
Beni-Isguen *at-Iesdjen*	*tamourt u at iidis* « le pays de ceux qui sont en face » sous-entendu, de Ghardaïa, Bou-Noura et El-Atef.
Berrian *Berrian*	*tamourt n ifrar'* « pays des citrouilles. »
Bou-Noura *At bou Nour*	....
El-Atef *Tajnint*	*tamourt u ouboudh u ir'zer* « pays du lit de la rivière. »
Guerara *El-Grara*	*tamourt u tefza* « pays des pierres qui se désagrègent. »
Ghardaïa *Tar'erdait*	*ar'rem u our'erda* « citadelle de la femelle du rat ». Voir plus loin la légende intitulée : « Ghardaya pays de la femelle du rat. »
Melika *At Melitchet*	*tamourt ououris* « pays de la montagne. »
Metlili *Ametlili* ou *At Oumetlili*	*tamourt ououk'dhi* « pays du coin. »
Mzab *Ar'lan* ou *Ouad Mzab*	....

Département de Constantine

Nom réel.	Argot.
Biskra *Beskra*	*tamourt ne tini* « pays des dattes » ; ou bien *tamourt ne tezdait* « pays des dattiers. »
Bône *ânnaba* de l'arabe عنّابة (celle qui a beaucoup de jujubiers).	*tamourt ne ter'iouin* « pays des oliviers. »
Bougie *bedjaia*	*tamourt u at imechchan ne temourt tamellalt* « pays des gens de figues de la ville blanche (Alger), »
Constantine *K'semt'ina*	*tamourt ouadhou* « ville du vent. »
Guelma *Galma*	*tamourt ouammas* « ville du milleu » parce qu'elle est située entre Bône, Souk-Ahras et Constantine.
Ouargla *Ouardjlen*	*tamourt en tini* « pays des dattes. »
Sétif *St'if*	*tamourt ibhan* « ville propre. »
Souk-Ahras *Soug Ahras* سوق اهراس .	*tamourt n ifir'ran* « ville des serpents » parce qu'elle est habitée par des gens de la tribu des H'anencha حنانشة , mot qui se rapproche de l'arabe حنش « serpent. »

Département d'Oran

Nom réel.	Argot.
Frenda *Frenda*	*tamourt n oufounas* « la ville du bœuf » parce que, d'après les Mzabites, le mot *frenda* est une altération du mot arabe ڢرد « bœuf » (arabe de la province d'Oran).
Géryville *El-beyyodh* de l'arabe البيّض déminutif de ابيض « blanc »	*tamourt n at taâkkain* « pays des marabouts » parce que c'est la résidence des Oulad Sidi-Cheikh, marabouts issus du Calife Abou-Becr.

Nom réel.	Argot.
Mascara *Maâsker* de l'arabe معسكر	*tamourt ouammas* « la ville du milieu » parce qu'elle se trouve entre Tiaret, Saïda et Oran.
Mostaganem *mestr'anem*	*tamourt n ijra* « ville des poissons » parce que la mer à Mostaganem est, paraît-il, très poissonneuse.
Oran *ouahran* وهران Dans le dialecte rifain des Beni-Gmil *ouahran* signifie « preuve, démonstration. » Ex. : *ouahraner ak ts d'aouahran* « Je te l'ai prouvé par démonstration. » En arabe بيّنته لك تبيينا Il existe dans les Beni-Gmil (Rif) un grand village du nom de *ouah an* Oran. Il y a d'ailleurs des petites villes et des villages au Maroc qui portent ce nom (1).	*tamourt n at ouaman* « la ville des gens de l'eau » parce que c'est un port de mer.
Relizane *R'elizan*	*tamourt n izan* « la ville des mouches » ; les Mzabites prononcent *r'il izan* pour *r'ir izan* mot composé de l'arabe غير et du berbère *izan* (mouches), ce qui signifie : « il n'y a que des mouches. » Les Zouaoua prétendent que Relizane vient de *ir'il izan* « le plateau des mouches. »
Saïda *Saïda* de l'arabe سعيدة (heureuse)	*tamourt en tidet* « ville de la chienne » sous prétexte que les Arabes donnent souvent le nom de سعيدة à leurs chiennes.
Sidi-Bel-Abbès *sidi bel âbbas* de l'arabe سيدي ابو العبّاس	*tamourt ne taâkkain* « la ville du marabout » ; son fondateur سيدى بالعبّاس البوزيدي était un saint marabout.

(1) Cf. A. Mouliéras. *Voyages dans les parties inconnues du Maroc.*

Nom réel.	Argot.
Tiaret *Tiaret*	*tamourt n ouar* « la ville du lion » parce que, d'après les Beni-Mzab, *tiaret* n'est qu'une corruption de *tart* « lionne. »
Tlemcen *Tlemsan* تلمسان *Tlemcen*, dans le dialecte des *Brabers* du Maroc, signifie « antique » en parlant des villes ou villages seulement. Ex. : *Tlemsan elbeni ines d'atlemsan* « Tlemcen est une ville antique ». C'est pour cette raison sans doute que les Arabes appellent Tlemcen *eldjidar* الجدار mot qui signifie *antique* en arabe vulgaire. On n'applique cette dénomination arabe qu'aux villes ou villages (1).	*tamourt ne ter'iouin* « pays des oliviers. »

TUNISIE

Nom réel.	Argot.
Le Kef *El Kaf*	*tamourt ouourir* « ville du piton. »
Tunis *Tounes*	*tamourt ouourouai* « ville arrosée par la pluie »
Djerba *Djirba*	*tamourt n ouh'ouli* « pays du houli » (sorte de robe portée par les femmes de l'île).

(1) On trouve dans la tribu de *Tar'zouth*, au sud de Fas, dans les *Brabers*, un vieux village de 100 feux du nom de Tlemcen. Cf. A. Mouliéras, *Voyages dans les parties inconnues du Maroc, de 1872 à 1893.*

PAYS DIVERS

Nom réel.	Argot.
Le Maroc *El-R'arb* المغرب	*tamourt n t'it n tefouit* « pays de l'œil (disque) du soleil » parce que, pour les Algériens, le soleil se couche du côté du Maroc.
Fas *Fas* فاس	*tamourt n oukadoum* « pays de la pioche » parce que le mot arabe فاس signifie *pioche*.
Sahara *eççah'ra* الصحرا	*tamourt taoussaât* « contrée vaste » *taoussaât* vient de l'arabe وسع
Tafilalet *Tafilalt* du berbère *afilal*, fém. *tafilalt* « cuir rouge » dialecte des Brabers du Maroc et des Zouaouas.	*tamourt ououjlim* ou bien *tamourt n ijlimen* « le pays des cuirs. »
Le pays des Touareg *tamourt n ttouareg*	*tamourt n ichemjan* « le pays des esclaves » parce qu'autrefois les Touareg amenaient et vendaient des esclaves aux Mzabites.
Soudan *essoudan* السودان	*tamourt n ibertchanen* « le pays des noirs. »
Djebel Nefousa *Djebel Nefous*	*tamourt ouourir n at Iôuban* « pays de la montagne des Beni-Mzab » parce que les habitants du Djebel Nefousa ont la même origine que les Mzabites.
Angleterre *blad el Engliz*	*tamourt n at t'madiaz* « le pays des gens aux ciseaux » parce que, disent les Mzabites, les Anglais ont le *ton tranchant*.
Constantinople *Stamboul*	*tamourt tamok'rant* « ville grande. »
Espagne *Sbania*	*tamourt at tekouffet* « le pays des gens aux couffins » parce que les Espagnols fabriquent beaucoup de couffins, paniers, corbeilles, etc.

Nom réel.	Argot.
France *Fransa*	*tamourt tabertchant* « pays noir » parce que les Français portent habituellement des vêtements de couleur sombre.
La Mecque *Mekka* مكّة	*tamourt ouainiz* « ville de la prière. »
Malte *Malta*	*tamourt n at tebechchicht* « pays du petit morceau de viande ». Voir plus loin la légende intitulée : *El djedd n Imalt iin* « l'ancêtre des Maltais. »
Djedda *Djedda* جدّة	*tamourt n at ououbrid* « ville des gens de la route » ; c'est-à-dire des pélerins qui se rendent à La Mecque.
Russie *el mouscou*	*tamourt n at izan n at ouaman* « pays des gens (nombreux comme) des mouches parmi les Chrétiens. »

CHAPITRE XI

Adjectifs relatifs et noms propres

Le substantif devient adjectif relatif quand il est précédé du pronom *ou* pour le masculin et *tou* pour le féminin. Ex. : Un citadin *ou temourt,* plur. *at temourt.* Une citadine *tou temourt,* plur. *tou temourin.* En argot, citadin se dit *ou ter'elloust,* fém. *tou ter'elloust,* littér. *celui au vase de nuit.*

Un métlilien *ou temourt ououk'dhi,* plur. *at ououk'dhi,* fém. *tou temourt ououk'dhi,* plur. *tisednan ououk'dhi.*

Un algérien *ou temourt tamellalt,* plur. *at temourt tamellalt.*

Un constantinois *ou temourt ouadhou,* plur. *at temourt ouadhou.*

Un français *oug ouaman,* plur. *at ouaman,* fém. *toug*

amant, plur. *toug amanin*. La langue française est appelée *toug amant* (A).

J'ai relevé pour le mot *juif* plusieurs synonymes dont voici les principaux avec les commentaires qu'ils comportent : Un juif, sing. *oudai, abjouk'i, ou tjebbat, ou tbertchant, ou tsennant, ou tsennarin, deffer ouh'bas, ou toufret*. Une juive, sing. *toudait, tabjouk'it, tou tjebbat, tou tbertchant, tou tsennant, tou tsennarint, tou deffert ouh'bas, tou toufret*.

Juifs, plur. *oudain, ibjak' atjebbat, atbertchant, atsennanin, atsennarin, at deffer ouh'bas, at oufratin*. Juives, *toudain, tibjak', titjebbatin, tou g oubertchanin, tou tsennanin, titsennarin, tideffert ouh'bas, titoufratin*.

Explications des synonymes de *oudai* juif :

oudai, juif, est une corruption de l'arabe يهودي .

abjouk'i signifie *chien*. Ce terme indique assez le mépris dont les juifs sont l'objet au Mzab.

tjebbat signifie *morceau de fer qui maintient l'étoffe sur le métier à tisser*. Les juifs fabriquent ces morceaux de fer.

outbertchant signifie *celui à la couleur noire*, parce que les juifs au Mzab sont rétameurs et ont généralement les mains et le visage noircis par la fumée.

ou tsennant (1), *celui aux dents* (sous-entendu *du peigne à carder*), parce que ce sont les juits qui fabriquent les cardes.

ou tsennarin (2), *celui au hameçon*, parce que les juifs fabriquent les petits crochets de fer des quenouilles.

ou deffer ouh'bas, celui de derrière la rivière, parce que les juifs habitent à R'ardaya près des remparts de la ville, tout près de l'oued Mzab.

ou toufret, celui aux mèches de cheveux (qui tombent le long des tempes).

(A SUIVRE).

(A) Depuis l'annexion française, les Mzabites appellent les Français *ougg ouaman ne temourt taberchant, chrétien du pays noir*. Cf. p. 32. *chrétien, France*.

(1) de l'arabe سنّ

(2) de l'arabe سنّارة

ÉTUDE

DU

Terrain pliocène de la baie d'Arzew

Nos études sur la constitution géologique de la saline d'Arzew nous ont conduit à examiner les assises du terrain tertiaire supérieur qui l'entourent. Nous avons étendu nos recherches à toute la baie d'Arzew, depuis les schistes contre lesquels butte le pliocène aux environs d'Arzew, jusqu'à l'embouchure de la Macta.

Il nous a paru, dans l'explication de la carte géologique de l'Algérie publiée en 1890, qu'on n'avait pas donné une importance suffisante au terrain pliocène et qu'on avait, sous les indices *p. pl.* ou *pg.*, compris seulement des terrains que nous classerons dans la partie supérieure des assises qui nous occupent.

Cela est d'autant plus étrange que, pour le Sahel d'Alger, il a été indiqué (*p. i. a.*) un étage pliocène inférieur, argileux, avec ses fossiles caractéristiques.

Les formations qui nous occupent dans la baie d'Arzew étant entièrement marines, nous avons cherché à les comparer avec des assises semblables qui ont été étudiées dans les Alpes Maritimes et dans les environs de Rome.

Nous donnons, ci-après, un tableau montrant la corrélation des couches que nous étudions dans la baie d'Arzew et de celles prises pour comparaison :

TABLEAU DU SYNCHRONISME DES ASSISES PLIOCÈNES

ÉTAGES	BAIE D'ARZEW (6)		ENVIRONS DE ROME		ALPES MARITIMES	
	DÉSIGNATION des ASSISES	FOSSILES CARACTÉRISTIQUES	DÉSIGNATION des ASSISES	FOSSILES CARACTÉRISTIQUES	DÉSIGNATION des ASSISES	FOSSILES CARACTÉRISTIQUES
ARNUSIEN	(5) Deltas d'anciens, ravins.	Pecten inflexus. Lamna onoxyrhina.	Graviers du Janicule.	Hippopotamus major.	Argile du ruisseau de Tourette.	Fossiles d eau douce.
ASTIEN	(4) Calcaires gréseux, compacts ou friables.	Anomia ephippium, Cardium hians, Cardium rusticum, Cardium édule, Turitella vermicularis, Pectunculus inflatus, Hélix (diverses espèces), Stenogyra decollata.	Sables jaunes de Monte Mario, 3e zone, dite d'Acquatraversa.	Anomia ephippium. Cardium rusticum, Donax trunculus.	Poudingues.	Ostrea Lamarki, Venus Islandicoïdes, Cytherea Pedemontana.
PLAISANTIEN	(3) Grès argileux, jaunâtre, à mélobésies.	Terebratula ampulla, Pecten scabrellus, Pecten varius, Pecten latissimus, Pecten flabelliformis, Hinnites Cortesi, Pecten Jacobeus Schizaster speciosus.	Sables jaunes de Monte Mario, 2e zone. Sables jaunes de Monte Mario, zone inférieure.	Mactra triangula, Corbula striata, Cardium hians, Pecten varius, Pecten latissimus, Pecten flabelliformis, Hinnites Cortesi, Terebratula ampulla.	Calcaire grossier dit : moëllon de Biot. Argiles jaunes de Cannes.	Pecten scabrellus, Ostrea cochlear, Terebratulina caputserpentis, Lucina orbicularis, Cerithium vulgatum, Nassa semistriata, Pecten jacobeus.
	(2) Argiles bleuâtres ou jaunâtres.	Flabellum (une espèce très voisine du Flabellum vaticanum), Pecten cristatus, Dentalium sexangulare, Arca diluvii, Ostrea cochlear. Terebratulina caputserpentis, Terebratula ampulla.	Marnes bleues du Vatican.	Flabellum vaticanum, Pecten cristatus, Dentalium elephantinum.	Argiles bleues de Biot. Vaugrenier, Fréjus.	Pecten cristatus, Dentalium sexangulare. Arca diluvii, Nassa semistriata, Cerithium multigranulatum. Ostrea cochlear, Terebratula ampulla.
MESSINIEN	(1) Pas d'affleurement.					

Lire le tableau de bas en haut suivant la superposition des couches

Dans les Alpes Maritimes, dans les environs de Rome et dans bien d'autres endroits, notamment dans les localités italiennes qui ont donné leurs noms aux divers étages, les dépôts pliocènes commencent par de puissantes assises d'argiles, souvent bigarrées, bleues, vertes ou jaunes (marnes subapennines de d'Orbigny).

Les fossiles caractéristiques que nous indiquent les géologues ont été rencontrés en majeure partie dans nos environs. On pourrait ajouter à ceux du tableau : *Nassa semistriata,* dont nous n'avons pu toutefois trouver d'échantillons nets. Les argiles ne se sont pas prêtées à la conservation du test des coquilles enroulées ; ils est donc difficile d'en rencontrer de bien conservées, excepté dans les endroits où les couches deviennent très sableuses. Ces argiles contiennent des cristaux de gypse, disséminés ou réunis en masses cristallines. Nous ne parlons pas ici des amas gypseux, souvent exploités, que l'argile enclave. Ces gypses, d'origine éruptive, sont évidemment postérieurs au dépôt qui les renferme.

D'après ce que l'on voit, nous englobons dans les assises du pliocène inférieur de nos environs : des argiles indiquées comme *miocènes* dans l'explication de la carte géologique d'Algérie (étage sahélien de Pomel). Nous pensons, avec quelque raison, que la similitude des fossiles et des caractères minéralogiques des dépôts avec ceux des endroits indiqués comme présentant des couches manifestement pliocènes, oblige à agir de la sorte, plutôt que de créer des étages spéciaux à la province d'Oran, en présence d'une nomenclature géologique adoptée partout et déjà suffisamment compliquée.

Nous n'avons pas trouvé, dans nos environs, l'assise à grés micacé qui est indiquée comme la base du sahélien. Nous pensons que, si elle existe sous nos argiles, elle peut représenter le *messinien*, dont nous n'avons pas rencontré d'affleurement. Les argiles contiennent, outre les fossiles communs aux diverses localités que nous avons prises pour terme de comparaisons, certaines espèces intéressantes.

Il y a quelques polypiers accompagnant le Fabellum indiqué ; Ceratotrochus, Trochocyathus, etc ;

— Des dents de squales : Otodus, Carcharodon ;

— Des dents de poissons ressemblant assez exactement à des pinces de crustacés ;

— De nombreuses espèces d'huitres et de peignes ;

— Quelques échinodermes.

A leur partie supérieure, les argiles passent souvent, insensiblement, à un grès argileux jaunâtre, assez friable. Quelquefois, elles contiennent d'abord des nodules sableux, durs, qui annoncent le passage au grès. Enfin, dans certains cas, il y a des bancs de grès intercalés entre les couches supérieures argileuses.

Le grès, que nous joignons à l'argile pour former l'étage *plaisantien*, contient des fossiles encore très semblables à ceux de Rome et des Alpes Maritimes. On peut, à Arzew, indiquer, comme caractéristique, le Pecten flabelliformis.

Ainsi que nous l'avons indiqué au tableau, nous trouvons dans ce grès des quantités considérables de mélobésies. Nous les retrouverons encore dans l'étage supérieur (*astien*), dans certains endroits seulement, tandis que les grès plaisantiens en contiennent partout où on les rencontre.

L'assise n° 4 (*astien*), la seule indiquée comme pliocène par l'Explication de la carte géologique, se compose de calcaires grèseux, passant quelquefois à un poudingue grossier et à une véritable lumachelle, composée, en presque totalité, de débris de coquilles où dominent les pectuncles.

Si le *plaisantien*, composé d'argiles et de grès à grains fins, a été déposé en eau profonde et calme, *l'astien*, au contraire, s'est formé dans des eaux peu profondes, agitées, sur des cordons littoraux ou dans des lagunes. La proximité de la terre ferme est indiquée par les coquilles terrestres qu'il contient, et la lagune, par le Cardium edule, que nous retrouvons associés aux Unios et aux Melanopsis, sur les anciennes berges quaternaires de la Macta et vivant encore de nos jours, à son embouchure.

A certains endroits, aux salines et autour des puits des Hamyans, la roche présente, dans sa masse, des galets d'une formation d'apparence éruptive dont nous n'avons pu trouver de gisement en place.

Nous rapporterons à *l'astien* une argile grise ou noirâtre, contenant des nodules ou des petits filons de pyrite ferrugineuse (sulfure de fer), que l'on rencontre à Port-aux-Poules, au petit lac Mouilah et dans ses environs. Cette argile présente un aspect manifeste de dépôt de salze. C'est en ce point que se produisent des dégagements gazeux importants, qui ont inspiré l'idée de faire des sondages en vue de rechercher du pétrole.

Les points d'émergence devaient être au bord de la mer, car on trouve dans ces argiles des fossiles marins très bien conservés : Cardium, Isocardia, Venus, Natica, Turritella vermicularis.

Les sondages dont nous parlons ont été poussés jusqu'à 300^{m}, toujours dans l'argile plaisantienne avec intercalation de bancs gypseux. On a remonté quelques fragments d'Ostrea cochlear et une dent de poisson analogue à celles que nous avons indiquées comme ressemblant à des pinces de crustacés.

L'assise N° 6 *(Arnusien)* clôt la série vraiment pliocène. Elle est formée par d'anciens deltas, portés aujourd'hui à une grande hauteur, indiquant des cours d'eau importants dans des ravins souvent à sec aujourd'hui.

Un de ces deltas est visible au tournant de la route d'Arzew au Sig, en arrivant vers la plaine, au marabout de Sidi el Akredar. On y rencontre des fossiles arrachés aux terrains sous-jacents et quelques espèces caractéristiques comme celles indiquées au tableau. Le Pecten y est très abondant.

Les dépôts sont constitués par des poudingues grossiers, formés de cailloux plus ou moins agglomérés.

C'est la période du creusement des grands ravins, résultat d'un climat ancien très pluvieux ; en de rares points coulent aujourd'hui de maigres ruisseaux ; d'autres sont absolument à sec. On peut rapporter à l'Arnusien des dépôts travertineux à fossiles terrestres ou d'eau douce, qui se sont déposés aux embouchures anciennes de certains ravins. Nous en trouvons des exemples aux environs des Salines d'Arzew (G^{d} poste), à la montée du chemin de fer des Salines et entre Saint-Leu et Port au-Poules, à l'embouchure de l'Oued-Malah. Le faciès

torrentiel de l'Arnusien est analogue à celui indiqué dans le bassin du Rhône et de l'Arno, dont l'étage a emprunté le nom.

Ces dépôts sont locaux, et il n'est pas impossible, qu'en bien des endroits, ceux qui se déposaient au même moment aient encore eu le faciès de dunes de l'Astien. Ce dernier faciès s'est conservé dans bien des cordons littoraux quaternaires de Port-aux-Poules à Arzew, où l'on rencontre des grès de dunes à fossiles marins et terrestres. Il est parfois fort difficile d'établir nettement la démarcation entre le pliocène et le quaternaire.

Les assises pliocènes ont été relevées en falaises le long de la mer et portées à une assez grande hauteur. Elles ont été plissées en forme de rides. On peut observer ce fait entre la saline d'Arzew et la plaine du Sig, où les couches forment un plateau qui descend des deux côtés avec une assez forte inclinaison. Cette poussée a occasionné le retrait de la mer arnusienne qui semble avoir persisté longtemps, en lagunes, à certains endroits. On rencontre, en effet, en divers points, souvent fort éloignés de la mer, des dépôts friables, blanchâtres, formant la partie supérieure de l'Astien. Ces dépôts sont souvent dépourvus de fossiles ; mais ils en contiennent parfois beaucoup, notamment, le Cardium edule.

Enfin, la presque totalité du *pliocène* est recouverte par une couche peu importante de calcaire tufacé, parfois compact, tantôt sableux et prenant alors l'aspect de dépôts de dunes. On n'y rencontre que des fossiles terrestres.

Cette assise paraît provenir, en majeure partie, de la désagrégation des couches supérieures astiennes pendant la formation de l'étage *arnusien*, à la faveur du climat pluvieux qui régnait alors dans notre contrée.

La fin de la période pliocène a été marquée, ainsi que nous venons de le dire, par le retrait de la mer. Les couches pliocènes ont été portées, aux environs de la saline, jusqu'à 330^{m} de hauteur. Ce soulèvement s'est opéré d'une façon brusque.

Contre les couches relevées on ne trouve pas trace des dépôts qui se seraient formés pendant le mouvement d'émer-

gence. Cette poussée a coïncidé avec la venue au jour de sources gypseuses probablement thermales Nous n'avons pas trouvé, dans la baie d'Arzew, la roche éruptive contemporaine des gypses qui se montre aux environs. A la pointe nord de la saline, à la plâtrière Carasco, on voit seulement, à côté des gypses, des grès argileux très relevés, légèrement métamorphisés et imprégnés de paillettes d'oxyde de fer (fer oligiste), indiquant le voisinage de la roche éruptive.

Cet exhaussement de la côte, commencé à la fin du pliocène, paraît avoir repris pendant le quaternaire et semble persister encore.

PEQUIGNOT.

VOYAGE DE BEIRA A MACEQUECE

Lettre de M. Louis PEFFAU, d'Oran, ingénieur des Mines, relative à un voyage dans le Mozambique, et communiquée par son père, notre sympathique concitoyen, M. le Commandant PEFFAU.

Macequece, le 25 juin 1894.

Parti de Beira le 31 mai, je m'embarque sur une lanche, sorte d'embarcation à voiles pouvant jauger dix tonneaux. Nous remontons le Pungue. La marée est faible, le vent ne souffle pas, nous couchons en plein fleuve à quelques kilomètres de Beira.

La nuit se passe assez bien, malgré le froid et l'humidité qui nous pénètrent à travers nos épaisses couvertures. Nous sommes réveillés de temps en temps par le ronflement des hippopotames (Cavallo marinho) qui passent non loin de nous. Je ne sais comment décrire le bruit produit par cet animal. Lorsqu'on ouvre le robinet d'une conduite d'eau sous pression, on entend souvent une sorte de ronflement saccadé. Supposez ce bruit cent fois plus intense en donnant le sol grave du violon. Le bruit dure aussi longtemps que le hennissement d'un cheval.

Au matin, la marée redescend, nous manquons nous échouer au milieu du fleuve, en chavirant faute d'eau ; nous prenons aussitôt nos armes pour nous défendre, en cas de besoin, contre les crocodiles. Ils sont rares à cet endroit, car l'eau est salée. L'embarcation, adroitement dirigée par nos noirs matelots, se dégage et gagne un endroit plus profond, où nous attendons la marée suivante.

Vers deux heures, nous repartons, sans nous ennuyer une minute. Partout des oiseaux aux formes les plus étranges, aux plumages les plus variés : les singes viennent jouer dans les arbres, en nous regardant passer ; je remarque une jeune guenon portant un petit dans ses bras, je ne veux pas

tuer tous ces animaux ; pourquoi un meurtre inutile? Il me serait impossible de les prendre. Ce serait, du reste, trop facile : tous sont immobiles et ne songent pas à fuir.

Enfin, deux hippopotames passent à environ trois cents mètres de nous ; on ne voit émerger de temps en temps que leur monstrueuse tête. Je tire, mais sans succès. Plus loin, je vois un crocodile, qui pouvait avoir cinq mètres de long, peut-être moins, mais je l'ai jugé très grand. Il dormait échoué sur la vase. Je mets la hausse de deux cents mètres, et je tire. J'ai la satisfaction, grâce à la merveilleuse précision de mon arme, de lui coller une balle dans la peau ; il bondit en se cabrant et disparaît sous l'eau. Comme c'est hideux ce reptile ainsi dressé! Nous passons encore une nuit sur le Pungue ; cette fois, nous avons dépassé la région des marais, et nous entrons dans le territoire de chasse.

Pendant la nuit, nous assistons à un assez joli concert, que nous donnent les lions et les hyènes en chasse. Ils se saluent d'une rive à l'autre et semblent se demander si la provision de chair fraîche, qui se trouve entre eux au milieu du fleuve, ne viendra pas bientôt s'échouer de leur côté. J'allume ma lampe au magnésium, et nous comptons distinctement, sur l'une et sur l'autre rive, huit de ces charmants animaux.

Le lion de ce pays est un chien galeux à côté du lion de l'Atlas ; il n'a pas de crinière et n'a rien de majestueux. Le rugissement du lion est composé de deux notes : la première, très haute, est immédiatement suivie d'une autre plus basse, comparable au bruit que produit une barrique vide lorsqu'on la frappe.

Mon compagnon tire et manque le but.

Nous arrivons à Fontesville. La ville se compose de quelques maisons en zinc, construites sur un marais. Le pays est très malsain. Les Européens n'y restent pas.

La nuit, les lions et les hyènes viennent rôder autour des maisons, exactement comme le fait, en Algérie, le chacal. Une nuit, mon compagnon me réveille, nous entendions le lion rugir près de nous, puis un silence ; enfin, un grand fracas du côté de nos caisses de conserves. Sapristi ! dit-il, le lion vient barboter dans nos conserves. Je pars d'un éclat de rire, et je

vais ouvrir la porte à mon malheureux nègre, qui dormait près de nos caisses et qui, pris de peur, avait tout fait dégringoler en s'enfuyant. Nous trouvons à Fontesville un nommé Menant, émule du célèbre bas de cuir de Fénimore Cooper. Il vient prospecter avec nous.

Ce Menant, ancien zouave, est venu s'installer dans le pays pour avoir le plaisir de chasser. Il a monté une boucherie de viande de chasse ; il vend six pence (soixante centimes) la livre et trouve le moyen de gagner tous les mois, ses frais payés, de 50 à 70 livres sterling. Il évalue entre 1500 et 2000 le nombre de buffles qu'il a tués dans ces deux dernières années. Il part le matin à 9 heures, chasse avec un mauvais Martini-Henri et revient à trois heures, après avoir tué ses deux ou trois buffles. Il tue aussi des zèbres, des hartebeef, de westerbox, des élans, etc. Le gibier abonde et n'est pas difficile à tuer dans ces régions. Menant venait d'être blessé par un lion lorsque nous sommes arrivés. Il faut entendre avec quelle simplicité il raconte cet accident :

« Le lion avait une patte cassée. Il se jette sur moi et me « renverse. Je n'avais pu recharger mon arme et n'avais pas « pris mon couteau. Je l'empoigne par la gueule et le f... par « terre sous moi. Voyant qu'il n'était pas le plus fort, il me « quitte et se jette sur le noir qui m'accompagnait. Je me re- « lève et me traîne blessé quelques pas plus loin. J'arrive juste « à temps pour faire sauter la cervelle au lion, qui déjà tenait « la tête de mon noir dans sa gueule. »

C'est Menant qui est mon professeur de chasse ; ses conseils sont bien simples, il détruit toutes les légendes. Malheureusement à Manica il y a peu de gibier, c'est à peine si, de temps en temps, un once vient tuer les poules. J'aurai peu l'occasion de chasser, à moins d'aller très loin.

Voici les conseils en question :

Lorsqu'on voit les buffalos ou les lions, si on a pu les approcher à bonne distance, il faut se montrer franchement et profiter de leur hésitation pour faire feu. Les animaux quels qu'ils soient, une fois blessés, s'enfuient devant l'homme. Si, au contraire, on se cache, ils fondent vers l'endroit d'où est parti le coup. Le danger commence lorsqu'on veut suivre la bête

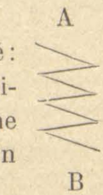
blessée, c'est ce qui est arrivé à Menant pour le fameux lion. Il faut donc laisser perdre la bête si elle n'a pu être abattue du premier coup.

Ne jamais attaquer les solitaires. Menant raconte que, ayant un jour attaqué un de ces animaux, un très vieux buffle, qui avait tué plusieurs noirs, celui-ci fonça sur lui ; il évita la bête par un saut de côté, la corne lui passa sous le bras et « d'un peu plusse lui enlevait la chemise. »

Fontesville est un endroit malsain et ne pourra jamais se développer. La rosée est si abondante la nuit que l'eau ruisselle des toitures comme en temps de pluie. Nous prenons le chemin de fer pour le point terminus, et nous avons la chance de ne dérailler qu'une seule fois.

La voie est de deux pieds, construite avec rails de 6 kilos et porte des machines de 12 tonnes. Le tracé a été fait sans être précédé d'un nivellement, ce qui, du reste, est impossible à cause de la végétation. La voie ayant été construite par section, les raccords sont des plus bizarres.

Soit à raccorder deux points A et B. Voici le tracé : la machine aiguille et pousse ; on tire les wagons suivant les cas. On voit des doubles courbes sur une pente suivie d'une montée. Cela s'appelle un chemin de fer pionnier.



Nous voyons au loin un magnifique troupeau de zèbres. Je voudrais élever deux de ces jolies bêtes pour me servir d'attelage ou de monture. Je compte domestiquer aussi un élan. Le corps de cet animal est aussi joli que celui d'une mule, sa tête gracieuse porte deux cornes en forme de vis conique, il me semble en avoir vu dans la collection de M. Moulle. On a réussi à domestiquer quelques zèbres au Transvaal ; on les paye 10,000 francs pièce ; il y a donc peu de chance pour que je réussisse dans mes projets. Le zèbre est aussi grand qu'un cheval arabe, peut-être même l'est-il davantage.

Nous traversons une forêt où Menant a tué un éléphant. J'ai le plaisir d'être piqué par la tsetsé pendant ce voyage. Tous les animaux domestiques meurent de la piqûre de cet insecte ; les chevaux, les ânes ne peuvent y résister. Les bêtes à cornes sont les plus éprouvées.

Le train s'arrête pour prendre un malheureux noir qu'un lion était venu cueillir la nuit dans sa paillotte, le malheureux avait un mollet emporté, les cris de ses camarades avaient fait lâcher prise au lion.

Vers cinq heures, le train fait lever un lion nonchalamment étendu sur l'un des talus de la voie. Les Anglais crient et appellent John pour qu'il nous montre son adresse (John, c'est Jean Menant). Celui-ci saisit son rifle, mais le train avait filé et le lion aussi.

Au point terminus, la mouche existe encore. Nous montons sur un wagon de Boërs. Le wagon, traîné par douze paires de bœufs, porte trois tonnes et peut passer partout. J'ai même vu atteler, à certaines montées, jusqu'à trente paires de ces animaux.

Les attelages sont sacrifiés à l'avance et durent un mois pendant la saison sèche, huit jours pendant les pluies. Lorsque l'animal est près de mourir, on le tue et on le mange. J'ai refusé énergiquement de goûter à cette viande, je préfère encore le corned-beef.

Le pays est couvert d'arbres ressemblant au vernis du Japon. L'écorce de ces arbres sert à faire des liens très résistants sans aucune préparation. Il suffit d'en arracher quelques fragments.

Un nuage de sauterelles vient s'abattre au sommet des arbres, il y en avait des milliards ; le défilé a duré une heure et demie environ, elles venaient se reposer à la cime des arbres, qui aussitôt changeaient de couleur. Les feuilles étaient recouvertes par les sauterelles. Un nègre les voyant défiler disait : *bofé nyam*, en sautant et gesticulant. Cela veut dire : beaucoup à manger ! Un moment après, les marmites étaient remplies de sauterelles qu'ils faisaient rôtir. Les ailes sont brûlées, ils arrachent les grandes pattes et croquent le tout avec sensualité.

Le voyage en wagon s'est accompli sans incident ; nous couchions à la belle étoile, sous le wagon, soigneusement enveloppés dans nos couvertures. Nous voyageons très lentement, les bœufs ne marchent pas pendant le jour. Nous partons le soir à quatre heures ; à huit heures ou neuf heures, on dételle les bœufs, puis nous dormons à l'abri de la voûte céleste.

Le wagon repart le lendemain matin à cinq heures et s'arrête vers les neuf heures; nous nous étendons moelleusement sur les caisses et les ballots, ayant payé trois livres le droit de nous faire transporter.

Tels les rois fainéants, nous voyageons ainsi pendant les premiers jours, plus tard nous y renonçons, nous préférons enlever nos étapes à pied.

Nous traversons une région magnifique. On croit traverser des jardins abandonnés. La folle avoine a tout envahi, elle atteint jusqu'à trois mètres de hauteur, et les tiges semblent être de petits roseaux.

Au milieu, se dressent des arbres ayant un faux air de poiriers ou de pommiers. On voit aussi des orangers dégénérés portant des fruits nommés « cafir orange » orange cafre ; on dirait que l'on va couper les blés. On cherche instinctivement la chaumière où repose le possesseur de ces riches terres, et le tableau ne serait point déparé si, tout à coup, on trouvait un paysan coiffé du traditionnel bonnet de coton.

On s'imagine être dans un pays jadis florissant qui, à la suite d'une malédiction, aurait été envahi par une végétation luxuriante et inutile, la tsetsé étant placée là pour laisser à l'homme seul le soin de reconquérir ces terres si fertiles, malgré les démons noirs qui les gardent.

Nous arrivons à Macequece après huit jours de marche, je passe à gué le Revue. Pour cela je m'habille en nègre, et je traverse avec de l'eau jusqu'au ventre.

Il paraît qu'un nègre avait été dévoré il y a quelques mois, par un crocodile, au même endroit. J'avais chargé mon fusil à chevrotines, prêt à faire feu à bout portant, si le cas se présentait. Je pouvais aisément surveiller le lit quartzeux de la rivière. Je continuai ma route, vêtu du même costume jusqu'à ce que je fus complètement sec, et marchant vite pour ne pas empoigner la fièvre. (Tous mes compagnons, même Menant, l'ont eue ; j'y ai échappé et me porte mieux qu'en Grèce.)

Comme portrait j'étais assez réussi. En bras et en pans de chemise, ces derniers assez retroussés pour ne pas les mouiller. Une ceinture garnie de cartouches, mon révolver au côté, le fusil sur l'épaule, mon pantalon sur le bras gauche et mes bot-

tines dans les mains, un casque et un lorgnon, voilà mon costume.

J'arrive à Macequece, un pays charmant dans lequel dominent le granit et la diorite. On ne peut laver le sable du moindre ruisseau sans y trouver de l'or, mais pas en quantité suffisante pour payer partout le travail ; je manie la battée comme un vieil aventurier, je n'ai que ce moyen d'analyse pour le moment. J'ai visité un filon assez riche. Ce pays sera un autre Johannesburg (1).

Nous sommes logés dans des paillottes. On y est très bien. Il faut exhausser tous les objets et les placer sur des rondins de bois, si l'on veut éviter de les voir dévorer par les fourmis blanches.

Cette fourmi ne s'élève qu'en construisant une galerie. Il lui faut environ quinze jours pour s'élever dans des bois de six à sept centimètres de hauteur. On creuse ces galeries et on en fait d'excellents fours. Les grandes fourmilières étant recouvertes par les herbes semblent des tumuli et ne disent rien à la vue, les petites ne sont pas recouvertes par les herbes et sont en forme de pyramides. Un de ces jours j'en ferai la photographie. Les plus grandes sont en forme de dômes, 5 mètres de diamètre et deux de hauteur.

J'ai assisté aujourd'hui à une séance de justice. Les nègres s'assoient en rond à la mode orientale, ils frappent dans les mains pour saluer, et la séance est ouverte.

Il s'agissait d'une femme vendue et volée, et aussi d'un fusil qui avait eu le même sort.

On poudre les cheveux du gagnant avec de la farine; il part en gesticulant comme un fou. Il se peigne, recueille avec soin la farine, la met dans une petite boîte et l'emporte chez lui comme un fétiche.

Voici le récit exact de mon voyage de Beira à Macequece, et je prévois avoir encore bien des choses intéressantes à raconter.

LOUIS PEFFAU.

(1) Le Transvaal possédait une véritable richesse dans ses gisements aurifères, au pied desquels, en deux ou trois années, s'était élevée une ville de plus de 20,000 âmes, Johannesburg, peuplée presque exclusivement d'immigrants Anglais et de quelques Allemands.

INSCRIPTIONS LATINES

de Pasteur et d'Aumale

Les estampages des inscriptions qui suivent se trouvaient dans les papiers de M. Masqueray (1). Ceux de Pasteur ont été pris probablement par M. Masqueray lui-même (2) ; ceux d'Aumale lui ont été envoyés en 1888 par M. Robert, administrateur de la commune mixte.

I

PASTEUR-SÉRIANA, dans l'antiquité Lamiggiga (à vingt-six kilomètres de Batna). — Partie antérieure d'un cippe en forme de caisson. Haut. des lettres 0 m. 03 (0 m. 02 pour les deux dernières).

N° 1205

D M S
L L V C R E T I V S
I A N V A R I V S
V I X I T A N N I S
X V I I I

(espace vide)

CVSTO PATRI CARISIMO ET
FRATRI PIISSIMO

D(is) m(anibus) s(acrum). L(ucius) Lucretius Ianuarius vixit annis XVIII. — Custo(s?) patri caris(s)imo et fratri piissimo. La mention du frère n'a jamais était gravée.

---

(1) Les lectures sont de M. Gsell.

(2) Sans doute en 1876 : voir *Revue Africaine*, XXI, 1877. p. 33 et suiv.

II

N° 1206

PASTEUR. — Hauteur moyenne des lettres 0 m. 05.

TITINIA VENE
RIA VIXIT ANNIS LX
AVRELII FRATRE
S DE SVO FECE
RVNI (*sic*)

Ligatures : Ligne 2, R et I ; I et T ; A et N ; N et I. — Ligne 3, A et V ; R et E ; I et I ; R et E. — Ligne 4, D et E. — Ligne 5, V et N.

Titinia Veneria vixit annis LX. Aurelii fratres de suo fecerun[*t*].

III

N° 1207

PASTEUR. — Haut. des lettres 0 m. 05 à 0 m. 06

DIS
MANIBV
S AVRELIA
SVCESSA
VIXIT ANN

Dis manibus. Aurelia Suc(*c*)*essa vixit ann*[*is*]....

IV

N° 1208

PASTEUR. — Haut. des lettres 0 m. 05.

C ANTONIO FORTV
NATO VIXIT AN
NIS LXXXVI ANT
FIL P B B FECERVNT

Ligatures : Ligne 1, A, N et T ; N et I ; R et T. — Ligne 3, N et T. — Ligne 4, N et T.

C(*aio*) *Antonio Fortunato vixit annis LXXXVI. Ant*(*onii*) *fil*(*ii*) *p*(*atri*) *b. b. fecerunt.* — A la ligne 4, peut-être le graveur a-t-il marqué un second B par erreur, et faut-il comprendre *b*(*ene*) (*merenti*).

Une inscription du même endroit nomme déjà un *C*(*aius*) *Antonius, C*(*aii*) *f*(*ilius*), *Fortunatus* (1).

(1) *Corpus*, 4376.

V

N° 1209

AUMALE. — Hauteur des lettres 0 m. 04.

D M S
VALERIVS CRE
SCENS EMER
ITA V A L MAS
OF
SOROR VIVS FEC
IT

D(is) m(anibus) [s(acrum). Valerius [Crescens, Emerita, v(ixit) a(nnis) L. Masof, soror (h)uius fecit. Ce personnage était originaire d'Emerita (Mérida) en Espagne. Pour le nom de la femme, conf. *Ephemeris epigraphica,* V. 288 et 822, où on lit: *Masopis* (au génitif).

VI

N° 1210

AUMALE. — Hauteur des lettres. 0 m. 055.

D M S
AELIVS
VICTO
RICVS
V AN
XXXV

D(is) m(anibus) s(acrum). Aelius Victoricus v(ixit) an(nis) XXXV.

VII

N° 1211

AUMALE. — Hauteur des lettres 0 m. 04.

D M S
GAIVTAS
VIXIT ANN
IS XX

D(is) m(anibus) s(acrum), Gaiutas (1) ; *vixit annis XX.*

S. GSELL.

---

(1) Forme insolite de génitif.

INSCRIPTIONS INÉDITES
de la Maurétanie Césarienne

VOIE DE *LUCU* A *KAPUTTASACCORA*

Dans le courant de l'année 1894, nous avons continué, dans la région de l'Oued Sefioun, l'étude de la grande voie qui, de la Méditerranée à l'Océan, reliait entre elles les forteresses (*praesidia*) de la ligne de défense et de surveillance (*praetentura*) établie au sud de la province d'Afrique. Cette étude est aujourd'hui à peu près terminée pour le tronçon de cette voie compris entre Timziouine, à 45 kilomètres au N.-O. de Saïda et le centre de Tenira, situé à 25 kilomètres au S.-E. de Sidi-bel-Abbès.

Au cours de ces dernières explorations, nous avons découvert de nouvelles bornes milliaires, dont les inscriptions nous ont appris que, pour la supputation des distances, ce tronçon était divisé en deux sections, l'une ayant son point de départ à *Timziouine* et l'autre à *Tenira* et que le nombre de milliaires qui le jalonnaient était de quatorze pour la première section et de vingt pour la seconde. Ainsi, après la XIVe borne de la section de Timziouine, nous avons trouvé, à 1,500 mètres à l'ouest, la XXe de la section de Tenira.

Des quatorze milliaires de la première section, nous en avions précédemment découvert douze se suivant sans interruption, de la borne II à la borne XIII inclusivement. Les inscriptions relevées sur plusieurs de ces bornes nous ont fait connaître que les ruines romaines que l'on voit à Timziouine sont celles de l'antique *Lucu*, que la Ire cohorte des Pannoniens y était stationnée au temps de Septime Sévère, que la voie a été réparée au commencement du IIIe siècle sous le règne de cet empereur et le gouvernement de P. Aelius Peregrinus, procurateur de la Maurétanie césarienne, qu'enfin de nouvelles bornes y ont été placées sous les règnes de Sévère Alexandre, de Maximin, de Gordien III et des deux Philippe. Ces inscriptions ont été publiées dans le Bulletin sous les nos 1166, 1167, 1168, 1169, 1170, 1171, 1172, 1173, 1174, 1200, 1201.

Les bornes trouvées dans nos explorations de 1894 sont au nombre de quatre. L'une, au nom de Claude le Gothique, marquait le XIVe mille de la section de Lucu (Timziouine), et les autres, les XXe et XIXe milles de celle de Tenira. Ces dernières nous ont révélé le nom de la station romaine dont les ruines ont été mises au jour, il y a trois ans, à deux kilomètres à l'est de ce centre européen, dans la propriété de M. Brun. Ce sont celles d'un *praesidium* qui portait le nom de *Kaputtasaccora*. Il était ainsi nommé parce qu'il était établi dans la partie supérieure de la vallée de la Tasaccora (1). Cette rivière ne serait donc pas l'Oued Mekerra-Sig, conme on l'avait supposé jusqu'ici, mais bien l'Oued Tenira-Melr'ir, l'une des têtes de l'Oued Hounet, Oued el Hammam, Habra, qui se jette dans la mer sous le nom de Macta, entre Arzew et Mostaganem.

Voici maintenant les inscriptions relevées sur les quatre bornes dont nous venons de parler :

N° 1212. — FRAGMENT DE LA BORNE MILLIAIRE marquant le XIVe mille de la section de Lucu (Timziouine) à Kaputtasaccora (Tenira).

Calcaire, de forme quadrangulaire ; H. 0^m^,62 dans son état actuel ; L. 0^m^,50.

IMPCAES
MAVRELI
O CLAVDI
O P I O
F E L I C I
La fin manque

Ce fragment a été trouvé au lieu dit *Neguisa*, dans le douar-commune de l'Oued-Sefioum, à 1,500 mètres de la borne XIII.

Ainsi que nous l'avons dit, ce milliaire est le dernier de la section de Lucu (Timziouine).

---

(1) Le nom de Tasaccora vient du berbère *Tasekkourth*, qui signifie perdrix. La Tasaccora était donc la *rivière des perdrix*.

N° 1213. — La borne suivante est le milliaire XX de la section de Kaputtasaccora (Tenira). Elle a été trouvée a *Guemir*, à 1,500 mètres à l'ouest de Neguisa. Elle est en calcaire-gréseux et de forme cylindrique.

H. 1 m. 58 ; D. 0 m. 35

IMP *caes. m. au*
REL *antoninus*
pius aug. part.
MAXBRITMAX
5 GERMAN MAX
PPTRPXV COS III
A KAPVTTASAC
M P XX
GVRANTEQAN
10 NATCELSOVE
PROCAVGN

La fin de la 1re ligne, le nom d'*Antoninus* à la 2e et la 3e ligne ont disparu par suite de la cassure de la pierre.

Imp(erator) Caes(ar) M(arcus) Aurel(ius) Antoninus, Pius Aug(ustus), Part(hicus) max(imus) Brit(annicus) max(imus), German(icus) max(imus), p(ater) p(atriae), tr(ibuniciae) p(otestatis) XV, co(n)s(ul) III. A Kaputtasac(cora) m(illia) p(assuum) XX. Curante Q(uinto) Annat(io) Celso, v(iro) e(gregio), proc(uratore) Aug(usti) n(ostri).

La XVe puissance tribunice de Caracalla date cette inscription de l'an 212 de J.-C.

A côté de cette borne, nous en avons trouvé deux autres, demi-cylindriques, dont les inscriptions sont presque entièrement rongées par le temps.

A une cinquantaine de mètres au sud de ces trois milliaires, les indigènes du douar voisin, les Ouled Bekheira, ont déblayé une citerne cimentée, fort bien conservée, qui mesure 2m. 50 dans les trois dimensions.

Poursuivant nos recherches, nous nous sommes arrêté à 1,500 mètres à l'ouest de Guemir et avons exhumé la borne XIX au lieu dit Touarès mta Guefifet el Hadjel. Elle est cylindrique et mesure 1 m. 10 de hauteur. On y lit très distinctement :

N° 1214

IMP CAES M *aur*
ANTONINVS PIVS
FELIX AVG PART *max*
BRIT MAX GER *m max*
5 P P T R P X V COS III
A K A P V T T A S A C
M P X I X
C V R A N T E Q A N
N A T I O C E L S O V E
P R O C AVG N

Les lettres MA à la 4e ligne sont liées.

Comme la précédente, cette borne à été placée en l'an 212 de J.-C , sous le règne de Caracalla, par les soins du procurateur impérial Q. Annatius Celsus, qui apparaît pour la première fois dans les inscriptions. Ce personnage, de l'ordre équestre, a probablement succédé à Octavius Pudens Caesius Honoratus, qui était gouverneur de Maurétanie en 210 ou 211 de J.-C.

La distance indiquée sur les bornes XX et XIX est bien celle qui existe entre les points où elles ont été découvertes et les ruines voisines de Tenira. L'identité de ces ruines avec l'antique Kaputtasaccora est donc certaine.

Malgré les plus minutieuses recherches, nous n'avons plus trouvé aucune borne entre Touarès mta Guefifet el Hadjel et Tenira. Les milliaires de cette partie de la route ont peut-être été employés pour la construction des fermes voisines.

La voie, dans la section de Lucu (Timziouine), disparaît presque entièrement sous les alluvions. Les milliaires qui la jalonnaient sont quadrangulaires. Dans la section de Kaputtasaccora (Tenira), les bornes trouvées sont cylindriques ou demi-cylindriques, et la route est très apparente sur plusieurs points, surtout au lieu dit Deboa', à 3 kilomètres à l'ouest de la borne XIX. A partir de cet endroit et sur un parcours de plusieurs kilomètres, on constate presque sans interruption, soit le dallage, soit les bordures en pierres, soit les déblais et les remblais de l'antique chaussée.

Nous nous bornons aujourd'hui à donner ces quelques détails en attendant la publication d'une étude complète, avec carte à l'appui, de la partie de la *praetentura* comprise dans la province d'Oran.

Les bornes II, III, V, VII, VIII, XIV de la section de Lucu et XIX et XX de la section de Kaputtasaccora ont été transportées par nos soins au Musée d'Oran.

Limite entre le territoire du REGIAE (Arbal) et celui du SALTUS CU....

L'inscription suivante a été relevée par nous sur une pierre, aujourd'hui au Musée d'Oran, trouvée par M. Argence, colon à Er-Rahel, à trois kilomètres au N.-E. de cette localité, à hauteur de la borne kilométrique n° 49 de la route nationale d'Oran à Tlemcen et à 400 mètres environ au sud de la voie ferrée d'Oran à Aïn-Temouchent.

N° 1215. — Pierre en calcaire, pesant douze quintaux, dont la moitié, ne portant aucune inscription, a été laissée sur place.

Hauteur (avec la partie laissée sur le terrain), 1 m. 50 ; Largeur, 0 m. 72 ; Epaisseur, 0 m. 21.

La première ligne et quelques lettres à droite ont été effacées par le temps.

pro salute et incolumitate
IMPCAESDIVITRAIANIPARTHIC*f*
DIVINERVAENEPOTISTRAIAN*i*
HADRIANIAVGPPPMTRPOTXX*i*
5 COSIIIPROCOSAVSPICIISLAELIC*a*
*es*IMPIMPFILCOSTERMINIPOS*in*
TERREGIENSESETSALTVMCV///
PERCPETRONIVMCELEREMPROCAV*g*
ANNOPROVIN LXXXXVIII

Pro salute et incolumitate imp(eratoris) caes(aris) divi Traiani parthic(i) f(*ilii*), *divi Nervae nepotis, Traiani Hadriani Aug*(*usti*), p(*atris*) p(*atriae*), p(*ontificis*) *M(aximi)*, *tr*(*ibuniciae*) *pot(estatis) XXI, co*(*n*)*s*(*ulis*) *III*,

proco(n)s(ulis), auspiciis L(ucii) Aeli(i) Caes(aris) imp(eratoris, imp(eratoris) fil(ii), co(n)s(ulis), termini pos(iti)inter Regienses et Saltum Cu...., per C(aium) Petronium Celerem, proc(uratorem) Aug(usti). Anno provin(ciae) LXXXXVIII (de J.-C., 137).

C'est la première fois que l'ethnique *Regienses* en toutes lettres paraît dans une inscription. Il ne peut s'appliquer qu'aux ruines romaines d'Arbal, où l'on a trouvé le fragment d'inscription que nous avons publié dans le *Bulletin des Antiquités Africaines*, tome I, page 386 sous le n° 253, et qui se termine par REIPVBLICAER. D'un autre côté, on sait que la station *Regiae* est placée par l'*Itinéraire d'Antonin* sur la route de Calama à Rusuccuru, à 48 milles (71 kilomètres) à l'est d'*Albulae* (Aïn-Temouchent) et à 79 milles (118 kilomètres) à l'ouest de *Mina* (Relizane), ce qui est bien la distance entre Arbal et ces deux stations, dont l'identification est certaine.

Le territoire de *Regiae* (Arbal) s'étendait donc au N.-O. jusque près d'Er-Rahel, où la borne qui nous occupe le séparait de celui du Saltus Cu..., dont la synonymie est à trouver.

On voit que cette délimitation a été faite en l'an 137 de J.-C., à la fin du règne d'Hadrien, sous les auspices du César L. Aelius Verus, qu'Hadrien adopta dans sa vieillesse. Ce prince, qui reçut le titre de César au moment de son adoption, fut d'abord nommé préteur, créé consul, désigné pour un 2e consulat, puis envoyé en Pannonie avec le titre de proconsul. Mais il était d'une santé si faible qu'Hadrien se repentit bientôt de l'avoir adopté. De retour à Rome, il y mourut le 1er janvier 138.

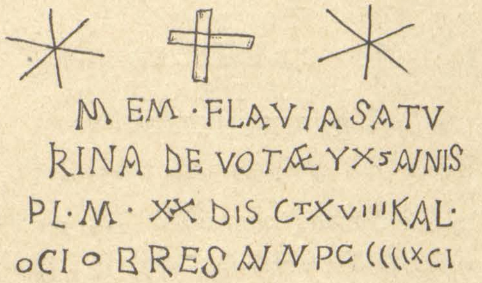
Enfin, notre inscription nous apprend que la délimitation qui en fait l'objet a eu lieu sous le gouvernement de C. Petronius Celer, procurateur de la Maurétanie Césarienne, déjà connu par trois inscriptions publiées au Corpus I. L., tome VIII, sous les nos 2,728, 8,813 et 8,814.

Altava (Lamoricière)

Pendant l'année 1894, nous avons visité deux fois les ruines d'*Altava* et relevé les inscriptions inédites suivantes sur des pierres trouvées dans les déblais du chemin de fer :

N° 1216. — ÉPITAPHE CHRÉTIENNE de *Flavia Saturina.* — Stèle en calcaire, non équarrie.

H. 0 m. 75 ; L. 0 m. 65.



Mem(oria). Flavia Saturina devotæ (pour devotè) v(i)xs(it) an(n)is pl(us) m(inus) XX. Disc(essi)t XVIII kal(endas) octobres ann(o) P(rovin)c(iae) CCCCXCI (de J.-C., 14 septembre 530).

N° 1217.— ÉPITAPHE de *Valeria Saturnina.* — Stèle non équarrie, en calcaire gréseux.

H. 0 m. 85 ; L. 0 m. 35.

MEMORıA VALE
RıA SATVRNI
NA MATRI A
MANTISSIME
VIX AN LX DIS
XVI K AV PCCCC Ç (de J.-C., 17 Juillet 445)

Les lettres MA à la 4e ligne et AN à la 5e ligne sont liées.

N° 1218.- · ÉPITAPHE de *Crepereius Honorius.* — Stèle non équarrie, en calcaire gréseux.

H. 0 m. 80 ; L. 0 m. 50.

D M S
CREPEREIVS HO
NORIVS VICXIT ANI
S XXX DISCESIT XÇI
KALEND NOV × PA
TER DVL FEC × P CCCLXX (de J.-C., 16 octobre 409)

Les lettres AN à la 3e ligne sont liées.

N° 1219. — EPITAPHE de *Caecilia Matrona*. — Tombe en forme de caisson.

H. 0 m. 54 ; L. 0 m. 44.

D M S
CAECILIA
MATRON
VIXANXXXV

N° 1220. — EPITAPHE (fragment) de .....*us Januarius*. — Plaque (fragment) en calcaire gréseux, non équarrie.

H. dans son état actuel 0 m. 52 ; L. 0 m. 28.

[M] E M / / / / / / / /
V S I AN VA R / / / / /
NOCVSVC · AN · IIII DC
IIII KAL M AP CCCLVI (385 de J.-C.)
PAT FIL DVL FC

Les lettres AN à la 2e et à la 3e ligne et VL à la 5e ligne sont liées.

La partie supérieure de la stèle est brisée à droite.

N° 1221. — EPITAPHE de *Sitius Salvianus*. — Stèle en calcaire gréseux.

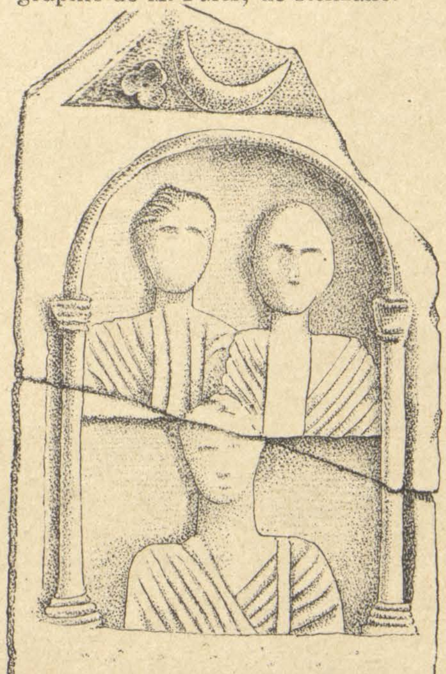
H. 0 m. 45, L. 0 m. 43.

D M S
SITIVS SALVIA
NVS VIXSIT AN
NIS XXV DIS
5 CESSIT IIII IDVS
IANVARIAS AP CCC
LII FRATRES DVL (de J. C. 10 janvier 391)
CISSIMI FECERVT (sic)

Les lettres AN à la 2e et à la 6e lignes sont liées.

Mina (Relizane)

N° 1222. — Epitaphe de *Aelius Buranus*, trouvée dans les ruines de l'antique *Mina*, d'après une photographie de M. Paris, de Relizane.



Dis Manibus. Ael (ius) Bura (nus) vet (eranus) vixit (annis) lx et Ael(ius) Burdanus vixit annis xviii. Aufidia Tertia bene merentibus munumentum fecit.

A remarquer la forme cursive des B.

N° 1223. — Epitaphe de *M. Sestius Florus.*

H. 0 m. 385 ; L. 0 m. 235 ; Ep. 0 m. 025. — H. des lettres 15 millimètres (de l'époque de Sévère).



La mère du petit défunt était de Cherchel (*Caesarea*) ainsi que l'indique l'ethnique CAENSARENSIS (pour CAESARIENSIS) qui accompagne ses noms.

M. Larrivée, notre concitoyen, qui a bien voulu faire hommage au Musée d'Oran de ce document, en ignore la provenance.

L. Demaeght.

CATALOGUE RAISONNÉ

des objets contenus dans le Musée municipal d'Oran

par le Commandant L. DEMAEGHT, *conservateur du Musée*

(*Suite*)

437. — DIX-SEPT ANNEAUX ET VINGT-CINQ FRAGMENTS D'ANNEAUX en argent, ornés de dessins variés gravés au pointillé, trouvés dans les ruines romaines d'*Altava* (Lamoricière).

Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.

438 — DEUX BAGUES en argent. Sur le chaton de l'une d'elles, une couronne, un ornement linéaire indéterminé et un rameau. Pr. Ruines de *Castra puerorum* (Andalouses).

Don de M. Orihuel, entrepreneur de travaux à Oran.

439. — PETITE MAIN en métal trouvée dans les ruines de *Gadaum castra ?* à Inkermann.

Don de M. Peyrat. — Long. 0 m. 041.

440. — CLOU en fer à large tête trouvé dans les ruines d'*Altava* (Lamoricière).

Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. — Long. 0 m. 25.

441. — CLOU en fer trouvé dans les mêmes ruines.

Don de M. Simonnot. — Long. 0 m. 082.

442. — OUTIL en fer (*dolabra*), muni d'un côté d'une lame tranchante et de l'autre d'un pic.

Même provenance.— Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. Long. 0 m. 218

443. — HERMINETTE (*ascia*).

Même provenance. — Don de M. Mailhé, instituteur. Long. 0 m. 191.

444. — OUTIL en fer (*dolabra fossoria*) employé par les terrassiers et les mineurs, muni d'un côté d'une lame parallèle à la poignée et de l'autre d'une lame légèrement recourbée, pareille à celle d'une pioche.

Même provenance.— Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. Long. 0 m. 27.

445. — MASSE en fer trouvée dans les mêmes ruines.

Don de la même Compagnie. — Long. 0 m. 19 ; L. 0 m. 55.

446. — CUILLER en fer.

Même provenance. — Don de la même Compagnie. — Long. 0 m. 165.

447. — FER DE JAVELINE.

Même provenance. — Don de M. Simonnot. — Long. 0 m. 111.

448. — FER DE LANCE trouvé dans les ruines d'*Albulae* (Aïn-Temouchent).

Don de M. le Docteur Gaucher. — Long. 0 m. 234.

ARABES

449. — CLOU en fer à tête en forme de champignon, provenant de la porte de la *grande Mosquée* de Tlemcen.

Don de M. Armand. — Long. 0 m. 16.

La fondation de cette Mosquée remonte à l'année 530 de l'hégire (1136 de J.-C.). *Tlemcen était alors sous la domination de l'Almoravide Ali Ben Youssef.*

OBJETS D'ÉPOQUES INDÉTERMINÉES

450. — HACHE en fer trouvée dans le ravin d'Aïn-Rouïna, à Oran.

Don de M. Baills, ingénieur des Mines. — Long. 0 m. 26

451. — BAGUE en cuivre surmontée d'une petite clef, trouvée à Relizane.

Don de M. Jules Paris.

452. — LANCETTE en fer percée de quatre trous avec petit manche en cuivre orné de rondelles en os, trouvée dans les déblais d'une construction à Oran.

Don de M. Armand Rateau. — Long. 0 m. 087.

453. — Enclume ancienne en fer, trouvée à Franchetti. (Département d'Oran).

Don de M. Cabrol. — H. 0 m. 175 ; L. moyenne 0 m. 09.

454. — Enclume en fer du même type, mais plus petite que la précédente.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 115 ; L. moyenne 0 m. 07.

Objets d'époques diverses trouvés hors de l'Algérie

---

455. — Rectangle de bronze, représentant la lutte d'un lion et d'un homme (Hercule et le lion de Némée ?) — Usage indéterminé.

Long. 0 m. 027 ; L. 0 m. 022.

456. — Ciseau ou *force* en fer, trouvé dans les ruines de *Mons Seleucus* (La Bâtie Montsaléon, Hautes-Alpes.)

Don de M. le capitaine Poirier. — Long. 0 m. 28.

457. — Quatre clous en fer.

Même provenance. — Don du même. — Long de 0 m. 10 à 0 m. 06.

458. — Armature en fer en forme de T, encore munie du clou qui servait à la fixer.

Même provenance. — Don du même. — Long. 0 m. 115.

459. — Fer a cheval (ancien), percé de huit trous, trouvé à Saint-Mihiel (Meuse).

Don du même. — Long. 0 m. 145 ; L. 0 m. 135.

460. — Serrure ancienne en fer. — Pr. Espagne.

Don de M. le Dr Spreafico.

461. — Deux petites clefs de serrures anciennes en fer. — Pr. inconnue.

Don de M. Durel. — Long. 0 m. 051.

462. — CLEF ROMAINE en fer avec anneau en forme de trèfle, trouvée dans des fouilles à Nîmes.

Don de M. Carbonel. – Long. 0 m. 075.

463. — FRANCISQUE trouvée dans une sépulture mérovingienne à Ecly (Ardennes).

Don de M. Piquet. — Long. 0 m. 20.

464. — FER DE LANCE trouvé dans la même sépulture.

Don du même. — Long. 0 m. 24.

465. — QUATORZE FERS DE JAVELINE, Pr. Creusnach (Prusse).

Don de M. le capitaine Lacroix.

Les objets catalogués ci-dessus sous les nos 424-465 sont au 3e étage, salle H., armoire-vitrine 6.

ARMES MODERNES

3e étage, salle H.

466. — CANON (pièce de montagne), en fonte, du calibre de 50 mil., à âme lisse, long. 0m 75, trouvé près d'Ouréa, hameau situé à 9 kilom. de Mostaganem, sur la route d'Oran.

Don de M. Troupel.

Ce canon provient très probablement de l'expédition que les Espagnols dirigèrent contre Mostaganem en 1558. Ils furent mis en pleine déroute, et le brave comte d'Alcaudete qui les commandait, fut tué dans cette entreprise.

467. — LANCE trouvée aux Djebala (commune mixte de Nédromah, département d'Oran), longueur totale 1m89; fer de 0m385 à lame à deux tranchants et à deux pointes de 0m 08 de longueur, orné au dessous de la lame, d'une croix découpée à jour. Le bois est muni de deux anneaux de fer.

Don de M. Guénard.

468. — SABRE pris dans une razzia faite sur des Arabes dissidents, près de Naama (Sud-Oranais), en 1868. La poignée, en corne avec garde en fer à trois quillons, est arabe ; la lame droite à gouttières et à deux tranchants de 0m 88 de longueur, est espagnole. On y lit, d'un côté : × EL × SANCTISSIMO × CRVCIFICIO ; de l'autre : ×× MIN ×× SINAL ×× HES ×× « *Le très saint crucifix est mon signe* ».

Don de M. de Foulques.

469. — SABRE trouvé à Oran. La poignée, en corne avec garde en fer à trois quillons, est arabe. La lame courbe, de 0 m. 75 de long, à deux pans creux, est de Tolède. Sur le dos, on lit : TOLEDO.

Don de M. Ghezlan.

470. — SABRE ESPAGNOL. Lame droite de 0 m. 835 de long, à un tranchant et à biseau vers la pointe sur une longueur de 0 m. 20. On y lit, d'un côté : POR EL REY CARLOS III ; de l'autre : DRAGONES To 1776. Poignée en fer, garde à trois branches et à quillon, recouverte en cuir.

Don de M. Jules Sadoul.

471. — POIGNARD trouvé à Oran. Lame courbe de 0 m. 27 de long, flèche de courbure : 6 mill. Poignée en fer avec croisière en forme d'S.

Don de M. Piquet. — Long. totale 0 m. 39.

472. — POIGNARD ESPAGNOL à lame flamboyante. Poignée en bois et cuir avec filigrane en laiton. Coquille pleine et bombée, en fer, ornée d'une rosace formée de globules.

Don de M. le Dr Spreafico. — Long. 0 m. 48.

473. — POIGNARD trouvé à Oran. Lame triangulaire droite ; poignée en bois dur avec croisière formée de deux petits anneaux.

Don de M. Ayribier. — Long. totale 0 m. 355.

474. — POT-EN-TÊTE DU GÉNIE (ancien), en fer, orné de 10 clous en cuivre sur la visière et le couvre-nuque. Trouvé à Oran.

Don de M. Chazeray.

Le pot-en-tête est une sorte de casque très épais et très lourd qui servait à protéger le sapeur du Génie dans ses travaux devant l'ennemi, par exemple, à l'ouverture d'une tranchée, pendant qu'il creusait la fosse et remplissait de terre les gabions du parapet.

475. — DEUX BOUTE-FEU ESPAGNOLS en fer, trouvés à Oran.

Don de M. François. — Long. 0 m. 33.

Le boute-feu servait à recevoir la mèche avec laquelle on mettait le feu au canon.

476. — EPERON DU MOYEN-AGE en fer, à longue pointe, trouvé à Oran.

Long. 0 m. 29. — Don de M. Del Monte.

VII

VERRE ET MATIÈRES DIVERSES

3e étage. — Salle H. — Armoire-vitrine 4.

477. — UNGUENTARIUM de verre trouvé dans les ruines de Lucu (Timziouine. — Département d'Oran).

Don de M. Lapaine.

Ces sortes de fioles, improprement appelées lacrymatoires, *servaient à contenir des eaux parfumées ou des pommades.*

478. — FRAGMENTS de verre irisé trouvés dans les mêmes ruines.

Don du même.

479. — FRAGMENTS de verre irisé trouvés dans les ruines de *Portus Magnus* (Saint-Leu).

Don de M. Roubineau.

480. — COUVERCLE de petit vase en verre irisé et fragment de verre irisé en forme de torsade, trouvés dans les ruines d'*Altava* (Lamoricière).

Don de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.

481. — GRAIN de collier punique, en verre, trouvé à Carthage.

Don de M. Brunel.

482. — UNGUENTARIUM de verre irisé, trouvé dans les mêmes ruines.

Acquisition du Musée. — H. 0 m. 106.

483. — FRAGMENT de verre d'une irisation remarquable.

Même provenance. — Don de M. Canal.

484. — FRAGMENT de vase en verre irisé, trouvé à Mactar (Tunisie).

Don de M. Delherbe.

485. — DEUX GRAINS de collier en nacre, et cinq en verre bleuâtre, trouvés dans les ruines de Regiae (Arbal. — Département d'Oran).

Don de M. L. Séry.

486. — TROIS GRAINS DE COLLIER en résine.

Même provenance. — Don du même.

487. — MÉDAILLON en onyx orné en relief d'un rectangle entouré de petits losanges.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 023.

488. — DÉ A JOUER ROMAIN (*Tessera lusoria*) en ivoire, marqué de points sur ses six côtés comme les nôtres, trouvé dans les ruines de *Quiza* (Pont-du-Chéliff).

Don de M. L. Demaeght.

489. — STILE (*stilus*) en os, pointu à l'un des bouts, qui servait à écrire sur des tablettes recouvertes d'une couche mince de cire. On employait la pointe pour tracer les caractères, et le bout plat pour faire des corrections.

Même provenance. — Don du même. — Long. 0 m. 117.

490. — STILE (*stilus*) en os, de même forme que le précédent, trouvé sous la petite mosaïque de Saint-Leu (*Portus-Magnus*).

Don de M. Cuinet. — Long. 0 m. 137.

491. — MANCHE en os à spirales trouvé dans les ruines d'Altava (Lamoricière).

Don de M. Simonnot. — Long. 0 m. 07.

492. — BAGUE de bois, jadis recouverte peut-être d'une feuille de métal. Sur le chaton, une tête grossièrement sculptée. — Pr. Ténès.

Don de M. Bister, interprète judiciaire.

493. — FIGURINE (sans jambes) en onyx tendre représentant un esclave coiffé d'une calotte et vêtu du *campestre*, tenant une colombe dans ses bras. — Pr. Pompeï.

Don de M. Hovelt.

VIII

OBJETS DOMESTIQUES EN PIERRE

494. — MOULIN à bras (*mola manuaria*) qui servait à moudre du blé ou d'autres céréales, trouvé dans les ruines d'*Albulae* (Aïn-Temouchent).

Don de la Commune d'Aïn-Temouchent.
Calcaire. — H. 1.14. — Préau B.

La MOLA MANUARIA *se compose de deux parties : la meule inférieure* (META) *et la meule supérieure* (CATILLUS). *Cette dernière, en forme de sablier, s'adapte à la surface conique de la* META. *Le blé était versé dans le* CATILLUS *et moulu en farine entre la face externe de la* META *et la face interne*

du catillus. Celui-ci était mu par des esclaves au moyen d'une barre de bois introduite de chaque côté de cette meule dans un trou carré, où elle était fixée par des chevilles.

495. — AUTRE MOULIN à bras (*mola manuaria*), trouvé dans les mêmes ruines.

Don de la Commune d'Aïn-Temouchent.
Calcaire. — H. 0 m. 87. — Préau B.

496. — MOULIN à bras (*mola manuaria*) trouvé dans les ruines de *Portus Magnus*.

Don de la Commune de Saint-Leu.
Calcaire. — H. 0 m. 84. — Rez-de-Chaussée, galerie.

497. — MEULE supérieure (*catillus*) d'un moulin à bras trouvée dans les mêmes ruines.

Don de la Commune de Saint-Leu.
Calcaire. — H. 0 m. 45. — Rez-de-Chaussée, galerie.

498. — MEULE de moulin à Olives (*orbis trapetum*), trouvée dans les ruines d'*Albulae*.

Don de M. Salles, vétérinaire.
Basalte. — Long. 0 m. 32 ; L. 0 m. 23. — Préau B.

Le TRAPETUM *servait à écraser la partie charnue de l'olive et à la séparer du noyau avant qu'elle fût soumise à l'action du pressoir* (TORCULAR). — Antony Rich, *dictionnaire des Antiquités romaines.*

499. — BASSIN en pierre, mesurant 0 m. 57 sur 0 m. 49 et 0 m. 32 de profondeur. — Pr. Ruines de Portus-Magnus.

Don de la commune de Saint-Leu. — Rez-de-chaussée, galerie.

500. — MORTIER CIRCULAIRE en calcaire très dur, trouvé dans les ruines d'*Altava* (Lamoricière).

Don de la Cie des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien.
H. 0 m. 62 ; L. 0 m. 59 ; Prof. 0 m. 51. — Rez-de-chaussée, galerie.

501. — PETIT MORTIER (*mortarium*) de marbre, creusé en forme de bassin peu profond. — Pr. Cherchel.

Don de M. de L'hotellerie.
D. 0 m. 158. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine 4.

SUPPLÉMENT

Cet appendice comprend un certain nombre d'objets omis dans la partie qui précède ou récemment acquis.

II
ARCHITECTURE

502. — COLONNE unie en pierre, surmontée d'un chapiteau corinthien. Ce chapiteau, à deux rangées de feuilles d'acanthe avec volutes, est décoré d'une fleur de lotus sur chaque face entre les volutes. L'abaque est orné de quatre rosettes correspondant au fleurs de lotus. — Pr. Ruines de *Portus Magnus*.

H. de la colonne avec sa base, 2 m. 06; H. du chapiteau, 0 m. 43. — Préau A

503. — CLATHRI en calcaire du pays, de travail grossier, percé de huit trous triangulaires disposés en rosaces. — Pr. Ruines d'*Albulae* (Aïn-Temouchent).

Don de M. Bacqués. — H. 0 m. 54; L. 0 m. 50. — Préau A.

Les clathri servaient à garnir des ouvertures ménagées dans un mur pour donner du jour et de l'air et plus particulièrement à fermer les impostes ou les lucarnes des écuries.

III
SCULPTURE

§ 1. — STATUES ET BUSTES

504. — TÊTE DE STATUE DE JEUNE FILLE en marbre trouvée dans les ruines de *Portus Magnus*.

Acquisition du Musée. — 3e étage, salle H., armoire-vitrine, 4.

L'expression de la figure est douce et très gracieuse, la bouche souriante, la tête légèrement inclinée à droite. De ses cheveux, dont quelques petites mèches tombent sur le front, s'échappent deux boucles qui descendent en arrière des oreilles et se réunissent sur la nuque.

Malheureusement, le nez, le menton et la joue droite sont endommagés.

505. — Fragments d'une statue en marbre blanc de la *dea Maura*, la déesse topique d'*Albulae* (Aïn-Temouchent).

Don de M. Bacquès. — 3e étage, salle H., armoire-vitrine 4.

Ces débris ont été trouvés dans les ruines de l'antique cité, à 3 mètres sous le sol, à 75 mètres de l'endroit où a été découverte, en 1889, l'inscription (n° 85 du présent catalogue), commémorative de la réédification du temple de cette déesse. Les deux fragments de la tête offrent ce bel arrangement des cheveux que Strabon signale chez les Maures. Les autres débris sont: la partie supérieure des bras, autour de laquelle s'enroulent les gros plis d'une étoffe, la partie inférieure d'un bras, et la main, qui tenait probablement quelque objet, enfin le pied droit et la partie d'une jambe comprise entre le genou et le bas du mollet, où l'on voit les restes d'une courroie et la partie inférieure d'un cothurne. La statue était de grandeur naturelle.

L'œuvre est médiocre, d'un modelé rond et sans vigueur.

506. — Fragment d'une statuette en marbre blanc d'*Apollon au griffon*, trouvé dans les ruines de *Caesarea* (Cherchel).

Don de M. Lhotellerie. — H. du fragment 0 m. 31. — 3e étage, salle H., armoire-vitrine 4.

Ce fragment comprend la cuisse et la jambe gauche du dieu, et, à côté, le griffon assis regardant à gauche.

507. — Buste acéphale d'empereur romain avec la cuirasse ornée d'une tête de Méduse. — Provenance inconnue.

Don de M. le Préfet Dunaigre. — H. 0 m. 25. — 3e étage, salle H.

Ce buste se trouvait dans le jardin de la Préfecture d'Oran, au moment de la création du Musée. Il a été découvert dans une des ruines romaines de la province d'Oran. C'est tout ce que nous savons sur sa provenance; nous n'avons pu obtenir d'indication plus précise.

508. — Fragment d'autel rectangulaire, en calcaire, trouvé à Aïn-Temouchent (Albulae). Il manque la partie inférieure.

Don de la Commune d'Aïn-Temouchent
H. dans son état actuel 0 m. 75 ; L. 0 m. 45 ; Ep. 38. — Préau B.

Cet autel est décoré sur deux de ses faces d'un thyrse en relief dans un cadre rectangulaire à double moulure.

IV

EPIGRAPHIE

§ 2. — INSCRIPTIONS LATINES

Documents trouvés à Saint-Leu (Portus-Magnus)

509. — EPITAPHE de *Lurius Rogatus*, soldat manipulaire. Cippe en calcaire divisé en deux compartiments. Dans le premier, un cavalier armé du bouclier rond (*parma*) et d'une lance ; dans le second, l'inscription suivante :

Calcaire. — H. 1 m. 59 ; L. 0 m. 68.



L. DEMAEGHT, B. O. a. 1885, p. 138., n. 45 — Eph. ep. V, n. 1,054. — Rez-de-Chaussée, galerie.

Aux dieux Mânes ! Lurius Rogatus, fils très cher, à qui il n'a été donné de servir que 13 mois. Il a été envoyé en expédition comme soldat manipulaire, et il a été tué le 8e jour des ides de janvier. Il a vécu 34 ans. Luria Valeria a fait (cette sépulture) à son fils, dont la mort a été telle que je n'ai pu (sic) recueillir (ses restes).

510. — EPITAPHE de *Silicius Gaius,* soldat de l'aile des Parthes.

Cippe, en tout semblable au précédent. Dans le premier compartiment, le cavalier est également armé de la *parma* et de la lance.

Calcaire. — H. 1 m. 47 ; L. 0 m. 64.

❧ D ❧ M ❧ S ❧
M ❧ SILICIVS
GAIVS MIL❧
Æ❧PARTºMIL❧AN·II
5 V ANN · XXIIII
MARCVS ET · VAL ❧
FILO PISSIMo (sic)

Les lettres ART, MIL à la 4e ligne et MAR à la 6e sont liées

L. DEMAEGHT. B. O. à 1882 p. 137, nº 44. — Eph. ep. V. nº 1,055, Rez-de-chaussée, galerie.

Aux dieux Mânes ! M Silicius Gaius, soldat de l'aile des Parthes. Il a servi deux ans ; il a vécu 24 ans. Marcus et Valeria à leur fils très pieux.

On remarquera que le terme de MILES, *qui ne s'appliquait qu'au soldat d'infanterie, désigne ici un cavalier. C'est un exemple de la confusion qui, de l'organisation de l'armée, à cette époque, était passée dans les mots.*

De même, dans l'inscription précédente, nº 507, Lucius Rogatus, qui très vraisemblablement servait aussi dans l'aile des Parthes, lorsqu'il a été tué, est désigné sous le titre de SOLDAT MANIPULAIRE. *Ce mot, avant cette époque, ne s'appliquait qu'au fantassin. Le manipule était une division de la Cohorte. Dans l'infanterie légionnaire, il se composait de deux centuries. La division correspondante de la cavalerie était la* DÉCURIE, *subdivision de la* TURME. *De même que la Cohorte se divisait en trois manipules, la* TURME *se divisait en trois décuries.*

Documents trouvés à Lamoricière

DEDICACE AUX *DIEUX MAURES*

511. — Autel en pierre.

H. 1 m. 50 ; Larg. et épais. 0 m. 50 ; H. des lettres 0 m. 04.

DIS MAVRIS
SALVTARIBVS
AVRELIVS ❧ E
XORATVS DEC
5 ALAE PARTORVM
PRAEPOSITVS
COHORTIS II
SARDORVM SE
VERIANAE

Les lettres VM, à la 5e et à la 8e lignes sont liées.

L. Demaeght, B. O., a. 1890, p. 400, n. 1040. — B. A. C., a. 1890, p. 456. — Préau B.

Aux dieux Maures propices ! Aurelius Exoratus, décurion de l'aile des Parthes, commandant de la IIe cohorte des Sardes severiana.

L'aile des Parthes et la IIe cohorte des Sardes étaient des troupes de l'armée de Maurétanie. Cette dernière avait son camp à *Altava*.

Les *dii Mauri* étaient connus avant la découverte de cette inscription : des dédicaces à ces divinités particulières des Maures avaient déjà été trouvées sur d'autres points : à Sétif, à Lambessa, à Sour Djouab (*Rapidi*), à Cherchel.

512. — Epitaphe de *Sempronius Januarius*. Pierre divisée en deux compartiments : dans le premier, un personnage debout tenant dans la main gauche un objet indéterminé ; dans le second, l'inscription suivante :

Calcaire. H. 0 m. 50. — L. 0 m. 42.

D M S SEPR
ONIVS IAN
VARIVS VIX · AN
IS · PM · AN · XXXV

A la 4e ligne, les lettres AN sont liées.

L. Demaeght. B. O., a. 1892, p. 132, n. 1156. Préau B.

Aux dieux Mânes ! Se(m)pronius Januarius a vécu environ 35 ans.

513. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Flavia Saturina.* — Stèle en calcaire, non équarrie.

H. 0 m. 75 ; L. 0 m. 65.

⚹ † ⚹

MEM · FLAVIA SATV
RINA DEVOTAE VIXS ANNIS
PL · M · XX DISCT XVIII KAL ·
oCToBRES ANN PC CCCCXCI

Ligatures : V et I, A et N à la 2ᵉ ligne ; A et N à la 4ᵉ.

L. DEMAEGHT. B. O. a. 1895, nº 1216. Préau B.

Mémoire. Flavia Saturina a vécu dévotement environ 20 ans. Elle est morte le 18 des Calendes d'Octobre de l'année de la Province 491 (14 septembre 530 de J. C.).

514. — EPITAPHE d'un personnage dont les noms ont été effacés par le temps.

Fragment en calcaire. - H. 0 m. 98 ; L. 0 m. 40 dans son état actuel. Rez-de-chaussée, préau B.

Cette pierre, à laquelle manque la partie gauche, se compose d'un petit fronton et de trois registres. Dans le premier, une couronne et une pomme de pin ; dans le deuxième, un personnage la main gauche sur la poitrine, le bras droit étendu ; de la main droite brisée, il devait tenir un objet qui a disparu par suite de la cassure de la pierre ; au-dessous du cavalier, un cheval très grossièrement sculpté. — Dans le troisième registre était gravée l'épitaphe, dont il ne reste plus que les lettres M S.

515. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de .....*us Januarius.* — (Fragment) Plaque en calcaire gréseux, non équarrie.

H. 0 m. 52. ; L. 0 m. 28

[M]EM / / / / / / / /
VSIANVAR / / / / /
NOCVSVC · AN · IIII DC
IIII KALM APCCC LVI
PAT FiL DVL FC

Les lettres AN à la 2ᵉ et à la 3ᵉ lignes et VL à la 5ᵉ, sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1895, n. 1220. — Préau B.

Mémoire .....us Januarius .....nocus a vécu quatre ans. Il est mort le 4 des Calendes de mars (ou de mai) de l'année de la Province 356 (de J.-C., 385.)

Document trouvé près d'Er-Rahel (département d'Oran)

516. — Borne fixant la limite entre le territoire de *Regiae* (Arbal) et celui du Saltus Cu...

Pierre en calcaire trouvée à trois kilomètres à l'est du centre d'Er-Rahel, à hauteur de la borne kilométrique XLIX de la route nationale d'Oran à Tlemcen et à 400 mètres environ au sud de la voie ferrée d'Oran à Aïn-Témouchent, sur un terrain couvert de broussailles. Cette borne mesurait 1m 50 de hauteur sur 0m 72 de largeur et 0m 21 d'épaisseur. Elle a été brisée, et la partie qui était fichée en terre, de 0m 80 de hauteur, à été laissée sur place.

pro salute et incolumitate
IMPCAESDIVITRAIANIPARTHIC*f*
DIVINERVAENEPOTISTRAIAN*i*
HADRIANIAVGPPPMTRPOTXX*i*
5 COSIIIPROCOSAVSPICIISLAELIC*a*
*es*IMPIMPFILCOSTERMINIPOS*in*
TERREGIENSESETSALTVMCV///
PERCPETRONIVMCELEREMPROCAV*g*
ANNOPROVIN LXXXXVIII

L. Demaeght. B. O. an, 1895. n° 1215. Rez-de-chaussée, galerie.

Pour la santé et la conservation de l'empereur César Trajan Hadrien, Auguste, père de la patrie, grand pontife, investi de la puissance tribunice pour la 21e fois, 3 fois consul, proconsul, fi's du divin Trajan, le Parthique, petit fils du divin Nerva; sous les auspices de L. Aelius César, fils de l'empereur, consul, ont été posées les bornes fixant la délimitation entre le territoire de Regiae et celui du Saltus Cu...., par les soins de C. Petronius Celer, procurateur de l'empereur, l'an de la Province 98 (de J.-C., 137).

Document de provenance inconnue

EPITAPHE de *M. Sestius Florus*

517. — PLAQUE en marbre blanc, ornée à sa partie supérieure du croissant sommé du disque, dans un fronton à acrotères ; au-dessous de l'inscription, dans une niche encadrée, un enfant tête nue, vêtu de la tunique à manches courtes (*colobium*) et de la toge, tenant une grappe de raisin de la main droite ; le bras gauche relevé sur la poitrine.

H. 0 m. 385 ; L. 0 m. 235 ; Ep. 0 m. 215. — Lettres de 15 mllim. Don de M. Larrivée, d'Oran. — 3ᵉ étage, salle H., mur.

M · SESTIVS · FLORVS · VICSIT
ANNIS · IIII · MENSES · VI · STEL ·
SESTIA · CERIALIS · CAENSARE
NSIS · F · SVO · MVNVMENTV *(sic)*
FACIENDV *(sic)* CVRAVIT

L. Demaeght. B. O. a. 1895, n° 1223.

M. Sestius Florus a vécu quatre ans, 6 mois, Stell(a) Sestia Cerialis, de Caesarea (Cherchel), *a fait élever ce monument à son fils.*

V

CÉRAMIQUE

§ 3. — VASES DIVERS EN TERRE CUITE

518. — GRAND VASE circulaire, à col court et à ventre plein, muni de deux appendices en forme d'ailes à la partie supérieure de la panse, qui est décorée de trois bandes ornées de dessins linéaires et de fleurons gravés à la pointe. Ce vase, de style berbère, a été trouvé dans des fouilles à Tlemcen.

Acquisition du Musée. — H. 0 m. 62 ; diamètre maximum 0 m. 50. — 3ᵉ étage, salle H.

§ 4. — FIGURINES DE TERRE CUITE

519. — STATUETTE FUNÉRAIRE ÉGYPTIENNE, terre cuite recouverte d'un vernis vert.

Pr. inconnue. — Don de M. Marchand, propriétaire à Oran.
H. 0 m. 125. — 3e Etage: armoire-vitrine, 4.

« *On rencontre ces statuettes en grand nombre dans les* « *sépultures à partir du second empire thébain.* Le chapitre 6e « du *livre des morts qu'elles portent gravé sur leur corps est un* « *de ceux qui paraissent le plus ancien. Les Egyptologues* « *inclinent maintenant à croire que ce rituel remonte, au* « *moins par ses parties essentielles jusqu'à la période memphite.* « *L'aspect de ces figurines est celui de la momie. De leurs* « *mains croisées sur la poitrine, elles tiennent des instruments* « *d'agriculture, hoyaux et sarcloirs, et un sac destiné à* « *contenir des graines pend sur leur épaule. Le sens de cet* « *outillage est expliqué par le tableau du chapitre 90 du rituel,* « *où l'on voit le défunt labou·ant, semant et moissonnant dans* « *les champs de l'autre monde. Ces statuettes, le texte du rituel* « *et d'autres monuments les désignent sous le nom d'*OUSHEBTI « *ou répondante, du verbe* OUSHEB, *répondre. Il est aisé de* « *définir le rôle que leur attribuait l'imagination populaire.* « *Elles répondaient à l'appel du nom qui y est tracé, et elles* « *se substituaient au défunt pour cultiver à sa place le sol des* « *régions souterraines. Elles concouraient avec les serviteurs* « *peints et ciselés sur les murs à lui épargner des fatigues et à* « *le mettre à l'abri du besoin.*» (Georges PERROT.— *Histoire de l'art dansl'Antiquité*, tome I, l'Egypte, pages 150 à 153).

---

§ 5. — BRIQUES ET AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN TERRE CUITE

520. — GRANDE BRIQUE provenant des démolitions d'un vieux couvent à Malaga (Espagne), et décorée d'inscriptions en caractères arabes d'émail bleu sur bordure d'émail blanc bordé d'un double filet bleu. Ces inscriptions se composent de deux mots qui seraient الســلا فا ل se répétant

trois fois et demie sur chacune des deux faces opposées de la brique. La face de l'épaisseur du côté des inscriptions est décorée d'un motif en forme de W se répétant onze fois, également en bleu sur bande émaillée à double filet.

Don de M. Flahaut, ingénieur. — Long. 0 m. 272 ; Larg. 0 m. 14 ; Ep. 0 m. 05. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine 6.

521. — CARREAU DE BORDURE en terre cuite, uni, décoré sur fond blanc mat de grosses roses polychromes sortant de deux vases en forme d'autel ou de piédestal placés au rebours l'un de l'autre.

Même provenance. — Don du même. — Long. 0 m. 28 ; Larg. 0 m. 16 ; Ep. 0 m. 25. — 3. étage, salle H, armoire vitrine 6.

522. — SOIXANTE-SEPT CARREAUX DE REVÊTEMENT, carrés, de 0 m. 13, en terre cuite émaillée à décors variés en relief.

Même provenance. — Don du même. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine 6.

523. — COMPARTIMENT DE SEIZE CARREAUX de terre émaillée. Décors en relief sur fond jaune-brun, formés de lignes polygonales brunes et bleues au milieu desquelles est une ornementation végétale verte, bleue et jaune-brun sur fond blanc.

Même provenance. — Don du même. — Dim. 0 m. 52. 3e étage, salle H, mur.

524. — COMPARTIMENT DE QUATRE CARREAUX de terre émaillée. Décors en relief semblable à ceux du compartiment précédent, avec cette différence que la bordure du polygone correspondant n'est pas brune, mais bleue.

Même provenance. — Don du même. — Dim. 0 m. 26. 3e étage, salle H, mur.

MARQUES CÉRAMIQUES ROMAINES

(Les chiffres renvoient aux numéros du Catalogue)

1° MARQUES DE BRIQUES

CASTORIS 307.

2° MARQUES DE DOLIA

ƧBORE 170.
III × III × 171.

3° MARQUES DE LAMPES

AGRI 347.
AVFFRON. 332.
C. CLAVD 362.
C. CLO 326.
EX OFFI Q· SEM 351.
LVCCEI 338.
MVNTRE (*Munatii Trepti*) 336.
NONIVSP. 344.
NYPVS 354.
PVLLAENI 342.

4° MARQUES DE PATÈRES ET PLATS

C. MEM 187.

LISTE

des noms de donateurs cités dans le présent Catalogue

MM. ARMAND, employé à la mairie d'Oran, 449.
AYRIBIER, Joseph, d'Oran, 473.
BACQUÈS, maire d'Aïn-Temouchent, 19, 21, 168, 503, 505.
BAILLS, ingénieur des mines, 403, 450.
BAUDEUF, commandant de gendarmerie, 333
BEL-ABBÈS, propriétaire à Relizane, 176.
BENAZET, maire d'Hammam-bou-Hadjar, 167.
BEN-HAÏM, Samuel, ferblantier à Oran, 161.
BISTER, interprète judiciaire, 286, 303, 359, 362, 492.
BENOÎT (veuve), de Misserghin, 134.
BRUNEL, géomètre, 267, 268, 481.
CABROL, négociant à Oran, 453, 454.
CAMALLONGA, propriétaire à Arbal, 208, 255, 256, 257, 258, 259, 287, 350.
CANAL, agent-voyer, 34, 187, 197, 198, 199, 244, 413, 414, 415, 416, 483.
CAPIFALI, employé des postes et télégraphes, 294, 295.
CARBONEL, Jean-Baptiste, 462.
CARRIÈRE, géologue, 293, 322, 388.
CHAMBARD, secrétaire de la mairie de Relizane, 334.
CHAZERAY, agent-d'affaires à Oran, 474.
CHEYLARD, commandant, 269.
CHOISNET, sous-préfet, 296.
CLOITRE, maire de Bellevue, 271, 272.
COIFFIER, représentant de commerce à Oran, 264.
COLIN, 381.
Commune d'Aïn-Témouchent, 494, 495, 508.
Commune de Saint-Leu, 496, 497, 499.
Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest-Algérien, 23, 170, 177 à 1885, 241, 242 248, 249, 374, 381, 382, 394, 423, 424, 437, 440, 442, 444, 445, 446, 480, 500.
CUINET, ingénieur civil, 289, 335, 336, 435, 490.
DANDOY, Henri, agriculteur, 172, 364.
DELEUZE, cafetier à Lamoricière, 243, 249, 377, 425.
DELHERBE, officier d'administration, 192, 193, 194, 195, 196, 273, 274, 275, 317, 395, 484.
DEL MONTE, père, propriétaire des carrières de Kléber, 25, 476.

DELPOUX, Pierre, propriétaire à Oran, 368.
DEMAEGHT, commandant, 10, 169, 261, 262, 488, 489.
DÉTRIE, général, 427.
DERRIEN, commandant, 9, 302, 313, 370, 371, 408.
DEZAN, 330, 342, 436.
DUNAIGRE, préfet, 417, 418, 419, 420, 507.
DUREL, propriétaire à Oran, 376, 396, 461.
DUZAN, docteur, maire de Saint-Leu, 31, 207, 340.
FABRIÈS, pharmacien à Oran, 300.
FAUQUEUX, notaire à Tlemcen, 422.
FLAHAUT, ingénieur, 520, 521, 522, 523, 524.
FOULQUES (DE), commandant, 468.
FOUQUE de Temouchent, 379.
FRANÇOIS, entrepreneur à Oran, 156.
FRANÇOIS, sergent de recrutement, 475.
GABRIEL, d'Oran (Eckmühl), 411, 412.
GALENS, géomètre, 279, 315.
GALY, Jean, propriétaire à Dublineau, 238, 401.
GAUCHER, médecin de colonisation, 369, 448.
GENTY, ingénieur des Ponts et Chaussées, 186.
GHEZLAN, Charles, employé à Oran, 469.
GOIRON, médecin de marine, 366.
GUÉNARD, capitaine, 467.
HEINTZ, imprimeur à Oran, 20.
HINAULT, Léon, cultivateur à Saint-Leu, 253, 348.
HOVELT, administrateur-adjoint, 341, 493.
ILLOUZ, interprète assermenté, 339, 347.
JOUANE, ingénieur civil, 360, 409.
JULIEN, père, propriétaire à La Guetna, 250, 251, 332, 357.
LACROIX, capitaine, 465.
LAGLER-PARQUET, géomètre, 263.
LANDRE, entrepreneur, 307.
LAPAINE, administrateur, 429, 431, 432, 477, 478.
LARRIVÉE, représentant de commerce à Oran, 517.
LAURENS, administrateur, 349, 355, 356.
L'HOTELLERIE (DE), de Cherchel, 42, 43, 44, 45, 277, 278, 282, 299, 501, 506.
MAILHÉ, instituteur, 443.
MARCHAND, commandant, 319, 320, 321, 324, 326, 327, 343, 344, 353, 365, 372, 375, 378, 380, 383, 387, 389, 390, 391, 392, 393.
MARCHAND, propriétaire à Oran, 519.

MARÉCHAL, propriétaire à Tiaret, 206, 433.
MONTIÈRE, administrateur, 280, 281.
NESSLER, marchand de bois de construction, 361.
ORIHUEL, entrepreneur à Oran, 438.
ORSERO, Bartolo, propriétaire à Aïn-Témouchent, 426.
PALLARY, instituteur-adjoint, 352, 421.
PARIS, Jules, maître d'hôtel à Relizane, 373, 451.
PELLET, agent voyer, 171, 270.
PEYRAT, propriétaire à Inkermann, 28, 188, 189, 190, 191, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 288, 291, 297, 298, 308, 309, 310, 311, 312, 400, 402, 405, 406, 430, 439.
PEYRE, secrétaire de mairie, 385, 386.
PIQUET, employé de chemin de fer, 463, 464, 471.
POIRIER, capitaine, 304, 305, 456, 457, 458, 459.
POLLACCI (l'abbé), 254.
PONS, administrateur, 283, 284, 285, 367.
RATAU, Armand, 452.
ROGER, 265.
ROUBINEAU, cultivateur à Saint-Leu, 252, 290, 306, 479.
SADOUL, Jules, employé de chemin de fer, 470.
SAHUT, propriétaire à Nédromah, 410.
SAINT-MAUR (Augustin DE), 26, 27, 30, 260, 351.
SALLES, vétérinaire, 498.
SAUNIER, 428.
SÉRY, fils, d'Oran, 485, 486, 487.
SIMONNOT, adjudant, 205, 245, 246, 247, 314, 397, 407, 441, 447, 491.
SPRÉAFICO, médecin, 460, 472.
TERRADE, entrepreneur à Oran, 160.
TOMMASINI, médecin, 239, 240, 354, 384.
TROUILLET, propriétaire à Merdja, 266.
TROUPEL, Théodore, résident de France à Karikal, 466.
VANDERLIK, 292.
VARNIER, Raoul, administrateur, 434.
VIALA DE SORBIER, architecte, 6.
WAHLEN, chef de section de chemin de fer, 200, 201, 202, 203, 204.

INDEX ANALYTIQUE

(Les chiffres renvoient aux numéros du Catalogue)

Inscriptions et autres documents trouvés dans les ruines romaines

I. — NOMS D'HOMMES ET DE FEMMES

Les noms relevés sur des stèles chrétiennes sont précédés d'une †

P. AELIVS PEREGRINVS, 143, 147.
Q. ANNATIVS CELSVS, 140, 141.
L. Annius Honoratus, 82.
Annia Nonnosa, 82.
M. Antonius Proculleius, 61.
L. Aquilius Lentus, 62.
L. Arrius Privatus, 85.
Q. Aselius, 96.
Aurelius Abiginaeus, 90.
Aurelius Bassiolus, 94.
Aur(elius) Dom..str.. 85.
Aurelius Exoratus, 511.
Aurelius Honorius, 90.
† Aurelius Macirsumis, 104
Aurelius Marinus, 103.
Aurelius Masfelus, 129.
Aurelius Quintus, 85.
† Aurelia Amatallat.
M. Caecilius Caecilianus, 63, 67.
Cassia Ancilla, 94.
Cesonia Bebia, 74.
Claudius Sceinus, 80.
Tib. Claudius Severinus, 80.
Tib. Claudius Victor, 83.
Sex. Cornelius Honoratus, 63.
Sex. Cornelius Sex. f. Honoratus, 67.
Cornelius Saturninus, 110.
Cornelia Emilia, 81.
P. Crescentinius Saturninus, 69.
P. Cullaius, 68.
Em(ilius) ? 85
Erenius Silvanus, 96.
Fabius Victorinus Fres, 101.
T. Flavius Fortunatus, 85.
T. FLAVIVS SERENVS, 131.
Flavia Ianuaria, 69.
† Flavia Saturina, 513.
Florensia Fabia, 116.
Furnius Secundus, 99.
Geminia Secunda, 95.
Hortensius F..., 47.
Ianuarius Felix, 54.
Iulius Adventus, 89.
† Iulius Emeritus, 106.
C. Iulius Extricatus, 132.
Iulius Florus, 75.

C. Iulius Fortanus, 85.
C. Iulius Gaitas Iunior, 85.
C. Iulius Germanus, 111.
C. Iulius Honoratus, 132.
† Iulius Ianuarius, 109.
† Iulius Iidir, 122.
Iulius Valens, 68.
Iulius Victor, 76.
† Iulia Crescensa, 123.
† Iulia Faosa, 120.
Iulia Secunda, 121.
Iulia Silvana, 115.
Iulia Stacidia, 76.
Iunius Geminus, 60.
Iunius Secundus, 118.
Iunius Vic[tor], 53.
Licinius Iulianus, 73.
Licinia Issula, 75.
Lucius Lollius, 68.
Lurius Rogatus, 509.
Luria Valeria, 509.
P. Metilius Ingenianus, 77.
P. Metilius Ingenuus, 77.
C. Mucius Mucianus Iunior, 85.
L. Munatius, 95.
Munatius Cutai, 98.
Munatius Nata, 95.
Munatia Ianuaria, 99.
Nevius Narcissus, 92
Nonius Iulianus, 71
Q. Petronius Castus Fe, 135.
C. PETRONIVS CELER, 516.
Romanius Victorinus, 88.
L. Salitorius, 95.
Salvidonius Felix, 97.
Salvidenius Maxime, 97.
L. Seius Felix, 85.
Sempronius Ianuarius, 512.
M. Sestius Florus, 517.
Sestia Cerialis, 517.
M. Silicius Gaius, 510.
Sitia Prima, 117.
Sulpicia Faustina, 119.
Taurius Senecio, 70.
Terentius Augustinus, 91.
Terentius Considius, 91.
Terentius Cutteus, 91.
Terentius Felicianus, 91.
Terentius Ianuarius, 91.
Umbrosius ? 51.
M. Ulpius Silmius, 70.
Ulpius Victor, 69.
Ulpia Tyche, 79.
M. Valerius Geminus, 60.
P. Valerius Longus, 127.
Valerius Nestor, 101.
† Valerius Quintosus, 107.
Valerius Valerianus, 100
Valeria, 510.
Valeria Honorata, 60

II. — SURNOMS D'HOMMES ET DE FEMMES

Abiginaeus, 90.
Adventus, 89.
Amatallat, 103.
Ancilla, 94
Augustinus, 91.
Bassiolus, 94.

Bebia, 74.
Benedicta, 78.
Bona, 103.
Bonosa, 98.
Caecilianus, 63, 67.
Cambus, 130.
Castulus, 135.
Castus, 135.
CELER, 515.
CELSVS, 140, 141.
Cerialis, 517.
Considius, 91.
† Crescensa, 123.
Cutai, 98.
Cutteus, 98.
Dextra, 93.
Dom... 85
† Emeritus, 106.
Emilia, 81.
† Enagia, 130.
† Evaissa, 105.
Exoratus, 511.
Extricatus, 132.
Fabia, 116.
Faustina, 119.
† Faosa, 120.
Felicianus, 91.
Felix, 54, 85, 97.
Florus, 75, 517.
Fortunatus, 85.
Fres, 101.
Gaius, 510.
Geniale Valent(inif) 100.
Gaitas, 85.
Geminus, 60.
Germanus, 111.
Germanicus, 136.
† Honoratus, 108.
Honoratus, 63, 67, 81, 82, 132.
Honorata, 60.
Honorius, 90.
† Ianuarius, 109, 115.
Ianuarius, 87, 91, 512, 515.
Ianuaria, 69, 99.
Iidir, 122.
† Iidir, 114.
Ingenianus, 77.
Ingenuus, 77.
Issula, 75.
Iulianus, 71, 73.
Iunior, 85.
Lentus, 62.
Lollius, 68.
Longus, 127.
† Macirsumis, 104.
† Marcellus, 128.
Marcus, 510.
Marinus, 103.
Marisgarvatis, 102.
† Marsana, 124.
Martinus, 72.
Mascal, 95, 102.
Mascavar, 95.
Masfelus, 129.
Masgivinus, 114.
† Matenius, 130.
† Matiga, 124.
† Matrona, 124.
Maximus, 97, 114.
† Maxima, 130.
Mucianus, 85.
Narcissus, 92.
Nassaietia Mascal(is f.), 102.
† Nasseus, 130.

Nata, 95.
† Nesrifa, 124.
Nestor, 101.
Nonnosa, 82.
Palma, 134.
PEREGRINVS, 143, 147.
Prima, 117.
† Primosus, 130.
Priscus sec(undi f), 88.
Privatus, 85.
Proculleius, 61.
† Quintosus, 107.
Quintus, 85, 135.
REGVLVS, 125.
† Rogatus, 509.
† Saturina, 513.
Saturninus, 69, 110.
Sceinus, 80.
Secundus, 88, 99, 118.
Secunda, 95, 121.
Senecio, 70.
SERENVS, 131.
Severinus, 80.
Sextus, 63, 67.
Silmius, 70.
Silvanus, 96.
Silvana, 115.
Stacidia, 76.
Stel(la), 517.
Successus, 93.
Tyche, 79.
† Umatibua ? 124.
Valens, 68.
Valentinus, 100.
Valerianus, 100.
Valeria, 509.
Vic..., 53.
Victor, 69, 76, 83, 136.
Victorinus, 88, 101.
Vitalis, 134.

III. — DIEUX, DÉESSES ET PERSONNAGES MYTHOLOGIQUES

Achille (*mosaïque*), 4.
Apollon (*mosaïque*), 2.
Id. (*statuette*), 506.
Aquilon (*mosaïque*), 3.
Bacchants (*mosaïques*), 3, 4.
Bacchantes (*mosaïques*), 2, 3, 4, 5.
Bacchus (*mosaïques*), 4, 5.
Cabire (*mosaïque*), 1.
CAELESTIS (dea Magna Virgo) (*inscription*), 84.
Castalie (*mosaïque*), 3.
Centaures marins (*mosaïqve*), 3
Chariclo (*mosaïque*), 4
Chiron (*mosaïque*), 4.
Génie de la Nuit, (*bas-relief*), 32.
GENIUS NEMESI (*inscription*), 111.
Grande-Mère (*mosaïque*), 1.
Hercule (*mosaïque*), 4.
Junon (*lampe*), 331.
id. JUNO REGINA (*inscription*), 60.
Jupiter Serapis (*lampe*), 331.
Κορη Καβιρια (*mosaïque*), 1.
Krateïa (*mosaïque*), 1.
Latone (*mosaïque*), 3.
MANES (dii) (*inscriptions*), *passim*.

Marsyas (*mosaïque*), 2.
Maura (dea) (*inscription*), 85.
id. (*fragments de statue de la dea Maura*), 505.
Mauri (dii) (*inscription*), 511.
Mithra (*bas-relief*), 32.
Mithos (*mosaïque*), 1.
Neptune (*mosaïque*), 3.
Nereïdes (*mosaïque*), 3.
Numen d'un empereur (*inscription*), 112.
Nymphes (*mosaïque*), 4.
Océan (*mosaïque*), 4.
Olympos (*mosaïque*), 2.
Ortygie (*mosaïque*), 3.
Pan (*mosaïques*), 1, 5.
Philyra (*mosaïque*), 4.
Pratolaos (*mosaïque*), 1.
Python (*mosaïque*), 3.
Satyres (*mosaïques*), 3, 5.
id. (*sculpture*), 35.
Silène (*mosaïques*), 4, 5.
Tanit (*stèles néo-puniques*), 45.
Taureau zodiacal (*bas-relief*), 32.
Téthys (*mosaïque*), 4.
Victoire (*mosaïques*), 2, 5.
Zagreus (*mosaïque*), 1.

IV. — NOMS GÉOGRAPHIQUES

Albulae (*Aïn-Temouchent*), 85.
Curator ac dispunctor reipublicae Albulensis, 85.
Altava (*Lamoricière*), 114.
Ordo et populares, Alt. 112.
Aquae Sirenses (*Hammam-bou-Hannifia*), 154
Caensarensis, pour Caesariensis (originaire de *Cherchel*), 517.
Kaputtasaccorra (*Tenira*), 140, 141.
Kaputurbs (*Tagremaret*), 152.
K(astra nova) (*Perrégaux*), 153.
Castra Severiana (*Hadjar Roum, Lamoricière*), 114.
Cohors Breucorum (*Tagremaret*), 149, 151.
Flavia Siscia, 69.
Germania inferior, 88.
Lucu (*Timziouine*), 143, 145, 146, 147.
Mesopotamia, 67.
Proc. Sexagenarius prov. Mesopotamiae, 67.
Poetovio, 70.
Portus Magnus (*Saint-Leu*), 138, 139
Respublica Portumag(ensis), 64, 65, 152.
Port. milit. equestrib(us) exornatus, 67.
Quiza (*Pont-du-Chélif*), 139.

Princeps patriae, 139.
Dispunctor reipublicae Q(uizentium et curator), 139.
Regiae (*Arbal*), 127.
Respublica R(egiensis), 126
Regienses, 515.
Saltus Cu..., 515.

V. — TRIBUS

Quirina, 67.

VI. — EMPEREURS ET PRINCES

HADRIEN

Imp. Caes. divi. Traiani Parthici [f], divi Nervae nepotis, Traianus. Hadrianus Aug., p. p., p. m., tr. pot. XX [i], cos III, procos, 515.

L. AELIUS

L. Aelius Caes. imp., imp. fil., cos., 515.

MARC AURÈLE

Aurelius Anto, L. Septimi Severi, Perti. Aug. pater, 127.

COMMODE

Imp. Caesar M. Aurelius Commodus Antoninus, Aug. Pius Sarmaticus, Germ., Brittannicus, 86.

SEPTIME SÉVÈRE

[Imp. Caes. L. Septimius Severus, Pius, Pertinax, Aug., Arabicus] Adiabenicus, Pa[rthicus Maximus, Britannicus Maximus, pontifex maximus, trib. pot. XVIII,] imp. XIII, co[s III, p. p. procos], 126.
Imp. Caes. L. Septimius Severus, Pius, Pertinax, Aug., Arabicus, Adiabenicus, Parthicus Maximus III, 87.
[Imp. Caes]ar L. Sep[timi]us Severus, Pertinax, 147.

CARACALLA

[M. Aurelius] Caesar Antoninus, 61.
[Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius, Aug. pontifex maximus] trib., pot. XII, i[mp, II, cos. III, p. p., procos], 126.
[M. A]urelius Antoninus Aug. Arab. Adzabb, Parthic Maxim[us], 147.

Imp. Caes. M. [Aur.] Antoninus Pius Felix Aug. Part. [Max] Brit. Max. Ger[m. Max]. p. p., tr. p. xv, cos iii, 140.

Imp. [Caes. M. Au]rel. [Antoninus, Pius Aug., Part] Max., Brit. Max., German. Max., p. p., tr. p. xv, cos. iii, 141.

[Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Fel. Aug. Parthicus Max.] Britt. Max., Germanicus Max. pontifex Max. tribuniciae potestat. xviiii, imp. iii, cos. iii, p. p., procosul, 139.

[M. Aurelius Anto]ninus [Aug. Arabic], Adiabb. Pa[rthic. Ma]xim[us], 144.

Divus Magnus Antoninus.... 62.

Géta

[P. Septimius Geta Caesar] Severi Aug. [filius] Antonini Aug. [frater], 63.

[P. Septimius Geta caes.] L. Septimi Severi Pertinacis Aug. Parthici, Adiabenici, pacatoris orbis et fundatoris imperi roman. [filius], 64.

[Imp. Caes. P. Septimius Geta, Pius Felix Augustus] imp. M. Aureli Antonini Pii Felicis, n.n. Brittanici [frater] Severi Aug. dei n. fil., 65.

[P. Septimius Geta nobi] lissim[us Caesar]. 143.

Heliogabal ou Elagabal

Imp. Caes. M. Aurelius [Antoninus] Pius Felix Aug. p. max. trib. potestatis, p. p. cos. iii, procons. divi Pii Severi nepos, divi Magni Antonini pii [filius], 112.

Sévère Alexandre

Imp. caesar M. Aurelius Severus [Alexander, Pius] Felix Aug., p. m., p. p., tribuniciae pot. cos. procos. 146.

Imp. Caes[ar] M. Aurelius [Alexander, Pius] Fel[ix] Aug. t p. p. p., pontif. [m], 131.

Maximin

Imp. Caes. G. Iulius Verus Maximinus, Pius Felix Aug., pontifex maximus, tribuniciae potestatis, p. p., procos., 151.

Gordien III

.. .. Gordian[us] ..... Caes. prin[ceps juven] tutis, 142.

N dominus imp. Caes. M. Antonius Gordianus, Invictus, Pius Felix Aug., pont. maxim., trib. pote. bis, p. p., cos., proconsul, nepos divorum Gordianorum, 153.

PHILLIPPE L'AINÉ

D. n. imp. Caes. M. Iul. Philippus, Invictus Pius Felix Aug., pont. max., trib. potest., p. p., 154.

Imp. Caes M. Iulius Philippus, Invictus, Pius Felix Aug., pontif. max., trib. potest., p. p., 138.

DÈCE

D. n. imp. Caes. C. Messius. Q. Decius Traianus, Invictus Pius Felix Aug , pontif. maximus, trib. pot., cos , procos., 152.

CLAUDE II

Imp. Caes. M. Aurelius Claudius, Pius Felix, 148.

QUINTILLUS

Imp. Caes. M. Aurelius Claudius Quinti(l)lus, Invictus Pius Felix Aug., pont. maximus, trib. potest., p. p., 149.

CARUS, CARIN ET NUMÉRIEN

Imppp. Carus, Pius Felix Aug., et Cari[nus] et Numerian[us], Caess. Felic., 150.

DIOCLÉTIEN, MAXIMIEN, CONSTANCE CHLORE ET GALÈRE

Impp. Diocletianus et Maxim[ia]nus. Augg. et Constantius et Maximianus nobilissimi caess. 85.,

---

VII. — ROIS

Rex Masuna gent. Maur. et Romanor, 114.

VIII. — FONCTIONS PUBLIQUES

1° FONCTIONNAIRES SUPÉRIEURS

Curator reipublicae Albulensis, 85.
Curator reipublicae Quizensium, 132.
Dispunctor reipublicae Albulensis, 85.
Dispunctor reipublicae Quizensium, 132.
Praefectus de Safar, 114.
Praeses, 125.

Procurator Augustorum, 63, 131, 147, 515.
Procurator prov. Mesopotamiae, 67.
Procurator Altavae, 114.
Procurator castra Severiana, 114

2° Fonctionnaires Inférieurs

Aediles, 61, 85.
Decurio, 90.
Duumvir, 85.
Duumvir Quinquennalis, 62.
Princeps, 127.
Princeps patriae suae.

IX. — TITRES HONORIFIQUES

E(gregiae) m(emoriae) v(ir), 63, 67.
Ex equestribus turmis, 61.
Milit(iis) equestrib(us) exornatus, 67.
Patronus provinciae, 260.
V(ir) e(gregius), 143, 144.

X. — CORPS DE TROUPE

1° Légions

Legio I Minervia, 88, 89.
Legio IIII Flavia (miles), 68.
Legio XI Claudia (centurio), 69.
Id. (miles), 69, 70.

2° Ailes

Ala exploratorum (getulensium), 129.
Ala miliaria (eques), 71.
Ala Parthorum (decurio), 511.
Id. (miles), 509.
Id. (miles manipularis). 510.
Ala Thracum (decurio), 111.
Ala Ulpia I Contariorum (decurio), 72.
Id. (eques), 72.

3° Cohortes

Cohors Breucorum, 149, 150.
Cohors I Pannoniorum, 143, 147.
Cohors II Sardorum (praepositus) 111, 511.
Cohors IV Sygambrorum, 125.

4° Autres Troupes

Numerus exploratorum Batavorum, 89.
Singularii (eques). 73.

5° Particularités, Grades et Emplois

Equites, 84.
Ex decurio veteranus, 87.
Ex .....veteranus, 93.
Veteranus, 517.

XI. — PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

L. Aelius Caes. imp. imp(eratoris) fil(ius), 515.
Aere posuit, 87.
Ancillu pour Ancilla, 94.
Aquagium pour aquae ductus, 91.
Aurelius Antoninus L. Septimi Severi *pater*, 127.
Bicxit pour vixit, 108.
Centenaire (décédée à l'âge de 105 ans), 74.
Deus noster, qualificatif donné à Sévère, 65.
Devotae vixit, 513.
Die martis luna XXI (date indiquée par la lune), 127.
Die *nonu* pour die nono, 109.
Dis Mauris salutaribus, 511.
Fundator imperii romani, titre donné à Sévère, 64.
Gaius (*cognomen*).
Imaginem argenteam librarum trium posuit, 87.
Luria Valeria f(ilio) fecit cujus morte colligere non potui, 509.
Martyrs (Memoria beatissimorum martyrum), 130.
Merti pour merenti, 92.

Noms de famille inscrits abréviativement :

AVR., Aurelius, 85.
AVREL., Aurelius, 90, 103.
CAECIL., Caecilius, 67.
CL., Claudius, 80.
FL., Flavius, 69.
IVL., Iulius, 85, 154.
PETRON., Petronius, 135.
VAL., Valeria, 60, 510.

$\overline{NN}$ pour A(gusti) N(ostri), 65.
Numine ipso dictante, 8.
Obitum fecerunt, 122, 123.
Opere novo a solo extructum, 91.
Praetentura, 43.
Q. B. F. F. SIT, 84.
Rex gent(ium) Maur(orum) et Romanor(um), 114.
Splorator pour explorator, 89.
Statuam quam pollicitus est *secundum acta publica* posuit, 127.
Templum et tempulum 84, 85.
T. T. T., 78.

XII. — DOCUMENTS ESPAGNOLS

I. — ROIS.

Philippe V. — Philippus quintus semper invictus, 155.
Charles III. — Carolus III, Hisp. rex, perp. Philippi V filius, 156.
Reinando en España y America la Magestad del Sr. D. Carlos III, de eterna memoria, 157.

II. — GOUVERNEURS D'ORAN

Don Joseph de Valliejo, eques ordinis militaris Sti-Jacobi, regiorumque exercituum generalis locum tenens, anno Christi 1734, 155.
Cl. Eugenius Alvarado T T. Iacobaei ordinis eques, hujus Mauritaniae caesar. praefectus, 156.

XIII. — INSCRIPTIONS ARABES

I. — Deys d'Alger

Abou el Hassen el Seyid Hassen Bacha, 158.

II. — Beys de l'Ouest, Gouverneurs d'Oran

Mostefa Bey ben Youssef, 160.

III. — Fonctionnaires

Caïd Ali, Caïd du port, 161.

Note sur des sépultures anciennes du Kef (Tunisie)

par le Lieutenant CH. DENIS.

En creusant les fondations d'une écurie, derrière le camp de la Casbah, il a été mis au jour plusieurs tombes paraissant remonter au premier siècle de notre ère. Elles ont été brisées, aussitôt après leur découverte, et c'est à grand'peine que j'ai pu en recueillir quelques fragments.

Voici la liste des objets retrouvés :

1° DEUX GRANDS VASES à anses, de 0m90 de hauteur, ayant servi de sépultures à des enfants ; à côté de leurs débris, j'ai trouvé quelques ossements et deux monnaies en bronze de Masinissa 1er; l'une d'elles porte au revers, au-dessous du cheval au galop, deux caractères puniques (1).

2° LE MOULAGE du corps d'un enfant (2). Pendant que le plâtre était encore liquide, on y avait déposé le cadavre en le plaçant sur le côté gauche, les deux jambes repliées, mais ne se touchant pas, le bras gauche reposant sur la cuisse gauche et le bras droit complétement allongé. L'enfant avait aux deux jambes un anneau de bronze, celui de la jambe gauche est resté en partie dans le plâtre. Le moulage a gardé l'empreinte des plis de la tunique dont était vêtu l'enfant. Près du bloc de plâtre, les ouvriers ont ramassé une pierre sur laquelle était sculpté en bas-relief un enfant ailé, couché sur le côté. Cette figuration du génie funéraire surmontait très probablement la tombe.

3° UNE STÈLE, creusée en forme de niche cintrée, représente de face un jeune homme imberbe, déposant sur un autel allumé des grains d'encens pris dans un vase qu'il tient de la main gauche. Le personnage est vêtu d'une tunique décorée du clavus et d'une toge formant un double sinus. A hauteur des épaules sont représentés le croissant et le lozange troué. La partie supérieure de la niche est décorée extérieurement

(1) J'ai trouvé en quantité de ces monnaies dans une nécropole du Kef où l'on déposait les corps incinérés aux IIe et IIIe siècles de notre ère.

(2) Un moulage semblable a été trouvé à Carthage par R. P. DELATTRE, *Revue archéologique, année 1889*.

d'une guirlande d'immortelles. La partie inférieure, sur laquelle était probablement gravée une inscription, a disparu. Ce petit monument (1) mesure actuellement $0^{m}45$ de hauteur et a une largeur de $0^{m}24$. Il est resté très longtemps déposé au bureau du Génie, mais en 1893, il a été enlevé par ordre du chef du Génie de Tunis.

Un bas-relief semblable a été trouvé, il y a quelques années, au même endroit avec d'autres ex-voto présentant également les mêmes caractères punico-romains.

4° UN FRAGMENT DE STÈLE, représentant une tête barbue très expressive.

CH. DENIS.

(1) Une stèle analogue, découverte au même endroit lors de la première occupation de la ville par les troupes françaises, a été décrite par M. SALADIN, dans sa *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, fascicule 1er, p. 212.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Les derniers mois ont vu s'accomplir des événements qui, à des titres divers, intéressent la science géographique.

En Afrique, nous avons à signaler deux conventions importantes conclues par la France. La première en date, celle du 21 janvier, a été signée avec le gouvernement anglais et concerne les limites de nos colonies de Guinée française (y compris le Fouta-Djallon) et du Soudan, et de la colonie anglaise de Sierra-Leone. Cet arrangement règle aussi les relations commerciales entre ces pays. (Voir dans la *Revue Coloniale* de mars 1895 le texte de l'arrangement et la carte des frontières).

La deuxième convention, conclue le 5 février dernier avec le gouvernement belge, règle une question très grave qui, soulevée par le traité anglo-congolais du 12 mai 1894, provoqua tant d'émotion, il y a quelques mois. En vertu du traité du 5 février, le droit de préférence stipulé en faveur de la France par l'arrangement de 1884 pour tout échange des territoires congolais est maintenu. En outre le gouvernement belge déclare qu'il ne sera jamais fait de cession à titre gratuit de tout ou partie des possessions du Congo, clause qui annule évidemment l'arrangement anglo-congolais.

Pour ne pas quitter ces régions signalons le récit de la mission A. Maistre, publié sous le titre suivant : « *A travers l'Afrique centrale. Du Congo au Niger (1892-93)* », avec préface de M. le prince d'Arenberg. C'est l'histoire de l'exploration remarquable qui a eu pour but de relier nos établissements de l'Oubanghi à la vallée de la Bénoué et du Niger. D'autre part, nous avons appris, au mois de décembre dernier, l'heureux résultat de la mission confiée à M. le Chef d'escadron Decœur, qui a fait signer au roi de Bariba un traité établ ssant notre protectorat sur le Borgou.

Dans la région saharienne, deux explorateurs ont rendu compte de leur mission. Le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* du 1er février 1895 contient un résumé, avec croquis, de l'exploration de M. Foureau, qui a relevé un itinéraire de 2,200 kilom. dont 1,000 kilom. de route non visitée par des Européens dans la région du Grand Erg et des plateaux de Tinghert et des Azdjers. C'est dans cette dernière région que s'est également accomplie la misson de M. B. d'Attanoux, dont la carte-itinéraire vient d'être publiée.

Dans une autre région de l'Afrique où nos troupes vont bientôt faire triompher la cause de la civilisation, à Madagascar, il convient de citer l'exploration de M. Gautier, qui a visité les massifs mon-

tagneux de l'ouest, voisins de la grande plaine Sakalave, et qui, dans le sud de l'île, a véritablement révélé le pays du Bara, considéré jusqu'ici comme désert et aride.

Signalons enfin dans le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Bordeaux* (N° du 4 février 1895) une intéressante étude sur la ligne ferrée nouvellement ouverte entre Bizerte et Tunis, publiée sous le titre : *Notes sur Bizerte.*

Avant de quitter l'Afrique adressons un suprême hommage à deux hommes qui, à des titres divers, ont rendu service à la cause de la géographie africaine : M. Mac-Carty, conservateur-honoraire de la Bibliothèque-Musée d'Alger, décédé le 28 décembre 1894, s'était fait connaître par de remarquables publications et communications géographiques sur l'Algérie ; — M. Percher, mort prématurément dans les circonstances tragiques que l'on sait, s'était, sous le pseudonyme d'Harry Alis, consacré à la cause de la colonisation française en Afrique et s'en était fait le champion énergique et dévoué.

Passons maintenant au continent asiatique.

Au Tonkin, l'inauguration de la voie ferrée de Phu lang-thuong à Langson (24 décembre 1894) marque un progrès décisif dans l'accomplissement de l'œuvre que nous avons entreprise dans ce pays. Cette voie ferrée part de la rive gauche du Song-Thuong, où atterrissent les bateaux des Correspondances fluviales, et s'élève jusqu'à 296 m. d'altitude à travers des pays fertiles et boisés.

Le développement des voies rapides de communication est le plus sûr moyen de conquérir, de coloniser et d'exploiter. Les Russes l'ont bien compris, et, tandis que nous nous perdons en discussions oiseuses sur l'utilité et le tracé du transsaharien, ils construisent leur transsibérien après leur transcaspien. La section de Vladivostock à Nauravien-Annuski (377 kilom.) a été inaugurée le 20 décembre dernier. Déjà un cinquième de l'ensemble des voies ferrées est construit au bout de deux années à peine, et malgré la difficulté des travaux dans des pays où sur des centaines de verstes on ne rencontre pas d'habitants. Pour donner une idée de ces travaux, disons que, pour la construction de la section centrale (de l'Obi à Krasnoiarsk), il a fallu défricher 470 hectares de forêts. (Voir sur ce chemin de fer une intéressante étude dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 1894 N° 4).

Signalons encore dans les *Annales du Musée Guimet*, le 26e fascicule consacré à un travail remarquable de M. le Colonel Chaillé-Long-Bey, sur la Corée. L'auteur, qui a été consul des Etats-Unis en Corée pendant plusieurs années, fournit d'intéressants renseignements sur le pays et sur les habitants.

P. R.

BIBLIOGRAPHIE

M. BASSET, Directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger

Notre éminent collaborateur M. René Basset, membre honoraire de notre Société, a été nommé, au mois d'octobre dernier, aux hautes fonctions de Directeur de l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, en remplacement du regretté M. Masqueray.

En faisant ce choix, M. le Ministre de l'Instruction publique a voulu récompenser et élever au rang qui lui convient l'éminent orientaliste qui, depuis quatorze ans, honore par ses savants travaux, non seulement l'Enseigement supérieur algérien, mais encore la Science française, dont il est l'un des représentants les plus autorisés.

M. Basset, tout en dirigeant l'Ecole des Lettres, conservera sa chaire d'arabe qu'il occupe, avec une autorité incomparable, depuis 1880, date à laquelle il a inauguré ses cours par sa belle leçon d'ouverture sur la *Poésie arabe anté-islamique*.

Né a Lunéville en 1855, M. Basset commençait, dès 1878, une série étonnante de publications sur l'histoire, la géographie, la littérature et la linguistique de différents peuples de l'Asie et de l'Afrique, publications qui attestent chez leur auteur un savoir aussi varié qu'étendu. Depuis 1878, pas une seule année ne s'est écoulée sans l'apparition d'un ou de plusieurs ouvrages du vaillant professeur, dont le premier travail avait éveillé déjà l'attention des savants étrangers, qui se plaisaient à constater chez leur jeune collègue la profonde érudition que l'on trouve notamment chez les professeurs des Universités allemandes et anglaises.

La bibliographie raisonnée des ouvrages du nouveau Directeur de l'Ecole des Lettres n'exigerait pas moins d'un volume ; qu'il me suffise d'en faire une simple énumération, en laissant au lecteur le soin d'apprécier par lui-même, au seul énoncé des titres, la vaste érudition de l'homme dont ce pauvre Masqueray me disait un jour : « Basset sait tout. »

OUVRAGES DE M. R. BASSET

Prières des Musulmans chinois, traduites sur l'original arabe et persan, in-8 (1878).

Poème de Çabi en dialecte de Chelh'a, texte et traduction, in-8 (1879).

La poésie arabe anté-islamique, in-18 (1880).

Etudes sur l'histoire d'Ethiopie, texte éthiopien et traduction, in-8 (1882).

Un voyage en Tunisie, in-8 (1882).

Relation de Sidi Brahim de Massat, texte Chelh'a et traduction, in-8 (1883).

Deux manuscrits arabes de deux bibliothèques de Fas, in-8 (1883).

Notes de lexicographie berbère, 4 parties, in-8 (1883, 1888).

Mission scientifique en Algérie et au Maroc, in-8 (1883, 1885).

Documents géographiques sur l'Afrique septentrionale, in-8 (1883, 1888).

Contes arabes : histoire des dix vizirs, in-8 (1883).

Les Manuscrits arabes du bach-Agha de Djelfa, in-8 (1884).

Vie d'Abba Yohanni, texte éthiopien et traduction, in-8 (1885).

Manuscrits arabes d'Aïn-Madhi, Temacin, Ouargla et Adjadja, in-8 (1886).

Mélanges d'histoire et de littérature orientales, in-8 (1886, 1888).

Une semaine dans le Sahara Oranais, in-8 (1886).

Notice sur le Magseph Assetat, traduite du portugais, in-8 (1886).

Manuel de langue Kabyle, in-12 (1887).

Recueil de textes et documents relatifs à la philologie berbère, in-8 (1887).

Contes populaires berbères, in-8 (1887).

Rapport sur une mission scientifique en Sénégambie, in-8 (1888).

Deux lettres éthiopiennes du XVIe siècle, traduites du portugais, in-8 (1889).

Logman berbère, avec quatre glossaires et une étude sur Logman, in-12 (1890).

Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541, in-8 (1890).

Les dictons de Sidi-Ahmed ben Yousef, in-8 (1891).

Aventures merveilleuses de Tèmim Ed-Dari, texte arabe et traduction, in-8 (1891).

Fastes chronologiques d'Oran pendant la période arabe, in-8 (1892).

Rapport sur les études arabes, berbères et éthiopiennes, in-8 (1892).

Légende du combat de Ali et du Dragon, in-8 (1893).

La Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued R'ir, in-8 (1893).

L'Insurrection de 1871, dans les chansons Kabyles, in-8 (1893).

Les Inscriptions de l'île de Dahlak, in-8 (1893).

Les Apocryphes Ethiopiens, texte éthiopien et traduction, in-12 (1893-1894).

La Bardah du Cheikh El Bousiri, poème arabe et traduction, in-12 (1894).

Études sur les dialectes berbères, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (Prix Bardin, in-8, Paris, 1894.

Ecrivant à la hâte, j'ai bien pu omettre quelques publications du nouveau directeur de l'Ecole des Lettres. Néanmoins, la liste qui précède suffira, je crois, pour donner une idée de sa valeur intellectuelle. Pour ne pas allonger cet article, je ne parlerai pas des nombreuses études et comptes-rendus bibliographiques que l'infatigable professeur a fait paraître dans différentes revues européennes et africaines.

Les remarquables facultés naturelles de ce savant, entretenues, fécondées par un travail sans relâche et par une mémoire prodigieuse, s'exerçent sur des spécialités diverses. Passer de l'arabe au latin, de l'allemand au berbère, du grec au turc, du portugais au persan et au russe, est un simple jeu pour cette intelligence. Dans le domaine particulier de *l'arabe*, M. Basset a produit déjà une œuvre considérable et de grand savoir; dans celui du *berbère*, son œuvre et celle d'un rénovateur, qui a mis en pleine lumière, le premier, les affinités des différents dialectes d'une langue parlée par plusieurs millions d'hommes et dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Auguste MOULIÉRAS,

Professeur à la Chaire de langue et de littérature arabes, à Oran.

Travaux de M. Stéphane GSELL, en Algérie

Les recherches archéologiques ont pris un grand développement, depuis une dizaine d'années, dans le nord de l'Afrique, principalement dans la Régence de Tunis, qui a été explorée par plusieurs Missions. Les documents épigraphiques recueillis par ces Missions, et notamment par celles de MM. Cagnat, Babelon, Reinach, remplissent une bonne partie du supplément au Corpus I. L. publié en 1891.

En Algérie, des fouilles ont été pratiquées à Timgad par les soins de la Commission des monuments historiques et à Cherchel par M. Waille. Elles ont amené des découvertes de haute valeur au point de vue de l'art antique, de l'organisation civile et militaire des Romains et de la vie municipale en Afrique aux premiers siècles de notre ère.

Sur les autres points des provinces de Constantine et d'Alger, les recherches, qui s'étaient un peu ralenties, ont été reprises en 1891 par M. Stéphane Gsell, nommé professeur à l'Ecole des Lettres d'Alger, et poursuivies jusqu'ici par lui avec la plus grande activité. Ancien élève de l'Ecole de Rome, M. Gsell s'était déjà fait un nom distingué dans la science par sa longue collaboration aux *Mélanges de l'école française de Rome*, par un volume de plus de 500 pages in-4° sur les fouilles qu'il a pratiquées à Vulci, en Etrurie, et par une histoire de l'empereur Domitien de 400 pages. Dès son arrivée en Algérie, le jeune archéologue, mettant à profit le peu de temps que lui laissaient ses fonctions, étudia les ruines de Tipasa et y dirigea des fouilles qui lui firent retrouver une basilique dédiée à une sainte locale, Sainte-Salsa, puis il explora la région de Sétif et celle de Batna. Ces recherches, qui ont eu pour résultat la découverte de documents du plus grand intérêt, font l'objet des publications suivantes :

Recherches archéologiques en Algérie. — *Paris 1894*, Ernest Leroux, éditeur, 434 pages (avec des planches exécutées par M. P. Gavault).

Tipasa, ville de Maurétanie (*Mélanges de l'Ecole française de Rome XIV*, 1894, p. p. 291-450).

Ruines romaines au nord de l'Aurès et au nord-ouest de Batna (en collaboration avec M. Graillot),

ibid. XIII, 1893, p. p. 460-541.

XIV, 1894, p. p. 17-86 et cinquième fascicule.

En dehors des ouvrages que nous venons de citer, M. Gsell a

publié, depuis moins de quatre ans, d'autres travaux intéressant l'Algérie. Voici ceux que nous connaissons :

Chroniques archéologiques publiées dans la *Revue Africaine :*

t. XXXVI, 1892, p. p. 69-124.
XXXVII, 1893, p. p. 56-128.
XXXVIII, 1894, p. p. 109-234.

Le Musée d'Alger :

ibid. XXXVI, 1892, p. p. 389-396.

Sarcophage trouvé près de Tipasa :

ibid. XXXVII, 1893, p. p. 52-55.

Notes sur les fouilles de Tipasa. (*Comptes rendus de l'Académie des inscriptions 1892*, p.p. 242-250).

La basilique de Sainte-Salsa à Tipasa (*Mélanges de l'Ecole française de Rome, XI*, p. 179 et suiv.)

Note sur deux proconsuls d'Afrique. (*Recueil de la société archéologique de Constantine, XXVII,* 1892, p. p. 188-199).

Mosaïques des Ouled Agla et de Bougie, ibid, p. p. 230-249.

Pasteur, Un village en Algérie, *Alger*, *1894*, 28 pages.

Tous ces travaux font le plus grand honneur à M. S. Gsell et donnent une idée de ce que l'Algérie peut attendre de sa science et de sa prodigieuse activité.

L. DEMAEGHT.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DIX-HUITIÈME ANNÉE. - TOME XV

FASCICULE LXV. — AVRIL A JUIN 1895

SOMMAIRE

PAGES

BOUTY. — Compte-rendu sommaire des travaux de la Société en 1894 XVII
Statistique des ports du département d'Oran XXIV
— du mouvement commercial des ports du département d'Oran, comparé au mouvement de l'année 1893.................. XXXII
— du mouvement observé sur les routes nationales du département d'Oran en 1894 XXXVII
— agricole pendant l'année 1893-94.............................. XXXIX
— du mouvement des gares du département d'Oran............ XL

E. BARD. — M. de Brazza à Oran.................. XLIII

H. DE SARRAUTON. — Notice sur l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles........... 117
Lt-Colonel DERRIEN. — Rapport sur la notice ci-dessus 126
J. CANAL. — Les colonnes d'Hercule, itinéraire d'Oran à Tanger (*suite*) 129
A. MOULIÉRAS. — Les Beni-Isguen. Essai sur leur dialecte et leurs traditions populaires 149
Lt-Colonel DERRIEN. — Le Djebel Amour........................... 183
Capitaine MARCHAND. — Occupation romaine dans le cercle d'Ammi-Moussa.................................. 207
L. DEMAEGHT. — Monnaie inédite trouvée à Tenès.................. 221
Le même. — Lampe romaine trouvée à Arbal.................. 222
P. RUFF. — Chronique géographique......................... 223

BIBLIOGRAPHIE

Gaudefroy DEMOMBYNES. — Brochure du Dr Hans Stumme : *Elf Stücke im chilha a Dialect von Tazœrwalt....* 226

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE FOUQUE ET Cie

Place Kléber et rue Thuillier, 4

1895

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

des Travaux de la Société en 1894-1895

Notre Société, créée en 1877, est entrée dans sa dix-huitième année. C'est un âge respectable, car elle compte parmi les plus anciennes de France. Son succès ne s'est pas démenti un seul instant ; un long avenir paraît lui être réservé.

Voici, d'abord, quelle est sa situation au point de vue du nombre des membres actifs et honoraires qui la composent, par comparaison avec les chiffres de l'année dernière à la même époque :

	1893-1894	1894-1895
Membres actifs et honoraires....	282	326
Soit une augmentation de.......	44	

Toutefois, l'augmentation réelle n'a été que de 35 membres ; la différence provient d'erreurs dans la concordance du numérotage entre le registre du trésorier et celui du secrétariat. Cette augmentation doit être attribuée, en grande partie, à la propagande entreprise par notre dévoué Président.

Nous avons réduit notablement le nombre de nos correspondants, la plupart ayant disparu ou n'ayant pas donné des indications suffisantes sur leur situation.

Nous échangeons notre bulletin avec 57 Sociétés, dont 35 en France et 22 à l'étranger.

Vous le voyez, Messieurs, notre Société est en pleine voie de prospérité ; elle occupe une place honorable dans la liste des associations de même espèce.

C'est que, malgré ses allures modestes, on reconnaît qu'elle a rendu des services incontestables à la science géographique, à la France et à l'Algérie. Certainement notre Province serait moins connue à l'étranger, sans la publication de notre bulletin.

Je ne ferai point l'analyse des travaux intéressants que notre bulletin a publiés, vous les avez lus ; vous connaissez, du reste, de longue date, les principaux colloborateurs, lesquels ne cessent de nous favoriser de leurs études et de leurs travaux aussi attrayants que variés.

La Géographie, l'Histoire, l'Archéologie historique et préhistorique, la Géologie, qui est une des formes particulières de l'histoire appliquée au globe terrestre, la Philologie, etc., en un mot, chacune de ces branches des connaissances humaines a fourni de précieux contingents.

En outre de ces matières, notre bulletin à publié le catalogue détaillé des richesses accumulées dans notre musée.

Ce travail, dû à la patience infatigable, à l'érudition profonde, de notre cher vice-président, M. Demaeght, est le couronnement de l'œuvre qu'il a entreprise et qn'il dirige avec tant de dévouement, d'acharnement, dirais-je, puisque sa santé en a souffert. Grâce à ce catalogue, des objets très remarquables par leur origine, leur caractère et leur rareté, ont été mis en relief ; ajoutons que leur classement est des plus méthodiques.

Vous partagerez, à coup sur, ma proposition, d'adresser à M. le Directeur de notre Musée, nos plus sincères félicitations pour ce beau résultat que nul autre n'aurait obtenu.

Il est vraiment bien dommage que notre Municipalité laisse de semblables richesses dans un cadre aussi pauvre, aussi restreint.

*
* *

L'année dernière, votre comité émit le patriotique vœu qu'il fut donné aux villages de nouvelle création, ou à ceux dont le nom ne rappelle aucun souvenir mémorable, le nom des principaux explorateurs français du continent africain, victimes de leur dévouement. A cet effet, une liste a été adressée au Gouvernement général et à la Préfecture d'Oran. Semblable communication a été faite à M. le Maire d'Oran, en ce qui concerne le nom de certaines rues ou places publiques si singulièrement baptisées. Laisser sous silence, vis-à-vis de la postérité, le nom de ces héros pacifiques, qui n'ont eu qu'un seul objectif : la gloire de la patrie française et le progrès de la civilisation, constitue une véritable ingratitude. N'est-il pas triste de voir

notre grand compatriote René-Caillé, tellement oublié que son nom ne figure même pas sur la liste des locatités de l'Algérie, alors que des personnages morts récemment, et d'une célébrité contestable, ont donné leurs noms à des villages de nouvelle création.

J'ai sous les yeux la nomenclature officielle des principales localités de l'Algérie ; il est aisé de voir combien il serait possible, désirable même, de remplacer certains noms par d'autres pris dans la liste que nous avons préparée.

*
* *

J'ai parlé des explorateurs du continent africain, contemporains de la génération actuelle. Il m'a paru nécessaire de rappeler les noms de ceux qui les ont précédés depuis le commencement de ce siècle ; on les connaît peu. J'ai fait quelques recherches à cet égard ; il ne saurait être question, évidemment, des vingt ou trente dernières années. J'ai laissé également de côté, la période antérieure au 19e siècle : les Portugais, seuls, se sont occupés du continent mystérieux.

Le premier explorateur en date est *Mungo Park,* d'origine écossaise ; il parcourut le pays compris entre le Sénégal et le Niger ; il dépassa Timboktou et descendit le cours du grand fleuve jusqu'à Boussa, où il mourut en 1805.

Clapperton et Denham, le premier, aussi Écossais d'origine, le deuxième, anglais. Ils visitèrent, vers 1825, le Bornou, les villes de Kano, de Sokoto et autres cités très importantes, comprises dans le bassin inférieur du Niger et dans celui de la Bénoué. Plus tard, ces deux célèbres voyageurs, accompagnés du docteur *Oudney,* furent chargés de reconnaître la route de Tripoli au Soudan central, en traversant le Fezzan, le Tebou et le Kanem ; ils virent miroiter à l'horizon le mystérieux Tchad, que l'on croyait être alors le déversoir du Niger et l'origine du Nil.

Le major *Laing* réussit, quelques années plus tard, à atteindre, lui aussi, Timboktou. On sait qu'il fut assassiné par les Touareg et que ses papiers furent détruits.

Notre illustre compatriote, *René-Caillé,* ne put se soustraire

à cette attraction suggestive qu'exerçait alors le Soudan central, objet de tant de légendes.

Quoique jeune, seul, à l'aide de ses propres et très modestes ressources, n'ayant l'appui d'aucun puissant patronage, il traversa, au prix de cruelles souffrances, la partie occidentale du continent africain, depuis le golfe de Guinée jusqu'au Maroc, où il arriva dans un état misérable. Il fut rapatrié, en 1828, par le consul de Mogador.

En 1845, et plus tard, en 1850, *Richardson*, à la tête d'une mission officielle, dans laquelle se trouvait *Overweg*, géologue allemand, et *Barth*, parcoururent le Soudan central. Les deux premiers succombèrent de maladie. *Barth*, resté seul, rentra en Europe en 1854, après avoir vu Kano, le Baghirmi, Sokoto, la Bénoué, le Tchad, puis Timboktou. Les travaux qu'ils a publiés sur ce sujet sont encore consultés avec fruit par les savants.

Presque à la même époque, *Speke*, *Burton* et *Grand*, étudièrent, les premiers, la région qui environne les grands lacs Nyanza et Albert ; ils déterminèrent la véritable position des sources du Nil.

Citons encore *Duveyrier*, qui parcourut le sud de l'Agérie vers 1859, presque au-delà de 3me parallèle. Il avait à peine vingt ans. — *Livingstone*, parrain involontaire de *Stanley*, que le hasard a fait grand explorateur. — *Nachtigal*. — *Rolf*, *etc.*

J'arrête là ma liste. Les explorateurs qui ont succédé à ces derniers sont, pour la plupart, encore vivants. Nos compatriotes occupent, dans le tableau, les places les plus honorables ; ils se sont distingués, vis-à-vis des populations primitives du Soudan central, par la pratique de sentiments humanitaires entièrement désintéressés.

*
* *

Une occasion récente nous à permis de féliciter chaudement l'un deux : il est, certainement, le plus remarquable et aussi le plus modeste de tous. Je veux parler de M. de *Brazza*, Gouverneur général du Congo français, qu'une circonstance particulière a amené dans notre département.

Le Comité administratif, ayant été avisé de cette bonne nouvelle par notre dévoué collègue, M. Jannet, directeur des

postes et télégraphes, décida qu'un banquet serait offert à M. de Brazza, au nom de la Société de Géographie. Nous ne pouvions oublier que ce vaillant explorateur était président honoraire de notre société, ni les services considérables qu'il a rendus à la France, avec un désintéressement admirable, en la dotant d'un territoire immense, fortement peuplé, et auquel sera annexé, peut-être un jour, le Congo belge. L'excellent discours de bienvenue prononcé à cette occasion par notre dévoué président, M. Bédier, à été très bien accueilli : il était l'écho fidèle de nos sentiments.

*
* *

Un de nos collègues, M. Mohammed ben Rehal, traita, il y a deux ans, dans notre bulletin, la question de la création d'un marché franc à Marnia. Cette initiative, dont notre Société a presque le droit de revendiquer la paternité, et que le Conseil général a transformé en vœu, a été porté dernièrement devant le Parlement ; elle a été prise en considération.

Notons que les Figuiguiens, approvisionnés de marchandises anglaises, fournissent les populations de la vallée de l'Oued Messaoura jusqu'au Touat, à des prix très avantageux.

Il serait peut-être utile que la question d'un marché, ou d'un port franc, sur la frontière de l'Ouest, fut traitée de nouveau par notre Société, puisqu'elle est encore pendante devant le Parlement. Ce serait, peut-être, le vrai moyen d'attirer chez nous les caravanes qui remontaient, jadis du sud jusqu'à Tlemcen, mais que des mesures douanières mal comprises ont chassé, vers les régions sahariennes, au plus grand profit des Anglais.

Il est fâcheux que nos grands administrateurs, n'ayant en vue que cette idée suggestive, d'Alger capitale, laissent sous silence le seul problème qui s'impose à nos études, au double point de vue politique et économique : Le Transsaharien par l'ouest de l'Algérie. Quel aveuglement !

*
* *

Cette question m'amène, sans transition, à vous dire deux mots sur le projet de Transsaharien de l'ouest. Voyons où en est cette affaire.

Il est incontestable que notre projet rencontre une opposition sourde dans certaines régions officielles, grâce aux agissements des promoteurs de la voie concurrente de l'est. Grâce aussi à l'ignorance de certains journalistes de la capitale sur la situation de la frontière ouest de l'Algérie, ils ne considèrent que le sud de la province d'Alger, pays absolument désert.

Quoique ayant reçu déjà un commencement d'exécution, hélas, l'espoir que nous avions caressé de pouvoir franchir enfin bientôt la première étape de la route qui devait nous conduire à Figuig, puis à Igly. Cet espoir ne se montre plus que dans une perspective bien lointaine. L'indifférence de nos corps élus est pour beaucoup dans ce résultat quasi négatif.

Voici, d'ailleurs, l'appréciation de M. Schirmer, manifestée dans son savant ouvrage « *le Sahara* » et appuyée de quelques autorités scientifiques de haute valeur sur le Sahara central, dont nous recommandons la lecture à nos grands administrateurs algériens civils et militaires.

«..... La flore et la faune sahariennes sont très pauvres.
« Bien peu de plantes résistent à la fois aux longues sécheresses,
« au froid des nuits et à la chaleur torride des jours. Le nom-
« bre des végétaux qui croissent spontanément dans le Sahara
« algérien — *lisez : le sud des départements d'Alger et de Cons-
« tantine* — n'atteint pas cinq cents. » La faune a subi une
« réduction parallèle. La sécheresse en a banni la plupart des
« mammifères. Duveyrier n'en a compté que 24 espèces chez
« les Touareg du nord. »

Et c'est dans de semblables steppes que M. Rolland et ses collaborateurs veulent installer leur grand chemin de fer transsaharien........ !

Du côté de l'ouest, sur la voie patronnée par notre Société, il n'existe aucune des difficultés que je viens de soulever à propos de la voie concurrente. Ici, l'eau y est abondante et de bonne qualité ; belle végétation partout ; huit à dix millions de palmiers ; pays très peuplé jusqu'au-delà du Touat.

Annuellement, de grandes caravanes composées de milliers d'individus et d'un nombre de chameaux au moins quintuple, partent des Hauts-Plateaux Oranais vers le Touat. Elles jalon-

nent, pour ainsi dire, la voie ferrée. Elles sont de retour quelques mois après, sans avoir perdu un homme ni un animal. Chose remarquable, la valeur des objets importés est doublement supérieure à celle des objets exportés.

Est-ce concluant ?

Et pendant ce temps là, le Gouvernement patronne des explorateurs pour étudier le vide de l'inconnu : Soit les steppes du Tademaït, les plateaux et les régions du grand Erg.

Il serait trop facile de profiter des caravanes de l'ouest.

Je m'arrête, en disant de nouveau que nous ne devons pas nous désintéresser de cette question du Transsaharien qui présente une importance capitale pour notre département.

*
* *

Dans une de ses dernières séances, le Comité à décidé d'ouvrir un concours, ayant pour objet la description historique, géographique, agricole ou industrielle intéressant les localités importantes ou des régions déterminées du département. Des récompenses seront décernées aux travaux les plus méritants.

Par cette mesure, le Comité espère recueillir un certain nombre de documents, qui pourront être consultés avec fruit par nos futurs historiens et nos économistes.

Notre Bulletin reproduit ci-après divers renseignements statistiques que j'ai obtenus de la bienveillance de divers chefs de services. Ces renseignements montreront l'activité et l'importance du mouvement commercial, agricole et industriel qui animent nos voies de communication et nos ports.

*
* *

Je termine, Messieurs, en vous priant d'adresser nos meilleurs remerciements au Conseil général de notre département, à propos de la subvention qu'il nous a allouée ; de former un patriotique vœu en faveur de nos braves soldats opérant actuellement de l'autre côté de l'Afrique ; enfin, de réserver nos plus sympathiques souvenirs pour ceux de nos collègues que la mort nous a ravis.

BOUTY.

STATISTIQUE

DES

Ports du Département d'Oran en 1894

Les renseignements ci-après nous ont été fournis par M. le Directeur du Port du Département. La récapitulation, qui résume ce mouvement, figure à la suite.

Le Secrétaire général,

BOUTY.

Mouvement de la Navigation dans le Port d'ORAN pendant l'année 1894

PAVILLONS	ENTRÉS							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Equipage	Passagers
Français	1.026	595.838	30.873	27.272	119	5.546	617	6
Espagnols	199	46.906	3.463	17.251	82	2.340	470	109
Anglais	137	123.994	2.949	20	4	737	25	3
Belges.........	20	22.004	438	»	»	»	»	»
Allemands.....	15	11.774	290	»	»	»	»	»
Suédois	3	1.880	52	»	»	»	»	»
Danois	7	5.306	148	2	»	»	»	»
Autrichiens. ...	3	1.845	99	12	7	2.318	68	»
Norvégiens	1	484	15	2	2	919	22	»
Hollandais.....	1	681	23	»	»	»	»	»
Grecs..........	4	3.792	82	»	1	379	10	3
Américains(Jack)	1	272	26	2	»	»	»	»
Turcs (Jack)....	1	121	14	»	»	»	»	»
Monacos (Jack) .	1	205	44	7	»	»	»	»
Italiens........	»	»	»	»	29	7.840	251	2
Portugais......	»	»	»	»	10	557	74	2
Marocains.....	»	»	»	»	3	36	24	4
TOTAUX Vapeurs	1.419	915.102	38.516	44.568	257	20.672	1.561	129
1893.	1.360	877.525	37.985	42.007	313	28.554	2.312	78
Différence 1894.	+ 59	+37.577	+ 0.531	+ 2.561	— 56	—7.882	— 751	+ 51

PAVILLONS	SORTIS							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	1.004	675.559	30.582	19.176	113	5.219	595	»
Espagnols	196	45.560	3.302	16.463	92	5.720	660	»
Anglais	127	111.301	2.749	43	4	704	28	»
Belges	22	24.955	486	»	»	»	»	»
Allemands	17	14.563	371	»	»	»	»	»
Suédois	6	3.950	124	»	»	»	»	»
Danois	6	4.687	131	»	»	»	»	»
Autrichiens	3	1.845	99	12	7	2.486	68	»
Norvégiens	2	1.770	32	»	2	919	22	»
Hollandais	2	1.660	49	»	»	»	»	»
Grecs	4	3.792	82	»	1	379	10	»
Américains (Jack)	1	272	26	2	»	»	»	»
Turcs (Jack)	1	121	14	»	»	»	»	»
Monacos (Jack)	1	205	44	7	»	»	»	»
Italiens	»	»	»	»	28	8.197	263	»
Portugais	»	»	»	»	10	523	74	1
Marocains	»	»	»	»	3	36	24	»
Totaux Vapeurs	1.392	889.640	38.091	35.703	260	24.219	1.747	1
1893.	1.345	855.641	37.681	32.607	303	25.928	2.268	4
Différence 1894.	— 47	+33.999	+ 407	+ 3.096	— 43	—1.709	— 521	3

Mouvement de la Navigation dans le Port de MOSTAGANEM, pendant l'année 1894

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	221	118.660	6.135	199	67	2.766	352	»	288	121.426	6.487	199
Anglais	1	996	19	»	»	»	»	»	1	996	19	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Marocains	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Russes	1	666	20	»	»	»	»	»	1	666	20	»
Norvégiens	1	373	13	»	1	287	8	»	2	660	21	»
Allemands	1	525	15	»	»	»	»	»	1	525	15	»
Autrichiens	1	641	14	»	»	»	»	»	1	641	14	»
TOTAUX en 1893	226	121.861	6.216	199	68	3.053	360	»	294	124.914	6.576	199
TOTAUX en 1894	235	126.943	6.242	76	56	2.552	296	»	291	129.495	6.538	76
Différence en plus	9	5.082	26	»	»	»	»	»	»	4.581	»	»
Différence en moins	»	»	»	123	12	201	64	»	3	»	38	123

Mouvement de la Navigation dans le Port d'ARZEW, pendant l'année 189

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	261	129.162	7.303	14	81	5.291	462	1	342	134.453	7.765	15
Anglais	38	31.329	716	9	»	»	»	»	38	31.329	716	9
Autrichiens	»	»	»	»	2	383	19	»	2	383	19	»
Espagnols	»	»	»	»	7	281	47	»	7	281	47	»
Italiens	»	»	»	»	4	631	31	»	4	631	31	»
Suédois	»	»	»	»	1	298	10	»	1	298	10	»
Totaux en 1894	299	160.491	8.019	23	95	6.884	569	1	394	167.375	8.588	24
Totaux en 1893	282	161.899	7.634	27	111	8.411	620	5	393	170.310	8.254	32
Différence en plus	17	»	385	»	»	»	»	»	1	»	334	»
Différence en moins	»	1.408	»	4	16	1.527	51	4	»	2.935	»	8

Mouvement de la Navigation dans le Port de BENI-SAF, pendant l'année 1894

PAVILLONS	VAPEURS				VCILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	57	7.152	698	14	42	1.041	194	1	99	8.193	892	15
Anglais	90	102.064	1.930	»	»	»	»	»	90	102.064	1.930	»
Belges	7	9.637	174	»	»	»	»	»	7	9.637	174	»
Espagnols	1	1.520	24	»	2	90	12	»	3	1.610	36	»
Marocains	»	»	»	»	6	37	35	»	6	37	35	»
Autrichiens	2	2.279	47	»	»	»	»	»	2	2.279	47	»
Norvégiens	1	1.066	21	»	»	»	»	»	1	1 066	21	»
TOTAUX en 1894	158	123.718	2.894	14	50	1.168	241	1	208	124.886	3.135	15
TOTAUX en 1893	150	111.469	2.987	21	37	900	189	»	187	112.369	3.176	21
Différence en plus	8	12.249	»	»	13	268	52	1	21	12 517	»	»
Différence en moins	»	»	93	7	»	»	»	»	»	»	41	6

Mouvement de la Navigation dans le Port de NEMOURS, pendant l'année 1894

PAVILLONS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Français	240	92.652	7.020	1.679	109	2.530	490	18	349	95.182	7.510	1.697
Anglais	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Belges	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»	60	592	218	22	60	592	218	22
Marocains	»	»	»	»	6	72	48	28	6	72	48	28
TOTAUX	240	92.652	7.020	1.679	175	3.194	756	68	415	95.846	7.776	1.747

RÉCAPITULATION de la Navigation, pendant l'année 1894

DÉSIGNATION des PORTS	VAPEURS				VOILIERS				TOTAUX			
	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers	Nombre de navires	Tonnages	Equipages	Passagers
Oran	2.811	1.804.742	76.607	80.271	317	44.891	3 308	130	3.128	1.849.633	79.915	80.401
Mostaganem ..	226	121.871	6.216	199	68	3.053	360	»	294	124.914	6.576	199
Arzew.....	299	160.491	8.019	23	95	6.884	569	1	299	167.375	8.588	24
Beni-Saf ..	158	123.718	2.894	14	50	1.168	241	1	208	124.886	3.135	15
Nemours ..	240	92.651	7.020	1.679	175	3.194	756	68	415	95.846	7.776	1.747
TOTAUX..	3.734	2.303.473	100.756	82.186	705	59.190	5.233	200	4.344	2.362.654	105.990	82.386

Soit : 4,344 navires ; 2,362,654 tonnes ; 82,386 passagers. Nous signalons ces chiffres aux Commissions chargées de l'étude des communications maritimes entre la France et notre Département.

STATISTIQUE

DU MOUVEMENT COMMERCIAL DU PORT

du département d'Oran, en 1894,
comparé au mouvement de l'année 1893

EXPORTATION

Nous devons les renseignements publiés dans les tableaux ci-après, à M. le Directeur des Douanes d'Oran

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants — bêtes de somme	Tête	1.058	1.037	729	71
Animaux vivants — bestiaux....	»	337.124	299.508	563.289	540.80
Graisses, suif brut et saindoux..........	Kilog.	120.308	117.488	58.431	57.65
Peaux brutes.......	»	877.974	818.840	856.375	796.46
Laines en masse....	»	3.569.318	3.448284	2.834.760	2.800.69
Soies...............	»	34	84	339	30
Cire brute..........	»	8.865	6.317	19.979	19.03
Poissons de mer....	»	176 756	176.746	179.094	179.01
Corail brut..........	»	»	»	167	16
Os, sabots et cornes de bétail..........	»	490.532	424 062	479.699	419.37
Céréales — Froment.	Quintal	98.926	88.884	631.621	540 84
Céréales — Maïs	»	18	18	1.521	1.20
Céréales — Orge	»	37.221	33.740	313.038	202.41
Céréales — Avoine ..	»	350.787	308.967	546.624	485.30
Farines............	»	1.522	1.395	6.048	4.47
Légumes — verts	Kilog.	404.326	»	587.170	576.59
Légumes — secs et leurs farines...	»	208.026	207.926	469.256	402.55
Pommes de terre....	»	634.898	456.314	792.188	555.74
Alpistes	»	13.311	13.311	7.097	7.09

EXPORTATIONS (suite)

SIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul
RUITS	frais.......	Kilog.	713.226	528.718	642.932	455.085
	secs ou tapés .	»	53.727	48.497	75.652	26.061
	oléagineux.	»	10.665	10.415	7.885	78.856
ABACS	en feuilles..	»	10.193	10.093	9.272	9.131
	fabriqués ..	»	115.417	99.049	87.304	87.275
IUILES	d'olives....	»	20.849	19.957	22.300	21.532
	de graines grasses..	»	8.912	8.912	4.284	4.284
IN	en graines.....	»	183.912	183.912	183.296	183.296
	en tiges brutes.	»	»	»	»	»
	teillé, peigné et en étoupes...	»	»	»	»	»
oncs et roseaux bruts....		»	»	»	»	»
lfa...............		»	61.383.138	55.702.403	68.459.895	51.092.089
euil. de palmiers nains..		»	20	20	8.392	8.392
rin végétal...		»	12.234.244	11.655.922	15.359.853	15.176 106
ièqe...............		»	52 585	52.585	64.113	64.113
corces à tan.......		»	8.127.839	8.077.966	8.144.028	8.144.028
ourrages et son ..		»	4.150.901	3.329.723	4.690.580	3.923.860
rilles.............		»	372.539	329.983	634.469	567.644
lom (métal brut)...		Quintal	1.605	294	11	11
INERAIS	de fer....	»	2.080.670	»	2.360.985	»
	de cuivre.	»	»	»	»	»
	de plomb.	»	1.382	767	383	383
	de zinc...	»	»	»	»	»
ins de toute sorte..		Litre	68.053.691	48.257.2[illegible]2	80.765.116	57.845.213
aux-de-vie et alcools		Litre d'alcool	427.533	388.717	499.552	457.674
eaux préparées et ouvrées en peau...		Kilog.	10 402	10.151	27.379	27.333

IMPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1894	PORT D'OR[illegible] seul
Animaux vivants	bêtes de somme	Tête	1.637	1.592	1.916	1.8[illegible]
	bestiaux...	»	95.269	95.267	135 216	1[illegible]
Viandes salées......		Kilog.	379.622	346.215	483.291	438.[illegible]
Fromages..........		»	665.958	583.024	657.087	581.[illegible]
Beurre............		»	121.314	111.423	118.527	114.[illegible]
Graisses...........		»	384.584	318.292	408.699	349.[illegible]
Peaux brutes.......		»	104.320	66.720	114.301	76.[illegible]
Soies..............		»	295	295	225	[illegible]
Poissons de mer....		»	913.337	874.505	890.994	859.[illegible]
Céréales	Froment.	Quintal	14.234	12.285	7.211	6.[illegible]
	Maïs....	»	7.186	6.717	4.340	4.[illegible]
	Orge....	»	64.996	60.133	51.534	51.[illegible]
	Avoine..	»	7	6	32	
Farines............		»	59.868	45.288	52.436	41.[illegible]
Riz................		Kilog.	1.520.058	1.383.806	1.683.377	1.522.[illegible]
Pommes de terre...		»	4.994.969	4.207.449	3.801.201	3.043.[illegible]
Légumes secs......		»	2.159.053	1.838.402	1.900.605	1.626.[illegible]
Fruits	secs ou tapés..	»	1.924.194	1.883.448	1.697.162	1.656.[illegible]
	oléagineux.	»	531.692	528.694	428.810	425.[illegible]
Glucose...........		»	49.078	35.572	44.417	35[illegible]
Sucre	brut.......	»	447.677	394.429	551.951	498[illegible]
	raffiné.....	»	5.313.061	5.134.591	5.101.093	4.578[illegible]
Café..............		»	1.426.410	1.377.691	1.533.343	1.370[illegible]
Chicorée..........		»	201.302	184.153	216.972	200[illegible]

IMPORTATIONS (suite)

ÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1894	PORT D'ORAN seul
Thé...........»....	Kilog.	17.757	17.369	17.687	17.473
Poivre.............	»	78.209	62.281	99.506	85.104
Marrons, châtaignes et leurs farines...	»	313.106	300.236	234.117	219.114
Cannelles et casaia lignea............	»	8.853	8.267	11.023	9.919
Muscade, maics et vanille...........	»	667	623	1.031	1.027
Clous et griffes de girofle...........	»	6.963	6.292	10.354	9.299
ABACS en feuilles..	»	818.030	770.246	939.748	883.720
ABACS fabriqués...	»	18.850	15.317	18.056	17.563
UILES d'olives....	»	1.134.582	1.037.619	1.006.480	918.748
UILES d'autres graines grasses....	»	2.920.061	2.327.405	2.854.232	2.235.266
Bois onstruire brutes ou équarris..	1000 kil.	5.234	1.825	5.712	2.851
Bois onstruire sciés.....	»	7.709	5 634	9.317	7.356
laté. de toute sorte.	Kilog.	21.136·537	13.354.520	16.738.494	10.572.748
ouille............	Quintal	425.725	324.476	413.386	312.658
iles et étroles brutes.....	Kilog.	»	»	»	»
iles et étroles raffinés....	»	1.384.809	1.266.169	1.355.516	1.264.171
oissons mentées vins ordin..	Litre	2.282.696	2.231.402	1.047.249	2.012.078
oissons mentées vins et liqu.	»	330.366	289.757	248.085	213.945
aux-de-vie, alcool et liqueurs........	Litre d'alcool	1.228.673	1.077.186	1.072.181	936.206
ière..............	Litre	319.180	315.613	340.700	339.015
oteries...........	Kilog.	2.124.290	1.899.895	2.258 667	1.961.421
erres et cristaux..	»	1.303.790	1.173.711	1.479.430	1.277.382

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1894	PORT D'O[illegible] seul
Tissus	de lin et de chanvre...	Kilog.	121.147	56.544	146.323	131.[illegible]
	de jute	»	965.705	910.076	1.367.632	1.241.[illegible]
	de coton....	»	1.462.251	1.397.665	1.815.885	1.759.[illegible]
	de laines ...	»	228.892	163.457	224.594	163.[illegible]
	de soie	»	2.715	2.636	1.993	1.[illegible]
	autres......	»	2.943	2.926	15	»
Papiers et carton....		»	1.649.070	1.458.538	1.819.526	1.508.[illegible]
Peaux préparées et ouvrages en peau..		»	486.153	411.832	385.147	311.[illegible]
Machines et mécaniques..............		»	908.508	817.311	1.125.801	976.[illegible]
Ouvrages et métaux.		»	3.903.487	3.049.957	2.825.505	2.403.[illegible]
Ouvrages de sparterie, de vannerie et dc eorderie		»	200.272	182.434	145.120	126.[illegible]

STATISTIQUE

du mouvement observé sur les routes nationales du département d'Oran, en 1894, d'après les comptages officiels

Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Genty, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Nombre de routes nationales 4
Longueur totale.................................... 773k013

VOITURES CHARGÉES

Nombre moyen quotidien de colliers.................. 217.4
Tonnage par collier.................................. 393k
Tonnage kilométrique................................ 175.650 t

VOITURES PUBLIQUES

Nombre moyen quotidien de colliers.................. 44.1
Tonnage par collier.......... .... 393k
Tonnage kilométrique................................ 13.636 t

VOITURES VIDES OU PARTICULIÈRES

Nombre de colliers.................... .... 193.7
Tonnage par collier.................................. 285 k
Tonnage kilométrique......... .... 44.879 t

BÊTES NON ATTELÉES, NON CHARGÉES

Nombre........ 164
Tonnage moyen par bête............................. 303k
Tonnage kilométrique................................ 39.268 t

MENU BÉTAIL

Nombre de têtes...................... 640
Tonnage moyen par tête..... .... 42 k
Tonnage kilométrique................................ 20.795 t

Il résulte de ce tableau que le nombre moyen quotidien des colliers est de........................ .... 455.2
et pour l'année entière 166.148

Tonnage par collier quotidien	1.729 t
et pour l'année entière	631.085 t
Nombre de bêtes non attelées ni chargées	164
et pour l'année entière	59.860
Nombre de têtes ou menu bétail	640
et pour l'année entière	2.230.600

Ces résultats sont supérieurs à ceux obtenus les années précédentes.

Il est nécessaire de remarquer que la grande ligne ferrée d'Alger à Oran est parallèle à la route nationale ; même observations en ce qui concerne les voies de pénétration d'Oran à Tlemcen et d'Oran à Géryville.

D'où, cette conclusion, que les voies ferrées ne rendent pas tous les services qu'on est en droit d'attendre d'elles, et que, malgré les subventions de l'État, l'entretien des voies terrestres est très dispendieux.

Il y a là une question de tarif qu'il appartient à l'Administration supérieure de résoudre.

Nous n'avons aucun renseignements relativement aux autres voies de communication terrestre.

SERVICES DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Les renseignements suivants nous ont été fournis obligeamment par notre collègue, M. Jannet, directeur des Postes et Télégraphes du Département

Nombre de lettres, journaux et imprimés, reçus ou expédiés pendant l'année 15.163.524

Nombre de télégrammes privés :

Au départ	379.305	748.795
A l'arrivée	369.400	

Soit, environ, 2,100 dépèches par jour.

CAISSE D'ÉPARGNE

4.213 premiers versements	736.268f78
19.556 versements antérieurs	1.901.206 11
Total	2.637.474 89
10.642 remboursements	2.015.850 17
Excédant	621.624 72

STATISTIQUE AGRICOLE
pendant l'année 1893-94

PRODUITS	EUROPÉENS		INDIGÈNES	
	SURFACES hectares	QUANTITÉS quintaux	SURFACES hectares	QUANTITÉS quintaux
CÉRÉALES				
Blé tendre........	85 308 50	837.265 50	27.666 80	170.302 45
Blé dur...........	33.106 25	339.305 »	110.379 61	695.011 74
Seigle............	143 60	1.007 50	»	»
Avoine...........	37.042 55	518.676 »	2.218 75	22.434 50
Orge.............	46.807 75	585.992 »	262.268 61	2.011.035 82
Maïs.............	3.515 89	35.674 50	1.526 39	7.214 10
Fèves............	1.896 75	18.549 85	5.022 »	23.039 26
Pommes de terre..	1.975 80	90.590 40	407 69	5.058 50
VIGNES				
Vin blanc.........	2.056 80	56.935 hectol.	834 55	90 hectol.
Vin rouge........	47.416 20	1.365.008 »	493 78	593 »
Le raisin vendu à l'état de fruit n'est pas compris				
OLIVIERS				
Plantations.......	1.699.119 »	3.831 80	»	»
Superficie totale des cultures......	480.513 15	»	1.963.601 60	»
BESTIAUX				
Nombre de têtes..	»	317.009 »	1.697.090 »	»
VALEUR DU MATÉRIEL AGRICOLE				
»	8.752.444 »	»	»	683.631 »

STATISTIQUE

du

MOUVEMENT DES GARES

du Département d'Oran

Mouvement Commercial des Gares d'Oran en 1894

	CÉRÉALES	VINS	HOUILLE	LIQUIDES	MATÉRIAUX	TRANSPORTS EN SERVICE	DIVERS	TOTAL GÉNÉRAL
GARE-KARGUENTAH								
EXPÉDITIONS								
	263t	414t	164t	444t	1.487	1.006	16.696	20.474t
ARRIVAGES								
	8.482	12.560	19.458	520	5.982	3.348	21.003	71.353
TOTAUX...	8.745	12.974	19.622	964	7.469	4.354	37.699	91.827
GARE-MARINE								
EXPÉDITIONS								
	2,358	352	14.364	2.156	8.793	4.474	15.705	48.202
ARRIVAGES								
	125.412	7.750	23.510	5.823	2.829	579	8.419	174.322
TOTAUX,..	127.770	8.102	37.874	7.979	11.622	5.503	24.124	222.524
RÉCAPITULATION								
Kaguentah...	8.745	12.974	19.622	964	7.469	4.354	37.699	91.827
Marine......	127.770	8.102	37.874	7.979	11.622	5.053	24.124	222.524
TOTAUX...	136.515	21.076	57.496	8.943	19.091	9.407	61 823	314.351

Ce tableau ne comprend que le mouvement à l'arrivée et au départ des gares d'Oran ; on n'a pas relevé le mouvement entre les gares intermédiaires.

ÉTATS APPROXIMATIFS des marchandises reçues et expédiées pendant l'année 1894

GARE D'ARZEW

Céréales et farines	15.457t 905
Vins et liquides	4.531 040
Houille	652 580
Alfa	18.251 225
Ecorces à tan	172 000
Divers	49.653 280
TOTAL	88.718 030

GARE DE PERRÉGAUX

Céréales et farines	3.383t 120
Vins et liquides	2.590 160
Houille	870 020
Alfa	2.617 140
Ecorces à tan	131 800
Charbon de bois	119 540
Divers	13.763 180
TOTAL	23.474 960

M. DE BRAZZA A ORAN

Le 7 avril dernier, la Société de Géographie d'Oran a offert, à l'*Hôtel Continental*, un banquet à M. Savorgnan de Brazza, gouverneur du Congo, qui revenait d'un voyage d'excursion dans le sud de notre département et qui se disposait à se rendre à Paris, par Alger.

A 7 heures et 1/2 très précises, prenaient place à une table luxueusement servie et décorée de fleurs et de verdure, les membres de la Société de Géographie et leurs invités, M. Bédier, président de la Société, ayant à sa droite M. de Brazza et à sa gauche M. Coutures, maire d'Oran.

En face avait pris place, M. Derrien, Lt-colonel en retraite, président honoraire de la Société, ayant à sa droite M. Napoléon Ney, membre et ancien président de la Société de Géographie Commerciale de Paris, et M. Brunache, explorateur ; à sa gauche, M. G. A. Blom, secrétaire particulier de M. de Brazza.

Citons encore MM. Jacques, Monbrun, Sandras, Lescure, conseillers généraux ; Patrimonio, Président du Tribunal civil ; Docteur Mondot, Clausse, Bouty, Docteur Tommasini, Leruste, L. Fouque, Gillot, Cousin, de Sarrauton, Georges Simon, Faure, Renard, Gobert, Burgart, Aron, Gabarou, Esclavy, Dieuzaide, Lys du Pac, de l'*Echo d'Oran*, E. Bard, du *Petit Fanal*, etc., etc.

M. le commandant Demaeght, 1er vice-président de la Société, malade depuis quelque temps, n'a pu assister au banquet, M. de Malherbe, Préfet d'Oran, s'était fait excuser, ainsi que M. le général Boitard, en tournée d'inspection.

Voici le menu exquis, comme, seul, l'excellent Garcin en sait exécuter, auquel les convives ont donné leur approbation la plus chaleureuse :

MENU

HUITRES DU GOLFE DE GUINÉE

POTAGE BISQUE CONGOLAISE

BOUCHÉES AUX CREVETTES DU CAP LOPEZ

SUPRÊMES DE SOLES DU GABON A LA NORMANDE

FILETS DE GRAND ZÉBUS AUX PETITS POIS DE LIBREVILLE
CROUSTADE A LA LUCULLUS DE CAILLES DU TCHAD

ROTI

DINDONNEAUX SAUVAGES DE L'OUBANGHI
SALADE DES EXPLORATEURS
ASPERGES DE BRAZZAVILLE
BOMBE DU HAUT-NIL
DESSERT COLONIAL

VINS

VIN VIEUX ROUGE ET BLANC D'ALGÉRIE
SAINT-ÉMILION, JULES MUMM
CAFÉ, LIQUEURS

Pendant tout le repas, qui a été empreint de la plus franche cordialité, M. de Brazza a causé de choses et d'autres et notamment des questions algériennes, qui l'intéressent au plus haut point, répondant avec une bonne grâce charmante à ses divers interlocuteurs.

Au dessert, M. Bédier s'est levé et, d'une voix émue quelque peu, a prononcé le discours suivant :

M. le Gouverneur ou plutôt M. de Brazza, car c'est ce nom que vous nous avez appris à connaître, à aimer, à admirer ; c'est ce nom sur lequel vous avez jeté tant de célébrité, qu'il retentit aujourd'hui, partout, dans le monde entier : et les mots de gouverneur, de ministre plénipotentiaire, auraient-ils un jour disparu du langage des hommes, que celui de Brazza sonnera encore tout vibrant à travers la postérité. (*Vifs applaudissements*).

M. de Brazza, vous avez fait un très grand honneur à notre Société, en voulant bien accepter de venir passer quelques instants au milieu de nous. Permettez-moi de vous en remercier au nom de tous ses membres.

Nous avons été trop heureux de rendre hommage à un homme, qui restera le plus grand et le plus illustre des explorateurs, puisqu'il a conquis en explorant, non pas par les armes et les soldats, mais par sa seule parole persuasive et une diplomatie qu'on ne saurait trop admirer, tout un empire à sa patrie. (*Applaudissements*).

Vous êtes le seul conquérant de votre espèce.

L'Histoire, dans ses annales, n'enregistre pas un autre exemple d'un homme ayant accompli, par les mêmes moyens, des choses aussi extraordinaires. Cet isolement n'est-il pas pour vous le

plus beau titre de gloire ? Je sais que c'est blesser votre modestie que de vous le dire, mais la vérité n'a pas à en tenir compte, car, comme les innocents, elle a le droit de se montrer tout entière, pour ne pas dire toute nue.

Pour accomplir ces grandes choses, il vous a fallu toutes les vertus de l'explorateur : le courage intrépide, la résistance physique aux fatigues, aux privations, aux climats, le sacrifice de soi-même, le mépris de toutes les douceurs du bien-être et du confort, l'esprit d'initiative et d'entreprise, de prévoyance et de décision, le savoir-faire, le coup d'œil et le sang-froid ; mais à toutes ces éminentes qualités vous en avez joint une autre qui n'appartient qu'à vous seul, je veux dire ce tact, cette intelligence spéciale, qui vous a permis de pénétrer et de capter tous les cœurs des malheureux sauvages que vous alliez visiter. Combien vous avez montré, chez ces pauvres gens, que le don des découvertes était réellement chez vous un don de nature : vous avez découvert que les nègres de l'Afrique centrale avaient tous un goût inné pour le parlementarisme... (*Rires*). (Étonnons-nous qu'ils veuillent tous se faire Français !), et vous avez été leur plus grand orateur parlementaire. (*Très bien ! Très bien !*).

Vos discours, qui les attachaient à vos lèvres, remuaient en eux des sentiments, des émotions qu'ils avaient ignorés jusque-là. Aussi, après vous avoir entendu, se livraient-ils à vous comme à un ami, comme à un père bienfaisant. Et si la légende antique a pu conter :

> Qu'aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient.
> Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient.

nous pouvons dire avec beaucoup plus de raison et de vérité :

> Qu'aux discours de Brazza les peuples accouraient.
> Et sous nos trois couleurs en hâte se rangeaient.

(*Vifs applaudissements*).

Et de votre côté, vous les donniez à la France, cette mère généreuse, qui devenait ainsi leur souveraine, sans effort, sans lutte, sans l'effusion d'une goutte de sang. Cela est tout simplement admirable. (*Vifs applaudissements*).

Vous avez été ainsi le plus remarquable représentant de notre civilisation française, de cette civilisation qui est faite d'élégance et de lumière, mais avant tout d'humanité, de charité et de bonté. Vous avez été un homme de bien en même temps qu'un explorateur idéal ; la postérité vous sacrera grand homme. (*Applaudissements répétés*).

Et votre amour de tous vos semblables, même barbares, votre saint respect de la vie humaine ont brillé d'un éclat d'autant plus

vif, qu'à côté de vous, un émule, un autre explorateur, non moins illustre, mais n'appartenant certes pas à la même race française, à la même école, à la même civilisation (on le croirait du moins), semait ses itinéraires de cruautés et de brutalités comme de cadavres, et finit même par s'entourer de tels compagnons, que l'un d'eux fit dévorer sous ses yeux une malheureuse enfant de dix ans à des cannibales, pour se repaître de cet odieux spectacle et le peindre en aquarelles à des dames de son pays ! (Que ces gens-là sont donc galants, mon Dieu ! comme l'âne qui voulait caresser son maître). Mais détournons notre pensée de cette chose horrible, aussi dégoûtante à dire qu'à contempler. (*Mouvement*).

Pour revenir à vous, maintenant que vous avez conquis à la France, dont vous êtes une nouvelle gloire, un empire trois ou quatre fois grand comme elle, au lieu de jouir d'un repos que vous avez si bien mérité, vous travaillez encore sans relâche à joindre, par dessus le Tchad, notre Congo épanoui à toutes nos autres possessions africaines.

Mais, que dis-je ? la chose est déjà faite, et bientôt, grâce à vous principalement, bientôt notre belle patrie s'étendra, sans discontinuité, de Dunkerque au fleuve du Congo, la Méditerranée n'étant plus qu'un lac français, et le Sahara lui-même, étant vaincu par la science de nos ingénieurs. (*Applaudissements*).

Aussi, quand la civilisation aura accompli son œuvre en Afrique, on verra, dans quelque brillante cité de ces pays du soleil, s'élever sur la place publique une statue ; sur le socle on lira ce simple mot, qui n'a pas besoin de commentaire : BRAZZA, (*Applaudissements*). Ce sera l'éternelle récompense de tout une vie consacrée à la science, à la patrie et à l'humanité. Messieurs, à la santé de M. Savorgnan de Brazza, le plus illustre des explorateurs, le conquérant du pacifique Congo français. (*Applaudissements prolongés*).

C'est d'une voix émue aussi, au timbre légèrement voilé et sourd, qui laisse percevoir les fatigues endurées par le vaillant explorateur, que M. de Brazza répond au toast du Président de la Société.

Il le fait d'une façon aussi aimable que modeste, se défendant des éloges « véritablement outrés, dit-il, et desquels je ne « puis retenir que la plus faible part. »

« Ce sont surtout les autres qu'il faut louer, c'est-à-dire « M. Clauzel, actuellement au Congo, M. Goujon, M. Brunache « ici présent, M. Perrier, M. Ney, M. Blom. »

« Quant à moi, mon rôle s'est réduit à bien peu : j'ai simple-
« ment planté le pavillon français en un point que je savais
« être le point de départ des explorations futures. »
« Voilà toute mon œuvre, elle date de dix ans. »
« Messieurs, je bois au Congo français et à l'Algérie ! »

Après ces quelques paroles fréquemment interrompues par les applaudissements, M. Gillot fait remarquer l'excès de modestie qui caractérise le vaillant explorateur.

Ce n'est pas depuis dix ans, en effet, que M. de Brazza travaille à nous donner le Congo, c'est depuis vingt ans ; seulement de 1875 à 1885, il a travaillé seul, sans appui, sans encouragements, sans qualité, sans mandat, épuisant successivement sa santé et sa bourse ; il n'en parle pas, et pourtant cette période fut peut-être la plus féconde...

On boit de nouveau à M. de Brazza, qui remercie alors plus particulièrement les compagnons dévoués qu'il a trouvés en Algérie.

Après quelques paroles de M. Monbrun et un dernier mot de M. Bédier, buvant à la presse et aux anciens Présidents de la Société de Géographie, MM. le commandant Demaeght, Monbrun, etc., les rangs sont rompus et les conversations particulières s'engagent, pendant que l'on prend le café et qu'on allume les cigares.

MM. de Brazza, Ney, Blom et Brunache, très entourés, rivalisent de bonne grâce et de gaieté, trouvant un mot spirituel ou bienveillant pour chacun des convives que le sympathique M. Bédier se fait un plaisir de leur présenter.

A dix heures, nous prenons personnellement congé, et nous serrons une dernière fois la main au très aimable gouverneur du Congo.

E. Bard.

NOTICE

SUR

L'APPLICATION DU SYSTÈME DÉCIMAL

A LA MESURE DU TEMPS ET DES ANGLES

La Société de Géographie de Toulouse vient de nous communiquer un intéressant travail de son Président, M. l'Ingénieur de Rey-Pailhade, traitant de *l'Application simultanée et parallèle du système décimal à la mesure des angles et du temps*. Tel est le titre de l'ouvrage.

Dans la lettre d'envoi, nos confrères de Toulouse nous invitent à mettre ce sujet « à l'ordre du jour de nos travaux » et nous font remarquer qu'il est tout d'actualité en raison de la date prochaine du Congrès international de Géographie qui se tiendra, cette année, à Londres, du 27 juillet au 4 août. Ils nous font également remarquer, à très juste raison, que le projet présenté par M. de Rey-Pailhade, et que celui-ci se propose de soutenir au Congrès de Londres, est connexe d'un autre projet émanant de M. le Professeur Penck (de Vienne), qui se proposera devant la même assemblée, d'établir une carte de la terre entière à l'échelle de $\frac{1}{1,000,000}$.

« La France, dit M. de Rey-Pailhade, se doit à elle-même de tenir dignement son rang, en exposant les avantages considérables que la géographie théorique et pratique retirerait de l'extension du système décimal aux temps et aux angles, et en demandant son application à la nouvelle carte d'une façon ferme et résolue. »

Dans cette question qui, au point de vue français, n'est pas moins patriotique que scientifique, la Société de Géographie de Toulouse peut être assurée du concours empressé et dévoué de la Société de Géographie d'Oran, et c'est précisément parce que cette dernière en comprend tout l'intérêt, que le rapporteur de la commission du Bulletin a cru devoir donner à cette notice plus d'extension que n'en présente ordinairement une simple notice bibliographique. Nous ne ménagerons à nos confrères de Toulouse ni notre approbation ni nos critiques, leur disant franchement notre avis sur le projet qu'ils veulent bien nous soumettre.

Notre approbation et notre concours sont pleinement acquis à l'idée générale du projet, qui consiste à représenter, soit par des mêmes nombres, soit par des multiples simples des mêmes nombres, les divisions de la circonférence et les divisions du temps. Le temps étant mesuré et ne pouvant se mesurer que par le mouvement des astres, qui, sur la sphère céleste décrivent des circonférences, le seul énoncé de ce fait rend évident pour tout le monde l'avantage d'une division identique du temps et de la circonférence.

Mais où nous nous permettrons de nous éloigner de l'avis du savant auteur du projet, c'est lorsqu'il propose de tracer cent divisions sur la circonférence entière.

M. de Rey-Pailhade prétend appuyer ses propositions de l'autorité « des grands esprits de la Révolution et du commencement de ce siècle, Laplace, Berthollet, Delambre, Borda, de Prony, etc » S'il en est ainsi, il semble qu'il ne devrait pas commencer par renverser leur ouvrage. Grâce aux travaux de ces grands hommes, la division centésimale de la circonférence existe. Elle a maintenant droit de cité non-seulement dans la science théorique mais dans la science pratique. Tous les instruments qu'emploie l'Etat-Major sont divisés en grades. Les tachéomètres employés maintenant dans le monde entier pour le tracé des routes et des voies ferrées sont également divisés en grades. Enfin, on remarque chez tous les constructeurs d'instruments de mathématiques une tendance à remplacer l'ancienne division par la division centésimale, et cela, non seulement en France, mais à l'Étranger. Kern, un des grands

constructeurs de Suisse, divise indifféremment, au gré de sa clientèle, et pour le même prix, ses théodolites, en degrés et en grades. La publication récente des belles tables de l'État-Major, à cinq et à huit décimales, accélèrera certainement ce mouvement, car les géomètres, les astronomes, les marins, sont retenus dans l'usage de l'ancienne division du cercle en 360 degrés, surtout par la commodité des tables de Callet, de Dupuis et de Schrön.

Il ne semble donc pas qu'il soit opportun de changer une troisième fois la division de la circonférence. Une telle révolution ne serait acceptable que s'il en devait résulter un avantage considérable, comme serait, par exemple, d'éviter que le temps ne soit compté de deux ou trois manières différentes, ce qui ne peut arriver sans un très grand dommage, non-seulement pour le public, mais pour la science elle-même. Ramener l'uniformité dans la manière de mesurer le temps, conserver l'heure, unité de temps admise dans le monde entier, et cependant rendre la mesure du temps et celle des angles concordante et décimale, voilà un problème digne de tous les efforts des géomètres. Nous verrons tout à l'heure que la solution n'en est pas impossible. Et si pour atteindre cette solution il était nécessaire de changer encore une fois la division de la circonférence, on pourrait s'y résigner.

Ce n'est pas sur des motifs de cette nature que s'appuie la Société de Géographie de Toulouse. Elle se borne à constater que « depuis 1886, la connaissance des temps indique la position en longitude des principaux observatoires en temps sexagésimal et en fraction décimale du jour », et propose aussitôt de diviser la circonférence en 100 parties qu'elle appelle des *cirs*. Mais, si on ne voit pas suffisamment les raisons qui ont amené cette Société à proposer une division nouvelle, on conçoit parfaitement celles qui ont fait admettre à Laplace et à ses illustres collaborateurs la division de la circonférence en 400 grades. Ayant adopté comme unité de longueur le quart du méridien, ils ont voulu prendre comme unité angulaire l'angle qui correspond à cette unité, c'est-à-dire l'angle droit, le plus important de tous les angles. Dans leur système l'angle droit est donc égal à 100 ; le demi-angle droit égal à 50 et la

somme des angles d'un triangle égale à 200. Dans le système toulousain l'angle droit est égal à 25 ; le demi-angle droit est donné par un nombre fractionnaire, 12, 5, et les trois angles d'un triangle fournissent 50 cirs. Le système de Laplace est manifestement préférable. La conséquence est, que pour unifier la mesure du temps et celle des angles, il faudrait diviser le jour en 400 parties.

La Société de Géographie de Toulouse propose de le diviser en 100 parties qu'elle appelle des *cés*. Mais qu'on le divise en 100 ou en 400 parties, on ne rompt pas moins absolument avec les usages reçus. On ne peut certainement faire accepter du public un jour civil divisé en 400 heures ou en 100 heures, ni même un jour divisé en 40 heures ou en 10 heures. Le jour de 24 heures est entré dans les habitudes de tous les peuples et ne peut être abandonné. Cette division paraît d'ailleurs répondre aux besoins de notre nature et aux nécessités de la vie matérielle. Que l'on adopte la division en 400 grades ou en 100 cirs, il faudra donc admettre un temps scientifique absolument différent du temps vulgaire. Dès lors il paraît inutile de changer une troisième fois la division du cercle. Conservons la division en 400 grades très judicieusement adoptée par les illustres auteurs du système métrique, consacrée par des ouvrages de la plus haute valeur, et familière à un très grand nombre d'opérateurs.

La question se présenterait sous un tout autre jour si l'on se proposait de rendre les unités horaires et les unités angulaires concordantes et décimales, tout en conservant l'heure, unité de temps, qu'il est impossible de changer dans la vie civile. Alors, mais alors seulement, il deviendrait utile et raisonnable de modifier la division de la circonférence.

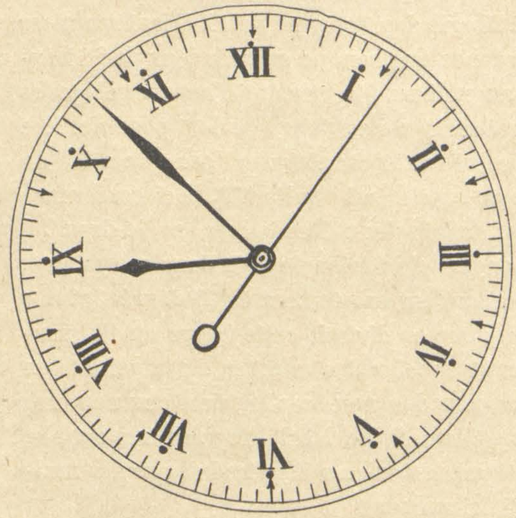
Tel est le problème dont nous allons maintenant rechercher la solution, et nous allons voir que cette solution est aisée ; qu'entre les savants et le public le désaccord tient à peu de chose ; qu'il est facile de les réconcilier et de les amener à parler la même langue.

Tous les polygones réguliers peuvent fournir, dans l'arc que sous-tend leur côté, une unité angulaire. Parmi les polygones réguliers, les fondateurs du système métrique ont choisi le

carré. Les propriétés remarquables de l'angle droit ont motivé ce choix. Mais avec l'angle droit comme unité, il faut renoncer à établir une concordance quelconque entre le jour de 24 heures et les quantités angulaires. En partant d'autres polygones réguliers , au contraire, la concordance devient possible. Elle devient, par exemple, très satisfaisante avec l'hexagone. Si l'on fait l'angle du triangle équilatéral égal à 100, la circonférence contient 600 degrés, l'angle droit 150, le demi-angle droit 75, la somme des trois angles d'un triangle 300. Dans ce système, quatre heures correspondent exactement à 100 degrés, et une heure à 25 degrés. Si donc on divisait cette heure en 100 parties, que l'on pourrait appeler des minutes, et la minute en 100 secondes, le rapport des nombres horaires aux nombres angulaires serait constamment de 1 à 25, rapport très simple, puisque dans la pratique des calculs il se traduit par des multiplications et des divisions par 4.

Mais, évidemment, le polygone régulier qui convient le mieux, étant donné le jour divisé en 24 heures, c'est le polygone de 24 côtés. Faisons donc l'angle correspondant à son côté égal à 10 ; l'angle du triangle équilatéral est égal à 40 ; l'angle droit égal à 60 ; le demi-angle droit égal à 30 ; la somme des angles d'un triangle égal à 120 ; la circonférence entière égale à 240. Si, comme précédemment, nous supposons l'heure divisée en minutes et secondes centésimales, les angles se transforment en heures, et réciproquement, au moyen d'une division ou d'une multiplication par 10. On ne peut obtenir une commodité plus grande. La conversion est instantanée.

Il semble donc que si le public voulait bien faire aux mathématiciens la concession d'abandonner la minute sexagésimale et d'accepter la minute centésimale, les mathématiciens, par réciprocité, pourraient faire au public la concession de conserver l'heure comme unité de temps. De cette manière, la vulgarisation de la science ne serait pas compromise par des notations obscures, et les données scientifiques de la connaissance des temps, qui comportent un grand nombre d'applications usuelles, resteraient à la portée de tout le monde.



Nous donnons ci-contre la figure d'un cadran centésimal. On voit que l'aspect général n'est pas changé. Les minutes seules varient. Une heure et un quart devient 1 h 25 ; une heure et demie devient 1 h 50 ; une heure et trois quarts devient 1 h 75. Il n'est certainement pas impossible de faire pénétrer ce léger changement dans les mœurs. Le public ne résisterait à la réforme que par force d'inertie, nullement par antipathie, car les périodes en lesquelles se divise la vie journalière sont marquées par les heures, et pourvu que celles-ci soient conservées, le nombre des subdivisions de l'heure importe fort peu. Supposons, par exemple, que les chemins de fer adoptassent la division centésimale de l'heure ; chacun, bientôt, ferait mettre à sa montre un nouveau cadran, et, sans difficulté, compterait les minutes de 0 à 100.

L'effort serait plus grand de la part du monde spécial qui utilise constamment les données de la connaissance des temps, les astronomes et les marins ; car, pour que la réforme eût toute son utilité, il faudrait diviser à nouveau tous les instruments et refaire les tables logarithmiques des fonctions circulaires. Mais en définitive, c'est ce monde spécial qui réclame cette réforme, qui en a besoin et qui doit en retirer les plus grands avantages par la simplification des calculs qu'elle produit. Il est donc juste que le plus grand effort soit de son côté. D'ailleurs, tout projet tendant à unifier les unités d'angles et de temps, exige, comme le nôtre, la réfection des instruments et des tables. Mais, dans le projet que nous présentons, outre l'avantage de la simplification des calculs, qui profitent aux

hommes spéciaux, se trouve l'avantage de conserver l'unité entre le temps civil et le temps astronomique, qui profite à tout le monde. Conserver cette unité nous paraît nécessaire, à une époque où la science n'est plus l'apanage d'un petit nombre, mais tend de plus en plus à se répandre dans les masses.

Enfin, pour achever complètement et logiquement la réforme, il conviendrait de diviser le jour en 24 heures, et non pas en deux fois 12 heures. C'est ce qui se fait en Italie et, depuis l'année dernière, en Angleterre. Cette année même, le bureau des longitudes, par l'organe de son rapporteur, M. Poincaré, émettant un vœu tendant à l'unification du jour civil et du jour astronomique, termine par les paroles suivantes :

« Enfin, considérant que l'unification ne sera vraiment » complète que lorsque l'heure civile, à l'exemple de ce qui se » fait en Italie, sera comptée de 0 à 24 heures, le Bureau » émet le vœu que cette réforme soit réalisée le plus tôt pos- » sible. »

Rien n'est plus simple d'ailleurs que de transformer les heures du soir en heures comptées à partir du commencement du jour, puisqu'il suffit d'ajouter 12 au chiffre horaire. Ainsi : 8 heures 10 minutes 17 secondes et quatre centièmes de secondes, deviennent : $20^{h}\ 10^{m}\ 17^{s}\ 04$. Dans le système que nous proposons, ce temps deviendrait, $20^{h}\ 1714$, et transformé en quantité angulaire : $201°{,}7140$.

Les tables des sinus et des tangentes de Callet forment un volume d'un format fort commode, et d'autant plus commode qu'on y est habitué. Dans la nouvelle division en 240 degrés, des tables de 20 secondes en 20 secondes présenteraient sensiblement le même format et la même approximation. Des tables de 10 secondes en 10 secondes donneraient un volume double puisqu'elles contiendraient 3,000 arcs au lieu de 1,620 que donnent les tables de Callet. Mais elles s'appliqueraient à des instruments plus parfaits.

Les instruments que l'on pourrait construire dans la nouvelle division ne laisseraient rien à désirer sous le rapport de la précision et de la commodité. On pourra en juger par le tableau suivant où nous avons énuméré les cercles petits et grands que l'on peut utilement construire pour répondre à

tous les besoins de la topographie, de la marine, de la géodésie et de l'astronomie. Les instruments considérés sont des instruments à vernier. En ce qui concerne les cercles réitérateurs où les subdivisions sont données par des vis micrométriques, il n'y a pas à s'en occuper, la vis micrométrique s'appliquant également bien à toutes les divisions possibles. Les lettres A B C D E F indiquent ce qu'expriment les colonnes

A Nombre des divisions du limbe.
B Nombre des divisions du vernier.
C Etendue du vernier par rapport à la circonférence.
D Approximation par rapport à la circonférence.
E Notation de cette approximation.
F Correspondance avec le système sexagésimal.

A	B	C	D	E	F
240	20	0,079	$\frac{1}{4.800}$	0,05	4′ 30″
280	25	0,052	$\frac{1}{12.000}$	0,02	1′ 48″
960	25	0,025	$\frac{1}{24.000}$	0,01	0′ 54″
1200	20	0,017	$\frac{1}{24.000}$	0,01	0′ 54″
1200	40	0,033	$\frac{1}{48.000}$	0,0050	0′ 27″
2400	50	0,020	$\frac{1}{120.000}$	0,0020	0′ 10″, 80
2400	100	0,041	$\frac{1}{240.000}$	0,0010	0′ 05″, 40
4800	100	0,020	$\frac{1}{480.000}$	0,0005	0′ 02″, 70

Un siècle s'est écoulé depuis que la première République a décrété le système décimal des poids et mesures. Ce système présente de si grands avantages qu'il se répand insensiblement chez tous les peuples, malgré la force d'inertie naturelle aux masses et malgré la répugnance instinctive que les nations

éprouvent pour des coutumes étrangères. Mais ce beau système est incomplet et restera incomplet tant que le temps, comme toutes les autres quantités, n'aura pas trouvé sa mesure décimale. Cette mesure décimale du temps serait le couronnement de l'œuvre, la dernière assise d'un monument construit tout entier par des mains françaises.

Que les hommes de bonne volonté apportent, comme nous, leur pierre à l'édifice, et, peut-être, le siècle qui vient le trouvera-t-il achevé.

Oran, le 15 mai 1895.

HENRI DE SARRAUTON.

RAPPORT DU LIEUTENANT-COLONEL DERRIEN

SUR LA NOTICE DE M. H. DE SARRAUTON

au sujet de l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles

---

Dans sa notice, M. H. de Sarrauton, après avoir résumé l'historique de la question et fait ressortir son but utilitaire, déclare, et nous sommes en cela d'accord avec lui, que notre approbation et notre concours sont pleinement acquis à l'idée générale du projet qui est de donner une division décimale identique au temps et au cercle.

Il fait ressortir ensuite, par une critique judicieuse en même temps que des plus courtoises, les inconvénients de la proposition de la Société de Géographie de Toulouse, et propose à son tour un projet qui lui paraît résoudre le problème, en apportant le moins de modification possible à l'état de choses existant.

Dans le système toulousain, le cercle est divisé en cent parties appelées *cir*ᵉ, et le cadran horaire est divisé en 100 parties appelées *cés*.

La brochure de M. de Rey-Pailhade, président de la Société de Géographie de Toulouse, est muette sur les motifs qui l'ont amené à proposer ces divisions ; nous y lisons, il est vrai, qu'au congrés de géographie tenu à Lyon en 1894, la Société de Géographie de Toulouse a développé ce projet, mais nous n'avons aucun document à cet égard ; nous ignorons de même ce qui a été élaboré ou discuté par la Commission officielle instituée au Ministère de l'Instruction publique, le 3 mars 1885, à l'effet d'examiner l'opportunité et les conséquences de l'extension du système décimal aux mesures de l'espace angulaire et du temps.

Quoi qu'il en soit, il est permis de constater, à priori, que le projet de la Société de Géographie de Toulouse établit une concordance décimale exacte entre l'unité de temps et l'unité angulaire ; mais on doit reconnaître, comme le fait observer

M. de Sarrauton, que c'est au prix d'une révolution complète dans les divisions déjà admises du cercle en 400 grades et du jour en 24 heures.

On admettra difficilement, dans le public, la division du jour en 100 cés et le remplacement, par exemple, de l'indication de 8 h. 35 du soir, par celle de 85 cés 76.

On aurait pu, pour éviter une perturbation dans les deux divisions actuelles, conserver celles du cercle en 400 grades et diviser le jour en 400 heures, mais cette dernière solution était inadmissible en son application.

Le temps vulgaire ou jour de 24 heures, doit, à notre avis, être respecté. Partant de ce principe, la question se réduit à rendre la mesure des angles et celle du temps concordante et décimale, et, pour cela, à trouver pour le cercle une division satisfaisante.

C'est là le problème que notre collègue érudit, M. de Sarrauton, a résolu, à notre avis, d'une façon fort ingénieuse.

Il propose : 1° de maintenir le jour de 24 heures, mais en comptant les heures de 0 à 24, avec minutes et secondes centésimales ; 2° de diviser par concordance le cercle en 240 parties.

Ce projet ne présente peut-être pas une concordance décimale aussi franche que celle résultant du système toulousain, mais il a l'avantage de conserver les heures qui divisent notre vie journalière et surtout de conserver l'unité entre le temps civil et le temps astronomique.

La division du cercle en 240 parties, se rapprochant ainsi de la division horaire, permet de convertir instantanément les angles en heures et réciproquement, au moyen de simples divisions ou multiplications par 10.

Pour ces raisons, nous estimons que notre Société ne doit pas hésiter à patronner le projet présenté par notre collègue, M. de Sarrauton, et qu'il y aurait lieu d'en informer les Sociétés de Géographie avec lesquelles nous sommes en relation.

Lieutenant-Colonel DERRIEN.

La Société de Géographie d'Oran, après examen et étude de la notice ci-jointe de M. Henri de Sarrauton, sur l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles, et, sur le rapport de M. le Lieutenant-Colonel Derrien, propose de diviser la circonférence en 240 degrés divisés eux-mêmes en minutes et secondes centésimales.

En ce qui concerne le temps, elle propose de conserver le jour de 24 heures, mais comptées de 0 à 24 et divisées en 100 minutes, la minute se divisant elle-même en 100 secondes.

Elle fait remarquer que cette simple modification apportée aux unités d'angles et de temps suffit à établir entre elles une concordance aussi parfaite qu'on peut le désirer, sans déranger d'une manière sensible les habitudes prises et les usages reçus.

Elle invite les Sociétés de Géographie, ses correspondantes, à adhérer à ce projet et à se joindre à elle pour le soutenir devant le Congrès de Londres et devant toutes les Assemblées où seront agitées des questions de cette nature.

Elle prie celles de ces Sociétés et ceux de ses Correspondants qui agréeront le projet qu'elle patronne de vouloir bien lui adresser leur adhésion.

LE PRÉSIDENT, *Gratien BÉDIER.*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, *BOUTY.*

LES MEMBRES DU COMITÉ,

DERRIEN, RUFF, COUSIN, AMILLAC, GILLOT.

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

VIII

Départ de Nemours
L'Oued Kiss ; Les Iles Zaffarines

Le samedi 15 juin 1889, comme midi sonnait au beffroi de l'église romane de Nemours, la *Malvina* dérapait, étant sous pression, et aussitôt que l'ancre fut rentrée à bord, on mettait le cap sur l'ouest.

Aux premières pulsations de l'hélice, imprimant au navire une douce trépidation, les passagers marocains qui grouillaient pêle-mêle sur le pont, se levèrent comme un seul homme et poussèrent ensemble un formidable « hourrah » !

« A tous les cœurs bien nés, que la Patrie est chère » dit un vieil adage. Mais cette vénération de la Patrie n'est pas seulement particulière aux Français ; les Marocains qui encombraient le navire la ressentaient, eux aussi, au plus haut degré en quittant la rade de Nemours ; car ils se disaient que quelques heures seulement les séparaient du moment où ils aborderaient le Maroc, leur terre natale. Il ne faut pas, en effet, plus de quatre à cinq heures pour franchir les 52 milles qui séparent Nemours de Mélilla.

La mer était calme et unie comme un lac d'argent ; pas un pli n'en ridait la surface ; pas un nuage dans ce ciel si pur et si beau ne venait en ternir l'éclatant azur.

Cet heureux présage de beau temps suggéra l'idée de faire hisser le piano sur la dunette. Le commandant ne se fit pas prier ; quatre vigoureux matelots eurent vite fait de le monter sur le pont, et l'instrument destiné à adoucir les mœurs, fut promptement entouré.

Sous la tente arrière, chacun se rapproche et se place de son mieux, sur les banquettes, sur des fauteuils, sur des pliants. On a bien vite fait connaissance en voyage ; les fronts se dérident, et les mains se tendent aux premières présentations.

Un jeune artiste russe, qui voyage avec sa sœur, se met au piano. Ses doigts agiles courent, voltigent sur le clavier et attaquent le prélude de la « Vague », d'Olivier Métra. L'air est de circonstance, aussi est-il écouté avec recueillement.

Le coup d'œil de la dunette est assez pittoresque A droite du piano, un jeune Anglais de 24 à 25 ans, vêtu d'une courte jacquette claire, coiffé de la casquette en drap à double visière, s'est emparé d'un fauteuil en rotin qu'il pousse auprès du musicien ; il se renverse sur le dossier, croise ses jambes par dessus les bras de son siège, et, la tête posée sur sa main gauche, il paraît savourer la mélodie nautique, fermant tantôt un œil, puis l'autre, et bientôt tous les deux. A côté de lui, sur une banquette, un ingénieur des Forges et Chantiers, qui se rend à Tanger, s'est installé avec sa femme et ses enfants. Madame a tiré son tricot et entre-croise ses fils de laine à l'aide de petites baguettes de buis, les yeux baissés sur son ouvrage ; les enfants jouent avec une toupie allemande dont les ronflements irrévérencieux dérangent le musicien. Autour, des groupes de fumeurs, debout ou appuyés sur la lisse.

A gauche, un pasteur irlandais, le chef couvert d'une casquette de soie noire, serré dans une redingote qui le couvre jusqu'aux talons, le visage rasé comme celui d'un comédien, roule ses yeux vifs sur l'auditoire, et parfois, détachant de derrière le dos, ses mains qui tiennent une bible — son bréviaire à lui — il murmure entre ses dents des mots à peine articulés et inintelligibles.

Des dames, la plupart espagnoles, les unes se rendant à Malaga, d'autres à Gibraltar, après avoir déployé leur tapisserie, se mettent en devoir, tout en chuchottant à voie basse, de continuer leur travaux d'agrément. Un peu plus loin, vers l'arrière, adossé contre la claire-voie du salon, un vieux monsieur à binocle d'or, paraissant un anglo-espagnol de Gibraltar, affecte de se tenir un peu à l'écart. Il fait, à voix basse, la lecture d'un guide Bœdeker à une jeune personne à l'air très

timide, sa fille sans doute, qui est absorbée, pensive, silencieuse, sur un ouvrage de broderie.

D'autres enfants jouent sur le spardeck, à gauche ; ils soufflent à se congestionner dans une trompette de cuivre, au grand désespoir du virtuose russe, qui leur fait des gros yeux par dessus ses lunettes.

Enfin, tout au bout de l'arrière, assis sur un pliant posé sur le cailleboutis de la grande roue franche du gouvernail, se tient un peintre italien, qui se dit cosmopolite et *globe-trotter*. Il dessine une vue de Nemours sur son album. Pour l'instant le compatriote d'el Signor Crispi, qu'il soit simple touriste ou globe-trotter, est fort peu entouré, et personne ne songe à lui faire d'avance, malgré la faconde intarissable qu'il déploie à la moindre petite occasion.

Quant à nous, nous arpentons le spardeck en compagnie des officiers du bord, qui ont fait à mes trois compagnons de voyage les honneurs de leur navire avec la plus aimable cordialité.

Nous fumons les délicieux cigares *puros Habanos,* de la marque Vaya, qu'ils se sont empressés de nous offrir, pendant que le panorama de la côte défile sous nos yeux, comme se déroulant d'un kaleïdoscope sans fin.

Tel est, dans son ensemble, l'aspect de la dunette de la *Malvina* au départ de Nemours.

Vers deux heures, nous apercevons, déjà très distinctement, la silhouète grisâtre des îles Zaffarines. Le navire double en ce moment le cap Ras-el-Kelab (la tête de chien).

On aperçoit les alfatiers de la « plage du sel » occupés à serrer les balles de ce textile, qu'une balancelle, mouillée sur rade, s'apprête à recevoir dans ses flancs.

L'Oued Kiss

Peu après on double le cap Milonia, très saillant et très remarquable, vu de face. C'est une croupe rocheuse, élevée, longue, entre deux plages sans arrière-plan.

Ptolémée l'a désigné sous le nom de « *Promontorium magnum* ». Quant à la plage de Bou-Madani, que nous venons

de dépasser et que les caboteurs ont surnommée la plage du sel, en mémoire d'une balancelle chargée de cette substance, qui s'y perdit corps et bien, c'est la baie de *Lemnis* des anciens.

A peine le cap Milonia est-il dépassé, qu'on se presse contre la lisse de babord pour voir le point terminus de notre territoire algérien sur le littoral ouest.

Les terres s'abaissent brusquement, et, au bas d'une grande échancrure de la montagne, se dessinent les méandres d'une petite vallée qui vient déboucher sur une plage très basse. C'est l'embouchure de l'Oued Kiss, appelé aussi quelquefois Adjeroud. — *Foum Adjeroud* — la bouche de l'Adjeroud, suivant la dénomination arabe.

C'est ce petit ruisseau insignifiant, sec l'été, roulant en hiver un mince filet d'eau, qui nous sert de frontière avec le Maroc.

....

Le piano a cessé de se faire entendre, et chacun se presse du côté sud, pour voir ce lieu qui n'a pourtant rien de bien remarquable.

Dans les conversations, on ne s'occupe que de ce néfaste traité du 18 mars 1845, qui a fixé cette limite au lieu de prendre la Moulouïa pour ligne séparatrice entre l'Algérie et le Maroc ; la Moulouïa, dont le cours navigable sur plusieurs lieues dans l'intérieur des terres, offre un obstacle naturel des plus remarquables et des plus infranchissables de la région, dont le cours remonte jusqu'aux cimes du grand Atlas. La Moulouïa, dont l'embouchure encaissée et sans estuaire est déjà visible, distante du Kiss de douze kilomètres à peine au bout de la plage de Tazagraret. La Moulouïa, enfin, que Salluste, Pline, Méla, Suétone, Ibn-Khaldoun et tant d'autres historiens anciens nous donnent comme ayant été pendant vingt siècles la frontière séparatrice entre la Maurétanie Césarienne et la Tingitane, entre le Moghreb central et le Moghreb-el-Aksa, entre le Maroc et la Régence d'Alger.

« La Malucha, dit Salluste, qui fait limite entre les Etats de Bocchus et ceux de Jugurtha. »

« Flumen Malva, dit à son tour Pline, dirimit Mauretanias duas ».

Quant à Léon l'Africain, il nous apprend que le royaume de Télensen (Tlemcen) se termine, dans la partie du ponant, au fleuve Zâ et à celui de Malwa ou Malouïa.

« La Moulouïa, dit encore Ibn-Khaldoun, est une rivière qui, jusqu'à l'occupation française, séparait le Moghreb-el-Aksa (Maroc) du royaume de Tlemcen. »

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les textes de l'histoire qui démontrent pérèmptoirement que de tous temps, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, la Moulouïa nous a séparés du Maroc.

Au lieu de ce remarquable fleuve, dont tous les historiens anciens se sont occupés, le traité de 1845, conclu après la plus éclatante de nos victoires en Algérie, nous a octroyé pour frontière ce petit ruisseau du Kiss, ignoré jusqu'alors, et nous a fait perdre toute la rive droite de la Moulouïa sur 125 kilomètres de largeur et 600 de profondeur, jusques et y compris l'oasis de Figuig, dont la mise à l'écart est une source de perpétuels conflits.

Ce traité nous a été plus désastreux, après la victoire d'Isly, que s'il nous avait été imposé par un ennemi vainqueur après la plus écrasante des défaites.

Nous avons été crânement dupé par l'audacieuse astuce des diplomates marocains, qui osaient prétendre nous refouler jusqu'à la Tafna.

« Nous voulons conserver, leur répondait Bugeaud, la limite de la frontière qu'avaient les Turcs, et Abd-el-Kader après eux..... Nous ne voulons rien de plus ».

Les Marocains devaient rire dans leur barbe en entendant évoquer le souvenir de ces souverains éphémères qui n'ont jamais eu de frontières avec le Maroc, par l'excellente raison que, ni les uns ni les autres n'ont jamais pu soumettre les tribus limitrophes de cette frontière qu'ils n'ont jamais atteinte, ni franchie, ni occupée, ni délimitée.

Mais, on avait hâte d'en finir. Entre la Tafna et la Moulouïa on prit un moyen terme. .... l'Oued Kiss.......!

Voulez-vous savoir maintenant comment s'est effectuée cette délimitation, comment s'est conclu ce regrettable traité ?

Martimprey, un nom retentissant dans les annales de la guerre d'Afrique, un écrivain sincère et loyal parmi les héros de la conquête, le général de Martimprey se chargera de nous l'apprendre.

« Tandis qu'à Tlemcen on préparait la carte *par renseignements,* dans les bureaux de la Subdivision, l'interprète Léon Roches, envoyé à Oudjda en costume arabe, promettait en sous-main des cadeaux aux plénipotentiaires marocains — Il y avait vraiment de quoi ! — Et lorsque la carte, dressée en double leur fut montrée, il se déclarèrent prêts à l'accepter.

« Au jour fixé, Cavaignac prit le commandement des troupes de la Subdivision, et tout se passa comme il était convenu : Si Hamida et Si Selaoui (les Marocains) furent salués par une salve d'artillerie, et ils apposèrent leurs signatures sur l'acte de délimitation et sur la carte, *après avoir reçu l'or et les cadeaux acceptés d'avance pour eux et leurs secrétaires.* » (1).

Voilà, en deux mots, l'historique de cette détestable délimitation, source perpétuelle de conflits et d'insécurité, sur une pseudo-frontière que rien n'indique sur le sol et qui est absolument fictive et illusoire sur les deux tiers de son parcours.

Pendant que nous contemplions l'embouchure barrée de sable de l'Oued Kiss, la casbah de l'Amel d'Oudjda plantée sur le sable de la plage marocaine, en face de notre petit poste-vigie d'El Aïmeur, la *Malvina* fendait l'onde tranquille et s'avançait rapidement vers l'ouest.

Les Iles Zaffarines

Les îles Zaffarines, dont nous nous rapprochions sensiblement, grossissaient à vue d'œil, et on pouvait déjà en distinguer clairement les contours, les fortifications et les constructions édifiées sur l'île principale située au centre côté nord : l'île d'*Isabel Secunda.*

Dès que nous fûmes arrivés par son travers, à un demi mille au large, le drapeau de Castille rouge et jaune au lion cou-

(1) Martimprey. — Souvenirs d'un Officier d'Etat-Major.

ronné, s'éleva lentement le long de la hampe qui surmonte le sémaphore du phare, établi sur le point culminant de l'île ; puis il s'abaissa et répéta trois fois ce cordial salut.

La Malvina, en personne bien élevée, lui rendit politesse pour politesse, et nous allions dépasser ce petit archipel, presque algérien, quand nous vîmes sur les retours de la passerelle un groupe de causeurs entourant le commandant Valentin. Nous nous approchâmes de ce lieu réservé au service, mais que cet aimable officier nous avait autorisés à franchir une fois au large. On s'installa sur les bancs adossés au garde-fous pour écouter la description des lieux que le commandant dépeignait avec une rare compétence.

Voici le récit que nous eûmes la bonne fortune d'entendre de sa bouche :

Le groupe des trois îles Zaffarines est le *Tres insulæ* des Romains, ou le *Djafferin* des Arabes. Ce sont des rochers presque sans végétation et sans culture, n'ayant d'autre importance que par l'abri, très sûr, que leur rade centrale, protégée contre tous les vents, offre aux navigateurs en toute saison. C'est, en outre, un point stratégique important en face de l'embouchure de la Moulouïa et non loin de la frontière de l'Algérie.

Ces îles sont situées sur la ligne directe qui relierait Nemours à Melilla et à peu près à mi-distance de ces deux ports. Elles se détachent du cap de l'Agua, dont elles paraissent être le prolongement, un peu incliné vers l'est, à la distance de 2 milles marins ou 3,700 mètres environ de la terre ferme.

Le port de Nemours est si peu sûr, qu'au moindre indice de mauvais temps les navires déradent précipitamment et vont chercher un mouillage abrité derrière ces îles distantes de 27 milles.

L'ingénieur hydrographe Lieusson les considérait, en 1852, comme une annexe du port de Nemours et regrettait que dès le principe, on ne s'en soit pas emparé.

L'amiral Mouchez les dépeint ainsi :

« Quand on approche de la frontière occidentale de l'Algérie, en venant soit du détroit, soit de la côte d'Espagne, on rencontre après avoir doublé le cap *Tres-forcas,* facile à recon-

naître par le massif des hautes terres qui le domine, un vaste golfe au fond duquel est situé le petit groupe des îles Zaffarines formant un demi-cercle est-ouest, ouvert du côté sud, à 1,800 mètres les unes des autres. »

Cette appellation toute française de Zaffarines a suscité des critiques justifiées.

« Les Espagnols, dit L.-A. Berbrugger, écrivent Chaffarinas et prononcent Tchaffarinas, altération excusable, puisqu'ils n'ont pas dans leur langue d'articulation qui réponde au *djim* des Arabes. Mais nous, que pouvons-nous alléguer pour justifier ce barbarisme : — Zaffarines ? — Rien, si ce n'est que nous cédons volontiers à un besoin d'estropier les mots étrangers, même lorsqu'ils ne nous présentent aucune difficulté de prononciation. »

Cette consonnance bizarre a causé sous Louis-Philippe un amusant quiproquo à la Chambre des députés, où un représentant de l'opposition, trompé par son oreille, crut qu'il s'agissait d'*îles à farines*, ainsi nommées, pensait-il parce qu'elles produisaient beaucoup de blé et par suite de farines.

Partant de là, il blâmait énergiquement le Gouvernement de s'être laissé devancer par les Espagnols dans la prise de possession d'un archipel aussi fertile et aussi productif que les « *îles à farines*. »

Comment on perdit les Zaffarines

Il nous reste à raconter comment la possession de ces îles, qui auraient défendu notre frontière sur le littoral et auraient pu abriter nos flottes à deux pas du détroit, nous a si bénévolement échappé.

Composées d'un sol granitique sans aucune utilité pour la culture, dépourvues d'eau, ces îles étaient demeurées désertes. Jamais à aucune époque les Marocains n'y avaient fait acte de possession. Ils n'ont d'ailleurs pas de marine.

En 1833, la carte en fut dressée par les officiers du brick de guerre *Le Loiret*, commandé par le lieutenant de vaisseau Bérard, lequel avait sous ses ordres MM. Bolle, lieutenant de vaisseau, commandant en second ; Jugan et Coural, lieute-

nants de frégate (enseignes). De plus, les opérations graphiques, géodésiques et hydrographiques étaient dirigées par M. Dortet du Tessan, ingénieur hydrographe de la Marine.

Le Gouvernement avait donc en main tous les documents propres à l'éclairer, à le renseigner sur l'état des lieux, sur la haute valeur stratégique et nautique de ce remarquable mouillage.

Ce qui s'est passé est impardonnable.

En nous faisant cet intéressant récit, le commandant Valentin prenait dans la chambre de veille de la timonnerie et plaçait sous nos yeux la carte marine des Zaffarines, levée par ordre du Ministre de la Guerre en 1833 et signée par les officiers et ingénieurs ci-dessus désignés.

Ce ne fut que douze ans après, c'est-à-dire en 1845, au moment de la délimitation de la frontière, que la France comprit toute l'énormité de sa négligence et vit clairement que l'occupation de ces îles pouvait avoir une grande utilité comme base d'opérations et poste de surveillance, non-seulement à l'égard des populations si remuantes et si hostiles des Beni-Snassen de la frontière, mais encore et surtout, à l'égard des présidios espagnols de la côte et de la forteresse de Gibraltar.

Malgré ces salutaires réflexions, on eut l'imprudence d'attendre encore deux ans avant de se décider à mettre à exécution une chose si simple, et, en 1847, seulement, l'expédition fut résolue. On la prépara secrètement à Oran, mais ces préparatifs furent si lents, si laborieux, que la chose finit par s'ébruiter, comme le secret de polichinelle.

L'expédition se composait d'un bataillon mixte d'infanterie, d'une batterie d'artillerie de montagne et d'une section de fusiliers marins, le tout placé sous le commandement du lieutenant-colonel de Mac-Mahon, du 48e de ligne.

Ces troupes devaient être embarquées sur la corvette à vapeur *Le Véloce*, le plus mauvais marcheur de tous les stationnaires ou courriers faisant le service de la côte. Ce devait être, sans doute, par ironie qu'on avait baptisé ce lourd navire du nom de *Véloce*, car dans les temps les plus favorables, il filait à peine 7 à 8 nœuds à l'heure, malgré toute l'habileté de son commandant, le capitaine de frégate

BérarJ, le même qui avait fait, en 1833, l'hydrographie de la côte ouest, étant commandant du brick *Le Loiret*.

Cet officier supérieur, un des plus savants et des plus distingués de la flotte, était en outre un excellent marin. Il avait fait deux fois le tour du monde en explorations scientifiques. La première fois de 1824 à 1826, à bord de la corvette *La Coquille,* commandée par le capitaine Duperrey ; la seconde fois, à bord de la frégate *La Vénus*, commandée par le capitaine Du Petit-Thouars.

Il s'était toujours distingué comme un des meilleurs collaborateurs de ces brillants marins et avait reçu, au retour de ces expéditions, les félicitations de l'Académie des Sciences.

Mais, revenons au *Véloce*. L'autorité militaire, toujours tatillonne, voulut profiter du voyage de cette corvette pour y embarquer 300 tonnes de biscuits à destination de Nemours, où il devait toucher pour prendre à son bord le général Cavaignac, alors commandant la subdivision de Tlemcen, qui devait prendre la direction des opérations.

Bref, on perdit un temps précieux en préparatifs interminables pendant que le *Véloce* se morfondait en rade de Mers-el-Kébir, en suscitant par ses allures suspectes, qui n'étaient du reste un mystère pour personne, la susceptibilité de nos voisins.

Ces inqualifiables retards furent cause que, par suite d'indiscrétions difficiles à contenir, l'Espagne, qui était aux aguets, fut prévenue de nos intentions et sut mettre à profit le temps précieux que le *Véloce* alla perdre à Nemours pour y débarquer ses caisses à biscuits (1) et prendre à bord le général Cavaignac.

Prévenue par ses agents, l'Espagne fit partir immédiatement de Malaga la frégate *Zaragosa*, qui arriva aux îles Zaffarines *quelques heures seulement* avant le placide *Véloce*.

Ce dernier, clopin-clopant, partait enfin de Nemours sous petite vapeur, mettant le cap sur les Zaffarines, terre promise que l'on considérait comme une proie certaine.

(1) A la suite de cette débauche d'approvisionnements de biscuits, les troupiers, dans leur langage pittoresque, ne désignaient plus Nemours que sous le nom de *Biscuitville*.

Pendant ce court trajet de 27 milles, que les vapeurs d'aujourd'hui mettent à peine deux heures à franchir, le général Cavaignac mettait le Colonel de Mac-Mahon et le capitaine de frégate Bérard au courant de son plan de débarquement et de prise de possession des îles.

Les ordres de détail étaient donnés à chaque détachement, et chacun connaissait à l'avance le poste qui lui était assigné.

Les plans levés en 1833 avaient facilité cette besogne préliminaire et, finalement, il ne restait plus qu'à débarquer et hisser le pavillon national français au sommet de ces îles.

Au bout de trois heures de navigation, la vigie du *Véloce*, perchée sur les barres de perroquet, signala enfin le bienheureux archipel, par tribord devant.

Les îles sont en vue, un frémissement général s'empare de tout le personnel qui doit prendre part au débarquement ; les clairons des compagnies apprêtent déjà leur embouchure et prennent le ton pour sonner le joyeux rigodon du pas de charge.

Sur le pont, on allonge les garants pour s'apprêter à mettre toutes les embarcations à la mer.

Le commandant Bérard ordonne le *branle-bas de combat*, afin d'être maître de tous ses mouvements et d'avoir chacun à son poste, sous la main, au premier signal.

C'est une fête dont on escompte déjà la réjouissance. Sur la passerelle, les lorgnettes de Cavaignac et de Mac-Mahon, magistralement braquées en avant, cherchent à découvrir ces îlots, qu'un capricieux nuage suspect avait jusque-là dérobés à leur vue ; ces îlots sortant du sein des flots et grossissant à vue d'œil, que l'on devait posséder quelques instants plus tard.

Mais, en dépit de la puissance des verres de leurs lunettes, ils ne distinguaient encore que des ombres confuses, des croupes aux contours limbaires dont la netteté n'est pas encore suffisamment détachée ; l'œil exercé du marin est plus perçant, et le lieutenant de vaisseau Vial, second du *Véloce*, qui est allé à son tour vérifier les dires de la vigie, en grimpant, lui aussi, sur les barres de perroquet, le lieutenant Vialre descend dare-dare, avec une mine piteuse, toute déconfite.

Il prend à part le commandant Bérard et lui rend compte que les îles sont occupées ; qu'un pavillon, dont il ne peut distinguer encore clairement les couleurs, flotte sur le plus haut monticule et qu'enfin, un grand navire qui a toutes les apparences d'un vaisseau de guerre, de haut bord, est mouillée sur rade au milieu des trois îles.

— C'est impossible ! s'écrie le commandant Bérard en se frottant les yeux ; c'est impossible ! Qui aurait osé nous devancer dans l'accomplissement de la mission que le Gouvernement de la France nous a confiée ? — Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez, Monsieur ?

— Absolument sûr, commandant, réplique Vial.

Le commandant Bérard ne pouvait en croire ses oreilles.

Dans le but de se convaincre *de visu*, il fait signe à son second de le suivre, et tous deux s'affalent sur les haubans jusqu'à la hune de misaine.

Le commandant du *Véloce*, la mort dans l'âme, ne tarde pas à se convaincre à son tour qu'ils sont devancés. Mais par qui ? — C'est inoui, s'écrit-il dans sa colère ; c'est une mistification ou une mauvaise plaisanterie !

Cependant, tandis que les chefs de l'armée de terre devisaient tranquillement sur la passerelle, la corvette s'avançait et se rapprochait de plus en plus de l'entrée sud-est de la rade. Les trois îles apparaissent alors bien distinctement.

Au milieu de la rade s'étale, appuyée sur son ancre, une grande frégate armée de soixante canons, dont les voiles pendantes sont amenées sur leur cargues.

A cette vue, le commandant Bérard a le cœur navré. Et, cruel désapointement, ce n'est pas le drapeau tricolore qui flotte majestueusement à la corne d'artimon de cette maudite frégate ! Ce n'est pas le drapeau de la France qui est hissé sur le plus haut sommet de l'île centrale ! Les couleurs arborées sur cette proie que l'on croyait si facile à saisir, si bien que l'expédition n'avait été considérée que comme une promenade militaire, ces couleurs suspectes étaient jaunes et rouges avec le lion de Castille.

On les distinguait maintenant à l'œil nu ; c'était bien le pavillon national d'Espagne.

Quant au navire qui le portait, par la flamme de guerre qui flottait en serpentant à la pomme de son grand mât ; par sa ligne de sabords en batterie d'où sortaient les gueules luisantes de ces canons ; par sa mâture élancée et son immense gréement carré, portant bouts-dehors de bonettes et voiles d'étai, le tout couronné par les flèches de ses doubles cacatois, on ne pouvait se faire d'illusion, ni conserver des doutes sur son origine et sa destination.

C'était bien la frégate armée en guerre qu'avait aperçue l'œil exercé du lieutenant Vial.

Bien qu'ayant cargué ses voiles un peu hâtivement et paraissant avoir des allures pacifiques, toutes les dispositions avaient été prises, tant à bord qu'en terre ferme, pour repousser toute velléité d'attaque. Les deux îles latérales étaient occupées par des détachements de fusiliers marins de la compagnie de débarquement commandés par des officiers et appuyés de deux petits obusiers de montagne traînés à la bricole par des matelots. D'autres marins, en bourgerons de toile et armés d'outils, étaient occupés à la construction d'épaulements et de retranchements.

Tout cela fut constaté en bien moins de temps qu'il n'en faut pour le décrire ; le commandant Bérard, désolé de cette piteuse aventure, descend aussitôt de la hune et va rendre compte de sa découverte au général Cavaignac, déjà passablement intrigué par la présence insolite d'un vaisseau de guerre de haut bord, dans un lieu qu'on s'attendait à trouver désert et dont on avait espéré pouvoir s'emparer sans la moindre difficulté.

Peindre la déception amère de ce brave général et de son coadjuteur, le colonel de Mac-Mahon, à cette nouvelle inattendue, est chose impossible à une plume profane.

Toujours est-il que lorsque tous furent bien convaincus de la réalité, on fit ralentir de vitesse afin d'aviser au meilleur parti à prendre.

Conseil fut tenu au carré des officiers supérieurs et le résultat de cette courte délibération combla de stupéfaction les soldats et les marins de l'équipage qui ne comprenaient rien à ce qui se passait.

Le commandant Bérard, écartant d'un geste l'officier de quart qui était à son poste sur la passerelle, prit lui-même le commandement du navire, tandis que le général Cavaignac et M. de Mac-Mahon, descendus dans la batterie, observaient tristement l'archipel par un des sabords.

— « Laisse arriver sur babord ! hurle Bérard à la bordée de quart, en agitant ses grands bras fiévreusement ; et les autres, tout le monde en bas, sans exception. » En un clin d'œil le pont fut évacué, et il n'y resta que les matelots de service.

Vial, dans la batterie, contremandait le *branle-bas* et consignait les soldats de terre dans les entre-ponts. La flamme du grand mât avait été discrètement amenée et le pavillon portugais hissé à la corne d'artimon, là où d'ordinaire flottaient fièrement les couleurs françaises.

Il fut ordonné aux marins de la bordée de bâbord, qui étaient de repos, d'endosser les bourgerons de toile pour dissimuler leur uniforme et de monter vivement sur le pont pour relever les tribordais de quart qui avaient laissé tomber quelques agrés en pagaye afin de donner le change et faire prendre au *Véloce* les pacifiques allures d'un navire marchand.

En même temps, l'enseigne de vaisseau commandant le canonnage dans la batterie, recevait l'ordre de rentrer les six pièces d'artillerie dont la corvette était armée et de masquer les sabords.

Tout ce qui portait un uniforme militaire fut soigneusement relégué à fond de cale, et *Le Véloce,* loffant vent arrière, sous ses huniers et ses perroquets, s'éloigna sensiblement des îles en passant par le chenal qui les sépare du cap de l'Agua.

La brise s'était levée fraîche et vive, la mer agitée se couvrait de blancs moutonnements ; l'officier de quart, au premier moment d'hésitation de la part de ses chefs et avant l'arrivée de M. Bérard, avait cru devoir prendre sur lui d'amener les voiles hautes et de carguer la grand'voile ainsi que les misaines goëlettes, car, dans la machine on avait laissé tomber les feux en vue des îles, se croyant arrivés à destination. Mais le commandant Bérard, s'étant hâté de reprendre la direction de la manœuvre, avait fait rétablir les voiles hautes malgré l'in-

tensité croissante de la brise qui soufflait par violentes raffales du nord-est.

L'équipage entier est maintenant à l'ouvrage ; on renforce le gréement afin de pouvoir se couvrir de toile et opposer à l'action du vent sur la mâture, la plus grande résistance possible.

On largue les bouts-dehors pour border les bonnettes.

Un combat pénible se fait dans l'esprit torturé de ce pauvre commandant. Virer de bord vent arrière pour franchir le canal entre les îles et la terre, cela ne se peut, car on aurait l'air de fuir un danger qui, du reste, n'existe pas ; il préfère donner le change (?) aux Espagnols en donnant au *Véloce* les allures d'un navire amateur en reconnaissance.

Il préfère, en un mot, gouverner au plus près, résolu à faire le tour des îles et à s'en retourner après, afin de sauver au moins les apparences et d'adoucir cette cruelle blessure faite à son amour-propre de marin.

Par moments, des paquets de mer embarquent par dessus bord, le *Véloce* étant bas sur l'eau, il a fallu clouer des toiles goudronnées par dessus les panneaux de l'avant ; les mâts gémissent, tout craque, et le navire est fortement couché sur sa hanche de babord. La prudence proverbiale du commandant ressemble maintenant à de la folie, car le navire, qui navigue généralement à la vapeur, porte de la toile à chavirer.

Le commandant Bérard n'avait jamais eu la réputation d'un — *torcheur de toile* — ; souvent ses officiers et ses matelots trouvaient qu'au large il ménageait sa mâture avec excès de précautions. A cette heure, son audacieuse confiance les confondait.

Il profita avec bonheur des surcroîts du vent, raffales ou risées pour loffer, loffer encore et se préparer à virer de bord, vent devant, en longeant l'île de l'ouest pour tenter de reprendre la direction nord.

Arrivé à hauteur de la pointe occidentale de l'île, il s'écrie :

— Pare à virer, lof pour lof ; tandis qu'une vive émotion se lit sur ses traits et étreint sa poitrine en prononçant ce commandement.

Les vergues tournent sur leur axe de rotation ; les voiles sont orientées suivant une nouvelle disposition, et le navire arrive en plein, le cap au nord-est. L'évolution, quoique un peu téméraire, réussit malgré la force du vent.

Le navire, obligé à faire un long circuit pour éviter un gros écueil situé à deux encablures au N. N. E., devait perdre contre le vent un espace considérable et se rapprocher encore plus près de ces îles maudites où la fatalité et l'amour-propre froissé l'empêchaient d'aborder franchement.

Cependant, l'audace extraordinaire du commandant Bérard eut un plein succès ; la corvette était ardente, et grâce à la voilure excessive qu'elle portait, elle gagnait au vent. Recevant la brise par sa joue gauche, pivotant sur elle-même avec un rare bonheur, elle courut sa bordée de babord, de manière à éviter l'écueil et à se rapprocher de nouveau des rives septentrionales de cet archipel de malheur.

Au bout d'une heure et demie de virements successifs, le *Véloce* se retrouva au point où il avait viré la première fois. Il avait fait le tour des îles et rebroussait chemin dans la direction de Nemours « honteux et confus comme un renard qu'une poule aurait pris. »

Disons maintenant ce qui s'était passé en conseil. Le *Véloce*, corvette de guerre de 2e classe, était affecté depuis longtemps aux transports de troupes entre Alger et Oran ; il faisait en même temps le courrier de la côte ouest, entre Oran et Cadix. Son armement se ressentait naturellement de cette destination, et son équipage était réduit au strict nécessaire pour la manœuvre. Son artillerie, très médiocre, était plutôt défensive qu'offensive ; de plus, la corvette était dépourvue de fusiliers marins et manquait de cette compagnie de débarquement que possèdent tous les navires armés en guerre.

En somme, c'était plutôt un paquebot postal qu'un vaisseau de guerre, et, dans de telles conditions d'infériorité, il ne pouvait pas songer à se mesurer avec une frégate de 1er rang, armée de soixante canons et embossée en rade des Zaffarines, dans une position inexpugnable, défiant toute tentative d'attaque.

Essayer de lutter contre cette frégate, par mer, était un projet insensé ne pouvant aboutir qu'au plus affreux désastre. Opérer un débarquement sur une des îles latérales, il n'y fallait pas songer, elles étaient gardées étroitement, et, au surplus, l'état de la mer ne permettait pas de s'aventurer sur les brisants extérieurs qui les entourent en partie.

Force était donc d'accepter ce déboire et de se tenir cois ; c'est ce qui fit décider les mesures pacifiques que nous avons vues s'effectuer.

La déconfiture était complète. L'Etat-Major ne pouvait dissimuler son dépit et son humiliation.

Mais toutes ces ruses *in-extrémis*, qui pouvaient paraître très habiles à ceux qui cherchaient à se donner le change à eux-mêmes, étaient percées à jour et cousues de fil blanc. Les officiers espagnols qui montaient la frégate *Zaragosa* savaient sûrement à qui ils avaient à faire ; ils connaissaient *Le Véloce* pour l'avoir vu souvent à Cadix et à Malaga. Ils n'avaient pu se méprendre à la confusion qui régna un moment à son bord, ni aux allures mystérieuses de ce prétendu steamer marchand qui faisait, en amateur, le tour des îles Zaffarines sous pavillon portugais. Malgré toutes ces malices, il n'avait pas réussi à mettre leur clairvoyance en défaut.

Le capitaine de vaisseau, Don Féliciano del Rio, commandant les forces espagnoles, feignit de ne rien voir de tout cela, et joignant l'ironie au succès de sa bonne fortune, il ordonna à son chef de timonnerie de hisser le *grand pavoi* dans la mâture de son bâtiment, à l'instant où *Le Véloce*, que l'on avait reconnu depuis une demi-heure, s'avança comme pour entrer en rade. En même temps, les pièces d'artillerie de montagne qui étaient à terre avec des détachements de fusiliers marins, appuyèrent ce salut d'une salve de cinq coups de canon.

Sur le point le plus élevé de l'île centrale, le long d'un grand mât de pavillon improvisé et maintenu par quatre cables, le drapeau royal de Castille s'éleva et s'abaissa par trois fois, avec la lenteur calculée des grands saluts.

Le Véloce, qui s'apprêtait à exécuter son premier virement de bord, ne broncha pas, s'obstinant à cacher sa nationalité, et chose plus grave, il ne rendit pas le salut. C'était une injure

gratuite, inspirée par le dépit, et faite à une nation amie, qui n'avait eu que le tort de nous devancer et faisait, somme toute, œuvre de la plus exquise courtoisie.

La corvette française, déguisée en yacht de plaisance, continua sa marche, comme nous l'avons dit plus haut ; arrivée à la pointe N.-O. de l'île d'El Congresso (la plus ouest) elle vira de bord, tourna les îles par le nord et disparut, peu après, dans la direction de Nemours.

Au dire d'officiers de marine en mesure d'être bien renseignés, il parait que le commandant espagnol, Don Féliciano del Rio, ayant rendu compte à son Gouvernement de ce qui s'était passé, fut destitué pour avoir subi passivement l'injure faite à son pavillon et n'avoir pas exigé, au besoin, par la force, qu'on lui rendît le salut.

Grande fut la déception de nos compatriotes, lesquels par le fait, n'étaient pas responsables des retards déplorables que nous avons signalés plus haut.

L'expédition dut rentrer à Oran au grand désapointement des soldats et des marins qui la composaient. C'est ainsi que nous perdîmes, bien par notre faute et pour quelques heures de retard, cette position stratégique d'une grande valeur nautique, qui pouvait défendre notre frontière ouest et surveiller la haute mer et les abords du détroit. Nous pouvions en faire un Gibraltar français ; notre insouciance en a fait un *présidio* espagnol, presque à notre porte.

Pour justifier une prise de possession de bien mince valeur pour eux, les Espagnols fondèrent sur ces îlots rocheux un pénitencier militaire, annexe de celui de Melilla et formant comme un avant-poste maritime de cette place.

Mais, cet établissement qui aurait pu nous être si utile, à portée de notre frontière ouest, est resté dans l'état le plus misérable ; on est obligé de tout y apporter d'Espagne : denrées, vivres, munitions, vêtements, matériel de construction, bois, etc., même l'eau douce pour l'alimentation journalière. Le moindre retard dans l'arrivée du bateau citerne, qui fait office de pourvoyeur et vient chaque semaine de Malaga, cause dans la colonie pénitentiaire la plus grande détresse, car les indigènes de la côte du Riff et des Beni Snassen reçoivent à

coups de fusil les embarcations qui tentent de venir prendre de l'eau douce ou des provisions dans les douars situés aux abords de l'embouchure de la Moulouïa.

Ce poste est donc une vraie prison, aussi bien pour les forçats qui y sont détenus que pour la garnison chargée de leur garde. Les forçats sont au nombre d'environ trois cents ; quant à la garnison, elle se compose, outre l'Etat-Major et les secrétaires du Commandant Gouverneur, d'un bataillon d'infanterie, d'une batterie d'artillerie et d'un détachement de fusiliers marins chargés de la police et du service sanitaire du port.

J. CANAL.

(A suivre).

LES BENI-ISGUEN (MZAB)[1]

Essai sur leur Dialecte et leurs Traditions populaires

(*Suite*)

Noms propres

La plupart des noms propres mzabites sont arabes. Les mots بن (fils) et son pluriel اولاد se rendent par les mots berbères *ou* (fils) plur. *taroua*. Ex.: Mousa fils de Amor *Mousa ou Amor*. Mousa et Brahim fils de Aisa *Mousa d Brahim taroua n Aisa*. بنت (fille), entre deux noms propres, se rend par *illi* au singulier et *id illi* au pluriel. Ex.: Aicha fille de Mousa *Aicha illi s ne Mousa*. Aicha et Mariama filles de Sliman *Aicha d Mariama id illi ne Sliman*.

Noms d'action

Le classement méthodique des noms d'action de tous les dialectes berbères, étudiés jusqu'à ce jour, est encore à faire. Cette tâche présente, il est vrai, de réelles difficultés, car le مصدر berbère semble être rebelle à toute classification. Dans le dialecte que j'étudie ici, un *a* placé devant le radical et un *i* suffixe constituent la forme la plus fréquente des noms d'action ; mais que d'exceptions à cette règle ! Voici quelques noms d'action que j'ai relevés dans le dialecte des Beni-Isguen :

Amentri demande (de *emter* demander). *Amenr'i* rixe (de *mener'* se battre). *Azoummi* succion (de *zoumm* sucer). *Azouni* partage (de *zoun* partager). *Akli* divorce (de *ekli* divorcer). *Akeffi* cécité (de *akeff* être aveugle). Cf. كيو et مكوو). *Assououi* rôtissage (de *ssoue* rôtir). *Abbar* ébullition (de *aber* bouillir). *Attaf* entrée (de *atef* entrer). *Akmaz* grattage (de *ekmez* gratter). *Azda* mouture (de *ezd* moudre). *Ardha* pet (de *erdh* péter). *Ar'a* préhension (de *ar'* prendre). *Amjer* moisson (de *emjer* moissonner). *Asousem* silence (de *sousem* se taire). *Anr'a* meurtre (de *ener'* tuer). *Arraf* torréfaction (de *aref* torréfier). *Ammouejjej* surdité (de *emmouejjej* être sourd). *Ourar* jeu (de *rar* jouer). *Ik'k'a* coït (de *ek'k'i* coïter). *Idhes* sommeil (de *et't'es* dormir). *Tisertchas* mensonge (de *sertches* mentir). *Tk'ouout't'ift* piqûre (de *sk'ouet't'ef* piquer).

(1) Voir le numéro précédent.

Ter'arit course (de *r'ar* courir), de l'Arabe غار. *Oufouz* mastication (de *effez* mâcher). *Iichcha* mangerie (de *echch* manger). *Eddagget* combat (de *eddag* combattre), ar. vulg. تداق. *Ekh'ou* toux (de *ekh'ou* tousser), ar. vulg. كح.

TRADITIONS POPULAIRES DES BENI-ISGUEN (1)

I

Tamechchit

Tamechchit si ittour' teh'kem (2) *azman* (3) *amezouar, asen d sen edjdjen temousni r'ers. Touch as elh'ak'k'* (4) *i bab* (5) *n elh'ak'k'* (4). *Ir'adh* (6) *it lh'al* (7) *i ouidhidhen. Achcha inna ias i ourfig* (8) *es : « Anedouel r'el temousni. » — Inna ias : « ma âlih*(9). *» Ezouan. Iaoui kadoum*(10) *ouounni illa lach*(11) *r'ers elh'ak'k* (4). *Inna oul es : « Batta ou aiitouchi elh'ak'k'* (4), *at efler' s oukadoum* (10). *» Ezouan. Aoudhen tamechchit. Tenna iasen tamechchit : « R'el mani ittousim ? » Inna ias : « Nous ed r'el temousni. » — Tenna iasen : « Iak* (12) *! Ouchir' aoum elh'ak'k'* (4) *assennat ! » Inna ias ounni illan lach* (11) *r'ers elh'ak'k'* (4) *: « Ouch id elh'ak'k'* (4), *emmer' am efler' s oukadoum* (10). *» — Tenna ias : « Ezzeman* (3) *n ousousem. Oui innan elh'ak'k'* (4) *ad immet ! »*

Si ouass enni, boukkechen (13) *essedjour* (14) *d idr'ar'en d elh'aouaich* (15).

---

(1) Les mots d'origine étrangère seront relevés dans les notes. Les termes employés par les Arabes algériens seront désignés par les lettres A. V. (arabe vulgaire).

(2) حكم (3) زمن (4) حقّ précédé de l'article arabe. (5) اب , ابو , بو A. V. (6) غاظ (7) حال avec l'article arabe. (8) رفيق , رفق (9) ما عليه (c'est bien, soit. volontiers). A. V. (10) قادوم (binette A. V,) (11) لاشى (12) ياك altération de ايّاك quoi ! (interjection). (13) بكّوش , بكش A. V. (14) شجر (15) هايشة plur. هوايش A. V.

I

LE FIGUIER (A)

Quand le figuier rendait la justice au temps passé, deux hommes vinrent plaider devant lui. Le figuier donna gain de cause à celui qui avait raison. L'autre homme s'irrita. Le lendemain, il dit à son adversaire : « Retournons devant le juge. » — Bien, dit l'autre. » Ils partirent. Celui qui n'avait pas raison emporta avec lui une hache. Il disait en son cœur : « S'il ne me donne pas gain de cause, je le fendrai avec la hache. » Ils partirent. Arrivés auprès du figuier, celui-ci leur dit : « Où allez-vous ? » — Nous venons devant la justice. — Comment ! Hier j'ai jugé votre procès. » Celui qui n'avait pas raison lui dit : « Donne-moi gain de cause, sinon je te fends avec la hache. » — L'heure du silence a sonné, dit le figuier. Quiconque (à l'avenir) dira la vérité, périra. » Depuis ce jour-là, les arbres, les pierres et les animaux sont muets.

II

Ardjaz irsin ouah'des (16) lekhla (17)

Ittour' ezzeman (3) *amezouar iggen ouardjaz r'ers sa ne bourekhs (emmer' sa n elouachoul). R'ers taiziout ; nettaha teh'kem* (2) *i ouitli en baba* (5) *s. R'ers sa iidan, idjdji ten tamet'mourt* (18), *doug ouass ittajja ten tamet'mourt* (18) *; dedj idh itceyyib* (19) *asen. Koull* (20) *ass itmouda iasen tzioua ououchchou d ououfritch. Asen d at âmmi* (21) *s bach* (22) *at*

(A) Dans mes traductions, je me suis attaché à reproduire textuellement les documents berbères inédits qui font l'objet de cette étude. On aura ainsi une image fidèle du style mzabite, qui manque absolument d'ampleur. La phrase est sèche, courte, monotone. Ce langage est resté tel qu'il était sans doute il y a des milliers d'années, c'est-à-dire sobre d'images et de synonymes, n'ayant manifestement subi ni les ornements des rhéteurs ni les arguties des grammairiens.

(16) وحد (17) خلا (18) طمر , مطمورة (19) صاب 2e f. صيّب A. V.
(20) كلّ (21) عمّ (22) باش A. V.

akren ; oul nejjemen (23). *Ias ed imdebber* (24) *ennesen, inna iasen : Sennet as okkozet temerouin tr'allet t chared touinas d irdjazen bach* (22) *at tenr'em ; attaouim aitli s.* » — *Ennan as :* « *Ma âlih* (9). » *Ennen, ezouan. Ass enni iaoudhen r'ers, iergeb* (25) *ten s baîd* (26). *Inna iasen i taroua s :* « *Etcheret atennem.* » *Ennen. Inna iasen :* « *Oula d iggen sedj ouem oul ichchit eloudjeh* (27) *r'i* (28) *batta ennir' aoum.* » *Iouaçça* (29) *illis :* « *Ouel tceyyib* (19) *i idan r'i* (28) *batta tergebed* (25) *ass d amok'ran. Dikessaâ* (30) *ciib* (19) *asen.* » *Ezouan. Imlaga* (31) *maâ* (32) *lâdou* (33). *Inna iasen :* « *Gerrebet* (33). *Batta tekhsem ? Tekhsem atechchem ? Ia llahou* (34) *r'el taddart. Tekhsem d aitli ? Chetai d r'er ououm ; aouit'.* » — *Ennan as :* « *Ou ner'ris oula lh'aiit* (35). *Nekhs r'a tchroum etch.* » — *Inna iasen :* « *H'addet* (36) *iman ououm !* » *Oul r'isen. Ih'add* (36) *in s cheriâit* (37) *chared titchchal. Oul r'isen. Ennan as : Ououet f iman etch.* » — *Inna iasen i taroua s :* « *K'abelet* (38) *s ebîd* (26). » *Ioucouet netta amezouar, iououet f ouâddis ; iekhbot'* (39) *tamourt. Ikemmel* (48) *memmis ; iououet ouidhidhen. Manetch iououet babas* (5) *iououet r'a netta memmis. Khabodhen* (39) *sen. Kemmelen* (40) *tarouas idhidhnin ; Khebdhen* (39). *Elh'açoul* (41), *okkozet temerouin d ardjaz ikhabdhen* (39). *Ek'k'iment* (42) *ed tir'allin ennesen di inni. Iergeb* (25) *ass d amok'ran, izagga* (43) : « *Mesâouda* (44) *illi !* » *Si tsell illis, tciib* (19) *asen i idan. Aoudhen d iidan r'er sen ; âden* (45) *iidan enni, ounni it't'fen, enr'en t. Irouel lâdou* (33). *Elh'agen* (46) *ten iidan. Ardjaz enni, netta tarouas,*

---

(23) نجم A. V. (24) دبّر , مندبّر (25) رقب (26) بعد , بعيد (27) وجه A. V. (28) abréviation de غير (29) وصى 2e f. وصّى A. V. (30) ديك الساعة A.V. (31) لقى précédé du م de la 2e forme berbère. (32) مع (33) عدا , عدو (33) قرّب A. V. (34) يا الله A. V. (35) حية A. V. (36) حدّ (37) شرع , شريعة (38) قبل 3e f. قابل A. V. (39) خبط A. V. (40) كمل 2e f. كمّل A. V. (41) حصل , الحاصل A. V. (42) قام (43) زقا 2e f. زقّى A. V. (44) مسعودة (45) عاد (46) لحق

goouden (46) *tir'allin enni r'el taddart. Aouodhen elâdou* (33) *enni l* (47) *ehel* (48) *ennesen. Ennan asen at âmmit* (21) *ensen :* « *Ba illan doui* (49) *flan* (50) ? » — *Ennan asen :* « *Nek'k'im* (42) *ed r'i* (28) *nechnin ; idhidhnin emmouten* (51). » — *Ennan asen :* « *Oui ten nenr'in ?* » — *Ennan asen :* « *Ardjaz ar' en touznem r'ers ; netta tarouas d iidan es, netnin iten nenr'in.* » *Eteheren, ennan : As nejedded* (52) *elr'achi* (53) *ouidhidhen.* » *Itcher ed iggen ououssar, inna iasen :* « *Ou as tek'addim* (54) *oula* (55) *d elh'aiit* (35). *Etcheret, çalh'et* (56) *maâs* (32). *Batta oul ter'issem, attnedemem* (57) *f erraii* (58) *ououem. Batta tezouim as, aoum ik'dha* (59) *gaâ* (60) ! » *Etcheren, ar'en aoual n ououssar. Ennen, ezouan as elmiâd* (61) ; *aouodhen dis. Iennou netta tarouas ; ilaga* (31) *iasen, inna iasen :* « *Batta tekhsem ?* » — *Ennan as :* « *Nous ed anneçlah'* (56) *maâ* (32) *tch.* » — *Inna iasen :* « *Oul celh'er'* (56) *maâ* (32) *oum r'i* (28) *batta tendhlem midden ououm. Dik essaâ* (30), *ad celh'er'* (56) *maâ* (32) *ououm.* » *Etcheren d. endhelen miedden ennesen. Si k'edhan* (59), *iaoui ten r'el taddart. Idjdja asen ar'ejjar. Si r'oujjeren, ennan as :* « *Ia llah* (34) ! *attersed maâ* (32) *ner'.* » *Inna iasen :* « *Oul r'isser'. Ad ek'k'imer'* (42) *r'i* (28) *nech taroua ok.* » — *Ennan as :* « *Bk'a* (62) *âla* (63) *khir* (64). » — *Inna iasen :* « *Aouit tir'allin ououem.* » *Iouch asen okkozet temerouin tr'allet ennesen, inna iasen :* « *Tir'allin ou n imeddoutchal ennououm immouten* (51). » *Iouin tent, ek'dhaân* (65). *Aouodhen tiddar ennesen. Ennan asen at âmmit* (21) *nesen :* « *Tir'allin ou ?* » — *Ennan asen :* « *Tir'allin n enni immouten* (51). » — *Ennan asen :* « *Batta aoun inna ?* » — *Ennan asen :* « *Oul ir'r'is ad ias maâ* (32) *ner'. Inna ianer' : Ad ek'k'imer'* (42) *dani nech taroua ok.* » *Ardjaz enni ik'k'im* (42) *di inni ouah'des* (16) *netta tarouas, al ass enni i immout* (51).

(46b) فاد 2e f. فوّد (47) ل (48) اهل (49) ذو plur. ذوي (50 ولان
(51) مات (52) جدّ 2e f. جدّد (53) غشا , غاشي A. V. (54) فدم
2e f. فدّم (55) ولا , (56) صلح 3e f. صالح (57) ندم (58) راى
(59) فضى A. V. (60) فاع A. V. (61) وعد , ميعاد A. V. (62) بقى
(63) على (64) خار , خير (65) قطع

II

L'HOMME CAMPÉ TOUT SEUL DANS LA CAMPAGNE

Il y avait au temps jadis un homme qui avait sept fils ; il avait une fille. C'était elle qui administrait la fortune de son père. Cet homme avait sept chiens, il les gardait dans un silo; pendant le jour, il les laissait dans le silo, la nuit, il les lâchait. Chaque jour il leur faisait cuire un plat de couscous et un mouton. Ses proches parents vinrent pour le voler. Ils ne le purent point. Leur conseiller vint et leur dit : « Faites monter contre lui quarante juments et trois cents piétons pour le tuer et prendre sa fortune. » « C'est bien, dirent-ils. » Ils montèrent à cheval, ils partirent. Le jour où ils arrivèrent chez cet homme, celui-ci les vit de loin. Il dit à ses fils : « Levez-vous et montez à cheval. » Ils se mirent en selle. Leur père leur dit: « Aucun d'entre vous ne fera feu que lorsque je vous le dirai. » Il fit à sa fille ces recommandations : « Ne lâche les chiens que lorsque tu nous verras en danger (A). Alors tu les lâcheras. » Ils partirent. L'homme se rencontra avec les ennemis. « Approchez, leur dit-il. Que voulez-vous ? Voulez-vous manger ? Allons à la maison. Voulez-vous ma fortune ? la voici devant vous, prenez-la. » — Ils lui répondirent : « Nous ne voulons absolument rien ; nous ne voulons que ta tête (B). » — Il leur dit : « Eloignez-vous (C). » Ils ne voulurent pas. Il les pria de s'en aller au nom de la religion (du Prophète) à trois reprises différentes. Ils ne voulurent pas et lui dirent : « Défends-toi (D). » — Il dit à ses fils : « Tenez-vous à l'écart. » Il frappa (l'ennemi) le plus rapproché, l'atteignit au ventre et le fit tomber par terre. Son fils (aîné) fit feu à son tour (E) et frappa un autre (ennemi). Comme avait frappé le père, frappa aussi le fils. Ils firent tomber deux hommes. Les autres fils tirèrent à leur tour et abattirent des ennemis. En un mot, ils firent mordre la poussière à quarante hommes. Leurs juments restèrent là. L'homme voyant grandir le danger (Cf n. A), cria : « Mesaouda, ma fille ! » Dès qu'elle l'eut entendu, elle lâcha les chiens qui

(A) littér. *Que lorsque tu auras vu le jour grand.* (B) littér. *Ton cou.* (C) littér. *Tenez-vous dans vos limites.* (D) littér. *Frappe pour toi-même.* (E) littér. *compléta.*

arrivèrent près de leurs maîtres et se mirent à tuer tous les ennemis qu'ils saisissaient. Ceux-ci prirent la fuite, poursuivis par les chiens. L'homme et ses fils conduisirent les juments à la maison. Les ennemis étant arrivés dans leurs familles, leurs parents leur dirent : « Où sont tels et tels ? » — « Il n'y a que nous qui restions ; les autres sont morts, répondirent-ils. » — Qui les a tués ? » — Ils dirent : « L'homme que vous nous avez indiqué, c'est lui avec ses fils et ses chiens qui les ont tués. » Ils se levèrent et dirent : « Envoyons-lui de nouvelles troupes. » Un vieillard se leva et dit : « Ne lui envoyez absolument rien. Allez et faites la paix avec lui. Si vous refusez, vous vous repentirez de votre décision. Si vous marchez contre lui, il vous anéantira tous. » Ils se levèrent et suivirent le conseil du vieillard. Ils montèrent à cheval et envoyèrent à l'homme une députation. Les ambassadeurs arrivèrent chez lui. L'homme monta à cheval avec ses fils, alla à leur rencontre et leur dit : « Que voulez-vous ? » — Ils répondirent : « Nous venons faire la paix avec toi. » — Je ne ferai la paix avec vous, leur dit-il, que lorsque vous aurez enterré vos gens. Alors je ferai la paix avec vous. » Ils se mirent aussitôt à ensevelir leurs gens. Quand ils eurent fini, l'homme les amena à la maison. Il leur fit à déjeuner. Lorsqu'ils eurent déjeuné, ils lui dirent : « Allons ! viens camper avec nous. » Il leur dit : « Je ne veux pas. Je ne demeurerai qu'avec mes fils. » Ils lui dirent : « Adieu (F) » — « Emmenez vos juments leur dit l'homme. » Il leur donna leurs quarante juments en leur disant : « Ces juments appartiennent à vos compagnons morts. » Ils les amenèrent et partirent. A leur arrivée chez eux, leurs parents leur dirent : « Ces juments (G) ! » Ils répondirent : « Ce sont les juments de ceux qui ont péri. » — Ils leur dirent : « Que vous a-t-il dit ? » — Il répondirent : « Il n'a pas voulu venir avec nous. Il nous a dit : Je resterai ici, moi et mes fils. »

Cet homme resta là tout seul, lui et ses fils, jusqu'au jour où il mourut.

(F) littér. *Porte-toi bien*. (G) littér. sous-entendu : *A qui sont-elles*.

III

Oudhan at ichcharen f at Berrian

Assougas meraouat touinas ettamet touinas d seçcet temerouin, tarikh (66) *n at ouaman, si oudhan at ichcharen f at Berrian, oudhan r'ef sen elr'abet* (67) *; ebbin isemmoura n elr'abet* (67). *Egdhaân* (65) *maâ* (32) *Tlat* (68) *n at Isgen, egdhaân* (65) *maâ* (32) *louad* (69), *egdhaân* (65) *maâ* (32) *Tiourar'in, atfen maâ* (32) *Ouzouil. Et't'efen abrid, aoudhen elouad* (69) *n Berrian, egdhaân* (65) *r'el r'abet* (67). *Ousin d midden âmren* (70) *elr'abet* (67) *; oudhan r'ef sen. Bedan* (71) *midden seroualen tisednan ennesen. Oudhan ref sent at ichcharen, ârran* (72) *mennaout tesednan ; ettesen asent tiouinas* (73) *s temezr'in ennesent, ettesen asent ouzlan s idharen ennesent. Dik essaâ* (30) *oudhan r'ef sen at our'erm, setchcheren ten se inni, sioudhen ten s Soudan* (74). *Itchcher ezzega* (43) *ar'rem. Edououlen d midden, iouodhen d imi n elbab* (75) *n temdint* (76). *At ichcharen elh'agen* (46) *ten s elr'abet* (67). *Ouchin ass maâ* (32) *sen al d dedj idh. Atfen at Berrian r'el temdint* (76). *Ek'k'esen elbiban* (75) *Etchchren, arin sen tikirdhaouin* (77) *; igget r'el Ter'ardait, igget l at Isjen. Ennan asen : « Azent aner' bessi n elr'achi* (53). » *Etchcheren at Isjen, et'elben* (78) *tamejdida* (87 *bis*) : « *Oua r'a nezoua i Rebbi* (79) *?* » *Djerouen charet touinas d ardjaz, ennan asen :* « *R'ebechcha, in cha Allah* (80), *attezouim attaâounem* (81) *at Berrian.* » *Etchcheren at Ter'ardait, djerouen r' netnin, azenn asen elmah'allet* (82). *Azenen at Ter'ardait i at ichcharen, ennan asen :* « *At Iesjen ellan ousin d. Ast ed si inni, nechnin sia. Annedjdj at Iesjen ammas bach* (22) *aten nener'.* » *Tas ed tekirdha* (77) *s Berrian i at Isjen, ennan asen :* « *Ketter khir koum* (83) *! Lakaner' nerna cher'ol* (84)

---

(66) ارخ , تاريخ (67) غابة (68) ثلث (69) وادى , ودى (70) عمر (71) بداء (72) عرى 2e f. عرّى (73) وذيسة plur. ونايس (74) سودان (75) باب plur. بيبان (76) مدينة (77) كاغد A. V. (78) طلب (79) رب (80) ان شاء الله (81) عان 3e f. عاون (82) حل , محلة A. V. (83) كثر (الله) خيركم (84) شغل

enner'. Chetchouim, a at Isjen, ellan ekhsen at Ter'erdait d at ichcharen aoun khedaân (85). *Ami tousim d, aoun edjdjen ammas, aoun enr'en at ichcharen d at Ter'ardait, ou sselam* (86). » *Si âzzemen* (87) *at Isjen tekirdha* (77) *asen d ousin s Berian, k'imen* (42) *tiddar ennesen, oul ezouin.*

III

EXPÉDITION DES CHAAMBA (A) CONTRE BERRIAN (B)

L'an mil huit cent soixante de l'ère chrétienne, quand les Chaâmba tombèrent sur les gens de Berrian, ils les assaillirent dans les jardins dont ils emportèrent le mobilier (C). Ils passèrent près du Tlat (D) des Beni-Isguen, longèrent la rivière, passèrent près de Tiourar'in (E), s'engagèrent dans l'Azouil (F), et, poursuivant leur route, ils parvinrent à l'ouad Berrian. Ils se dirigèrent vers les jardins, y trouvèrent les gens qui les habitaient et se jetèrent sur eux. Les gens (de Berrian) se mirent à faire sauver leurs femmes. Les Chaâmba se jetèrent sur elles et en dépouillèrent plusieurs, leur enlevant les boucles d'oreilles de leurs oreilles et les périscélides de leurs pieds. A ce même moment, les gens de la ville tombèrent sur les Chaâmba, les chassèrent de là et les repous-

---

(85) خدع (86) والسلام (87) عزم ? (87 *bis*) altération de l'Arabe مسجد

(A) Tribu du sud algérien dont les terres de parcours s'étendent du Mzab au pays des Touaregs. *At ichcharen (ceux aux cordes)* terme d'argot mzabite, que désigne les Chaâmba qui fabriquent toutes sortes de cordes. (B) Ville du Mzab. (C) Beaucoup de Mzabites passent les fortes chaleurs de l'été dans des maisons de campagne situées dans des jardins avoisinant les villes. Les Chaâmba firent main basse sur les objets qui se trouvaient dans ces maisons. (D) *Tlat*, nom donné aux jardins des Beni-Isguen. (E) *Tiourar'in* signifie *dattes*. Ce nom désigne ici un endroit, couvert de dattiers, distant d'un kilomètre de la ville des Beni-Isguen. Ces dattiers n'appartiennent à personne. (F) *Azouil*, nom d'un ravin tributaire de l'ouad Berrian, ainsi nommé, parce qu'un certain *Azouil* y creusa jadis un puits. *Azouil* est à trois kilomètres des Beni-Isguen. (G) *Soudan*, nom d'une grande plaine à deux kilomètres de Berrian. (H). Littér. *Ils donnèrent.*

sèrent jusqu'à Soudane (G). Des cris s'élevant dans la ville, les gens (de Berrian) revinrent vers elle et arrivèrent au seuil de la porte de la ville. Les Chaâmba les rejoignirent dans les jardins. Ils combattirent (H) ce jour-là avec eux jusqu'à la nuit. Les gens de Berrian entrèrent dans la ville, fermèrent les portes et se mirent à écrire deux lettres ; une à R'ardaya, l'autre aux Beni-Isguen. Ils leur disaient : « Envoyez-nous un peu de monde. » Les Beni-Isguen se levèrent et demandèrent dans la mosquée : « Qui ira pour l'amour de Dieu ? » Ils réunirent trois cents hommes et leur dirent : « Demain, s'il plait à Dieu, vous irez porter secours aux gens de Berrian. »

Les gens de R'ardaya se levèrent. Eux aussi se réunirent. Ils leur envoyèrent une colonne. Ils envoyèrent (un messager) aux Chaâmba pour leur dire : « Les Beni-Isguen viennent. Venez de là-bas et nous (nous viendrons) d'ici. Nous mettrons les Beni-Isguen aux milieu pour les tuer. » Vint une lettre de Berrian aux Beni-Isguen ainsi conçue : « Que Dieu augmente votre bien (merci). Nous avons vaincu notre affaire (nous sommes vainqueurs). Vous, Beni-Isguen, les gens de R'ardaya et les Chaâmba veulent vous trahir. Si vous venez, ils vous mettront au milieu et ils vous tueront. Salut. » Quand les Beni-Isguen eurent lu la lettre qui leur était venue de Berrian, ils restèrent dans leurs maisons et ne se mirent pas en marche.

IV

Ouar d Our'ioul

Ouar inna ias igg ouass i our'ioul : Ouch i tabejna tch ; at echcher', ach oucher' iôuiar (88) *en temzin.* » — *Inna ias our'ioul : Baâd* (26) *r'a techched tabejna ok, oua r'a nechch timzinou ?*

IV

LE LION ET L'ANE (A)

Le lion dit un jour à l'âne : « Donne-moi ta tête ; je la mangerai et je te donnerai (ensuite) un çaâ (quintal) d'orge. »

---

(88) صيار , عار

(A) Voir mes *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie*, 3e fascicule, n° 38. Paris. E. Leroux, 1895-in-8°.

L'âne lui répondit : « Après que tu auras mangé ma tête, qui mangera cette orge ? »

V

Ouggôuban (89) d ougouchcharen (90)

Ious ed ougouehcharen. d edhdhif (91) *r'er ouggôuban* (89). *Ias ed ougouchcharen issers tazdelt en tiazit tabejna mammas, iouet et s elh'abbet* (92) *en bouldoun, it'eyyer* (93) *t s tebejna mammas. Ias ed ouggôuban* (89), *inna ias : « k'aim* (42) *atechched. » Ias ed ougechcharen, iebbi tar'endjait, idjdji t r'er l imis. Ias ed ouggôuban, iouet et s elh'abbet* (92) *n boul-doun, it'eyyer* (93) *as t s ouanbour nes. Ou as içar* (94) *oula* (55) *d elh'aiit* (35).

V

LE MZABITE ET LE CHAAMBI

Un Chaâmbi vint en qualité d'hôte chez un Mzabite. Le Chaâmbi alla placer un os de poule sur la tête de la mère du Mzabite et tira sur cet os un coup de fusil chargé à balle (A). Il fit voler l'os loin de la tête de la mère du Mzabite. Celui-ci vint et lui dit . « Assieds-toi pour manger. » Au moment où le Chaâmbi levait la cuillère et la mettait dans sa bouche, le Mzabite tira sur la cuillère un coup de fusil chargé à balle (A) et la fit voler loin des lèvres du Chaâmbi sans lui faire aucun mal (B).

VI

Ichemjan d idbab (5) ennesen

Zeman (3) *amezouar, tour'en sennet temerouin d irdjazen Ouad* (69) *Mzab ; r'er sen sennet temerouin d ichemjan ; r er sen sennet temerouin tiziouin. Etcheren d ichemjan, ennan asen i idbab* (5) *ennesen : « Anemletcht anar' idillit ououm. » Etcheren d at Iôuban* (89), *khammen* (95) *maâ* (32) *tibejniouin*

---

(89) voir page 1. (90) Cf. conte III A. (91) ضاوف , ضيوف (92) حبّ, حبّة A.V. (93) طار 2e f. طيّر (94) صار (95) خمّ 2e f. خمّم A.V.

(A) littér : *il le frappa avec une balle de plomb.* (A) *carabine.* (B) littér : *il ne lui arriva rien.*

ennesen, ennan : « Kifach (96) lemr (97) ou illan ? Ichemjan khesen ad meltchen idillit enner' ! » Khammen (95) maâ (32) iman ennesen : « Betta r'a nedjdj maâ (32) ouamm ou ? » Itcher d amok'ran ennesen, inna : » Aten nennar'. Batta nejj in, ad aouin idillit enner' s our'il. Etcheret, ia Llahou (34) ! aten nennar, annrah' (98) si isen, ia Llahou (34) ! asen nini : « Ia Llahou (34) ! ad naoui isr'aren bach (22) annedjdj elârs (99). » Djerouen iman ennesen, ennan : « Koull (20) iggen oul inir' ichemj es, ad iner' ichemj n oumdoutchel es bach (22) oul icheffeg (100) r'efs. » Asen d, âmmren (70) idk'arabila (A) *ennsen, ezouan ad aouin isr'aren. Sioudhen lr'abet (67) n isr'aren, djerouen isr'aren, edjdjen ten tizedmin. Koull (20) iggen ichemmer tazdemt f ichemj es. Idjouren, egdhaân (65), aoudhen azdjen ououbrid. Koull (20) iggen iferrer' (101) ichemj n oumeddoutchel es. Enner'en ten, ejjen ten diinni, ezouan r'el temdint (76), eddahanten. Ennan : « Elh'amdou Llah (102), s ar' enni hennet (103) Rebbi (79) si isen.*

VI

LES ESCLAVES ET LEURS MAITRES

Au temps passé, il y avait vingt hommes des Beni-Mzab (A) ; ils avaient vingt esclaves et vingt filles. Les esclaves se levèrent et dirent à leurs maîtres : « Mariez-nous à vos filles. » Les Beni-Mzab se mirent à réfléchir. « Quelle est cette affaire, se dirent-ils ? Les esclaves veulent épouser nos filles ! » Et ils pensèrent en eux-mêmes : « Comment ferons-nous en cette occurrence ? » Leur chef se leva et dit : « Nous les tuerons. Si nous les laissons, ils prendront nos filles par force. Levez-vous, allons, tuons-les ; nous serons débarrassés d'eux. Allons leur dire : « Allons chercher du bois pour préparer la noce. »

A. V. (96) كيف اى شي - كيعاش prononcé à la mode algérienne. (97) امر précédé de l'article arabe. (98) راح 2ᵉ f. ريّح A. V. (99) عرس (100) شبق (101) فرغ 2ᵉ f. فرّغ (102) الحمد لله (103) هنا

(A) C'était l'époque où il n'y avait encore que 20 Mzabites.

Ils se rassemblèrent et dirent : « Chacun ne tuera point son esclave, il tuera l'esclave de son compagnon afin qu'il n'ait pas pitié de lui. » Ils vinrent, ils chargèrent leurs carabines et allèrent chercher du bois. Ils arrivèrent à la forêt, ramassèrent du bois dont ils firent des fagots. Chacun chargea un fagot sur son esclave, ils partirent et cheminèrent. Ils arrivèrent à mi-chemin et chacun déchargea son fusil sur l'esclave de son compagnon. Ils les tuèrent et les abandonnèrent là Ils allèrent à la ville, tranquillisés. Ils dirent : « Louange à Dieu puisque Dieu nous a délivrés d'eux ! »

VII

Ar'erda n ouh'affaf (104), ar'erda n teh'anout (105) elât'riet (106)

Ar'erda n ouh'affaf (104) *iârat'* (107) *ar'erda n teh'anout* (105) *elât'riet* (106), *inna ias* : « *Eyya* (108) *edhdhef* (91) *d r'eri.* » *Iezoua maâ* (32) *s l teh'anout* (105) *n elât'riet* (106). *Inna ias* : « *Ergeb* (25) *batta r'eri* ; » *inna ias* : « *r'eri kaoukaou* (109) *d ezzebib* (110), *tini d imechchan.* » *Ibda* (71) *ar'erda n teh'anout* (105) *elât'riet* (106) *itterar ammas en teh'-anout* (115). *Akh iedjdjen bab* (5) *en teh'anout* (105) *ibna* (111) *ias elmecidet* (112) ; *ioudha ammas es. Ierouel ar'erda n ouh'affaf* (104) , *izouar r'el teh'anout* (105) *n ouh'affaf* (104), *iller' elmileg, inna ias i oul es* : « *Ad eller'er' elmileg* (113) *ad et't'eser' mehenni* (103) *!* »

VII

LE RAT DU BARBIER ET LE RAT DU MAGASIN D'ÉPICERIES

Le rat du barbier fut invité à un repas par le rat d'un magasin d'épiceries, qui lui dit : « Viens manger chez moi. » Il alla

---

(104) حجّاب , حجّ (105) حانوت (106) عطر (107) مرض
(108) ايّا A. V. (109) كوكاو A. V. (110) زبيب (111) بنى
(112) صاد , مصيدة (113) ميلق A. V.

avec lui à l'épicerie et il dit : « Vois ce que j'ai. » Il dit : « J'ai des cacaouètes (A), du raisin sec, des dattes et des figues ! » Le rat de l'épicerie se mit à danser au milieu de la boutique. Or, voici que le maître de la boutique lui avait préparé une souricière dans laquelle tomba le rat. Le rat du barbier prit la fuite. Il alla à la boutique du barbier, il lécha la pierre à aiguiser les rasoirs, disant en lui-même : « Je lécherai la pierre à aiguiser et je dormirai tranquille. »

VIII

At Iesjen tour'en d elâdou (33) maâ (32) at Melitchet

Tour'en at Melitchet h'agaren (114) *at Iesjen zeman* (3) *amezouar. Aden* (45) *at Melitchet taouin d ler'bar* (115), *kellin t at Iesjen. Ious ed iggen s eddaharet* (116), *iemletch. Ik'k'im* (42) *i imi n elbab* (75) *n elkhoukht* (117), *ijenni akhemri* (118) *i tmet'tout es. Ias ed adhefli* (119) *s at Melitchet ioui d tar'ennet n elr'ebar* (115). *Inna ias ourdjaz enni : « Ouekhkher* (120) *bessi r'el dinnat. » Iegdhâ* (65) *adhefli* (119) *enni, iah'ger* (114) *t ; iaouodh at Melitchet, inna ias i babas* (5) : « *Chetou batta inna i ouisjen, inna i : Ouekhkher* (120) *bessi r'el dinnat.* » — *Inna ias babas* (5) *i oudhefli* (119) : « *R'ar* (121), *âmmar* (70) *tar'ennet n elr'ebar* (115) *illan dis aman, s taouit et, s ar' ach iini : Ouekhkher* (120), — *ferrer'* (101) *t r'ef s.* » *Iezoua adhefli* (119), *iaoui tar'ennet n elr'ebar* (115) *tebzedj, dis aman. Iaouodh at Iesjen. S iouedh imi n elbab* (75), *iouedh idis ouourdjaz. Inna ias ouourdjaz enni : « Iak* (12), *ennir' atch ouekhkher* (120) *r'el dinnat ! » Ias ed adhefli* (119), *iferrer'* (101) *t r'efs. Itcher ourdjaz, it't'ef adhefli* (119), *izzoun ijednan, iedjdj it tar'ennet, iedjdj it nedj our'ioul, iaoui t al imi n elbab* (75) *n at Melitchet, idouel d al at Iesjen. Etcheren d at*

(A) De l'espagnol *cacahuete* (arachide). Les Arabes ont adopté ce mot qu'ils prononcent *caoucaou*. En Algérie, les Français appellent les arachides *cacaouète*.

(114) حقر (115) غبر , غبار A.V. (116) ظهر , ظهرة A.V. (117) خاخ, خوخ (118) خمر , خمار (119) طبل (120) وخر pour اخر A. V. (121) فار

âmmis (21), *ennan as* : « *Tiouid aner'd lehlak* (122). » *Inna iasen* : » *Et't'efet imaouen ouen, tesser'dem, tet't'efem imi n elbab* (75). *Ennech r'a aten nek'abel* (38). » *Iezoua r'el taddart, ibbi d sennet lmoukah'el* 123), *iaoui d tamet't'out es maâ* (32) *s* ; *h'add* (124) *ik'k'ar tamet't'out es, h'add* (124) *ik'k'ar taia s. Iezoua r'el oumersid ik'abel* (38) *l at Melitchet. Iergeb* (25) *miedden effer'en s at Melitchet s elmoukah'el* (123) *ennesen. It't'ef amersid s touffaouin iekhbat'* (39) *tamourt* ; *iedjdj r'ers anekram, inna ias i tmet't'out es emmer' i tiya s* : « *Ioua* (125) ! *âmmer* (70) *elmoukah'elt* (123) ! *Batta am izzar eloudjeh* (27), *ou ai tououdjdjed* (126) *tamrout, ad bedir'* (71) *essedj em.* » *Ibda* (71) *ichchat* ; *djemiâ* (127) *oui d effer'en s imi n elbab* (75), *ikhbot'* (39). *Al igget titchelt, ik'k'el l ennedj, iergeb* (25) *chikh* (128) *sidi* (129) *Aisa* (130) *isses. Inna ias i tmet't'out es emmer' i tiya s* : « *At enr'er'.* » *Tenna ias* : « *Netta batta idjdjou ? Aouet tamennast barka* (131). » *Iouet tamennast* ; *toudha si imis. Inna iasen chikh* (128) *sidi* (129) *Aisa* (130) : « *Eyyaou* (108), *edouelet, a taroua ouk. Illa ik'der* (132), *lk'ader* (132) *d Rebbi* (79), *ai iner'* ; *illa it'eyyir* (93) *i tamennast si imi ouk.* » *Edoueln r'el temdint* (76). *Iazen as d chikh* (128) *sidi* (129) *Aisa* (130) *essebh'et* (133) *d elaman* (134), *inna ias* : « *Iyya* (108)! *ach sestner'.* » *Iezoua r'el al Melitchet, iaouodh dis, iezoua k'ebala* (38) *r'el chikh* (128) *sidi* (129) *Aisa* (130), *isellem* (135) *r'efs, ik'kim* (42) *issaoual maâ* (32) *s. Al igget titchelt, ik'k'el r'el at Iesjen, iergeb* (25) *eddoukhan* (136) *teffer'en d s temejdida.* (87 bis) *Akh iedjdjen d at Melitchet ezouan k'arrek'en* (137) *takhzant* (138) *en lektoub* (139) *n etmejdida. Inna ias* : « *Tekhdaâd* (140) *i, a chikh* (128) *sidi* (129) *Aisa* (130) ! » *Inna ias* : « *Rouh'* (98). *Ou ach khedaân* (140),

---

(122) هلك , هلاك (123) كحل , مكحلة A. V. (124) proncia-tion algérienne de احد (125) ايوا A. V. (126) وجد 2e f. وجّد A. V. (127) جمع , جميع (128) شاخ , شيخ (129) ساد , سيّد (130) عيسى (131) برك , بركة A. V. (132) قدر (133) سبح , سبحة (134) امن , امان (135) سلم , 2e f. سلّم (136) دخن , دخان (137) حرف (138) خزن , خزانة (139) كتب (140) خدع

at ikdâ (140) *Rebbi* (79) *! Rouh'* (98). *Rebbi* (79) *iaoun iedjdj talim an eddoukhan* (136) *r'el oujenna ! Rebbi* (79) *aten iedjdj tout't'an r'el ouaddai an ir'ed !* » *Si ouass enni, oul terni taddart at Melitchet. Si ouk't* (141) *enni, âden* (45) *at Iesjen ernin tiddar* ; *tezzaâlek at Isjen al d âdent* (45) *tiddar r'elant* (142) *dis. Si ouass enni, ikter* (143) *dis elbenian* (111).

VIII

LES BENI-ISGUEN ENNEMIS DE MELIKA

Les gens de Melika avaient sous leur domination (A) les Beni-Isguen au temps passé. Les gens de Melika apportaient habituellement le fumier et le jetaient chez les Beni-Isguen.

Vint un homme du nord (B) ; il se maria. Il s'assit sur le seuil de la *porte des pêchers* (C), cousant un foulard pour sa femme. Un jeune garçon de Melika vint, apportant un double panier زنبيل de fumier. L'homme lui dit : « Recule-toi un peu là-bas. » Ce garçon passa son chemin, se taisant (par mépris) ; il arriva à Melika, il dit à son père : « Voici ce que m'a dit un *isgueni ;* il m'a dit : Recule-toi un peu là-bas. » Le père dit à l'enfant : « Cours remplir un double panier de fumier contenant de l'urine. Tu l'emporteras. Quand il te dira : recule-toi », décharge-le sur lui ». L'enfant partit, emportant le double panier de fumier humide, contenant de l'urine. Il arriva chez les Beni-Isguen. Quand il parvint au seuil de la porte, il arriva devant l'homme. Celui-ci lui dit : « Hé ! Je t'ai déjà dit de reculer jusque là-bas ». Le garçon vint décharger le panier

---

(141) وفت (142) فلا (143) كثر

(A) Tel est en Algérie le sens de حقر duquel découle naturellement celui de « *mépriser, regarder quelqu'un comme vil* ». (B) C'est-à-dire « un Isgueni, qui était allé faire du commerce dans le nord de l'Algérie ». (C) C'était, il y a un siècle et demi, la porte de la ville des Beni-Isguen. Près d'elle, et à l'extérieur, était un verger de pêchers. La ville s'étant beaucoup étendue durant ces 150 dernières années, la *porte des pêchers* fut englobée dans les maisons, dont quelques-unes s'appuient encore, parait-il, sur sa robuste voûte.

sur lui. L'homme se leva, saisit l'enfant, le partagea en deux moitiés, le mit dans le panier sur l'âne, emmena le tout jusqu'au seuil de la porte de Melika et retourna chez les Beni-Isguen. Ses contribules se levèrent et lui dirent: » Tu nous as apporté la mort ! » Il leur dit : « Tenez vos bouches. Taisez-vous. Gardez le seuil de la porte. Moi, je leur tiendrai tête. » Il alla à sa maison, il apporta deux fusils. Il prit sa femme avec lui. Les uns disent que c'était sa femme, d'autres disent sa négresse. Il alla à un palmier mâle qui faisait face à Melika. Il vit des gens qui sortaient de Melika avec leurs fusils. Il saisit le palmier mâle par ses palmes, le fit tomber par terre et se fit près de lui un affût. Il dit à sa femme ou à sa négresse : « Allons, charge le fusil. Si mon tir va plus vite que toi et si tu ne me tiens pas prêt (l'autre) fusil, je commencerai par toi. » Il commença le feu. Tous ceux qui franchissaient le seuil de la porte, il les abattait. A un moment donné, il porta ses regards du côté d'une terrasse et il vit le cheikh Sidi Aisa qui buvait. Il dit à sa femme ou à sa négresse : « Je le tue. » Elle répondit : Lui, qu'a-t-il fait ? Vise le gamelon seulement. » Il tira sur le gamelon qui tomba de la bouche du cheikh. Celui-ci s'écria : « Battez en retraite, mes enfants. Il pouvait (Dieu est le puissant) ! me tuer ; (il s'est contenté de) faire voler le gamelon de ma bouche. » Ils revinrent (A) vers la ville. Le cheikh Sidi Aisa envoya à l'homme un chapelet (en signe) d'armistice en lui disant : « Viens, je te demande. » L'homme se rendit à Melika. Arrivé dans cette ville, il alla directement chez le cheikh Sidi Aisa ; il le salua, s'assit et engagea la conversation avec lui. Au bout d'un moment, il regarda du côté de la ville des Beni-Isguen. Il vit de la fumée qui sortait de la mosquée. Or, voici que les gens de Melika étaient allés brûler la bibliothèque de la mosquée. Il dit : « Tu m'as trahi, ô cheikh Sidi Aisa ! » — « Pars, lui dit le cheikh. Celui qui t'a trahi, Dieu le trahira. Pars. Que Dieu vous fasse monter comme la fumée vers le ciel ! Que Dieu les fasse descendre en bas comme la cendre ! » Depuis cette époque, Melika n'a pas augmenté d'une maison. Depuis ce jour-là, Beni-Isguen a vu ses maisons se multiplier

(A) Il s'agit des gens de Melika.

et elle a pris de l'extension au point que les maisons y sont devenues très chères. C'est depuis cette époque que l'on y a beaucoup construit.

IX

Ouar d ben adem (144)

Ass enni ouar ikhs ad ibres f ben adem (144), *inna ias i mammas* : « *Ai tesetchned ben adem* (144). » *Tenna ias mammas* : « *Lach* (11) *oua r'a ennejem* (23) *f ben adem* (144) *r'er* (28). *Rebbi* (79) *it khalk'en* (145). » *Inna ias ouar* : « *La* (146) *kan* (147) *ai tedjdjed lâouin* (148) *d ouaman ; ad berser' r'ers, at ergeber'* (25) *manetch idjdjou.* » *Tetcher mammas, tedjdj as lâouin* (148) *d ouaman. Iezoua ith'aoues* (149). *Imlaga* (31) *maâ* (32) *oufounas, inna ias* : « *Chetch d ben adem* (144)? » *Inna ias oufounas* : « *Ami ioudha dedj n'er ben adem* (144), *nech ai ir'res, ai iechch, ad issou aissoum iouk i tefaout, at iechch ; chetch, ach iner'.* » *Izoua ouar, imlaga* (31) *maâ* (32) *oufritch, inna ias* : « *Chetch d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* » *Inna ias oufritch* : « *Ami ioudha dedj ner' ben adem* (144), *ai ir'res, ad iechch aissoum iouk; chetch, a ouar, ach iner'.* » *Izoua ouar, imlaga* (31) *maâ* (32) *ouiis, inna ias* : *Chetch d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* » *Inna ias ouiis* : « *Ami ioudha dedj ner' ben adem* (144), *nech, aiis, ad iedjdj r'ef i esserdj* (150), *ad ienn dennedj iouk, ad ibda* (71) *idjerrah'* (151) *ldjnab* (152) *iouk s errekab* (153) *emmer' s echchabir* (154), *ad ibda* (71) *itter'ar* (121) *dennedj iouk. Ass enni ar' d emme ter'* (51), *ai iekli louad* (69), *ai ichchen iidan ; chetch, a ouar, batta inejjem* (23) *r'ef tch, ach iner'.* » *Izoua ouaouar, imlaga* (31) *maâ* (32) *our'ioul, inna ias* : « *Chetch d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* « *Inna ias our'ioul* : « *Ami ioudha dedj ner' ben adem* (144), *nech, ai ar'ioul, ad iedjdj r'ef i lberdaât* (155), *ad iâd* (45) *itchemmer r'ef i aman d idr'ar'en ; chet-*

---

(144) ابن ادم (145) خلق (146) لا (147) كان (148) عوين A. V. (149) حاس 2e f. حوّس A. V. (150) سرج (151) جرج (152) جنب plur. اجناب (153) ركب , ركاب (154) شابير A. V. (155) بردعة

chi, a ouar, ach iner'. » *Izoua ouaouar, imlaga* (31) *maâ* (32) *lbr'el* (156) *inna ias* : « *Chetchi d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* » *Inna ias lbr'el* (156) ; « *Ami ioudha dedj uer' ben adem* (144), *nech, a lbr'el* (156), *ai ik'k'en, ad iâd* (45) *ih'arret* (157) *r'ef i. Ass enni ad k'edhir'* (59) *elh'art* (157), *ad âder'* (45) *techemmerer' isr'aren. Chetchi, a ouar, ach iner'.* » *Izoua ououar, imlaga* (31) *maâ* (32) *oulem, inna ias d* « *Chetch d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* » *Inna ias oulem* : « *Ami ioudha dedj ner' ben adem* (144), *nech, ai alem, ad ichemmer r'ef i irden et't'emzin. Ass enni r'a d h'aceler'* (41), *oul tenejjemer'* (23) *ad ijourer', ai ir'res, ad iechch aissoum iouk, aj'lim iouk at iedjdj d elmelkhet* (158). *Chetchi, a ououar, ach iner'.* » *Izoua ouaouar, imlaga* (31) *maâ* (32) *lh'adjel* (159), *inna ias* : « *Chemmi d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* » *Tenna ias elh'adjelet* (159) : « *Batta ioudha dedj ner' ben adem, nech ai iououet, ai iner' ad iechch aissoum iouk. Chetch, a ouar, a ouar, ach iner'.* » *Izoua, iaouodh lr'abet*(67). *Ias ed ben adem* (144) *itfelleg* (160) *tikhchebt*(161). *Inna ias ououar* : » *Chetchi d ben adem* (144) *emmer' ouhou?* » *Inna ias* : » *Annech d ben adem* (144). » *Inna ias ben adem* (144) : « *Batta tekhsed?* » *Inna ias ououar* : *Khser' annemner'.* » *Inna ias ben adem* : « *Aoun* (81) *i annefelleg* (160) *tikhchebt* (161) *ou ; dik esseâ* (30), *annemner'* » *Ias ed ououar, inna ias* : « *Ya Llah* (34) ! » *Ias ed ben adem* (144), *ibbid echchak'our* (162), *iououet tikhchebt* (161), *inna ias i ououar* : « *Edjdj fous etch dani.* » *Ias ed ououar, iedjdj fous es. Iejbed* (163) *ben adem* (144) *echchak'our* (162), *itouat't'ef fous n ououar. Ias ed ben adem, iououet tiiti tidhidhet, inna ias ï ououar* : « *Edjdj fous etch ouidhidhen da bach* (22) *annek'da* (59) *fissâ* (164) *tikhchebt* (161) *ou bach* (22) *annek'da* (59). » *H'açpalen* (41) *ifassen n ououar. Iezoua ben adem* (144) *inkodh* (165) *lemt'areg* (166) *n ezzebboudj* (167), *ias ed r'el ououar, ibda* (71) *ichchat dis, ibda* (71) *ik'k'ar as ben adem* : « *Andouou d ben adem* (144) *it tebersed r'ers.* »

---

(156) بـغـل (157) حرث (158) مالحة A. V. (159) حجل (160) فلق 2e f. فلّق (161) خشب (162) شاقور A. V. (163) جبذ (164) في الساعة (165) نقض? (166) مطرق , طرق plur. مطارق

Ibda (71) *ichchat dis al d ierz elmet'areg* (166) *ennı r'efs* ; *dik essaâ* (30), *iççib* (19) *as. Inna ias ben adem* (144) : « *Ar'ar* (121), *sioudh as lekhbar* (168) *i memmetch, in as* : *lakir' melagir'* (31) *maâ* (32) *ben adem* (144). » *Iezoua ououar si inni, itter'ar* (121) *al mammas, inna ias i mammas* : « *Melagir'* (31), *maâ* (32) *ben adem* (144). » *Tenna ias mammas* : « *Batta ach idjdjou?* » *Inna ias ououar* : « *Ikhsan iouk gaâ* (60) *ierz in !* » *Tenna ias mammas* : « *S batta ach ten irzou?* » *Inna ias* : « *Ioui d elk'azmet* (169) *lemt'areg* (166), *ierz iten elkoull* (20) *r'efi.* » *Tenna ias mammas* : « *Lh'amdou Llah* (102) *si ttousid teddered ! Nech ennir' attemmeted* (51) *diinni âla khat'er* (170) *ennir'* : *ou ch idhchit s elmet'areg* (166). *Nech ennir'* : *ach iououet s eloudjeh* (27) *n elbaroud* (171). *Attemmeted* (51) *diinni âla khat'er* (170) *oul tir'ed aoual iouk, âla kaht'er* (170) *nech essener' batta illan i ben adem. Oula* (55) *d h'add* (124) *oul issellek* (172) *si is* ; *oul itnejjem* (23) *oula* (55) *d h'add* (124) *r'efs m* (173) *khelaf* (174) *Rebbi* (79) *it khalk'en* (145). »

IX

LE LION ET L'HOMME (A)

Le jour où le lion voulut chercher (voir) l'homme, il dit à sa mère : « Montre-moi l'homme. » Sa mère lui répondit : « Il n'est personne d'aussi puissant que l'homme, excepté Dieu qui l'a créé. » Le lion lui dit : « Il faut absolument que tu me prépares des vivres et de l'eau, je le chercherai et je verrai comment il est fait. » Sa mère se leva et lui prépara des vivres et de l'eau. Il partit, allant de côté et d'autre. Il fit la rencon-

---

(167) ز بّوّج A.V. (168) خبر (169) حزم , حزمة (170) على خاطر A.V. (171) با رو د A.V. (172) سلّك 2e f. سلك (173) abrév. de من (174) خلو , خلاف

(A) Ce conte se retrouve, mais bien plus développé, dans الف ليلة و ليلة Cf. ma *Chrostomathie arabe*, p. 77.

* حكاية الطيور و الوحوش مع ابن ادم *

tre d'un bœuf à qui il dit : Toi, es-tu l'homme ? » Le bœuf lui répondit : « Si l'homme tombait sur nous, moi il m'égorgerait, me mangerait, ferait cuire ma viande dans le feu et la mangerait. Toi, il te tuerait. » Le lion s'en alla. Il rencontra un mouton et lui dit : « Toi es-tu l'homme ou bien non ? » Le mouton lui dit : Si l'homme tombait sur nous, il m'égorgerait et mangerait ma chair. Toi, ô lion, il te tuerait. » Le lion partit. Il rencontra un cheval et lui dit : « Toi es-tu l'homme ou non ? » Le cheval lui dit : Si l'homme tombait sur nous, moi cheval, il mettrait sur moi une selle, il monterait sur moi, il commencerait à blesser mes flancs avec les étriers ou avec les éperons, il commencerait à me lancer au galop, lui étant sur mon dos. Le jour où je mourrais, il me jetterait à la rivière et les chiens me mangeraient. Quant à toi, ô lion, il te tuerait. » Le lion continua sa route. Il rencontra un âne et lui dit : « Toi es-tu l'homme ou non ? » L'âne lui répondit : « Si l'homme tombait sur nous, moi âne, il mettrait sur moi un bât, il se mettrait à porter sur mon dos de l'eau et des pierres. Quant à toi, ô lion, il te tuerait. » Le lion s'en alla. Il rencontra un mulet et lui dit : « Toi es-tu l'homme ou non ? » Le mulet lui répondit : « Si l'homme tombait sur nous, moi mulet, il m'attacherait et il se mettrait à me faire labourer. Le jour où j'aurais terminé le labourage, je me mettrais à porter du bois. Toi, ô lion, il te tuerait. » Le lion continua sa route. Il rencontra un chameau et lui dit : « Toi es-tu l'homme ou non ? » Le chameau lui dit : Si l'homme tombait sur nous, moi, chameau, il porterait sur moi du blé et de l'orge. Le jour où je serais décrépit et que je ne pourrais plus marcher, il m'égorgerait et mangerait ma chair. Quant à ma peau, il en ferait des semelles. Toi, ô lion il te tuerait. » Le lion poursuivit son chemin. Il rencontra une perdrix, et lui dit : « Toi, es-tu l'homme ou non ? » La perdrix lui répondit : « Si l'homme tombait sur nous, moi, il me frapperait, il me tuerait et mangerait ma chair. Toi, ô lion, il te tuerait ? » Le lion s'en alla et arriva à la forêt. Un homme vint fendre des troncs d'arbres. Le lion lui dit : « Toi, es-tu l'homme ou non ? L'homme lui dit : Moi je suis l'homme. » Il ajouta : « Que veux-tu ? » Le lion lui dit : « Je veux que nous luttions ensemble. » L'homme lui dit : Aide-moi à fendre ce

tronc, alors nous lutterons. » Le lion s'approcha et dit : « Allons ! » L'homme vint, leva la hache, frappa le tronc et dit au lion : « Mets ta patte ici. » Le lion vint et mit la patte. L'homme enleva la hache, et la patte du lion se trouva prise. L'homme vint, frappa un autre coup et dit au lion : « Mets ton autre patte là afin d'achever promptement cette poutre et que nous en finissions. » Les deux pattes de devant du lion furent prises. L'homme alla couper des bâtons d'olivier sauvage, s'approcha du lion et se mit à lui donner des coups en lui disant : « Le voici l'homme que tu cherchais ! » Il se mit à le frapper jusqu'à ce qu'il eut cassé ces bâtons-là sur lui ; alors il lui donna la liberté en lui disant : « Cours apporter à ta mère cette nouvelle : Dis-lui : « J'ai trouvé l'homme. » Le lion partit de là. Il alla en toute hâte chez sa mère et lui dit : « J'ai rencontré l'homme. » — Que t'a-t-il fait, demanda la mère ? » Mes os, il les a brisés, répondit-il. » Sa mère lui dit : « Avec quoi te les a-t-il brisés ? » Il lui dit : « Il a apporté une charge de bâtons et il les a tous cassés sur moi » Sa mère s'écria : « Que Dieu soit loué puisque tu est revenu vivant ! Moi je me disais que tu périrais là-bas, parce que je pensais qu'il ne te frapperait pas avec des bâtons. Je croyais qu'il te tirerait un coup de fusil et que tu serais mort là-bas, car tu n'as pas suivi mon conseil ; car je connais l'homme, personne ne peut lui résister ; personne ne peut rien contre lui, excepté Dieu qui l'a créé (B). »

X

Tar'erdait ar'rem n ter'erdait

Iggen our'rem benan (111) *t eldjouhala* (175). *Teffer' asen d tar'erdait, teddagg* (176) *maâ sen, temdha* (177) *ten gaâ* (60).

(B) Dans un de mes prochains fascicules des *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie*, on trouvera un conte, qui n'est qu'une variante de celui-ci, intitulé : *Izem d'emmis temet't'outh* (Le lion et le fils de la femme).

(175) جهل , جاهل plur. جهلا (176) دق 6e f. تـدا ق A. V. (177) مضى 2e f. مضى A. V. (178) سما

Tek'k'im (42) *ed dis m* (173) *khelaf* (174) *tamet't'out. Asen d at Iôuban* (178) ; *ekhsen ad âmren* (70) *dis. Tetcher d tamet'tout, tenna iasen* : « *R'el mani ittousim* ? » *Ennan as* : « *Nous ed anâmer* (70) *dani.* » *Tenna iasen* : « *Tar'erdait tella teddagg* (176) *maâ* (32) *miidden amezouar, tek'dha* (59) *ten gaâ* (60). *Ek'k'imer'* (42) *d r'i* (28) *nech ouah'd* (16) *iouk. Batta tekhsem attaâmrem* (70), *ergebet* (25) *batta r'a tedjdjem maâ* (32) *ter'erdait bach* (22) *attaâmerem* (70). » *Ennan as* : « *Andegg* (176) *maâ* (32) *s. Batta nerna tet, annaâmer* (70). *Batta oul t nerni, annegdaâ* (65). » *Tenna iasen temet't'out* : « *Achcha, in cha Allah* (80), *gabelet* (38) *maâ* (32) *s. Tella ateffer'.* » *Si itteffer' tar'erdait, tenna iasen* : « *R'el mani ittousim* ? » *Ennan as* : « *Nous ed annaâmer* (70) *dani.* » *Tenna iasen* : « *Imezouar oul âmiren* (70) ; *enr'ir' ten gaâ* (60). » *Ennan as* : « *Annemener' maâ* (32) *m. Batta nerna iam, annaâmer* (70). *Batta ternid aner', annegdaâ* (65). » *Etcheren. Emmenr'en maâ* (32) *ter'erdait, ernan t, enr'en t. Ameren* (70) *tamdint* (76), *rabban* (79) *dis taroua d ouitli. Tezzaâlek temdint* (76). *Ennan imezouar* : « *Batta r'a s nesemma* (178) ? » *Etcheren, ennan* : « *Ou as netsimmi* (178) *r'ei* (28) *Tar'ardait.* » *Semman* (178) *as Tar'ardait.*

X

R'ARDAYA (GHARDAIA) PAYS (A) DE LA FEMELLE DU RAT

C'était une ville qu'avaient bâtie les païens. Une femelle de rat les ayant attaqués, elle les anéantit tous. Il ne resta dans la ville qu'une femme. Vinrent les Beni-Mzab qui voulurent habiter dans la ville. La femme se leva et leur dit : « Où allez-vous ? » — Nous venons, dirent-ils, demeurer ici. » La femme reprit : « La femelle du rat a fait la guerre aux anciens habitants, elle les a tous exterminés et il n'y a plus que moi qui reste. Si vous désirez vous installer, voyez comment vous ferez

---

(178) سمى 2e f. سمى (A) *ar'rem* correspond au mot arabe algérien قصر « citadelle, bourg fortifié ». Les Beni-Isguen lui donnent souvent le sens de « ville, pays. »

avec la femelle du rat pour habiter (ici). » Ils lui dirent : « Nous la combattrons, et, si nous la vainquons, nous demeurerons ici. Si nous ne la vainquons pas, nous partirons. » La femme leur dit : « Demain, s'il plaît à Dieu, mesurez-vous avec elle ; elle sortira. » Quand la femelle du rat sortit, elle leur dit : « Où allez-vous ? » — « Nous venons habiter ici, répondirent-ils. » Elle leur dit : « Les anciens n'y ont pas habité. Je les ai tous tués. » Ils lui dirent : « Nous nous battrons avec toi. Si nous te vainquons, nous habiterons ici. Si tu nous vaincs, nous nous en irons. » Ils se levèrent. Ils se battirent avec la femelle du rat, ils la vainquirent et la tuèrent. Ils s'installèrent dans la ville, ils y élevèrent des enfants et (y firent) fortune. La ville ayant pris une grande extension, les anciens dirent : Comment l'appellerons-nous ? » Ils se levèrent et dirent : « Nous ne l'appellerons que Tar'ardait (*la femelle du rat*). Ils lui donnèrent le nom de *Tar'ardait* (*R'ardaya* en arabe).

XI

Oudzit (179) netta d ougg oudlicen (180)

Si zouan ad saferen (181) *doug ountchan, edjdjen lâouin* (148). *Oudzit idjdjou tazemmit'* (182) *d elâouin* (148) *es. Ougg oudlicen idjdjou lâouin* (148), *idjdjou aisoum, idjdjou lemliin, idjdjou ar'roum d essoukker* (183), *ikemmel* (40) *lh'alaouat* (184).

---

(179) *oudzit* signifie *arabe*. son pluriel est *adzit*. Ex.: *Adzit ousin d* ou bien *ousin d adzit* « les Arabes sont venus ». Les Mzabites ont encore un mot conventionnel pour désigner les Arabes. C'est *ou ter'mas* plur. *at ter'mas* (*celui* ou *ceux aux molaires*) parce qu'ils prétendent que les Arabes sont des *goulus* !

(180) *Adlicen* plur. *idlicen* (moustache). *Ougg oudlicen* plur. *at idlicen* « celui aux moustaches », mot d'argot désignant les Turcs qui ont en général de fortes moustaches.

(181) سفر 3e f. سافر (182) Mot employé par les arabes marocains qui le prononcent *zemmit'*, c'est la روينة des Algériens (183) سكر (184) حلا.

Saferen (181), *aoudhen abrid*, *sersen lâouin* (148) *ensen bach* (22) *ad echchen. Inna ias oudzit i ougg oudlicen*: « *Eyya* (108) *attechched.* » *Inna ias ougg oudlicen* : « *Ououni d batta* ? » *Inna ias oudzit* : « *Touni troumha* (185). » *Oul ichchi ougg oudlicen. Ass enni as ik'dha* (59) *ias lâouin* (148) *i ougg oudlicen. inna ias i ououdzit* : « *Aoui d bessi ne troumha* (185). » *Iouch as oudzit. Si ichchou, bedan* (71) *edjdjouren. Inna ias ougg oudlicen i ououdzit* : « *Oualan* (186), *al d r'irer' d ifaden idjdjouren. Terenni d âaddis idjdjouren* ! » *Iououet elmousi* (187) *aâddis es, iner' iman es.*

XI

L'ARABE ET LE TURC

Quand ils partirent pour voyager ensemble, ils firent des provisions de voyage. L'Arabe emporta de la rouina (A) pour toute provision. Le Turc fit des provisions de viande, de gâteaux au beurre (مسمن), de brioches sucrées (B) et, enfin, de bonbons. Ils voyagèrent, ils arrivèrent dans un chemin, ils posèrent leurs provisions pour manger. L'Arabe dit au Turc : « Viens manger. » Le Turc lui dit : « Ceci, qu'est-ce ? » L'Arabe lui répondit : « C'est (B) de la *troumha* (185). » Le Turc n'en mangea pas. Le jour où les provisions du Turc furent épuisées, il dit à l'Arabe : « Donne-moi un peu de *troumha* ». L'Arabe lui en donna. Aussitôt qu'il eut mangé, ils se mirent à marcher. Le Turc dit à l'Arabe : « Mon fils, j'en étais encore à croire que

---

(185) ترومها « tu la désireras ». Le turc ne sachant pas bien l'arabe s'imagine que *troumha* est le nom de la farine de blé grillé que son compagnon lui offre malicieusement, et qu'il désirera plus tard en effet. (186) altération de ياولان (187) موس

(A) Farine de blé grillé qu'on détrempe dans l'eau pour la manger. (B) littér. ; *du pain de sucre*. C'est le مقروط des Arabes Le *mek'rout'* est une espèce de gâteau en forme de losange au milieu duquel se trouvent des dattes pilées.

(B) littér. *celle-ci, tu la désireras.*

c'étaient les genoux (jambes) qui marchaient ; or, voici que c'est le ventre qui marche ! » Il se donna un coup de couteau dans le ventre et il se tua (A).

At Tekouffet (188) maâ (32) outertchefin n at Idlicen (180) tamourt tamellalt

---

Ass enni immenr'en ou tekouffet (188) *netta d outertchefin n at Idlicen fe temourt tamellalt, iar' it ou tekouffet* (188) *s teh'ilt* (7). *Issers sk'alet* (189) *fe temdint* (76). *Alin d at tekouffet* (188) *s ouaman izizaoun, bedan* (71) *bennan* (111) *elbordj* (190) *i idh ; semman* (178) *as elbordj* (190) *Bou* (5) *Lila* (191). *Idhech* (192) *outertchefin. Ias ed imdebber* (24) *es ; d ou tebertchant* (193). *Inna ias outertchefin i ou tebertchant : « Debber* (24) *r'ef i. Batta r'a d edjdjer' ? At Tekouffet* (188) *our'in tamdint* (76) *bla* (194) *abertchan. » Inna ias ou tebertchant i outertchefin : « Ou ach* (195) *ineffad* (196) *oula* (55) *d elh'ait* (35) *r'* (28) *at Ioûban* (178). » *Ietcher outertchefin, iazen asen i at Ioûban* (178), *inna iasen : « Eyyaou* (108) *r'er i. » Ezouan as at Iôuban* (178), *sellemen* (135) *r'efs, ennan as : « Batta tekhsed ? » Inna iasen : « Ou tekouffet* (188) *illa iekhs ad iaoui tamdint* (76). *Ergebet* (25) *batta r'a tedjdjem maâ* (32) *s. » Ennan as at Iôuban* (89) : *« Lach* (11) *batta r'a nedjdj maâ* (32) *s. » Inna iasen outertchefin : « Bechchet maâ* (32) *s. Ainni tékhsem, aoun t edjdjer'. » Etcheren at Iôuban* (89), *echcharl'en* (197) *r'efs, ennan as : « Errouaouat, lach* (11) *oua r'a nekhdem* (198) *di sen r'i* (28) *nechnin at Iôuban, d ifournaoun* (199) *d ezzart* (200) *tkhadhdhart* (201). *Tarid aner' asjen ne temourt tamellalt. » Inna iasen outertchefin : « ihi. » Ennan as at Iôuban* (89) :

(A) Comparez *Les membres et l'estomac*, de La Fontaine. Le turc se donne la mort parce qu'il est dégoûté de la *rouina* de son compagnon, seule provision q ii leur reste en plein désert.

(188) فقة (A.V.) Cf. Espagne. p. 42. (189) سقالة A. V. (190) برج (191) ليلة (192) دهش (193) V. p. 44. (194) بلا (194) اي شي (196)) دفع

(197) شرط (198) خدم (199) فران (meunier) A. V. (200) altération de محجرة (201) خضرة

« *Moud aner' okkozet temerouin en teziouaouin ououchchou ; ouch aner' okkozet temerouin ne tiouin ; ouch aner' d ciar'et* (202) *n okkozet temerouin temet' t'out.* » *Iouch asen ainni t'olben*(78). *Ennan as* : « *Sili lâlam*(203) *itilid touarnid.* » *Issili t. Ioudj* (126) *ed ouchchou. Chemmerent tiouini. At Iôuban* (89) *enni iredhen an tesednan, edjdjen tiousaîn* (204) *s aggoud ennesen, ezouan, effer'en le taourt en temdint* (76). *Ergeben* (25) *ten at Tekouffet, eferh'en* (205), *ennan* : « *Outertchefin iouzen aner' d edhdhifet* (91) *tsednan !* » *Aoudhen at Iôuban* (89) ; *ennan asent i tiouin* : « *Sersemt tiziouaouin, tek'dhaâmt* (65). » *Outefen at Iôuban* (89). *Efferh'en* (205) *at Tekouffet, ennan asent i tesednan* (*oul ten essînen d irdjazen* : « *K'imemt* (42) *di inni al d nechch* ; » *bach* (22) *ad k'edhan*(59) *tir'aousiouin ennesen maâ* (32) *sent. Etcheren d at Iôuban* (89) *Si âden* (45) *at Tekouffet tetten, ejbeden* (163) *at Iôuban tioussain* (204) *s aggoud ensen, ferrer'en* (101) *di isen, enr'en ten ɣaâ* (60). *Emnaân* (206) *at Iôuban* (89) *m* (173) *khelaf* (174) *iggen si isen immout* (51) ; *iouin t lr'elat'* (207). *Tek'k'im* (42) *ed tamourt tamellalt fous n outertchefin n at Idlicen al d ias ougg ouaman, iaoui t r'efs.*

XII

LES ESPAGNOLS ET LE BEY DES TURCS DANS LA VILLE BLANCHE (ALGER) (A)

Le jour où se battirent l'Espagnol et le bey des Turcs au sujet de la Ville Blanche (Alger), l'Espagnol s'en empara par la ruse ; il plaça une passerelle sur la ville (B). Les Espagnols montèrent de la mer (débarquèrent) et se mirent à construire un fort en une nuit. Ce fort fut appelé *bordj bou lila* (fort d'une nuit). Le bey fut stupéfait. Son conseiller vint ; c'était

---

(202) صاغ , صياغة (203) علم , علام (204) وسع (205) فرح
(206) منع (207) غلط

(A) Il s'agit ici, sans doute, de la malheureuse expédition de Charles-Quint contre Alger en 1541.

(B) C'est-à-dire : *Les Espagnols débarquèrent au moyen de passerelles.*

un juif. Le bey lui dit : « Conseille-moi. Que ferai-je? Les Espagnols ont pris la ville sans poudre (*sans coup férir*). » Le juif dit au bey : « Rien ne te sera utile, absolument rien, excepté les Beni Mzab. » Le bey se leva, envoya chercher les Mzabites en leur disant : « Venez auprès de moi. » Les Mzabites vinrent chez lui, le saluèrent et lui dirent : « Que veux-tu ? » Le bey répondit : « L'Espagnol veut prendre la ville. Voyez ce que vous ferez avec lui. » Les Beni-Mzab lui dirent : « Nous n'avons rien à faire avec lui. » Le bey reprit : « Mesurez-vous avec lui, et, ce que vous voudrez, je vous le ferai (donnerai). » Les Mzabites se levèrent. Ils imposèrent des conditions au bey et lui dirent : « Les bains maures, personne n'y travaillera, excepté nous, les Mzabites ; les moulins, les boucheries et la vente des légumes (également). Ecris-nous la moitié de la Ville Blanche (A). » Le bey leur dit : « C'est bien. » Les Mzabites lui dirent : « Fais-nous cuire quarante plats de couscous ; donne-nous quarante négresses ; donne-nous les bijoux de quarante femmes. » Le bey leur donna ce qu'ils demandaient. Ils lui dirent : « Hisse le drapeau (indiquant) que tu es vaincu. » Le bey le hissa Il tint prêt le couscous que les négresses enlevèrent Les Mzabites se vêtirent comme des femmes, ils prirent des tromblons sous eux (sous leurs vêtements), ils partirent et sortirent par la porte de la ville. Les Espagnols les ayant vus, furent joyeux. Ils s'écrièrent : « Le bey nous envoie une diffa et des femmes ! » Les Beni-Mzab arrivèrent. Ils dirent aux négresses : « Posez les plats et partez. » Les Mzabites entrèrent. Les Espagnols, tout joyeux, dirent aux femmes (ils ne s'étaient pas rendu compte que c'étaient des hommes) : « Asseyez-vous là jusqu'à ce que nous ayons mangé », dans le but de satisfaire leurs désirs charnels avec elles. Les Mzabites se levèrent. A peine les Espagnols s'étaient-ils mis à manger, que les Beni-Mzab, saisissant sous eux leurs tromblons, les déchargèrent sur eux et les tuèrent tous Les Beni-Mzab ne perdirent aucun des leurs, sauf un d'entre eux, qu'ils emportèrent (tuèrent) par erreur. La Ville Blanche (Alger) resta dans la main du bey d'Alger jusqu'à l'arrivée du Français qui la prit.

(A) C'est-à-dire : *Donne-nous par acte authentique la moitié d'Alger*. Les Mzabites sont persuadés que la moitié d'Alger devrait leur appartenir, conformément à cette convention.

XIII

Eldjedd (52) n Imalt'iin (208)

Ezzeman (3) *n at Idlicen* (180), *izoua iggen ougg oudlicen* (180) *r'el temourt lâmalet* (209) *Lerbâ* (210) *Beni* (111) *Iraten, ienzel* (211) *r'el atzit* (179) *Beni* (111) *Iraten. R'ersen as tiazit', seouen t. Si touou, esersen t tamourt. Ibda* (71) *itr'arret oudhefli* (119) *d amezzan. Tetcher d mammas, touch as tar'ma; ichchit. Si id iousou ougg oudlicen, inna iasen : « Aouit ed amensi. » Aouin as t id. Si d iouodh amensi jar ifasen es, iergeb* (25) *t. Inna iasen : « Bai tella tar'ma ? » Ennan as : « Adhefli* (119) *itr'arret, nouch as t bach* (22) *ad issousem. » Inna iasen ougg oudlicen : « Aouit id adhefli* (119).» *Aouin as t id. Sioudhen t jar ifasen es. Si iouodh ifasen es, it'eyyir* (93) *as tar'ma s an tebechchicht* (211 b). *Iemmet* (51) *oudhefli* (119). *Ietcher d babas* (5), *inna iasen i at âmmis* (21) : « *Etcherel annereouelet. Ass ou, adhefli* (119) *ichchou tar'ma n tiazit' ; ienr' it. As ou, ami netcher nemmener' maâ* (32) *s, ar'en iner'. Ass ou, annerouel ; r'a n if.* » *Erouelen. Ennen elbabour* (212), *aoudhen i iggen oumtchan* (147) *tadzirt* (213) *ammas n ouaman izizaoun. Ebnan* (111) *dis tamdint* (76), *edouelen d d at ouaman. Semman* (178) *asen Imalt'iin* (208). *Nechnin at Iôuban* (89) *asen nesemma* (178) *at tebechchicht* (208) *âla khat'er* (170) *ougy oudlicen* (180) *intef as tar'mas n oudhefli* (119) *an tebechchicht* (211 b).

XIII

L'ANCÊTRE DES MALTAIS

Au temps des Turcs, un Turc alla au pays de la circonscription de Larbâ des Beni-Iraten (A). Il descendit chez des Arabes des Beni-Iraten qui égorgèrent pour lui une poule. Ils

---

(208) V. p. 43. Malte. (209) عمل , عمالة (210) ربع (211) نزل
(211b) بّش , بشيشة A. V.

(A) Tribu du cercle de Fort-National. (212) V. p. 35. (213) جسزر جزيرة

la firent cuire. Quand elle fut cuite, ils la posèrent par terre. Un petit enfant s'étant mis à pleurer, sa mère se leva et lui donna une cuisse (de la poule) ; il la mangea. Quand le Turc vint, il leur dit : « Apportez le souper. » Ils le lui apportèrent. Quand le souper parvint entre ses mains (devant lui), il le regarda et leur dit : « Où est la cuisse ? » Ils lui répondirent : « L'enfant pleurait ; nous la lui avons donnée pour qu'il se taise. » Le Turc leur dit : « Amenez-moi l'enfant. » Ils le lui amenèrent et le firent arriver entre ses mains (devant lui). Quand il fut arrivé dans ses mains, il lui fit voler la cuisse comme un petit morceau de viande. L'enfant mourut. Son père se leva et dit à ses contribules : « Levez-vous, fuyons. Aujourd'hui, l'enfant a mangé une cuisse de la poule ; il l'a tué. Aujourd'hui, si nous nous levions pour nous battre avec lui, il nous tuerait. Aujourd'hui, nous fuirons ; cela vaudra mieux pour nous. » Ils s'enfuirent. Ils montèrent dans un navire, ils arrivèrent à un endroit ; c'était une île au milieu de l'eau bleue (la mer). Ils y fondèrent une ville et devinrent chrétiens. On les appela *Imalt'iin* (Maltais). Nous, les Mzabites, nous les appelons *At tebechchicht* (ceux au petit morceau de viande), parce que le Turc a enlevé la cuisse de l'enfant comme (aussi facilement que) un petit morceau de viande. (B).

XIV

Imenr'an at Iesjen menr'en maâ (32) baâdh (214) ennsen

Koull (20) *iggen ik'k'ar :* « *Ad h'akmer'* (2) *ennech tamdint* », *at Mousa d at Anan* (215). *Ias ed chikh* (128) *n temejdida* (216), *inna iasen i at Anan* (215) : « *Barket* (131) *s imenr'an.* » *Akh idjdjen iekhs aten ikhdâ* (85) *bach* (22) *asen iouch tamdint* (76) *i at Mousa. Ar'en aoual es, oul r'issen ad bak'k'an* (62) *lkhat'r* (217) *es. Tamedjdjarout, ikhdâ* (85) *ten. Ami loudjid* (126)

(B) Cette légende est très connue en Algérie. Arabes et Kabyles la racontent avec quelques variantes.

(214) بعض (215) عنان (216) سجد , مسجد (217) خطر *oul r'issen*, etc., équivaut à l'arabe vulgaire ما يبغوا شي يبغوا في خاطره

echchikh (128), *oul tiouin tamdint* (76) *at Mousa âla khat'er* (170) *at Mousa ouchin os tiôutchchatin ououd'î, ouchin as aoggain n irden, ouchin as tichkarin* (218) *n rial* (219) *bach* (22) *itsasen tamdint* (76) *i at Anan* (215). *Iouch asen i at Mousa. Ad* (45) *h'akmen* (2) *mantch ikhsen. Tamedjdjarout, zouan iouin ougg aman s temourt tamellalt ; iouin t id le Ouar'lan. It'lob* (78) *r'ef sen :* « *Atkheserem* (220) ; *koull* (20) *chi* (22) *s r'er ouem.* » *Ennan as :* « *Nek'bal* (38). *Ya Llah* (34) *maâ* (32) *ner'.* » *Iaouodh Ar'lan, inna iasen :* « *Oucht id mani r'a d benir'* (111). » *Ennan as :* « *Ekhtar* (64) *mani tekhsed. Tamdint* (76) *ou ach nettich.* » *Inna iasen :* « *Mantch itekhsem.* » *Ouchen as azr'ar ibna* (111). *Iâd* (45) *ih'akkem* (2) ; *iedjdj elk'ouyad* (46b) *koull* (20) *iggen tamdint* (76) ; *koull* (20) *tamdint* (76) *iedjdj as temousni. Aden* (45) *h'akkemen* (2) *f oufous es ; âden* (45) *tarran elmechouert* (222) *r'ers ; âd* (45) *koull* (20) *chi* (221) *idjdjour f oufous n ougg aman. Elk'aid* (46b) *n at Iesjen iâd* (45) *ih'akkem* (2) *s ezzour* (223). *Techkan* (224) *si is at temdint* (76). *Ad* (45) *itedjdj ezzour* (223), *ih'agger* (114) *at Anan* (215). *At âmmis* (21), *at Mousa, idjdjour maâ sen s teouah'dit* (116). *Etcheren at Anan :* « *Amou oua r'a nitsellek* (172). *Anetcher ansiouel f iman enner' ; ansiouel i lh'oukkam* (2). *Batta edjdjin aner' ettaouil* (225), *d'aouah'di* (116). *Batta ouel r'îssen, andebber* (24) *f iman enner'. R'a naoui tamdint* (76), *emmer' aneffer' tamdint* (76). » *Ias ed iggen d imdebber* (24), *inna iasen :* « *Bâlemahl* (226) *r'ef oun ! Tamdint* (76), *in cha Allah* (30), *atedouel teh'akkemem* (2) *dis chetchouim.* » *Ennan as :* « *Bih* (227) *fih* (227) *atedouel, emmer' ou nk'abbel* (38) *eddell* (228). » *Inna iasen :* « *Oucht id chahrin* (229). *Batta oul tedouel tamdint* (76) *fous ououm, teh'akkemem* (2) *dis mantchi tekhsem, souseft i iler'b iouk.* » *Iezoua l temourt n at ouaman, izoua lk'amra* (230),

---

(218) شكارة A. V. (219) ريال (220) خسر (221) شي (222) شار ,
مشورة (223) زار (224) شكى 8e f. اشتكى (225) ال , تاويل A. V. (226)
locution composée des mots arabes ب , على et مهل (227) بيه بيه
A. V. (228) ذل (229) شهر (230) de l'espagnol *camara*, ou de l'italien *camera.*

issionel dis, inna iasen : « Elk'aid (46[b]) *n at Iesjen illa ih'agger* (114) *at Anan* (215). *At âmmis* (21), *ikhs in ; iedjdj maâ* (32) *sen taouah'dit* (16). » *Ennan as : « Mantchi tkhammed* (95) ? *Batta ach tedhahren* (116) ? *Ia Allah* (34) *atzouid d outer'rit* (231) *f at âmmitch* (21). » *Inna iasen : « Oul tijjir' taroua ouk d elahl* (48) *iouk d errezk'* (232) *iouk âla khat'er* (170) *ellir' âmrer'* (70) *tamourt ouadhou.* » *Ennan as : « Ekhtar* (64) *oui tckhsed, edjdj it d'outer'rit.* » *Inna iasen : « Batta ad edjdjer' oui ikhsa, illa ad ih'akkem* (2) *ma dam* (233) *illa idder. Batta ad ikhdem* (198) *asouggas emmer' sen, tebat't'clem* (234) *t, oul tsinir'*(235) *f ouamou.* » *Ennan as : « La nek'bel* (38) *setch aoual ou.* » *Inna iasen : « Seniat* (235) *i lekar'd* (77) *ou.* » *Ennan as : « Ouch aner' khat't'* (236) *n oufous etch itellid tek'beled* (38) *amou.* » *Iouch asen elkhat't'* (236) *n oufous es. Ennan as : « Azen dibbich* (238) *le Ouar'lan.* »

XIV
DISCORDE ENTRE LES BENI-ISGUEN

Chacun disait : Moi je gouvernerai la ville ; (ainsi parlaient) les Oulad Mousa et les Oulad Anan (A). Vint le mufti de la mosquée ; il dit aux Oulad Anan : « Assez de discordes ». Or, il voulait les trahir pour donner la ville aux Oulad Mousa. Ils suivirent son conseil, ne voulant pas lui faire de la peine. Finalement il les trahit. Sans la présence du mufti, les Oulad Mousa n'auraient pas pris la ville. Ceux-ci, en effet, avaient donné au mufti des outres de beurre, des charges de blé, des sacs d'argent, afin de prendre la ville aux Oulad Anan. Le mufti donna la ville aux Oulad Mousa. Ceux-ci se mirent à gouverner comme ils l'entendirent. Finalement ils amenèrent le baptisé (chrétien) d'Alger ; ils l'amenèrent au Mzab. Il exigea d'eux (ceci) : « Vous payerez, leur dit-il, et tout sera fourni

---

(231) V. p. 32. (232) رزق (233) ما دام (234) بطل (235) du français *signer*. (236) خط (238) du francais *dépêche*.

(A) Noms des deux partis qui divisent encore actuellement les Béni-Isguen.

par vous. » Il lui dirent : « Nous acceptons ; viens avec nous. » Il arriva au Mzab, il leur dit : « Donnez-moi (un emplacement) pour y bâtir. » Ils lui répondirent : « Choisis où tu voudras. La ville, nous ne te la donnerons pas (tu n'y bâtiras point). » Il leur dit : « Comme vous voudrez. » Ils lui donnèrent dehors (du terrain). Il construisit (une maison), il commença à gouverner, il institua des caïds, chacun dans une ville ; dans chaque ville i plaça un cadi. Ils se mirent à administrer sous sa main (ses ordres) et à lui fournir des renseignements. Enfin, toute chose (toute l'administration) passa par les mains du baptisé (chrétien). Le caïd des Beni-Isguen se mit à administrer injustement. Les gens de la ville se plaignirent de lui. Il faisait des injustices, méprisait les Oulad Anan. Ses contribules, les Oulad Mousa, il marchait avec eux avec ensemble (A). Les Oulad Anan se levèrent (et dirent) : « Ceci n'est pas fait pour nous délivrer. Levons-nous et par ons pour nous-mêmes. Adressons-nous aux autorités. Si elles nous indiquent une solution, c'est bien. Si elles ne veulent point, nous agirons à notre guise ; nous prendrons la ville de vive force (B), ou bien nous en sortirons. » Un homme de bon conseil vint : « Doucement, leur dit-il ! S'il plait à Dieu, vous serez les maîtres de la ville (C). » Ils répondirent : « Qu'elle nous soit soumise (D) sur le champ, sinon nous n'accepterons pas l'humiliation. » Il leur dit : « Accordez-moi deux mois, et, si la ville ne tombe pas entre vos mains (de manière à ce que) vous y commandiez comme vous voudrez, crachez-moi à la figure. » Il alla au pays des baptisés (en France) ; il alla à la Chambre, il y parla et leur dit : « Le caïd des Beni-Isguen traite avec mépris les Oulad Anan. Il aime ses contribules et agit bien à leur égard. » Ils lui dirent : « Qu'en penses tu ? Quel est ton avis ? Allons, pars (en qualité de) caïd de tes contribules. » Il leur dit : Je n'abandonnerai point mes enfants, ma famille et mes biens, car je suis domici ié dans la ville du vent (Constantine). » Ils lui dirent : « Choisis qui tu voudras et fais-le caïd. » Il leur dit :

(A) c.-a.-d. *il les traitait avec bienvaillance.* (B) litérr. *avec nos bras* (C) littér. : *elle deviendra vous commanderez dans elle vous.* (D) littér *qu'elle devienne.*

« Si je désigne celui qui me plaît, il commandera tant qu'il vivra. S'il sert un an ou deux et que vous le révoquiez, je ne signerai pas cela. » Ils lui dirent : « Nous acceptons de toi cette parole. » Il leur dit : Signez-moi ce papier. » Ils lui dirent : « Donne-nous la signature de ta main si tu veux accepter cela. » Il leur donna la signature de sa main. Ils lui dirent : « Envoie une depêche au Mzab (A) » ....

FIN

(A) A cet endroit de son récit, l'étuviste Mousa, dont j'ai fait trop tôt l'éloge dans la préface, s'imaginant, contrairement au proverbe arabe, que ses paroles étaient d'or, et, ayant voulu les taxer au poids de ce métal, j'ai été forcé d'interrompre ici mon étude pour échapper à la cupidité de ce sectaire abadhite. Néanmoins, je crois savoir que le caïd actuel des Beni-Isguen, appartient au çoff des O. Anan et qu'il agit envers les O. Mousa comme le caïd de ceux-ci agissait autrefois envers les O. Anan.

LE DJEBEL AMOUR[1]

Par le Lieutenant-Colonel DERRIEN

Coup d'œil général sur le Djebel Amour. — Le Djebel Amour ! Ce nom qui n'a rien de barbare, n'a-t-il pas frappé votre imagination et fait naître en vous l'idée d'une contrée fantastique, d'un éden mystérieux ?.... Est-ce un mont gigantesque projeté dans le Sahara comme une sentinelle avancée ? Ses vallées sont-elles ombragées de forêts vierges ? Les lions rugissent-ils dans ses antres, et les chevaux sauvages bondissent-ils dans ses prairies ?

Nullement ! Le Djebel Amour a un aspect moins poétique. Ce n'est pas une montagne, c'est une des hautes régions du Grand Atlas, à laquelle donna son nom la tribu arabe des Amour, qui vint l'habiter vers le milieu du VIIe siècle.

Ce n'est pas même le *jardin délicieux* qu'en a fait l'exagération arabe.

Cependant, tel qu'il est, le Djebel Amour n'en laisse pas moins de charme dans le souvenir de ceux qui l'ont visité.

C'est une des parties les plus curieuses et les plus remarquables de la région montagneuse du Sahara, tant au point de vue de sa formation et des cours d'eau qu'il envoie dans toutes les directions qu'à celui de son étendue.

Son aspect est tout différent de celui des Hauts Plateaux ; les bois couvrent fréquemment ses parties les plus élevées ; des sources d'une eau généralement douce se présentent à chaque pas ; les cols, qui servent à la fois de ligne de partage et de routes pour les habitants, y sont larges, d'un abord facile et couverts d'épaisses touffes d'alfa ; les vallées, presque toutes irriguées, offrent de splendides prairies et sont ordinairement propres à la culture des céréales ; des villages ou ksour en occupent les points les plus importants.

---

(1) Se reporter pour suivre cette étude à la feuille d'Aflou, de la carte de l'Etat-Major au 1/200000 qui vient d'être publiée.

En résumé, cette région est un véritable Tell Saharien qui, lorsque l'année a été bonne, peut entièrement subvenir aux besoins de ses sobres habitants.

Ses limites. — Le pâté du Djebel Amour, situé d'une façon générale au centre du quadrilatère dont les sommets seraient Frendah, Géryville, Laghouat et Djelfa, a environ 15 lieues d'étendue du Nord au Sud et 25 lieues environ de l'Est à l'Ouest.

On peut assez exactement le limiter, au Sud, par le Kef Guebli, énorme muraille à pic qui le termine brusquement au-dessus du Sahara, entre le Kef Oum el Aloudj et le Ras Merkeb ; à l'Ouest, par la ligne de hauteurs qui limitent, à l'Est, le bassin de l'Oued Sidi en Nasseur, entre le Kef Oum el Aloudj et le Djebel Tikialin, puis par le cours de l'Oued Sebgague, de Guelt Si Saâd à Ksar Beïda ; à l'Est, par le chemin de Tadjmout à Zenina ; et au Nord, par les collines qui joignent Zenina au Ksar Beïda.

Le méridien de Paris traverse la partie orientale du Djebel Amour entre Sidi-Bou-Zid et Aïn-Madhi.

Son caractère stratigraphique et son orographie. — Dans sa géographie de l'Algérie, le Commandant Niox a nettement défini, ainsi qu'il suit, le caractère stratigraphique du Djebel Amour :

« Cet épais massif, comme les autres massifs de la chaîne « Saharienne, est le résultat d'un plissement considérable de « l'écorce terrestre et d'un exhaussement en forme de ban- « quette. La direction du plissement principal est la direction « ordinaire du Nord de l'Afrique ; mais la masse paraît avoir « subi un deuxième mouvement, par suite duquel elle a « plongé à l'Ouest en se brisant et s'escarpant en divers points « à l'Est.

« Ce deuxième mouvement est manifesté par les directions « du Djebel Ksel et par celle du Djebel Lazereg. Il en est « résulté que plusieurs des rides qui accidentent la surface du « plateau, comme par exemple, le Djebel Okba (1,710^{m}), le « Djebel Gourou (1,708^{m}), le Djebel Bou-Zid au Nord d'Aflou, « ont une crête orientée Nord-Est, et présentent leur sommet

« culminant et une forte escarpe à leur extrémité orientale, « tandis qu'à l'Ouest, la crête s'affaisse en pentes adoucies « jusqu'au plateau ».

Le massif montagneux du Djebel Amour est généralement d'un accès fort pénible et d'un parcours difficile. Ses pentes, en effet, presque toujours très raides, se terminent presque toutes, vers le Nord comme vers le Sud, par des escarpements à pic. Les massifs de Guern Arif, d'Oum el Guedour et de Sidi Okba, forment la portion la plus difficile de cette chaîne dans la partie du Nord.

A partir de la pointe orientale du Djebel Sidi Okba, la montagne subit un brusque affaissement ; au lieu de se couronner d'escarpements infranchissables, elle forme le plateau sans ondulations d'El Kheneigat et le plateau fortement mouvementé de Tigenthar, dont le col est des plus accessibles.

A la sortie de ce dernier plateau, le soulèvement montagneux prend à Ragoubt el Khian, Ragoubt el Maïz, Kef ben Nachmouch, Kef Toumoudadine et El Belalit, des proportions considérables, et le pays est fort difficile à parcourir dans n'importe quel sens.

Le massif du Labeth et du Gourou, compris entre le Teniet el Beïdha, Aïn Skouna, Aïn Ktouna et Aïn Ouamri est aussi des plus difficiles ; les pentes sont d'une raideur remarquable.

Dans la Chebka Mesrour, le Djebel Djeder et le Djebel Tabouda, les pentes sont si rapides, si rocheuses, les mouvements de terrain si heurtés et pressés les uns contre les autres, que le parcours à cheval en est impossible.

Au Sud, le Kef Guebli, qui à une épaisseur de 8 à 10 kilomètres, n'est franchissable que par un petit nombre de passages, dont les principaux sont : le Teniet el Ouassa, entre Géryville et El Maïa et le Teniet Melah, entre Taouiala et Tadjerouna.

Le point culminant de cette muraille est le *Ras Touilet Makna* (1,907^{m}), au Sud du ksar de Bou Alem. C'est l'Ouaransénis du Sud.

Un autre point remarquable du Kef Guebli est le Ras Merkeb (1,580^{m}), au Nord-Ouest d'Aïn-Madhi, d'où l'on découvre tout le massif du Djebel Amour jusqu'au Djebel Gourou, au Nord.

Les Gadas. — Ce qui caractérise principalement la partie orientale du Djebel Amour, ce sont les plateaux des *Gadas*.

On appelle ainsi d'immenses tables de rochers, découpées dans le massif par de profondes érosions. Nues, désolées avec des murs de pierres éboulées, surmontées par des falaises à pic, presque partout inaccessibles, elles dominent de 60 à 120 mètres les vallées qui les entourent.

On compte trois Gadas principales, séparées l'une de l'autre par des accidents de terrain gigantesques :

La Gada d'Enfous ;
La Gada d'El Groun ;
La Gada de Madena.

La Gada d'Enfous, comprise entre le Chabet Nougham et le Chabet Berdjoun, deux bras supérieurs de l'Oued Mzi, est la plus abordable et la plus facile de toutes. On y arrive d'Aflou, par le Kheneq Rabeth ; d'El Ghicha, par le chemin d'El Goss ou bien par un affreux sentier qui grimpe le long des flancs du Chabet el Khettara.

On peut encore y monter, mais à pied et avec grande peine, par un autre sentier qui descend du flanc absolument vertical de l'escarpement, rive droite, de l'Oued Berriche, à mille mètres en aval d'Enfous. Partout ailleurs, il est impossible de monter, soit à pied, soit à cheval.

Au centre de la Gada d'Enfous, se trouve un beau plateau sans ondulation. C'est de ce plateau que sortent les magnifiques sources qui forment l'Oued Berriche.

Toute cette Gada, richement boisée en thuyas et pins d'alep, avec quelques chênes verts et caroubiers, peut se parcourir à cheval, sauf en ce qui touche le Djebel Medbouha, dont les pentes sont trop raides.

L'escarpement rocheux qui forme la ceinture de la Gada d'Enfous s'appelle : Selloub el Gada.

La Gada d'El Groun, entre le Chabet Berdjoun et l'Oued Ouarène, est la plus difficile de toutes. On peut, néanmoins, y monter à cheval, au Nord, par le Triq ben el Abegaa et le Triq Naghla ; du côté Sud, par le sentier d'El Goss, mais les deux chemins du Nord sont abominables.

Cette Gada est loin de former une gouttière à pentes douces, comme la Gada d'Enfous, ou d'offrir, comme cette dernière, un plateau central. Une coupe faite parallèlement au lit de l'Oued Ouarène représenterait exactement une gigantesque lame de scie à six dents. Toutes les montagnes se terminent par des escarpements à pic, et les ravins coulent entre des berges verticales de 20 à 30 mètres de hauteur et souvent plus.

On peut, en suivant les crêtes, arriver à cheval à hauteur d'El Kharroubah et traverser en ce point le Chabet ech Chebb, puis arriver à Berdjoun, où le pays redevient facile ; mais il est impossible de parcourir autrement qu'à pied et par des sentiers affreux, le Djebel el Groun et les bassins du Chabet Sekhsoukh et du Chabet bou Lakhras.

Cette Gada offre les mêmes essences forestières que celle d'Enfous.

La Gada de Madena, entre l'Oued Ouarène et l'Oued Morra, est presque aussi facile que celle d'Enfous. On peut y arriver à cheval, du côté Nord, par le sentier dit : Triq Madena, qui part de Mkam Ghazel, monte, en les longeant vers le Sud, les escarpements qui forment la ceinture de la Gada, le long de la rive gauche de l'Oued Ouarène, arrive à Aïn Tamerna, puis à Madena ; du côté Ouest, par le sentier dit : Triq Aïn Naghla, qui part de la source, monte en les longeant vers le Sud, les escarpements de la rive gauche de l'Oued Ouarène et arrive sur la crête de la ceinture de la Gada au point où cette crête quitte la rivière pour tourner brusquement à l'Est. De là, le chemin est relativement facile jusqu'à Madena.

On peut aussi arriver à Madena, en remontant directement le Chabet Aïn Naghla, mais ce parcours doit être fait à pied.

Il est encore possible d'aborder à cheval la Gada de Madena, par le Triq Maghnia. Ce sentier remonte le ravin qui se jette à Mkham Ghzal dans l'Oued Ouaren, grimpe le long de l'escarpement qui forme la ceinture Nord de la Gada, arrive à Aïn Noukheïra et de là se dirige sur Madena.

La ceinture de la Gada de Madena et de la Gada d'El Groun s'appelle : Ketef el Gada.

Le plateau des trois Gadas ci-dessus décrites est labourable sur nombre de points et présente des pâturages variés. Les

plateaux de Madena et d'Enfous sont les plus fertiles ; on voit de beaux jardins, près du ksar d'Enfous.

Dans un pressant danger, les Gadas, forteresses naturelles, peuvent abriter les habitants et les troupeaux du Djebel Amour.

Hydrographie. — Au centre du Djebel Amour est un nœud principal duquel se détachent des lignes d'eau dans toutes les directions.

Les eaux qui sourdent de ses flancs septentrionaux vont former l'Oued Sebgague, qui est la tête du Chélif; vers l'Ouest, ses eaux vont grossir les affluents de l'Oued Sidi en Naceur et se perdre dans le Chot ech Chergui. Au Sud, elles contribuent à former les affluents de l'Oued Seggueur et de l'Oued Zergoun.

Enfin, à l'Est, elles se perdent dans l'Oued Mzi, qui descend dans le Chot Melrir, sous le nom d'Oued Djedi.

« La ligne de séparation des eaux entre ces versants passe au Nord de Bou Alem, de Taouiala et près d'Aflou, sur les plateaux. C'est là que les nombreuses sources se réunissent en ruisseaux d'eau limpide, remplissent des cuvettes poissonneuses, se perdent dans de petits vallons de prairies, arrosent des terres fertiles, mais non cultivées, et forment un ensemble pittoresque fort rare à rencontrer en Algérie.

« Autrefois, les eaux torrentueuses ont dû remplir jusqu'au bord ces étroites vallées. Lorsqu'elles se sont écoulées, elles ont, dans leur course rapide, ruiné leurs berges, de sorte que les assises supérieures des terrains, suspendues en toits à peu près horizontaux et manquant de soutien, se sont effondrées et ont recouvert les flancs de la montagne d'immenses plaques d'apparence schisteuse en forme d'écailles gigantesques. » (1)

Bassin supérieur du Chélif; *Oued Sebgague.* — Au Sud-Ouest d'Aflou, le Djebel Doura, le Djebel Choucha et le Djebel Djahifa, forment avec le Kef el Mektouba, à l'Ouest, un véritable cirque de 10 kilomètres de largeur, sur 6 de profondeur, dans lequel jaillissent, à une altitude de 1,400 à 1,450 mètres, les cent une sources du Chélif ; ce cirque est appelé par les Arabes

(1) Commandant Niox, Géographie de l'Algérie.

Ras Sebgague. Cinq de ces sources, les plus importantes, (Aïn Djahifa, Aïn Assoul, Aïn Tousli, Aïn Haouadjeb et Aïn Nagli), forment des ruisseaux collecteurs; elles se réunissent avant de s'élancer au dehors du cirque, au Nord-Ouest, sous le nom de Sebgague, pour traverser les chaînes du Nord.

Par une bizarrerie très commune dans l'hydrologie algérienne, la tête du thalweg de l'Aïn Nagli a son origine au Sud même du Djebel Doura, sur un large plateau, entre cette montagne et le Coudiat Zeriga; il se réunit aux autres en contournant le Doura à l'Est et en se glissant dans une gorge boisée, le long du Safiet el Amra.

L'Oued Sebgague, une fois formé, coule directement au Nord-Ouest, passe entre le Guern Arif et le Delaat el Harcha, dans le Kheneq de Si Hamza, baigne les pieds du Coudiat el Haddada, se fait jour entre le Coudiat Bou Rzem et les collines d'El Alfaïa, s'infléchit un peu à l'Est, près du Marabout de Bel Kassem, décrit plusieurs sinuosités, avant d'atteindre le Marabout de Sidi Brahim, et sort du Djebel Amour, entre le Coudiat Merzoug et le Coudiat Debich, par le Kheneq de Chemorra.

L'Oued Sebgague, accru des eaux de l'Oued Berkana, continue sa course vers le Nord-Est pour se dégager des dernières ondulations des Gadas d'El Mouareb et de Sahouel Amar; une fois en plaine, il tourne brusquement au Nord-Est, prend le nom d'Oued Namous, à partir de *Guelt Si Saïd*, passage de la route de Tiaret à Aflou, et longe le bas des pentes sablonneuses du Djebel Menza et du Djebel Alleg. Son lit s'élargit peu à peu, et ses berges se creusent davantage.

Grossi des eaux de l'Oued Mrara, il prend le nom d'Oued el Beïda et laisse sur sa rive droite les ruines abandonnées d'un petit ksar de ce nom.

Les eaux du Djebel Amour, arrêtées en cet endroit par la barrière de l'Alleg et de l'Harcha, ont dû y séjourner et former un étang avant de se frayer un passaage au Nord; d'un autre côté, les sables fluides ont nécessairement une moindre épaisseur dans ces coupures où les rochers solides, grès, dolomies et calcaires, sont très rapprochés du sol; cela explique les maré-

cages disséminés dans cette partie de la vallée et les sources qui jaillissent au milieu des joncs.

Nous ne suivrons pas plus loin ce cours d'eau qui, avant de s'appeler Chélif, prend successivement les noms d'Oued Feïderrigha, Oued Touile, Oued Taguine, Oued Bettine, Oued Oureuq, Oued Chabounia (1).

Affluents de droite du Chélif dans le Djebel Amour. — 1° Dans le Djebel Amour, le Chabet Sidi Sliman recueille les eaux du Djebel Zoreq, d'Oum Guedour et de Sidi Okba ; un de ses affluents passe au pied du petit ksar de Tedmama. Il se jette dans l'Oued Sebgague, près des ruines d'un ksar, entre les marabouts de Sidi bel Kassem et de Sidi Brahim, après un cours de 20 kilomètres.

Sources de son bassin : Aïn Tedmama, Aïn Djaballah et Aïn Guernaz.

2° L'Oued Akha prend sa source dans la Chebka de Tafeza, sous le nom d'Oued Kef el Their, coule au Nord-Ouest dans le Kheneq el Akhal, entre le Djebel Tabeza et le Djebel Zoreq et se jette dans l'Oued Namous, à une demi lieue en aval de Gueltat Si Saad. Son cours, de 31 kilomètres, est longé sur sa rive gauche par le chemin d'Aflou à Tiaret.

Sources : Aïn Tletell, Aïn Tigenthar, Aïn Kef el Their.

3° L'Oued Mrara, appelé *Oued Medsous* dans sa partie supérieure, prend naissance tout près et à l'Est de Ras Sebgague; il coule dans une vallée luxuriante de 5 à 6 kilomètres de largeur ; il coupe le plissement de Sidi Okba, entre la Chebka de Tafeza et le Djebel Gourou, dans une gorge étroite et difficile dite : Kheneq el Beïda, et sort du Djebel Amour entre Kef Nakmouche et Kef Toumoudadine. Il se jette dans l'Oued Namous, à 7,000 mètres en amont du ksar ruiné de Beïda. — Cours : 66 kilomètres.

Aflou. — C'est sur sa rive gauche, à l'Est de Sidi Okba, qu'a été construit le bordj d'Aflou, chef-lieu d'une annexe du cer-

(1) Le cours entier du Chélif se trouve décrit dans mon étude sur la Région algérienne, traversée par le méridien de Paris. (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 2e trimestre 1885).

cle militaire de Tiaret, à l'altitude de 1,403 mètres, à 166 kilomètres de Tiaret.

Aflou est appelé par les Arabes *Sorrat Djebel el Amour* (nombril du Djebel Amour).

Cette annexe est destinée à administrer le Djebel Amour; elle se compose d'un Capitaine, chef d'annexe ; de deux officiers adjoints ; d'un médecin et d'un interprète. Sa garnison comprend ordinairement une compagnie du 2e Régiment de la Légion étrangère.

Le bordj a la forme d'un caravansérail ordinaire, 40 mètres sur 30, avec des bastions aux quatre angles, toiture en tuiles, salles voûtées. Un puits de 8 mètres de profondeur a été creusé dans la cour, mais l'eau extérieure est fournie par l'Aïn Aflou, qui sort de rochers, à 1,400 mètres au Sud-Est, dans le lit de l'Oued Medsous ; son débit est de 5 litres à la seconde ; sa vitesse devant le bordj est de 0m 324.

A 500 mètres, au Nord-Ouest, est le vieux ksar d'Aflou, en ruines. Entre lui et le bordj, s'étend le superbe jardin potager des officiers et se dressent plusieurs maisons d'européens, de mzabites et de caïds. Sur la rive droite de l'Oued Medsous, on voit les deux koubbas de Sidi ben Guelloub et de Sidi Abdallah ben Othman.

Aflou a 153 habitants. La population musulmane de l'annexe est de 14,843 habitants et forme l'aghalick du Djebel Amour. L'agha actuel est Si Hamza Ould bou Becker, des Oulad Sidi Cheick Cheraga, nommé en 1892.

Les Indigènes du Djebel Amour ont été peu impressionnés par l'insurrection de 1881 ; un très petit nombre a fait défection.

Une ligne télégraphique relie Aflou à Tiaret et à Laghouat. Un poste optique, installé au sommet du Sidi Oqba, permet de correspondre avec Géryville, dont le poste optique est au Djebel bou Derga.

Aflou est réputé le point le plus salubre de tout le Djebel Amour ; la température moyenne y est de 15 à 16° avec des écarts maxima de 13° au mois de janvier, 40° au mois de Juillet.

D'Aflou au Kheneq el Melah, on remarque, sur la rive gauche de l'Oued Medsous, le Dar Mansour, près de l'aïn du même

nom, le marabout de Si Abd-el-Kader et le ksar de Cherf, à moitié abandonné. Les sources comprises dans cette région sont : Aïn Tingzim, Aïn-Aflou, Aïn Mansour, Aïn Ouamri, Aïn Arar, Aïn el Beïdha, Aïn Zouara, Aïn Relal, Aïn Tamesdouine, Aïn Rziouinet et enfin l'Aïn Boukherouf, près de laquelle était la bergerie modèle d'Aflou, supprimée en 1889.

Le bassin de l'Oued Medsous renferme les plus belles prairies du Djebel Amour; elles se succèdent le long de cette rivière, d'Aïn Aflou au kheneq el Melah. Les plus riches s'étendent sans interruption d'Aïn Aflou à Aïn Beïdha. Débarrassées des joncs qui les encombrent, ces dernières prairies fourniraient au moins 6,000 quintaux de fourrages de première qualité.

4° *L'Oued Chellal,* déversoir des eaux du massif du Gourou au Nord, et à l'Est des Djebels Mahser, Khauoufa et Sidi Amer, prend sa source sous le nom d'Oued Skhouna, sur le versant Nord du Gourou ; il coule au Nord-Est, reçoit le Chabet Ladjour à gauche, l'Oued Kherba à droite ; après avoir longé le pied Nord de l'Outeïda à gauche, il tourne brusquement au Nord-Ouest ; prenant alors le nom d'Oued Taïba, il laisse à droite les collines de Guebr el Hachi et reçoit à gauche l'Oued Mekta, dont un affluent, l'Oued Lachfour, baigne les jardins du ksar de Sidi bou Zid ; il prend là le nom d'Oued Kheneq ed Dibet, traverse la plaine d'Ech Chouaïf et termine son cours en se creusant un lit dans le calcaire, dont les couches sont mises à nu à Guelta el Abiod.

L'Oued Chellal se jette dans l'Oued Beïda, à une lieue en amont des ruines de Feïderrigha. Son cours est de 54 kilomètres.

Sidi-Bou-Zid, que nous venons de citer, est un village non fortifié dépendant du Caïdat des Oulad-Mimoun.

Sa forme est celle d'un quadrilatère ; la face Nord est bordée par un ravin d'une vingtaine de mètres de profondeur ; les maisons de ce côté forment une masse compacte construite sur le rocher.

La face Ouest donne sur un petit plateau formant une place extérieure contournée par une bande de rochers surplombant les ravins intérieurs ; enfin les faces Est et Sud donnent sur

des pentes ravinées, mais assez douces, qui conduisent aux jardins, ce qui n'empêche pas que les murs extérieurs de ce côté soient soutenus par des bandes rocheuses ou de petits escarpements naturels.

On n'y pénètre que par deux grandes ouvertures pratiquées aux faces Est et Ouest, mais dont les portes n'existent pas et, dans la face Sud, par une petite porte pratiquée dans le mur qui longe cette face.

Ce mur haut de 2^{m}50 sur 0^{m}90 de largeur forme de ce côté une enceinte continue vers laquelle viennent aboutir les ruelles de l'intérieur du Ksar.

Au milieu de ses maisons agglomérées est une mosquée sans minaret assez curieuse ; c'est une salle basse, sous une excavation de rocher ; les parois en sont noires de la fumée des lampes. Six troncs d'arbres soutiennent une toiture en branchages ; de chaque côté, sont deux estrades de 0^{m}60 de hauteur ; une porte basse éclaire à peine ce réduit.

Plusieurs nègres et négresses, esclaves achetés dans le Mzab avant notre domination, habitent le village. La majorité des habitants sont marabouts.

Au Nord-Est, à 200 mètres à mi-côte, s'élève la Koubba de Sidi Bou Zid, un descendant de la fille du Prophète ; près du marabout, à l'entrée du jardin, sont deux sources ; l'une, Aïn en-Neça, a un débit de 10 litres par seconde, l'autre, Aïn-Mta el Koubba, a un débit insignifiant.

Le village est bâti sur une croupe aplatie qui se détache des hauteurs le dominant à l'Ouest sous le nom de Seddet el Ougab (nid de l'aigle) et dont les pentes aboutissent vers l'Oued Ladjbour, entre les deux Chabats dits Djoua au nord, el Entsila au sud.

Les jardins s'étendent sur le bas des pentes de la croupe, à l'Est du marabout ; les abricotiers, pêchers, poiriers, grenadiers et la vigne y viennent très bien.

Les environs du Ksar de Sidi Bou Zid sont des plus pauvres. Ce n'est qu'un fouillis de ravins, au fond desquels croissent des massifs de lauriers roses. Un peu au dessous, ces ravins s'épanouissent et s'étendent en plateaux peu fertiles.

Affluents de gauche de l'Oued Sebgague dans le Djebel Amour. — Oued Berkana. — Le seul affluent de gauche important de l'Oued Sebgague est l'Oued Berkana, qui descend, sous le nom d'Oued Brida, du Djebel Mesrour à l'Ouest du Ras Sebgague.

Les sources qui l'alimentent sont l'Aïn Brinia, l'Aïn Ghir Nouiren, l'Aïn Berraït el Merdha, l'Aïn Gousseïba et l'Aïn Hamira.

Ces sources ne sont pas aussi riches que celles de l'Oued Sebgague, mais elles débitent un volume considérable d'eau, qui ne saurait être évalué à moins de 60 litres à la seconde.

La haute vallée est riche en pâturages, mais elle est entièrement déboisée.

L'Oued Brida baigne les pieds des ksour abandonnés de Brida et de Bekkaï, sur la rive gauche, et de Douissen, sur la rive droite.

A 1,000 mètres en aval de ce dernier, il se grossit de l'Oued Berber, du nom d'un Ksar ruiné sur sa rive droite, prend alors le nom d'Oued Berkana et reçoit encore les eaux des sources de Mriren, Nesissa, Ouzadja, sur la rive gauche, et de celles de Bethman, Sidi Ali ben Ahmed, sur la rive droite.

Il se jette dans l'Oued Sebgague un peu en amont de Kheneq Chemorra, après un cours de 46 kilomètres.

Bassin de l'Oued Mzi. — L'Oued Mzi a deux branches mères, qui se réunissent au pied des contreforts méridionaux du Djebel Amour, l'une l'Oued Morra, est formée des Oued Zouibia et Oued Chabab qui descendent du Djebel Labeth et du Djebel Gourou ; l'Oued Morra forme le fossé oriental de la Gada de Madena. L'autre, l'Oued Ouaren, a sa source à l'Est d'Aflou, entre le Dalaa Boukherouf et le Djebel Mzaras ; il limite, au Nord, la gada d'El Groun sous le nom d'Oued Melaïliha, traverse, du Nord au Sud, une dizaine de contreforts qui sillonnent les Gadas d'El Groun et de Madena, formant ainsi la gorge d'El-Ouarene, en sort près des ruines du Ksar de Goutteibat et rejoint l'Oued Morra à la cote de 960 mètres.

L'Oued Mzi ainsi formé incline au Sud-Est, entre dans la province d'Alger, près du Ksar ruiné de Namous, et arrose les

jardins du ksar de Tadjemout, pour se diriger ensuite vers Laghouat, d'où, sous le nom d'Oued Djedi, il plonge vers l'Est pour aller se perdre dans le Chot Melrir, au Sud-Est de Biskra.

Les affluents de gauche de l'Oued Mzi, dans le Djebel Amour, sont insignifiants.

Son principal affluent de droite est l'Oued Ghicha, qui a sa source dans l'Ech Chouabir entre la Gada d'Enfous et le Ras Medsous. Cet oued contourne la Gada, à l'Ouest et au Sud, et se jette dans l'Oued Ouarene sous le nom d'Oued el Fareg.

Au milieu de son cours se trouve le ksar d'El Ghicha, dépendant de la tribu des Oulad Yagoub el Ghaba.

Ksar d'El Ghicha. — El Ghicha, appelé par les indigènes Ghaïcha, est situé sur la rive droite de l'Oued de ce nom, en amont de son confluent avec l'Oued Nougham. Le village est dominé au nord par un mamelon que couronnent les ruines d'une ancienne fortesse arabe et que l'on nomme encore *El Ksar ;* le mur d'enceinte en est encore très apparent.

El Ghicha n'a pas de mur d'enceinte, mais ses maisons, serrées les unes contre les autres, forment une masse compacte sillonnée de ruelles étroites et tortueuses.

Ses jardins sont magnifiques ; ils s'étendent sur une largeur de 600 mètres jusqu'à 1,600 mètres en aval et jusqu'à 2,000 mètres en amont dans l'Oued Nougham.

El Ghicha est une des rares villes du Sud où est toléré le commerce des filles des Ouled-Naïl.

De 1856 à 1859, un bureau arabe y résida avant d'être transféré à Aflou. L'agha du Djebel Amour y avait des magasins et une grande maison que l'on montre encore aujourd'hui.

Vers 1862, le colonel Niqueux, commandant supérieur de Tiaret, fit construire un moulin à eau sur le cours supérieur de l'Oued el Ghicha, à environ deux kilomètres du ksar, puis sur la rive droite, à la sortie d'un défilé où passe la route d'Aflou, un aqueduc destiné à conduire à El Ghicha les eaux des montagnes du Nord, en vue de l'irrigation des jardins.

El Ghicha est le marché principal des nomades qui poussent leurs troupeaux vers les pâturages du Sud et qui y ont leurs silos. Ses vergers, ses jardins et ses champs produisent en

assez grande quantité des fruits tels que figues, raisins, amandes, abricots, des pommes de terre, des céréales. Ses habitants enfin fabriquent des haïks, des burnous, des tapis, qui font avec le Sud, et même avec Tiaret et Laghouat, l'objet d'un trafic important.

Bassin supérieur de l'Oued Zergoun. — L'Oued Zergoun reçoit les eaux de la partie Sud du massif principal du Djebel Amour et dont les vallées supérieures creusées entre des montagnes qui atteignent près de 2,000 mètres, sont directement opposées à celles que l'on considère comme la tête du Chélif.

Les deux collecteurs principaux des eaux qui se réunissent à El Makta, à la cote 1064, sont l'Oued Bou Ouargha, sortant du Djebel Oum el Guedour, et dont un petit affluent arrose le ksar ruiné de Kebala, et l'Oued Taouiala.

Ce dernier a sa tête de thalweg entre le Djebel Doura et le Coudiat Zriga. Il coule d'abord au Sud-Est dans une vallée appelée Feidj el Thrad et dominée sur sa rive droite par les collines de Sayab et d'Abd-el-Hakem et le Djebel ben Ammouch, s'engage dans le défilé d'Enba, entre le Gadet el Djedar et le Djebel Roumia, et, laissant sur sa rive droite les marabouts de Si Cheikh et de Si Aïssa, il atteint trois kilomètres plus loin les jardins du ksar de Taouiala.

Ksar de Taouiala. — Taouiala était, il y a quelques années, la capitale du Djebel Amour ; il dépend, comme Aflou et Sidi Bouzid, de la tribu des Oulad Mimoun. Son importance provenait de la fertilité de la vallée, de la proximité des forêts à l'Est et surtout de la valeur de son enceinte fortifiée.

Cette enceinte, dont la forme générale est un rectangle, est en pierres, crénelée, élevée de 5 à 8 mètres et pourvue d'un flanquement assez remarquable.

Les murs ont un mètre d'épaisseur à leur faîte et sont soutenus par des contre-forts au-dessus desquels court une banquette à $1^{m}60$ au-dessous de la crête.

Une rue de rempart, large en moyenne de deux mètres, a été ménagée tout le long de la plus grande partie de cette enceinte.

Ce flanquement est donné sur les faces Est, Sud et Ouest, par des tours rectangulaires construites aux angles et figurant ainsi de véritables bastions. La défense de la face Sud, longue de 255 mètres, est encore complétée par une tour semblable à celle des angles et construite en son milieu.

La face Nord, longue de 262 mètres, n'est pas droite comme les deux autres ; le terrain s'y est opposé ; c'est simplement une ligne à crémaillère donnant des feux vers les deux extrémités.

Les petites faces ont : celle de l'Ouest 52 mètres, celle de l'Est 94 mètres.

Deux portes donnent accès dans le ksar, l'une pratiquée sous la tour occidentale de la face Sud, l'autre presque au milieu de la face Sud.

Ces portes ont trois mètres de largeur ; elles sont à deux battants, en bois épais et revêtues de plaques de tôle solidement clouées.

L'intérieur de la ville est formé d'un massif de 80 maisons environ, autour duquel est la rue du rempart. Une seule ruelle à ciel ouvert pénètre dans ce massif, et encore aboutit-elle à un cul-de-sac.

Les communications entre les maisons sont établies par un réseau de galeries couvertes.

Une seule maison sort par sa construction de l'uniformité de celles de tout ce massif ; c'est la maison de l'ancien agha Eddin, qui formait comme le réduit de Taouiala ; ses terrasses dominent toute la ville, et elle est encore dominée elle-même par un belvédère qui découvre au loin la campagne.

On le voit, Taouiala était une place véritablement forte pour le pays, ce qui lui permit de tenir tête jadis aux Beys d'Oran et de résister aux attaques de ses voisins les Harrars ou à celles des Zegdou, réputés comme d'insatiables pillards.

Sa force est encore augmentée par la disposition de ses jardins placés tout autour et formant une agglomération de petits enclos en pierres sèches, en moëllons ou en terre.

Dans la partie Est de ces jardins se trouve le cimetière, autour d'un petit mamelon couronné par deux marabouts.

Les eaux de l'Oued Taouiala sillonnent les jardins dans un vaste réseau de canalisations, dont la principale continue au Sud jusqu'au village de Khadra, à six kilomètres.

L'Oued Taouiala prend ensuite le nom d'Oued-er-Rehal et atteint el Makta, près du ksar d'Hammouida, après avoir laissé sur un affluent de droite, l'Oued Roukan, le ksar de *Bou Alem*, et sur un petit affluent de gauche, le ksar de *Sidi Tifour*.

Ces deux derniers ksour se trouvent sur la route de Géryville à Laghouat.

D'El Makta, l'Oued el Rehal coule au Sud, traverse la grande chaîne du Kef Chergui dans le Kheneq d'El Malah, où il prend le nom d'Oued Malah, baigne ensuite le pied du ksar de *Tadjerouna* (873 m.), laisse à l'Est le ksar d'*El Maïa*, sur l'Oued Mellala, un de ses affluents de droite, et se dirige ensuite vers le Sud-Est, sous le nom d'Oued Zergoun, pour aller disparaître dans les Areg, après un cours de 120 kilomètres.

Voies de communication. — Les voies de communication du Djebel Amour peuvent être classées en routes militaires reliant nos postes d'occupation et des chemins indigènes tracés par les Arabes et qui indiquent les voies suivies par les productions, soit dans leur développement, soit vers leurs débouchés.

Routes militaires. — 1° Route d'Aflou à Tiaret, par Guelt-Si-Saad, Hacian ed Dib et le poste militaire d'Aïn-Oussekr (166 k.). Piste kilométrée de 6 mètres de largeur, accessible aux prolonges de l'artillerie.

2° *Chemin d'Aflou à Géryville*, par Taouiala (40 k.) ; Bou Alem (35 k.) ; Colonne Beauprêtre (26 k.) ; Stitten (7 k.) ; Géryville (26 k.). – Total 134 kilomètres. — Piste kilométrée accessible aux prolonges et à l'artillerie. Sa largeur est de 6 mètres jusqu'à l'Oued Sidi-Sliman, entre Taouiala et Bou Alem, et de 4 mètres ensuite.

3° *Chemin d'Aflou à Laghouat*, par El Ghicha (35 k.) ; Foum Reddad (18 k.) ; Aïn Madhi (11 k. 3) ; Tadjemout (19 k. 7) ;

Laghouat (34 k.). — Total 118 kilomètres. — Piste kilométrée de 6 mètres de largeur, accessible aux prolonges et à l'artillerie.

4° *Chemin d'Aflou au Kheider*, par Sidi-Djelloul (22 k.) ; Aïn Tamellaket (20 k.) ; Aïn Berber (6 k.) ; Aïn Bekkaï (3 k.) ; Aïn Khecheb (45 k.) ; Kheneq el Azir (30 k.) ; Debdeb (27 k.) ; Hassi el Hadri (25 k.) ; Bou Guetoub Gare (33 k.) ; Le Kheider (12 k.). — Total 217 kilomètres. Sentier arabe, jusqu'à Kheneq et Azir, ensuite piste carrossable ; kilomètrée à partir de Hassi bel Hadri, 3 mètres de largeur.

Chemins indigènes. — Les principaux chemins indigènes sont ceux :

1° d'Aflou à El Beida, par Aïn Hamou et Sidi Bou Zid (63 k.). — Piste muletière, excellente jusqu'à 12 k. d'Aflou, mais difficile, accidentée et rocailleuse dans le massif du Dj. Gourou.

2° d'Aflou à Tadjemout, par l'Oued Mzi (66 k.). — Piste muletière.

3° d'Aflou à Tadjerouna, par El Ghicha (35 k.) ; Foum Reddad (18 k.) ; Trifia (10 k.) ; Oued Bessebessa (15 k. ; Tadjerouna (12 k.). — Total 90 kilomètres. — Piste kilométrée, accessible aux prolonges.

Ces chemins, qui ne sont le plus souvent que des sentiers, suivent ordinairement les vallées des Ouads ; en plaine, ils se dirigent sur des sommets connus, de manière à passer auprès de sources, de puits ou de redirs.

Caractère géologique du Djebel Amour. — Le massif montagneux du Djebel Amour appartient à la période secondaire. On y distingue les terrains cretacés suivants : Terrain néocomien, craie chloritée, craie blanche.

Des grès quartzeux et des calcaires gris compacts à texture cristalline composent généralement les sommets et les flancs de ces montagnes. Sur leurs dernières pentes, on rencontre des marnes et des schistes argileux gris. En plusieurs points, ces dernières roches se trouvent intercalées dans des parties de calcaire tertiaire ; sur les flancs, ces roches affectent l'aspect de grandes plaques inclinées les unes sur les autres, terminées par des arêtes aiguës, dont la plus élevée forme la crête de la chaîne.

Le terrain cartennien a été signalé entre l'Oued Medsous et le Djebel Gourou.

Les roches éruptives apparaissent au Djebel Ougal entre Aflou et Taouiala, et dans le Kheneg el Malah, entre l'Oued Malah et le Djebel Beklef.

Rappelons enfin que l'on a découvert, près d'El Ghicha, un gîte de lignite compact aux veines très pures. Ce minerai pourrait être appelé à de grands emplois, si malheureusement il n'était imprégné de pyrite ferrugineuse, comme l'a démontré M. le Docteur Jaillard, pharmacien principal de l'armée, dans l'analyse qu'il en fit en 1877. (*Mobacher* des 22 et 24 novembre 1877).

Avenir du Djebel Amour. — On voit par ce qui précède que le Djebel Amour est, comme nous l'avons dit en commençant, un vrai Tell Saharien, offrant des éléments sérieux de prospérité coloniale, à savoir :

Des terres de premier choix ;

Un énorme volume d'eau débité par les sources ;

De magnifiques prairies ;

Des troupeaux de moutons en abondance ;

Des forêts richement boisées de thuyas, de pins d'alep, de chênes verts, de térébinthes et de caroubiers ;

Un climat tempéré ;

Une salubrité reconnue.

Mais l'éloignement, les difficultés de communication, l'absence de débouchés, retarderont naturellement tout essai d'établissement européen.

Origine des tribus du Djebel Amour. — Nous terminerons cette étude par un aperçu historique du Djebel Amour, donnant l'origine des tribus qui l'habitent.

Je n'ai trouvé nulle part des documents signalant l'occupation de cette région par les Romains. La carte de l'Afrique romaine du capitaine Nau de Champlouis indique le Djebel Amour sous le nom de *Mons-Kannaba,* avec un point d'interrogation.

Pourtant des ruines romaines ont été signalées à Guehara

au Sud du Hodna, au sommet du Bou Kahil et à Messad, près de Laghouat.

Le seul vestige romain trouvé jusqu'à ce jour dans la région qui nous occupe est une pierre commémorative avec inscriptions sur les quatre faces.

Elle est chez les Oulad Sidi en Nasseur, sur la rive droite de l'Oued Agueneb, affluent de l'Oued Ksob.

M. le général Cérèz a communiqué à ce sujet à notre Société un mémoire détaillé de M. le capitaine Meunier, mémoire qui a été inséré dans le bulletin nº 10 de 1881.

L'inscription, d'après M. Héron de Villefosse, se rapporterait à une expédition fort heureusement accomplie ou à une station (Thasunus) terminée par une *vexillatio*.

Citons encore une monnaie romaine trouvée près d'Aflou par M. le lieutenant Lacroix, attaché aux affaires indigènes et dont M. le commandant Demaeght nous a donné une savante et intéressante description, dans le *Bulletin* de 1889, p. 348.

N'oublions pas enfin de rappeler qu'une inscription libyco-berbère a été trouvée à Taouiala. Elle est gravée sur un rocher de grande dimension encastré dans un talus. Elle accompagne un bas relief représentant des éléphants et des cavaliers.

On trouve aussi sur la route d'El Ghicha à Aflou un rocher à parois verticales sur l'une desquelles on a gravé un lion mesurant le double de grandeur naturelle. Ces pierres sont appelées par les habitants du pays « Hadjera Mektouba » *pierres écrites.* (1)

Avant les invasions arabes, le massif montagneux que nous avons décrit sous le nom actuel de Djebel Amour, s'appelait le Djebel Rached et était habité par la tribu berbère de Demmer.

Les premiers Arabes qui vinrent dans le pays, vers le milieu du VIIᵉ siècle, furent les Athbedj, fraction des tribus Kerfa. Ils se cantonnèrent à l'Ouest, les Demmer s'installèrent à leur place dans la région fertile du Haut-Sebgague. Ils avaient pour chef el Adjel, et leurs descendants furent désignés sous le nom d'Adjalates.

---

(1) Cité par le Docteur Reboud dans son *Recueil d'Inscription Libyco-Berbères*. (Paris imprimerie Adrien Leclère. 1870).

Quelques années plus tard, les Amour envahirent la contrée, chassèrent les Adjalates de la montagne, qui s'appela dès lors Djebel Amour, et restèrent les maîtres du pays. Les Indigènes du Djebel Amour se rattachent donc aux Kabyles Demmer et aux deux branches arabes des Adjalates et des Amour.

Nous allons examiner succinctement les tribus qui en descendent :

1° *Tribus Kabyles.* — Les descendants des Demmer sont les Ghementa, les Oulad Ali ben Ameur et une partie des Oulad Yakoub el Ghaba.

Les Ghementa habitaient autrefois à l'est de l'Oued Morra ; à l'arrivée des Arabes dans le pays, ils cherchèrent asile dans les forêts et les terrains accidentés qui avoisinent le haut Mezi.

Ils sont paisibles, cultivent des jardins et font du goudron.

Lors des incursions ennemies, ils se réfugient dans leurs gadas.

Ils occupent le territoire d'El Groun, de Madena et de la Gada Cherguia. Les Oulad Ali ben Ameur ont quatre douars dans l'annexe d'Aflou, dans la région du Djebel Gourou ; les autres dépendent de Laghouat et de Djelfa.

Les Oulad Yakoub el Ghaba habitent El Ghicha et Enfous. Les premiers habitants d'El Ghicha furent les Mouissat, qui ont tous disparu. Les Oulad Riah des Amour ont occupé le ksar après eux et en ont vendu les propriétés à des indigènes de provenances diverses qui ont formé la tribu actuelle des Oulad Yakoub el Ghaba.

Ils comprennent quatre douars : les Oulad Serour, les Bellaa, les Khoualids (formés de Harrar) et les Nekabi.

En 1864, les Oulad Sidi-Cheikh vinrent détruire les jardins d'El Ghicha. Les Oulad Yakoub el Ghaba pactisèrent avec eux, mais ne sortirent pas du pays.

2° *Les Adjalates.* — Les Adjalates, chassés du Djebel Rachid par les Amour, s'enfuirent en grande partie au Nord-Ouest et allèrent à Mascara. Ceux qui restèrent dans le pays s'allièrent bientôt par des mariages avec les Amour et formèrent, en s'unissant à eux, une sorte de confédération qui ne s'est jamais désagrégée.

Avant l'arrivée des Français, les Adjalates étaient commanmandés par une *djemaa*. Lors de leur soumission, en 1842, on leur donna un caïd. En 1847, ils formaient trois caïdats :

1° Oulad Sidi Ahmed ben Saïd ;

2° Oulad en Nasser ;

3° Oulad Sidi Brahim.

Les Oulad Sidi Ahmed ben Saïd sont les descendants directs d'El Adjel. Ils sont répartis en sept douars :

Oulad Sidi el Adeb. — Oulad Sidi Yaya. — Oulad Abdallah. — Oulad Tahar. — Oulad bou Halloufa. — Oulad Guellouba. — Oulad ben Guelloula.

En 1864, le caïd Si Mohammed ben Mouaz resta fidèle avec le douar Sidi el Adeb ; il rejoignit avec ses cavaliers la colonne du général Yusuf.

En 1865, ils suivirent avec leurs goums la colonne du général Deligny.

En 1867, lors de l'annonce de l'approche de Sidi Kaddour ben Hamza, ils s'enfuirent sur le territoire des Harrar.

Ils occupent actuellement le territoire de l'Oued el Beïda, entre le Djebel el Alleg et le ksar de Sidi Bou Zid.

Les Oulad en Nasser, au Nord de Sidi Bou Zid, comprennent quatre douars : les Oulad el Haïd, les Oulad ben Amar, les El Abidat et les Oulad bou Khelifa ou Derkaoua, ainsi nommés parce qu'ils ont quitté momentanément les Adjalates, après une discussion, pour aller habiter un autre pays.

Les Oulad en Nasser ont fait défection en 1864. En 1867, ils s'enfuirent d'El Beïda à Boghar et ne rentrèrent chez eux qu'après le combat d'Aïn Madhi.

Les Oulad Sidi Brahim ont leurs quatre douars dans la vallée de l'Oued Berkana : ce sont les Oulad Sidi Abd el Kader, les Oulad Marabtine, les Oulad Boucherit et les Oulad Mezzien. Une fraction du douar Oulad Marabtine vient de Tadjerouna.

En 1864, ils ont fait défection, mais Si Hamza les abandonna parce qu'ils n'avaient que des bœufs comme moyens de transport.

En 1867, il furent razziés sur l'Oued Sebgague, près de la koubba de Si bel Kassem, par Kaddour Ould Hamza. Ils se sauvèrent alors dans le Kef de Sidi Zid et de là à Taguine.

3° *Les Amour*. — Les Amour forment aujourd'hui les deux tribus des Oulad Mimoun et des Oulad Sidi Hamza, qui occupent la partie la plus fertile du Djebel Amour, les sources de l'Oued Sebgague et le plateau d'Aflou.

Les Oulad Mimoun descendent des Douaouida, branche des Riah. Ils comprennent les cinq douars suivants : Oulad Daoud, Oulad Adda, Ferachiche, Zerraka, Oulad en Nadri. Diverses populations d'origines diverses sont venues se joindre aux Oulad Mimoun, ce sont :

1° Les Oulad Sidi ben Abdallah, formant deux douars : Les Oulad Sidi ben Abdallah et les Oulad Sidi Khaled ;

2° Les Oulad Saad, issus des Harrar ;

3° El Khadra, parents des serviteurs des Oulad Sidi Cheik d'El Abiod ;

4° Taouiala, habité par les Oulad Sassi et les Oulad Turki ;

5° Les Oulad Tikhil, parents des Hamyanes ;

6° Kesaoura ;

7° Rehamna, anciens propriétaires du ksar d'Aflou et de Bou Kherouf, d'origine berbère ;

8° Les Oulad Riah, premiers habitants d'El Ghicha ;

9° Les Chekkala, anciens possesseurs des terres du Haut-Sebgague. La beauté de ce territoire excita la jalousie des Amour, qui s'en emparèrent de force.

10° Les Sidi Bou Zid, qui ont leurs ancêtres enterrés à El Hamra et sont frères des Bou-Zid de la province de Constantine ; ils forment deux douars : les Oulad Halyma et les Zehalguine ;

11° Les Atamna.

Depuis 1867, les Ouled Mimoun ont régné en maîtres sur le Djebel Amour. Ils furent soumis aux Turcs et reconnurent l'autorité d'Abd-el-kader. Ils firent acte de soumission en 1843.

Le premier agha fut Yelloul ben Yahia ben Daoud, mort en 1854 ; son frère, Ed Din ben Yahia, lui succéda.

En 1864, surpris par l'insurrection qui l'avait entraîné, il est venu, le premier de tous les chefs indigènes, faire sa soumission au mois de juin. En juillet, il laissa ses tribus entraînées de nouveau et se retira à Taguine où il perdit toute sa fortune. Il se réfugia à Laghouat au milieu de la colonne Yusuf. On dit

qu'il sauva les cavaliers de remonte en les faisant habiller en femmes et qu'il les fit partir sur des palanquins.

Les Oulad Sidi Hamza ont les mêmes ancêtres que les Oulad Sidi Hamela de Msila. Ils se subdivisent en Oulad bou Chemial, Kherazza, Hadjadj et Droura.

4° *Tribus étrangères.* — Lors de la constitution de l'annexe d'Aflou, à la fin de 1872, on accrut l'aghalick de nouvelles tribus prises, soit au cercle de Tiaret, soit au cercle de Géryville.

Ces tribus sont :

1° *Les Oulad Sidi en Nasseur.* — Ils se disent Cheurfa et descendent d'un marabout originaire de Mazouna qui vint, sous les Turcs, se fixer sur l'Oued qui a depuis porté son nom. Ses descendants ont toujours été tributaires des Amour pour les terres de culture qu'ils leur louent.

2° Les *Oulad Ya oub Zerara* sont issus des Hilal qui habitaient autrefois l'Oued Zergoun. Ils forment aujourd'hui deux kaidats : Cheraga et Gharaba (est et ouest).

3° Les *Laghouat du Ksal.* Ils tirent leur origine des aventuriers qui, de tous les pays, se réfugièrent sous la protection de la zaouia de Sidi Cheikh. Parmi eux, les Oulad Azza viennent du Djebel Amour, les Oulad ben Okba des Oulad Sidi en Nasseur, les Oulad Aïssa de Kerakda. Aidés des Saïd Ateba, ils chassèrent les Beni Amer, puis plus tard ils battirent les Oulad Chaïb et restèrent seuls maîtres du pays. Ils sont aujourd'hui divisés en trois tribus : les Oulad Moumen, les Rezeigat et les Oulad Aïssa ou Gueraridj.

En 1832, les Oulad Moumen, suivant les drapeaux du chef des Oulad Sidi Cheïkh Gharaba, furent battus à Askoura par le chef de la zaouïa de l'est, ayant avec lui les Rezeigat et les Oulad Aïssa.

Les Laghouat vinrent d'abord faire des offres de paix au colonel Géry, lors de son expédition sur Brezina en avril et mai 1845, puis se soumirent au colonel Renault en juin 1846.

En 1864, ils ont fait défection.

4° Les *Ahl Ouiakal* formaient, sous les Turcs, une confédération composée des six fractions suivantes :

1° Oulad Bou Ali (El Hammouida et Bou Alem) ;

2° Makena, descendants d'un rénégat ;

3° Oulad Sidi Tifour (ksar) ;

4° Oulad Zeïd ;

5° Oulad Bou Medien ;

6° Oulad ben Aïssâ.

Lors de l'arrivée des Français, ils ne formaient qu'un seul kaïdat, dit des Makena.

Aujourd'hui ils forment les deux tribus de Makena et des Oulad Sidi Tifour.

5° *Tadjerouna et El Maïa.* — Le ksar de Tadjerouna fut fondé en l'année 1006 de l'hégyre, par un nommé Si el Mihoub ben Mohammed ben Youssef, qui est l'ancêtre des Oulad Sidi Youssef, habitants actuels du ksar.

Ils gardent les grains des Oulad Yacoub Zerara et ont quelques troupeaux.

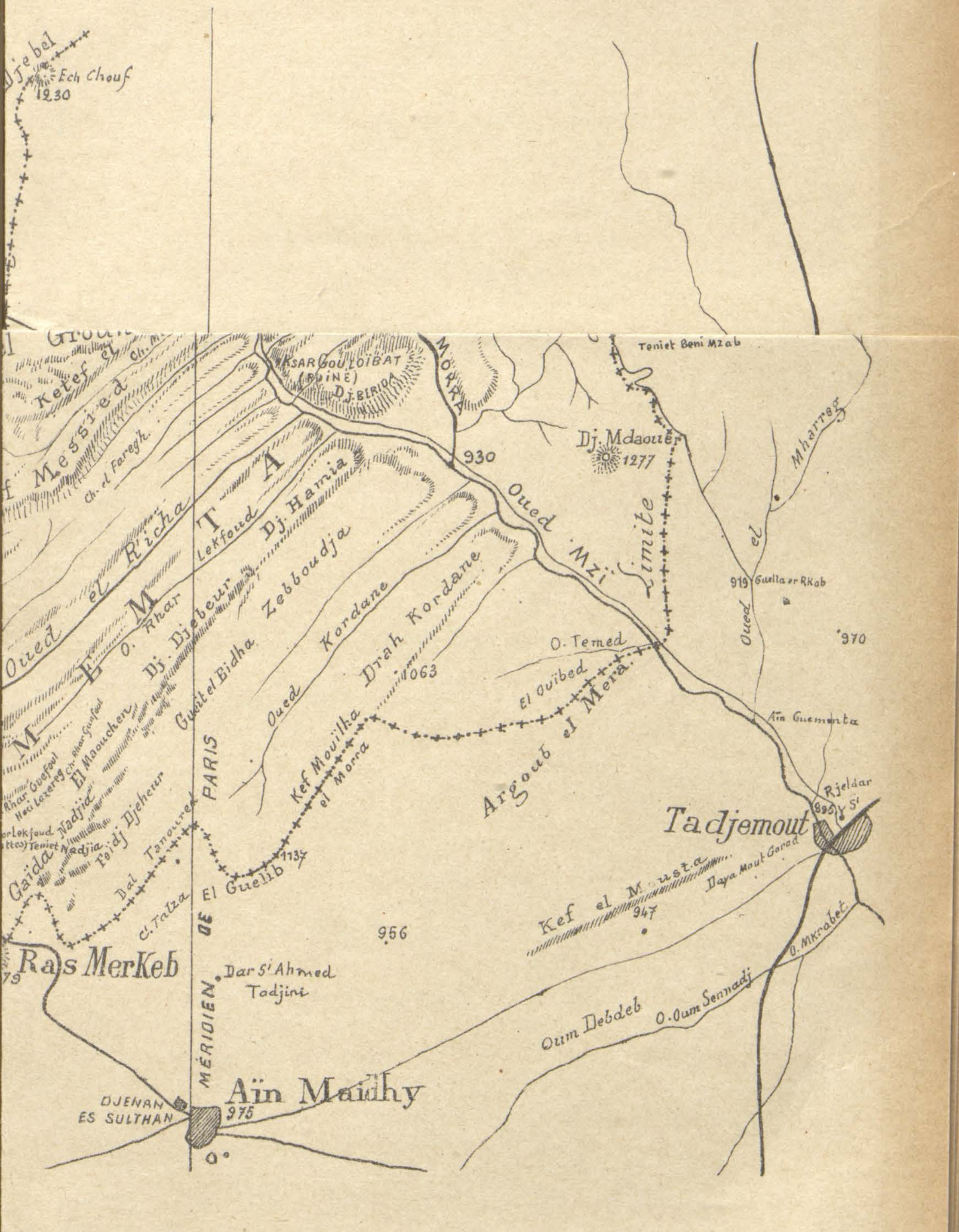
En 1864, ils sont restés fidèles. Ils comprenaient les quatre douars des Oulad ben Aïssa, Oulad Sidi Chenaff, Oulad Sidi el Milhoub et Medabih d'El Maïa.

Le ksar d'El Maïa appartenait jadis aux Ahl el Haoud (Laghouat de Stitten). Si ben Hameïda céda le terrain aux Oulad El Gharbi, qui construisirent le ksar : battus par les Makena, ils se réfugièrent à Kadra Le ksar fut repeuplé avec les Oulad Sidi Youssef et les Mdabih.

En 1864, ils firent défection et se retirèrent au Mzab. La colonne du Général Deligny détruisit le ksar en 1865.

DERRIEN.

FIN.


Djebel
Ech Chouf
1230
Ketef
Messied
Ch. el Faregh
Oued el R'icha
M E T T A
M
E
Lekfoud
Dj. Hamia
Dj. Djebeur
Zebboudja
Oued Kordane
Drah Kordane
1063
KSAR GOU LOIBAT
(RUINE)
Dj. BERIDA
MORRA
930
Oued Mzi
Dj. Mdaouer
1277
Limite
Teniet Beni Mzab
Oued el Mharreg
919 Guelta er RKab
970
O. Temed
El Ouibed
Argoub el Mera
Kef Mouilha
el Morra
Aïn Guementa
Rjeldar
895
Tadjemout
Daya Mout Gorad
Kef el Mousta
947
956
1137
El Guelib
C. Talza
Dal Tanourek
Foidj Djeheur
Nadjia
Teniet Nadjia
El Maouchen
Gaïda
Guelt el Eidha
Ras MerKeb
MÉRIDIEN DE PARIS
Dar Si Ahmed
Tadjini
Oum Debdeb
O. Oum Sennadj
O. MKrabet
Aïn Madhy
975
DJENAN
ES SULTHAN
0°

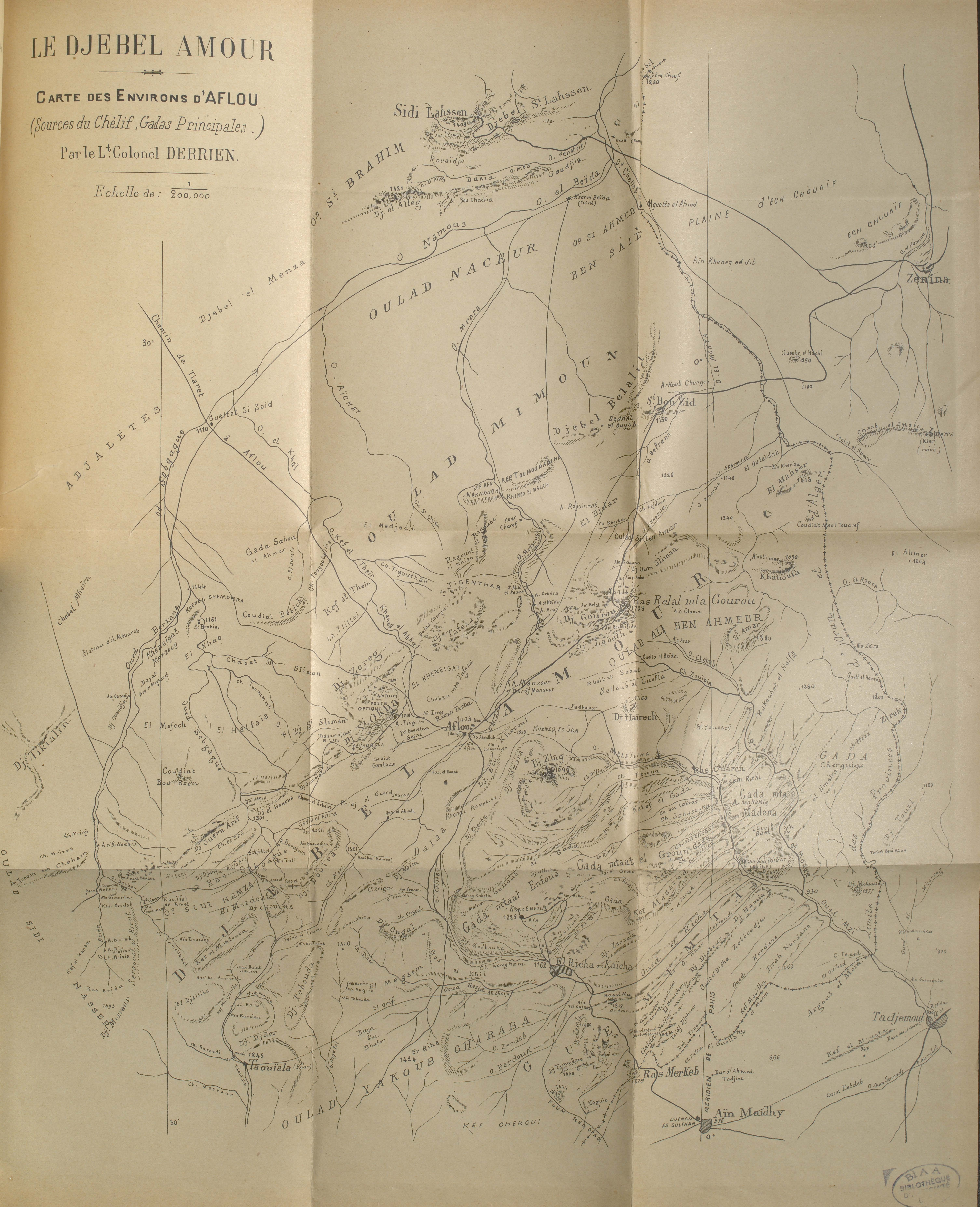
LE DJEBEL AMOUR

CARTE DES ENVIRONS D'AFLOU

(Sources du Chélif, Gadas Principales.)

Par le Lt. Colonel DERRIEN.

Echelle de : $\frac{1}{200,000}$



OCCUPATION ROMAINE

DANS

LA CIRCONSCRIPTION D'AMMI-MOUSSA

M. le Capitaine du Génie Marchand a exploré, en 1859, le cercle d'Ammi-Moussa et y a relevé cent trois ruines romaines. Il a, en outre, pratiqué des fouilles dans l'une de ces ruines connue sous la nom de *Kaoua*. Le mémoire qui fait connaître les résultats de son exploration et de ses fouilles étant resté inédit jusqu'à ce jour, nous croyons rendre service à ceux qui s'occupent d'archéologie africaine, en le publiant ici.

L. DEMAEGHT.

MÉMOIRE de M. Marchand, Capitaine du Génie, sur l'exploration et les fouilles faites, en 1859, par cet officier, dans le cercle d'Ammi-Moussa.

L'occupation romaine a laissé de nombreuses traces dans le cercle d'Ammi-Moussa. Les ruines qui le couvrent n'ont jamais été explorées ; quelques-unes placées près des grands chemins arabes qui sillonnent le cercle étaient connues.

Deux mots sur la géographie du pays précèderont l'indication et la description des cent trois ruines romaines qu'il renferme, ainsi que le résultat des fouilles faites à Kaoua, château fortifié de la Maurétanie Césarienne.

Une carte au $\frac{1}{200,000}$ du cercle donnant la position de chaque ruine est jointe à ce travail

GÉOGRAPHIE

Le cercle d'Ammi-Moussa appartient à la Subdivision de Mostaganem (Division d Oran). Sa limite nord passe sur les crêtes des montagnes qui longent la rive méridionale du Chélif; à l'est, la limite est celle des provinces d'Oran et d'Alger ; elle sépare Ammi-Moussa d'Orléansville et de Teniet-el-Had ; au sud, les sommets de plusieurs hautes montagnes et

la rivière de Teguiguest le séparent du cercle de Tiaret ; à l'ouest, quelques sentiers arabes, l'Oued Aleula, l'Oued Malah, puis les sommets des versants de la vallée de la Djidiouia, sont les limites avec Mostaganem.

Les cours d'eau divisent le cercle en six vallées, savoir : à l'ouest, la Djidiouia et le Riou, affluents du Chélif ; au centre, le Tleta ; au nord, le Sensig ; au sud, le Teguiguest, tous les trois affluents du Riou ; enfin, à l'est, l'Ardjem, qui se jette dans l'Isly, affluent du Chélif.

Le cercle d'Ammi-Moussa touche au 36° de latitude et arrive à 35° 31′ sur les hauts plateaux.

Le premier degré de longitude ouest partage le cercle lequel atteint 18′ à l'orient et 27′ à l'occident de ce degré.

DIVISION PAR GROUPE

L'importance des ruines romaines et leur agglomération sur des points rapprochés augmentent en raison de la fertilité des terres, de la richesse des bois ou de la position stratégique.

Les ruines, dans le cercle, forment quatre groupes principaux, savoir :

Le groupe nord, sur le Riou et ses affluents, près du fort d'Ammi-Moussa.

Le groupe est, comprenant la vallée du Sensig et le bas de la vallée de l'Ardjem.

Le groupe sud, dans les hautes vallées de l'Ardjem et du Riou.

Le groupe ouest, entre la vallée du Tleta et celle du Riou.

Chaque groupe sera l'objet d'un chapitre spécial, ainsi que les fouilles faites à Kaoua.

GROUPE NORD

Le groupe nord, sur le Riou et ses affluents, près du fort d'Ammi-Moussa, se compose de sept postes et d'un établissement, savoir :

Tella Bida, situé au sommet d'un pic blanc, à environ deux kilomètres au sud-est du fort, sur la rive orientale du Riou.

Kherba, sur la rive opposée et sur l'emplacement actuel d'Ammi-Moussa. Dans tout le cercle, c'est la seule ruine qui soit à l'ouest du Riou.

Koubeur El Djahel, situé au confluent de l'Oued Tieta avec le Riou, à deux kilomètres à l'est du fort.

Si Saïd, près du marabout de ce nom, sur un mamelon, au confluent de l'Oued Sensig avec l'Oued Tleta, à un kilomètre à l'est du précédent.

Si Hamza, sur un contre-fort dominant la rive droite de l'Oued Tleta, à un kilomètre au sud de Si Saïd.

A sept kilomètres, au nord du fort, le Riou reçoit l'Oued Mta Stabounet, qui, à cinq kilomètres de son confluent, est gardé par deux postes à Ardjet el Maghzen ; enfin, à cinq kilomètres plus au nord, à Sidi Madjoub, près d'un amas de pierres, est un bassin ayant sept mètres sur l'un de ses côtés.

GROUPE EST

Le groupe est, comprenant la vallée du Sensig et le bas de la vallée de l'Ardjem, se subdivise en groupes du Sensig et en groupes de l'Ardjem.

Les groupes du Sensig, sont :

1° **Kaoua,** à Zeboudj el Ksar (environ quinze kilomètres à l'est d'Ammi-Moussa), vaste maison fortifiée, ayant la forme d'une croix latine, et entourée d'une enceinte circulaire de près de trois cents mètres de développement.

Cette maison présente quarante mètres sur chacune de ses faces, et les murs restés debout ont encore sur quelques points sept mètres de hauteur *(Voir fouilles de Kaoua).*

Quatre postes, dont un assez important, entourent ce château fortifié. Deux occupent les extrémités est et ouest du mamelon sur lequel est Kaoua.

Deux autres sont dans la plaine, l'un sur la route muletière

d'Ammi-Moussa à Orléansville, l'autre sur le chemin de la vallée de l'Ardjem (1) ;

2° **Si Ahmed Lecheb**, à 1 kilomètre à l'est de Kaoua, ruine en béton, ayant trente mètres sur dix-neuf. Il reste encore six degrés d'un escalier et les séparations d'une dizaine de petites pièces.

A mille mètres au nord, sont dissiminés : Aïn-Ameur ; construction faite à cette source, Bourzateur, Sidi Abderrahman, Djenan Ali et Zoudjet el Kheir, poste aux extrémités des contreforts du pic Tarardaït, commandant le grand ravin d'El Melkha.

Les postes de Bou Djira et d'El Fellak, le premier entre les ravins d'El Melkha et de Bou Taga, le second entre ce dernier ravin et celui de Zoudj el Kerouche, relient ce groupe avec le suivant.

3° **Kherba Bou Zoula**, à un kilomètre au sud de la koubba de Si Abdelkader ben Kercha ; cette ruine a la même forme que Kaoua, mais elle ne présente que 36 mètres sur 27 et n'a point d'enceinte circulaire.

La hauteur des murs est de deux mètres au-dessus du sol, et l'arceau de la porte d'entrée existe encore.

Deux postes gardent les extrémités est et ouest du contrefort, qui n'est séparé de la koubba mentionnée ci-dessus, que par le ravin d'Aïn Arfa (2) ;

4° **Bou Kebaba**, sur le contre-fort de ce nom, à 1,500 mètres au sud de Kherba, au commencement de la partie boisée du pic Zeghdan (964 m), même forme que Kaoua, mais n'ayant que 33 mètres sur chaque face. Les murs ont 2 m. 50 au-dessus du sol ; la porte d'entrée (non cintrée) est déblayée, les remblais, qui remplissent la cour, laissent apercevoir quelques constructions.

---

(1) Dans cette ruine et dans les suivantes, les pierres ont été posées sans machine ; mais à Sidi Djerbala (du groupe sud) et à Ksar Djerane (du groupe ouest), des entailles font supposer l'emploi d'engins.

(2) Au-dessus d'Aïn Arfa, tout à fait près du sommet, sur le versant ouest, les Romains ont ouvert une carrière de cent-vingt mètres de largeur et vingt de profondeur. Des pierres y étaient dégrossies, et sur plusieurs, on remarque, vers le prolongement des veines, des entailles de vingt centimètres de longueur, faites au ciseau, afin de faire éclater les pierres.

A l'est, se trouve le poste de Sedjen ; une annexe peu importante est sous les murs de Kebala ; à l'ouest, enfin, un poste le garde de ce côté.

Entre Kebala et Kherba Bou Zoula, sont les ruines dispersées de deux postes à Tamzetaret ;

5° **Ksar el Ghaba,** nom donné à un tombeau remarquable situé à la jonction des chemins de Kaoua à la koubba de Si Abdelkader ben Kercha et à l'Oued El Ardjem.

Ce tombeau, octogone à l'intérieur, n'a plus que six côtés à l'extérieur. Un palier hexagone d'un mètre 75 de largeur l'entoure ; on y arrive par trois degrés. Quatre colonnes ornementées, et d'un style différent, gisent sur le sol. Tout semble indiquer que ce fut la tombe d'un grand chef.

Afin de ne pas détruire ce monument, qui a encore 3 mètres de hauteur, au-dessus de son palier, il faudrait des outils et des machines pour le fouiller.

Ksar el Ghaba est relié à Bou Kebala par le poste de Tamsida.

6° **Sedadja,** sur le contre-fort de ce nom, au nord de Kef el Zeboudj, à environ 2,000 mètres au dessus de Kebaba, même forme que Kaoua, avec 20 mètres sur 30 de côté. Les murs ont peu de hauteur, la ruine disparaît sous les figuiers de barbarie.

A l'est, un poste ; à l'ouest, au pied du contre-fort, une ruine assez grande composée d'une cour, de plusieurs petites pièces et, probablement, de deux puits comblés.

Sedadja se relie à Ksar el Ghaba par les deux postes de Nza bou Zid, qui, situés sur la ligne de partage des eaux du Sensig et de l'Ardjem, relient de plus les groupes de ces deux vallées.

Les maisons fortifiées de Kherba bou Zoula, de Kebaba et de Sedadja sont reliées entre elles ; toutes sont visibles du château de Kaoua, dont elles sont à environ cinq kilomètres. Cette distance est partagée : 1° par les deux postes de Djerane, situés à droite et à gauche du ravin de Ali bou Saïd ; 2° par le tombeau.

Le haut de la vallée du Sensig renferme donc six groupes comprenant 35 ruines, qui attestent l'importance de l'occupation romaine sur ce point.

Les groupes de l'Ardjem sont :

1° **Bou Araoua,** sur le contre-fort de ce nom, à 1,500 mètres au sud des postes de Kef Nza bou Zid. Ce groupe se compose d'un poste à l'est du chemin et de trois postes à l'ouest, disposés en triangle et à 30 mètres les uns des autres ;

2° **Ksar Raouraoua,** nommé aussi Médinat Tirasa, à 800 mètres au sud de Bou Araoua, au pied du versant sud de Kaf Zeboudj.

Ce groupe se compose de sept postes, éloignés de 80 à 200 mètres les uns des autres, sans que rien ne les relie entre eux. Chaque poste est une tour carrée de 7 à 8 mètres de côté. La tour est élevée de deux ou trois marches (sans palier) ; un talon renversé est à la base, et, à 5 mètres, se trouve une corniche puis une citerne contenant de 8 à 10,000 litres (1).

Les deux premiers postes sont à l'ouest, touchant le chemin, ainsi qu'un troisième à l'est ; les autres se rapprochent de l'Oued el Ardjem, qui, sous le nom d'Oued Tirasa, traverse un peu après, un défilé impraticable ;

3° **Ksar Bahria,** à 600 mètres au sud des précédents ; ce groupe se compose d'un poste, au nord, du ravin Bahria, et de trois ruines placées en ligne droite, à dix mètres l'une de l'autre au sud du même ravin. La ruine du milieu est un poste, les autres paraissent être deux tombeaux.

En remontant le ravin de Bahria, puis la source de Bou Araoua, on trouve les restes d'un établissement et d'un bassin romains.

4° **Ksar Taghzout,** à environ 1,000 mètres au sud de Bahria. Les pierres qui gisent sur le sol semblent indiquer qu'il y avait une tour ronde, plus deux postes au nord.

Taghzout est relié à Bahria par une tour ronde située sur la rive septentrionale de l'Oued El Hamma, qu'elle commande.

5° **Ksar Ardjet el Messala,** à 300 mètres au sud de Taghsout, dont il est séparé par un léger affaissement de ter-

(1) Tout ce qui est appelé *poste* dans ce travail est semblable en tout point aux postes de Raouraoua. Les vestiges sur le sol, le nombre de pierres, leur forme, et l'appréciation de ce qui pouvait encore être enfoui, ont servi de base pour donner cette dénomination à chaque ruine classée *poste*.

rain. Ce groupe est composé de deux postes et d'une ruine assez importante. Postes et ruines ont, sur peu de profondeur, 60 mètres de façade qui commandent l'Oued el Ardjem.

En face de l'Ardjet el Messala, au-delà de l'Ardjem, se trouve un poste à Zeboudj bou Kharchaiche ;

6º A partir d'Ardjet el Messala, il y a deux kilomètres sans vestiges de ruines, puis des postes se présentent sur la droite du chemin qui conduit aux riches forêts des tribus des Oulad Defelten, des Mathmata et des Beni Tighsen. Tous ces postes gardent les ravins ci-après dont les eaux sont tributaires de l'Ardjem, savoir :

Ksar Sidi Kassem, sur le ravin de Dar el Louz, deux postes.

Ksar Sabeur, sur le ravin d'Anan, deux postes à 300 mètres au sud.

Ksar Saf Saf, sur le ravin de Chebrouk, deux postes à 500 mètres au sud.

Ksar Bou Deroua, dans la plaine, un poste à 400 mètres au sud.

Ksar Kebir Ech-Cheikh, sur le ravin Eskif, un poste, à 300 mètres au sud.

Ksar Resaka, sur le ravin Bou Doudra, un poste à 100 mètres au sud.

Ksar Choub, sur le ravin Snoubeur, un poste à 100 mètres au sud.

Ainsi, en remontant l'Ardjem moins de trois kilomètres, on trouve dix postes, qu'une voie romaine reliait sans doute.

Les Romains avaient donc une occupation forte de six groupes, comprenant trente ruines dans la vallée de l'Ardjem.

Cette occupation et celle de la vallée du Sensig donnent pour tout le groupe est un total de soixante-cinq ruines dont cinq de quelque importance militaire.

GROUPE SUD

Le groupe sud, dans les hautes vallées de l'Ardjem et du Riou, se subdivise en trois groupes qui comprennent :

Le premier, les affluents ouest de l'Ardjem.

Le deuxième, le haut Riou.

Le troisième, l'oued Teguiguest, affluent du Riou.

Le groupe des affluents ouest de l'Ardjem comprend cinq ruines situées dans trois vallées, savoir :

1° **Si Ahmed Kichoum,** dans la vallée de Bou-Zogsa, à l'est de l'embouchure du ravin d'El Khouadja.

On ne voit plus que les fondations en béton ; les indigènes ont fait des fouilles et ont enlevé les tuyaux en poterie, les briques, etc. ;

2° **Kabra Djahel,** dans la vallée de l'Achem, au sud-ouest de la précédente, près d'Aïn--Soltan. Les pierres qui gisent sur le sol couvrent 200 mètres sur 40.

A 800 mètres, sur le versant sud de Ghar Taleb (1.066 d'altitude) est une pierre en forme de caisson creusée de 0m 30 à 0m 50 de profondeur de l'une à l'autre de ses extrémités, sur 1m 68 de longueur et 0m 48 de largeur.

3° **Mekada,** à 3 kilomètres à l'est de Kabra, près d'Aïn-Kala, affluent de l'Achem. Cette ruine présente deux amas de pierres, l'une au pied, l'autre au sommet d'un petit mamelon. La partie haute a 40 mètres sur 30 ; la partie basse 30 sur 50.

Le nombre des pierres de taille est de cinq ou six ;

4° **Meghessel,** à 3 kilomètres au sud-est de Mekada près d'Aïn Saf Saf, affluent de l'Achem, comprend une ville basse et un fort qui la domine.

Le fort à 40 mètres sur 30, la ville 200 mètres sur 100. Une assise de pierres seulement sort de terre. On voit l'ouverture d'une citerne et des corniches sculptées.

5° **Sidi-Djerbala,** dans la vallée de Sidi-Ameur à l'est de la précédente, au pied du versant nord du Cheffaya, et à l'extrémité de cette haute montagne (1250 d'altitude).

Cette ruine occupe le sommet de deux grands mamelons à l'ouest d'Aïn-Touafès ; elle a, au nord, un poste dont la corniche est ornée de denticules triangulaires.

On voit au sud un caveau semblable à celui de Kabra-Djahel.

Le groupe du haut Riou comprend 4 ruines, savoir :

1° **Kherba Mta Ounès** (944 mètres d'altitude), sur un contre-fort, à l'extrémité ouest du versant sud du Cheffaya,

entre les sources de Kernaf et de Kala dans la vallée de l'Anseur. Près de Kheurba est une roche dans laquelle on a creusé deux bassins carrés qui communiquent par un canal percé dans l'épaisseur de leur séparation. Le fond du bassin supérieur est incliné au tiers vers l'entrée du canal et se trouve ainsi à la hauteur des bords du bassin inférieur. (Bassin supérieur 3^m 25 sur 2^m 85 et 0^m 30 à 0^m 85 de profondeur). (Bassin inférieur 1^m 34 sur 0^m 95 de profondeur et de 1^m 40 à 1^m 20) ;

2° **Kherba ben Hadedje,** sur le contre-fort de ce nom (837) au dessus du Guedal (1187^m) entre les petites rivières d'El Achouchi et d'El Hama, dans la vallée de Karkat.

Cette ruine couvre trois petits mamelons et peut avoir 200 mètres sur 35.

Le nombre des pierres de taille est minime ;

3° **Ksar Gherab,** au sommet de Sidi-Ameur (1.023^m) dans la vallée de Soukara.

Ce poste commandait deux établissements dont un recevait les eaux de la source du Ksar et l'autre celles des sources des ouled Ghazli et de Si M'Keddem ben Chemina ;

4° **Ksar Demna,** à un kilomètre à l'ouest du précédent, sur un contre-fort (844^m) du versant ouest de Sidi-Ameur entre les sources de Demna et de Kalah, dans la vallée d'El-Melah.

Ce fort a la forme de Kaoua (25 mètres sur 18).

Au nord, un établissement était sans protection.

La montagne de Cheffaya relie ce groupe avec le précédent par Sidi Djerbala du groupe des affluents de l'Ardjem et par Kherba Mta Ounès du groupe du haut Riou.

Le groupe de l'Oued Teguiguest, affluent du Riou, comprend quatre ruines, situées entre ces deux cours d'eau, savoir :

1° **Médinat Mta Barbouche** (854 mètres), sur le versant est de Sidi-Marouf ($1,169^m$).

Cette ruine a 110 mètres sur 80 ; elle est située à l'est d'Aïn el Mouhoub, au nord d'Aïn Kebira dans la vallée d'El Hamera.

2° **Médinat Achelaf,** sur le versant sud de Sidi Marouf à 2 kilomètres du précédent (927^m).

Achelaf est une ruine immense, couvrant plusieurs kilo-

mètres carrés d'un nombre infini de pierres de taille de toutes dimensions.

Cette ville est entourée de postes nombreux, dont quelques uns sont assez importants. La ville militaire, au milieu de la face nord, garde la source très abondante d'Achelaf. Cette ruine sera plus tard l'objet d'un travail spécial.

3° **Souma** (909^{m}), poste à 8 kilomètres au nord-ouest d'Achelaf. Il diffère des autres postes par sa corniche qui divise extérieurement la tour en deux étages. Cette tour a encore 6 mètres de hauteur et n'a que 5^{m} 50 de longueur sur 4^{m} 60 de largeur.

De ce poste on aperçoit presque toutes les ruines des trois grandes vallées comprises dans le groupe sud.

4° **Ben Afifs,** sur le mamelon de ce nom (838^{m}), à 2 kilomètres sud de Soumat et à l'ouest d'Aïn-el-Cheraïa.

Ce fort paraît avoir la même forme que Kaoua avec des proportions moins grandes. Une partie de son enceinte est enfouie.

Medinat Mta Barbouche, par sa proximité d'Achelaf et par sa situation dans la vallée du Riou, relie le groupe de l'Oued Teguiguest avec le précédent.

Dans le groupe sud, les ruines romaines sont peu nombreuses, les postes disparaissent. Ce n'est plus l'occupation militaire, c'est la colonisation.

Ce groupe comprend :

1° Une grande ville.

2° Cinq forts ou postes qui protègent des établissements.

3° Cinq établissements qui paraissent n'avoir aucune protection militaire.

4° Un seul fort et un seul poste n'ayant pas d'établissement sous leurs murs.

GROUPE OUEST

Le groupe ouest entre les vallées du Tléla et du Riou se compose de :

1° **Ksar Djeran,** sur un contrefort (480^{m}) à l'ouest de Menkoura dominant à l'ouest l'Oued bou Khatem, qui, sous le nom d'Oued Bessenès, se jette dans l'Oued Tléla.

Même forme que Kaoua, ayant seulement 30 mètres de côté; il reste encore 16 assises superposées, formant plus de 8 mètres de hauteur.

A l'est, un poste et une annexe. Au sud, au pied du contrefort, sur les bords de la source d'El Hammam, une ruine semblable à celle au pied de Sedadja (voir 6° groupe de Sinsig).

A 500 mètres à l'est, un poste dans les pins qui entourent Menkoura (1125^{m}) ;

2° **Aïn Anadjaz** (1066^{m}) sur le versant sud de Menkoura. A 15 mètres au sud de ce poste, est une tour ronde de 5 mètres de diamètre ;

3° **Bekouche**, à 500 mètres à l'ouest en descendant le versant sud de Menkoura, groupe semblable au précédent ;

4° **Souma**, à 100 mètres à l'ouest, semblable au précédent, plus une citerne en partie comblée.

5° **Sidi-Fathmi**, à 3 kilomètres au sud du précédent et au pied du versant ouest du pic de Tenasfet ;

Ce poste est au centre des villages de Karnachin de Beni Moussi et d'Azaï ;

6° **Sour-Sidi-Mimoun**, sur le col formé par les pics de Taouala (937^{m}) et de Cheka, près du Marabout de ce nom à 6 kilomètres environ au sud du précédent.

Il ne reste qu'une enceinte carrée à fleur de terre ayant 60 mètres sur 40 mètres. Le corps de logis était au nord-ouest.

Ce groupe était une occupation bien isolée, au milieu de telles montagnes et en dehors des grandes vallées, seule voie de communication dans le pays.

Toutefois, il reliait les groupes principaux du nord et de l'est avec celui du sud et complétait l'occupation romaine dans le cercle d'Ammi-Moussa.

RÉCAPITULATION

Groupe nord	8	
Groupe est..............	65	dont 5 importantes.
Groupe sud.............	18	plus les postes d'une grande ville.
Groupe ouest	12	
Total pour le cercle.	103	ruines romaines.

FOUILLES DE KAOUA

La route d'Ammi-Moussa à Kaoua est des plus agréables. Ce sont des oliviers, des eaux vives, puis une côte douce conduit au sommet du plateau sur lequel sont les ruines.

Les crêtes boisées de Kerma, d'El Kala (969m) et de Tirardaït forment au nord un immense rideau au pied duquel se trouve Kaoua. Au sud, l'horizon est borné par un amphithéâtre que forment des vallées verdoyantes séparées par des pics, sur lesquels s'adossent des groupes d'oliviers, de térébinthes, de chênes, de sapins et de tuyas.

Avant les fouilles, on ne pouvait que determiner la forme extérieure de Kaoua.

Les premiers travaux ont fait connaître l'entrée de l'enceinte, les deux portes de cette entrée, ainsi que les deux portes latérales qu'elles avaient entre elles. Les travaux ont ensuite rencontré le canal de sortie des eaux, puis dégagé l'unique et grandiose entrée du château ; enfin, concentrés dans l'intérieur, ils ont atteint les dalles en laissant debout tous les murs de refend et quelques colonnes.

Partout les traces de feu étaient nombreuses, inégalement reparties.

L'entrée de l'enceinte est formée par deux pieds droits, en arrière desquels est la première porte qui a 2 m 50 de largeur.

Deux chasse-roues et une corniche unie font saillie.

La seconde porte est toute semblable à la première, avec quelques moulures, des corniches et deux pierres pour les tourillons des battants de la porte. Les deux portes latérales desservent un immense commun circulaire de 300 mètres de longueur sur une largeur variant de 8 à 11 mètres, qu'occupaient sans doute la garnison, les serviteurs et les esclaves.

L'entrée du fort est une porte à plein cintre. Neuf de ses onze voussures sont ornementées, ainsi que ses corniches. Six demi-colonnes relèvent cette entrée. La clef de la voûte contient dans un médaillon l'inscription suivante :

SPES
IN DEO
FERINI
AMEN

La partie supérieure a été retrouvée dans les fouilles.

Le raccordement du médaillon, la juxtaposition des cassures ne laissent aucun doute sur la position de l'inscription au dessus de la porte. Il n'y a aucun point dans le corps de l'écriture ni à l'extrémité des lignes.

La porte d'entrée donne sous un vestibule ; à sa droite étaient deux pièces servant d'écuries ou de ménageries, avec mangeoires en pierres de taille encastrées dans les murs ; un corridor dans l'une, une galerie supérieure dans l'autre permettaient de remplir les mangeoires.

En face de l'entrée est une croisée assez rapprochée du sol et à gauche un second vestibule.

Ce second vestibule donne : 1° sur la cage d'escalier ; 2° sur un appartement composé de trois pièces, communiquant entre elles par deux arceaux ; 3° sur le péristyle intérieur.

Le péristyle est formé par quatorze colonnes ; par les murs intérieurs, il donnait issue à neuf portes desservant autant d'appartements séparés et composés d'une ou de deux pièces. Tous les socles des colonnes sont en place sur un petit mur de 0 m 50, de hauteur, qui leur sert de base et limite la cour.

Sous la cour, qui était à ciel ouvert, sont deux immenses citernes, ayant chacune 6 m 10 de longueur, 3 m 70 de largeur sur 4 mètres de hauteur.

Trois portes sont percées dans le mur de séparation ; quelques conduits en poterie ont été retrouvés dans les encastrements placés aux encognures du péristyle.

Du sol de ces citernes à la plus haute des pierres du mur extérieur, il y a plus de 12 mètres de hauteur.

Une voûte est intacte, et l'autre, qui a été démolie au sommet, était formée par six fûts de colonnes roulés et alignés sur la

brèche, mais quatre étaient fendus, et quand la masse de décombres qui les maintenait a été diminuée, ils ont été rejoindre ceux qui, antérieurement, avaient été précipités dans la citerne.

Presque tous les chapiteaux sont retrouvés ; ils diffèrent beaucoup entre eux et souvent une des faces n'est point semblable aux trois autres.

Parmi les fouilles étaient une partie de la corniche, de l'entablement que supportaient les chapiteaux, ainsi que deux pierres ayant la forme d'un dé surmonté d'une pyramide et une pierre qui devait être une croisée placée horizontalement dans l'épaisseur de la terrasse, enfin plusieurs auges en pierre.

Sur le montant d'une porte sont en relief une gazelle, un levrier et un chasseur armé d'une pique. L'arceau de la ménagerie est orné d'un pigeon à sa clef de voûte, et un autre arceau reproduit l'un des ornements de la porte d'entrée. Des chapiteaux ont des oiseaux, des animaux, puis des outils ou des feuilles dans un ou plusieurs cercles. Les autres objets trouvés pendant les fouilles sont : 1° des os humains ; 2° des os d'éléphants ou d'animaux de la grande espèce ; 3° la moitié d'un œuf d'autruche ; 4° des débris de poterie ; 5° un morceau de mosaïque commune sous l'arceau qui l'a préservé ; 6° une petite pièce de cuivre, effigie effacée.

Le volume des décombres comparé avec le cube des murs de refend et des murs intérieurs donne la certitude qu'il y avait un étage supérieur. L'escalier, dont il manque un côté, et surtout l'élévation de quelques créneaux le confirment.

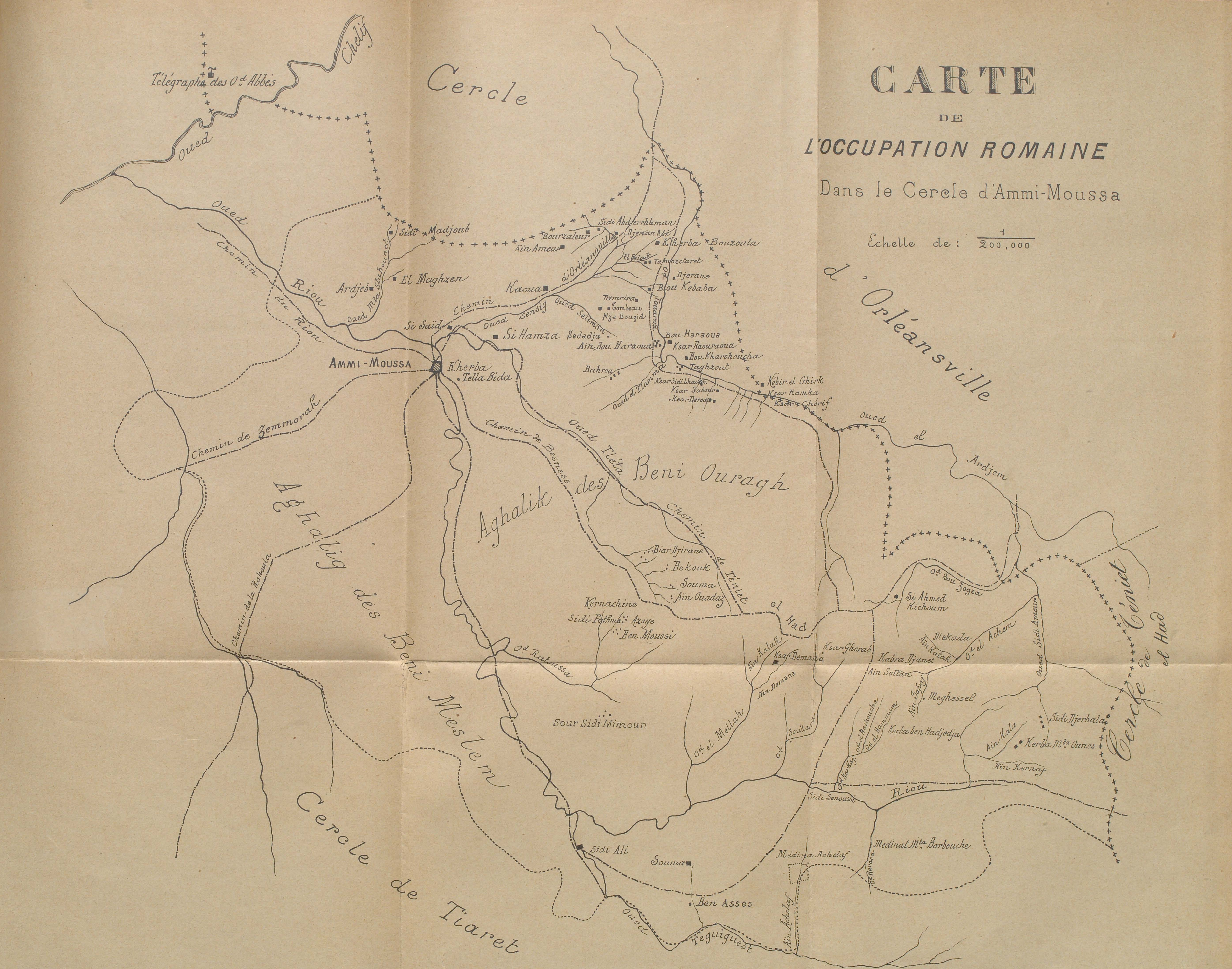
Ammi-Moussa, le 30 mai 1859.

MARCHAND.

M. de La Blanchère, qui a visité Kaoua en 1882, en a fait la description dans *Son Voyage d'Etude*. D'après ce savant, ce château était un grand *latifundium* fortifié de l'époque théodosienne, appartenant à un grand seigneur appelé Ferinus.

Parmi les 103 ruines romaines relevées par M. Marchand, plusieurs sont du même type que Kaoua. Ces châteaux étaient peu éloignés les uns des autres et reliés entre eux par des tours « de façon, dit M. de La Blan- « chère, à se voir et à s'entre-secourir au besoin, disposition rendue néces- « saire par l'insécurité du pays aux derniers temps de l'occupation « romaine. »

L. D.


CARTE
DE
L'OCCUPATION ROMAINE
Dans le Cercle d'Ammi-Moussa
Echelle de: 1/200,000
Cercle d'Orléansville
Aghalik des Beni Ouragh
Aghalig des Beni Meslem
Cercle de Tiaret
Cercle de Téniet el Had
Oued Chelif
Télégraphe des Od Abbès
Oued Riou
Chemin du Riou
AMMI-MOUSSA
Kherba
Tella Bida
Si Saïd
Si Hamza
El Maghzen
Ardjeb
Sidi Madjoub
Kaoua
Chemin d'Orléansville
Bourzaleur
Aïn Ameur
Sidi Abderrhaman
Djeran Ali
Kherba
Bouzoula
Tamrira
Tombeau
Bou Kebaba
Djerane
Sedadja
Aïn Bou Haraoua
Bou Haraoua
Ksar Raouraoua
Bou Kharchoucha
Taghzout
Bahrca
Kebir el Ghirk
Ksar Ramka
Ksar Chérif
Oued el Ardjem
Chemin de Zemmorah
Chemin de Besness
Oued Tléta
Chemin de Téniet el Had
Biar Djirane
Bekouk
Souma
Aïn Ouadaz
Kernachine
Sidi Fathma
Azeye
Ben Moussi
Od Raloussa
Sour Sidi Mimoun
Chemin de la Rahouia
Ksar Demana
Aïn Demana
Ksar Gherab
Kabra Djanet
Aïn Soltan
Mekada
Od el Achem
Od Bou Zogza
Si Ahmed Kichoum
Meghessel
Kerba ben Hadjedja
Sidi Djerbala
Kerba Mta Ounes
Aïn Kernaf
Od el Mellah
Sidi Senoussi
Riou
Sidi Ali
Souma
Ben Asses
Médina Achelaf
Medinat Mta Barbouche
Aïn Achelaf
Oued Tegiguest

MONNAIE INÉDITE TROUVÉE A TENÈS



La monnaie dessinée ci-dessus a été trouvée dans les ruines de Cartenna (Tenès) et offerte au Musée d'Oran par M. Bister, interprète judiciaire, avec un grand nombre de pièces romaines provenant des mêmes ruines.

Tête d'Hercule imberbe à droite ; derrière une massue. R/ — N. Γ AD Γ. AR — — Tête diadémée à droite, probablement celle de la déesse Astarte (1).

Diamètre : 23 millim. — Poids : 8g20. — Bronze.

Cette monnaie est du type des monnaies frappées en Maurétanie. Les initiales AR qu'on lit au revers permettent de supposer qu'elle appartient à la ville d'Arsenaria, voisine de Cartenna. Toutefois, ce n'est qu'avec la plus extrême réserve que nous présentons cette attribution.

Arsenaria est mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin, qui la place entre Quiza (Pont-du-Chélif) et Cartenna. Elle est aussi citée par Ptolémée, 5, 3, 19, qui indique sa position à 3,000 pas de la mer et la qualifie de *Colonie;* par Mela, 1, 6, 31, qui l'appelle *Arsinna ;* par Pline, 5, 3, 19, qui lui donne le titre d*Oppidum latinorum,* c'est-à-dire de *Colonie latine.* Enfin, elle figure sous l'ethnique Arsinnaritanus, sur la liste des évêques exilés en 484, par le roi Hunéric.

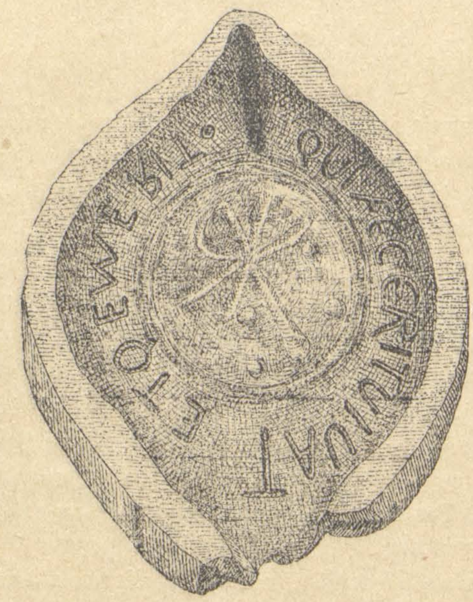
Arsenaria est identifiée aux ruines de Sidi bou Ras, situées à 5 kilomètres au sud du cap Magraoua. Cette synonymie n'est pas contestée. La situation de Sidi bou Ras correspond exactement d'ailleurs aux indications des auteurs anciens.

L. DEMAEGHT.

(1) Cette tête n'est pas sans ressemblance avec celle de la déesse Astarte qui figure au n° 10 des monnaies de la Bysacène, publiées par M. Ludwig Muller, dans sa *Numismatique de l'Ancienne Afrique* (tome II, page 44).

LAMPE ROMAINE TROUVÉE A ARBAL

Le fragment de lampe, dont nous donnons ci-dessous le dessin, a été trouvé récemment dans les ruines de *Regiae* et a été offert au Musée par M. Camallonga, propriétaire du domaine d'Arbal, auquel appartiennent les ruines de l'antique cité.



Cette lampe chrétienne, en terre grisâtre, de forme oblongue, mesurait environ 14 cent. de longueur sur 12 cent. de plus grande largeur. Elle se composait d'une cuvette sans couvercle, avec un bec court, à peine saillant, présentant une cavité où se plaçait la mèche, et peut être d'un oreillon, disparu avec la partie brisée.

Elle est ornée, au centre, de la croix monogrammatique, inscrite dans un cercle et très grossièrement exécutée. Cette croix, qui a la boucle du P à gauche, est accostée de quatre globules. Autour, on lit l'inscription suivante :

QUIFECERITUIUATETQEMERIT

Qui fecerit vivat et q(ui) emerit.

La forme des lettres date cette lampe du Ve siècle.

Les lettres M, R et T dans EMERIT sont renversées.

L. Demaeght.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Afrique. — Signalons tout d'abord, dans la région algérienne, le départ de l'explorateur Foureau qui a quitté Biskra se dirigeant sur l'Aïr, avec l'espoir d'atteindre Ghadamès, et peut-être le Soudan. *Le Tour du Monde* a commencé, dans son dernier numéro d'avril 1895, le récit de son voyage chez les Touareg Azdjers.

Le *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* (1894, nº 2, p. 199), contient d'intéressants renseignements sur le Tafilelt dus à M. Gabriel Delbrel, qui a pu faire un court séjour dans cette oasis marocaine, centre agricole florissant malgré l'extrême sécheresse. (On y a constaté, en novembre 1893, une température de + 35º à midi et de-1º à minuit). Avant de quitter le Maroc rappelons que le Sultan a récemment racheté à la Compagnie anglaise du cap Juby ses bâtiments et ses comptoirs pour une somme de 1.250.000 fr.

Dans le Soudan et dans la vallée du Niger les difficultés sont loin d'être résolues. A l'ouest, au nord de nos établissements de la Côte d'Ivoire, Samory tient toujours la campagne, et le colonel Monteil a été rappelé sans avoir pu atteindre son objectif, Kong. Ce rappel a peut-être été prématuré, puisqu'il a fait perdre le bénéfice d'une campagne pénible et coûteuse. D'autre part, à l'est, dans la région du Niger inférieur, où la Compagnie anglaise ne cesse de susciter des conflits, la situation est aussi menaçante. L'agitateur Rabbah, après avoir détruit l'empire du Bornou, menace le Sokoto. Ces évènements donnent un vif intérêt à l'étude que M. le lieutenant de vaisseau Mizon publie sur les royaumes Foulbé dans le Soudan central (*Annales de Géographie*, 15 avril 1895, p. 346). Signalons enfin les nouveaux progrès accomplis dans le Togoland par les Allemands, qui ne cessent d'étendre leur domaine colonial.

Dans la région du Congo la question à l'ordre du jour est celle de l'annexion de l'Etat libre à la Belgique. Elle n'est pas encore résolue. Le *Bulletin de la Société Royale de Géographie*

d'Anvers (t. XIX, 4e fasc.), contient une intéressante conférence d'un explorateur belge, le capitaine Chaltin, qui préconise l'annexion. Il convient d'autre part de signaler le voyage d'un autre officier belge, M. de la Kéthulle qui, dans une exploration de 4 ans, a poussé jusqu'à la limite du Darfour, franchi la chaîne de partage des eaux entre le Congo et le Nil, et visité des régions riches et peuplées.

Dans l'Afrique australe, la géographie du sud-ouest africain allemand a fait de grands progrès, grâce aux travaux entrepris sous la direction du gouverneur, le major Von François, qui a fourni les premiers renseignements précis sur ces régions.

De nouveaux documents nous sont donnés sur Madagascar par l'explorateur français, M. Gauthier, qui a publié un résumé de ses observations dans l'ouest malgache *(Annales de Géographie*, 15 avril 1895, p. 310), et par M. le Dr Castat qui, dans un livre récent (*Voyage à Madagascar 1889-1890)*, présente les résultats de ses travaux et de ceux de MM. Maistre et Foucart sur l'Est et le Sud-Est de l'île.

Enfin, en Abyssinie, de nouvelles tentatives d'exploration ont été faites. Celle de M. Donaldson-Smith vers le pays des Somali n'a pu aboutir devant l'hostilité des Abyssiniens. La mission russe de MM. Léontief et Alex. d'Elysséef semble en bonne voie.

Asie. — M. Grenard, compagnon de M. Dutreuil de Rhins, l'infortuné voyageur français assassiné dans l'Asie centrale, a donné des détails sur l'exploration et sur la mort de notre malheureux compatriote *(Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris 1895*, t. XVII, p. 353).

Signalons dans le même recueil (p. 301), une intéressante conférence de M. de Lanessan sur la colonisation en Indo-Chine. Sans toucher, plus qu'il ne l'a fait, aux questions de politique pure, il y a lieu de se féliciter avec lui des résultats obtenus.

Le mouvement général du commerce, qui en 1885 ne dépassait pas 19,200,000 fr. pour l'Annam et le Tonkin, dépasse, en 1893, 60 millions, bien que l'effectif des troupes françaises ait été réduit des deux tiers Les produits français représentent plus d'un tiers des importations. La valeur des marchan-

dises allant au Yunnan ou en descendant s'est élevée, de 1889 à 1893, de moins de 1 million à 8.700.000 fr. Ajoutons aux renseignements fournis par M. de Lanessan, que la voie ferrée de Phu-lang-Thuong à Langson, qui ouvre la route du Kouang-Si, inaugurée le 24 décembre, va encore accroître le commerce avec la Chine. Il résulte en outre des travaux du lieutenant de vaisseau Escande *(conférence à la Société de Géographie de Paris,* 15 février 1895), que les rapides du fleuve rouge peuvent être aisément corrigés. Depuis février 1894, du reste, un service mensuel de paquebots exploite le fleuve. Les vapeurs font en 4 jours le trajet de Haiphong à Lao Rag pour lequel les jonques mettent 3 mois.

Le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale* contient également (p. 368) une remarquable communication de M. le général Serge de Solomko sur l'expansion commerciale française dans la Sibérie orientale et le nord de la Chine. Jusqu'ici les allemands détiennent presque tout le commerce du port de Vladivostok. En 1893, 89 navires allemands, jaugeant 77.800 tonneaux, y sont entrés contre 20 navires russes, jaugeant 30.782. Mais, en 1894, il s'est fondé, sous les auspices du gouvernement russe, une société commerciale qui a fait appel aux négociants français. Des relations commencent à s'établir, et il y a là pour notre industrie un débouché qui peut devenir important.

P. RUFF.

NOTE — Nous apprenons au dernier moment que l'exploration de M. Foureau, annoncée dans le cours de la chronique, a été brusquement interrompue. Le voyageur s'est vu arrêté près du puits d'El Biod par un parti nombreux de Chambaas dissidents et a dû rebrousser chemin après avoir perdu quelques-uns de ses hommes. Les Touareg Azdjers qui devaient le rejoindre ont été arrêtés par les mêmes ennemis. Ce fait, montre une fois de plus, la difficulté qu'éprouveront tous les voyageurs à pénétrer dans l'extrême sud, tant que nous ne tiendrons pas les grands marchés sahariens, le Touat et Insalah.

BIBLIOGRAPHIE

Dr HANS STUMME. *Elf Stücke im chilha a dialect von Tazœrwalt.* Leipzig 1894. 28 p. in-8°.

M. Stumme est déjà connu par la publication des « Contes et Chansons populaires en Arabe maghrébin », et il fera paraître prochainement une grammaire du dialecte de Tunis. La brochure, que nous signalons aujourd'hui, contient des contes et énigmes en chelha de Tazeroualt ; ils lui ont été fournis par les membres d'une troupe d'acrobates en tournée d'Europe.

Ce recueil n'est pas seulement intéressant au point de vue philologique ; les folkloristes trouveront aussi leur compte à la traduction allemande, que M. Stumme a donnée à la suite des textes.

Nous insisterons pourtant, après M. René Basset (*Revue critique*, 29e année, n° 90, p. 290), sur un petit défaut, qu'on est en droit de reprocher, non-seulement à la dernière publication de M. Stumme, mais aussi à ses études d'arabe maghrébin. M. Stumme, tout en rendant très complètement hommage aux travaux du premier représentant des études berbères, semble tenir à s'écarter des procédés de notation suivis par M. Basset et par ses élèves.

M. Stumme a reconnu lui-même les inconvénients de la transcription phonétique qu'il a adoptée et qui réunit en une seule masse des éléments différents, emmêle des radicaux divers et rend difficile la lecture des textes. Sans doute, elle a l'avantage de fournir une représentation plus exacte et plus vivante de la parole, et il serait fort utile d'en donner quelques exemples comme appendice. Mais, peut être, faut-il avant tout rendre intelligible des textes dont les difficultés naturelles suffisent déjà à occuper l'attention du lecteur.

Les plus importants des contes que M. Stumme a réunis sont des versions intéressantes de contes déjà connus. Le premier, « Le Roi et ses trois Filles », est une variante du conte de « Peau d'Ane », où l'on retrouvera avec intérêt un trait du « Roi Lear », de Shakspeare ; comme la troisième jeune fille du conte chelha, Cordélia aima son père autant que le sel. Le second, qui est un remaniement d'un conte du Kalila et Dimna, se rattache à la longue série des contes qui montrent un homme sauvé et protégé contre les hasards de la vie, par des animaux reconnaissants d'un service qu'il leur a rendu. La fable du « Loup, du Hérisson et du Maître du jardin » est très répandue au Maghreb : M. René

Basset en a donné, dans sa *Zenatia du Mzab*, une version en Mzabite et une autre en dialecte d'Ouargla ; on en trouvera, dans son livre, la bibliographie.

M. Stumme annonce la publication dans le *Giornale dell Societa Asiatica Italiana,* de neuf contes chelhas. Ils seront les très bienvenus, comme une utile contribution à l'enquête que poursuit l'Ecole d'Alger sur la philologie et le folklore maghrébins.

GAUDEFROY-DEMOMBYNES.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DIX-HUITIÈME ANNÉE. - TOME XV

FASCICULES LXV ET LXVI — JUILLET A DÉCEMBRE 1895

SOMMAIRE

PAGES

Lettre de M. le Préfet d'Oran au sujet de la subvention allouée par le Conseil général à notre Société. — Réponse à cette lettre XLIX

J. Canal. — Les colonnes d'Hercule, itinéraire d'Oran à Tanger (*suite*) 229

De Rey-Pailhade. — Réponse à la Société de Géographie d'Oran, sur sa méthode d'application du système métrique à la mesure du temps et des angles.......... 263

Bonnin de Sarrauton. — Réplique aux observations de M. de Rey-Pailhade.......... 266

L. Demaeght. — Inscription inédite trouvée dans les ruines de *Regiae* (Arbal). — *Epitaphe de Aurelius Processus*..... 272

Ch. Denis. — Les dolmens du centre de la Tunisie.......... 273

Lt-Colonel Derrien. — Notes sur les ruines romaines et berbères du bassin de l'Oued-Riou 281

L. Demaeght. — Catalogue raisonné du Musée de la ville d'Oran. — Section des médailles 297

T. Monbrun. — Vœu émis en séance du Conseil général au sujet de l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles.......... 349

Dr Hamy, membre de l'Institut. — Compte-rendu des publications du *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*.......... 350

L. Demaeght. — Fragment chrétien trouvé à Regiae. — Rectification. 350

P. Ruff. — Chronique géographique.......... 351

ORAN

Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE et Cie

Place Kléber et rue Thuillier, 4

1895

PARTIE ADMINISTRATIVE

ALGÉRIE

—

PRÉFECTURE D'ORAN

—

1er Bureau

—

N° 8,144

—

OBJET DU DOSSIER :

Associations non politiques

SUBVENTIONS

du Conseil Général

—

Oran, le 27 Août 1895.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire établir et me transmettre *d'urgence,* un état conforme au modèle ci-après, indiquant exactement la situation numérique et financière de la Société de Géographie, au 31 Décembre 1894 et au 31 Juillet 1895.

Ces renseignements sont destinés à être communiqués au Conseil général, lors de sa session d'Octobre prochain, et conformément à sa demande, afin de permettre à cette assemblée d'apprécier, en toute connaissance de cause, si elle doit continuer d'allouer une subvention à ladite Société.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

POUR LE PRÉFET :
Le Secrétaire général,
Signé : ED. GAROBY.

Transmis pour réponse à M. le Secrétaire général.

Le Président,
Signé : BÉDIER.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

Situation numérique et financière du 31 Mai 1894 au 31 Mai 1895

NOTA. — L'exercice financier de la Société commence le 1er Juin de chaque année pour finir le 31 Mai de l'année suivante.

DATE de L'AUTORISATION	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES au 31 mai 1894	NOMBRE DE SOCIÉTAIRES au 31 mai 1895	SUBVENTION allouée	SITUATION FINANCIÈRE
25 Mai 1881, mais sa fondation remonte à 1878.	282	321	500 fr. (A)	Rec. 2,288f 55 Dép. 1,442 38 Avoir 840 45 (B)

(A) Subvention annuelle du Conseil général ; la Société n'en reçoit point d'autres.
(B) Mais il restait à payer au 31 Mars 1895, environ 700 fr. pour l'impression du Bulletin et diverses dépenses d'administration intérieure, d'où il suit que le budget s'équilibre à peine.

Depuis sa fondation, la Société publie un Bulletin trimestriel comprenant, aujourd'hui, 65 fascicules et formant 15 volumes avec cartes, plans, dessins, gravures, etc.

Nous échangons notre Bulletin avec 57 Sociétés, dont 35 en France et 22 à l'étranger. Ce Bulletin constitue le meilleur mode de propagation que l'on puisse employer pour faire connaître l'Algérie à l'étranger.

Notre Société n'est pas une association purement locale ou d'intérêt privé. Par ses relations, par la nature de ses travaux, par ses moyens de propagande, elle revêt un caractère d'inté-

rêt général bien déterminé. Elle a pris une part très active à la solution de la question du chemin de fer transsaharien : c'est le tracé qu'elle a préconisé depuis sa fondation qui sera finalement adopté comme étant le seul qui réunisse toutes les conditions, tous les avantages, politiques, techniques et économiques désirables. — Notre département, et particulièrement la Ville d'Oran, en retireront un grand profit.

Notre Bulletin s'occupe spécialement des questions intéressant l'Histoire, la Géologie, l'Archéologie et la Philologie. — C'est aux démarches et aux sacrifices faits par la Société que les magnifiques mosaïques de Saint-Leu, dont la valeur est très considérable, ont été sauvées d'une ruine irrémédiable à brève échéance ; elles forment aujourd'hui le plus riche ornement du Musée d'Oran, dont la création est exclusivement due à l'initiative de notre Société, lequel renferme des richesses archéologiques très appréciées des savants.

La partie statistique du Bulletin donne le mouvement de la navigation des ports du département, à l'exportation et à l'importation. — Elle détaille, par nature, les produits industriels, agricoles et manufacturiers qui débarquent dans nos ports ou qui en sortent; elle donne le mouvement commercial de nos gares de chemin de fer, la circulation qui affecte nos routes nationales, enfin, la situation de l'agriculture du département.

Les Sociétés Géographiques des pays étrangers, avec lesquelles nous faisons des échanges, consultent cette partie statistique de notre Bulletin avec fruit, au point de vue du commerce d'exportation ou d'importation.

On peut dire, en un mot, que notre Société a rendu à notre département, et particulièrement à la Ville d'Oran, des services inappréciables. Elle mérite, à juste titre, la subvention que le Conseil Général a bien voulu lui accorder jusqu'à présent, et sans laquelle elle aurait de la peine à subsister.

Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que ses membres concourent au succès de l'œuvre avec un dévouement, un zèle et une abnégation absolus.

Oran, le 5 Septembre 1895.

Le Secrétaire Général,

BOUTY.

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

IX

Mélilla

Déjà les îles Zaffarines sont dépassées. Tandis que ce petit archipel fuit, au loin, derrière nous, une brise fraîche de nordet se lève, permettant à la *Malvina* d'utiliser sa voilure. Couverte de ses focs et de ses voiles goëlettes, penchée coquettement sur sa bande de tribord, elle file maintenant à tire-d'aile, presque vent-arrière, cinglant droit sur Mélilla.

Mélilla ! Le nom de ce pénitencier espagnol perdu sur la côte orientale du Maroc, à l'abri du cap des Trois Fourches (Très Forcas), évoque en moi les souvenirs inoubliables de ma première visite en ce lieu. Mais avant de vous en faire le récit, chers lecteurs, posons-nous une question. Qu'est-ce que Mélilla? Quel a été son passé, qui se perd dans la nuit des temps ?

Edrisi, d'abord, Léon l'Africain, ensuite, dans une de ses descriptions les plus originales, se chargeront de répondre à cette question.

Edrisi, le géographe maure, de Cordoue (548 de l'hégire), raconte que: « Mélilla est une jolie ville, quoique de médiocre grandeur, entourée de fortes murailles et dans une bonne situation sur le bord de la mer. Il y avait, avant la présente époque (1156 de J.-C.), des maisons contiguës, et beaucoup de cultures. On y trouve, maintenant, un puits alimenté par une source permanente, dont l'eau est abondante et sert à la consommation des habitants. Cette ville est entourée de tribus berbères issues des Betaouïa. »

Quant à Léon l'Africain, voici la description qu'il en fait au cours de sa navigation en Afrique, vers l'an 1554 :

« Mélilla est une grande et ancienne cité édifiée par les » Africains, sur un golfe de la mer Méditerranée, contenant » environ deux mille feux ; et fut austrefois fort civile, parce » que c'étoit la métropolitaine de toute cette province et qui » avait son territoire de grande étendue, là où se tiroit du fer » en quantité et abondant en miel ; à cause de quoi elle fut » appelée Mélèla, car ainsi se nomme le miel en langue » africaine.

» Au port d'icelle se pêchaient anciennement les huîtres » qui font les perles. Et fut quelque temps subjuguée par les » Goths ; mais les Mahométans la conquêtèrent depuis sur » eux, qui se sauvèrent au royaume de Grenade.

» Il n'y a guère que le roi d'Espagne qui envoya une » armée pour l'expugner ; mais avant qu'elle abordât, les » citoyens en sentirent le vent, puis envoyèrent demander » secours au roi de Fez, qui, étant pour lors détenu en la » guerre qu'il avait contre le peuple de Télemsen, expédia un » petit nombre de soldats, lesquels étant venus se joindre aux » citoyens de Mélilla, qui d'autre côté sachant au vroi que » l'armée des Espagnols étoit grande et forte, comme gens » hors de toute espérance de pouvoir soutenir la charge et » dure rencontre qu'ils pensoient recevoir de leurs ennemis, » abandonnèrent la cité, se retirant avec ce qu'ils purent » trousser et porter de leur bien, aux monts de Buthria Et » après que le capitaine du roi de Fez fut parvenu en la cité, » ou pour outrager ceux qui l'avoient quittée, ou en dépit des » chrétiens, mit le feu par toutes les maisons et édifices, qui » furent soudainement embrasés, en l'an de l'hégire huit cent » nonante-six (1504). (1)

» Sur ces entrefaites, survint l'exercite chrétien, qui, voyant » cette cité détruite, en fut merveilleusement passionné, sans » la vouloir toutefois abandonner qu'il n'y eût un fort dressé. » Et peu à peu furent relevées toutes les murailles d'icelle ; » et aujourd'hui encore est tenue par les Espagnols. »

(1) Erreur de date. C'est en 1496 que les Espagnols s'emparèrent de Mélilla. — J. C.

Description de Mélilla

La première fois que je visitai le présidio de Mélilla, ce fut le 8 septembre 1886, et j'y demeurai deux jours, ce qui me permit de connaître la place en détail ; tandis que le courrier postal ne fait qu'y toucher, sans que les passagers puissent descendre à terre à cause du peu de temps, une heure ou deux à peine, qu'il a à s'arrêter dans cette escale.

L'interprète militaire du bureau du Brigadier-général, qui avait été élevé au collège de Tlemcen, pendant que son père, officier supérieur, commandait les Zaffarines, et auquel des amis de Nemours m'avaient recommandé, me servit d'introducteur, et, en aimable cicérone, me facilita la visite des fortifications, du bagne et des édifices publics.

Je vais donc faire profiter nos lecteurs du récit de cette première excursion faite à loisir et leur faire part de mes notes et de mes impressions.

Je m'étais embarqué à Nemours, la veille au soir, sur le petit vapeur *Espoir*, que tout le monde connaît à Oran, et qui appartenait à l'époque à mon ami Gonzalve. Il était commandé par le capitaine Santandreï, qui m'en fit les honneurs avec la plus gracieuse cordialité.

L'*Espoir* filait huit nœuds à toute vitesse ; aussi, partis de Nemours à quatre heures du soir, nous fallut-il toute la nuit pour atteindre Mélilla.

C'était le 8 septembre 1886 ; dès les premières lueurs de l'aube, le premier debout, j'arpentai fiévreusement la passerelle, cherchant à percer les dernières brumes de la nuit, afin d'apercevoir Mélilla, assise en amphithéâtre à quelques encablures de l'*Espoir*. Je réalisais enfin ce rêve, si longtemps caressé et si souvent ajourné, de visiter en détail les ports de la côte du Riff marocain. Notre itinéraire comprenait aussi Tétuan et Ceuta.

En attendant le service sanitaire qui devait nous donner *l'entrée* et nous permettre de descendre à terre, Miguel Andréoli, le maître d'équipage, présidait à la toilette matinale du bord. Nos passagers marocains, heureux de revoir leur patrie, impatients de quitter le navire, étaient tous debout sur

les bastingages, sur le gaillard d'avant, leur paquet sur l'épaule, prêts à débarquer au premier signal.

Pendant ces instants d'attente, je repassais en ma mémoire les origines historiques de cette petite cité à laquelle les anciens Africains avaient donné le nom de : *Deïrat M'lilla.*

Selon divers auteurs, ce nom de M'lilla dont nous avons fait Mélilla, lui viendrait de l'abondance du miel que l'on obtenait autrefois en grande quantité dans ses environs.

Son origine est antérieure aux premiers siècles de notre ère, et sa fondation paraît remonter à l'époque des Phéniciens ou des Carthaginois. Ce qui est plus certain, c'est l'identité du cap des Trois fourches avec le *Promontorium Rusadir* des Romains.

Les géographes de l'antiquité ont longtemps hésité sur sa véritable position ; les uns l'ont pris pour le *Metagonitis* de Ptolemée ou le promontoire *Métagonitique* de Strabon ; d'autres, Marmol par exemple, l'ont pris pour l'*Abyla*, l'une des Colonnes d'Hercule.

C'est le navigateur espagnol Castaldo qui lui a donné le nom de *Cabo de Tres-Forcas*, ou cap des Trois-Fourches, à cause des trois pointes qui s'avancent dans la mer et forment la tête du cap qui divise toute la côte du Riff en deux parties.

Mélilla est bâtie sur le côté oriental de la petite presqu'île qui termine le cap à l'est. Après la chûte des Romains dans l'Afrique septentrionale, elle tomba au pouvoir des Goths ou Vandales, qui ravagèrent tout ce pays, depuis les Colonnes d'Hercule jusqu'à Carthage sous Genseric. Vers le VI[e] siècle, à l'époque de la première invasion arabe, conduite par le célèbre Sidi Okba ben Nafé, elle fut abandonnée par les Goths et resta au pouvoir des Maures jusqu'en 1496, époque à laquelle s'en emparèrent les Espagnols, lors d'une expédition navale conduite par le duc de Médina Sidonia ; et depuis cette conquête, elle n'a pas cessé d'appartenir à l'Espagne, malgré les tentatives acharnées des gens du Riff et des Califes de Fez pour chercher à la reprendre.

En 1563, les Kabyles riffains l'attaquèrent très vivement, mais sans succès, à deux mois d'intervalle.

Parmi les sièges qu'elle eut à soutenir nous devons citer celui de 1774 :

Le sultan marocain Mulay Mohammed, despote très détesté par ses sujets, voulut rehausser son prestige au moyen d'une démonstration militaire. En paix avec l'Espagne, sans motif apparent, sans déclaration de guerre, il rassembla dans les environs de Fez, une grande quantité de troupes, de l'artillerie, des munitions et tenta, par un coup de main hardi, de reprendre aux Espagnols la forteresse de Mélilla, sans se douter des difficultés qui devaient entraver une telle entreprise.

La cour d'Espagne, justement offensée d'un tel procédé, expédia de prompts secours à la défense de cette place, dont les hautes et fortes murailles et l'artillerie de rempart avaient tenu l'ennemi à distance. Mulay Mohammed aurait peut-être pu s'emparer de Mélilla, si, selon ses desseins, il l'eût attaquée plus promptement et avec quelque vigueur en la prenant à l'improviste, attendu que cette place, sur la foi de la paix qui régnait entre l'Espagne et le Maroc, était sans défiance et ne possédait qu'une faible garnison.

Mais le général Sherlof, y étant débarqué avec 7 à 800 hommes de renfort, opéra une si belle défense que le Sultan maure eut à se repentir d'une entreprise avortée qui n'eut aucun succès et qui fut désavouée par ses conseillers mêmes.

Il fut obligé d'éloigner son camp foudroyé par les canons de la place et démoralisé par les volées de mitraille de quelques frégates qui, malgré le peu d'espace que leur offrait la petite rade pour se mouvoir, exécutèrent d'habiles manœuvres.

L'armée des Maures était si découragée que si les Espagnols avaient pu faire sortir un fort détachement de troupes, ils l'auraient certainement mise en fuite et lui auraient enlevé son artillerie et ses bagages.

Le siège de Mélilla occasionna de grands sacrifices et des dépenses considérables. On eut à surmonter des obstacles qu'on n'avait pas prévus.

Il fallut, en premier lieu, faire transporter l'artillerie et les munitions de guerre à travers la chaîne du petit Atlas, coupée de vallons et de montagnes escarpées où il n'existait que quelques sentiers rudimentaires.

Ce pays pierreux et mal cultivé ne pouvait, d'autre part, suffire aux subsistances ; on fut obligé d'y pourvoir à si gros frais, que l'entretien d'un cheval coûtait un écu par jour. Il fallut encore encourager le soldat par des gratifications, et toutes ces dépenses absorbèrent plus de 30 millions de livres, ce qui était immense pour un Etat pauvre et épuisé.

Mulay Mohammed se vit forcé de lever le siège, et, pour détourner la mauvaise impression que sa retraite pouvait faire naître sur l'esprit de son peuple, il fit répandre dans les provinces le bruit que le roi d'Espagne devait lui remettre la place de Mélilla, dès qu'il serait parvenu à assoupir la fermentation des moines qui marquaient une grande répugnance à la rétrocession de cette place. On fit des réjouissances (?) sur cet avis, et le Sultan put regagner Méquinez sans encombre (1).

Situation actuelle de Mélilla

La forteresse actuelle de Mélilla s'élève sur le plateau d'un rocher escarpé entouré par la mer de trois côtés. Les Espagnols en ont fait un *présidio* ou bagne, renfermant environ 400 détenus, gardés par une imposante garnison.

« La ville, dit Elisée Reclus, dans le XI[e] tome de sa Géographie universelle, est bâtie sur une terrasse à la base d'un rocher escarpé qui porte le fort espagnol du *Rosario*, acropole élevée sur les fondations d'autres citadelles qui se succèdent depuis trois mille ans. Une anse qui pénètre dans les terres au sud-ouest de la forteresse abrite les navires contre le dangereux vent d'est. Peut-être faut-il voir une œuvre phénicienne, un *cothon*, comme ceux de Carthage et d'Utique dans la cale que l'on a taillée dans le roc vif pour le déchargement des navires. »

Cette autre situation du célèbre contemporain est des plus exactes : « Naguère cette ville, que les Espagnols possèdent depuis 1496 — près de quatre siècles — n'était guère qu'une prison à la fois pour les forçats et pour les militaires chargés

---

(1) De Chénier. — Recherches historiques sur les Maures.

de les surveiller ; il était imprudent de s'éloigner des remparts à plus d'une portée de fusil, et, souvent, les montagnards du Riff s'amusèrent à tirer à la cible sur les sentinelles.»

Narcisse Cotte, dans «Le Maroc contemporain», confirme cette assertion. « Les alentours des présidios sont pour les montagnards riffains un théâtre, où ils peuvent satisfaire à la fois leur rapacité et leurs passions belliqueuses. C'est là qu'on peut appliquer à la lettre le fameux adage — *con los moros, plata ó plomo*. De l'argent ou du plomb, voilà ce qu'ils y viennent chercher. Avec cette singulière aptitude qui distingue les sauvages à se placer sans cesse, sans efforts, aux situations extrêmes, ils savent être chaque jour, pour les Espagnols, des marchands inoffensifs et des ennemis pleins de vigilance. Chaque matin, ils apportent devant la citadelle des denrées de toute sorte. Jusqu'à une heure déterminée, les soldats vont et viennent au milieu du marché, débattent avec les montagnards le prix des provisions qu'ils ont choisies. Tout à coup, le son d'une cloche suspend les transactions. Les Maures empochent leur recette, les Espagnols rentrent dans la citadelle, dont les portes se referment aussitôt. En un clin d'œil, les ânes et les mules détalent, emportant corbeilles et ballots; les vieillards en prennent soin. Les hommes et les jeunes gens vont ramasser leurs fusils cachés dans les buissons et ouvrent, contre la place, un feu de tirailleurs qui durera, sans trève ni relâche jusqu'au marché du lendemain. C'est là, depuis des siècles, l'école de tir des jeunes gens du Riff.

Rarement, l'ennemi se découvre, mais ils espèrent qu'une balle perdue ou déviée ira parfois frapper un Espagnol.

Lorsqu'un étranger visitait Mélilla, les officiers ne manquaient pas de renouveler une expérience traditionnelle; ils élevaient au-dessus des murs un shako, et lui imprimaient au moyen d'un bâton, le mouvement vague de la tête d'un homme en observation. A l'instant, vingt balles venaient, en sifflant, frapper ce point de mire ardemment épié ».

Il n'en est plus ainsi, depuis que des courriers à vapeur, touchant régulièrement à Mélilla, lui ont donné plus d'activité commerciale et ont permis de renouveler plus souvent la

garnison, fréquemment décimée par les fièvres occasionnées par les marécages qui bordent le littoral au sud.

En 1848, un tremblement de terre détruisit en partie les fortifications de Mélilla ; mais grâce au nombreux personnel dont le *presidio* permet de disposer pour la main-d'œuvre, les remparts et les murailles des forts furent promptement rebâtis.

Aujourd'hui, l'aspect de la ville est des plus riants et des plus animés, malgré l'aridité du sol, la sécheresse et la nudité des terres environnantes, l'absence absolue de toute végétation, de toute plantation d'arbres, réduisant cette forteresse au rôle insipide et débilitant de sentinelle civilisée sur le rivage africain.

Vue de la mer, de l'observatoire où je m'étais placé, armé de ma longue vue, sur la passerelle de l'*Espoir*, la petite cité maritime de Mélilla ressemble en tous points à notre Mers-el-Kébir, près d'Oran.

La comparaison est surtout frappante au point de vue de la situation topographique sur la presqu'île située à l'est, un peu sud, du promontoire et au point de vue de l'orientation géographique, de l'aspect extérieur des fortifications en emphithéâtre surmontées de maisons d'habitation, qui sont juchées très serrées les unes sur les autres.

Mais là où la comparaison cesse, c'est dans l'exiguïté de la rade, au moins dix fois plus petite que celle de Mers-el-Kébir, et non abritée de tous côtés comme cette dernière, qui s'épanouit au pied des montagnes du Santon et du Mourjadjo, qui l'abritent des vents d'ouest et du sud, et qui est préservée des vents du nord et de l'est par les falaises de Kristel et les hautes terres du cap Ferrat.

Ici, au lieu de ce beau golfe aux eaux profondes, qui abrite merveilleusement nos escadres, nous nous trouvons en présence d'une petite rade foraine, plutôt anse que rade, qui pénètre à peine les terres à l'ouest et où les fonds ne dépassent guère en son milieu la profondeur de cinq à six brasses.

Les navires d'un faible tonnage peuvent seuls mouiller dans la rade, ouverte aux vents du nord et de l'est, et encore à condition d'avoir beau temps.

Les grands navires de guerre et les courriers de la Cie Transatlantique sont obligés de mouiller en dehors de la pointe, au pied du fort qui porte le phare.

Donc, ce matin du huit septembre 1886, après une nuit d'attente passée en mer, dans la tranquille sécurité de ma cabine, je m'étais levé avec le jour, pour contempler le panorama qui se déroulait à ma vue.

Derrière moi, les premières irradiations lumineuses de l'astre du jour commençaient à percer la brume matinale, et, selon le dire du poète : l'aurore aux doigts de rose s'apprêtait à nous ouvrir les portes de l'Orient.

J'épiais, dans une hémisphère rosée toute frangée d'or, entourée de faisceaux de lumière rayonnante, l'apparition du disque solaire, lorsque, au premier éclat de sa majestueuse incandescence, un formidable coup de canon, répercuté par tous les échos d'alentour, illumina soudainement les flancs de la montagne à l'occident de la ville.

Aussitôt tous les forts répondirent en tonnant leurs salves d'artillerie, et la ville se pavoisa comme par enchantement. Au sommet des édifices publics, au haut des sémaphores des forts, on voyait flotter le drapeau royal de l'Espagne aux armes de Castille.

Des mouvements de troupes en grande tenue de service, sortant des casernes, s'agitaient dans tous les sens ; les détachements s'entre-croisaient et se rassemblaient sur les places d'armes. Je distinguais parfaitement les détails de cette prise d'armes inattendue : les officiers se saluant de l'épée, les soldats s'alignant sur deux rangs et les petits groupes une fois réunis se portant vers le gros du rassemblement.

A sept heures précises, une nouvelle salve de sept coups de canon fut tirée de l'un des forts, et les troupes s'ébranlèrent puis disparurent au tournant d'une rue.

J'appris plus tard, dans la matinée, qu'on célébrait ce jour-là, en grande pompe, la fête patronale de la cité et le 390e anniversaire de la prise de Mélilla par les Espagnols, sous les auspices de : *Nuestra señora de la Victoria* (Notre dame de la Victoire). — Un détachement de chaque corps de troupe de la garnison formait la délégation, ou piquet, qui devait assister,

avec le brigadier-général commandant la place et son Etat-major, à la grand'messe solennelle suivie d'un Te-deum qui devait se célébrer à l'Eglise paroissiale.

Nous languissions de pouvoir descendre à terre, et notre petit pavillon jaune de la santé qui flottait encore en tête du mât de misaine nous tenait dans une gênante quarantaine, lorsque, vers sept heures un quart, un canot surmonté du pavillon de la marine royale et poussé par six matelots en tenue de service, déboucha de la cale de halage.

Un quartier-maître tenait la barre, et, dans la chambre (1) de l'embarcation, on voyait un lieutenant portant la tenue de l'infanterie espagnole et plusieurs autres personnes en habits civils.

Cet officier était le délégué au service de la santé. Je demandai au capitaine Santandreï si l'on opérait toujours avec cette solennité, même les jours non fériés, pour lui donner l'entrée.

— Il en est toujours de même à chaque voyage, me répondit Santandreï, les formes sont toujours observées avec la plus scrupuleuse courtoisie.

Je fis alors, à part moi, cette pénible réflexion qui attrista mon amour propre national ! Je comparai cette pratique correcte des Espagnols à la façon dont le service de la santé donne l'entrée dans nos ports algériens, où, par mesure d'économie, on en est arrivé, peu à peu, à supprimer toutes les Directions militaires des ports pour les remplacer par des lieutenances civiles.

Certes, le personnel des *loups de mer* employé à ces fonctions est très digne, très capable, très à hauteur du métier, mais il ne possède ni le prestige ni l'autorité que donnaient à ces commandements les épaulettes du lieutenant de vaisseau de la marine militaire.

Après les questions d'usage : — D'où venez-vous ? — Où allez-vous ? — Où avez-vous relâché en dernier lieu ? Avez-vous la patente nette ? etc., etc., l'officier, qui appartenait,

---

(1) On nomme chambre dans les embarcations, le petit espace carré, entouré, de bancs, qui est réservé aux passagers en arrière des bancs destinés aux rameurs.

d'après ses insignes, au 25e régiment d'infanterie, monta à bord et serra affectueusement la main du capitaine. Les personnes qui l'accompagnaient : consignataires, visiteurs, commissionnaires, franchirent également la coupée et se répandirent sur le navire.

On amena le pavillon de quarantaine, et aussitôt commença l'opération du débarquement.

Pendant ce temps, j'allais me mettre en tenue de ville pour descendre à terre.

Il fallait voir cette précipitation, ces bousculades, dans les canots qui débarquaient les marocains à destination de Mélilla ! Les scènes comiques de marchandage entre passagers et patrons de barque qu'elles provoquèrent, scènes mouvementées, accompagnées de gestes, de vociférations, d'affirmations et de dénégations, d'injures et même de coups, sont impossibles à décrire.

Quand je remontai sur le pont, une grande partie de ces indigènes était déjà à terre ; les autres, à destination de Tétouan ou de Tanger, restaient accoudés sur les bastingages, contemplant d'un œil d'envie les embarcations chargées à couler qui s'éloignaient des flancs de l'*Espoir*.

Un dernier canot n'avait pas encore débordé, ; il était à demi rempli de marocains, debout, gesticulant et parlementant avec un groupe de leurs compatriotes restés à bord, qui se tenaient près de la coupée.

Ces derniers traînaient, plutôt qu'ils ne portaient, un de leurs camarades à figure jaune et blême, aux yeux éteints, aux lèvres pâlies et coupées par la fièvre, qui était inanimé et inconscient de ce qui se passait autour de lui. C'était un moribond à demi nu auquel on essayait de rajuster ses vêtements défaits et en lambeaux. Je m'approchai de lui ; il paraissait sans vie, et, à sa bouche sèche, on sentait que la soif provoquée par la fièvre le dévorait.

Je lui fis avaler à grand peine un verre d'eau sucrée dans laquelle j'avais versé quelques gouttes d'alcool de menthe Ricqlès et du jus de citron. Cela parut le soulager. On le souleva, et, finalement, il fut embarqué comme un colis dans

le canot, qui s'éloigna rapidement du bord pour accoster le quai de la Douane.

Nous prîmes enfin place avec le capitaine dans le canot de la Marine, et l'embarcation, poussée par ses vigoureux rameurs, nous débarqua en quelques coups d'aviron sur le quai de Mélilla, déjà couvert de soldats et de curieux.

En mettant pied à terre, ce qui me frappa le plus, ce fut le grand déploiement de forces militaires. Toutes les fonctions publiques, tous les services administratifs, sont dévolus à des militaires, car il n'existe à Mélilla aucun fonctionnaire civil.

C'est ainsi que le lieutenant du 25e d'infanterie qui venait de nous amener à terre était chargé du service maritime de la santé.

Sur les quais assez exigus, à la porte du fort de la Marine où se trouve établie une batterie rasante, aux abords du pavillon servant de poste à la douane, on ne voyait en effet que des marins en uniforme. J'appris que les services du port étaient assurés par une compagnie de fusiliers marins appartenant à la frégate *Espéranza*, ainsi que le révélait l'inscription dorée du ruban noir enroulé autour de leur béret.

Après avoir dépassé le poste des fusiliers marins, on pénètre dans la citadelle par une grande porte monumentale et puissamment fortifiée, élevée sur le revers d'un large fossé, que nous franchissons sur un pont levis.

Sur le fronton architectural de la porte, se lit cette inscription figurée en relief par des caractères elzévirs :

Raynando el señor Carlos IV, año 1496 (1)

L'entrée de cette porte est couverte par une série de voûtes établies sur des retours latéraux rappelant l'entrée en zigzag des maisons mauresques.

A l'intérieur, à gauche, s'ouvre un corps de garde d'infanterie pouvant contenir une cinquantaine d'hommes. Une sentinelle est devant les armes. En dehors du poste un piquet de 25 hommes armés se tient en permanence, jour et nuit, prêt à se porter instantanément partout où sa présence serait nécessaire.

(1) Sous le règne du roi Charles IV, en l'an 1496.

A droite, un autre corps de garde pour les chefs. Sous une vérandah extérieure, quatre ou cinq officiers en tenue de service et en armes, la jugulaire passée sous le menton, se tiennent debout autour d'une table où sont assis, muets, immobiles, deux autres de leurs camarades, qui jouent aux échecs.

Nous grimpons la rue de la Marine, la plus large de toutes (elle a environ cinq mètres) ; elle est bordée tout du long de sombres casemates numérotées, ménagées dans l'épaisseur des remparts, dans lesquelles sont casernés les soldats.

La ville est d'une propreté remarquable qu'on ne voit nulle autre part ; cela tient aux facilités de main-d'œuvre permanente que procurent les trois ou quatre cents forçats du *presidio,* lesquels n'ont d'autre occupation que celle du balayage et du nettoyage des rues, toutes si admirablement pavées qu'on pourrait lécher le sol sans crainte de prendre de la poussière.

Le profil de la chaussée est formé dans son axe par une petite rigole creuse, raccordée par des versants inclinés aux petits trottoirs en pierres de taille qui bordent toutes les rues, si petites qu'elles soient. On est obligé d'inventer des travaux, même superflus, depuis quatre siècles pour donner de l'occupation et éviter le désœuvrement à ces quatre cents forçats, qui ne restent jamais inactifs.

Ce jour-là, jour de fête, personne ne travaillait, mais quand je revins à Mélilla au retour de notre voyage d'exploration, je pus voir aisément tous les forçats à leur ouvrage. Il n'est donc pas étonnant qu'avec un appoint de main-d'œuvre aussi considérable, on ne voit pas un pavé déplacé ni un grain de poussière sur le sol des rues.

Que ne ferait-on pas à Oran ou dans les autres cités algériennes pour pouvoir en dire autant, là où, en été, on est aveuglé par une poussière indiscrète qui s'insinue partout, et, en hiver, à la moindre averse, on se crotte jusqu'à la ceinture à force de patauger dans la boue liquide des boulevards.

Les forçats du bagne de Mélilla sont organisés militairement en compagnies et en escouades commandées par des gardiens, la plupart anciens sous-officiers libérés du corps du Génie. Il

y a parmi les condamnés, des gradés qui portent les insignes en laine du caporal ou du soldat de 1re classe.

Ils sont vêtus d'un bourgeron et d'un pantalon de toile grise écrue, chaussés d'*alpargattas* et coiffés d'une casquette ronde en drap noir ou gris, sans visière, dont le pourtour du turban est orné d'une petite tresse rouge, jaune ou bleue, suivant la compagnie.

Ils ont le visage entièrement rasé et les cheveux coupés ras. Les mieux notés, ceux dont la conduite est irréprochable et qui sont exempts de punitions, sont détachés librement en ville et employés comme domestiques, ordonnances d'officiers ou garçons de magasins chez les particuliers, qui les nourrissent, les logent et paient au Conseil d'administration du bagne une redevance mensuelle de sept francs.

Ces privilégiés sont pris parmi les galonnés de 1re classe. Il paraît que bien rarement on a eu à signaler des cas d'évasion ou de mutinerie ; cela n'est pas étonnant, à en juger par ceux que j'ai approchés, ils sont tous bien vêtus, bien nourris, bien logés et ont tous des visages rubiconds à faire pâlir les moines. « La vigilance et la férocité des Riffains, dit Narcisse Cotte, dans son *Maroc contemporain,* rendent, sinon impossible, du moins fort périlleuses les tentatives que pourraient faire les condamnés des *presidios* pour recouvrer leur liberté. Si quelques-uns de ces malheureux réussissent à s'évader, ils n'échappent à la mort qu'en se faisant circoncire. Quelques renégats sont ainsi répandus dans l'empire. Leur sort est généralement déplorable : dès qu'ils ont quitté le *presidio*, il leur faut subir les plus rudes épreuves : la faim, la soif, le chaud, le froid, l'esclavage, les coups de bâton. Ils déclarent alors qu'ils veulent être musulmans : on brise leurs chaînes, on les revêt d'habits magnifiques, on les gorge de couscoussou, on les mène à la mosquée, on les circoncit, on les promène en triomphe sur un cheval richement orné. Le son des clarinettes, des tambours, les acclamations de la foule saluent le nouveau croyant. Cet heureux état dure trois jours. Après cela, personne ne s'intéresse plus au renégat. La défiance, souvent le mépris, le désignent à la haine des vieux croyants. Il mourrait

de faim, si cela était possible dans un pays où la vie matérielle ne coûte presque rien.

Il essaie alors de tous les métiers clandestins et qu'on ne saurait avouer en Europe, ou il finit par s'enrôler à Fez, dans un corps d'artilleurs entièrement composé de renégats ; à moins que, résolu à sortir à tout prix de sa dégradation, il ne prenne le parti extrême de se remettre aux mains des autorités espagnoles, invoquant de nouveaux châtiments ou même le dernier supplice, on l'a vu quelquefois ».

Les bâtiments et casernes qui constituent le *presidio* sont enfoncés dans une cuvette inférieure, dépression du sol, située sur le flanc sud-ouest du mamelon rocheux qui porte la ville. Des forts, des batteries, des remparts de la place, des centaines de vieux canons tournent leur gueule menaçante et convergent sur un seul point : le bagne, prêts à le foudroyer, à l'anéantir à la moindre velléité de rébellion. C'est sans doute là la raison dominante du calme apparent de tous ces forçats.

J'ai vu, dans la ville basse, le long des fortifications, des équipes nombreuses de forçats occupés à tailler des pavés, à équarrir des pierres de taille, à cribler du sable ; d'autres traversent les rues, transportant sur leurs épaules, à l'aide de civières, des montagnes de ces pavés sur les chantiers de constructions ou de réparations ; d'autres, enfin, occupés à maçonner, à badigeonner, à peindre des boiseries et des affûts de vieux canons.

En ce qui concerne la tenue des soldats, autant j'ai été émerveillé le jour de la fête de *Nuestra Señora de la Victoria*, en voyant tous ces militaires dans leur grande tenue, si propres, si corrects, si bien astiqués sur toutes les coutures, autant j'ai été surpris, plus tard, en les voyant en corvée ou à la garde des détenus, si débraillés, pieds nus ou simplement chaussés d'*alpargattas* en corde retenues après l'orteil ou le bas de la jambe, qui, au moyen d'une tresse en coton, qui, à l'aide de bouts de ficelle ; vêtus de blouses en coutil bleu rayé déchiquetées et malpropres. Avec cela, le fusil en bandoulière dans une attitude peu militaire.

La colonie de Mélilla est commandée par un brigadier-général qui porte le titre de gouverneur. Il exerce, en outre, les

fonctions d'administrateur à l'égard de la population civile, fonctions qui sont également dévolues, en Algérie, aux commandants supérieurs des Cercles qui sont en même temps érigés en communes-mixtes militaires, comme Marnia, par exemple. C'est ainsi que le gouverneur ou le commandant supérieur de la place préside aux délibérations de la Commission Municipale, composée : mi-partie d'officiers, chefs de services, et mi-partie de représentants élus de la population civile.

On vient de construire, à cet effet, un édifice municipal, de fort bon goût, renfermant les bureaux de la Mairie, la Police et les divers services ressortissant à la Municipalité.

Des écoles spacieuses et bien situées sont également placées sous la haute surveillance du général gouverneur.

La population civile de Mélilla, dont l'importance n'excède pas deux mille habitants, espagnols ou juifs algériens ou marocains, est exclusivement composée d'industriels, de marchands, ou d'artisans vivant de la garnison. La plupart des maisons, presque toutes à un seul étage, sont occupées, au rez-de-chaussée, par des magasins, des ateliers, des boutiques, et à l'étage supérieur, par des logements d'officiers, en majeure partie mariés et vivant avec leur famille. Comme toutes celles de la péninsule, ces maisons sont basses et dépourvues d'ornementations architecturales. Elles sont presque toutes couvertes en torchis, lissé par une épaisse couche de mortier hydraulique, ou en carreaux de terre cuite, avec des versants très inclinés formant des pignons pointus. Celles couvertes en tuiles rouges, ou disposées en terrasse, sont en infime minorité.

Les fenêtres ne sont pas garnies de persiennes ; on y supplée, en appliquant du côté intérieur, des chassis vitrés de petits panneaux ou volets mobiles tournant sur charnières et susceptibles d'atténuer à volonté l'éclat du grand jour. Cela dispense aussi de faire usage de rideaux.

Les trottoirs qui bordent les maisons sont très étroits 0^m 60 à 0^m 80 à peine de largeur, et les chaussées intermédiaires sont, elles aussi, si étroites, que c'est à peine si deux ou trois personnes peuvent y marcher de front.

Dès que je fus dans la ville haute, je me mis à la recherche de mon interprète.

Aidé par un aimable cicérone qui se mit gracieusement à ma disposition : el señor Guttierez, le *boticario* (pharmacien) de l'endroit, je ne tardai pas à trouver, au premier étage d'une maison située près de l'église, la demeure de celui que je cherchais. François Marin, ou *Francisco Marino* comme on le nommait là-bas, mit le plus grand empressement à me guider dans la ville, à me faire visiter les casernes, les édifices publics, les fortifications et le *presidio*.

En montant dans les hauts quartiers, je fus invité à : *tomar un refresco* (prendre un rafraîchissement), dans une de ces pâtisseries-buvettes si nombreuses à Mélilla.

Le magasin était situé sur la deuxième plate-forme des lignes remparées de fortifications. D'un côté des maisons privées aux coquettes boutiques, de l'autre le parapet des remparts hérissé de canons à âme lisse d'un modèle depuis longtemps abandonné en Europe, mais dont la profusion exagérée, selon l'expression d'un Mélillanais : « parle aux yeux des Kabyles, leurs voisins. » Ces canons sont portés sur de gigantesques affûts qui seraient complètement vermoulus, sans les couches successives de peinture verte qu'on a soin de leur appliquer pour les faire durer le plus longtemps possible.

Je dis en plaisantant à mes nouveaux compagnons de promenade que ces pièces d'artillerie étaient plus dangereuses pour leurs servants que pour l'ennemi ; ils eurent la bonne foi de partager mon avis.

Nous entrâmes donc chez un pâtissier-liquoriste. En acceptant le *refresco* si gracieusement offert, il fallut aussi accepter une *rosquilla* ou un *pastisso* quelconque (un gâteau), c'est l'usage, je ne manquai pas de m'y soumettre.

Le *refresco*, ou raffraîchissement, se compose généralement d'un sirop étendu d'eau, ou plus généralement de *leche anis* (lait d'anisette), excellente boisson rappelant notre anisette sucrée dite : de Bordeaux.

Les gâteaux sont généralement composés d'une pâte fine faite de farine, de jaunes d'œufs, d'épices et souvent de semoule.

La *rosquilla* est une petite couronne de pâte anisée, cuite dans un bain de caramel.

Je me plais à constater la sobriété de nos voisins et leur tempérance. Pendant mon séjour à Mélilla, je n'ai pas vu servir une seule fois aux consommateurs d'alcool ni de liqueur forte d'aucune sorte.

Conflit Hispano-Marocain de 1893

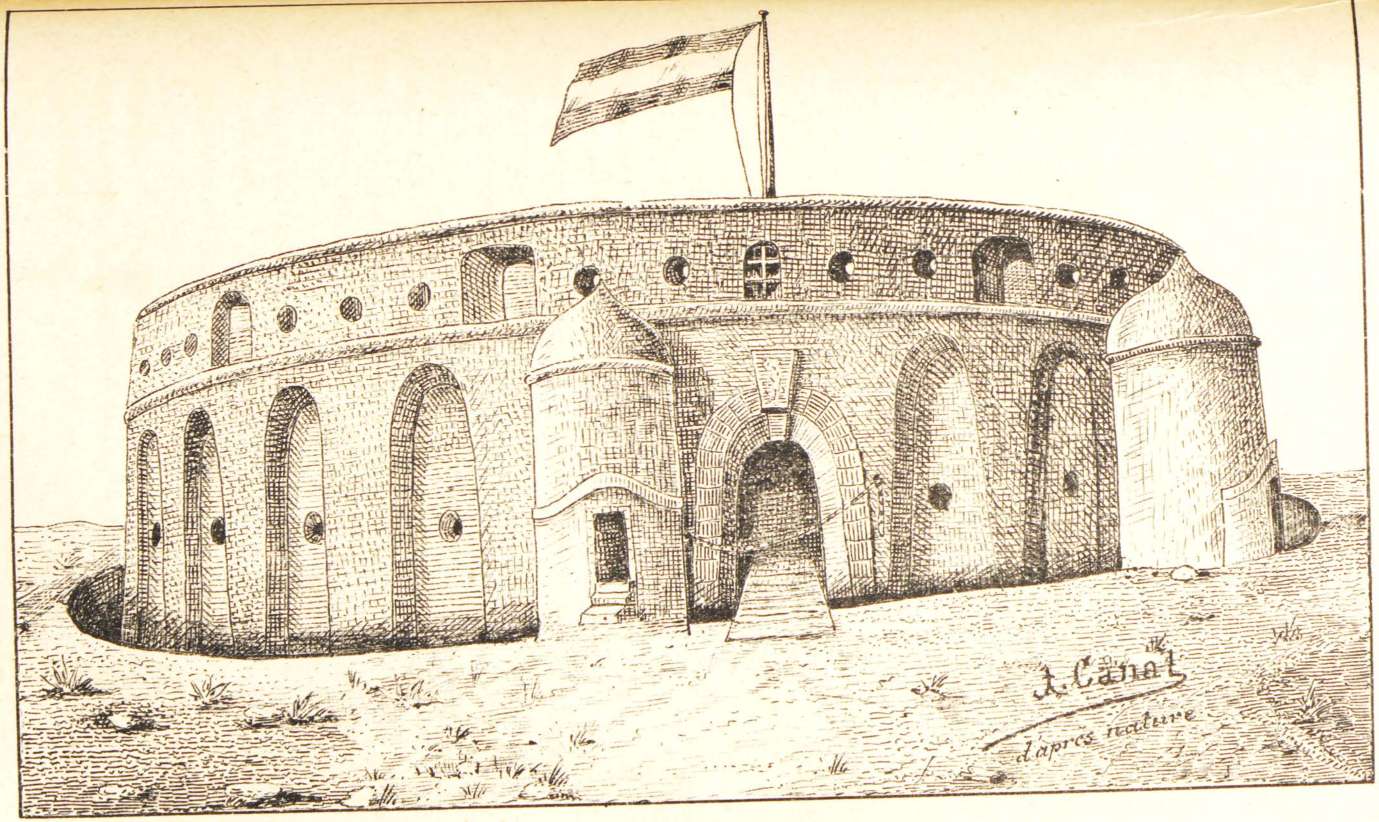
Parmi les conflits les plus meurtriers qui ont ensanglanté les approches de la place de Mélilla, nous devons signaler celui d'octobre 1893, qui a coûté la vie au général Margallo, gouverneur de la citadelle.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons faire connaître qu'à la suite de la guerre de Tétouan survenue pour un motif analogue en 1859, l'Espagne, qui ne possédait aucun territoire en dehors des fortifications de Mélilla, avait exigé, comme condition de la paix, la cession par le Maroc d'une zone de 2,000 mètres de rayon tout autour de la place. C'est dans cette zone un peu élargie que la garnison a construit successivement les forts de Tamellos, San-Lorenzo, San-Francisco et Cabrerizas-Bajas, grosses tours rondes percées d'embrasures, meurtrières et créneaux de pied (*machi-coulis*) et entourées d'un large fossé creusé dans le roc. Puis plus récemment, les forts bastionnés de Rostro-Gordo, des Poligono et Cabrerizas-Altas.

En dehors de cette étendue de terrain qui a permis la construction de ces sept ouvrages de défense, il existe une bande de terrain dite zone neutre de cinq cents mètres de largeur, sur tout le pourtour de la zone concédée.

Avec un pareil déploiement de fortifications, les Espagnols pouvaient être en droit de se croire en sûreté. Peut-on être en sûreté avec des populations sauvages, belliqueuses et remuantes comme celles du Rif ?

D'où est né le dernier conflit ? De la nécessité de construire un nouveau fort pour compléter le système de défense adopté par le Génie espagnol. Et les Marocains, qui, pendant trente



TYPE DES QUATRE FORTS : Camellos, San Lorenzo, San Francisco, Cabrerizas-bajas

quatre ans, ont laissé construire sept forts autour de Mélilla sans élever la moindre objection, se sont opposés par la force à la construction du huitième, sous un prétexte des plus futiles.

Un ravin, décoré du nom de Rio Oro, descend des montagnes et débouche sur une plage au sud de la ville. La vallée de ce petit cours d'eau constitue une voie de pénétration vers Mélilla qu'on n'avait pas encore songé à intercepter.

Pour compléter cette organisation défensive mais restreinte, l'autorité espagnole avait jugé indispensable de barrer l'accès de Rio Oro par un ouvrage avancé, le fort de Sidi-Ouriach, projeté sur la limite extrême, côté ouest, de la zone de protection.

Un chemin conduisant de Mélilla à la position choisie pour l'emplacement de ce fort avait été construit en 1892 sans opposition de la part des Riffains, mais, dès qu'on a voulu maçonner le fort lui-même, le conflit a éclaté ; la poudre a parlé.

Les Marocains ont prétendu que si on venait à construire le fort de Sidi-Ouriach, qui domine une petite mosquée entourée d'un cimetière et plonge sur un petit village « La Mezquitta », les Espagnols verraient leurs femmes dans le village, à la source, faisant leurs dévotions au cimetière ; ils alléguèrent que c'était enfreindre leurs lois religieuses que de dominer de si près une de leurs mosquées ; d'apercevoir leurs femmes. Les préceptes de l'Islam, disaient-ils, ne leur permettaient pas d'accepter cette humiliation, ni l'occupation de ce fort par l'étranger.

Les Espagnols, sans tenir aucun compte de ces récriminations, fort des droits que leur confère, depuis le traité de 1860, l'occupation de la zone concédée, que le fort projeté ne dépassait pas, voulurent continuer les travaux. C'est alors que les Riffains s'étant rassemblés au nombre de 5 à 6,000, se ruèrent sur les Espagnols, ouvrant le feu sans autres préliminaires et, vu le petit nombre des défenseurs — 350 hommes environ — de ce poste avancé, les obligèrent à se retirer sur la citadelle et à abandonner la position.

Le général Margallo, pris à l'improviste, fit cependant bonne contenance et prit immédiatement les dispositions défensives que comportait la situation, sauf à reprendre l'offensive et le point abandonné, lorsqu'on lui aurait envoyé des renforts. Il ne disposait alors que de 3,000 hommes, pour garder la place de Mélilla et les sept forts détachés. Ces 3,000 hommes ainsi émiettés ne pouvaient, malgré leur valeur, soutenir le choc des Marocains, dont le nombre avait doublé en moins de 48 heures et qui recevaient incessamment de nouveaux contingents.

Pendant cette inaction forcée du général Margallo attendant des renforts, les Riffains ne restaient pas inactifs : Ils se fortifiaient solidement au sommet du mont Gurrugu, qui domine Mélilla et ses abords de la hauteur de 963 mètres. Ils pratiquaient de fortes tranchées autour de tous les forts, qu'ils investissaient peu à peu avec des forces considérables.

Si les Riffains avaient disposé d'une batterie d'artillerie à mettre en position sur le Gurrugu, c'en était fait de Mélilla, qu'ils auraient pu bombarder et incendier en quelques heures. Heureusement pour les Espagnols, leurs adversaires étaient alors dépourvus de canons.

Combat du 27 Octobre

Les choses en étaient là, lorsque, dans la nuit du 26 au 27 octobre, les Marocains, qui avaient réuni tous leurs contingents du Riff, les tribus des Guelaïa, des Kebdana et autres environnantes, profitant d'un clair de lune superbe, qui éclairait majestueusement la scène, couronnèrent le pic du Gurrugu et tous ses flancs de côté de Mélilla, au nombre d'environ 30,000 fantassins et 10,000 cavaliers. Il s'approchèrent sans être aperçus des forts Camellos et San-Lorenzo, les plus près du corps de place, sans éveiller l'attention des Espagnols, brûlant la *casa de las cañas* (la barraque de roseaux), propriété du sieur Bueno.

Lorsque, à la pointe du jour, les ouvriers du Génie et les travailleurs du nouveau fort de Sidi-Ouriach, escortés de trou-

pes d'infanterie, sortirent de leurs casernements, comme les jours précédents, pour se rendre à leurs chantiers et aux tranchées que le général Margallo faisait construire pour protéger les approches et les versants des forts de Cabrerizas (les deux derniers construits), les Espagnols furent surpris et immédiatement enveloppés. Les Marocains ouvrirent un feu des plus meurtriers contre cette poignée d'hommes isolés de la place, qui ne purent riposter que faiblement contre les hordes de leurs agresseurs. Pendant qu'ils étaient aux prises, un contre cent, le canon du fort Camellos donna l'alarme, la garnison de Melilla et des autres forts prit aussitôt les armes, et les généraux Margallo et son adjoint, le général Ortéga, laissant la place sous le commandement du colonel Casellas, sortirent immédiatement avec des renforts, pour porter secours aux imprudents travailleurs et à leur escorte, qui n'étaient pas en nombre pour se défendre, mais néanmoins faisaient bonne contenance et tenaient l'ennemi à distance avec la vaillance habituelle aux troupes espagnoles.

Suivi des régiments d'infanterie d'Estramadure et de Bourbon et du bataillon de Cazadores (chasseurs) de Cuba, d'un détachement du Génie et d'une batterie lancée au pas de course, le brigadier commandant, Margallo, ne tarda pas à se trouver sur le terrain de la lutte, où l'action se généralisa. Ce combat, qui dura toute la matinée, était appuyé par le feu du croiseur *Conde Venadito*, mouillé sur rade, dont le tir fut efficace et très remarqué.

Les Espagnols, dont lés forces ne dépassaient pas 12 à 1,300 hommes, eurent à lutter contre un ennemi plus que décuple, dissimulé dans les ravins et les moindres plis de terrain, embusqué dans des tranchées perfectionnées formant des abris les plus sûrs. Ils firent des prodiges de valeur, mais sans gagner du terrain.

Vers sept heures, un feu terrible partait de toutes les tranchées à la fois, de la rive droite du Rio Oro et des positions plus rapprochées, vers les forts Rostro-Gordo, Cabrerizas-Altas et Cabrerizas-Bajas. Puis subitement de grandes masses de Kabyles à pied et à cheval se ruèrent sur le territoire espagnol, essayant d'envelopper le second groupe de travail-

leurs et les troupes qui les couvraient, occupés à la construction d'un fortin, dit n° 1, situé à huit cent mètres en avant du fort Camellos et à 1,500 du fort Sidi-Ouriach, également en construction.

Ce dernier ouvrage, à peine commencé, se dessinait sur un mamelon dans une position très bien choisie ; il était destiné à faciliter le ravitaillement de Sidi-Ouriach et à protéger les convois et mouvements de troupes entre la place et le front des forts. On y travaillait avec une fièvreuse activité.

Voyant ses troupes sans abri, prêtes à être enveloppées par le mouvement tournant en avant des Riffains, le général Margallo, ne pouvant pas conserver l'offensive, dut battre en retraite pour protéger les troupes et les travailleurs du fortin n° 1. La mort dans l'âme, il dut plier devant les forces disproportionnées de l'ennemi et se porter en arrière sous la protection des feux du fort Camellos.

De la rade on suivait avec anxiété les progrès de l'ennemi. L'équipage du croiseur *Conde Venadito* était aux pièces, sous les ordres de son commandant, le capitaine de frégate, señor Diaz Moren.

On pointa d'abord les pièces de gros calibre à 3,000 mètres, mais les Kabyles s'avançaient si rapidement qu'on dut bientôt renoncer à faire usage de cette grosse artillerie, pour tirer à 1,500 mètres avec les pièces à tir rapide. Malgré ce secours du croiseur, l'élan des Kabyles était tel que rien ne l'aurait arrêté si le fort Camellos ne se fût trouvé là pour leur barrer le passage de ses feux désespérés. Néanmoins les Riffains faillirent tourner la position entre ce fort et Mélilla, lorsque les pièces à tir rapide du *Venadito* vinrent trouer et décimer leurs rangs.

Cependant la retraite ordonnée par le général Margallo s'était effectuée en bon ordre ; ayant sauvé ses pièces de montagne un instant compromises, abrité les Chasseurs et le Génie dans le fort de Camellos, Margallo traversa un pont sous un feu d'enfer et se dirigea vers le nord, où il avait envoyé, vers onze heures, le général Ortega pour se rendre compte de ce qui se passait vers Rostro-Gordo. Ce brave général, suivant l'exemple de son chef, luttait de son côté avec sa brigade, depuis quatre heures, contre des masses considérables d'Ara-

bes qui avaient profité des accidents de terrain et de la confusion qui régna un moment vers le côté sud, pour envahir le territoire espagnol et acculer ses défenseurs jusque sous les murailles des forts Rostro-Gordo et Cabrerizas-Altas

Malgré les prodiges de courage de ces vaillantes troupes et surtout de leurs officiers, qui payèrent, ce jour-là, de leur personne dans des mêlées souvent corps à corps, ils ne purent contenir l'élan de leurs agresseurs, et l'on vit 2,000 Espagnols éparpillés sur un front de plus de quatre kilomètres, lutter désespérément et tenir tête à onze ou douze mille Riffains.

Le général Margallo tenta vainement de se porter, avec ce qui lui restait de troupes sous la main, au secours de son collègue Ortega. Vains efforts! coupé lui-même de la Place de Melilla, et rejeté vers l'est par un ennemi qui accentuait sans cesse son mouvement enveloppant, il ne put dépasser le fort de Cabrerizas-Bajas, où la nuit vint le surprendre, après douze heures d'inutiles efforts et de combats infructueux.

Les troupes étaient exténuées de fatigue et de faim : elles n'avaient pris aucune nourriture de la journée. Force fut à Margallo de se réfugier dans ce fort et d'y passer la nuit.

Le feu n'avait pas cessé de toute la journée. Le commandant du croiseur *Venadito* rendit compte que, vers trois heures du soir, les Kabyles étaient arrivés si près du littoral que leurs balles tombaient sur le pont du navire.

La nuit n'arrêta pas le feu de l'ennemi, ni le canon des forts, que le général Margallo entendait gronder tant du côté de Mélilla que de Rostro-Gordo, où Ortega tenait bon contre les Arabes qui l'avaient poursuivi jusque dans les tranchées d'approche du fort, qui leur servirent d'abri. Certains groupes s'avancèrent même, par bravade, jusqu'à 20 mètres des glacis.

L'anxiété fut grande à Mélilla, sans nouvelles des deux généraux, sans connaître ce qui s'était passé durant cette cruelle journée. Le colonel Casellas tint la garnison sur pied pendant toute la nuit, faisant appel à tout ce qui pouvait porter les armes, pour aller au secours des combattants. Soixante citoyens de la ville s'étant offerts comme volontaires, on les arma et équipa, et ces braves firent leur devoir dans la sortie du lendemain.

Combat du 28 Octobre. — Mort du Général Margallo

Ce fut une bien triste nuit que celle du 27 au 28 octobre 1893, dans les camps espagnols. Dans la place tenue en éveil par un feu sans arrêt, on n'avait aucune nouvelle de ce qui s'était passé au dehors, et cette incertitude était plus cruelle que la réalité.

On ne savait pas au juste où se trouvaient les deux généraux: Etaient-ils ensemble? Etaient-ils séparés? Où avaient-ils passé la nuit? On supposait cependant que, n'ayant pas regagné la place, ils avaient dû passer la nuit en sûreté dans les forts.

A Cabrerizas-Bajas, le général Margallo se tenait le même raisonnement, que faisait-on à Mélilla, et pourquoi voyant la vivacité de la bataille de la veille, ne lui avait-on pas envoyé tous les renforts disponibles? Le fort était dépourvu de vivres et de munitions, et les hommes étaient affamés, surtout assoiffés, car la petite provision d'eau des citernes n'avait pas tenu longtemps dès l'arrivée inopinée de Margallo et de son escorte.

Dès minuit, on vit les projections électriques du *Venadito* fouiller les replis du terrain, semblant indiquer le lieu de refuge nocturne des Riffains. Enfin, vers trois heures du matin, à la faveur de la nuit et au péril de sa vie, le capitaine d'État-major señor Picazo, sortit du fort, porteur d'ordres pour le colonel Casellas, entre autres celui d'envoyer avant le jour un convoi de munitions aux forts Camellos et Cabrerizas, qui en étaient dépourvus. L'officier entra à Melilla sain et sauf, et, une heure après, le convoi en sortait, escorté de sapeurs-mineurs du Génie et d'un bataillon de discipline, par le chemin découvert de Cabrerizas. Les Kabyles aperçoivent le convoi et l'attaquent de toutes parts par un feu nourri, auquel répondent fort heureusement les postes avancés du camp du polygone, qui, par leur diversion, permettent au convoi d'arriver à destination. Il était à peine jour.

Cependant, les Marocains avaient tenu toute la nuit le fort de Cabrerizas-Bajas enserré entre leurs hordes sauvages, avancées jusqu'à 60 mètres dés murailles et occupant les tran-

chées que les troupes espagnoles avaient construites contre eux. L'intervention des troupes du camp du polygone permit de les en déloger et de les refouler à 6 ou 700 mètres de là, dans la ligne d'investissement de leurs propres tranchées.

Le fort était enfin débloqué, mais non pas sans peine, car le convoi avait été menacé deux fois d'être coupé de sa route et enveloppé par les Kabyles riffains. A 8 heures du matin, l'offensive est reprise par les troupes espagnoles, enfin dégagées de ce cercle de feu, et l'action se généralise de nouveau sur toute la ligne d'investissement.

Voyant que le convoi et les renforts attendus se rapprochaient sensiblement du fort Cabrerizas, le général Margallo crut le moment venu d'en sortir pour reprendre la direction des opérations et se mettre à la tête de ses vaillantes troupes, épuisées par une journée et une nuit de fatigue sans sommeil, et privées de tout.

A la faveur de feux de salve bien dirigés qui précipitèrent la fuite des Kabyles, il déploya deux bataillons en tirailleurs, donnant lui-même les ordres de détail, courant éperdu de tous côtés, pour tâcher de reprendre l'avantage.

Mais les Marocains, bien armés de fusils à tir rapide et même à répétition, montrent une ténacité sans exemple, enhardis par leur succès de la veille. Ramenés au combat par de fanatiques marabouts qui se vantent de rejeter les chrétiens à la mer, ils font pleuvoir sur leurs adversaires une grêle de projectiles, dans une mêlée, dans un corps à corps foudroyant, que les lignes de tirailleurs, rompues de toutes parts, sont impuissantes à contenir.

Le général Margallo n'était pas à plus de cent mètres du fort, qu'il tombait percé de trois balles du côté droit : une dans la joue, une deuxième dans l'oreille et la troisième au cou.

Une panique s'empara alors des Espagnols, surpris, démoralisés par la mort de leur chef. La mêlée devient infernale ; les tirailleurs sont refoulés, et un groupe de braves défend corps à corps, à la baïonnette, le cadavre du général, qui, finalement, leur est ravi, ainsi que deux pièces de canon.

Ce n'est qu'un court entr'acte.

Le général Ortega arrive à son tour ; il relève le moral des troupes, qu'il réussit à reformer. Ce brave soldat se met lui-même à la tête des Chasseurs de Cuba, et, dans une brillante charge à la baïonnette, il refoule l'ennemi en désespéré. Son effort est couronné de succès, et il a l'honneur de reprendre aux Kabyles le cadavre de son chef et ami, ainsi que les deux canons dont les Riffains s'étaient fait un trophée, en poussant des cris sauvages et désordonnés.

Le colonel du régiment d'Estramadure, tenu jusqu'alors en réserve, s'avance à son tour avec des troupes fraîches. Son régiment en ligne déployée s'avance comme à la manœuvre sans tirer un coup de fusil. Suivi des corps stationnés au polygone, ce colonel arrive à bonne portée, fait tirer un feu de salve sur toute la ligne de bataille, et, se ruant ensuite à la charge sur l'ennemi, il dégage enfin le champ du combat et protège la retraite des troupes, exténuées, qui se battent sans arrêt depuis la pointe du jour.

On reste maître du champ de bataille, et cette accalmie permet de donner quelques heures de repos au corps expéditionnaire, qui peut enfin prendre un repas froid sur le lieu même de l'action.

En même temps, le corps de l'infortuné Margallo, enveloppé d'un drapeau, est posé sur un brancard et porté dans le fort d'où il était sorti le matin, si animé d'une patriotique ardeur. Il est escorté par le corps des Ingénieurs (Génie).

Les commentaires allaient leur train au camp espagnol. Le général Margallo était mort héroïquement à la tête des tirailleurs, les excitant de la voix, de l'exemple (1), exposé avec un sang froid imperturbable, avec une crâne bravoure, aux coups de l'ennemi, qui faisait dire qu'il avait cherché volontairement la mort sur le champ d'honneur, par suite de la contrariété qu'il avait éprouvée la veille, au moment de la sortie de Mélilla, en recevant une dépêche de Madrid, dans laquelle son inaction des jours précédents lui était vivement

(1) « *Marchaba al frente de las guerillas animandolas con su voz y su ejemplo* » (Correspondance de Mélilla).

reprochée et où le ministre de la guerre semblait désapprouver ses dispositions défensives contre les Riffains.

« Infortuné général Margallo, écrivait peu après à la *Dépêche de Toulouse*, son correspondant barcelonnais.

« Infortuné général Margallo ! Il y a huit jours à peine, il » n'était pas un journal dans la péninsule qui ne l'accusât de » faiblesse ou d'incapacité. Plus ignominieuse encore pour un » soldat était l'accusation que formulait contre lui un journa- » liste barcelonnais : « Margallo banquetait à Mélilla en com- » pagnie des chefs riffains, pendant que les soldats espagnols » se faisaient tuer par les Maures autour de Sidi-Ouriach.

» Bref, pendant deux semaines, dans l'impossibilité absolue » de rien faire contre les hordes riffaines, non seulement » parce que des forces suffisantes lui manquaient pour prendre » l'offensive, mais encore, mais surtout parce que des ordres » de Madrid lui interdisaient toute action de guerre avant que le » gouvernement ne désespérât d'obtenir, par voie diplomati- » que, une réparation qu'attendait le pays ; pendant deux » semaines, Margallo a pu passer devant l'opinion publique » pour un lâche, sinon pour un traître, et la presse, loin de » rectifier l'erreur répandue dans la foule inconsciente, a pu » servir à répandre cette énormité qu'un officier espagnol » pouvait pactiser avec des barbares armés contre le pays.

» Il est évident qu'une telle accusation est difficile à soute- » nir aujourd'hui que l'on sait dans quelles conditions est mort » le malheureux général. Il semblerait même qu'une réparation » solennelle devrait être accordée à sa mémoire, à sa famille, » accourue à Malaga pour recevoir son corps troué de balles. » Eh bien ! pas du tout, voici que l'infortuné soldat, accusé » hier de ne pas se battre, est incriminé aujourd'hui pour » avoir méconnu les ordres du gouvernement en conduisant » ses troupes au feu. L'accusation est formelle autant que révol- » tante, et il nous est démontré une fois de plus que, si » l'opinion est une . . . singulière fille, un général a toujours » tort quand la fortune ne lui sourit pas ».

On raconte qu'au moment où le général tomba inanimé, un groupe de Maures, passant sur le corps des tirailleurs qui se

trouvaient en avant, se saisit du corps du général, et l'un d'eux l'avait déjà chargé sur ses épaules d'hercule pour l'enlever. C'est alors qu'un sergent, suivi de dix à douze hommes, met baïonnette au canon, et tous s'élancent, tombant sur les assaillants à coups de pointes et à coups de crosses, se battant comme des démons, sur le cadavre de leur général, résolus à le défendre ou à mourir sur son corps.

Pendant ce temps, le reste du détachement d'avant-garde, composé de 90 chasseurs de Cuba, se jette à son tour sur les Marocains, les refoule jusqu'aux tranchées, se battant comme des loups, décidés à tout tuer ou à mourir jusqu'au dernier. Ils étaient animés d'une telle rage et d'une si belle vaillance qu'ils enlevèrent les tranchées au bout de quelques instants et reprirent le cadavre du général, ainsi que deux canons de montagne qui leur avaient été pris par l'ennemi.

Les échos de la canonnade du fort de Cabrerizas résonnent, comme un glas de douleur et de rage pendant qu'on ramène le corps souillé de poussière et tout ensanglanté de l'infortuné Margallo.

Pauvre général ! Et quelle perte que celle de ce vaillant guerrier, disaient ses soldats !

Il y a quelques jours, sa femme, qui habite Malaga, étant venue le voir, comme elle le faisait de temps à autre, lui reprochait son amour pour le danger et lui rappelait qu'il avait des enfants en bas âge. (Le général n'avait que 54 ans). — Moi aussi j'ai perdu mon père, répliquait le général. La guerre n'est-ce pas mon métier ?

Le matin de la sortie du fort, quelques instants avant sa mort, son futur beau fils, le lieutenant d'Etat-major señor Saltos, un de ses officiers d'ordonnance, qui n'attendait que la fin des hostilités pour épouser sa fille aînée, lui faisait remarquer que la veille il s'était trop imprudemment exposé ; qu'un chef d'armée devait se ménager pour le haut commandement, dans l'intérêt même du succès de ses armes et la protection du soldat.

Le général lui répondit :

« — *Es que es caso soy menos Español que mis soldados.* » (Est-ce que dans ce cas je suis moins espagnol que mes soldats).

Hélas ! pauvre jeune homme, qui donnait de si prudents conseils à son chef et futur beau-père, auquel il ne devait pas survivre ; l'impitoyable mort le faucha, lui aussi peu après, sur le champ de bataille. De sorte que cette famille fut doublement éprouvée par la perte d'un mari et d'un fiancé.

Pertes des Espagnols

Les pertes des Espagnols, dans ces deux journées de combat, furent assez sensibles. On compte 22 tués, dont 4 officiers, 3 sergents et 15 soldats. — Les blessés, au nombre de 88, se composaient de : 1 colonel, 14 officiers, 1 sergent, 5 caporaux et 67 soldats.

Parmi ces derniers on cite :

Le colonel Don Diégo de Rios, du régiment de Borbon;

Le capitaine d'Administration, José Valéro ;

Le capitaine Ybo Corréa, du régiment de Borbon ;

Le capitaine Llenara, du bataillon disciplinaire.

Les lieutenants :

MM. Saltos, de l'état-major du général ;

Comte del Peñon, de l'état-major du général ;

Franco Roméro, de la cavalerie ;

Serrano, du corps des ingénieurs (Génie) ;

Ortiz, des chasseurs de Cuba ;

Garcia Cabrelles, des chasseurs de Cuba ;

Mejias, du bataillon disciplinaire, mort quelques jours après, des suites de ses blessures.

Epilogue du Conflit

La mort inattendue du genéral Margallo eut pour effet de réveiller l'enthousiasme assoupi de l'Espagne entière. Et, avec l'esprit un peu exagéré de nos voisins, tout le monde cria : « aux armes ! »

On devait tout d'abord envoyer 30,000 hommes au secours de Mélilla, mais, les coffres du Trésor étaient vides ; on dut

recourir à des souscriptions publiques. Bref, le ministère de la guerre mit deux grands mois, novembre et décembre, pour réunir à Cadiz, Algésiras et Malaga, 12,000 hommes, lesquels, avec les 3,000 présents à Mélilla, devaient former un effectif total de 15,000 hommes, reconnu suffisant pour soumettre les Marocains.

Les hommes, évidemment, ne manquèrent pas. Mais ce qui fut plus difficile à trouver, ce furent le matériel, les approvisionnements en vivres, et surtout les moyens de transport.

Le général Lopez Dominguez, ministre de la guerre, offrit de prendre le commandement du corps expéditionnaire, mais le Gouvernement lui allégua qu'il devait rester à son poste d'organisateur, et on nomma à ce commandement le maréchal Martinez Campos.

A la fin de décembre, le corps expéditionnaire se trouvait enfin réuni à Mélilla. Il était composé de deux corps d'armée, formés chacun de deux divisions à trois brigades, ce qui avec l'Etat-Major et les chefs de services spéciaux, donna un effectif de *vingt-huit* généraux, y compris le divisionnaire Macias, nommé au commandement de la place, après la mort de Margallo.

28 généraux pour 15,000 hommes, cela donne une moyenne de un général pour 500 combattants ; l'effectif d'un bataillon français.

Il va sans dire que le nombre des officiers de tout grade était à l'avenant. Que restait-t-il dans le rang ?

Voici, au surplus, la composition du corps d'armée.

État-Major général :

Maréchal Martinez Campos, commandant en chef ;
Général de division, Macias, chef d'état-major général ;
Deux généraux de brigade, aides de camp ;
Deux colonels et quatre capitaines, officiers d'ordonnance ;
Un général, intendant supérieur ;
Un colonel, payeur général de la trésorerie.

Commandant du génie et troupes, un colonel ;
Brigade de télégraphistes, un commandant.

1er CORPS D'ARMÉE

Général de division : Primo de Rivero, commandant en chef ;
Général de brigade : Rey, chef d'état-major ;
Deux Sous-Intendants. — Deux payeurs généraux. – 2 Divisions. — 6 Brigades.

1re Division : Général Ortéga Díaz, commandant.

1re Brigade :	Général	Montéro.
2e id.	Général	Llinarès.
3e id.	Général	Aznar.

2e Division : Général Salcedo, commandant.

1re Brigade :	Général	Molina.
2e id.	Général	Rivera.
2e id.	Général	Luque.

Troupes. — Infanterie : Régiments de Saboya (Savoie), San-Fernando, Wad-Ras, Mallorca, Guipuscua, Asia, San-Quintin, Albuera, Lachana, Cazadores de Barcelona y Figueras. — Cavalerie : 2 escadrons, 150 chevaux. — Artillerie : 4 batteries de montagne.

*
* *

2e CORPS D'ARMÉE

Général de Division : Chinchilla, commandant en chef.
Général de Brigade : Alcantara, chef d'état-major.
Deux Sous-Intendants. — Deux payeurs généraux. — 2 Divisions. — 5 Brigades.

1re Division : Général Berriz, commandant.

1re Brigade :	Général	Ortéga.
2e id.	Général	Mouroy.
3e id.	Général	Salinas.

2e Division. — Général Mella, commandant.

1re Brigade :	Général	Echagüe.
2e id.	Général	Arolas.

Officiers et troupes rattachés à l'Etat-Major :

Commandant de l'artillerie, avec l'artillerie de forteresse, un général de brigade ;

Troupes. — Infanterie : Régiments de Africa, Borbon, Alada, Infante, Toledo, Constitucion, Pavia, Cataluña, Bataillon de diciplinarios, Cazadores de Cuba et de Cataluña. — Cavalerie : Régiment de Dragons de Santiago. — Artillerie 4 batteries de montagne.

Si nous ajoutons à cette longue nomenclature de généraux le nom du brigadier Cerrero, ayant remplacé le général Macias au commandement de la place de Melilla, nous retrouverons bien notre effectif annoncé de 28 généraux.

Notre corps expéditionnaire de Madagascar, pays lointain, où les hasards des combats peuvent exiger des remplacements immédiats, n'exige cependant, pour mener au combat un effectif de troupe à peine égal à celui de Melilla, qu'un général de Division, le général Duchesne, et deux brigadiers, les généraux Metzinger (1) et Voyron.

*
* *

Ce déploiement de corps d'armée, de divisions et de brigades, n'a cependant abouti à aucun effet utile. Les troupes expéditionnaires espagnoles se sont morfondues pendant tout l'hiver de 1893-1894, sous les murs de Melilla, privées des choses essentielles à la guerre, buvant de l'eau de Malaga, portée à grands frais par les bateaux-citernes, et le combat, si ardemment attendu, n'a pas eu lieu faute d'adversaires à combattre, les Marocains ne se sentant plus en force, s'étant prudemment retirés dans leurs montagnes, où on n'a pas cru devoir aller les relancer.

Les Espagnols ont été obligé de dissoudre l'armée et de la

(1) Le général Metzinger a été nommé divisionnaire le 14 juillet 1895.

rapatrier. Toujours chevaleresques, ils n'ont pas exigé un pouce de territoire de plus autour de Melilla, ou tout autre gage de paix. Ils se sont contentés d'une indemnité pécuniaire, que le maréchal Martinez Campos a dû aller négocier à Mequinez.

C'était bien la peine, vraiment, de déranger tant de vaillants officiers et de braves soldats, qui ne demandaient qu'à faire leur devoir, comme leurs devanciers l'avaient prouvé du reste.

(A suivre). J. Canal.

RÉPONSE

A LA

Société de Géographie d'Oran

SUR SA MÉTHODE D'APPLICATION
DU SYSTÈME MÉTRIQUE à la MESURE du TEMPS et des ANGLES

Par M. de Rey-Pailhade

Nos confrères géographes d'Oran ont bien voulu examiner les propositions de Toulouse, et M. de Sarrauton, inspecteur du service de topographie, a publié un rapport très consciencieux sur cette question.

Après avoir félicité Toulouse d'avoir abordé cette étude, notre confrère d'Oran trouve que notre système a des inconvénients et propose le suivant :

1° De conserver le jour de 24 heures, mais comptées de 0 à 24 à partir de minuit, et divisées en 100 minutes, se divisant elles-mêmes en 100 secondes ;

2° De diviser la circonférence en 240 degrés, divisés eux-mêmes en minutes et secondes décimales.

Constatons d'abord qu'ils sont en principe, comme nous, pour le système décimal, puisqu'ils l'appliquent aux heures ; mais là où nous différons, c'est dans l'essence même du principe.

Le système oranais repose sur l'idée de conserver les 24 heures de jour et de tout y faire converger.

Nos propositions, que M. de Sarrauton appelle galamment le système toulousain, ont été conçues différemment.

On a recherché, sans s'occuper de ce qui existe déjà, les unités naturelles de temps et d'angle, et on y a appliqué purement et simplement le système décimal, ce qui amène des simplifications vraiment remarquables.

Depuis la plus haute antiquité, l'unité de temps a été le jour ; quant aux angles, il semble difficile d'admettre autre chose que le cercle entier,

L'angle droit, quoiqu'on en ait dit, n'est que le *quart du cercle*, et ne peut revendiquer l'honneur de donner la mesure des angles. Les lignes trigonométriques ne parcourent leur cercle entier avec leurs signes que dans la circonférence entière.

En principe absolu, le jour et le cercle étant les unités naturelles doivent se correspondre, concorder d'une manière parfaite.

Tout le système toulousain est là. Après avoir posé cette base vraiment scientifique, la commission s'est préoccupée de savoir si ce projet était réalisable en pratique.

L'expérience a été en notre faveur.

Trois enfants de treize ans, d'une école primaire de Toulouse, ont appris en quelques séances à calculer mentalement et presque instantanément les concordances des *cès* en heures sexagésimales et inversement. D'ailleurs, les modèles de cadrans de montre que nous avons publiés évitent tout calcul et s'apprennent à lire tout de suite.

Nous répétons que cette réforme ne pourra être appliquée immédiatement ; il faudra que deux ou trois générations d'écoliers s'y habituent. On arrive, d'ailleurs, avec un peu d'exercice à se reconnaître facilement dans ce système, comme on se reconnaît dans le système des sous et des centimes.

Enfin, la réforme ne s'adressera qu'à une classe instruite qui s'en servira pour des calculs présentant une certaine difficulté et non pour la vie pratique. Les perfectionnements doivent venir d'en haut ; puis, bien plus tard, le grand public s'y exercera progressivement et l'emploiera à son tour s'il le trouve commode pour les usages courants de la vie de tous les instants.

L'éminent astronome M. Faye, que j'ai eu l'honneur de voir à ce sujet, est absolument de mon avis sur cette manière de faire la réforme.

M. de Chancourtois, dans son *Programme raisonné de système de géographie* (page 3, en note), reconnaît que notre méthode est celle qui simplifie le plus les opérations du calcul.

Donc, en principe, notre système paraît être le plus scientifique et le meilleur.

Pour terminer, nous ferons observer qu'actuellement la science et la pratique ont en mains tous les éléments nécessaires pour un essai de cette méthode :

1° Tables de logarithmes trigonométriques dans la division décimale du cercle entier par M. de Mendizabal-Tombarrel ;

2° Sextant de 19 centimètres de rayon divisé en *dimicirs;*

3° Montre chronomètre donnant les *dimicés*.

Le tout figurera à l'Exposition géographique de Londres.

La marine paraît toute désignée pour faire l'essai pratique, d'autant plus qu'il y a avantage pour la durée des calculs d'employer la notation décimale même avec la *connaissance des temps* de données sexagésimales.

Nous sommes heureux de féliciter la Société de Géographie d'Oran d'avoir entrepris, comme nous, l'étude de cette question ardue et qui ne pourra être résolue que par un effort commun.

Il nous semble qu'au moyen d'une double graduation des cadrans de montre et des cartes, on pourra parfaitement employer, pour *l'usage scientifique seulement*, des notations différentes de l'heure et du degré sexagésimal, sans apporter aucun trouble dans les usages de la vie civile.

NOTE. — Nous ferons remarquer que plus tard, il serait possible de trouver un moyen de conserver quelque chose d'analogue à l'heure et d'avoir le temps décimal en même temps pour les usages scientifiques.

Le jour, dans notre système, vaut 100 cés. Appelons *cron* (1) la valeur de 100 cés, le jour aura 20 crons. Divisons chaque cron en cinq cinquièmes de cron, qui valent des cés, puisque $5 \times 20 = 100$. Nous retombons dans les 100 cés du système décimal pur.

Donc, le jour entier aurait 100 cés ou 20 crons. On voit de suite que c'est le système des sous et des centimes, si appréciés maintenant de tout le monde. Le soleil sera en moyenne 10 crons au-dessus de l'horizon et la nuit durera aussi en moyenne 10 crons. Un pareil changement ne nous paraît possible qu'après la réforme scientifique décimale acceptée par toutes les nations civilisées.

---

(1) Du mot grec *cronos*, qui veut dire temps.

RÉPLIQUE DE M. DE SARRAUTON

La numération décimale n'est pas, à beaucoup près, la plus avantageuse que l'on puisse employer. La numération duodécimale est bien supérieure. Il me paraît inutile que je m'attarde à démontrer cela et à répéter des arguments connus. C'est une vérité admise dans la science et hors de discussion. Les grands géomètres qui, à la fin du siècle dernier, ont posé les bases de notre système métrique, ont longtemps agité la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'adopter la numération duodécimale. Mais, trouvant la numération décimale usitée par toute la terre, ils ont jugé qu'essayer de changer un usage universel, serait une entreprise téméraire. Ils ont accepté à contre-cœur la numération décimale et nous ont donné notre système des poids et mesures, qui, malgré les défauts inévitables qu'il tient de la numération d'où il dérive, n'en est pas moins l'une des œuvres les plus belles et les plus utiles qu'ait réalisées la science.

On le voit, ce ne sont pas les savants qui ont institué la numération décimale. Ils l'ont subie. Ce ne sont pas eux, non plus, qui ont institué la division du jour en 24 heures. C'est l'instinct populaire qui l'a donnée. Mais les savants, cette fois, ne peuvent qu'approuver le travail inconscient des masses populaires. Cette division du jour est la plus heureusement trouvée, la plus commode, la plus savante que l'on puisse imaginer. Quels sont, en effet, les caractères d'une bonne division du jour ? Elles doit permettre de répartir en nombres entiers d'heures les occupations variées qui remplissent notre vie. Elle doit donc procéder d'un nombre renfermant beaucoup de diviseurs. Comparons le jour de 24 heures au jour de 20 heures, que M. de Rey-Pailhade nous présente comme le jour de l'avenir. 24 heures renferment les diviseurs : 2, 3, 4, 6, 8, 12, soit six diviseurs ; 20 renferme les diviseurs : 2, 4, 5, 10, soit quatre diviseurs. Le jour de 24 heures est donc préférable au jour de 20 heures.

Ce qu'il faut conclure de ce qui précède, c'est qu'il ne serait pas déraisonnable de prétendre que la numération décimale doit un jour céder la place à la numération duodécimale, car ce serait aller du pire au mieux.

Tandis qu'il est déraisonnable de prétendre que le jour de 24 heures devra un jour céder la place au jour de 20 heures, car ce serait aller du mieux au pire, ce qui n'est pas dans les destinées de l'humanité — il faut l'espérer, du moins.

Il semble donc que c'est avec raison que, dans un article qui a paru dans la *Revue Scientifique* du 17 août dernier, je tenais le discours suivant :

« Introduire un temps scientifique différent du temps vul-
» gaire, c'est faire le divorce, et le divorce perpétue' entre le
» public et les corps savants ; c'est créer deux langues là où,
» heureusement, il ne s'en trouve qu'une ; c'est produire une
» complication énorme, éternelle, des plus gênantes, et sans
» aucun avantage pratique, comme nous le démontrerons dans
» la suite. »

En résumé l'état de la question est celui-ci :

Nous sommes contraints d'accepter la numération décimale, bien que mauvaise, parce qu'elle règne dans le monde entier.
Et nous sommes contraints d'accepter la division du jour en 24 heures pour cette même raison, et encore pour une autre : c'est qu'elle est excellente.

Ces principes établis, le système d'Oran en découle avec la rigueur d'un corollaire de géométrie. Il est clair qu'il n'y a d'autre moyen de conserver à la fois la numération décimale et le jour de 24 heures, que de prendre l'heure comme unité de temps et de donner à cette heure des sous-multiples décimaux.

Mais, dit M. de Rey-Pailhade, ce n'est pas régulier. La véritable unité de temps, c'est le jour. Vous ne partez pas du jour comme unité de temps, donc votre système n'est pas vraiment décimal.

L'objection est parfaitement juste, mais elle est sans portée. Quel est le but à atteindre. Est-ce de faire quelque chose de

régulier ou quelque chose d'utile ? Je suppose que vous vouliez vous bâtir une maison. Vous consultez deux architectes. L'un vous présente une façade parfaitement régulière et symétrique, mais des appartements incommodes. L'autre sacrifie la symétrie de l'extérieur au bon aménagement de l'intérieur, et vous propose une maison commode, agréable à habiter. Auquel des deux donnerez-vous la préférence ?

Et remarquez que le premier architecte est excusable jusqu'à un certain point, car, dans les arts, il y a réellement une esthétique indépendante de l'utilité. Mais, en science, le beau est adéquat au vrai et à l'utile. Dans un système qui n'a d'autre but que de simplifier les calculs et de rendre les questions scientifiques plus faciles, plus abordables, le mathématicien serait donc sans excuse s'il sacrifiait l'utilité et la commodité à un vain scrupule de régularité extérieure

Les auteurs du système métrique ont voulu rattacher l'unité de longueur aux dimensions du globe, et ont établi que le mètre serait la dix-millionnième partie du quart du méridien. Cette régularité satisfait l'esprit, sans doute, mais à quoi sert-elle ? Depuis, les mesures astronomiques et géodésiques s'étant perfectionnées, l'on s'est aperçu que dans la distance du pôle à l'équateur, il y a 2,000 mètres environ de plus que le compte. Voilà la régularité disparue. Le système métrique en est-il moins bon ?

Théoriquement, l'unité de temps est bien le jour ; mais, pratiquement, non pas ; M. de Rey-Pailhade le reconnaît lui-même, puisqu'il divise le jour en cent parties. Dans son système, l'unité de temps n'est donc pas le jour, non plus que l'hectomètre n'est l'unité de longueur. Le jour serait une unité trop grande et hors de proportion avec les temps que l'on a à mesurer le plus souvent. La véritable unité du temps c'est l'heure, et dans le système de Toulouse, comme dans celui d'Oran, on opèrera toujours sur des heures, quel que soit le nom que l'on leur donne. Au point de vue de la facilité des opérations arithmétiques, il y a donc, dans l'immense majorité des cas, égalité absolue entre les deux systèmes. Le système toulousain ne présente un léger avantage que lorsque le résul-

tat d'un calcul sur le temps est un nombre considérable d'heures, ce qui, dans la pratique, est infiniment rare. Si, par exemple, on obtient ce nombre : 585 cés, on voit d'un coup d'œil que ce nombre revient à 5 jours et 85 cés. Si, dans mon système, j'obtenais 140 heures, et que la curiosité me prît de savoir ce que 140 heures font de jours, je serais obligé de diviser par 24. Je trouverais alors 5 jours et 20 heures.

Faut-il, pour obtenir cet insignifiant avantage, bouleverser les habitudes du monde entier, et créer deux mesures incompatibles du temps ?

Il en est absolument de même pour les quantités angulaires. M. de Rey-Pailhade soutient que la véritable unité angulaire est la circonférence. Soit ! cédons-lui cela, car ce n'est pas la peine de disputer pour si peu. Il n'en est pas moins vrai que l'unité angulaire pratique c'est le degré, et que tous les calculs se feront sur des degrés. Peu importe donc le nombre de degrés par lequel la circonférence sera divisée. Ce qui importe, c'est que ce nombre soit en concordance parfaite avec l'unité de temps, et qu'il permette d'exprimer en nombres entiers certains angles que renferment la circonférence et dont les lignes trigonométriques ont des propriétés curieuses et importantes. Or, à ce point de vue, le nombre 240 est excellent, le nombre 100 très mauvais. C'est donc le nombre 240 qui mérite la préférence.

Il n'est pas question d'établir une théorie scientifique, et nous ne faisons pas de mathématiques, mais du calcul. Le but à atteindre est fort utile, mais très modeste. Il ne s'agit que de simplifier, autant que possible, les opérations arithmétiques sur le temps et les angles. Le système qui obtiendra ce résultat par les moindres moyens, sera le meilleur. Je crois que le système d'Oran est celui qui obtient le maximum d'effet avec le minimum d'effort, et voilà pourquoi il me paraît préférable à tous les autres. Mais surtout, j'avoue que je ne puis m'habituer à l'idée qu'il y aurait deux manières de compter le temps, l'une à l'usage du public, l'autre à l'usage des savants. Qu'un ingénieur aille déjeûner au restaurant à onze heures et demie,

puis retourne à son bureau à 53 cés, pour faire des calculs d'hydraulique, cela me paraît ridicule. J'ajoute que cela me paraît dangereux. Je vois les pernicieuses conséquences d'une semblable réforme. Elle n'est autre chose qu'un pas en arrière, un retour au temps où les savants, peu soucieux d'être compris du public, écrivaient leurs ouvrages en latin. Il n'est rien de plus contraire à l'esprit moderne.

M. de Rey-Pailhade prétend que son système s'apprend aisément. Je réponds qu'autre chose est connaître un système, et autre chose est s'être assimilé ce système. On ne le peut, qu'à la condition de l'employer constamment. Beaucoup de gens savent le latin, mais personne ne pense en latin, parce que le latin n'est pas la langue usuelle. Les personnes qui connaissent le mieux cette langue pensent en français, puis traduisent en latin. Il en est de même pour les chiffres qui, comme les mots, sont les signes de la pensée. Si l'expression : trois heures et demie répond à quelque chose de très concret et de très défini dans l'imagination, cela tient à ce que, inconsciemment, instinctivement, par le seul fait de vivre dans le temps, nous nous exerçons constamment à assimiler le signe 3 heures et demie au temps qu'il représente. Mais cette éducation instinctive n'aurait pas lieu pour des signes que nous n'emploierions que de loin en loin. Supposez que le système de Toulouse soit admis, et considérez ce qu'il en adviendrait pour un littérateur, un artiste, un artisan, un homme du monde, un ouvrier. Cet homme ne s'occupe pas ordinairement de questions scientifiques. Cependant il ne prétend pas rester étranger à cette magnifique expansion scientifique qui est la véritable poésie de notre époque. Il ouvre un livre de science; il y trouve le temps exprimé en cés. Je veux qu'il connaisse le système de M. de Rey-Pailhade. Cependant il ne l'emploie pas usuellement. Il ne se l'est donc pas assimilé. Les chiffres qu'il lit ne disent absolument rien à son imagination. Il est obligé, pour comprendre, de traduire péniblement les cés en heures, une table de conversion à la main. Qu'arrivera-t-il ? Dix-neuf fois sur vingt, il arrivera que cet homme jettera le livre, en donnant au diable le nouvel argot scientifique.

Un temps scientifique différent du temps vulgaire, c'est une porte fermée sur quelques-unes des parties les plus intéressantes de la science.

Oran, le 9 Octobre 1895.

HENRI DE SARRAUTON.

INSCRIPTION

trouvée récemment dans les ruines de Regiae

(ARBAL - Département d'Oran)

N° 1224. — Sur un autel en calcaire grossier, de 1^{m} 02 de haut. sur 0^{m} 45 de larg., avec corniche, reposant sur une base de 0^{m} 50 de haut. sur 1^{m} 08 de largeur moyenne. — Lettres de 0^{m} 045.

D M S
OB SINGVLAREM
ADFECTIONEM
QVAMMAVRE
5 LIOPROCESSO
f I *l* IOSVOCAECI
LIVSETMARINADEB
EREXERVNTMONI
MENT*u*MINTRA
10 DIEMXXXINSTITV
ITQVIANIVVIXAXLVII
AN PRO CCCXXVI

Ligatures : à la 8e ligne VNT ; à la 10e ligne XXX ; à la 12e ligne XX.

D(iis) M(anibus) S(acrum). Ob singularem adfectionem quam M(arco) Aurelio Processo, filio suo, Caecilius et Marina deb(ent), erexerunt monimentum intra diem (sic) *XXX. Instituit Q(uintus) Vianiu(s). Vixit a(nnis) 47 — An(no) Pro(vinciae) 326* (de J.-C., 365).

Ce document a été envoyé au Musée d'Oran par M. Camallonga, le propriétaire du domaine d'Arbal, à qui nous renouvelons nos plus vifs remerciements.

L. DEMAEGHT.

LES DOLMENS DU CENTRE DE LA TUNISIE

Par le Lieutenant Ch. DENIS

Les stations mégalithiques dont je vais dire quelques mots sont situées dans le voisinage du poste militaire de Souk-el-Djemâa, occupé actuellement par un détachement du 3e Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique.

Dans toutes, on retrouve le type le plus répandu des dolmens : quatre pierres posées de champ recouvertes par une cinquième les débordant. Les constructeurs de ces monuments semblent avoir obéi à l'unique pensée de trouver sur les lieux mêmes les matériaux nécessaires ; il est facile de se convaincre que le choix de l'emplacement n'est pas toujours heureux, la question d'orientation semble également les avoir laissés indifférents.

Le mobilier funéraire présente une grande diversité ; à côté de vases grossièrement faits à la main et cuits au soleil, on trouve des poteries façonnées au tour et enduites extérieurement d'un beau vernis vert foncé ; je n'ai rencontré qu'un seul objet avec couverte rouge.

L'examen de ces poteries permet d'assigner à nombre des monuments une très haute antiquité ; quelques-uns, de date plus récente, présentent des particularités qui n'avaient pas encore été signalées jusqu'alors. Je ne décrirai, dans chaque nécropole, que ceux qui sortent du type classique.

Magraoua

Quatre dolmens, dont un double, sont formés de gros blocs soigneusement équarris, disposés en assises horizontales; la moitié supérieure des murs incline vers l'intérieur, cela tient probablement à la difficulté de se procurer des dalles de recouvrement de dimensions suffisantes. Sur un des petits côtés, on avait ménagé une ouverture très régulière d'environ 0m90 de hauteur, par laquelle on pouvait, en franchissant deux marches, descendre dans le sépulcre. Chaque chambre renfermait une cinquantaine de cadavres, qui paraissent y avoir été déposés couchés sur le dos ; ils étaient recouverts d'un mélange de terre et de cendre, puis d'une couche de pierraille.

Sous une dalle placée au niveau du sol, j'ai mis à découvert une petite caverne naturelle dans laquelle on avait déposé quatre corps en leur repliant les jambes sur les cuisses, on avait ensuite comblé la fosse avec de la terre non mélangée de pierres.

Au milieu des squelettes, j'ai recueilli un grand nombre de

poteries (1) placées un peu au hasard, plusieurs étaient ébréchées au moment de leur enfouissement et avaient certainement servi à des usages domestiques. Elles présentent une grande analogie avec celles qui ont été découvertes par le R. P. Delattre à Carthage, et par M. Gauckler dans la nécropole de Gouraya. Il est donc permis de supposer que les dolmens ont été construits au 1[er] ou au 2[e] siècle avant notre ère par une peuplade libyenne. Cette hypothèse se trouve corroborée par la découverte au même endroit, il y a quelques années, de deux inscriptions libyques.

Quelques objets méritent une mention particulière : un vase à boire dont le goulot est muni à la naissance d'une cloison percée de cinq trous destinée à arrêter les impuretés ;

Une petite fiole en verre, du genre appelé communément lacrymatoire ;

Plusieurs vases ayant comme support trois têtes humaines d'une facture grossière ;

Je citerai encore quatre perles de colliers en pâte blanche décorée de points bleus, une autre en verre blanc, un petit bronze très épais de Carthage au type du cheval au galop et une monnaie romaine très fruste.

Hammam-Zouakra

Les monuments mégalithiques occupent les deux versants qui enserrent l'Oued-el-Hammam ; sur la rive droite, ils y sont bien plus nombreux et plus serrés ; lorsqu'ils se touchent, ils forment des alignements suivant la forme du terrain.

Plusieurs, en raison de leurs faibles dimensions, n'ont pu servir de sépultures qu'à des enfants. Les plus simples ont une longueur de 0^{m}80 à 2^{m} et une largeur moyenne de 1^{m}, les dalles ont environ 0^{m} 15 d'épaisseur ; un seul est entouré d'un cercle de pierres.

Dans sa *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique,* Tissot dit, en parlant des plus importants : « Ils sont en « forme de fours, voutés par la superposition des dalles s'avan- « çant en encorbellement ; devant l'entrée et formant façade, « mais laissant entre le monument et elles-mêmes un certain « espace, se dressent deux dalles énormes qui supportent « le poids d'un large mégalithe plat de 2^{m} sur 3^{m}50 de lon- « gueur ».

Pour compléter cette trop sommaire description, j'ajouterai que le côté principal est généralement formé de deux dalles très bien taillées, longues de 2^{m}80, laissant entre elles une ouverture de 0^{m}95, fermée à 0^{m}50 en arrière, sur la moitié de sa hauteur, par une dalle verticale dans la partie supérieure de laquelle on a pratiqué une petite échancrure. Deux ou trois assises de grands blocs bien équarris, placés en retrait par rapport au mégalithe dont parle Tissot, surmontent le monument.

(1) Elles sont déposées au musée du Bardo.

Dans l'alignement le plus rapproché de l'oued, plusieurs dalles de la façade portent en relief un disque ou une rosace pavée en creux ; deux blocs ont un ornement qui a exactement la forme du battoir de laveuse. Sur la face antérieure des blocs qui surmontent l'entrée, j'ai remarqué des graffites de l'époque romaine et des dessins au trait noir presque effacés, représentant grossièrement des personnages dans des attitudes diverses.

Au milieu des dolmens, on remarque de nombreuses stèles funéraires puniques et romaines encore en place. Dans la nécropole de Sigus (1), on retrouve le même assemblage de monuments funéraires d'âges différents.

Ellès

Les dolmens (2) garnissent les crêtes qui se trouvent au sud du village. Ils ont été signalés pour la première fois par l'américain Catherwood, qui visita la Tunisie à la fin du siècle dernier. La description qu'en a donnée M. Girard de Rialle dans le *Bulletin des Antiquités africaines* (année 1884, p. 260), n'est pas tout à fait exacte, il est facile de s'en convaincre en jetant les yeux sur le plan ci-après. Il représente un type que M. Poinssot avait déjà rencontré à l'Henchir-el-Turki. Les chambres sont alignées le long d'un couloir central ; il y en a trois d'un côté et trois, quatre ou six de l'autre, jamais davantage. La façade est formée par de grand esdalles bien équarries, échancrées au milieu de la partie supérieure ; devant, trois ou quatre piliers monolithes constituent une sorte de galerie couverte par de grandes dalles reposant sur le toit, une de ces dalles a 5^{m}50 de longueur. L'entrée se trouve sur un des petits côtés.

Il existe encore d'autres monuments de forme très simple : ceux signalés par M. le Colonel de Puymorin ; les chambres paraissent avoir été construites au fur et à mesure des besoins.

Maktar

Dans cette ancienne ville punique, on remarque encore plusieurs groupes de dolmens construits avec des matériaux

(1) Sigus est à 38 kilomètres de Constantine, sur la route de Tébessa.

(2) M. le Colonel de Puymorin a joint à son envoi trois dessins représentant les monuments mégalithiques d'El-Lehs, déjà signalés par Barth, qui ne s'en expliquait pas l'origine. Ce sont des dolmens accolés formant une série de chambres contiguës sans communication. A ces dessins sont joints un plan d'El-Lehs et une vue cavalière des environs, qui précisent les points où se trouvent ces monuments, que l'auteur des croquis qualifie de pélasgiques (*Archives des Missions scientifiques et littéraires.* Tome X, p. 138).

plus grossiers que ceux employés dans les autres stations. Tous sont aux trois quarts renversés, à l'exception d'une sorte d'allée couverte, longue de 6 mètres, enfouie actuellement jusqu'à la toiture.

Quelques-uns des monuments présentent cette particularité, que trois des côtés sont construits avec des blocs disposés en assises horizontales, le quatrième est fermé par une dalle.

Celui dont je donne le plan est d'une forme qui a peut-être inspiré les constructeurs d'Hammam-Zouakra, on y retrouve les blocs qui supportent la partie de la toiture avançant sur la façade, mais la partie supérieure de l'entrée est au niveau du sol. Pour pénétrer dans le sépulcre, il fallait d'abord descendre dans une cavité de 0^{m}60 sur 0^{m}50 et profonde d'un mètre. Le monument ne se composait primitivement que de deux chambres de la face sud, les deux autres ont été édifiées postérieurement.

Henchir Mided

Les dolmens, au nombre de cent vingt environ, forment plusieurs alignements, généralement orientés E.-O.

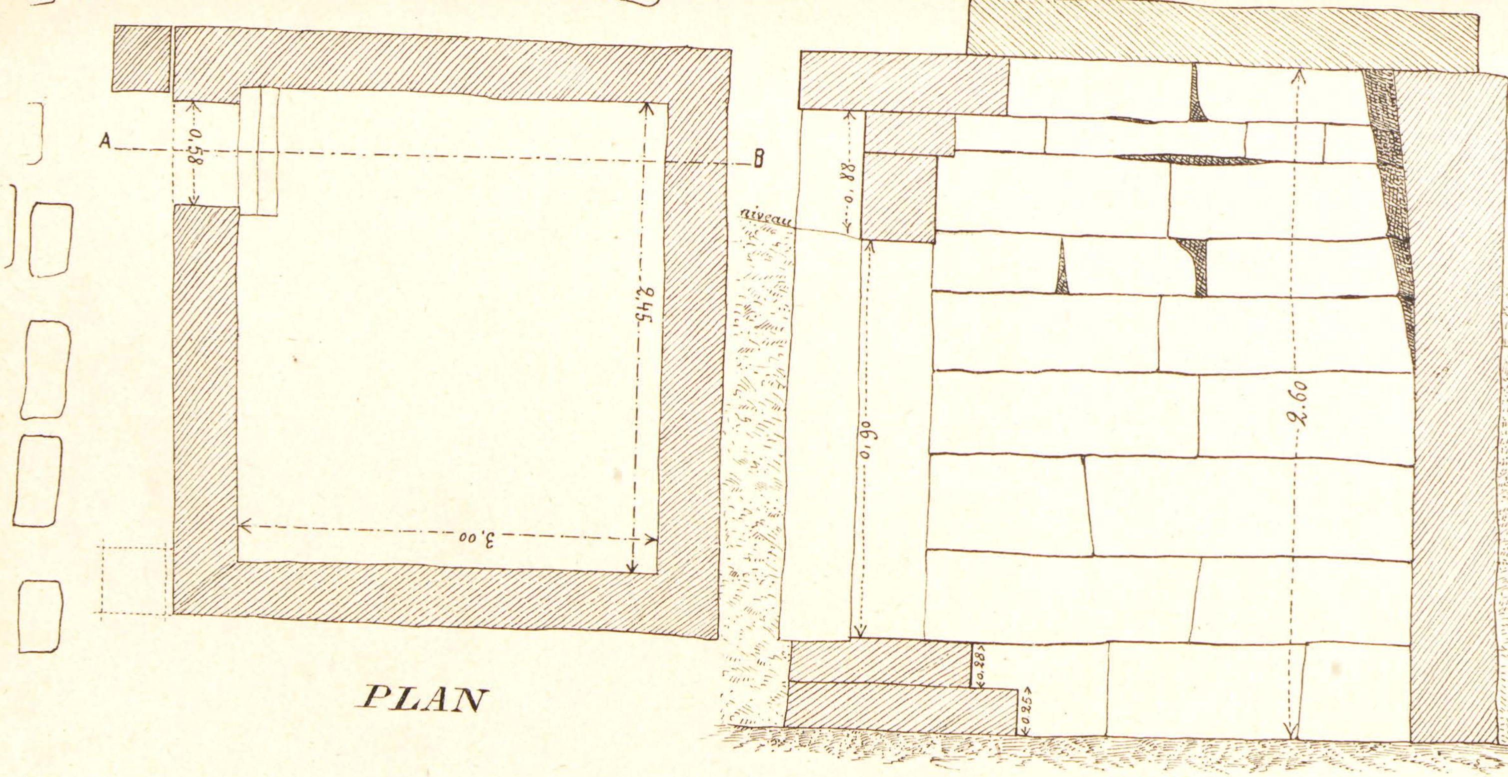
Les blocs qui ont servi à leur construction sont bien équarris, ils ont de 0^{m}08 à 0^{m}20 d'épaisseur, et bon nombre ne mesurent pas moins de 12^{m} carrés. Dans plusieurs, j'ai remarqué que la dalle fermant l'un des petits côtés glissait dans deux rainures pratiquées dans les dalles des grands côtés. Quelques chambres ont à l'intérieur jusqu'à 2^{m}20 de hauteur, 3^{m} de longueur et 2^{m} de largeur. Dans un des grands côtés, on a ménagé au niveau du sol une ouverture de 0^{m}35 sur 0^{m}45, destinée, sans doute, à introduire le cadavre dans sa dernière demeure.

A une époque indéterminée, plusieurs sépulcres ont été violés et transformés en habitations; ils servent encore de refuges aux indigènes qui font paître leurs troupeaux.

La grande analogie que présentent les monuments que nous venons de signaler avec ceux qui existent encore en France et en Espagne permet de supposer qu'ils ont été construits par une même population qui, séduite par le climat et les richesses naturelles de cette partie de l'Afrique, s'y serait définitivement fixée et y aurait gardé ses traditions, même sous la domination romaine.

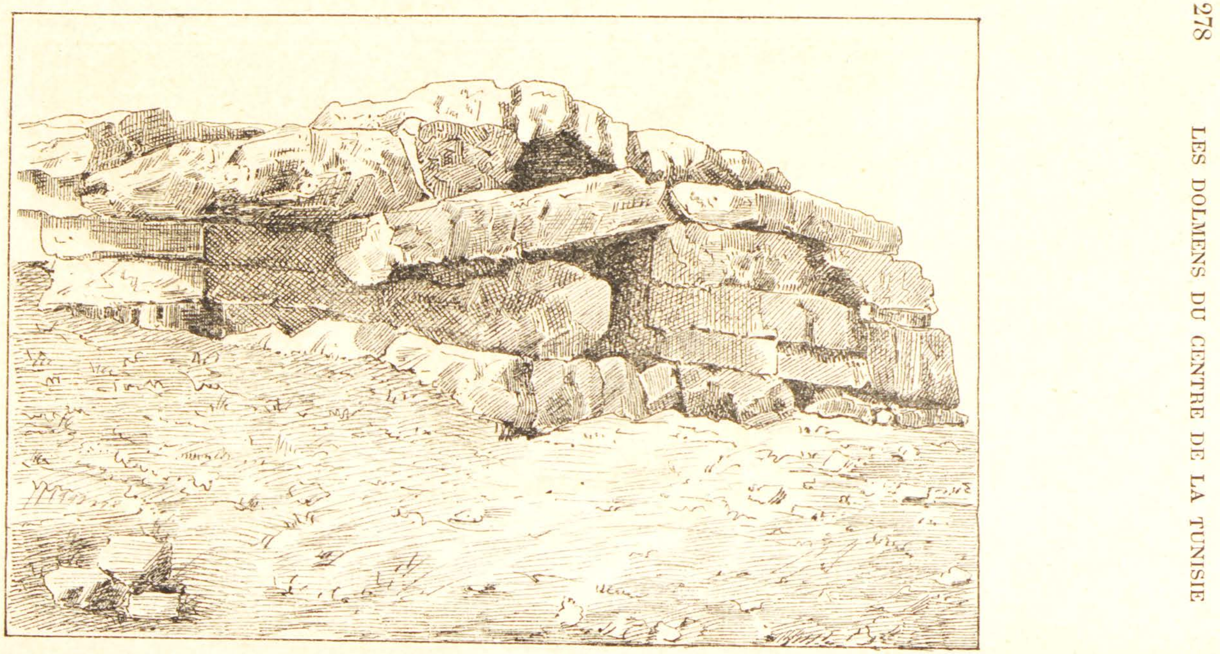
Ch. DENIS.

DOLMEN DE MAGRAOUA

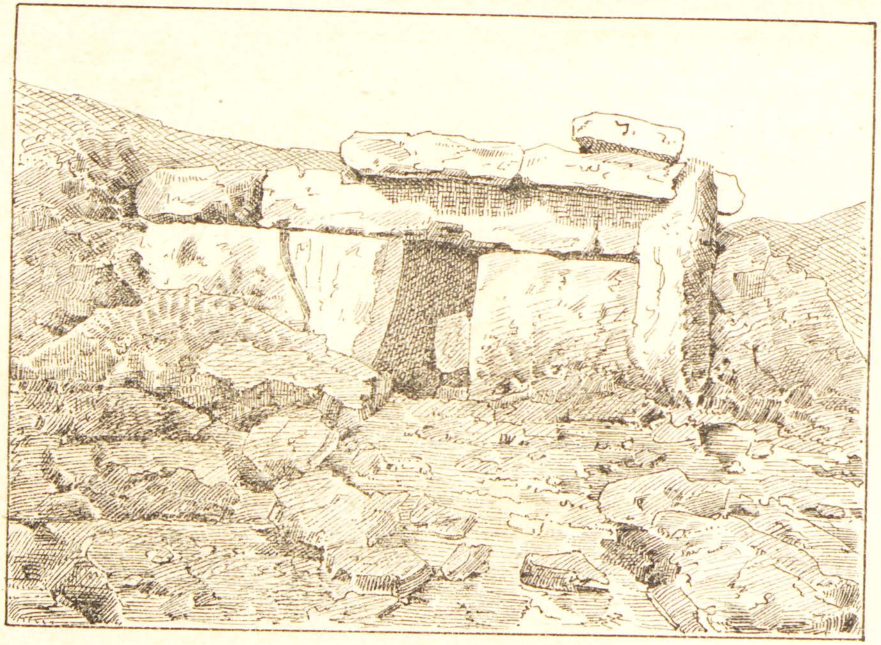


PLAN

COUPE SUIVANT A.B.



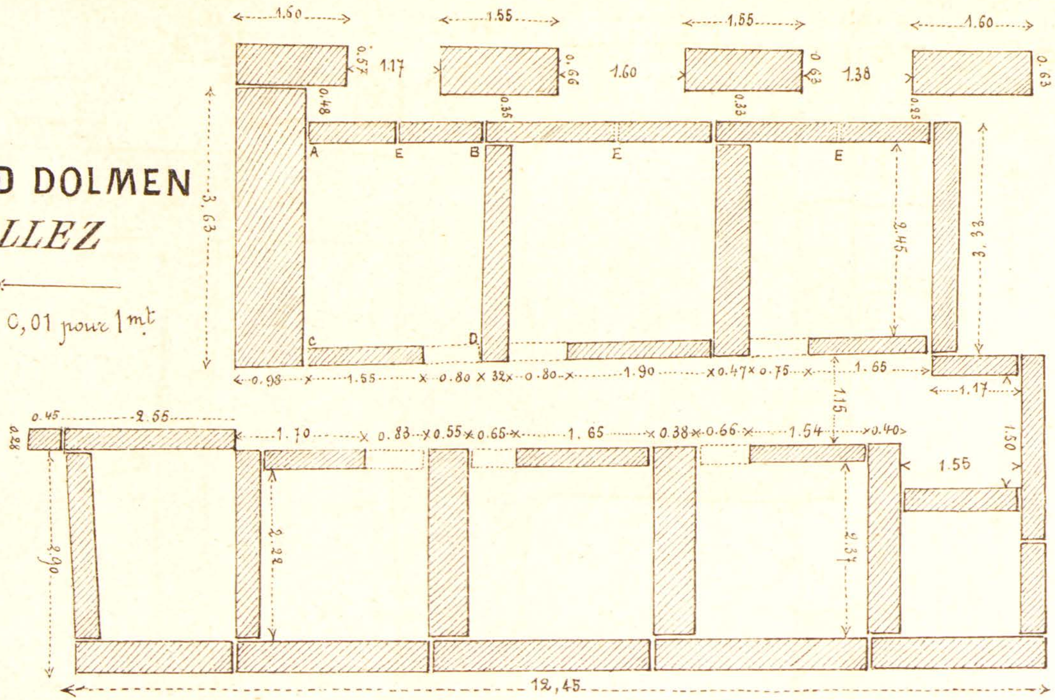
MAGRAOUA

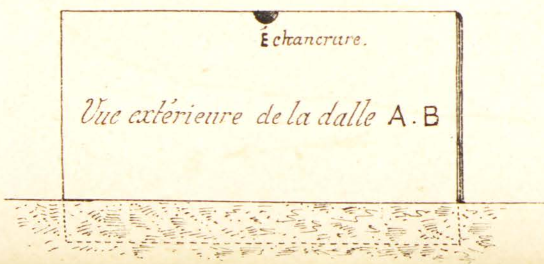


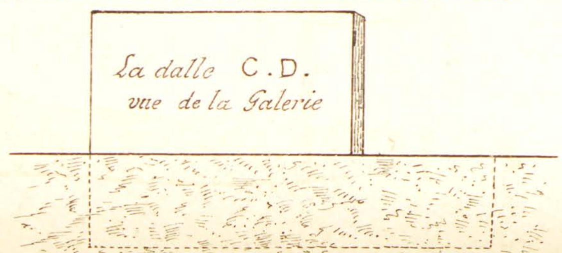
HAMMAM ZOUAKRA

GRAND DOLMEN D'ELLEZ

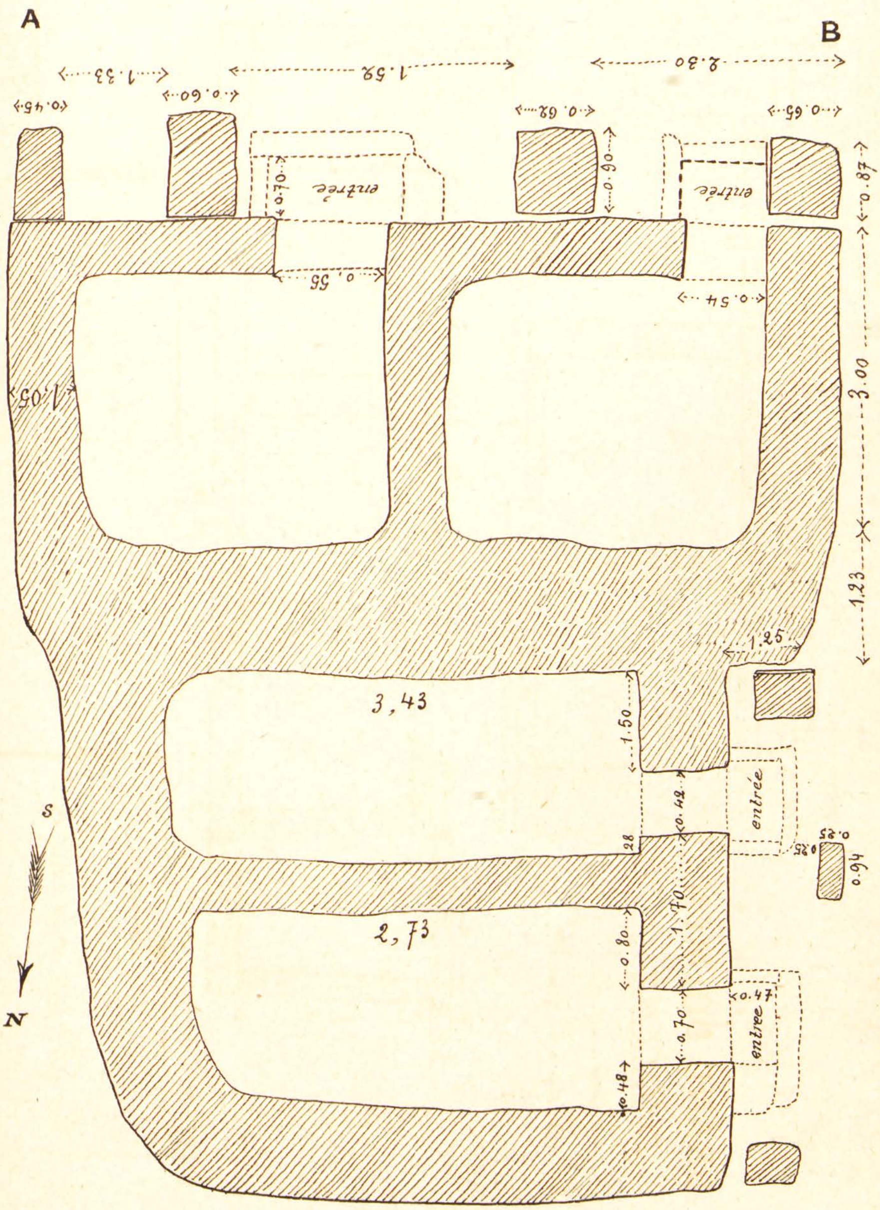
Échelle de 0,01 pour 1mt.



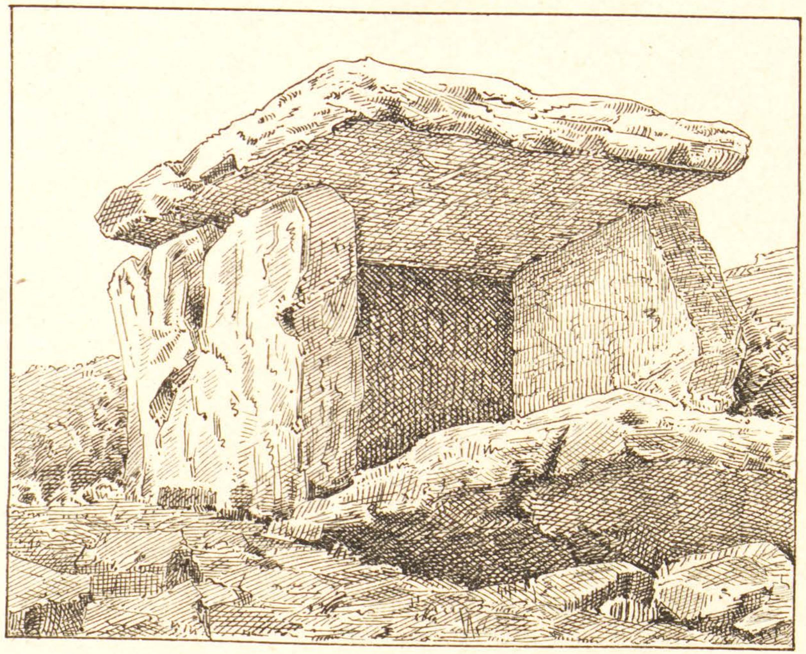




DOLMEN DE MAKTAR



Hauteur d'une porte : 1m,, 03c



HENCHIR MIDED

NOTES
Sur les Ruines Romaines et Berbères
DU BASSIN DE L'OUED RIOU
Recueillies pendant la Campagne géodésique de 1883

M. le Capitaine du Génie Marchand a exploré en 1859 la circonscription d'Ammi-Moussa ou le bassin de l'Oued Riou et y a relevé cent trois ruines romaines (1). D'autre part, M. de la Blanchère a fait une étude des plus intéressantes sur l'occupation romaine de cette partie de la Maurétanie césarienne (2). J'aurais donc mauvaise grâce à reproduire des détails archéologiques déjà présentés de main de maître. Je me contenterai de donner ici les quelques renseignements et croquis que je crois inédits et que j'ai retrouvés dans mes carnets de notes de ma campagne géodésique de 1883 entre Zemmora, Tiaret et Ammi-Moussa.

(A) VALLÉE DE L'OUED SENSIG, affluent de l'Oued Riou.

1° Ruines du Ksar Kebbaba, au sud-ouest du pic Zarden, sur la rive droite du Chabet Mahalla, affluent de l'Oued Sensig.

J'ai pu en lever le plan à vue et au pas ; le croquis ci-après en donne les détails. Ce ksar avait une forme rectangulaire avec bastions au milieu de chaque face ; les traces de murs sont très apparentes ; la face nord présente encore des murs de 4m20 de hauteur, avec pierres taillées à la base de 1m50 à 2m00 de longueur. Je fis faire quelques fouilles par les zouaves de mon détachement, entre autres près de l'excavation centrale et près des bastions, mais sans résultats. Parmi les nombreuses pierres dispersées sur le sol, je n'ai trouvé ni inscriptions ni fûts de colonne.

A 400 mètres au sud de Kebbaba, sur un mamelon peu élevé, sont quelques grosses pierres taillées et une excavation dont

(1) Occupation romaine dans la circonscription d'Ammi-Moussa. (*Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, 2e trimestre 1895).

(2) Voyage d'études dans une partie de la Maurétanie césarienne. (*Archives des missions scientifiques*, année 1883).

l'entrée a 0^m44 de hauteur et 0^m50 de largeur, et donne accès à un couloir de 4^m00 de profondeur avec hauteur de 1^m00.

2° **Ruines du Ksar Ouzrara,** à 1,000 mètres environ au sud de Kebbaba ; grosses pierres et traces de murs.

Le caïd des Oulad Defelten m'a raconté sur ce Ksar la légende suivante :

« A Ouzrara, vivait un roumi qui, las de son célibat, demanda la main d'une belle et jeune chrétienne, la fille du chef du Ksar de Tirazza. Celui-ci y consentit, mais à la condition expresse que le mariage n'aurait lieu que lorsque le postulant se serait fait construire un Ksar à Ouzrara, ce qui fut fait. »

3° **Ruines de Tamzida,** à 1,500 mètres à l'est de Kebbaba, dans la direction du Ras Saadia. Deux murs de grosses pierres y ont été réunis pour former un gourbi de marabout. On y voit, en outre, entre les racines émergeantes d'un pin et d'un gros olivier sauvage de grosses pierres taillées de 5 mètres de largeur sur 7 mètres de longueur.

A 1,000 mètres plus loin, à l'est, apparaissent près du ravin d'Aïn-Raha les ruines d'un moulin avec traces de Seguia de construction romaine.

4° **Ruines du Ksar l'Amra,** à 3,000 mètres, à l'est des ruines de Tamzida, sur le chemin de Kaoua à Tirazza. Autour d'un gros olivier sauvage on remarque de grosses pierres taillées parmi lesquelles plusieurs ont un trou rectangulaire ou une mortaise de 4 centimètres sur 20 centimètres ; une de ces pierres a 2^m40 de longueur.

(B) VALLÉE DE L'OUED TELLALA, affluent de l'Oued Sensig.

Ruines Berbères de Ras Mankoura. — Mankoura est le pic le plus élevé du territoire des Beni-Ouragh. Il se dresse, à 20 kilomètres au sud-est d'Ammi-Moussa et à une altitude de 1,128 mètres, dans la tribu des Oulad-Ali (aujourd'hui douar commune de Mankoura), entre les Matmata et les Meknessa.

Son sommet forme, comme le montre le croquis, un petit plateau presque circulaire de 150 mètres de long sur 140

mètres de large, se reliant à des pentes très raides par des escarpements rocheux à pic, sauf à l'est et au nord-est, où, sur une longueur de 110 mètres, la défense avait été constituée par un mur de 2^{m}00 d'épaisseur, dont certaines parties ont encore 1^{m}00 à 1^{m}50 de hauteur.

Une douzaine de tombeaux berbères T. T. sont disséminés sur le plateau ; c'étaient des dolmens sans tumuli, mais actuellement ils ne présentent plus que des excavations.

Plusieurs de ces tombeaux sont séparés de leurs voisins par des traces de murs de 0^{m}70 à 0^{m}80 de largeur.

Le tombeau S T sur lequel a été établi le signal géodésique devait être le tombeau d'un haut personnage à en juger par ses plus grandes dimensions et par les traces de murs qui l'entourent.

Les Oulad-Ali appellent ces tombeaux « Kebour Djohala » ; ils prétendent qu'ils ont tous été fouillés depuis longtemps par des Marocains.

(C) VALLÉE DU HAUT-RIOU

1° Chez les Hallouya Cheraga : (commune-mixte d'Ammi-Moussa).

Ruines Romaines de Souma. — Le capitaine Marchand les signale ainsi qu'il suit : « Poste à 8 kilomètres au N.-O. d'Acheleff, il diffère des autres postes par sa corniche qui divise extérieurement la tour en 2 étages...... ». D'autre part M. de la Blanchère, dans son voyage précité, mentionne ces ruines qu'il n'a pu visiter en disant que la tour est d'un aspect particulier.

J'ai cru devoir reproduire ici le plan des environs de Souma et une vue qui permet de constater qu'on est en présence non d'une tour défensive, mais bien d'un monument sépulcral formé d'une base à peu près cubique, surmontée d'une pyramide quadrangulaire, dont un angle existait encore en 1883 ; le tout en grosses pierres taillées, mais assemblées sans ciment. Beaucoup de ces pierres jonchent le sol en dehors du monument, mais la plus grande partie en remplissent l'intérieur.

A 60 mètres au nord des ruines, se trouve une excavation circulaire de 5m00 de diamètre, taillée dans le rocher et qui semble de construction romaine.

2° Chez les Oulad Lakred (commune-mixte de Tiaret) :

1° Ruines Romaines de Ouekki, sur un plateau verdoyant au nord du Djebel Lalla-Kheira. Elles présentent un grand champ de pierres que les Arabes ont utilisées pour en faire des maisons. Près d'une belle source jaillissant de rochers se trouve un ancien bassin dont la face de devant est un monolithe de 5m00 de longueur, avec bord supérieur ondulé.

M. de la Blanchère, en signalant ces ruines, dit, que d'après la tradition, Ouekki représenterait les restes d'un hôpital romain.

2° Ruines Romaines d'Aïn-Frid, à 1,000 mètres à l'est de Ouekki, entre Lalla-Kheira et le Djebel Mahanoun ; amas de grosses pierres non taillées et traçant en maints endroits l'enceinte de maisons.

3° Kherbet-el-Ioudi, au sud-est et au pied du Charebber-Riha ; pierres nombreuses, mais de dimension moyenne.

4° Kherbet Charebber Riha, au pied ouest du rocher de ce nom ; beaucoup de grosses pierres.

Les Oulad Sidi Maamar (douar des Oulad Lakred), ont construit leurs maisons avec les pierres de ces ruines.

5° Tombeau berbère du Djebel Sidi-Mahanoun. Le Djebel Sidi Mahanoun est le point culminant de tout le bassin de l'Oued Riou. Son altitude est de 1,250 mètres.

Mahanoun est le nom donné par les Arabes à un marabout qui y a son tombeau.

Près du signal géodésique, établi au sommet, se trouvait un tumulus intact que je fis fouiller. Sous le dolmen ont apparu des ossements entassés, parmi lesquels il y avait des fragments de poterie et beaucoup de dents, dont plusieurs de cheval.

Le tout a été remis par moi à la *Société de Géographie d'Oran*, et figure actuellement dans une des vitrines du Musée de la ville.

6° Ruines romaines disséminées sur le territoire de la tribu des Aouissat (commune mixte de Tiaret).

Je crois utile de citer ici les nombreuses ruines qui m'ont été indiquées par le caïd des Aouissat :

Kerba Bou Abria (Sersou).
— Dayat Bouchenna —
— Dayat el Sedra —
— Dayat bel Kercha —
— Ben Addoud —
— Oulad Sidi Mohammed —
— Tinmerer (près de deux énormes genevriers).
— Bessadia (grosses pierres).
— Si Bakhti el Moutaffoun.
— Kef el Maarkba.
— Dayet es Safaa (ruines considérables).
— Ben Fenniche.
— Kheneq el Youdi.
— Remad.
— Guenfound.
— Zerkana.
— Aïn Zeflague,

et enfin les Kherbet Oulad bou Zian, auprès desquels j'ai campé. Le *Bulletin de la Société de Géographie*, de mai 1883, a reproduit l'inscription et le croquis de la pierre sépulcrale et des fûts de colonne que j'y avais vus.

(D) VALLÉE DE L'OUED TIGUIGUEST

Ruines romaines du Bordj Konsou (tribu des Oulad Farès, aujourd'hui douar-commune de Bechtoute).

Le Bordj Konsou (que M. de la Blanchère traduit par *Burgum consulis*), couronne le sommet d'un petit mamelon formant saillie sur les pentes du versant méridional du Djebel Bechtoute.

Cette dernière montagne, élevée de 980 m au-dessus du niveau de la mer, est le point culminant des hauteurs qui séparent l'Oued Tiguiguest de l'Oued Temda, près de leur point de jonction, avant de jeter leurs eaux dans l'Oued Riou.

Le croquis ci-après donne une vue du Bordj Konsou, que j'ai prise en descendant de la station géodosique de Bechtoute.

Ce Bordj, qui, d'après M. de la Blanchère, devait être un *castellum*, ne présente qu'un amas de pierres au milieu de buissons, de cactus et de calycotomes, dans une enceinte rectangulaire de 50 ^{m} de longueur du nord au sud, sur 25 à 30 ^{m} de largeur de l'est à l'ouest.

Les murs de l'enceinte, écroulés au nord et à l'est, sont élevés de 2 à 5^{m} au-dessus du sol ; le tracé des maisons intérieures apparaît en quelques endroits ; les pierres en sont généralement des moellons très ordinaires. J'en ai remarqué toutefois quelques-unes de grande dimension, grossièrement taillées.

Dans un pan de mur de l'enceinte, au sud, on remarque à la partie inférieure du béton cimenté, tandis que la partie supérieure ne présente qu'un béton de mortier de boue.

Sur les pentes Est du Bordj, se dressent les constructions suivantes :

1° A 20 ^{m} en contre-bas, une chambre voûtée de 12 ^{m} de long sur 3 ^{m} de hauteur et 2^{m}50 de largeur ;

2° A 15 ^{m} plus bas, les restes d'une maison ;

3° A 5 ^{m} au-dessous, la trace d'un mur.

De l'autre côté de l'Oued Tifferguemt, qui sépare le Djebel Bechtoute du Coudiat Zerakine, les Arabes m'ont montré les traces d'une conduite d'eau romaine ; les eaux de l'Oued Tiguiguest arrivaient probablement au Bordj, dans la chambre voûtée, au moyen de canaux couverts, sauf le long de certains rochers, où l'eau, m'ont dit les indigènes, coulait dans des rigoles artificielles à ciel ouvert.

Le site du Bordj Konsou est des moins pittoresques ; les environs n'offrent à la vue qu'un sol nu, désolé, sans pierres, ce qui leur a valu le nom de *Chetout* (pluriel de Chott).

Ce Bordj est éloigné de 2 à 3 kilomètres de l'Oued Tiguiguest et de l'Oued Temda, et il serait curieux de savoir quel était le but de ce *castellum*, qui semble plutôt être un repaire de brigands qu'un poste de surveillance de vallée.

Les ruines d'un *castellum* du même genre, se trouvent à 5,000 mètres au nord-est, sur la rive gauche de l'Oued Temda. Je n'ai pas pu les visiter.

Les Oulad Farès, d'origine berbère, qui habitent ce territoire depuis une époque très ancienne, ont sur *Konsou* une légende. La voici telle qu'elle m'a été racontée par un des vieillards de la tribu :

Légende sur le Bordj Konsou. — A Konsou, vivait un Roumi de ce nom, que l'on surnommait dans le pays l'homme aux longs bras et le buveur de sources. Ses bras étaient si longs que de Konsou il pouvait prendre ce qu'on lui offrait des collines voisines, même de celles au-delà de l'Oued Tiguiguest. Il avait deux femmes, l'une à Konsou, l'autre à Kalâa (1). Lorsqu'il était en tournée, vers l'Oued Riou, ou ailleurs, il étendait les bras et donnait à chacune d'elles un morceau des galettes qu'il recueillait.

Sa soif était inextinguible ; en hiver, il buvait à longs traits dans l'Oued Tiguiguest et dans l'Oued Temda ; dans les temps de sécheresse, il buvait aux sources et en séchait une par jour, au grand désespoir des habitants du pays.

Or, il advint un jour qu'il tomba sur une source abondante ; il but, et quoique rassasié, continua à boire ; l'eau coulait toujours; blessé dans sa vanité, il s'obstina à boire, tellement, qu'il en mourut.

Ce même Konsou avait essayé de se faire des chaussures de pierre ; les indigènes montrent encore les empreintes de ses pieds sur un gros rocher, appelé *guegueb* (sandale), que l'on voit près de la cascade de l'Oued Tiguiguest, en aval du Kef Kennécha.

La Grotte du Lion (Rhar Seba). — Le même conteur indigène me certifia que les habitants du Bordj Konsou pouvaient, par un souterrain creusé dans l'intérieur du Djebel Bechtoute, déboucher au N. E. de cette montagne, où se trouve l'entrée d'une caverne, dite *Rhar es Seba* (la grotte du lion).

Je m'y rendis le lendemain matin avec quatre zouaves, sous la conduite du caïd des Oulad Farès.

La grotte a deux entrées donnant accès dans un même vestibule de 3m de hauteur sur 8m de largeur ; le terrain s'ouvre à

(1) Kalaà est à 1.500 mètres à l'Est de Konsou, dans la direction du Kef Kennecha (voir le croquis).

gauche en un couloir de 5m de haut sur 2m50 à 3m de large. Nous y pénétrons. Au bout de 20 mètres, le souterrain présente un embranchement ; le couloir de droite de 30m de long aboutit à une chambre voûtée, de 12m de hauteur, avec une lucarne à la partie supérieure. Cette chambre a plusieurs amorces de couloirs servant de repaires à des hyènes et à des chacals, qui fuient à notre approche, car nous avons allumé deux bougies, et les zouaves ont mis la baïonnette au canon.

Nous revenons sur nos pas et nous nous engageons dans le couloir de gauche ; l'odeur, à mesure que nous avançons, devient nauséabonde et insupportable ; le sol est recouvert d'une couche de guano et de fientes de hyène mêlées à des ossements, sur une épaisseur de 20 à 40 centimètres ; le souterrain à 5 mètres de largeur sur 3 à 4 mètres de hauteur, les parois sont unies, sans la moindre stalactite et paraissent en certains endroits avoir été taillées à la main.

Nous avançons lentement et, au bout de 80 pas, nous nous heurtons à une muraille. Nous remarquons à sa base une ouverture de 1m de diamètre environ. Deux zouaves s'y engagent avec des bougies au bout d'un bâton ; je les suis en leur recommandant de rebrousser chemin dès que la flamme des bougies menaçerait de s'éteindre.

Ce petit couloir n'a que 6 mètres de longueur ; il débouche dans une vaste chambre, où nous pénétrons, chambre de 6 à 8 mètres de hauteur sur 10 à 15 mètres de largeur, et dont les parois sont tapissées d'un millier de chauves-souris ; deux hyènes, effrayées par notre apparition, disparaissent en criant dans des crevasses de rochers.

Nous faisons encore quelques pas dans cette salle, à l'aspect lugubre et fantastique, mais l'odeur devient de plus en plus âcre et suffocante ; la lumière des bougies faiblit de plus en plus, et je m'empressai de donner l'ordre de la retraite, impatient de revoir le ciel bleu et de respirer un air pur (1).

---

(1) Je dois, pour compléter ces renseignements sur le territoire de Bechetoute, signaler la présence, sur le sommet même de la montagne de ce nom et sur une petite zône restreinte, de cristaux incolores de quartz, cristaux complets à double pyramide qui étincelaient au soleil, et dont les soldats de mon détachement firent une ample collection, leur donnant le nom de *diamants de Bechetoute*.

(E) VALLÉE DE L'OUED TEMDA

Ruines Romaines et Berbères de la tribu des oulad Messaoud (douar-commune de l'Azzouania). — Ces ruines se trouvent entre Takdemt et la Rahouia, dans la vallée supérieure des Chabet Tarhoum, une des têtes de l'oued Temda, ce sont :

1° Khallout el R'halem. — Le Chabet Tarhoum franchit les pentes assez raides du djebel Azzouania dans un petit ravin encaissé, où les rochers affleurent par bancs parallèles à son cours ; c'est au milieu d'un de ces bancs de la rive gauche, à 25 ou 30 mètres au-dessus du Thalweg, que se trouve le bloc rocheux, dit *Khallout-el-R'alem*, orné sur la face sud d'une silhouette de bourricot et d'arcs de cercle concentriques et présentant sur sa face supérieure deux augets, caractérisant les pierres dites de sacrifice.

J'en ai donné des croquis détaillés dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, de Mai 1883.

Une pierre du même genre a été signalée par M. de la Blanchère, près de Guertoufa et décrite dans son voyage d'étude.

J'en ai vu une semblable, mais sans dessin, près d'un tombeau Berbère au sommet du *Touilet Cherguia*, dit aussi, *Medneg Narrou* (sur lequel j'ai fait une station géodésique) à 5,000 mètres à l'ouest de Guelt-bou-Zid, sur la rive gauche de l'oued Djidiouia.

2° Ruines de Roumadia, à 800 mètres environ au nord-est de Khallout el-R'alem, sur la rive droite du Chabet Tar'houn, au sommet du versant. Amas de pierres dont beaucoup sont taillées ; traces de murs ; à mi-côte au nord, on aperçoit les vestiges d'un bassin, très bien taillé.

3° Kherbet Demmer, quelques pierres, à 1,000 mètres au sud de Khallout-el-R'alem, non loin du chemin de Takdemt à la Rahouia.

4° Ruines dites Kouaïr en Nsara, à 2,000 mètres, au nord-est de Roumadia, sur un éperon dominant le Chabet Tar'houm et faisant face au piton de Redjem Keddeb.

5° **Ruines de Choucht-el-Hassi,** amas de pierres à 1,000 mètres à l'est de Kouaïr en Nsara, près du piton de Takouka.

6° **Nécropole Berbère et Ruines Romaines d'Aïn-ben-Ferréah,** à 3,000 mètres, au nord-ouest de la *pierre de sacrifice*, sur la crête de la colline fermant à l'ouest la vallée du Chabet Farhoum, on remarque : 1° au sommet du *Ras Aïn-ben-Ferréah* un amas de pierres non taillées, avec nombreuses traces de murs de maison ; les Oullad Abbaz, qui habitent cette partie du territoire du Oulad Messaoud, ont largement puisé dans ces ruines pour l'édification de leurs maisons et de leurs parcs à bestiaux ; 2° à 500 mètres au nord, une nécropole berbère. Sur une longueur de crête de 1,000 mètres environ, on compte plus de 50 tombeaux ; tous, sans exception ont été fouillés et n'offrent plus à la vue que des excavations en partie obstruées par des pierres parmi lesquelles on peut distinguer celles qui ont servi de parois aux sépulcres.

(F) VALLÉE MOYENNE DE L'OUED RIOU, entre Ammi-Moussa et le confluent de l'oued Tiguiguest.

1° **Tombeaux Berbères de Gounna.** — Ces tombeaux se trouvent au sommet du Djebel Sidi bou Ali, que j'ai utilisé comme station géodésique. Il appartient au territoire des Chekkala, douar-commune de la commune mixte d'Ammi-Moussa ; il domine la rive gauche de l'Oued Riou, à 22 kilomètres d'Ammi-Moussa. Son altitude est de 872 mètres. Le plateau M. (voir le croquis), sur lequel est le cimetière Berbère a une forme presque circulaire de 30 mètres de diamètre. Il est bordé d'escarpements rocheux à pic et présente une dizaine de tombes T, taillées dans le roc (1). A la partie centrale N, apparaissent des traces de murs en pierres sèches.

2° **Ruines Romaines des Chekkala.** — Les ruines romaines éparses sur le territoire des Chekkala et que je n'ai pas eu le temps de visiter, sont, d'après les indications qui m'ont été données par Abdallah, caïd de la tribu en 1883, au nombre de quatre, savoir :

1° **Kherba Dechera bent Sultan,** près du marabout de Sidi Mrith, à 1,200 mètres au Nord-Est de Bou Ali; pierres de grosse dimension;

2° **Kherba mta bou Adara,** sur la rive gauche de l'oued Gueltoun, à 3,000 mètres au Sud-Ouest de Bou Ali;

3° **Kerba bou Kabel,** à 3,000 mètres au Nord de Bou Ali;

4° **Ruines du ksar Nouggguècha,** au sommet du kef de ce nom, sur la rive gauche de l'Oued Riou, au Sud-Est de Bou Ali.

On voit par les indications qui précèdent et qui ne font que compléter la longue énumération des ruines signalées par MM. Marchand et de la Blanchère, dans le bassin de l'Oued Riou, que l'occupation romaine dans cette partie de la Mauré-tanie Césarienne était assez importante, et qu'elle se retrouve sur les points où les attiraient la fertilité du sol et le voisinage des bois.

La présence de nombreux châteaux (Burga ou Castella), sur des positions stratégiques, témoigne aussi l'insécurité du pays à cette époque; mais je laisse à de plus érudits le soin de conclusions plus fermes et moins vagues.

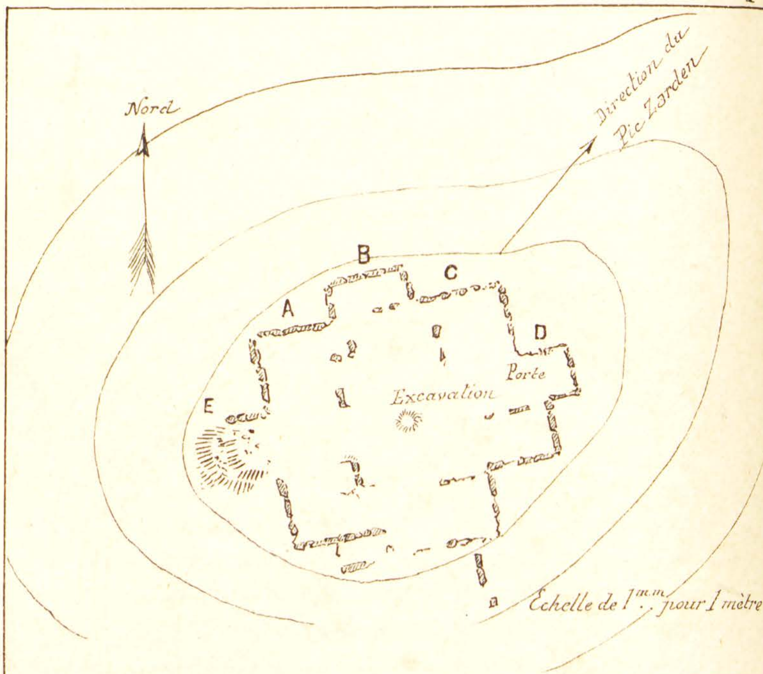
Il est permis, toutefois, de constater que l'on n'a pu, encore, faute de fouilles suffisantes, découvrir les identifications des principales ruines romaines de cette contrée, telles que: Kebbaba, Tirazza, Acheleff, Souma, Konsou, etc.

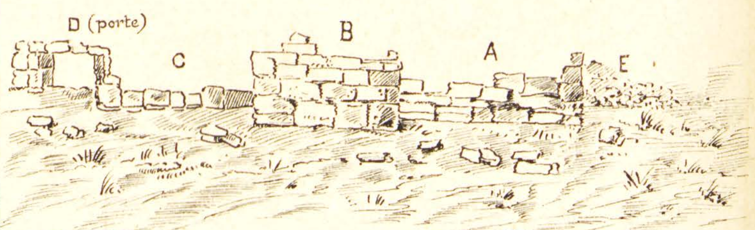
DERRIEN,
Lt-Colonel en retraite,
Président honoraire de la Société de Géographie d'Oran.

(1) Mon carnet de notes renfermait des détails sur la forme et les dimensions de ces tombeaux, mais les lignes écrites au crayon, en 1883, se sont trouvées actuellement effacées ou illisibles, et il m'a été impossible de les reconstituer avec certitude.

Ruines Romaines de KEBBABA

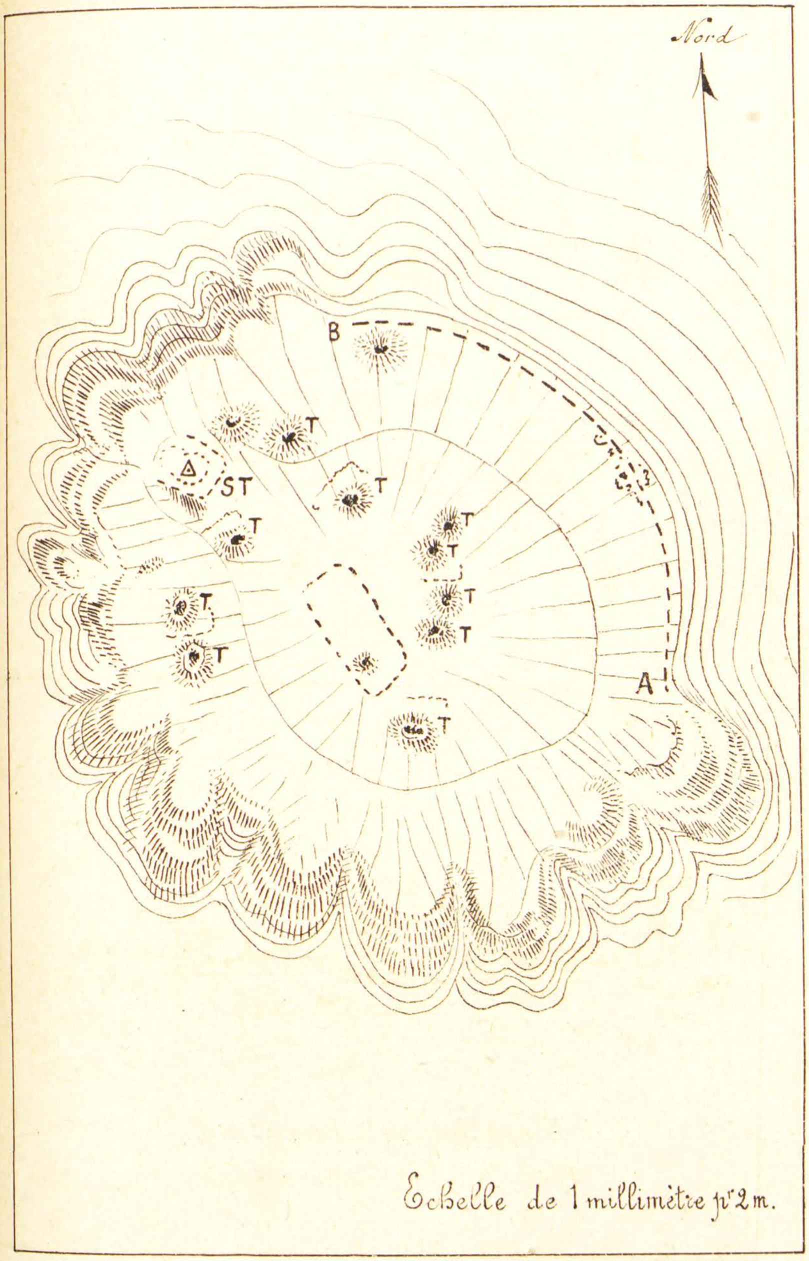
I





Elévation de la Face Nord
(Echelle de 2 millimètres p.r 1 mètre)

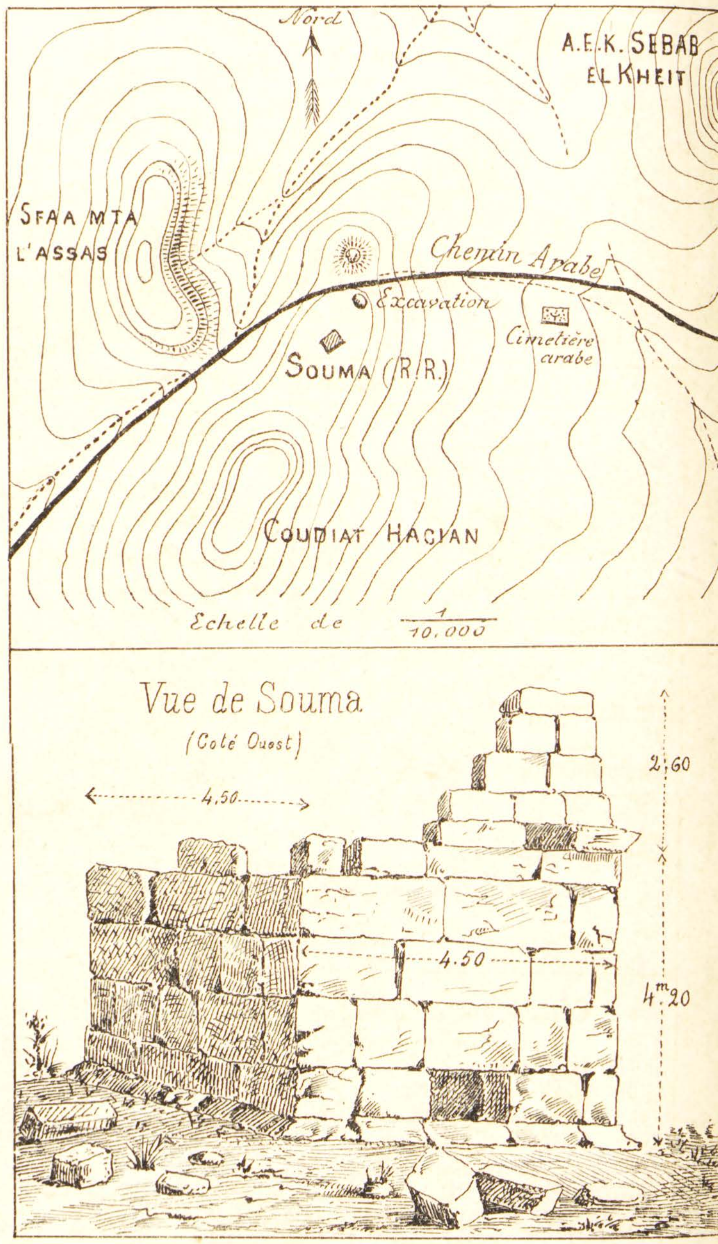
Ruines Berbères au sommet du MANKOURA. (2)



SOUMA

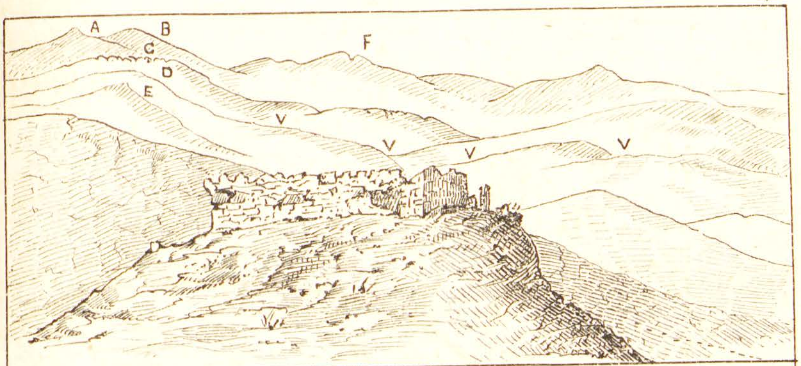
(3)

Ruines Romaines (Chez les Hallouya Chéragas) Dt Cne de St Marouf.

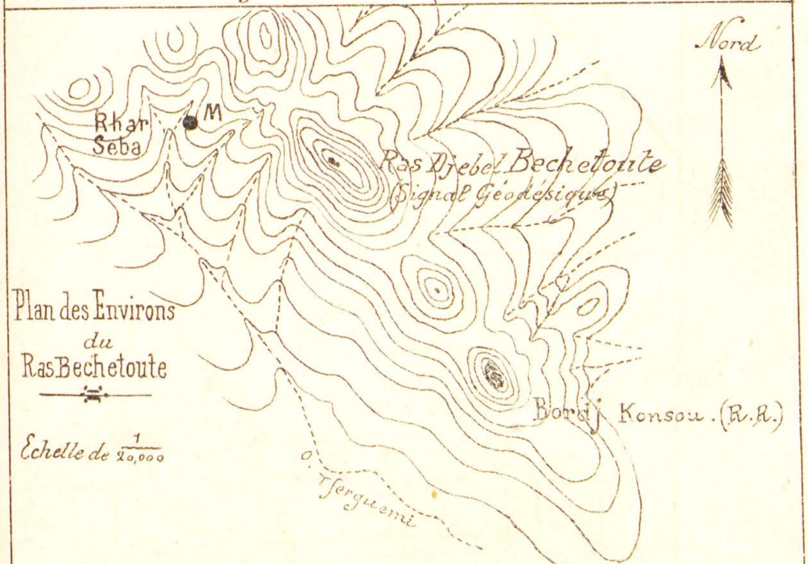


BORDJ KONSOU (*Ruines Romaines*)

(4)

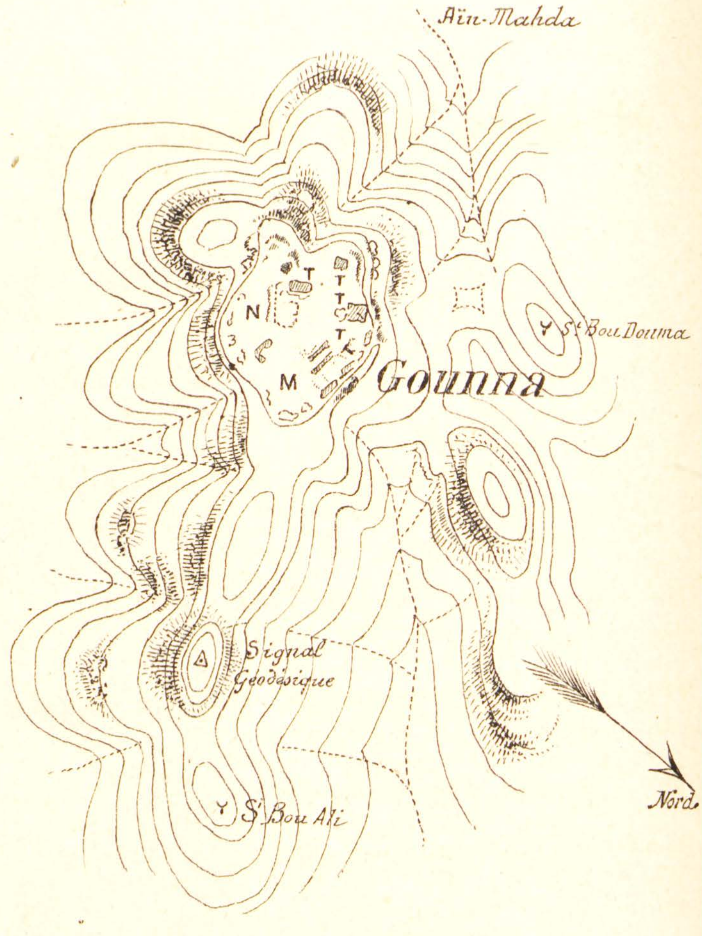


Vue du Bordj Konsou, prise en descendant de Bechetoute.



A Djebel Sidi-Marouf.
B d° Mahanoun.
C Kef Kennecha
D Kalaa (R.R.)
E Abdel Kader Mont Amela
F Djebel Khoddem.
O Oued Tferguemt.
VVV Direction de la vallée de l'Oued Tiguiguest.
M Rhar Seba ou grotte du lion.

Cimetière Berbère de GOUNNA au sommet du Djebel BOU-ALI (5)



Échelle de 2 millimètres pour 3 mètres.

CATALOGUE RAISONNÉ

DU MUSÉE DE LA VILLE D'ORAN

Section des Médailles

3e Etage. — Salle H.

Les monnaies conservées au Musée d'Oran sont classées dans l'ordre suivant :

I. — Numismatique antique. — Monnaies des peuples, villes et rois. Monnaies de la République et de l'Empire romain. Monnaies byzantines.

II. — Numismatique nationale. — Monnaies, Méreaux et Jetons. — Médailles.

III. — Numismatique étrangère. — Monnaies, Méreaux et Jetons. — Médailles.

IV. — Monnaies musulmanes.

V. — Collections sigillographiques.

Le Musée est ouvert tous les jours de 1 heure à 5 heures.

EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS

AR.	*signifie*	argent.
B.	—	bronze.
G. B.	—	grand bronze.
M. B.	—	moyen bronze.
P. B.	—	petit bronze.
BR. M.	—	médaillon de bronze.
Q.	—	quinaire.
BIL.	—	billon.
RV.	—	revers.
D.	—	diamètre.
P.	—	poids.
mm.	—	millimètres.

I. — NUMISMATIQUE ANCIENNE

EUROPE

ESPAGNE

L'Espagne, dont les premiers habitants connus sont les Celtes et les Ibères, fut successivement envahie par les Phéniciens, qui fondèrent des colonies au sud et au sud-ouest de la péninsule, par les Grecs, qui occupèrent les côtes de la Méditerranée, depuis Ampurias jusqu'aux environs de Valence, puis par les Carthaginois, qui s'emparèrent des côtes de la Turditanie, poussèrent très loin leurs conquêtes à l'intérieur, sous Amilcar, Asdrubal et Annibal, et fondèrent Carthagène.

De 216 à 206 avant J.-C., les Romains chassèrent les Carthaginois et se substituèrent à leur domination après une longue série de guerres. Maîtres enfin du pays, ils le divisèrent d'abord en province citérieure et province ultérieure et, plus tard, en trois parties : la Tarraconaise, la Bétique et la Lusitanie. Chacune de ces régions se subdivisait en *conventions juridiques* et chaque convention en *oppida*, qui comprenaient les colonies, les municipes, les villes latines, libres, alliées ou stipendiaires.

De l'occupation de l'Espagne par ces différents peuples, il résulte que les monnayages antiques de ce pays sont *celtibériens*, *turdétans*, *phéniciens* et *bastulo-phéniciens*, *grecs* et *latins*.

Les monnaies celtibériennes, qui sont en argent ou en bronze, procèdent des monnaies romaines. Le poids moyen des pièces d'argent est de 3g,85 pour les deniers et de 1g,95 pour les quinaires. Les pièces de bronze avaient une valeur égale à celle de l'*as* ou du moyen bronze chez les Romains.

Les alphabets ibériens ou celtibériens sont aujourd'hui à peu près restitués, grâce aux travaux de MM. Lenormant et de Saulcy, mais il n'en est pas de même des caractères *turdétans*, dont on n'a pu encore fixer que quelques lettres. Les Turdétans étaient Ibères, mais leur idiome différait de celui des autres peuplades de la même race.

Les monnaies phéniciennes appartiennent à deux monnayages distincts. Les légendes de l'un sont en caractères puniques de

Carthage, celles du second, désigné sous le nom de *bastulo-phénicien,* n'ont pu encore être déterminées d'une façon satisfaisante.

Les monnayages grecs appartiennent à deux villes seulement : *Emporiae*, fondée par les Phocéens de Marseille, vers le IV[e] siècle avant J.-C., et *Rhoda*, fondée par les Rhodiens d'Asie mineure, vers 578.

Les monnaies latines sont coloniales ou impériales. On peut les diviser en trois classes :

1° Les monnaies qui ne portent ni le nom ni l'effigie de l'empereur. Elles sont de fabrication grossière, et en grande partie bilingue ;

2° Celles au nom ou à l'effigie du prince, frappées sous les premiers empereurs ;

3° Celles qui sont postérieures à Caligula et qui ne sont plus que des monnaies impériales.

Les monnaies antiques de l'Espagne conservées au Musée d'Oran appartiennent à la Tarraconaise et à la Bétique.

En voici la description :

TARRACONAISE

Celsa, aujourd'hui *Jelsa,* sur la rive gauche de l'Ebre, à 48 kilom. en aval de Saragosse.

1. Tête nue à droite entourée de trois poissons (fruste.) — Rv. CLSE en *caractères celtibériens*. Cavalier casqué courant à droite et tenant une palme (fruste).
D. 28 mm. — P. 10 g 50. B.

2. AVGVSTVS. DIVI. F. (*Augustus divi filius*). Tête nue d'Auguste à droite. — Rv. C. V. I. CEL. L. SVRA. L. BVCCO. II. VIR. (*Colonia Victrix Julia Celsa. Lucio Sura, Lucio Bucco, duumviris*). Taureau marchant à droite.
D. 28 mm. — P. 11 g 50. B.

3. AVGVSTVS. DIVI. F. Tête laurée d'Auguste à droite. — Rv. C. V. I. CEL. L. BACCIO. MV. FESTO. II. VIR. (*Colonia Victrix Julia Celsa. Lucio Baccio, Manio Festo, duumviris*). Taureau marchant à droite.
D. 29 mm. — P. 15 g 20. B.

Osca, aujourd'hui *Huesca*, à 60 kilom. N.-E. de Saragosse.

4. EN en *caractères celtibériens*. Tète nue et barbue à droite, ornée d'un collier. — Rv. *Légende celtibérienne*. — Cavalier armé d'une lance à droite.

D. 18 mm. — P. 4 g. AR.

Calagurris Iulia Nassica, aujourd'hui *Calahorra*, sur la rive gauche du Cidacos, à 3 kilom. de l'Ebre.

Après la mort de Sertorius (73 avant J.-C.), Calagurris, qui avait pris parti pour ce général, fut assiégée par les Pompéiens, qui la prirent d'assaut, la détruisirent et massacrèrent ses habitants. César la fit reconstruire, lui donna le titre de *Julia* et l'érigea en municipe. C'est dans cette ville que Du Guesclin fit, en 1366, proclamer roi de Castille Henri de Transtamare, fils naturel d'Al phonse XI et d'Eléonore de Gusman.

5. IMP. CAESAR. TI. AVGVS. DIVI AVGVSTI. F. (*imperator Caesar Tiberius Augustus divi Augusti filius*). Tête laurée de Tibère à droite. — Rv. L. FVL. SPARSO. L. SATVRNINO. IIVIR. M. C. I. (*Lucio Fulvio Sparso, Lucio Saturnino, duumviris municipii Coloniae Juliae*). Taureau debout à droite.

Lettres liées : VL, AT, dans la légende du revers.

D. 28 mm. — P. 12 g 40. B.

Turiaso, aujourd'hui *Tarazona*, à 72 kilom. de Saragosse sur le Queiles, l'antique Chalybs.

6. TI. CAESAR. AVG. F. IMP. PONT. M. (*Tiberius Caesar, Augusti filius, imperator, pontifex maximus*). Tête laurée de Tibère, à droite. — Rv. MV. TVR. L. CÆC. AQVIN M. CEL. PALVD. II. VIR. (*Municipium Turiaso. Lucio Caecilio Aquinio, Marco Celio Paludato, duumviris*). Taureau à droite.

D. 28 mm. — P. 11 g 40. B.

Clunia, entre *Coruña del Conde de Peñalba*, à 24 kilom. N.-O. d'Osma et à 30 kilom. N. O. d'Aranda de Duero.

C'est à Clunia que Galba se fit proclamer empereur. Une prophétie retrouvée par le grand prêtre de *Jupiter Clunien* l'avait décidé à se soulever contre Néron, qui cherchait à le faire assassi-

ner, et à s'emparer du pouvoir. Le sens de cette prophétie était qu'il viendrait de l'Espagne un homme qui serait le maître du monde. (Suetone. *Galba*, § IX).

7. TI. CAESAR. AVG. F. AVGVSTVS. IMP. Tête laurée de Tibère à droite. — Rv. CLVNIA. CN. POMP. M. AVO T. ANTO. M. IVL. SERAN. IIII. VIR. (*Clunia*, *Cnaeo Pompeio*, *Marco Avo*, *Tito Antonio*, *Marco Julio Serano*, *IIII Viris*. Taureau debout à gauche.
D. 27 mm. — P. 10 g 70. B.

Tutia, aujourd'hui *Atienza*, à 24 kilom. au N.-O. de Sigüenza.

Florus cite cette ville au nombre de celles qui se rendirent à Pompée après la mort de Sertorius et la défaite de ses partisans.

8. Tête à droite. Derrière un *iod* celtibérien. — Rv. *Légende celtibérienne*. Cavalier casqué et armé d'une lance à droite.
D. 27 mm. — P. 8 g 25. B.

Carthago nova, aujourd'hui Carthagène.

Cette ville fut fondée par Asdrubal en 227 avant J.-C. Sous Auguste, elle devint l'une des principales places d'armes des Romains et le chef-lieu du *Conventus juridicus* le plus important de l'Espagne.

9. AVGVSTVS. DIVI. F. Tête laurée d'Auguste à droite. — Rv. C. VAR. RVF. SEX. IVL. POL. II. VIRQ. (*Caio Rufino*, *sexto Julio Pollio IIviris*). Bonnet de flamine, hache, aspersoir et simpule.
D. 27 mm. — P. 11 g 90. B.

10. TI · CAESAR. DIVI. AVGVSTI. F. AVGVSTVS. P. M. Tête nue de Tibère à gauche. — Rv. NERO. ET DRVSVS. CAESARES. QVINQ. CVINC. (*Nero et Drusus Caesares, quinquennales Coloniae Victricis Juliae Novae Carthaginis*. Tête nue de Néron et de Drusus en regard.
D. 26 mm. — P. 12 g 20. B

Illici, identifié par les uns à *Elche*, par d'autres aux restes d'une construction antique situés à 6 kilom. à l'ouest d'Elche, sur les bords de la Méditerranée, près du château de Santa-Pola.

11. TI. CAESAR. DIVI. AVG. F. AVGVSTVS. P. M. Tête nue de Tibère à gauche. — Rv. M. IVLIVS. SETAL. L. SEST. CELER. II. VIR. (*Marcus Julius Settalius, Lucius Sestius Celer IIviris*). Autel sur lequel on lit SAL. AVG. (*Salus Augusti*). Dans le champ C. I. I. A' (*Colonia Julia Illici Augusta*).

D. 26 mm. — P. 11 g 30. B.

Segissa, aujourd'hui *Sax*, à 42 kilom. au N.-O. d'Alicante ; suivant d'autres *Cehegin*, près de Carava.

12. Tête nue à droite entre deux dauphins. — Rv. SEAISAB en *caractères celtibériens*. Cavalier casqué, armé d'une lance, à droite.

D. 23 mm. — P. 8 g 75. B.

Castulo, aujourd'hui *Cazlona*, ferme située à 38 kilom. au N.-E. de Jaen, au confluent du Guadalimar et du Guadalen.

13. Tête diadémée à droite ; devant, une main ouverte. — Rv. *Légende turdétane*. Sphinx casqué à droite ; dans le champ, un astre.

D. 26 mm. — P. 13 g 50. B.

14. Tête laurée à droite. — Rv. *Légendes turdétane et latine*. Taureau surmonté d'un croissant à droite.

D. 19 mm. — P 6 g 75. B.

15. CN. VOC. ST. F. (*Cnaeus Voconius Statilii filius*. Tête laurée d'Auguste à droite. — Rv. CN. FVL. CN. F. (*Cnaeus Fulvius Cnaei filius*.) Sanglier à droite ; à l'exergue *cinq caractères turdétans*.

D. 19 mm. — P. 6 g 70. B.

BÉTIQUE

Corduba (Cordoue), sur la rive droite du Betis (Guadalquivir).

Cette ville, fondée par Marcellus vers 152 avant J.-C., était, avec Gadès, la plus importante place de commerce de toute l'Ibérie. Elle donna asile à Sextus Pompée après sa défaite de Munda. César l'assiégea, et l'ayant prise d'assaut, il fit massacrer plus de 20,000 citoyens et confisquer les biens des survivants.

Dans la division de l'Espagne par Auguste, Corduba devint le chef-lieu du *Conventus Juridicus Cordubensis*.

Cette ville a vu naître les deux Sénèque et le poète Lucain.

16. PERM. CAES. AVG. (*Permissu Caesaris Augusti*). Tête d'Auguste nue à gauche. — Rv. COLONIA PATRICIA, sur deux lignes dans une couronne de chêne.
D. 24 mm. — P. 8 g 80. B.

17. PERM. CAES. AVG. Tête nue d'Auguste à gauche. — Rv. Même légende. Bonnet de flamine et simpule.
D. 22 mm. — P. 4 g 95. B.

Obulco, aujourd'hui *Porcuna*, située sur une colline à 34 kilom. N.-O. de Jaen et 9 de Cordoue.

C'est à Obulco que César rejoignit son armée pour marcher sur Munda (45 avant J.-C.), où il écrasa les Pompéiens. Strabon dit qu'il mit 27 jours pour venir de Rome à Obulco.

18. OBVL. Tête laurée d'Apollon à droite. — Rv. Charrue et joug.
D. 28 mm. — P. 12 g 60.

19. OBVLCO. Tête diadémée à droite, le cou orné d'un collier. — *Légende turdétane* sur deux lignes entre une charrue et un épi.
D. 26 mm. — P. 16 g 55. B.

Carteia, aujourd'hui *Torre de Cartagena* ou *El Rocadillo*, dans la baie d'Algéciras.

Cnaeus Pompée se réfugia dans cette ville après sa défaite de Munda, mais pour s'y embarquer aussitôt et gagner un autre point de la côte défendu par de hautes montagnes dans lesquelles il se jeta et ne tarda pas à trouver la mort. (Strabon, liv. III, ch. II).

20. Tête tourrelée de femme à droite. — Rv. Neptune debout à gauche, tenant un dauphin et un trident.
D. 20 mm. — P. 6 g 20. B.

Julia Traducta, aujourd'hui *Algéciras*.

Cette ville fut appelée *Iulia* par Auguste. Elle fut fondée par les habitants de la ville de Zélis située de l'autre côté du détroit, que les Romains transportèrent au lieu où se trouve actuellement la ville d'Algéciras. De là son surnom de Traducta (*Transducta*).

21. PERM. CAES. AVG. Tête nue d'Auguste à gauche.
Rv. IVLIA. TRAD, sur deux lignes dans une couronne de chêne.
D. 24 mm. — P. 9 g 20. B.

Gades, aujourd'hui *Cadix.*

Gades, au dire de Strabon, qui l'appelle *Gadira*, a été bâtie par des Tyriens auxquels un ancien oracle avait ordonné d'aller fonder un établissement aux Colonnes d'Hercule. Les deux premières expéditions parties à la découverte des points indiqués ne purent les trouver et durent regagner Tyr. Une troisième enfin partit, qui fonda l'établissement de Gadira et bâtit le temple dans la partie orientale de l'île, et la ville dans la partie occidentale. Vers la fin du 1er siècle avant J.-C., Gades était la ville la plus commerçante et la plus peuplée de l'Ibérie.

Strabon dit qu'aucun peuple n'envoyait, soit dans la mer intérieure, soit dans la mer extérieure, un plus grand nombre de bâtiments et des bâtiments d'un plus fort tonnage que les Gaditans.

Jules César donna le titre de citoyens romains aux habitants de Gades, et Auguste fit de cette ville le chef-lieu d'un *Conventus* de la Bétique.

22. Tête d'Hercule à gauche, derrière une massue. — Rv. *Légende punique.* Deux poissons à gauche.
D. 26 mm. — P. 10 g 90. B.

Ilipa Magna, aujourd'hui *Alcalá del Rio*, à 12 kilom. au nord de Séville.

23. ILIPENSE. Poisson à droite ; au-dessus, un croissant. — Rv. un épi.
D. 29 mm. — P. 12 g 40. B.

Orippo, aujourd'hui *Torre de los Herberos*, à 12 kilom. au sud de Séville.

24. Tête de Bacchus jeune à droite, pampres. — Rv. ORIPPO. Taureau à droite ; au-dessus, un croissant.
D. 24 mm. — P. 6 g 45. B.

Hispalis, colonia Julia Romula (Séville).

Cette ville est citée par Pline. En l'an 45 avant J.-C., elle fut assiégée par César et ne se rendit qu'après une défense opiniâtre.

Auguste l'éleva au rang de colonie et en fit le chef lieu d'un *Conventus juridicus.*

25. PERM. DIVI. AVG. COL. ROM. Tête laurée de Tibère à gauche. — Rv. GERMANICVS. CAESAR. DRVSVS. CAESAR. Têtes en regard de Germanicus et de Drusus. D. 27 mm. — P. 8 g 80. B.

Les 25 monnaies ci-dessus ont été trouvées en Espagne.

GAULE

MASSILIA (Marseille)

Massilia, fondée vers 600 avant J.-C. par des émigrés pho céens qui abordèrent aux rivages des Ségobriges, prit un accroissement rapide. Par suite de nouvelles émigrations venues de la mère patrie, elle devint en peu de temps une cité opulente, extrêmement florissante et disposant de moyens militaires tels qu'elle put triompher des Ligures et des Gaulois, lorsque, effrayés de ses progrès, ils cherchèrent à réduire sa puissance. Elle agrandit son territoire, fonda Agde, Antibes, Nice et, sur le rivage ibérien, Emporiae. Massilia s'allia aux Romains, qu'elle appela à son secours, d'abord contre les Ligures en 153, puis contre les Cavares en 125. Elle leur ouvrit ainsi le chemin de la Gaule ; aussi respectèrent-ils son autonomie et ses libertés, lorsque, après la conquête de ce pays, ils formèrent la Province de Gaule. Mais quand éclata la guerre civile entre César et Pompée, Masilia prit parti pour ce dernier. Assiégée par les troupes de César vers 49 ou 48 avant J.-C., elle fut prise et ne devint plus qu'une cité Gallo-Romaine.

De toutes les monnaies frappées en Gaule, celles de Marseille sont incontestablement les plus anciennes. Mais les Phocéens y ont-ils apporté la monnaie en 600 avant J.-C. comme le veulent certains numismatistes ? On ne saurait l'admettre, dit M. Anatole de Barthélémy. « En effet, lorsque les Phocéens abordèrent chez « les Ségobriges, la monnaie commençait à peine chez les Lydiens, « qui mettaient en circulation les premiers lingots portant une « marque pondérale officielle, ainsi que chez les Eginettes, qui « fabriquèrent les plus anciens types monétaires. Je ne pense pas « que l'on puisse remonter plus haut que le milieu du IVe siècle « avant J.-C. (396-393). » (1)

---

(1) *Numismatique de la France*, 1re partie, p. 2.

Les deux monnaies massaliotes ci-dessous appartiennent à une époque relativement basse, fin du IIe siècle ou commencement du Ier avant J.-C., à en juger par les types, le poids et le peu de pureté du méta[1].

26. Buste d'Artémis à droite avec carquois. — Rv. ΜΑΣΣΑ. Lion à gauche.

D. 17 mm. — P. 2 g 7. AR.

27. Même buste. — Rv. ΜΑΣΣΑ. Lion à droite ; devant M. ; à l'exergue AET.

D. 17 mm. — P. 2 g 2. AR.

Les deux monnaies ci-dessus ont été trouvées en France.

Diane, dont le buste figure sur ces monnaies, était l'objet d'un culte tout particulier à Marseille et dans les colonies Massaliotes Ce culte était venu d'Ephèse. Strabon nous apprend à ce sujet « que les Phocéens étant sur le point de mettre à la voile pour « quitter leur pays, un oracle fut publié qui leur enjoignait de « demander à Diane d'Ephèse le guide sous les auspices duquel « ils devaient accomplir leur voyage ; ils cinglerent alors sur « Ephèse et s'enquirent des moyens d'obtenir de la déesse ce « guide que leur imposait la volonté de l'oracle. Cependant, « Aristarché, l'une des femmes les plus recommandables de la « ville, avait vu la déesse lui apparaître en songe et avait reçu « d'elle l'ordre de s'embarquer avec les Phocéens, après s'être « munie d'une image ou représentation exacte de ses autels. Elle « le fit et les Phocéens, une fois leur installation achevée, bâtirent « le temple (appelé l'*Ephesium*) puis, pour honorer dignement « celle qui leur avait servi de guide, ils lui décernèrent le titre de « grande prêtresse. De leur côté, toutes les colonies de Massilia « réservèrent leurs premiers honneurs à la même déesse, s'atta- « chant, tant pour la disposition de sa statue que pour tous les « autres rites de son culte, à observer exactement ce qui se « pratiquait dans la métropole » (Strabon livre IV, 4).

VOLCES TECTOSAGES

Les Volces Tectosages étaient établis dans le bassin de la Haute-Garonne et dans celui du Rhône.

Ils occupaient Toulouse, Béziers et Narbonne. Ils étaient anciennement fort puissants et très nombreux, à tel point que, à la suite de discordes intestines, une fraction de cette nation, grossie d'autres proscrits de différentes peuplades, serait allée, suivant

Strabon, occuper toute la portion de la Phrygie limitrophe de la Cappadoce et de la Paphlagonie. Des Tectosages gaulois auraient aussi fait partie de l'expédition contre Delphes (280-272) et en seraient revenus avec un riche butin. « On assure même, dit « Strabon, que les trésors trouvés, en 106 avant J.-C., dans la « ville de Toulouse par le général romain Cepio provenaient « d'une partie des dépouilles de Delphes, grossie des offrandes « faites ensuite par les Tectosages à Apollon sur leurs propres « richesses et dans le but d'apaiser le courroux de ce dieu (*Strabon* livre IV, 13).

Plusieurs numismatistes ont supposé que les statères d'or de Philippe II de Macédoine désignés sous le nom de *Philippes*, très répandus en Gaule et imités par les Arvernes, provenaient du butin de Delphes M. Anatole Barthélémy, dans sa *Numismatique de la France*, déjà citée, réfute cette opinion et dit que « cette expédition en Grèce de Gaulois du Sud-Ouest n'est « nullement prouvée ; bien plus, il est à peu près certain que « s'il y en a été, ceux-là ne sont jamais revenus et n'ont pu, par « conséquent, rapporter des trésors ramassés en Orient. Comme « les Gaulois jetaient dans les fontaines, les lacs et les cours « d'eau des offrandes pieuses, la découverte de Cepio et l'homo- « nymie des Volces Tectosages d'Occident et d'Orient ont pu « donner naissance à la légende de l'or de Delphes rapporté à « Toulouse. »

M. Barthélémy estime que « les *philippes* sont arrivés en « Gaule par le commerce et que la route suivie par eux est tout « indiquée. Ils sont venus par Marseille, le grand entrepôt entre « l'Orient et l'Occident. »

Les monnaies des Tectosages sont, en majeure partie des imitations des types de Rhoda de Tarraconaise, d'Emporiae et de Marseille. Ces types exercèrent naturellement une grande influence sur ceux des Gaulois du S.-O., qui entretenaient des relations constantes avec ces colonies d'origine grecque.

Les monnaies suivantes du Musée sont des imitations dégénérées des pièces dites *à la croix de Rhoda :*

28. Tête barbare à gauche. — Rv. Croix cantonnée de croissants et de points. — P. 3g3. AR.

29. Tête à gauche. — Rv. Croix cantonnée d'une hache et d'olives. — P. 3g6. AR.

30. Même tête. — Rv. Croix cantonnée d'une hache et de points. — P. 3g4. AR.

31. Tète hérissée à gauche. — Rv. Croix cantonnée d'un croissant et de points. — P. 3g3. AR.

32. Tête à gauche. — Rv. Croix cantonnée de croissants seuls. P. 3g4. AR.

33. Tête à droite — Rv. Croix cantonnée de quatre croissants avec points. P. 3g5. AR.

34. Tête à gauche. — Rv. Croix cantonnée d'une hache, de deux couronnes et d'un symbole indéterminé. P. 6g20. AR.

Les sept monnaies ci-dessus n'ont pas été trouvées en Algérie.

ÉDUENS

Les Éduens furent des premiers en Gaule à rechercher l'amitié et l'alliance des Romains; aussi quand les Suèves, sous Arioviste, envahirent la Gaule et pénétrèrent dans la vallée de la Saône, Jules César accourut au secours des Éduens et des Séquanes et repoussa les envahisseurs, en leur infligeant la plus sanglante défaite (58 avant J.-C.).

Six ans plus tard, la Gaule se souleva sous la conduite de Vercingétorix. Les Éduens restèrent d'abord en dehors du mouvement, mais, après l'échec de César devant Gergovie, ils se retournèrent contre lui et se rallièrent à la cause nationale.

Après sa conquête, Jules César, usant d'une habile politique à l'égard des Gaulois, qu'il cherchait à se concilier, oublia la défection des Éduens et leur maintint le titre d'*alliés*, qui leur donnait droit de frapper des monnaies d'argent et de bronze et d'y inscrire leur ethnique. Ce privilège n'appartenait qu'aux villes libres ou alliées *civitates bene meritae*.

Les monnaies éduennes sont, en général, des imitations des monnaies massaliotes. Leur principaux types sont: tète de Diane, tête d'Apollon, bige, cheval.

La monnaie suivante du Musée leur est attribuée :

35. [ANORBO]. Tête casquée à droite. — Rv. DVBN. — Cheval à droite. D. 13mm. — P. 1g35. AR.

Cette monnaie a été trouvée en France

RÈMES

Les Rèmes formaient une des nations les plus considérables de la Gaule. Leurs principales villes étaient *Remi* ou *Durocortorum* (Reims), leur capitale, et *Catalauni* (Châlons-sur-Marne). Alliés des Romains, les Rèmes leur restèrent fidèles lors du soulèvement général de la Gaule sous Vercingétorix, et leurs villes de Remi et Catalauni, en leur qualité d'alliées, conservèrent le droit de frapper monnaie après la conquête de Jules César. A l'atelier de Catalauni est attribuée la monnaie du Musée décrite ci-après :

36. Gaulois armé d'un pieu et d'un bouclier. — Rv. Sanglier (*sus gallicus*) à droite.

D. 20 mm. — P. 4 g 75. B.

Nous ne savons pas où cette monnaie a été trouvée.

ITALIE

BRUTTIUM

Vibo Valentia. — Vibo Valentia est l'ancienne *Hipponium*, située sur la côte occidentale de la presqu'île du Bruttium (aujourd'hui la Calabre).

Elle fut fondée par les Locriens. Détruite par Denys de Syracuse en 389 avant J.-C., elle fut reconstruite, 10 ans plus tard, par les Carthaginois. Prise par les Bruttiens en 350, par Agathocle, en 296, reprise peu de temps après par les Bruttiens, elle tomba en 272 sous la domination des Romains, qui, en 189, en firent une colonie latine et changèrent son nom d'Hipponium en celui de *Vibo Valentia*.

Les monnaies frappées par cette colonie sont de bronze au nom de *Valentia*. Elles se divisent en as, semis, triens, quadrans, sextans, once, demi-once, ayant toutes un type différent. Sur l'as, on voit la tête de Jupiter et la marque I ; sur le semis, la tête d'Héra *(Junon)* et la corne d'abondance avec la marque S, etc.

La monnaie suivante du Musée est donc un semis :

37. Tête d'Héra à droite ; S (*semis*) devant la tête. — Rv. [VALENTIA]. Corne d'abondance.

Semis. D. 20 mm. — P. 5 g 60. B.

Provenance inconnue.

THRACE

Thasos. — L'île de Thasos fut occupée de bonne heure par les Phéniciens, qu'y avaient attirés ses riches mines d'or. Elle fut colonisée plus tard par des Ioniens de Paros. Thasos subit successivement la domination des Athéniens, des Spartiates, puis celle des Macédoniens, mais, après la bataille de Cynocéphales (197 avant J.-C.), elle recouvra son autonomie.

Ces diverses dominations ont naturellement exercé une grande influence sur les types monétaires de cette île.

Le tétradrachme suivant appartient à une basse époque, postérieure probablement à 146 avant J.-C., date de la suppression des ateliers monétaires macédoniens sur l'ordre du Sénat romain.

38. Tête de Dionysos jeune à droite. — Rv. ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΘΑΣΙΩΝ. Heraclès appuyé sur sa massue, le bras gauche enveloppé de la peau de lion ; dans le champ H.

Tetradrachme. D. 34 mm. — P. 13 g 30. AR.

Provenance inconnue

ROIS DE MACÉDOINE

Alexandre III, le Grand (336-323)

Les monnaies d'Alexandre le Grand peuvent être classées en deux séries, la première, comprenant les pièces frappées pendant les trois premières années de son règne, c'est-à-dire avant sa campagne d'Asie ; la seconde, celles frappées (après 334) depuis cette guerre jusqu'à sa mort (323).

Les monnaies de la première série, comme fabrication et comme style, procèdent des monnaies macédoniennes. Elles portent au droit la tête de Zeus, celle d'Heraclès jeune couverte de la peau de lion ou celle d'Apollon avec les cheveux longs, et au revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ avec un aigle ou deux aigles en regard, sur un foudre.

Les types de la seconde série, pour ne parler que des monnaies d'argent, sont : au droit, la tête d'Héraclès jeune couverte de la peau de lion, et au revers : ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ (quelquefois avec ΒΑΣΙΛΕΩΣ) et Zeus aétophore assis sur un trône.

Héraclès figure au droit des monnaies, parce qu'Alexandre regardait ce dieu comme l'un des ancêtres des rois de Macédoine, et Zeus aétophore, que l'on voit au revers, est l'image de la statue principale du temple de Pellat, la capitale des

Philippe. C'était la divinité nationale, pour laquelle Alexandre professait un culte tout particulier.

Le tétradrachme décrit ci-après est la seule monnaie d'Alexandre que possède le Musée.

39. Tête d'Heraclès jeune, couverte de la peau de lion. — Rv. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Zeus aétophore assis à gauche sur un trône à dossier ; dessous ΑΥ ; à gauche M.

Tétradrachme. D. 25 mm. — P. 17 g 10. AR.

Provenance inconnue

ATTIQUE

Athènes. — L'histoire monétaire d'Athènes peut se diviser en trois périodes comprenant : la première, les espèces frappées depuis Solon (vers 565), jusqu'à l'expulsion des Pisistratides (310); la deuxième, celles émises depuis cette époque jusque vers 220 avant J.-C. ; la troisième, les monnaies postérieures à cette date.

Les types des deux premières périodes sont appelés de ***vieux style***, et ceux de la dernière, de ***nouveau style***.

Les espèces de la première période, d'un style archaïque, représentent le cheval, la chouette, la gorgone, l'osselet, la roue, la tête du lion, le triskèle, symboles se rattachant tous au culte de Minerve.

Sur les monnaies de la deuxième période, on voit, au droit, la tête casquée d'Athena et, au revers, la chouette avec le rameau d'olivier et l'égide.

Les monnaies de la troisième période ou de ***nouveau style*** sont aux mêmes types que les précédentes, mais la tête d'Athena est plus fine et plus ornée. Le casque est souvent décoré d'un griffon et la visière d'un quadrige. Au revers, on lit les noms des magistrats monétaires, d'abord en abréviations, plus tard en toutes lettres, avec un symbole rappelant un souvenir religieux ou historique.

Le tétradrachme du Musée décrit ci-dessous, qui porte les noms de deux magistrats en abréviation, avec un coq et une palme, est donc de ***nouveau style***.

40. Tête de minerve, le casque décoré de feuilles d'olivier. — Rv. ΑΘΕ. Chouette sur l'amphore panathénaïque ; dans le champ, à gauche, les noms abrégés de deux magistrats : à gauche, ΧΑΡΙ, en deux lignes ; à droite,

HPA et un coq ; à l'exergue, XY, marque d'atelier ; le tout dans une couronne de feuilles d'olivier.

Tétradrachme. D. 33 mm. — P. 16 g 25. AR.

Provenance inconnue

EUBÉE

Aujourd'hui Négrepont, sur la côte orientale de la mer Egée. Ses deux plus importantes villes étaient Chalcis et Erétrie, qui fondèrent de nombreuses colonies sur les côtes de la Thrace, dans l'Italie méridionale et en Sicile, et entretenaient, dès le VIIIe siècle avant J.-C., un commerce des plus actifs avec l'Asie mineure.

L'Eubée donna son nom à l'unité monétaire connue sous le nom d'*euboïque*, et qui fut adoptée par un grand nombre de cités du monde hellénique et jusque dans l'empire de Darius. Cet étalon pondéral dérivait de la mine d'or babylonienne, dont la soixantième partie ou drachme était de 8g415, poids égal à celui des plus anciens statères d'argent de Chalcis.

La seule monnaie de l'Eubée que possède le Musée est un triobole d'Histiae, ville qui était située sur la côte nord-ouest de l'île. En voici la description :

41. Tête de bacchante couronnée de pampres à droite. — Rv. ΙΣΤΙΑΙΕΩΝ. — La nymphe Histiée assise sur une proue de vaisseau et tenant une hampe de trophée.

Triobole D. 15 mm. — P. 2g30. AR.

Provenance inconnue

CORINTHE

Corinthe, située sur l'isthme du même nom, entre le Péloponèse et le continent hellénique, au point de rencontre des deux grandes routes commerciales de l'Orient et de l'Occident, était une des villes les plus importantes de la Grèce par son commerce, ses richesses, ses colonies et ses monuments.

On ne sait au juste à quelle époque ont été frappées les premières monnaies corinthiennes, mais d'après M. Head, on ne s'éloignerait pas trop de la réalité, en les faisant remonter au temps de Périandre (625-585 avant J.-C.)

Le type de Pégase des statères de Corinthe se rapporte au mythe de Bellérophon, qui monta sur Pégase pour aller délivrer Andromède et pour combattre la Chimère. On sait que ce mythe s'est développé à Corinthe.

La déesse Athéna, dont la tête figure sur ces monnaies, était à Corinthe l'objet d'un culte particulier, joint à celui de Poseidon et d'Aphrodite. La tête de cette dernière remplace celle d'Athéna sur les drachmes.

Les statères de Corinthe étaient fort répandus sur les côtes de la Grèce et aussi en Italie et en Sicile, où on en a trouvé un très grand nombre.

Le statère d'argent ci-après du Musée est d'un beau style, et admirablement conservé :

42. Pégase volant à gauche; dessous le *koppa*, initiale du nom de Corinthe. — Rv. Tête d'Athéna à gauche, le casque lauré.

Statère D. 20 mm. — P. 8 g 125. AR.

Provenance inconnue

ASIE

ROIS DE SYRIE

Le royaume de Syrie fut fondé par Séleucus I et dura 237 ans, de 301 à 64 avant J.-C.

Séleucus, un des meilleurs officiers d'Alexandre le Grand, fut investi de la Satrapie de Babylone en 323 avant J.-C. Chassé de sa Capitale, en 316, par Antigone, il se réfugia en Egypte, auprès de Ptolémée, se ligua avec lui contre son ennemi, et, après la bataille de Gaza en 312, il rentra en Babylonie. Il entreprit alors une longue campagne, au cours de laquelle il annexa l'Assyrie, la Médie, puis la Perse, l'Hyrcanie, la Bactriane et toute la haute Asie jusqu'à l'Indus, enfin, après la bataille d'Ipsus (301), la Syrie, la Phrygie, l'Arménie et la Mésopotamie.

En 306, il se fit proclamer roi et fonda ainsi la dynastie des *Sélecucides*, qui compte 29 souverains.

Le Musée ne possède qu'une seule monnaie des Séleucides, le tétradrachme décrit ci-après d'Antiochus X Eusèbe.

Ce roi, qui régna de 94 à 83 avant J.-C., succéda à son père Antiochus IX Cyzicène, après avoir vaincu son compétiteur Séleucus, fils d'Antiochus Grypus, qui avait détrôné son père ; mais, deux ans plus tard, il eut à lutter contre deux autres fils de Grypus, qui le détrônèrent à son tour. On croit qu'il mourut, vers l'an 75 avant J.-C., chez les Parthes, où il s'était réfugié.

Les tétradrachmes d'Antiochus X présentent, au revers, le type du Zeus olympien de Daphné, et la drachme, la Tyché de Tripolis. Les bronzes sont aux types des Dioscures, de la Victoire. Les monnaies de ce roi ne sont pas datées.

43. Tête imberbe et diadémée d'Antiochus à droite. — Rv. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΦΙΛΟΠΑΤΟΡΟΣ. — Zeus à demi-nu, assis à gauche sur un trône à dossier. Sur sa main droite étendue, il porte une petite Victoire qui lui présente une couronne, et, de la main gauche, il s'appuie sur un long sceptre.

Tétradrachme. D. 27 mm. — P. 15 gr 85. AR.

Trouvé en Syrie

ROIS DE CAPPADOCE

La Cappadoce faisait partie de l'empire perse, lorsque Datame, général qui s'était illustré dans plusieurs guerres, fut disgracié par Darius II, auprès duquel des envieux l'avaient desservi. Datame irrité souleva la Cappadoce, battit le satrape Artabaze envoyé contre lui, se fit proclamer roi et fonda une dynastie qui régna de 380 à 93 avant J.-C.

A cette première dynastie, qui compte neuf rois du nom d'Ariarathes, succéda, en 93 avant J.-C., celle des Ariobarzane comprenant cinq rois : Ariobarzane I de 93-59; Ariobarzane II, de 59 à 51 ; Ariobarzane III, de 51 a 42 ; Ariarathe X de 42 à 36 et Archelaus de 36 à 17.

Il est probable qu'avant la constitution de ce royaume, les *dariques* et les *sigles* persans étaient les seules monnaies en usage en Cappadoce. Datame et ses successeurs frappèrent des espèces à leurs noms. Celles des trois premiers rois sont en argent et en bronze avec légendes en grec ou en caractères araméens.

A partir d'Ariarathe III vers 220 avant J.-C., les monnaies sont des drachmes et tétradrachmes au type d'Athena Nicéphore avec des légendes exclusivement grecques.

Après la mort d'Archelaus à Rome, en l'an 17, la Cappadoce fut réduite en province romaine et placée sous le gouvernement d'un procurateur. Toutefois sa capitale Caesareia conserva ses droits monétaires.

La monnaie suivante n° 44 du catalogue est un drachme d'Ariobarzane III surnommé Eusebes (*pieux*), Philoromæus (*qui aime les Romains*). Nous ignorons où elle a été trouvée ; elle a été offerte au Musée par M. Cholet, directeur de la Cie de chemins de fer O.-A.

44. Tête du roi diadémée à droite. — Rv. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΡΙΟΒΑΡΖΑΝΟΥ ΕΥΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΡΩΜΑΙΟΥ. — Athena nicéphore à gauche.

Drachme D. 17mm. — P. 3gr85. AR.

Provenance inconnue

AFRIQUE

ROIS D'EGYPTE

L'histoire monétaire de l'Egypte ne date que de l'époque d'Alexandre-le-Grand, qui soumit ce pays en 332 avant J.-C., et y bâtit Alexandrie.

Il parait extraordinaire qu'on n'y ait pas frappé monnaie pendant la période persane. Herodote cite bien Aryande, Satrape d'Egypte sous Darius, fils d'Hystaspe, (521-485) comme ayant frappé des monnaies d'argent qui, par la fabrication et la pureté du métal, n'étaient pas inférieures à celles du roi, mais aucune de ces monnaies n'a été retrouvée, ou, du moins, aucune monnaie n'a été attribuée par les numismatistes à ce gouverneur persan.

Après la mort d'Alexandre-le-Grand, l'Egypte fut gouvernée, de 323 à 311, par un de ses généraux, Ptolémée, fils de Lagus, au nom de Philippe Aridaeus et du jeune Alexandre IV, mais, en 311, ce gouverneur se déclara indépendant, et, en 305, il prit le titre de roi, fondant ainsi la dynastie des Lagides, qui régna jusqu'à l'an 30 avant J.-C., époque à laquelle Auguste, vainqueur d'Antoine et de Cléopâtre, réduisit l'Egypte en province romaine.

Les monnaies égyptiennes frappées sous Alexandre sont des statères d'or et des tétradrachmes, qui ne diffèrent de ceux

frappés dans les autres parties de l'empire que par les symboles égyptiens et les monogrammes qu'ils présentent.

Les monnaies des Lagides offrent de grandes difficultés d'attribution, car la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ est la même sur toutes les pièces des seize rois du nom de Ptolémée de cette dynastie. Cependant les travaux de deux savants numismatistes, M. Poole et M. Feuardent, ont fait faire de grands progrès à l'étude de ces monnaies et à leur classification.

Les types principaux des pièces des Lagides sont, au droit, la tête du roi, ou celle d'Ammon, et, au revers, un aigle ou une corne d'abondance.

Les rois ou reines d'Egypte ne sont représentés dans les collections du Musée que par les sept monnaies ci-après :

45. **Ptolémée Ier Sotère** (323-285) ou Ptolémée II Philadelphe (285-247). Tête diadémée de Jupiter à droite. — Rv. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé à gauche sur un foudre ; devant, un bouclier ovale ; dans le champ, à gauche M.

    D. 27 mm. — P. 16 g 15. B.

46. **Ptolémée III Évergète** (246-221). Tête diadémée d'Ammon à droite. — Rv. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle sur un foudre à gauche.

    D. 19 mm. — P. 2 g 40. B.

47. **Ptolémée VI Philométor** (181-146). Cléopâtre Ire régente de 181-171. Tête de la reine ? couronnée d'épis à droite. Rv. ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Aigle éployé sur un foudre à gauche.

    D. 27 mm. — P. 2 g 40. B.

48. **Cléopâtre II** ? Tête de Cléopâtre sous les traits de l'Afrique, couverte d'une peau d'éléphant. — Rv. Même légende. Aigle sur un foudre à gauche.

    D. 21 mm. — P. 9 g 05. B.

49. **Ptolémée VIII** ou **IX**. Tête de Jupiter Ammon à droite. — Rv. Même légende. Aigle sur un foudre, ayant une palme sur l'aile droite.

    D. 29 mm. — P. 28 g 90. B.

50. **Ptolémée XIII Aulète** (81-52). Tête de Ptolémée I. — Rv. Même légende. Aigle sur un foudre, ayant une palme sur l'aile droite

D. 24 mm. — P. 11 g 10. B.

51. **Cléopâtre VII,** qui épousa Antoine (51-30). Buste de la reine à droite. — Rv. ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑΣ. Aigle sur un foudre à gauche ; devant, une corne d'abondance ; derrière, Π.

D. 26 mm. — P. 18 g. B.

Nous ne savons pas où les six monnaies ci-dessus ont été trouvées

CYRÉNAÏQUE

La Cyrénaïque était le nom de la partie de la côte d'Afrique qui correspond au Beylik actuel de Barca de l'Etat de Tripoli. Ses principales villes étaient Cyrène, Barcé, Evespérides (*Bérénice*), Sosuza, Balagrae et Darnis.

Cyrène fut fondée au milieu du VIIe siècle par des Doriens émigrés de l'île de Théra sous la conduite de Battus, qui prit le titre de roi et fonda la dynastie des Battiades.

La Cyrénaïque fut envahie en 512 avant J.-C., par Apriès, roi d'Egypte, appelé par les Libyens, que la nouvelle colonie, en s'agrandissant, avait dépouillés de leurs terres, et deux siècles plus tard, par Ptolémée Soter (322), qui la soumit à la domination des Lagides, sous laquelle elle demeura jusqu'en 96 avant J.-C., où son dernier roi, Ptolémée Apion, la légua aux Romains.

Les monnaies de la Cyrénaïque ne présentent pas de figures humaines, mais des plantes et des animaux. Le type principal est celui du *Silphium*. Le suc de cette plante était très recherché en médecine ; Pline le recommande comme propre à guérir toutes sortes de maladies. Il avait une très grande valeur et constituait le principal objet d'exportation et une source de richesse pour le pays. On a cru reconnaître le silphium dans des plantes ombellifères du genre de *Thapsia* ou *Ferula*, mais l'avis des botanistes les plus autorisés est qu'on n'a pas encore retrouvé cette plante.

Quant aux animaux que l'on rencontre sur ces monuments, ce sont : le *lion*, le *sanglier*, la *gazelle*, le *cheval* et l'*autruche*, les principaux représentants de la faune du pays. Les autres types

sont : le *dauphin*, symbole apollonien, la *tête d'aigle, avec un serpent dans le bec*, symbole de victoire envoyé par Jupiter, *Hercule au jardin des Hespérides*, *la Victoire*, *têtes de Jupiter Ammon*, *de Minerve*, de *Bacchus libyen* et *d'autres divinités*.

La monnaie suivante du Musée a été attribuée à la ville d'Héraclée par Eckhel et Mionnet, mais cette attribution, d'après Pellerin, doit être regardée comme douteuse, et M. L. Muller dit que l'existence même d'une ville de ce nom en Cyrénaïque n'est pas sûre. La provenance de cette pièce nous est inconnue.

52. Tête de Jupiter Ammon à droite. — Rv. Bélier debout à droite ; au-dessus, HPAKAEIA.
D. 20 mm. — P. 5g80. B.

ZEUGITANE

La Zeugitane était la contrée de la côte d'Afrique correspondant aujourd'hui à la partie septentrionale de la Régence de Tunis. Elle était séparée de la Numidie par la Tusca (aujourd'hui oued-el-Kebir, qui débouche en face de l'île de Tabarka). C'est sur le territoire de la Zeugitane que se trouvaient les plus anciennes colonies fondées par Sidon et Tyr : Utique, Carthage et Hippo. Nous ne nous occuperons ici que de Carthage, la seule de ces trois villes représentée dans les collections monétaires du Musée.

Carthage. — Carthage fut fondée au commencement du IXe siècle par la princesse Elissa, qui s'était enfuie de Tyr avec un grand nombre de ses partisans. La Colonie s'agrandit de nouveaux émigrants tyriens et de nombreux Liby - phéniciens de la côte d'Afrique. Dans la suite du temps, elle fut assez forte pour empiéter sur le territoire des rois numides, et, vers le IXe siècle, sur celui de la Cyrénaïque. Après une guerre avec les Grecs de ce pays, la limite entre eux fut fixée aux *Autels de Philènes* (1). A cette époque, Carthage possédait déjà un grand nombre de villes libyques, et, hors de l'Afrique, sa domination s'étendait sur la Sardaigne, Malte et sur plusieurs autres îles de la Méditerranée. Elle occupait aussi, depuis 410 avant J.-C., la plus grande partie de la Sicile ; mais, vers 265, les Romains intervinrent en faveur des Mamertins dans leurs démêlés avec Hiéron, roi de

---

(1) A l'ouest de Mouktar, aux limites des districts de Sort et de Barka.

Syracuse, soutenu par les Carthaginois. Telle fut l'origine de la *première guerre punique.*

Malgré l'habileté d'Amilcar Barca, père du grand Annibal, les Carthaginois succombèrent dans cette lutte et furent contraints de renoncer entièrement à la Sicile (242 avant J.-C.)

Un peu plus tard, les Carthaginois envahirent l'Espagne, sur la côte méridionale de laquelle les Liby-Phéniciens possédaient déjà de nombreuses colonies. Hamilcar, après une lutte opiniâtre contre les peuples belliqueux de la Turditanie, qu'il défit, voulut s'engager dans l'intérieur du pays, mais il fut tué (228). Les opérations furent reprises par Asdrubal, qui soumit une partie du sud-est de l'Espagne et fonda Carthagène. Ce général étant mort en 221, Annibal continua la campagne et s'empara de la ville importante de Sagunte, l'alliée de Rome (218).

Cette conquête fut le signal de la *2e guerre punique*, pendant laquelle les Carthaginois furent défaits par les deux Scipion et forcés à la retraite, tandis qu'Annibal conduisait son armée victorieuse contre Rome.

Après avoir remporté sur les Romains les victoires du Tésin (218), de Trasimène (217) et de Cannes (216) et mis Rome à deux doigts de sa perte, il fut rappelé à Carthage pour défendre sa patrie contre le jeune Scipion, qui avait conduit une armée de Sicile en Afrique ; mais il fut battu à Zama en 202, et Carthage fut réduite à implorer la paix, qu'elle n'obtint qu'à des conditions très dures.

Cinquante ans plus tard, Carthage était parvenue à se relever et à réparer ses pertes, lorsque Massinissa, le roi Numide, encouragé secrètement par Rome, s'empara des Emporia et de la partie occidentale du territoire punique. Elle en appela aux Romains de cette violation de territoire, et n'ayant pu obtenir satisfaction, elle entra en lutte avec le roi Numide. Rome, qui n'attendait que cette occasion pour reprendre les hostilités, envoya en Afrique Scipion Emilien à la tête d'un armée, qui mit le siège devant Carthage et inaugura ainsi la *3e guerre punique.* Après trois ans de résistance acharnée, la malheureuse cité fut prise et réduite en cendres (146).

Vers l'année 102 avant J.-C., le Sénat romain songea à faire reconstruire Carthage et envoya en Afrique, dans cette intention, C. Gracchus avec 6,000 colons. Ce projet avorta, mais il fut repris par César en 44 et reçut un commencement d'exécution. Toutefois, ce ne fut qu'en l'an 29 avant J.-C. que la nouvelle Carthage fut fondée par trois mille citoyens romains envoyés par Auguste.

Vers la fin du règne de cet empereur, la ville, qui s'était accrue rapidement, était déjà, au dire de Strabon, une des plus peuplées de toute la Libye. Résidence du Proconsul, foyer de la civilisation romaine dans le nord de l'Afrique et point de départ de la conquête du pays de la Méditerranée à l'Océan, elle devint la Capitale de cette grande Province qui comprenait la Tripolitaine, la Byzacène, la Proconsulaire, la Numidie et les Maurétanies.

Prise par Genseric en 439 de notre ère, Carthage resta au pouvoir des Vendales jusqu'à 533, où elle fut reconquise par Bélizaire. Enfin en 697, les Arabes s'en emparèrent et la détruisirent de fond en comble.

Monnaies Carthaginoises — Les monnaies Carthaginoises étaient toutes classées autrefois au titre de la Sicile, où, selon les numismatistes les plus distingués, aurait été frappée la totalité des monnaies émises par Carthage. Il est bien certain qu'il existe une série de tétradrachmes qui, par le style, l'élégance et le fini du travail, ne diffèrent de ceux de la Sicile que par les inscriptions phéniciennes qu'ils portent et qui proviennent indubitablement des ateliers de Panorme ou de Lilybée, mais on ne saurait attribuer à ces ateliers des monnaies de style et de fabrication tout à fait inférieurs, et dont une grande quantité a été trouvée en Afrique. Ces pièces ont été certainement frappées à Carthage.

Il n'est pas admissible d'ailleurs, comme le dit M. L. Muller qu'au IIIe ou au IIe siècle avant J.-C., où la fabrication de monnaies était devenue générale, un Etat de 700,000 habitants, le plus opulent et le plus commerçant du monde entier, ait été le seul qui n'ait pas émis de monnaies.

On ne saurait admettre non plus que Carthage, pendant qu'elle occupait la Sicile, y ait fait battre une quantité de monnaies telle qu'elle ait pu suffire, après la perte de cette colonie, à payer les sommes énormes qu'elle dut dépenser, au moment de ses guerres avec Rome, pour l'équipement de l'armée et la solde des troupes mercenaires.

Nous préférons nous ranger à l'opinion suivant laquelle Carthage a fait frapper des espèces en or, en argent et en bronze, dans ses propres ateliers, après avoir appris à battre monnaie en Sicile, ce qui lui était facile avec l'or et le cuivre qu'elle tirait d'Espagne.

Types. — Les types principaux des monnaies carthaginoises sont, au droit, la tête de Cérès ou celle de Proserpine et, au revers, un cheval debout, marchant, trottant ou galopant, ou le

protome d'un cheval. Ils sont souvent accompagnés d'inscriptions ou lettres puniques.

Les types accessoires sont : un palmier, un astre, un cercle radié, un croissant avec disque, un caducée, un épi double, une couronne, un grain, une grenade, une fleur, un pétoncle, une astragale, deux vases, une massue, le symbole de Tanit (figure conique surmontée d'une tête et de bras levés vers le ciel). Ces emblèmes en général se rapportent au culte religieux ; quelques-uns cependant paraissent être des marques personnelles adoptées par les officiers monétaires.

Légendes. — La seule légende écrite en entier sur les monnaies carthaginoises se compose de cinq lettres puniques. On la rencontre sur les espèces d'or et d'argent du plus grand module. Parmi les savants qui ont cherché à la déchiffrer, les uns la traduisent par le mot *Byrsa*, citadelle de Carthage, les autres par *dans les* ou *dans le pays*, c'est-à-dire dans l'Afrique. D'après M. Judas ce mot serait le nom de Panorme emprunté au fleuve *Orethus*. On voit qu'on est loin d'être fixé sur sa véritable signification.

Le Musée ne possède que les six monnaies de Carthage décrites ci-après, toutes en bronze et anépigraphes ; elles proviennent de la province de Constantine :

53. Tête de Cérès à gauche. — Rv. Cheval debout à droite ; au fond un palmier.
D. 15mm. — P. 2g 15. B.

54. Même médaille, mais d'un module plus grand.
D. 20mm. — P. 4g 30 B.

55. Tête de Cérès à gauche. — Rv. Buste de cheval.
D. 20mm. — P. 5g 40 B.

56. La même médaille.

57. Tête de Proserpine à gauche. — Rv. Cheval debout à droite regardant en arrière ; au fond, un grand caducée.
D. 21mm. — P. 5g 85 B.

58. La même médaille.

ROIS DE NUMIDIE

La Numidie, dans l'antiquité, était le pays qui correspond aujourd'hui à l'Algérie. Elle avait à peu près la même étendue

Seulement, à l'ouest, sa limite n'était pas le Kis, mais la Moulouia, qui portait alors le nom de Mulucha, et qui, avant le malencontreux traité du 18 mars 1845, avait été de tout temps la limite des Etats.

Elle était divisée en deux parties : la Massylie ou Numidie Orientale, dont la capitale était Cirta (Constantine) et la Massésylie, ou Numidie Occidentale, dont la capitale était Siga (*Takenbrit, sur la Tafna, à 4 kilomètres de son embouchure, Département d'Oran*). Ces deux royaumes étaient séparés par le fleuve Ampsaga (Oued-el-Kébir, qui arrose Constantine sous le nom de Rummel et se jette dans la mer entre la pointe de Djidjelli et le promontoire des sept caps).

Le premier roi connu de la Massylie est Gala, auquel succéda son fils Massinissa vers l'an 202 avant J.-C. Ce dernier, soutenu par Scipion, entra en guerre avec Syphax, roi de Massésylie et le défit dans une bataille près de Cirta (202), puis trois ans plus tard, en 199, il vainquit son fils Vermina, soutenu par Annibal, et s'empara de son royaume. L'empire de Massinissa s'étendit alors depuis la Tusca (1) jusqu'à la Mulucha. Nous avons dit plus haut que les empiétements de ce prince sur le territoire de Carthage furent le prétexte de la 3me guerre punique.

A Massinissa, mort en 148, succédèrent Micipsa et ses frères, qui se partagèrent le gouvernement de la Numidie. Ces derniers étant morts quelques années plus tard, Micipsa resta seul maître de l'empire.

Micipsa mourut en 118 et, d'après ses dernières volontés, les Romains partagèrent son royaume entre ses deux fils Adherbal et Hiempsal et son fils adoptif Jugurtha. Ce dernier reçut pour sa part l'ancienne Massésylie, et bien qu'elle constituât la meilleure part de l'héritage, son ambition ne fut pas satisfaite. Voulant régner seul sur toute la Numidie, il fit assassiner Hiempsal (116 avant J.-C.), puis il marcha contre Adherbal, le battit entre Cirta et la mer et vint l'assiéger dans sa capitale, malgré les représentations de Rome, qui envoya une armée contre lui.

Vainqueur dans les premiers engagements, Jugurtha est défait à son tour à Muthul par Metellus et, après la prise de la place forte de Thala, contraint de se réfugier auprès de Bocchus, son beau-père, roi de Maurétanie. Avec l'assistance de ce dernier,

---

(1) Oued-el-Kébir, qui prend sa source à Aïn Draham chez les Khoumir (Tunisie) et débouche en face de l'île de Tabarka.

il repousse les premières attaques de Marius et de Sylla, les bat non loin de Cirta et les oblige à s'enfermer dans cette ville.

Quelque temps après, à la suite d'habiles négociations de Sylla, Bocchus livra Jugurtha (106 avant J.-C.), qui fut amené à Rome, où il mourut de froid et de faim dans un noir cachot.

Après la chute de ce prince, Hiempsal II, fils de Gauda, devint roi de Numidie, mais il ne reçut qu'une partie de l'ancien royaume, l'autre partie à l'ouest de la ville de saldae (Bougie) fut cédée à Bocchus, en récompense de sa trahison, et prit le nom de *Maurétanie Orientale* et plus tard celui de *Maurétanie Césarienne*.

Hiempsal II eut pour successeur son fils Juba I[er], qui monta sur le trône de Numidie vers l'an 60 avant J.-C. On sait que ce dernier prit parti pour Pompée contre César et qu'il se donna la mort après la bataille de Thapsus (46 avant J.-C.). La Numidie fut alors annexée, pour la plus grande partie, à la province romaine.

Monnaies. — Les monnaies des rois sont en argent, en bronze et en plomb. Beaucoup sont anépigraphes, et les légendes qu'on rencontre sur certaines pièces sont puniques ou néopuniques.

Les principaux types sont, au droit, la tête du roi ou celle du peuple personnifié, la tête d'Ammon, celle de Cérès, et, au revers, un cheval, un cavalier au galop, l'éléphant, le lion, la tête de l'Afrique, un temple, tous d'une signification nationale.

Les types accessoires sont : le palmier, une palme, un grand astre, le bandeau royal, un sceptre, des javelots. Les pièces sont souvent marquées d'un globule, qui paraît être une marque d'atelier.

Les monnaies des rois Massésyliens Syphax et Vermina portent leurs noms en caractères puniques dans un cartouche, mais celles de Massinissa, Micipsa, Adherbal, Jugurtha, Hiempsal n'ont pour toute légende qu'un mot punique signifiant *royauté* ou *royaume*. Il en résulte que le classement de ces dernières monnaies présente de grandes difficultés. L'attribution qui en a été faite par les savants offre un certain degré de probabilité, mais elle ne repose pas sur des preuves irrécusables.

Le Musée possède quelques-unes de ces pièces, en voici la description :

59. **Syphax**, mort en 202 avant J.-C. Tête diadémée et barbue à gauche. — Rv. *Syphax roi* en caractères puniques dans un cartouche rectangulaire. — Cavalier galopant à

gauche sur un cheval sans frein. Vêtu d'un manteau flottant, il conduit son cheval avec une baguette qu'il tient de la main droite, et porte une courte lance de la main gauche. — *Trouvée dans les ruines de* Siga (*Takenbrit*).

D. 25 mm. — P. 9 g 80 B.

60. La même médaille, même provenance.
61. Tête diadémée et barbue à droite. — Rv. — Même revers. Même provenance.

D, 23 mm. — P. 6 gr. B.

62. Tête nue à gauche à barbe pointue et cheveux courts et plats (*le peuple personnifié*). Rv. Même légende. — Cavalier au galop à droite sur un cheval sans frein. Vêtu d'un manteau flottant, il tient une baguette de la main gauche et une courte lance de la main droite.

D. — 25 mm. — P. 5 g 75 B.

Même provenance

63. **Micipsa** (148-118). — Tête laurée avec une barbe en pointe, à gauche. — R. Cheval au galop à gauche. Sous le cheval un globule et deux lettres puniques, peut-être des initiales de noms de magistrats. — *Trouvée à Constantine.*

D. 26 mm. — P. 15 g 75 B.

64. La même médaille.

Même provenance — P. 16 g 65. B.

65 La même médaille.

Même provenance. — P. 12 g 20. PL.

66. Adherbal (118-112). — Tête diadémée à gauche avec une barbe pointue. — R. Cheval au galop à gauche ; au fond, un palmier. Même provenance.

D. 23 mm. — P. 6 g. 40. B.

Monnaies des villes. — Les monnaies des villes sont toutes de bronze. Elles portent le nom de la ville inscrit en phénicien sans noms de magistrats. Ces monnaies n'ont sans doute servi qu'à une circulation locale. Comme types monétaires, ce sont, au

droit, les têtes de diverses divinités puniques, et, au revers, le cheval, le croissant ou la tête du Génie de la ville. La pièce du Musée décrite ci-après, est attribuée à Cirta (*Constantine*),

67. Tête de ville tourelée à droite. — Légende punique. — R. Légende punique. Porte de ville munie de créneaux.
D. 33 mm. — P. 26 g 20. B.

ROIS de MAURÉTANIE

On sait peu de chose de la Maurétanie avant les guerres puniques. A cette époque, ce pays comprenait le territoire qui forme actuellement l'empire du Maroc, sans dépasser toutefois la Mulucha (Moulouia). Toute la région à l'est de ce fleuve jusqu'à la Tusca formait la Numidie.

Nous avons dit plus haut en parlant des rois de Numidie qu'après la chute de Jugurtha, l'ancien territoire de la Massésylie avait été détaché de la Numidie et annexé à l'empire de Bocchus, lorsque ce roi eut livré son gendre Jugurtha à Marius et à Sylla (106 avant J. C.).

A la mort de Bocchus vers 81, son royaume fut partagé entre ses deux fils Bogud, qui lui succéda comme roi de l'ancienne Maurétanie ou Maurétanie Bogudiane, plus tard Tingitane, et Bocchus II, qui hérita de la Maurétanie orientale, plus tard Maurétanie Césarienne.

Ces deux princes seraient morts tous deux vers 50 avant J.-C., et auraient eu pour successeurs le premier, Bogud II et le second Bogud III.

Vers l'an 38 avant J.-C., Bogud II, sur les instances d'Antoine, passa en Espagne pour combattre les lieutenants d'Octave, mais à la suite d'une série de revers il s'enfuit à Alexandrie. Peu de temps après, en 31 avant J.-C., il eut la tête tranchée par ordre d'Agrippa, qui s'était emparé de lui, au moment où il débarquait à Méthone, ville de la Messénie, pour y rejoindre l'armée d'Antoine.

Pendant son absence, et dès la première année, c'est-à-dire en 38, Bogud III s'était emparé de son royaume et était devenu roi des deux Maurétanies.

A la mort de ce dernier en 33 avant J. C., Rome ne jugea pas à propos de lui donner un successeur, et pendant plusieurs années, l'Afrique du Nord fut administrée par des gouverneurs

romains. Mais en l'an 25 avant J.-C., une partie de la Numidie fut rendue à Juba II, qui s'était distingué à la bataille d'Actium.

Ce prince, après la bataille de Thapsus en 46 avant J.-C. et la mort de son père, avait été amené à Rome et élevé à la cour d'Auguste, qui lui donna en mariage Cléopâtre Séléné, fille de la fameuse Cléopâtre.

Deux ans plus tard, Auguste lui enleva la Numidie et lui donna en échange la Maurétanie avec quelques portions de la Gétulie. Juba II établit sa capitale à Iol, qu'il appela *Caesarea* (aujourd'hui Cherchel) en l'honneur d'Auguste et qui devint une ville somptueuse et florissante sous son habile gouvernement.

De Cléopâtre Séléné, Juba II eut un fils Ptolémée, qui lui succéda. Le seul fait que l'on connaisse du règne de ce prince, c'est qu'il prit une part active à la guerre suscitée contre Rome par le chef numide Tacfarinas et qu'il aida l'armée romaine à vaincre ce rebelle. Pour prix de ces services, il reçut du Sénat le bâton d'ivoire et la toge brodée avec le titre de roi, d'ami et d'allié.

Appelé à Rome par Caligula en l'an 40 de J. – C., il y fut assassiné par ordre de cet empereur. Il en résulta, en Maurétanie, un soulèvement général, qui nécessita l'envoi d'une armée romaine. Suetonius Paulinus, qui la commandait, pacifia le pays, et Claude, le successeur de Caligula profita des évènements pour diviser la région d'Afrique en quatre provinces : l'Afrique propre, capitale Carthage, la Numidie, capitale Cirta, la Césarienne, capitale Caesarea, et la Tingitane, capitale Tingis. La Mulucha marqua la ligne de partage entre ces deux dernières provinces, et l'Ampsaga sépara la Césarienne de la Numidie.

Monnaies de Bogud II. — Les pièces d'argent sont attribuées à Bogud II, qui paraît être le premier roi maurétanien ayant frappé monnaie. Elles portent, au droit, la tête de l'Afrique couverte de la peau de lion, ou un griffon déchirant un cerf abattu, ou une tête barbue, peut-être celle de Baal ou de Melkart, et, au revers, un animal fantastique avec la légende REX BOCVT.

Monnaies de Bogud III. — Les monnaies de ce roi, en bronze, sont toutes au même type : au droit, une tête à barbe pointue et à cheveux longs et plats, et, au revers, Bacchus nu, debout, ayant un thyrse dans la main droite et, à son coté, un petit taureau qu'il tient par la corne, de la main gauche, avec la légende SIGA en caractères puniques.

Interrègne entre Bogud III et Juba II. — D'autres monnaies de bronze ont été frappées pendant l'interrègne entre ce

dernier roi et Juba II, de 33 à 25. Elles portent au droit le buste de l'Afrique couverte d'une dépouille d'éléphant et, au revers, la tête de Janus bifrons ou celle d'Auguste.

Monnaies de Juba II. — Les monnaies de *Juba II* sont en argent et en bronze. Les *légendes* qu'on y lit sont au droit REX IVBA ou REX IVBA REGIS IVBAI F et, au revers, mais pour la dernière partie de son règne seulement, la lettre R (règne) suivi d'un chiffre, ex. RXXXII, indiquant l'année du règne.

Les *principaux types* sont, au droit, la tête de Juba et, au revers : tête de l'Afrique, éléphant, lion, massue et autres symboles d'Hercule ; cornes d'abondance, étoile et croissant ; autel, le serpent Uraeus, Capricorne, Temple d'Auguste, la Victoire etc, et quelquefois une couronne dans laquelle est inscrit le nom de la capitale de la Maurétanie Orientale, Caesarea.

Les monnaies de bronze ne sont pas aussi répandues que celles d'argent. Sur certaines de ces monnaies on rencontre la légende grecque BACIΛE Ω(ς) IOBA.

Le monnayage de ce règne comprend aussi des deniers et des bronzes avec les noms et les têtes de Juba et de Cléopâtre. Les légendes sont, au droit, REX IVBA et au revers BACIΛICCA KΛEOΠATPA, avec les symboles d'Isis ou d'autres divinités égyptiennes.

D'autres pièces d'argent ou de bronze sont au nom et au type de Cléopâtre seule, avec légendes toujours en grec. Elles portent au droit la tête de Cléopâtre et, au revers, une vache, la tête surmontée d'un croissant, ou un crocodile.

Enfin, il existe des monnaies d'argent portant d'un côté la tête de Juba II avec la légende REX IVBA et de l'autre, la tête de son fils Ptolémée avec la légende REX PTOLEMAEVS ; et d'autres où l'on voit, au droit, les deux têtes de Juba et de Ptolémée, tandis qu'au revers on lit R. XXXXVIII *année du règne.*

Ces derniers documents confirment l'opinion suivant laquelle les deux princes ont régné simultanément pendant deux ans environ.

Monnaies de Ptolémée. — Les deniers de ce roi sont faibles de poids et d'un travail inférieur à ceux de son père. Les légendes sont REX PTOLEMAEVS et la date du règne.

Certaines monnaies de bronze portant les légendes REX PTOLEMAEVS REGIS IVBAE F ou REG. REGE PTOLEMAEO.

Les types sont au droit, la tête de Ptolémée, et, au revers : tête de l'Afrique, palmier, buste de cheval, cheval bridé trottant,

éléphant, lion, cornes d'abondance, caducée ailé, épis, rameau entre deux épis, panthère, massue, capricorne, autel, chaise curule avec la toge, le bâton d'ivoire et la couronne, en mémoire des cadeaux du Sénat relatés plus haut.

Voici la description des monnaies maurétaniennes que possède le Musée :

68. **Bogud III** (50-33). Tête à barbe pointue et à cheveux plats à droite. — R. SIGA (*en légende punique*). Bacchus debout et un taureau. — Trouvée dans les ruines de Siga.

D. 23 mm. — P. 11g. B.

La tête du droit est sans doute celle du peuple personnifié. — Le revers présente le dieu punique répondant à Bacchus ; le taureau qu'il tient par la corne était le symbole de ce dieu chez les peuples asiatiques et chez les Egyptiens.

69. **Juba II** (25 avant J.-C. à 23 après J.-C.). — REX IVBA. Tête de Juba à droite. — R. Corne d'abondance à deux anses d'où pendent des bandelettes, et un sceptre placé en sautoir ; en haut, à gauche, un croissant. — Trouvée à Cherchel.

D. 18 mm. — P. 2g 90. AR.

La corne d'abondance et le sceptre du revers font allusion à la richesse et à la puissance royale.

70. Buste de l'Afrique couvert de la dépouille d'éléphant. — R. Aigle éployé. — Trouvée à Portus Magnus (St-Leu).

D. 33 mm. — P. 21 g 50 B.

Le buste de l'Afrique couvert de la dépouille d'éléphant est une personnification de la Maurétanie.

71. IVBA REX. — Tête du roi à droite. — R. IVBA dans une couronne. — Trouvée à Cherchel.

D. 29 mm. — P. 16 g 35. B.

72. **Juba II et Cléopâtre**. — REX IVBA. — Tête de Juba diadémée à droite avec la massue derrière l'épaule. — R. BACIΛICCA KΛEOΠATPA écrit sur deux lignes. Symbole d'Isis formé par un vase accosté de deux épis, qui est placé entre deux cornes de vache et surmonté d'un croissant. — Provenance inconnue.

D. 29 mm. — P. 14 g 05. B.

Isis était déesse de la lune et de la terre et passait pour avoir enseigné aux hommes la culture du blé. La vache était l'animal consacré à Isis, et le croissant, un de ses symboles.

73. Même médaille.

D. 28 mm. — P. 12 g 50. B.

74. Même médaille.

D. 25 mm. — P. 10 g 20. B.

75. Même médaille.

D. 28 mm. — P. 14 g 60 B.

76. **Cléopâtre Séléné seule.**— ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΒΑCΙΛΙCCΑ. — Tête de Cléopâtre diadémée à gauche. — R. Même légende, écrite en deux lignes, crocodile à droite. Trouvée à Cherchel.

D. 31 mm. — P. 22 g B.

Le crocodile que l'on voit au revers est un des symboles du Nil et rappelle l'origine de Cléopâtre.

Ptolémée, fils de Juba II et de Cléopâtre Séléné, de 21 à 40 de J.-C.

77. REX PTOLEMAEVS. — La tête imberbe avec le bandeau royal. — Rv. Un rameau entre deux épis croisés. — Dans le champ, un croissant et le chiffre XX.

Denier. D. 15 mm. — P. 2 g 40 AR.

Les épis qui figurent sur cette monnaie font allusion à la fécondité du sol maurétanien, qui produisait du blé en abondance ; le croissant a rapport au culte d'Astarté répandu en Maurétanie.

Ce denier a été trouvé par un Arabe d'Aflou (dép. d'Oran), non loin de cette localité, et a été offert gracieusement au Musée par M. le lieutenant Lacroix, ex-adjoint au bureau arabe d'Aflou.

Cette pièce offre un intérêt tout particulier. Avant sa découverte, le chiffre le plus élevé relevé sur les monnaies de Ptolémée étant XVIII, on avait attribué à ce prince un règne de 18 ans. Or, notre denier est daté de la 20e année de son règne. Il a donc régné 20 ans, et, comme il est mort en l'an 40 de J.-C., il est monté sur le trône, non pas en 23, selon l'opinion généralement admise jusque-là, mais en 21.

MONNAIES DES VILLES MAURÉTANIENNES

Elles sont de bronze, comme celles des villes de la Numidie, et portent le nom de la ville en caractères puniques ou néopuniques. Toutefois, celles de Césarée et Babba présentent des légendes exclusivement latines.

Les principaux types sont, au droit, la tête du peuple personnifié ou celles de différentes divinités, et, au revers, des épis ou des grappes de raisins

La monnaie suivante du Musée est attribuée à **Timici.** Elle porte d'ailleurs une légende punique qui a été traduite par T M C I.

Les ruines de cette ville de la Maurétanie n'ont pas encore été retrouvées. Pline la cite parmi les villes importantes de l'intérieur du pays. Pendant la période chrétienne,, elle fut le siège d'un évêché désigné, dans *l'Africa Christiana* de Morcelli, sous l'ethnique *Timicitanus*.

78. Tête virile à droite à longs cheveux pendant par derrière. — Rv. T M C I (*en caractères puniques*). Une grappe de raisin entre deux rameaux. — Trouvée à Siga.
D. 22 mm. — P. 6 g 20 B.

MONNAIES INCERTAINES de la MAURÉTANIE

Les pièces suivantes du Musée sont de fabrication et de style maurétaniens et nous paraissent devoir être classées parmi les monnaies incertaines de la Maurétanie.

79. Tête d'Isis à gauche. — Rv. Trois épis réunis en bas. A droite et à gauche, lettres puniques (frustes). — Trouvée dans les ruines de Siga (*Takenbrit*).
D. 17 mm. — P. 2 g 5 B.

80. Monnaie surfrappée. D'un côté tête de femme à gauche ; de l'autre, on retrouve les traces du mot LAMAMELEKET *en légende punique.* — Trouvée à *Siga.*
D. 25 mm. — P. 6 g 85. B.

81. Monnaie d'imitation barbare. La légende paraît latine. — Trouvée à *Siga.*
D. 18 mm. — P. 3 g 65.

82. Tête (fruste) à gauche. — Rv. Trois épis. — Trouvée à Siga.
D. 27 mm. — P. 13 g 85. B.

83. Tête d'Hercule imberbe à droite ; derrière une massue. — Rv. N P AD P. AR. Tête diadémée à droite. — Trouvée à *Ténès.*
D. 23 mm. — P. 8 g 20. B.

TINGITANE

Tingis. — Tingis aujourd'hui Tanger est une ville fort ancienne d'origine libyque. Elle fut d'abord tributaire de Carthage et plus tard des rois maurétaniens. En 38 avant J.-C., lorsque le roi Bogud II se fut rendu en Espagne pour combattre le légat d'Octave, les habitants se soulevèrent et prirent parti pour ce dernier, qui les récompensa plus tard en leur conférant les droits de citoyens romains. Après la mort de Ptolémée en 40 de J.-C. et la pacification du pays, Claude éleva Tingis au rang de Colonie et en fit la capitale de la province qui, de son nom, fut appelé Tingitane.

Les monnaies de Tingis sont de bronze. Celles qui sont antérieures à la période romaine portent, au droit, la tête barbue de Baal ou celle de Cérès, et, au revers, des épis, symbole de la fécondité du sol, et le nom de la ville en caractères puniques.

Des monnaies bilingues ont été frappées à Tanger sous Auguste. Elles présentent, au droit, la tête de cet empereur ou celle d'Agrippa avec leur nom en latin et la légende latine IVL TIN (*Julia Tingitana*), et, au revers, la tête de face de Baal avec une légende punique qui a été différemment interprétée et sur le sens de laquelle on n'est pas encore bien fixé.

Le Musée ne possède qu'une seule monnaie de Tingis, la suivante :

84. M. AGRIPPA. IVL. TIN. — Tête d'Agrippa nue à gauche. — Rv. Tête barbue de Baal, vue de face, avec le sceptre ; à gauche, légende punique.
D. 28 mm. — P. 16 g 65. B.

MONNAIES DE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

Les monnaies de la République romaine appartenant au Musée et d'écrites ci-dessous sont au nombre de cinquante-deux, dont quatre seulement en bronze.

Monnaies de bronze. — Parmi ces dernières se trouve un *as* frappé vers 214 avant J.-C. L'*as* était l'unité monétaire des Romains. Il pesait à l'origine une livre, soit 327 grammes ; c'est l'*as libral*. Mais le poids légal de cette monnaie alla toujours en diminuant et descendit successivement à quatre onces (*as triennal*), à trois onces (*as quadrantal*), à deux onces (*as septentaire*) et enfin au poids d'une once (*as oncial*).

Cette dernière réduction fut inaugurée par la *loi Flaminia* en 217 avant J.-C. C'est à ce dernier système qu'appartient l'as du Musée *n° 87 du présent catalogue.*

Plus tard, dans un moment de crise financière, l'as subit de nouvelles diminutions jusqu'à descendre au poids d'une demi-once (13 ^{g} 50) et même, plus tard, à celui d'un huitième d'once.

L'as se divisait en fractions duodécimales, dont cinq seulement étaient représentées par des pièces réelles : le semis 1/2 de l'as ; le quadrans 1/4 ; le sextans 1/6 et l'once 1/12.

La monnaie de cuivre cessa d'être frappée sous Sylla, mais elle reparut plus tard, vers l'an 15 avant J.-C. L'as fut alors d'un tiers d'once, soit neuf grammes, poids qui se maintint assez régulièrement jusque sous les premiers empereurs.

Sur l'as du Musée, on voit la tête de *Janus bifrons*, surmontée d'un trait vertical I, et, au revers une proue de navire, symbole de la ville de Rome. Ces types étaient les caractères distinctifs de l'as.

Monnaies d'argent. — Le cuivre fut d'abord le seul métal employé à Rome pour la fabrication des monnaies. Mais lorsque les Romains furent entrés en relations suivies avec la Grande Grèce et la Sicile, ils furent amenés, pour faciliter les opérations commerciales, à employer l'argent et à accommoder leur système monétaire à ceux de ces deux pays. En 269, une loi ordonna la frappe de l'argent, et un atelier monétaire fut installé sur le mont Capitolin, dans le temple de Junon *Moneta*, l'Avertisseuse.

Les nouvelles pièces, en argent fin, émises en vertu de cette loi furent :

Le denier valant .. .	10	as.
Le quinaire id.......	5	as ou la moitié du denier.
Le sesterce id.......	2	as 1/2 ou le quart du denier.

Ces monnaies étaient marquées des chiffres X, V, IIS, indiquant leur valeur en as.

Les quarante-huit monnaies d'argent du Musée sont des deniers, généralement en bon état de conservation, mais qui, néanmoins, ont perdu un peu de leur poids originaire. Ils pèsent ensemble 173 ^{g} 70, ce qui donne une moyenne de 3 ^{g} 619 par denier. Huit seulement de ces 48 pièces atteignent ou dépassent le poids de quatre grammes.

A l'origine, le poids du denier était fixé à 4 ^{g} 55, poids égal à celui de la drachme attique, mais la loi Flaminia le réduisit au poids de trois scrupules 3/7 ou 3 ^{g} 90 environ.

Nous avons dit que les deniers portaient primitivement, au droit, le sigle X, indiquant leur valeur par rapport à l'as. Ce sigle

fut remplacé un instant par le chiffre XVI (16 as), puis par la marque $\frac{V}{X}$ monogramme de chiffre XVI, et, enfin employé concurremment avec cette dernière jusqu'en l'année 89, date à laquelle ces marques de valeur disparurent complètement.

Types. — Les types qui figurent sur les deniers sont très nombreux. Celui des Dioscures à cheval et galopant la lance en arrêt, primitivement adopté, fut remplacé, vers l'an 217 avant J.-C., par le type de la lune ou de Diane dans un char traîné par deux chevaux, par le bige de la Victoire et le quadrige de Jupiter. Ces types disparaissent presque complètement vers 154 avant J.-C., et sont remplacés par de nouveaux, créés par les magistrats monétaires. Un grand nombre sont empruntés aux souvenirs historiques ou légendaires de leur famille ; d'autres font allusion aux noms mêmes des monétaires *(armes parlantes)*. C'est ainsi que nous voyons le berger *Faustulus* auprès de la louve allaitant les jumeaux Romulus et Remus, sur le denier de sex. Pompeius *Faustulus (n° 89 du catalogue)* ;

La statue équestre de Philippe, roi de Macédoine, sur les deniers de Q. Marcius *Pilipus* et de Marcius *Philippus (n°s 92 et 115 du catalogue)* ;

Un *pied difforme* sur le denier de P. Furius *Crassipes (n° 107 du catalogue)* ;

Le Satyre *Marsyas* sur celui de L. *Marcius* Censorinus *(n° 105 du catalogue)* ;

La Venus *Verticordia* sur les deniers de Manius *Cordius* Rufus *(n°s 120 et 121 du catalogue)* ;

La tête laurée et bifrons de *Fontus*, fils de Janus, sur le denier de C. *Fonteius (n° 90 du catalogue)* ;

Magistrats monétaires. — Dans les premiers temps de la République romaine, les monnaies étaient frappées par décrets du peuple, et c'étaient les premiers magistrats de Rome, décemvirs, consuls, préteurs, etc., qui faisaient exécuter les lois monétaires, sous la surveillance et le contrôle du Sénat. Les monnaies ne portaient que le nom de Rome, et l'on n'y voyait d'autres symboles que la proue de vaisseau et l'image des divinités tutélaires de la ville. Plus tard, la fabrication des monnaies fut confiée à trois magistrats nommés *tresviri monetales*. Ces officiers monétaires n'avaient pas le droit d'y inscrire leurs noms, mais peu à peu s'affranchissant de cette interdiction, ils commencèrent à faire figurer sur les monnaies d'abord un emblème distinctif, puis un monogramme de leur nom de famille, enfin, vers le milieu

du IIe siècle avant J.-C., ils y inscrivirent leurs noms particuliers en toutes lettres. Ils conservèrent encore quelque temps le nom de Rome au-dessous du leur, mais ils finirent par le supprimer complètement, ou bien ils ne l'indiquèrent plus que sous la forme d'un monogramme ou d'une simple initiale.

Le triumvirat monétaire était l'une des premières charges de la carrière politique, du *Cursus honorum*, et faisait partie du *Vigintisexvirat*. César porta à quatre le nombre de ces magistrats, qui devinrent ainsi des *quatuorvirs*, mais Auguste les rétablit à trois; toutefois leurs noms cessèrent de figurer sur les monnaies d'or et d'argent vers l'an 15 avant J.-C. et sur les monnaies de bronze vers l'an 4, époque où disparaissent définitivement et pour toujours les noms des magistrats sur les pièces romaines.

On trouve souvent sur les monnaies de la République des noms autres que ceux des triumvirs monétaires en charge, ceux d'édiles curules (n° 107), de questeurs (n° 103), etc. Dans ce cas, la monnaie indique toujours en vertu de quelle autorité l'émission est faite. C'est ainsi que nous y voyons la mention *senatus consulto*, ou *ex senatus consulto*, alors que l'autorisation du Sénat ne figure pas et n'avait pas besoin de figurer sur les monnaies émises régulièrement par les triumvirs monétaires.

Ce qui précède ne s'applique qu'aux monnaies frappées dans l'atelier de Rome, sous la surveillance directe du Sénat.

En dehors de ces monnaies, il y avait celles frappées dans les provinces par les chefs militaires revêtus de l'*imperium*, qui avaient le droit de frapper monnaie, en temps de guerre comme en temps de paix, dans leurs gouvernements, sans l'autorisation du Sénat ni l'intervention des triumvirs, et ce droit ils l'exerçaient, soit par eux-mêmes, soit par leurs questeurs ou proquesteurs. A cette catégorie de monnaies appartiennent les deniers nos 108, 109, 125, 131 et 132 du présent catalogue.

Deniers dentelés. — Deux deniers du Musée les nos 110 et 111 sont dentelés. Ces sortes de deniers, désignés sous le nom de *serrati*, étaient au dire de Tacite, avec les *bigati*, au type du bige, ceux que les Germains recherchaient le plus et dont ils faisaient usage dans leurs relations commerciales avec les Romains. Les plus anciennes pièces dentelées sont contemporaines de celles de Carthage, et l'on pense que c'est dans cette ville que fut mise en usage la pratique singulière de denteler la tranche des monnaies. Cet usage fut longtemps abandonné, mais il fut repris vers 161 avant J.-C., d'après Mommsen, et per-

sista jusqu'à la fin de la République. On ne sait à quelle cause attribuer cette particularité.

Monnaies militaires — Enfin les deniers, nos 130 et 131, de Marc Antoine rappellent le souvenir des légions VIIe et XVe Elles ont été frappées en l'an 31 avant J.-C., au moment où Antoine se préparait à la guerre qui aboutit à la bataille d'Actium. Les autres légions de I à XXX sont également mentionnées sur des deniers de ce triumvir. C'était un moyen de flatter l'amour propre des soldats Marius avait aboli cet usage, mais il fut ensuite rétabli par César.

85. Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle ; derrière X. — Rv. [ROMA]. la Victoire dans un bige, galopant à droite. — Babelon, t. 1, p. 40, no 6.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 50. AR.

Cette pièce ne porte aucune abréviation, aucun symbole ou indice du nom d'un magistrat, que l'on ne voit apparaître qu'en 254 avant J.-C. Elle est donc antérieure à cette date.

Aulus Spurilius, monétaire vers 214 avant J.-C.

86. Même tête ; derrière X. — Rv. A. SPVRI. ROMA (*Aulus Spurilius. Roma*). Diane, la tête surmontée du croissant et tenant une baguette, debout dans un bige galopant à droite. — Babelon, *famille Spurilia*, no 1.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 70. AR.

C. Terentius Lucanus, monétaire vers 214 avant J.-C.

87. C. TER. LVC. ROMA (*Caius Terentius Lucanus. Roma*). Proue de navire à droite ; au-dessus, une Victoire tenant une couronne et volant à droite ; devant I. — Babelon, *famille Terentia*, no 11.
As. D. 33 mm. — P. 31 g 65. B.

C. Scribonius Curio, monétaire vers 204 avant J.-C.

88. Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle ; derrière X. — Rv. C. SCR. ROMA (*Caius Scribonius. Roma*). Les Dioscures à cheval galopant à droite. — Babelon, *famille Scribonia*, no 1.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 65. AR.

Sex. Pompeius Fostulus, monétaire vers 129 avant J.-C.

89. Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle; derrière un vase à lait; devant X. Rv. SEX. PO. FOSTLVS. ROMA (*Sextus Pompeius Fostlus. Roma.* — La louve allaitant Romulus et Remus, sous le figuier ruminal, sur lequel on voit trois oiseaux; à gauche, le berger Faustulus, debout, appuyé sur son bâton. — Babelon, *famille Pompeia,* n° 1.
Denier. D. 19 mm. — P. 3 gr 05. AR.

C. Fonteius, monétaire vers 112 avant J.-C.

90. Tête laurée et bifrons de Fontus, fils de Janus, à droite ; à gauche, C. — Rv. C. FONT. ROMA (*Caius Fonteius. Roma*). Galère, avec son pilote et trois rangs de rameurs naviguant à gauche. — Babelon, *famille Fonteia,* n° 1.
Denier. D. 21 mm. — P. 4 gr 05. AR.

P. Porcius Laeca, monétaire vers 110 avant J.-C.

91. P. LAECA (*Publius Laeca*). Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle ; devant X. — Rv. PROVOCO. Guerrier romain armé d'une cuirasse et d'une épée et suivi d'un licteur portant les faisceaux ; le guerrier, tourné à gauche, étend la main au-dessus de la tête d'un citoyen en toge.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 gr 50. AR.

Le type du revers, expliqué par Cavedoni, est une allusion à l'extension du droit de *provocation ou d'appel* accordé aux citoyens romains, même à l'encontre du commandement militaire. Ce changement important dans la législation romaine était dû à des membres de la famille Porcia, qui avaient fait voter par le Sénat successivement trois lois sur ce sujet. La date de ces *leges Porciae* n'est pas connue d'une manière positive. On sait seulement par Cicéron que la plus importante des trois est antérieure aux Gracques, et qu'une autre est due à l'initiative de Caton l'ancien. Tite Live parle de l'une d'elles sans en nommer l'auteur. Comme ces lois étaient en faveur de la liberté des citoyens et étendaient leur droit d'appel, on comprend le type de la monnaie de M. Porcius Laeca ci-dessus et qui represénte le triomphe de la liberté. (Babelon, *famille Porcia,* n° 4).

Q. Marcius Pilipus, monétaire vers 109 avant J.-C.

92. Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle ; derrière $\frac{V}{\Lambda}$. — Rv. Q. PILIPVS. ROMA (*Quintus Pilipus-Roma*). Le roi Philippe de Macédoine, armé d'une lance et vêtu du costume grec, la tête coiffée du casque macédonien, sur un cheval galopant à droite ; dans le champ, le casque royal macédonien orné de cornes de bouc.
Denier. D. 17 mm. — P. 3 gr 85. AR.

C'est pour perpétuer le souvenir des exploits de son père, Q. Marcius, vainqueur de Persée, roi de Macédoine, qu'on voit, au revers du denier, un casque macédonien orné de cornes de bouc. (Babelon, *famille Macia* n° 11).

C. Claudius Pulcher, monétaire vers 106 avant J.-C.

93. Tête de la déesse Rome à droite, coiffée du casque ailé. — Rv. C. PVLCHER (*Caius Pulcher*). Victoire dans un bige galopant à droite. — Babelon, *famille Claudia,* n° 1.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 gr 90. AR.

M. Sergius Silus, questeur en 104 avant J.-C.

94. ROMA. EX. S. C. (*Roma. Ex senatus consulto*). Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle ; derrière $\frac{V}{\Lambda}$. — Rv. M. SERGI. SILVS (*Marcius Sergius Silus*). Dans le champ, Q (*quaestor*). Cavalier armé du casque et de la cuirasse, galopant à gauche ; il tient de la main gauche son épée et la tête à longs cheveux d'un ennemi vaincu, probablement d'un Gaulois.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 gr 65. AR.

Le type du revers est une allusion à la bravoure de M. Sergius Silus, père du questeur, préteur en l'an 197, car Pline *(Hist. nat. VII, 28, 104 et 105)* raconte que ce personnage, quoique privé du bras droit, se distingua par son héroïsme pendant la seconde guerre punique contre Annibal et les Gaulois ; en deux campagnes, il reçut vingt-trois blessures (Babelon, *famille Sergia*).

L. Cassius Caecianus, monétaire en 101 avant J.-C.

95. CAECIAN (*Caecianus*). Tête de Cérès à gauche, couronnée

d'épis; derrière F. — Rv. L. CASSI (*Lucius Cassius*). Deux bœufs attelés à une charrue, et marchant à gauche; dans le champ, Q. — Babelon, *famille Cassia*, nº 4.
Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 50. AR

L. Flaminius Cilo, monétaire vers 94 avant J.-C.

96. ROMA. Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé; devant X. — Rv. L. FLAM[INI. CILO] (*Lucius Flaminius Cilo*). La Victoire tenant une couronne, debout dans un bige au galop, à droite. — Babelon, *famille Flaminia*, nº 1.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 85. AR.

L. Pomponius Molo, monétaire vers 94 avant J.-C.

97. L. POMPON. MOLO (*Lucius Pomponius Molo*). Tête laurée d'Apollon à droite. — Rv. NVM. POMPIL. (*Numa Pompilius*). Numa debout près d'un autel allumé, tenant le lituus et s'apprêtant à sacrifier un bouc que lui amène un victimaire. — Babelon, *famille Pomponia*, nº 6.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 50. AR.

M. Servilius C. f., monétaire vers 94 avant J.-C.

98. Tête de la déesse Rome à droite, avec le casque ailé et surmonté d'une tête d'aigle; derrière, II. — Rv. M. SERVEILI. C. F. (*Marcus Serveilius Caii filius*). Deux cavaliers armés d'épées et de boucliers, combattant à pied, auprès de leurs chevaux. — Babelon, *famille Servilia*, nº 13.
Denier. D. 20 mm. — P. 3 g 45. AR.

Quintus Titius, monétaire vers 90 avant J. C

99. Tête du dieu Mutinus Titinus, barbue et ceinte d'un diadème orné d'ailerons, à droite. — Rv. Q. TITI (*Quintus Titius*). Pégase volant à droite. — Babelon, *famille Titia*, nº 1.
Denier. D. 16 mm. — P. 4 g. AR.

100. Tête de Bacchus couronnée de pampre à droite. — Rv. Q. TITI (*Quintus Titius*). Pégase volant à droite. —

Babelon, *famille Titia*, n° 2
Denier. D. 17 mm. — P. 4 g 20. AR.

A. Postumius Albinus, Sp. f., triumvir monétaire vers 89 avant J.-C.

101. ROMA. Buste de Diane avec l'arc et le carquois sur l'épaule, à droite. — Rv. A. ALBINUS S. F. (*Aulus Albinus Spurii filius*). Trois cavaliers galopant à gauche, la lance en arrêt, armés de boucliers ronds ; devant eux, un guerrier renversé, et, dans le champ, l'extrémité de deux enseignes militaires. — Babelon, *famille Porcia*, n° 4.
Denier. D. 19 mm. — P. 3 g 70. AR.

Les trois cavaliers qui foulent aux pieds un ennemi terrassé font allusion à la bataille du lac Régille, à laquelle la *gens Postumia* prit une part glorieuse. La tête de Diane qui figure à l'avers est celle de Diane Aventine, divinité à laquelle on avait fait un sacrifice avant cette bataille. (Babelon).

102. La même médaille.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 35. AR.

Cn. Cornelius Lentulus P. f. Marcellinus, monétaire vers 84 avant J.-C. ; questeur vers 74 avant J.-C.

103. G. P. R. (*Genius populi romani*). Buste diadémé du Génie du peuple romain à droite, avec un sceptre sur l'épaule. — Rv. CN. LENT. Q. EX. S. C. (*Cnaeus Lentulus quaestor, ex senatus consulto*). Le Globe terrestre entre un sceptre et une couronne de laurier d'un côté et un gouvernail de l'autre. — Babelon, *famille Cornelia*, n° 54.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 60. AR.

L. Marcius Censorinus, monétaire vers l'an 84 avant J.-C.

104. Tête barbue de Numa Pompilius et tête imberbe d'Ancus Marcius, accolées et diadémées, à droite. — Rv. [C. CENSO] (*Caius Censorinus*). Deux chevaux galopant à droite ; sur l'un d'eux un jeune homme (*desultor*)

armé d'un fouet et sautant de l'un sur l'autre ; dans le champ, un trident. — Babelon, *famille Marcia*, n° 18.
Denier. D. 17 mm. — P. 3g70. AR.

105. Tête laurée d'Apollon à droite. — Rv. L. CENSOR , (*Lucius Censorinus*). Le Satyre Marsyas, debout à gauche, avec une queue et des brodequins, portant une outre sur l'épaule et levant le bras ; derrière lui, une colonne surmontée d'une statue drapée. — Babelon, *famille Marcia*, n° 42.
Denier. D. 15 mm. — P. 4 g 05. AR.

C. Norbanus, monétaire vers 84 avant J.-C.

106. C. NORBANVS (*Caius Norbanus*). Tête diadémée de Venus à droite ; derrière IIIXX. — Rv. Epi, faisceau de verges avec la hache et caducée. — Babelon, *famille Norbana*, n° 2.
Denier. D. 20 mm. — P. 3 g 35. AR.

P. Furius Crassipes, édile curule vers 83 avant J.-C..

107. AED. CVR. (*Aedilis curulis*). Tête tourelée de Cybèle à droite ; derrière, un pied humain difforme. – Rv. [P. FOVRIVS]. (*Publius Fourius*) sur une chaise curule ; à l'exergue, CRASSIPES. — Babelon, *famille Furia* n° 19.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 50. AR.

L. Manlius, proquesteur en l'an 81 avant J.-C..

108. — L. MANLI. PROQ. (*Lucius Manlius, proquaestor*). — Tête de la déesse Rome, à droite, coiffée du casque ailé. — Rv. L. SVLLA. IM. (*Lucius Sulla, imperator*). Sylla dans un quadrige au pas, à droite, tenant un sceptre et couronné par la Victoire ; les chevaux lèvent la tête et s'apprêtent à tourner. — Babelon, *famille Manlia*, n° 7.
Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 60. AR.

Q. Caecilius Metellus Pius, impérator, 79 ans avant J. - C.

109. Tête diadémée de la Piété à droite ; devant, une cigogne. — Rv. Q. C. M. P. I. *(Quintus Caecilius Metellus, Pius, imperator)*. Eléphant tourné à gauche. — Babelon, *famille Caecilia*, n° 43.
Denier. D. 18 mm. — P. 4 g 05. AR.

C. Naevius Balbus, monétaire vers 74 avant J.-C.

110. S. C. (*Senatus consulto*). Tête diadémée de Vénus à droite. — Rv. C. NAE. BALB. *(Caius Naevius Balbus)* Victoire dans un trige galopant à droite ; dans le champ XIIII.
Denier (dentelé). D. 13 mm. — P. 4 g. AR.

111. Même médaille. Dans le champ CLVI.
Denier (dentelé). D. 18mm. — P. 3 g 55. AR.

La dentelure des bords des deniers nos 110 et 111 et les lettres S. C. *(senatus consulto)*, ainsi que l'abondance des marques d'atelier qu'on voit sur ces deux monnaies, sont des signes certains d'un monnayage de nécessité fait dans un pressant besoin d'argent, sous l'autorité du Sénat. (Babelon, *famille Naevia*, n° 6).

L. Rustius, monétaire vers 71 avant J.-C.

112. S. C. (*Senatus consulto*). Tête casquée de Mars à droite ; devant $\frac{V}{\Lambda}$ — Rv. L. RVSTI (*Lucius Rusticus*). Bélier debout, tourné vers la droite. — Babelon, *famille Rustia*, n° 1.
Denier. D. 19 mm. — P. 3 g 60. AR.

C. Calpurnius Piso Frugi, monétaire vers 64 avant J.-C.

113. Tête laurée d'Apollon à droite, derrière Σ. — Rv. C. PISO L. F. FRVGI. (*Caius Piso Lucii filius Frugi*). Cavalier tenant une palme, galopant à droite. — Babelon, *famille Calpurnia*, n° 24.
Denier. D. 17 mm. — P. 4 g 05. AR.

C. Serveilius C. f., monétaire vers 64 avant J.-C.

114. FLORAL. PRIMVS (*Floralia primus* fecit). Tête de Flore à droite avec une couronne de laurier mêlée à des fleurs ; derrière, le lituus. — Rv. C. SERVEIL. C. F.

(*Caius Serveilius Caii filius*). Deux guerriers armés du casque et du bouclier, en face l'un de l'autre et se présentant mutuellement leurs épées. — Babelon, *famille Servilia*, n° 15.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 90. AR.

D'après les légendes de ce denier, C. Servilius serait le fondateur des fêtes de Flore.

Marcius Philippus, monétaire vers 60 avant J.-C.

115. ANCVS. Tête diadémée du roi Ancus Marcius, à droite; derrière, le lituus. — Rv. PHILIPPVS. Statue équestre à droite, sur un aqueduc entre les arceaux duquel on lit : AQVA MAR. (*Aqua Marcia*); sous le cheval, un rameau incliné. — Babelon, *famille Marcia*, n° 28.
Denier. D. 18. — P. 3 g 85. AR

M. Aemilius Scaurus, monétaire vers 58 avant J.-C.

116. M. SCAVR. AED. CVR.) *Marcus Scaurus*, *Aedilis*, *curulis*); dans le champ, EX S. C. (*ex senatus consulto*); à l'exergue REX ARETAS. Le roi Aretas à genoux, dans une attitude suppliante, tenant à la main une branche d'olivier, auprès d'un chameau, dont il tient la longe à droite. — Rv. P. HVPSAE. AED. CVR. (*Publius Hypsaeus*, *aedilis curulis*) ; à l'exergue, C. HVPSAE. COS. PREIVE ; dans le champ, CAPTV. (*Caius Hypsaeus*, *consul*, *Preivernum captum*). Jupiter dans un quadrige au pas à gauche, lançant la foudre ; sous les pieds des chevaux, un scorpion.
Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 35 AR.

Cette monnaie rappelle, d'un côté, la soumission d'Arétas, roi Nabatéen de Pétra. De l'autre côté, nous voyons qu'elle a été frappée pendant que Scaurus était édile curule avec P. Plautius Hypsaeus, lequel fit inscrire sur ce denier le nom d'un de ses ancêtres, le consul C. Hypsaeus, qui prit Preivernum en 341 avant J.-C. ; le quadrige est une allusion au triomphe dont le vainqueur fut honoré dans cette circonstance.

Cette pièce nous montre en outre, comme l'indique la mention *ex senatus consulto* que le Sénat accorda exceptionnellement, aux deux édiles curules le droit de faire, à leurs frais, une émission monétaire à l'occasion des jeux extraordinaires qu'ils don-

nèrent pour fêter le triomphe de M. Aemilius Scaurus, vainqueur d'Arétas. Ce triomphe fut célébré avec une munificence inconnue jusque-là : pour la représentation des jeux et des combats, on dressa un amphithéâtre appelé *theatrum Scauri*, soutenu par 360 colonnes et pouvant contenir dit-on, 80,000 spectateurs. (Babelon. t. I, p. 120).

117. La même médaille.
Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 10 AR.

L. Cassius Longinus, monétaire vers 54 avant J.-C.

118. Tête voilée de Vesta à gauche ; derrière, le simpulum ; devant la lettre A. — Rv. LONGIN. IIIV (*Longinus, triumvir*). Citoyen romain debout, déposant dans une ciste placée à sa droite un bulletin de vote sur lequel on lit la lettre V (*uti rogas*). Babelon, *famille Cassia* n° 10.
Denier. D. 17 mm. — P. 3 g 55. AR.

L. Furius Cn. f. Brocchus, monétaire vers 53 avant J.-C.

119. BROCCHI III VIR. (*Brocchi triumvir*). — Tête de Cérès couronnée d'épis, tournée à droite ; devant, un grain d'orge ; derrière, un épi. — Rv. L. FVRI CN. F. (*Lucii Furii Cnaei filii*). Chaise curule entre deux faisceaux de verges, avec des haches de licteurs. — Babelon, *famille Furia*, n° 23.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 50. AR.

Manius Cordius Rufus, monétaire vers 49 avant J.-C.

120. RVFVS IIIVIR (*Rufus triumvir*). — Têtes accolées des Dioscures à droite, surmontées de deux étoiles. — M. CORDIVS (*Manius Cordius*). Venus Verticordia debout, tenant un sceptre et des balances ; sur son épaule, on voit Cupidon à moitié caché. — Babelon, *famille Cordia*, n° 1.
Denier. D. 20 mm. — P. 2 g 70. AR.

121. RVFVS. S. C. *(Rufus. Senatus consulto)*. Tête diadémée de Venus Verticordia, tournée a droite. — Rv. *MV* CORDIVS (*Manius Cordius*). Cupidon sur un dauphin, tourné à droite. — Babelon, *famille Cordia*, n° 3.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 40. AR.

L. Cornelius Lentulus Crus, consul en 49 avant J.-C.

122. L. LENT. C. MARC. COS. (*Lucius Lentulus, Caius Marcellus, consules*). Tête nue de Jupiter jeune à droite. — Rv. Jupiter nu, debout à droite, tenant de la main droite un aigle, de la gauche le foudre ; dans le champ, à droite, un autel. — Babelon, *famille Cornelia,* n° 65.
Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 70. AR.

Q. Sicinius, triumvir en 49 avant J.-C.

123. Q. SICINIVS III VIR (*Quintus Sicinius, triumvir*). Tête diadémée d'Apollon, à droite ; dessous, une étoile. — Rv. C. COPONIVS PR. S. C. (*Caius Coponius praetor. Senatus consulto*). La massue d'Hercule recouverte d'une peau de lion dont la tête est de profil ; à droite, un arc ; à gauche une flèche. — Babelon, *famille Sicinia*, n° 1.
Denier. D. 18 mm. — P. 4 g 05. AR.

Ce denier de Q. Sicinius porte, avec son nom, celui du prêteur C. Coponius, à cause des conditions anormales au milieu desquelles eut lieu l'émission. C'était pendant la guerre civile entre César et Pompée. Ce dernier, qui avait fui en Orient avec le Sénat et toutes ses forces militaires, avait confié une partie de sa flotte au préteur C. Coponius, qui vint mouiller avec ses vaisseaux sur la côte de la Carie et de l'île de Rhodes. Là, obligé de battre monnaie pour solder ses troupes, il en chargea un des membres du collège monétaire de cette année, qui l'accompagnait, Q. Sicinius. Celui-ci, qui n'était que magistrat urbain de Rome, dut se soumettre à une condition essentielle pour que les nouvelles espèces pussent avoir cours légal et être accréditées dans le commerce de l'Orient ; il fallut mentionner qu'elles étaient frappées par l'autorité du prêteur qui commandait les troupes, et en outre par l'autorité du

Sénat. Emises dans l'atelier d'Alinda de Carie, la plupart de ces pièces reproduisent au revers le type monétaire principal de cette ville : la peau de lion posée sur la massue d'Hercule (Babelon), t. II, p. 458.

124. FORT. P. R. (*Fortuna populi romani*). Tête diadémée de la Fortune à droite. — Rv. Q. SICINIVS. Caducée ailé et palme ornée de bandelettes placés en sautoir ; au-dessus, une couronne de laurier. — Babelon, *famille Sicinia*, n° 5.

Denier. D. 19 mm. — P. 3 g 15. AR.

Q. Caecilius Metellus Pius Scipio (48 à 46).

125. Q. METELL. SCIPIO IMP. (*Quintus Metellus Scipio, imperator*). Tête de l'Afrique coiffée d'une peau d'éléphant tournée à droite ; devant, un épi ; au-dessous, une charrue. — Rv. EPPIVS LEG. F. C. (*Eppius legatus flandum curavit*). Hercule debout, posant le bras gauche sur la peau de lion et la massue. — Babelon, *famille Caecilia*, n° 50.

Denier. D. 18 mm. — P. 3 g 55. AR.

Ce denier a été frappé en Afrique pendant qu'Eppius était lieutenant de Q. Metellus Scipion dans la guerre que celui-ci soutint contre César et qui se termina par la bataille de Thapsus (46 avant J.-C.), où Scipion fut complètement battu, avec Juba I, son allié.

La tête de l'Afrique qui figure au droit précise le lieu d'émission ; l'éléphant qu'on voit au revers est le symbole de la famille *Caecilia*, par laquelle Q Metellus Scipion avait été adopté.

C'est pendant qu'il était gouverneur de Syrie, à la suite d'une expédition contre les populations du mont Amanus, que Scipion prit le titre *d'imperator*.

C. Flavius Hemicillus, propréteur, de 44 à 42.

126. C. FLAV. HEMIC. LEG. PROPR. (*Caius Flavius Hemicillus legatus propraetore*). Buste d'Apollon à droite ; devant, une lyre. — Rv. BRVT. IMP. Q. CAEP. (*Bru-*

tus imperator Quintus Caepio.) La Victoire debout tenant une palme, tournée à gauche et couronnant un trophée.

Denier. D. 17mm. — P. 3 gr 85. AR.

C. Flavius, qui a fait frapper ce denier, était l'ami de Brutus, le meurtrier de César, qui l'accompagna à la bataille de Philippes en 42 avant J.-C. (Babelon, t. I, p. 498).

D. Postumius Albinus Bruti f. (44.-43, avant J.-C.)

127. PIETAS. — Tête de la Piété à droite, avec un collier. — Rv. ALBINVS BRVTI F. (*Albinus, Bruti filius*). Deux mains jointes tenant un caducée ailé.

Denier. D. 18mm. — P. 3 gr 75. AR.

D. Postumius Albinus n'est autre que D. Junius Brutus, l'un des meurtriers de César, celui qui lui plongea un poignard dans le sein. Il était de la famille *Junia*, mais il fut adopté par A. Postumius Albinus, consul en 99 avant J.-C.

Les deux mains jointes que l'on voit au revers de ce denier étaient l'emblème particulier du Sénat. (Babelon *famille, Postumia*, n°. 10.

C. Clodius c. f. Pulcher, monétaire en 43 avant J.-C.

128. C. CLODIVS C. F. (*Caius Clodius Caii filius*). Tête de Flore couronnée de fleurs et tournée à droite ; derrière, C. F. — Rv. VESTALIS. La Vestale Claudia Quinta, assise à gauche, tenant un simpulum.

Denier. D. 19mm. — P. 3 gr 40. AR.

La tête de Flore, au droit de ce denier, rappelle les jeux *Floralia* qu'un des ancêtres du monétaire C. Clodius avait organisés en l'honneur de cette déesse en l'an 240 avant J.-C. Ces fêtes annuelles, très populaires et très lascives, se célébraient dans le temple de Flore, bâti près du cirque Maximus, et duraient du 28 avril au 3 mai.

La vestale qui figure au revers est la vestale Claudia Quinta, célèbre par l'histoire du transport de la statue de Cybèle, de Pessinonte à Rome, lors de la seconde guerre Punique. La déesse refusait obstinément de remonter le cours du Tibre, et un oracle avait prédit qu'une fille vierge pourrait seule faire avancer jusqu'à Rome le vaisseau qui portait la statue. La vestale Claudia Quinta, qu'on accusait d'avoir violé son vœu de chasseté, partit

pour Ostie avec Scipion ; elle réussit à faire entrer la statue dans Rome et prouva ainsi son innocence. En souvenir de ce fait extraordinaire, une statue fut élevée à la vestale Claudia dans le vestibule du temple de Cybèle, et c'est la reproduction de cette statue qui figure sur notre médaille. — Babelon, *famille, Claudia* n° 13.

C. Cassius Longinus, monétaire vers 42 avant J.-C.

129. Tête nue de la déesse Rome avec le casque ailé à droite. — Rv. C. CASSI. ROMA. (*Caius Cassius. Roma*). La Liberté tenant un sceptre et un bonnet, debout dans un quadrige au galop à droite. — Babelon, *famille Cassia*, n° 1.
Denier. D. 17^{mm}. — P. 3 ^{g} 40. AR.

M. Antonius, impérator et triumvir, né vers 83 avant J.-C., Consul en 64, triumvir en 43, meurt en l'an 30.

130 ANT. AVG. III VIR R. P. C. (*Antonius Augur, triumvir reipublicae constituendae*). Galère prétorienne à la voile. — Rv. LEG. VII (*legionis septimae*). Babelon t. I, p. 202, n° 125.
Denier. D. 18^{mm}. — P. 3 ^{g} 60. AR.

131. ANT. AVG. III VIR R. P. C. Galère prétorienne à la voile. - Rv. LEG XV (*legionis quintae decimae*).
Denier. D. 17^{mm}. — P. 3 ^{g} 30. AR.

C. Julius Caesar Octavianus Augustus.

Octave, plus tard Auguste, né à Vellétri le 23 septembre 63 avant J.-C., mort à Nola, en Campanie, le 19 août 14 de notre ère. Il était par sa grand'mère petit neveu de Jules César, dont il devint ensuite le fils adoptif.

132. Tête nue d'Octave à droite. — Rv. IMP. CAESAR (*imperator Caesar*). Terme ithyphallique, orné à sa partie inférieure d'un foudre, et terminé à sa partie supérieure par la tête laurée d'Octave, de face. — Babelon, *famille Julia,* n° 153.
Denier. D. 17 ^{mm}. — P. 3 ^{g} 90. AR.

(*A suivre*)

L. DEMAEGHT.

L'HEURE DÉCIMALE

Vœu émis par M. Monbrun, dans la séance du Conseil général du 11 Octobre 1895, au sujet de l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles.

Vous savez que notre Société de Géographie poursuit la réalisation d'un projet d'une haute utilité : l'extension du système décimal à la mesure du temps et des angles. Ce n'est rien moins que l'achèvement de notre système métrique, œuvre essentiellement française et que toutes les nations viennent nous emprunter les unes après les autres.

Je vous propose d'émettre un vœu tendant à l'adoption de l'heure décimale.

La valeur du projet de notre Société de Géographie n'est pas douteuse. Son auteur est M. de Sarrauton, employé supérieur du Service Topographique, un spécialiste, un homme qui, par sa profession est nécessairement très compétent dans le sujet qu'il a traité. Ce projet d'ailleurs a été examiné par une commission composée d'hommes de mérite et présidée par M. le Colonel Derrien, géodésien, explorateur, et l'un des auteurs de la carte de l'Algérie.

Aussi, Messieurs, nous vous proposons d'émettre le vœu suivant :

Le Conseil général, après avoir pris connaissance du projet de la Société de Géographie d'Oran tendant à l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles,

Considérant l'utilité générale de ce projet,

Considérant aussi qu'il est désirable que la France ne se laisse pas prévenir dans l'achèvement du système décimal des poids et mesures, œuvre essentiellement française,

Emet le vœu que le Gouvernement prenne telles mesures qu'il jugera convenables pour que l'heure décimale soit officiellement adoptée en France dans le plus bref délai possible.

Signé : T. MONBRUN.

Le Conseil adopte ce vœu et le renvoie à l'administration avec avis favorable.

COMPTE-RENDU

Des publications du Bulletin de notre Société fait au Comité des Travaux historiques et scientifiques, dans sa séance du 5 Février 1895, par M. le Docteur Hamy, membre de l'Institut.

Après avoir analysé les dernières publications de la *Société de Géographie de Lille* et de l'*Union géographique du Nord*, M. le Docteur Hamy rend compte des articles publiés dans notre fascicule du 4e trimestre 1894, renvoyés également à son examen.

« Le *Bulletin trimestriel d'Oran*, continue le rapporteur, « nous apporte heureusement une moisson plus abondante. « Je parlerai de l'*Itinéraire d'Oran à Tanger*, de M. Canal, « quand il sera entièrement publié. Je remets également à plus « tard le compte-rendu de l'excellent catalogue du Musée « municipal d'Oran, par M. Demaeght, dont les deux premières « parties ont seules paru jusqu'à présent. Mais la *troisième « journée de la guerre de Tlemcen* est terminée, avec le « dernier numéro de 1894, et je veux constater tout de suite « l'intérêt de cette relation de la guerre que le très illustre « seigneur Dom Martin de Cordoue et de Velasco, comte « d'Alcaudete, fit aux gens de Tlemcen en 1543, et dont « Francisco de la Cueva fut le consciencieux narrateur. M. Ca- « mille Brunel est le traducteur élégant et fidèle de cette page « oubliée de l'histoire des luttes de l'Espagne contre les « Maures. »

Fragment chrétien trouvé à Regiae (Arbal)

RECTIFICATION

Nous avons publié dans le dernier fascicule du Bulletin, page 222, un fragment chrétien découvert dans les ruines romaines de Regiae (Arbal). Cet objet n'est pas une lampe mais un *moule de lampe* du Ve siècle. La cavité, peu profonde, ménagée au sommet donnait la forme de la queue, courte et pleine, des lampes de cette époque ; la partie brisée correspondait au bec.

L. Demaeght.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Afrique. — Il a été beaucoup question du voyage heureusement accompli par le commandant Godron et quelques officiers qui, en compagnie de Si Eddin ben Hamza, chef des Ouled Sidi Cheikhs Cheragas, se sont rendus à Tabelkoza, oasis septentrionale du Gourara. Cette excursion pacifique semble démontrer qu'il nous serait facile d'assurer notre influence dans cette région. De plus le parti marocain, qui dominait à In Salah, est maintenant tenu en échec par le parti opposé, qui recherche notre appui.

Dans l'Algérie orientale, les projets d'exploration de M. Foureau restent toujours en suspens. D'autre part, les déclarations d'un ancien interprète, M. Djebari, qui a prétendu avoir vu le colonel Flatters et plusieurs de ses compagnons vivants et captifs chez les Touaregs, ont provoqué une vive émotion. Ses assertions ont été très contestées. Il est cependant probable qu'une expédition sera organisée afin d'arriver à une certitude.

Il convient de noter, bien qu'il s'agisse d'un fait surtout politique, la dénonciation de la convention italo-tunisienne, effectuée le 9 septembre par les soins de notre Ministre des affaires étrangères, dénonciation assez mal reçue par les Italiens. Des négociations sont ouvertes à ce sujet.

*
* *

L'organisation administrative des possessions françaises de l'Afrique occidentale a subi une nouvelle transformation par le décret du 16 juin. Pour éviter des conflits d'attributions regrettables, on a créé un gouverneur général, chef des forces de terre et de mer, assisté au Soudan français d'un lieutenant-gouverneur résidant à Kayes, dans la Guinée-française, et sur la Côte d'Ivoire de gouverneurs résidant à Konakry et Grand-Bassam. Le Gouverneur du Dahomey doit lui communiquer ses rapports.

Les missions chargées d'explorer le Niger et le Haut-Dahomey ont toutes heureusement réussi, et le rappel du colonel

Monteil n'a pas eu les conséquences funestes que l'on pouvait redouter.

Le commandant Decœur, rentré en mars dernier, a relevé 1,200 km. d'itinéraires nouveaux, notamment le cours du Niger de Say à Gomba, et il a signé de nombreux traités, parmi lesquels il convient de citer celui qui place le Gourma sous notre protectorat et dont les résultats nous sont contestés à la fois par le nègre anglais Fergusson et par le lieutenant allemand de Carnap de la mission du docteur Grüner, qui a aussi pénétré jusqu'à Say.

En même temps, M. Ballot, gouverneur du Dahomey, parti de Carnotville, a relié par un itinéraire nouveau le Dahomey au Niger. D'autre part, les lieutenants Baud et Vermeersch, après le départ du commandant Decœur, se sont dirigés de Carnotville sur Kong, en contournant le Togoland allemand et la Côte d'Or anglaise. Ils ont pénétré jusqu'à Bouna en signant d'importants traités, notamment à Oua. Mais, apprenant la retraite de la colonne Monteil, ils ont renoncé à pénétrer jusqu'à Kong, que Samory d'ailleurs n'a pas occupé, comme on l'avait annoncé. Ils sont rentrés à Grand Bassam après avoir parcouru 1.500 km. en 77 jours et relié par un nouvel itinéraire le Dahomey au Soudan français et à la Côte d'Ivoire.

Enfin le capitaine Toutée, parti en décembre 1894, a pu remonter le Niger de Badjilo (ou Gladjebo ?) à Say, et il est arrivé à 150 km. en amont de cette ville, jusqu'à Sinder, d'où il a pu envoyer un émissaire à Timbouktou. Cette partie des rives du fleuve est infestée par les Touaregs et les bandes d'Ahmadou. Ajoutons que le lieutenant de vaisseau Hourst doit réaliser le projet déjà ancien de descendre le Niger jusqu'à Say avec sa canonnière. Cette exploration complètera la connaissance de ce grand fleuve.

***

Dans le Congo français, où M. de Brazza vient de rentrer, la convention franco-belge du 14 août 1894 est en voie d'exécution. Le capitaine Vermot a occupé les postes établis par l'Etat indépendant sur la rive droite du M'Bomou, et M. Liotard, commissaire du gouvernement dans le Haut-Oubanghi, a organisé les postes et assuré le ravitaillement. Au nord-ouest,

M. Clozel, chargé d'explorer le Logone et la séparation entre les bassins du Congo et du lac Tchad, a échoué, mais il a visité la région arrosée par le Mamtéri et la Nana-Poundi, affluent de la Sangha.

Au sujet de la région du Tchad, on a appris que Rabbah, le conquérant du Bornou, a dû évacuer Kouka, que ses anciens maîtres ont reprise, et qu'il se trouve à Dikoa, au sud du lac. Le bruit de sa mort est démenti. On annonce aussi que le grand chef des Senoussis s'est rendu dans l'oasis de Koufra, appelé contre les Mahdistes du Nil par le Sultan du Wadaï.

Les projets d'annexion de l'Etat indépendant ont été ajournés par le gouvernement belge. Mais des crédits ont été votés. Le chemin de fer de Masadi à Léopoldville est déjà construit sur une longueur de 105 kilomètres.

Dans la haute vallée du Congo une exploration intéressante a été faite l'an dernier par M. Mohrun, consul des Etats-Unis au Congo, et le capitaine belge Hinde. Ils ont visité le Loualaba entre Kasongo et le confluent de la Loukougu, et constaté la disparition complète de Nyangooé, autrefois un des grands marchés de l'Afrique centrale, et de Kasongo, qui comptait naguère 60,000 habitants. C'est le résultat de l'abandon des anciennes routes vers Zanzibar, remplacées aujourd'hui par la voie du Congo.

*
* *

Dans l'Angola portugais on vient d'achever le chemin de fer de Loanda à Ambaca (350 kilomètres).

*
* *

Plusieurs faits intéressants se sont accomplis dans l'Afrique australe.

Le Tongaland, petit pays compris entre l'Océan indien, le Souaziland et le Zoulouland britannique, a été annexé par les Anglais, ce qui enlève au Transvaal, comme à l'Etat libre d'Orange, tout espoir de communiquer librement avec la mer. Aussi ces deux Etats ont-ils protesté. D'un autre côté, le Béchouanaland britannique a été annexé à la colonie du cap, ce qui facilite les projets bien connus de M. Cécil Rhodes, le grand homme d'Etat de cette colonie. Ce qui les favorise

surtout, ce sont les progrès des Anglais vers le nord. Récemment encore le chef de la puissante tribu des Barotsés au nord du Zambèze moyen a demandé un résident anglais.

Le 8 juillet a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Prétoria à Lourenço Marquez sur la baie Delagoa (593 kilomètres). C'est la voie la plus directe de la capitale du Transvaal à la côte, puisque celle du Cap atteint 1,674 kilomètres, celle de Fort-Elisabeth 1,191 kilomètres et celle d'East-London 1,114 kilomètres. L'empereur d'Allemagne a profité de cette circonstance pour assurer le Transvaal de sa bienveillance. Cette voie doit certainement accroître l'importance commerciale des Colonies portugaises où elle aboutit.

Si la Compagnie anglaise de l'Afrique du sud fait de grands progrès, il n'en a pas été de même de la compagnie de l'est africain, qui a dû céder ses territoires au gouvernement britannique et revendre ses concessions au sultan de Zanzibar, moyennant 5 millions de francs.

*
* *

Annonçons le retour, déjà vieux de quelques mois, de la mission russe du capitaine Léontief, qui a été très bien reçue en Abyssinie et qui est revenue accompagnée d'ambassadeurs envoyés par le négus. Le gouvernement russe leur a fait un accueil très remarqué.

Les Italiens ont repris en Erythrée leur marche vers l'Abyssinie. Le général Baratieri, vainqueur du ras Mangascia, occupe en partie le Tigré, véritable province d'Abyssinie. Il s'en tient là pour le moment, mais on ne sait quelle attitude va prendre le négus.

*
* *

Ne quittons pas l'Afrique sans applaudir au brillant succès qui a terminé la glorieuse expédition de Madagascar. Malgré les regrettables retards du début, au prix d'héroïques efforts et au milieu d'obstacles et de dangers qui classent cette campagne parmi les plus pénibles, nos soldats conduits par d'excellents chefs sont arrivés à Tananarive à la date fixée par le général Duchesne. Un traité a été signé le 1er Octobre ; d'après les renseignements fournis par le Gouvernement, il

reproduit, en les aggravant, les conditions du traité de 1885 : le résident général aura droit de contrôler la politique tant intérieure qu'extérieure de la reine des Hovas, qui ne pourra contracter aucun emprunt sans l'autorisation de la France. Ce traité est loin de satisfaire les partisans de l'annexion et semble même aux partisans du protectorat ne pas procurer à la France des avantages proportionnés aux efforts accomplis.

Asie. — Nous avons à signaler plusieurs expéditions en Indo-Chine. Le prince H. d'Orléans, qui visite les régions septentrionales de l'Annam et du Tonkin, avec l'intention de gagner le Thibet, a donné de ses nouvelles. Une lettre de lui (*Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, T. XVII, 1895, 9e fasc.), fournit des renseignements intéressants sur le commerce et l'agriculture des pays traversés. Il exprime le regret de ne trouver en fait d'objets européens que des articles anglais ou allemands.

Un de ses compagnons de voyage, M. Roux, enseigne de vaisseau, adresse au *Tour du Monde* (no du 12 octobre), une lettre donnant l'itinéraire suivi de Mongatsé sur le Fleuve Rouge (au nord de Laokaï) à Talyfou aux sources de ce fleuve par la vallée du Haut-Mékong. — Dans la même région opère M. Bonin, vice-résident en Indo-Chine, qui a été chargé d'une mission en vue d'étudier les communications entre le Fleuve Rouge, le Haut-Mékong et le Yang-tsé-Kiang.

Enfin la canonnière *La Grandière* est arrivée jusqu'à Louang-Prabang, prenant ainsi possession du Haut-Mékong, dont la navigabilité se trouve démontrée.

Ces différents résultats sont surtout importants à la suite du récent traité franco-chinois qui ratifie la délimitation de l'Indo-Chine française, règle nos relations consulaires et commerciales et nous autorise notamment à prolonger en Chine nos voies ferrées et nos lignes télégraphiques.

*
* *

Nous devons d'autant plus nous préoccuper de ces questions que les Anglais ne restent pas inactifs. En mars dernier, ils ont opéré à Bhamo la jonction des lignes télégraphiques de

Birmanie avec celles du Yunnan. Plusieurs routes sont ouvertes de ce côté à leur commerce.

Dans les Indes, l'occupation du Tchitral à l'extrême nord de cet empire colonial, au pied du Pamir, est un fait accompli. D'autre part, une mission anglo-russe procède à la délimitation des zones d'influence des deux puissances dans le Pamir.

*
* *

Disons enfin qu'à la suite de l'entente de la France, de la Russie et de l'Allemagne, le gouvernement japonais, réduisant ses prétentions, a consenti à l'évacuation prochaine du Liao-Tong, moyennant une indemnité. C'est un succès de plus à l'actif de notre diplomatie.

Amérique. — Nous ne parlerons pas des dernières explorations, qui n'ont pas apporté de faits bien nouveaux à la géographie politique. Des traités de délimitation ont été conclus entre le Mexique et le Guatemala, la Bolivie et le Paraguay. Le territoire des Missions contesté depuis longtemps entre la République Argentine et le Brésil a été concédé à ce dernier par le président des Etats-Unis, M. Claveland, choisi comme arbitre. Des commissaires ont procédé dans la Terre de Feu à la délimitation entre le Chili et l'Argentine.

Quant au territoire contesté entre la France et le Brésil au sud de la Guyane, la question envenimée par de récents et sanglants incidents ne semble pas près d'une solution.

*
* *

Dans les Antilles la grande île de Cuba est soulevée contre la domination espagnole, et la résistance se prolonge malgré les vigoureux efforts du maréchal Martinez Campos.

Océanie. — L'exploration scientifique néerlandaise des docteurs Buttikofer et Molengraaff dans des régions sauvages de Bornéo a donné d'utiles résultats.

La colonisation de la Nouvelle-Calédonie semble entrer dans une nouvelle phase. Sans parler des mines de houille que l'on commence à y exploiter, signalons l'appel adressé aux émigrants par le gouvernement de l'île. Des concessions gratuites sont accordées aux cultivateurs, possesseurs d'un capital de 5,000 francs et désireux d'entreprendre la culture productive du café. Le 1[er] convoi d'émigrants a dû partir de Marseille le 3 octobre (voir le *Bulletin de la Société de Géographie Commercial de Bordeaux,* juillet-août p. 41).

Congrès. — Plusieurs congrès géographiques se sont récemment tenus.

Le Congrès national des *Sociétés de géographie françaises* s'est réuni à Bordeaux. Indiquons à titre de renseignements quelques-uns des vœux émis. Le Congrès a demandé : qu'on améliorât la défense de Rochefort, qui peut jouer un rôle important en temps de guerre ; — qu'on protégeât le commerce français et l'industrie nationale, notamment dans nos colonies ; — que le protectorat fût remplacé à Madagascar par l'annexion ; — que le reboisement fût plus sérieusement encouragé ; — qu'un canal maritime à moyenne section fût construit de l'Océan à la Méditerranée ; — que le gouvernement fît des efforts en vue d'amener la neutralité effective de la totalité du bassin du Nil ; — que la Guyane française eût, conformément aux traités, le fleuve Araguay pour limite méridionale ; — que l'élevage de l'autruche fut encouragé en Algérie. Enfin le Congrès a invité les Sociétés à étudier les applications du système décimal aux mesures du temps et du cercle. On sait que la Société d'Oran a d'avance répondu à ce vœu.

* * *

Le 6[me] Congrès international de géographie s'est tenu à Londres du 26 juillet au 3 août sous la présidence du savant M. Cléments Markham. Parmi les questions discutées, indiquons le projet original de l'ingénieur norwégien M. André, qui compte partir, durant l'été prochain, pour le pôle nord

dans un grand ballon. Retenons quelques-unes des conclusions adoptées. Le Congrès s'est prononcé pour la confection d'une carte de la Terre à l'échelle du millionième. Par suite de concessions réciproques, on recommande pour cette carte le méridien de Greenwich et le mètre. D'importantes discussions, auxquelles a pris part M. Stanley, ont roulé sur la colonisation de l'Afrique et l'acclimatement des blancs dans la région tropicale ; elles n'ont pas eu de solution. Le Congrès a exprimé le vœu que les cartes de l'Afrique tant, pour les parties colonisées que pour les régions à explorer par les voyageurs, fussent exécutées d'une façon plus scientifique et exacte. La question de l'application du système décimal aux mesures du temps et des angles a été ajournée au 7me Congrès, qui doit se tenir à Berlin en 1899.

P. RUFF.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XVe. — 1895

TABLE DES MATIÈRES

Avis au sujet d'un concours ouvert par la Société I
Création à Tunis d'une délégation de l'Union coloniale française III
Réponse de M. l'Ambassadeur de Russie au télégramme de condoléance de la Société à l'occasion du décès de l'Empereur Alexandre III V
Liste des membres de la Société VI
Compte-rendu sommaire des travaux de la Société en 1894, par M. Bouty XVII
Statistique des ports du département d'Oran XXIV
— du mouvement observé sur les routes nationales du département d'Oran XXXVII
— agricole pendant l'année 1893-1894 XXXIX
— du mouvement des gares du département d'Oran XL
Banquet offert à M. de Brazza XLIII
Lettre de M. le Préfet d'Oran au sujet de la subvention allouée par le Conseil général à notre Société XLIX
Réponse à cette lettre L

H. Bonnin de Sarrauton. — Notice sur l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles 117
— Réplique aux observations de M. Rey-Pailhade à ce sujet . 266
J. Canal. — Les Colonnes d'Hercule. — Itinéraire d'Oran à Tanger *(suite)* 129, 229
L. Demaeght. — Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne 63
— Voie de Lucu à Caputtasaccora 63
— Limite entre le territoire de Regiae (Arbal) et celui de Saltus Cu 67
— Six inscriptions d'Altava (Lamoricière) 68
— Inscription de Mina (Relizane) 71
— Epitaphe de M. Sestius Florus 72
— Catalogue raisonné du Musée d'Oran. — Archéologie *(suite)* 73
— Carte de la Maurétanie Césarienne correspondant à la province d'Oran 107

L. Demaeght. — Monnaie inédite trouvée à Tenès.......... 221
— Moule de lampe trouvé à Arbal (*Regiae*) 222, 350
— Epitaphe de M. Aurelius Processus, trouvée à Arbal 272
— Catalogue raisonné du Musée d'Oran. — Médailles 297
Ch. Denis. — Note sur les sépultures anciennes du Kef.... 108
— Les dolmens du centre de la Tunisie 273
Derrien. — Rapport sur la notice de M. H. de Sarrauton concernant l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles............ 126
— Le Djebel Amour............................ 183
— Notes sur les ruines romaines du bassin de l'Oued-Riou.............. 281
G. Gsell. — Inscriptions latines de Pasteur et d'Aumale... 60
Dr Hamy, membre de l'Institut. — Compte-rendu des publications du *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* 350
Marchand. — Occupation romaine dans le cercle d'Ammi-Moussa 207
A. Mouliéras. — Les Beni-Isguen. — Essai sur leur dialecte et leurs traditions 1, 149
T. Monbrun. — Vœu émis en séance du Conseil général au sujet de l'application du système décimal à la mesure du temps et des angles...... 349
Peffau. — Voyage de Beïra à Macequèce (Mozambique) ... 53
Pequignot. — Etude du terrain pliocène de la baie d'Arzew. 45
De Rey-Pailhade. — Réponse à la *Société de Géographie d'Oran* sur sa méthode d'application du système métrique à la mesure du temps et des angles............... 263
P. Ruff. — Chronique géographique............. 110, 223, 351

BIBLIOGRAPHIE

L. Demaeght. — Travaux de M. Stéphane Gsell............ 115
Gaudefroy-Demombynes. — Brochure du Dr Hans Stumme. *Elf Stücke im chilha Dialect Von Tazœrwalt*............ 226
A. Mouliéras. — Travaux de M. R. Basset 113